
SOLI·DEO·HONOR·ET·GLORIA·IN·SCLA·SCLOR·
HARRY SOANE. Sc 1907.



Matthew Fetherston haugh

D4/15

HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE

DE THOU.

TOME TREZIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JACQUE-AUGUSTE DE THOU,

Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

TOME TREZIEME.

1596. — 1601.



A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.





SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS DANS CE TREIZIÉME VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE CXVII.

Affaires de Bretagne. Negociations avec le duc de Mercœur. Champigny livre Tifauges à ce Duc. Entreprise du marquis de Belle-Isle sur le mont Saint-Michel. Mort de ce Seigneur. Requête presentée au Roi par les Protestans assemblés à Loudun. Ce Prince leur donne pour Commissaires Emery de Vic & Calignon. Assemblée de Chenonceaux pour traiter de l'accommodement du duc de Mercœur. Propositions de de ce Duc. Surprise de Château-Briand par les Royalistes. Assemblée des Notables tenuë à Roüen. Demandes de l'assemblée. Cérémonies du Baptême d'une fille naturelle du Roi. Abjuration de Charlote Catherine de la Trimouille veuve du prince de Condé, faite entre les mains du Légat. Arrêt du Parlement de Paris, qui la déclare innocente de la mort du Prince son

HENRI IV. 1596.

HENRI IV. 1595.

époux. Autre arrêt rendu contre Jean Flavien en faveur de la jurisdiction Royale. Troisiéme arrêt rendu contre François de la Ramée, qui se disoit fils de Charle IX. Chute du pont aux meûniers à Paris. Morts illustres; du cardinal Tolet; d'Angelio de Barga; de Frederic Silburge; de Jean Douza; de Nicolas Vignier; de Jean Bodin; de Lambert Daneau; d'Anuce Foez; de Florent Chrétien, & de Pierre Pithou. Suite des affaires de Flandre. Siége de Hulst par les Espagnols. Mort de Rosne. Son caractére. Reddition de Hulst. Exploits du maréchal de Biron sur la frontiére. Défaite des Espagnols par ce Général. Prise du marquis de Varambon & du comte Montecuculi. Révolte des troupes Italiennes qui étoient en garnison à Calais. Suppression des rentes de la cour d'Espagne. Voyage des Hollandois aux Indes Orientales. Description du Cap de Bonne-Espérance, des Isles de Madagascar, de Sainte-Marie, & de Sumatra, & des mœurs de leurs habitans. Arrivée des Hollandois à Bantam dans la grande Jave. Description de cette ville. Mœurs des Insulaires. Troisiéme voyage des Hollandois dans la mer du Nord. Ils arrivent au Cap de Flessingue. Ils s'avancent jusqu'au détroit de Veygats. Spécifique contre le scorbut appellé l'herbe Britannique. Arrivée des Hollandois à S. Nicolas, autrement Archangel. Leur retour à Amsterdam. Retour des Indes Orientales en Europe. Arrivée des vaisseaux Hollandois à l'Isle de Bali. Description du pays. Mœurs des habitans. Arrivée de la flote au Texel. Description du Scorbut.

SOMMAIRE DU LIVRE CXVIII.

Suite des affaires de France. Le Roi envoye Ancel en Ambassade vers les princes de l'Empire pour les engager dans la triple alliance. Discours de l'Envoyé à l'électeur Palatin & au marquis d'Anspach. Réponse de ces Princes. Dispositions de Sigismond roi de Pologne au sujet d'une Ligue contre les Turcs. Suite de la négociation d'Ancel. Lettres de cet Envoyé à l'administrateur de Saxe. Succès de son Ambassade. François de Mendose parcourt les cours d'Allemagne de la part du roi Philippe. Il se rend en Pologne. Propositions faites à l'Empereur par cet Envoyé. Réponse de ce Prince. Suite des affaires de Flandre. Défaite des Espagnols à Tournhout par le comte Maurice. Députation de l'électeur de Cologne à ce Prince au sujet du Comté de Meurs. Amiens surpris par les Espagnols. Consternation de la France à cette nouvelle. Le Roi se rend sur la frontiére. Préparatifs pour faire le siége de la place. Siége d'Amiens par l'armée du Roi. Tentative des Hollandois sur Venlo. Défaite de la garnison de Nimégue par le cavalier Melzi. Suite du siége d'Amiens. Vigoureuse résistance des assiégés. Mort de Porto Carrero gouverneur de la place. Mort de François d'Espinay de S. Luc Grand Maître de l'artillerie. L'Archiduc se prépare à secourir Amiens. Défaite d'un détachement des troupes Espagnoles proche de Bapaume. Arrivée de l'Archiduc à Dourlens. Marche de l'armée Espagnole. Elle paroît à la vûë d'Amiens. Retraite de l'Archiduc. Reddition de la place. Le Roi fait des courses jusqu'aux portes d'Arras. Le president Richardot & Villeroi entament une négociation pour la paix.

HENRI IV. 1597.

Mouvemens dans l'Etat avant que le Roi eût repris Amiens. Ce Prince charge le comte de Schomberg & de Thou de traiter avec les députés Protestans. Tréve concluë avec le duc de Mercœur. Prise de la Grange en Poitou par les troupes du Duc. Suite des négociations. Villebois livre Mirebeau au Duc. Ses desseins sur Chinon & sur Chatelleraud découverts. Intelligences du Duc avec les Espagnols découvertes par quelques lettres interceptées. Hostilités en Bretagne & en Poitou. Réduction de la Ganache à l'obéïssance du Roi. Prise de Peinmarck par Sourdeac. Tentative des Royalistes sur le Plessis-Bertrand. Le duc de Mercœur s'empare de Château-Briand. Conspiration d'un Chartreux pour tuer le Roi. Suite des mouvemens causés par la perte d'Amiens. Publication de la tréve concluë avec le duc de Mercœur. Préparatifs pour porter la guerre en Bretagne.

SOMMAIRE DU LIVRE CXIX.

GUerre en Savoye. Exploits de l'Esdiguiéres de ce côté-là. Réduction de toute la Savoye en deçà de l'Isére à l'obéïssance du Roi. Le duc de Savoye jette les fondemens du Fort de Barrault sur les terres de France. Expédition contre les habitans des Vallées. Défaite des Savoyards. Défaite du capitaine Gaucher par les Royalistes à l'attaque de Villefranche. Le Roi donne le gouvernement de Guyenne au jeune prince de Condé. Mort du maréchal de Matignon. Ambassade de François de Luxembourg duc de Piney à Rome pour faire au Pape le compliment d'Obédience. Nouvel arrêt du Parlement de Paris contre les Jesuites. Autre arrêt rendu contre le nommé Porsan. Discours à cette

occasion de l'Avocat général Marion contre les Jesuites. Suite des guerres de Flandre. Prise du Fort d'Alpen & de Rheinberck par le prince Maurice. L'électeur de Cologne demande inutilement aux Etats la restitution de Rheinberck. Prise de Meurs, de Grolle, de Bréfort, d'Oldenzeel, de Goor, & de quelques autres petites places. Siége & prise de Linghen par le prince Maurice. Emilie de Nassau sœur de ce Prince épouse à son insçû le prince Emmanuel fils naturel d'Antoine de Portugal. Négociation du roi de Dannemarck pour ménager la paix entre l'Espagne & les Pays-bas. Réponse des Etats Généraux. Ambassade du roi de Pologne pour le même sujet. L'Ambassadeur passe en Angleterre. Comment il y est reçû. Les Etats Généraux donnent audience à l'envoyé de l'Empereur. Tentative des Espagnols sur Ostende. Publication du mariage de l'Archiduc avec l'Infante d'Espagne. Révolution en Suede. Charle oncle de Sigismond roi de Pologne & Viceroi de Suede se démet du gouvernement. Il est nommé Régent du Royaume par les Etats. Assemblée d'Arboge. Division en Suede à ce sujet. Différend entre l'Empereur & la reine d'Angleterre. Mariage du roi de Dannemarck avec la princesse Anne Catherine fille de Joachim Frideric de Brandebourg. Révolte des paysans d'Autriche. Châtiment des Chefs de ces mutins. Guerre contre les Turcs. Prise de Tottis & de Pappa par les Impériaux. Ils assiégent Javarin. Exploits des troupes Chrétiennes. Levée du siége. Les Turcs reprennent Tottis. Morts illustres; de Gilbert Genebrard; de Petri; du Cardinal Paleotto; d'Alde Manuce; de François Patrici; de François Raphelenge; de Jerome Commelin; de la Duchesse douairiere de Meckelbourg; de la duchesse de Savoye, & d'Alfonse duc de Ferrare. Affaire

HENRI IV. 1598.

de la succession au duché de Ferrare. Traité entre le Pape & Cezar d'Este. Le cardinal Aldobrandin prend possession de Ferrare au nom du saint Siége.

SOMMAIRE DU LIVRE CXX.

Congrès de Vervins. Voyage du Roi en Bretagne. Réduction de Dinan, du Plessis-Bertrand, & de la Tour de Sesson à l'obéïssance de ce Prince. Sur la nouvelle de la marche du Roi, le duc de Mercœur fait partir la Duchesse son épouse pour se rendre auprès de ce Prince. Réduction de Craon & de Rochefort à l'obéïssance de Henri. Il va voir en passant la reine Louise. Pardon accordé par ce Prince aux S. Offanges. Traité conclu avec le duc de Mercœur. Edit donné en faveur de ce Duc. Il vient saluer le Roi à Angers. Mariage de Cesar de Vendôme avec la fille du Duc. Le Roi se rend à Nantes. Il envoye en Angleterre un Ambassadeur extraordinaire au sujet du traité de Vervins. Les Ambassadeurs des Etats Généraux se rendent en France à la même occasion. Conclusion de l'édit de Nantes. Suite du congrès de Vervins. Obstacle mis à la négociation par le marquis de Lullin ministre du duc de Savoye. Conclusion du traité. On y comprend le duc de Savoye. Les parties se remettent à l'arbitrage du Pape pour les points contestés. Publication de la paix à Paris & à Bruxelles. Suite de la guerre de Savoye. Siége d'Aiguebelle par les Savoyards. Charle de Crequy tente d'y jetter du secours. Il est battu & fait prisonnier. Prise du Fort de Barrault par Lesdiguieres. Ratification du traité de Vervins. Ordonnance contre le port des armes. Contrat de mariage entre Madame Catherine & le duc de Bar. Arrêt du Parlement de Paris contre Guillaume Roze

évêque de Senlis. Assemblée du Clergé. Ses demandes. Réponse du Roi. Requête presentée au Roi par les Jesuites au sujet de leur rétablissement. Arrêt du Parlement de Paris rendu à leur occasion contre Louis Juste de Tournon sénéchal d'Auvergne. Arrêt contraire du Parlement de Toulouse. Entrevûë du Roi & du Légat. Départ de ce Prélat pour l'Italie. Mort de Philippe II. roi d'Espagne. Portrait de ce Prince. Réfléxions sur son régne. Ses obséques. Son Oraison funébre. Mort d'Anne d'Autriche reine de Pologne, de Jean George électeur de Brandebourg, de Richard de Baviere, de Frederic de Sulzbach, de Philippe de Baviere, de Theodore Grand Duc de Moscovie. Révolution arrivée à cette occasion dans ce vaste Empire. Boritz frére de la Czarine est soupçonné d'avoir empoisonné le Czar. Le peuple de Moscou demande qu'il se mette à sa tête pour gouverner l'Empire. Refus affectés de Boritz. Il accepte enfin la couronne. Son couronnement. Morts illustres; de Benedict Arias Montanus; d'Abraham Ortelius; de Joachim Camerarius; de Dominique Lampson, & de Henri Etienne.

HENRI IV. 1598.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXI.

SUite des affaires de Flandre. Assemblée des Etats de Flandre à Bruxelles. Acte de la cession des Pays-bas faite par le roi d'Espagne en faveur de l'Infante Isabelle Claire Eugenie. Conditions secrettes de cette cession. Lettre de l'Archiduc aux Provinces-Unies. Propositions de paix entre l'Espagne & les Etats Généraux. Départ de l'Archiduc pour l'Espagne. Réception de la princesse Marguerite d'Autriche qui alloit épouser Philippe III. roi d'Espagne, & de l'archiduc à Ferrare.

HENRI IV. 1598.

Cérémonies des fiançailles de leurs Altesses faite par le Pape. Suite du voyage de leurs Altesses. Leur entrée à Mantoue & à Milan. Désastre causé par le débordement du Tibre. Rétablissement des rentes de la cour d'Espagne. Expédition des Hollandois aux isles Açores. Autres voyages entrepris par les Provinces-Unies aux Indes & au Levant. Conjuration contre le prince Maurice découverte & punie. On accuse les Jesuites d'avoir suborné l'assassin. Apologie de ces Péres. Ambassade des Provinces-Unies à la reine d'Angleterre. Exploits de François de Mendose dans le duché de Cleves. Il se rend maître d'Orsoy, du Fort d'Alpen, & du Comté de Meurs. Il fortifie VValsom. Plaintes du duc de Cleves à cette occasion. Perfidie & cruauté des Espagnols. Prise de VVesel, de Rheinberck, & de quelques autres places par Mendose. Prise du Fort de Tolhuis & de Zevenaër par le prince Maurice. Prise de Doëtecom & de Schuylembourg par les Espagnols. Plaintes des Etats du duché de Cleves. L'Empereur envoye un commissaire Impérial. Ecrit publié contre les Espagnols. Vaines remontrances de l'Empereur. Conspiration à Embden découverte & punie. Sentence de la chambre de Spire contre les habitans d'Aix-la-Chapelle. Baleine d'une grandeur prodigieuse. Affaires de Hongrie. Siége & prise de Javarin par les Impériaux. Sigismond Bathory cede la Transylvanie à l'Empereur en faveur de l'archiduc Maximilien. Le cardinal André Batthory s'oppose à cette cession. Repentir de Sigismond. Réconciliation de ce Prince avec le Cardinal son cousin. Suite de la guerre de Hongrie. Prise de Tottis & de quelques autres places par les Impériaux. Siége du Grand Varadin par les Turcs. Ils lévent le siége. Tentative des Impériaux sur Cude. Départ du duc de Mercœur pour la

Hongrie

Hongrie. Affaires du Nord. Diéte de Varsovie. Plaintes de l'Ambassadeur du roi Sigismond aux Etats de Suéde assemblés à Upsal. Réponse du prince Charle régent du Royaume. Départ de Sigismond pour la Suéde. Son arrivée dans le Lincoping. Défaite des Polonois par l'armée de Charle. Entrevûë du Roi & de ce Prince. Retour précipité de Sigismond en Pologne. Charle reprend Stokholm & Calmar. Assemblée des Etats de Suéde à Jencoping & ensuite à Stokholm. Charle se rend maître de la Finlande & de la ville de Nerva Il fait faire le procès aux Seigneurs qui avoient suivi le parti de Sigismond.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXII.

AFfaires de Transylvanie. Assemblée des Etats de la Province. Sigismond Batthory abdique en faveur du cardinal André son cousin. A cette nouvelle le Général Baste se rend à Cassovie à la tête d'une armée. Il est joint par Michel Vaivode de Valachie. Démarches du cardinal André pour éloigner la guerre de ses Etats. Le Vaivode entre en Transylvanie. Il se rend maître de plusieurs places de cet Etat. Combat entre le Cardinal & les Valaques. Défaite des Transylvains. Mort du cardinal André. Réduction de toute la Transylvanie à l'obéïssance de l'Empereur. Les succès du Vaivode le rendent suspect à la Cour Impériale. Suite de la guerre de Hongrie. Les petits Tartares mettent tout à feu & à sang dans ce Royaume. Prise du Fort de Vall par les Impériaux. Entreprise du comte de Schwartzenbourg sur Bude. Tentative sur Albe Royale. Avantage considérable remporté par les Chrétiens. Seconde tentative sur Bude & sur Pest. Les deux partis entrent en négociation. Nouvelle incursion des Tartares. Prise de Cesnoca, de Laca, & de

HENRI IV. 1599.

Palanca par les Impériaux. Affaires d'Allemagne. Assemblée des Etats du Cercle du Rhin & de VVestphalie à Cologne au sujet des ravages commis par les Espagnols. Ils levent une armée sous le commandement du comte de Lippe. Les Espagnols vont camper à Emmerick. Prise du comte de Bucquoi par les Hollandois. Mendose passe dans l'isle de Bommel. Prise du Fort de Crevecœur par ce Général. Il forme le siége de Bommel. Entreprise de Balagny sur Cambray. Levée du siége de Bommel. Divers exploits des Hollandois & des Espagnols. Ceux-ci évacuent Orsoy & Doëtecom. Cette derniére place se soûmet aux Etats. Arrivée de la princesse Marguerite & de l'Archiduc en Espagne. Célébration du double mariage à Valence. Retour de l'Archiduc dans les Pays-bas avec sa nouvelle épouse. Mutinerie des troupes Espagnoles. Les Etats Généraux refusent de donner audience aux ambassadeurs de l'Empereur. Couronnement de l'Archiduc & de l'Infante à Louvain. Expédition des Hollandois dans la mer Atlantique. Mort de Pierre d'Espinac archevêque de Lyon. Mariage de Madame Catherine avec le duc de Bar. Henri de Joyeuse reprend l'habit de Capucin. Retraite de la Marquise de Belle-Isle. Affaire du marquisat de Saluces. Droits des parties exposés au Pape. Affaire de l'édit de Nantes. Le Roi en presse l'enregistrement. Discours de ce Prince à ce sujet aux députés du Parlement. Délibération du Parlement sur l'Edit. Discours du conseiller Lazare Coqueley à cette occasion. Vérification de l'Edit. Morts illustres ; du comte de Schomberg ; de l'électeur de Treves ; de la duchesse de Beaufort ; du marquis de Pisani ; de Paul Paruta ; de Joseph Zarlino ; de D. Garcie Loaysa ; de Jean Levin de Gand.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXIII.

Affaires de France. Hiſtoire de Marthe Broſſier prétenduë Démoniaque. Son voyage à Angers. Son arrivée à Paris. Jugement des Médecins à ſon ſujet. Arrêt du Parlement à cette occaſion. Voyage de Marthe à Rome, & ſa fin. Faits extraordinaires. Hiſtoire d'un homme Cornu. Hiſtoire de quelques filles qui ne prenoient aucune nourriture; de Marguerite de Spire; de Catherine Binder; d'une fille des Etats de Juliers; de la fille de Balam Maréchal à Confolant; d'Apollonie du canton de Berne. maladie nouvelle en Pologne. Conſpiration d'un Jacobin contre le Roi découverte & punie. Querelle de D. Philippin bâtard de Savoye avec Crequi. Origine de leur diſpute. Mort de D. Philippin. Edit du Roi, qui défend à tous ſes ſujets de ſervir en Flandre contre les Eſpagnols. Mort du chancelier de Cheverny. Le Roi nomme à ſa place Pompone de Belliévre. Pourſuites pour faire caſſer le mariage du Roi avec la Reine Marguerite. Raiſons de cette ſéparation. Le mariage eſt déclaré nul. Edit du Roi au ſujet des étoffes de ſoie. Affaires du marquiſat de Saluces. Voyage du duc de Savoye en France. Son entrée à Lyon. Antiquités de l'égliſe Cathédrale de cette ville. Arrivée du Duc à la Cour. Ses intrigues. Il accompagne le Roi au Parlement. Cauſe ſinguliére plaidée en leur preſence. Conférences pour le marquiſat de Saluces. Concluſion du traité. Retour du Duc dans ſes Etats. Il reprend ſes liaiſons avec l'Eſpagne. Erection d'Aiguillon en Duché-Pairie. Conférence de Fontainebleau entre du Perron évêque d'Evreux & du Pleſſis Mornay. Ouverture des ſéances. Succès

HENRI IV. 1599.

1600.

HENRI IV. 1600.

de cette dispute. Réforme de l'Université de Paris. Discours du president de Thou à cette occasion. Réglements & Statuts dressés par ordre du Roi & homologués au Parlement. Morts illustres ; de Fulvio Ursino ; d'Antoine Riccoboni ; de Conrard Dasipodius ; de Charle Utenhouë ; de Pierre du Faur.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXIV.

CElébration du Jubilé à Rome. Le duc de Bar s'y rend pour se faire absoudre de son mariage. Mort de plusieurs Cardinaux. Mutinerie des troupes Espagnoles en Flandre. Le prince Maurice surprend VVachtendock. Combat de Breauté contre quelques soldats de la garnison de Bosleduc. Sa mort. Progrès du prince Maurice. Nouvelles tentatives pour un accommodement. Autre révolte des troupes Espagnoles. Préparatifs du siége de Nieuport. Prise de quelques vaisseaux Hollandois par Spinola. Nouveau combat entre Spinola & quelques vaisseaux Hollandois. Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle à Gand. Discours de l'Infante à l'armée Espagnole. Première action entre les Espagnols & l'armée des Etats Défaite des Hollandois. Seconde action. Discours du prince Maurice à ses troupes. Défaite des Espagnols. Mort de la comtesse de Meurs. Voyage des Hollandois aux Indes Orientales. Description de l'Isle Maurice. Arrivée des Hollandois à l'Isle de Java. Leur voyage aux Moluques. Affaires d'Ecosse. Conspiration des Reuven contre le roi Jacque. Ils attirent ce Prince à Perth. Le Roi s'apperçoit de la trahison. Fermeté de ce Prince en cette occasion Punition des Conjurés. Affaires de Hongrie Révolte de la garnison

de Pappa. Siége de la place par les Impériaux. Extrémité des aſſiégés. Punition des rebelles. Siége de Caniſe par les Turcs. Reddition de la place. Affaires de Tranſylvanie. Arrivée d'un Envoyé Turc auprès de Michel. Ce Prince marche contre Sigiſmond Bathory. Ses progrès en Moldavie. Il ſe révolte contre l'Empereur. Défaite de ce Prince. Il a recours à la clémence de l'Empereur. Affaires de Stirie. L'archiduc Ferdinand défend aux Proteſtans de cette Province de s'aſſembler. Leur requête. Pillage de la ville d'Eyſenbourg. Sortie des Proteſtans de la Stirie.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXV.

Affaires de France. Le Roi part pour porter la guerre en Savoye. Nouveaux articles propoſés au Duc. Déclaration de guerre. Ouverture de la campagne dans la Breſſe & dans la Savoye. Priſe de la ville de Bourg par le maréchal de Biron. Priſe de la ville de Montmelian par Leſdiguieres. Députation de Calatagirone au Roi. Réponſe de ce Prince. Chambery lui ouvre ſes portes. Progrès des armes Françoiſes. Priſe de Conflans, de Miolans, & de Charbonniéres. Réduction de la vallée de Maurienne & de la Tarentaiſe par Leſdiguieres. Siége de la citadelle de Montmelian. Le maréchal de Biron devient ſuſpect au Roi. Voyage de ce Prince dans la Breſſe. Le Pape députe au Roi le cardinal Aldobrandin ſon neveu. Entrevûë du Légat à Milan avec le comte de Fuentes. Reddition de la citadelle de Montmelian. Arrivée du Légat à Chambery. Conteſtation entre ce Prélat & les évêques d'Evreux & de Bayeux. Entrevûë du Roi & du Légat.

HENRI IV. 1600.

Le duc de Savoye se met en campagne. Siége de la citadelle de Bourg. Prise du Fort de Sainte-Catherine. Origine de Geneve. Justification des droits du duc de Savoye sur cette ville. Réponse des Genevois. Mariage du Roi avec Marie de Médicis. Le Grand Duc épouse sa niéce au nom du Roi. Arrivée de la nouvelle Reine à Marseille. Discours de Du Vair à cette Princesse. Sa réception à Avignon. Son entrée à Lyon. Entrée du Légat dans cette ville. Cérémonie du mariage du Roi. Conférences pour la paix. Destruction du Fort de Sainte-Catherine. Plaintes du Légat à ce sujet. Conclusion du traité. Incertitude du duc de Savoye. Ratification du traité. Reddition de la citadelle de Bourg. Voyage du Roi & de la Reine à Orleans. Affaires d'Angleterre. Origine des différends du comte d'Essex avec Robert Cecill. Intrigues de Cecill pour perdre le Comte. Entreprises du Comte. La Reine le fait arrêter. On instruit son procès. Chefs d'accusation proposés contre lui. Ses défenses. Sa condamnation. Sa mort. Défaite des Espagnols en Irlande.

SOMMAIRE DU LIVRE CXXVI.

1601.

Troubles entre les catholiques Anglois. Origine de ces divisions. Dispute entre le Clergé Anglois & les Jesuites. Clement VIII. rend la paix à l'Eglise Anglicanne, après quatre années de troubles. Conférence tenuë à Ratisbonne entre les Catholiques & les Protestans. Les deux partis en font imprimer les actes à VVittemberg & à Ingolstatt. Siége & prise de Rhinberck, & de Meurs par le prince d'Orange. Siége d'Ostende par l'archiduc Albert. Etat & plan de la

place assiégée. François VVeer est envoyé pour y commander. Voyage du Roi à Calais. Ambassade du maréchal de Biron en Angleterre. Conversation qu'il eut avec Elisabeth, & dont on tire un fâcheux présage. Procès pendant au Parlement de Paris entre les Recollets de la Balmette & leur Provincial. Arrêt du parlement d'Aix contre l'Archevêque de cette ville. Le Grand Maître de l'artillerie Espagnole au siége d'Ostende est tué d'un coup de canon. On donne sa charge au comte de Bucquoi. Mort de Henri de Colligny de Chatillon. L'Archiduc est prêt à lever le siége. On découvre une conspiration dans la place. Après la prise de Rhinberck, le prince d'Orange veut assiéger Bosleduc. Les habitans d'Ostende creusent un nouveau port. Voyage au tour du monde d'Olivier du Nord d'Utrecht. Le comte de Fuentes retire les troupes qu'il avoit levées pour la guerre de Savoye, & qu'il devoit licentier. Les Espagnols forment une entreprise sur Alger. Doria est chargé de la conduite de cette expédition. Le retard de la flote fait manquer ce dessein. Siége de Canise par l'archiduc Ferdinand. Mort funeste de Sigismond de la Tour qui semble présager le malheureux succès de ce siége. Mort du général Aldobrandin, qui conduisoit en Hongrie les troupes auxiliaires du Pape. Revûë de l'armée Impériale à Dornisch. Lenteur des Impériaux. Levée du siége. Prise du château de Comorre. Prise de Stul-VVeissembourg par le duc de Mercœur. Défaite des Turcs qui venoient au secours de la place. Heureux succès des Impériaux en Transylvanie. Sigismond Batthory reprend sa dignité à la priére des Ordres de la Province. Il attaque témérairement le Vaivode de Valachie & Baste. Il perd la bataille & prend la fuite. Baste fait tuer

HENRI IV. 1601. *quelque temps après le Vaivode. Batthory attaque inutilement Clausenbourg. Histoire du faux Sebastien qui cause de grands troubles en Italie & en Espagne. Il est arrêté à Florence, & remis aux Espagnols. Il meurt en Espagne. Ecrits de Joseph Texera à ce sujet. Prétendu miracle de la cloche de Velilla en Arragon. Morts des hommes illustres; de Frideric Guillaume Administrateur de l'électorat de Saxe; de Dom Martin Garcez Grand Maître de Malthe, à qui Adolphe de Vignacourt succéde; de Jean Vincent Pinelli noble Genois; de Ticho-Brahé; de Richard Streinius; de Jean Heurnius; de David Chytratus; de Louise de Lorraine veuve de Henri III. de Marie de Bourbon veuve du duc de Longueville; de Françoise d'Orleans veuve du prince de Condé; de Henriette de Cleves veuve de Louis de Gonzague; & de Jeanne de Coëme veuve du prince de Conti. Naissance du Dauphin & de l'Infante d'Espagne.*

Fin des Sommaires du treiziéme Volume.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT DIX-SEPTIÉME.



Epuis l'absolution que le Roi avoit reçuë à Rome, & l'arrivée du Legat (1) en France, tous les chefs de la Ligue avoient mis bas les armes, & s'étoient soûmis à Henri, à l'exception de Philippe Emanuel de Lorraine duc de Mercœur. Soûtenu par les Espagnols, qui le traitoient néanmoins avec hauteur, & dont il avoit souvent lieu d'être mécontent, il faisoit naître sans cesse des obstacles, pour se défendre de suivre l'exemple des autres chefs de son parti, & des Princes même de sa maison; alléguant tous les jours différens prétextes, pour gagner du tems, & reculer la paix.

HENRI IV. 1596.

Négociations avec le duc de Mercœur.

(1) Alexandre de Medicis appellé le cardinal de Florence.

HENRI IV. 1596.

La Reine Louise veuve de Henri III. & sœur du Duc, étoit venuë trois ans auparavant trouver le Roi à Mante, pour lui demander hautement, qu'on punît, suivant les loix du Royaume, les auteurs du meurtre du Roi son époux; & elle avoit promis alors de faire son possible pour engager son frére à se soûmettre. De retour à Chenonceaux, elle lui envoya une personnne de sa part, & alla ensuite elle-même à Ancenis, où l'on avoit fait espérer qu'il se rendroit pour conférer avec elle. Mais cette démarche de la Reine doüairiére fut sans effet, parce que le Duc ne vint point à Ancenis, comme on l'avoit cru.

Sur ces entrefaites, la ville de Paris ouvrit ses portes à Henri, & toutes les villes du Royaume, à l'exemple de la Capitale, firent tout-à-coup éclater autant d'ardeur pour la soûmission au Prince légitime & pour la tranquillité de l'Etat, qu'ils avoient jusqu'alors témoigné de fureur pour la rebellion & le désordre. Alors le duc de Mercœur commença à se défier de la réüssite de ses projets. Quoiqu'il affectât de paroître toûjours disposé à soûtenir la guerre, il craignit néanmoins de se voir abandonné de ceux de son parti, & témoigna qu'il étoit prêt d'entendre à un accommodement.

Il se servit pour cela d'un nommé Jean Valet, Prieur de la Trinité en Bretagne, qui étoit alors à Paris, sous le prétexte d'un procès qu'il avoit pour un Bénéfice, & il le chargea d'aller trouver Gaspard de Schomberg comte de Nanteuil, pour lui dire qu'il étoit disposé à traiter de la paix à des conditions raisonnables, & qu'il souhaitoit qu'on envoyât des personnes en Bretagne pour conférer avec lui. Schomberg & Valet, suivant les ordres du Roi, dresserent ensemble les articles par écrit; en sorte qu'il paroissoit qu'on vouloit sérieusement traiter de la paix. Philippe du Bec Archevêque de Rheims, Scipion comte de Fiesque, Antoine de Silly comte de la Rochepot Gouverneur d'Anjou, de Mornay sieur du Plessis Gouverneur de Saumur, & Guillaume de l'Aubespine sieur de Châteauneuf, chancelier de la Reine doüairiére, eurent ordre de se rendre avec cette Princesse à Ancenis, où ils arrivérent le 12. de Décembre.

Ils perdirent d'abord un mois entier, à contester sur des propositions également injustes & absurdes. Les agens du duc

de Mercœur vouloient traiter au nom de toute la Province de Bretagne, tandis que ce Duc étoit à peine maître de la moitié ; ils vouloient en même tems que les Etats de Bretagne eussent la même autorité & le même pouvoir, qu'ils avoient eu avant le mariage de la duchesse Anne avec Louis XII. & avant la réünion de cette Province à la Couronne, sous François I. En sorte qu'ils sembloient prétendre rappeller les anciens différends des Maisons de Montfort & de Blois, & par conséquent de celle de Pentievre, touchant la succession au duché de Bretagne. Le Duc vouloit encore traiter au nom des provinces d'Anjou, de Poitou, & de Normandie, quoiqu'il n'y fût maître que de Rochefort, de Château-Gontier, de la Ganache, & du Mont S. Michel, places pour la plûpart assez foibles, ou trop peu importantes, pour qu'à leur sujet on traitât au nom des provinces où elles étoient situées. Enfin il refusoit de donner à Henri le titre de Roi de France, quoiqu'il fût rentré dans le sein de la Religion Catholique, & il ne le regardoit que comme le chef d'une faction particuliére.

Quoique ces préliminaires fissent assez connoître, que le Duc étoit fort éloigné de vouloir se soûmettre, cependant les Ministres du Roi, pour ne pas se séparer sans avoir fait au moins quelque chose, arrêtérent qu'on s'assembleroit encore au mois de Janvier de l'année suivante 1595. Le Roi joignit alors aux Députés que j'ai nommés ci-dessus, François d'Epinay de Saint-Luc Lieutenant général de Bretagne, Marigny & de la Grée ; ces deux derniers étoient Présidens de la Chambre des Comptes.

Il fut question d'abord de rendre la liberté à Amaury Hurtault de Saint-Offange Gouverneur de Rochefort, qui étoit prisonnier à Clisson. Les agens du duc de Mercœur déclarérent qu'ils n'entendroient à aucunes propositions, qu'auparavant on ne l'eût mis en liberté. On y consentit, & on promit expressément qu'il seroit incessamment élargi. Alors on commença à traiter de la tréve, dont on avoit parlé dans les conférences du mois précédent. Mais on renouvella encore les contestations par rapport à la Bretagne, au nom de laquelle les Agens du duc de Mercœur prétendoient toûjours traiter ; en sorte qu'ils sembloient moins se proposer la

HENRI IV. 1596.

conclusion de la paix, que la durée d'un interrégne.

Alors Mornay, qui sçavoit ce qui s'étoit passé à Paris entre Schomberg & Valet, s'adressa à celui-ci qui étoit présent, & lui rappella les conférences secrettes tenuës à Paris, & les articles qui y avoient été mis alors par écrit. Valet s'excusa, en protestant qu'il n'avoit rien fait que par l'ordre du duc de Mercœur, & ajoûta qu'il étoit persuadé que ce Duc persévéroit toûjours dans le dessein de faire la paix; mais qu'il étoit obligé de dissimuler, & de traîner l'affaire en longueur, à cause de ses engagemens avec les Espagnols: que dès que ce Prince seroit sûr du succès de la négociation, & qu'il jugeroit pouvoir sans danger se passer du secours de l'Espagne, il seroit plus disposé à accepter les conditions qu'on lui proposeroit. Mornai repliqua que ces détours & ces artifices ne convenoient ni au Roi, ni à la Reine doüairiére: il accusa le Duc de manquer de bonne foi, & il lui reprocha d'avoir souffert qu'en sa présence, d'insolens Prédicateurs déclamassent en Chaire contre le Roi, & vomîssent contre S. M. les injures les plus atroces.

La Reine doüairiére se plaignit aussi à Tornabuoni, qui étoit le principal Ministre de son frére, de l'injure qu'on lui faisoit par ces retardemens affectés. Enfin les Députés se séparérent le 15. de Mars, après être convenus de s'assembler encore dans le mois suivant. Mais on attendit en vain les députés du duc de Mercœur, qui ne vinrent point, comme ils l'avoient promis. Le Duc écrivit une lettre à ce sujet, & allégua pour excuse, que d'Aumont lui faisoit une guerre très-vive. Enfin après de longs délais, la Reine doüairiére, de l'avis des Ministres du Roi, déclara que la négociation alloit être rompuë entiérement, si le Duc ne lui envoyoit pas des Députés à Chenonceaux, avant le 8. de Juillet, ou du moins si elle n'avoit pas des nouvelles qu'ils fussent en chemin avant ce tems-là.

Cependant les Ministres du Roi ayant differé leur départ jusqu'au mois suivant, la Ragotiére arriva enfin le 21. de Juillet, & déclara que le siége de Comper étoit cause que les Députés n'étoient point venus, comme si l'on eût violé la tréve: ce qui étoit un prétexte ridicule, puisque le duc de Mercœur avoit jusqu'alors refusé de l'accepter. La

Ragotiére demanda alors, que jusqu'à l'arrivée des Députés, il y eût une tréve de deux mois, depuis le 1. d'Août jusqu'au 1. d'Octobre. La Reine, indignée de la conduite étrange de son frére, demanda avec une espéce de colére, quels pouvoient être les motifs de tous ces vains détours: la Ragotiére lui déclara nettement, que le Duc ne pouvoit traiter de la paix avant le retour de Tornabuoni, qu'il avoit envoyé en Espagne. Les Ministres du Roi demeurérent quelque tems sans rien repliquer, frapés de cette réponse à laquelle ils ne s'attendoient point, & surpris de voir que le Duc ne faisoit plus aucun mystére de ses intrigues avec l'Espagne. Ils jugérent de là que ce Prince avoit résolu de tirer avantage des succès même du Roi, en faisant craindre aux Espagnols qu'il ne fît sa paix avec Henri. Ils déclarérent donc unanimement, qu'ils ne pouvoient plus désormais traiter avec le duc de Mercœur, dont les Espagnols régloient les démarches, qui ne prétendoit négocier qu'avec leur agrément, & qui vouloit les faire entrer dans son traité: ils ajoûtérent qu'ils n'avoient sur cela aucuns ordres du Roi; qu'ainsi ils supplioient la Reine de vouloir bien leur permettre de se retirer.

Le lendemain la Ragotiére, craignant qu'on ne lui imputât d'avoir causé sans sujet la rupture de la négociation, fit espérer, que sans attendre la réponse d'Espagne, les députés du duc de Mercœur arriveroient incessamment. Mais ce Prince se servit quelque tems après d'un autre prétexte: il dit que le duc de Mayenne, qui n'avoit pas encore pour lors conclu son accommodement, lui avoit écrit que le Roi venoit de lui accorder trois mois. Ainsi Mercœur demanda quarante jours pour avoir le loisir, disoit-il, de consulter Mayenne, & de prendre son parti suivant sa réponse. Mais ils avoient l'un & l'autre un but bien différent. Mayenne étoit déja convenu secretement des conditions de son accommodement; & s'il avoit demandé trois mois, c'étoit moins pour délibérer sur une chose qui étoit déja concluë, que pour avoir le loisir d'en informer ceux de son parti. Le duc de Mercœur au contraire vouloit profiter de ce délai, & s'en servir pour reculer la conclusion de la paix.

Cependant la Reine doüairiére engagea les Ministres du Roi à accorder les quarante jours, à condition néanmoins

HENRI IV. 1596.

que pendant ce tems-là, il y auroit une tréve dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Poitou, dans le Maine, & dans la Touraine. Quelque tems après, cette tréve fut concluë pour trois mois avec Saint-Luc, & ensuite renouvellée de trois en trois mois. Mais pendant ce tems-là, le parti du duc de Mercœur mit tous les subterfuges & toutes les chicanes en usage, pour éloigner la paix. Tantôt les passeports manquoient, selon eux, ou n'étoient point envoyés à tems, quoique depuis l'ouverture de la tréve, ils fussent devenus absolument inutiles: tantôt on n'avoit pas donné les sûretés nécessaires aux députés du Duc. Sur ces sortes de prétextes on demandoit sans cesse de nouveaux délais; en sorte que les Ministres du Roi, fatigués de tous ces retardemens, se retirérent les uns après les autres, sans avoir rien conclu.

Enfin les ducs de Mayenne, de Nemours, & de Joyeuse, s'étant publiquement soûmis au Roi, & le Légat du S. Siége étant arrivé en France, il ne fut plus possible au parti du duc de Mercœur, de prétexter le motif de la Religion. Pour colorer leur rebellion, ils s'avisérent alors de dire que Henri ne s'étoit pas converti de bonne foi, & ils osérent accuser hautement le Pape & les Cardinaux de s'être laissés abuser, & d'avoir manqué ou de bonne foi, ou de prudence. Les Catholiques, selon eux, ne pouvoient en conscience se soûmettre à Henri, jusqu'à ce que par l'extirpation de l'hérésie, qui avoit fait naître la guerre civile, & par la destruction de tous les sectaires de la France, il eût donné des preuves manifestes que sa conversion étoit sincére.

Voilà ce que l'on disoit publiquement. Mais il couroit en même tems un bruit sourd, que les Ligueurs traitoient avec les Espagnols, pour faire déclarer l'Infante d'Espagne, héritiére du duché de Bretagne, moyennant un dédommagement convenable, par rapport aux droits de la maison de Pentievre. On ajoûtoit qu'on feroit désormais la guerre dans la Bretagne au nom de cette Princesse. On prétendoit encore que Tornabuoni avoit été envoyé en Espagne pour conclure ce traité, & que le duc de Mercœur avoit auprès du Cardinal Albert d'Autriche, des personnes qui lui étoient entiérement dévoüées, & disposées à le servir dans toutes les occasions qui s'offriroient.

Cependant, pour mieux couvrir ce projet, & éloigner les soupçons, la Ragotiére fut envoyé à Chenonceaux. Il passa par Saumur sur la fin du mois de May, & selon les ordres qu'il avoit, il y vit du Plessis-Mornay, à qui il fit entendre, que si le Roi vouloit envoyer des députés, le duc de Mercœur envoyeroit aussi les siens. Il ajoûta que la perte de Calais ne formeroit aucun obstacle à la paix, dont on pourroit traiter à des conditions raisonnables : Que comme cette conquête des Espagnols rendoit leur puissance plus formidable, il falloit s'opposer à leurs efforts, en établissant une paix solide dans le Royaume. Il pria Mornay de vouloir bien écrire au Roi à ce sujet. Mornay écrivit : la Reine doüairiére, à la persuasion de la Ragotiére, écrivit aussi quelque tems après, & envoya à la Cour Châteauneuf son Chancelier.

La tréve étant sur le point d'expirer, on attendit pour la renouveller, que Champigni qui commandoit au nom du Roi dans Tifauges, ville où il y avoit garnison, & qui appartenoit aux Vidames de Chartres, pût passer librement du côté des Ligueurs ; comme il fit. Ce Commandant commettoit dans le païs beaucoup d'excès & de violences ; ce qui avoit obligé plusieurs fois Chouses de Malicorne Gouverneur de la province, à lui faire des reprimandes sur sa conduite. Champigni ayant traité secretement avec le duc de Mercœur pendant le tems de la tréve, leva le masque alors, & quitta ouvertement le parti Roïaliste. Les Ministres du Roi prétendirent que ce procédé étoit manifestement contraire aux loix de la tréve, & Malicorne en particulier demanda avant toutes choses, qu'on lui fît satisfaction sur l'injure que Champigni lui avoit faite. Cet incident fit perdre plusieurs jours, & on ne put obtenir du duc de Mercœur que des réponses ambiguës. Cependant comme l'on ne pouvoit rompre la tréve sans porter beaucoup de préjudice aux peuples, on jugea à propos de la continuer.

Vincent de Launai de la Chenaye-Vauloüet, Gouverneur de Fougeres, étoit mort quelque tems auparavant. Le duc de Mercœur donna son Gouvernement à Charle de Gondi marquis de Belle-Isle, qu'il vouloit s'attacher par des bienfaits. Il lui promit en même tems le gouvernement du mont

HENRI IV. 1596.

S. Michel (1), lieu fortifié d'une maniere étonnante, s'il pouvoit faire en sorte que Kermartin, qui commandoit dans la place avec une garnison, la lui remît. Belle-Isle vint aussitôt à Fougeres qu'il prit d'emblée. Il s'approcha ensuite du Mont S. Michel : on lui ouvrit la premiére porte, & il entra avec cinq de sa suite. L'Officier qui étoit de garde en ce lieu, ayant voulu empêcher les autres qui le suivoient, d'entrer, Belle-Isle lui parla avec hauteur, & comme cet Officier lui répondit sur le même ton, il le tua. Il se mit alors en devoir de faire entrer les autres gens de sa suite ; mais les soldats de la garnison accoururent, & le tuérent lui-même. Les gens de Belle-Isle ayant perdu leur chef, se sauvérent comme ils pûrent, & s'en retournérent à Fougeres. Le duc de Mercœur ne fut pas fort touché de la mort d'un homme qui lui étoit fort suspect, & qui lui donnoit de l'inquiétude. Il se flata de pouvoir dans la suite se rendre maître de Machecou, ville bien fortifiée dans le païs de Rets, où en l'absence de Belle-Isle commandoit Valentin de la Pardieu, qui paroissoit beaucoup plus traitable.

Tandis que le Roi étoit encore à la Fére, les Protestans qui s'étoient assemblés à Loudun en Poitou, firent présenter fort à contretems, par Pierre Vulson Conseiller de Grenoble qui suivoit leur doctrine, une requête à Sa Majesté, où ils se plaignoient de beaucoup de choses : ces plaintes & ces demandes furent dans la suite imprimées avec des commentaires. Le Roi dissimulant la peine que cette requête lui faisoit, répondit qu'il délibéreroit sur cette affaire, & que dès qu'il seroit délivré des soins de la guerre, il leur envoyeroit des commissaires. En attendant il leur permit de s'assembler, de peur qu'ils ne le fissent malgré lui. Il les avertit en même tems, de ne pas profiter des troubles de l'Etat pour en faire naître de nouveaux ; d'être fort retenus dans leurs délibérations ; & d'avoir toûjours en vûë la gloire de Dieu, & la tranquillité de l'Etat.

Les Protestans prirent cette occasion, pour former en quelque sorte un nouveau parti dans le Royaume. Celui du

(1) Abbaye de l'Ordre de S. Benoît bâtie sur un rocher au milieu de la mer, & très-fortifiée. On l'appelle *S. Michel au péril de la mer.*

Roi

Roi s'affoiblit beaucoup par l'absence de quelques Seigneurs, qui lui avoient jusque-là rendu de grands services, & qui quittérent alors son armée ; tels que Claude de la Trimoüille duc de Thouàrs, & Henri de la Tour duc de Boüillon, cousins germains ; ce qui fit dans la suite beaucoup de tort à leur reputation. Le duc de Mercœur, qui persévéroit toûjours dans ses mauvaises intentions, prit de là occasion, non seulement de chicaner, mais encore de débiter plusieurs faussetés, au sujet de l'état des affaires du Roi.

D'un autre côté les Protestans faisoient instance, pour qu'on leur envoyât incessamment des commissaires. On chargea d'abord de cet emploi Jacque-Auguste de Thou (1), revêtu nouvellement de la charge de Président du Parlement de Paris, en la place d'Augustin de Thou son oncle, qui venoit de mourir ; & on lui donna à ce sujet, des pouvoirs fort étendus. Comme il se défendoit d'accepter un emploi qui lui déplaisoit par bien des endroits, il reçut des ordres réïtérés de partir sans aucun délai. Enfin par le moyen de Sancy, qui avoit encore alors beaucoup de crédit auprès du Roi, il fut déchargé de cette commission ; & l'on nomma en sa place Emery de Vic, & Soffroy de Calignon Chancelier de Navarre, tous deux Conseillers d'Etat. De Thou fut dans la suite nommé par le Roi, avec Gaspard de Schomberg, qui étoit lié avec lui d'une étroite amitié, pour traiter avec les Députés du duc de Mercœur.

S'étant d'abord rendus l'un & l'autre à Chenonceaux, & la Rochepot avec Mornay s'étant joint à eux, la premiére conférence se tint le 15. d'Octobre en presence de la Reine doüairiére. Schomberg parla avec beaucoup de force à la Ragotiére, que le duc de Mercœur avoit envoyé à ce congrès. Il lui dit, que depuis la réconciliation du Roi avec le Pape, & l'arrivée du Legat en France, il n'y avoit plus moyen de différer, ni d'alléguer aucun prétexte : Que le duc de Mercœur, qui s'étoit appuyé jusqu'alors sur des motifs de Religion pour faire la guerre au Roi, ne pouvoit se dispenser désormais de le reconnoître sous ce titre, puisque le Souverain Pontife lui donnoit celui de Roi très-Chrétien, & l'appelloit son très-cher fils : Que le Duc ayant depuis peu

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire.

HENRI IV. 1596.

publié à Nantes une ordonnance avec cette clause (jusqu'à ce qu'il y ait en France un Roi Catholique ,) le Légat avoit été fort irrité de cet acte , injurieux non seulement au Roi, mais au Pape , & à lui, qui le représentoit : Qu'il avoit même à ce sujet écrit au duc de Mercœur le 2. du mois d'Août.

La Ragotiére écouta froidement ce discours sans rien répondre. Il adressa ensuite la parole à la Reine ; car ce n'étoit qu'à cette Princesse qu'il faisoit ses propositions, comme si elle eût traité de sa propre autorité, & qu'elle n'eût pas agi en cette affaire par procuration & au nom du Roi , ainsi que les autres Députés. Il déclara donc à la Reine qu'il étoit prêt de conclure un traité. Le lendemain la Reine s'étant trouvée incommodée d'une fluxion à laquelle elle étoit sujette, la conférence se tint, en son absence & par son ordre, dans la maison de Schomberg , où se trouva Châteauneuf chancelier de cette Princesse. La Ragotiére y proposa plusieurs articles, dont les uns concernoient le parti des Ligueurs en général , & les autres regardoient le duc de Mercœur en particulier.

Propositions du duc de Mercœur.

Les Ministres du Roi répondirent sur tous les articles. La Ragotiére demanda 1°. Que le Roi approuvât la cause de la guerre qui lui avoit été faite, avec la même clause qui étoit exprimée dans l'Edit publié en faveur du duc de Mayenne. Cela fut accordé sans aucune difficulté. 2°. Qu'on fît la paix avec le roi d'Espagne , ou du moins une longue tréve. On répondit, que si Philippe vouloit traiter de la paix, le Roi étoit disposé à traiter avec lui. 3°. Que les Bénéfices de la Bretagne fussent conférés à des sujets dignes & capables, suivant les Saints Canons & les maximes des Peres de l'Eglise. Cet article fut accordé, à condition néanmoins qu'on ne l'inséreroit point dans l'Edit qui seroit publié en faveur du duc de Mercœur ; attendu que cet article étoit exactement observé par le Roi dans toutes les provinces de son Royaume. 4°. Que tous les priviléges & droits du S. Siége dans la province de Bretagne fussent confirmés ; & que les Bénéfices dont le Pape, ou ceux qui avoient pouvoir de lui , avoient disposé , demeurassent à ceux qui en étoient pourvus. On répondit que le Roi avoit déja fait ses conventions avec le Pape , & qu'il n'étoit pas nécessaire qu'un autre intervînt, pour cimenter l'accord fait entr'eux : que néanmoins on feroit

une liſte des Bénéfices conſiſtoriaux, & que Sa Majeſté n'ometttroit rien pour faire connoître à tout le monde, combien elle étoit diſpoſée à faire plaiſir au duc de Mercœur, lorſqu'il ſeroit rentré dans ſon devoir. Quant aux Benefices non-conſiſtoriaux, qui pouvoient donner lieu à pluſieurs procès; que Sa Majeſté nommeroit des juges tirés du Clergé & de la Magiſtrature, qui conjointement avec ceux que le Duc nommeroit, & avec les Evêques des lieux, termineroient ces ſortes de procès.

5°. La Ragotiére demanda que les charges & dignités, que le duc de Mercœur avoit créées pendant la guerre, de ſa propre autorité, ou celles qu'il avoit conférées à quelques perſonnes, par l'abſence de ceux qui s'étoient attachés au Roi, fuſſent conſervées aux gens de ſon parti qui en étoient actuellement revétus. Quoique cette demande fût injuſte, & très-préjudiciable au Roi & à ſes fidéles ſerviteurs, ſes Miniſtres néanmoins, pour faire voir qu'ils n'avoient en vûë que la paix, crurent pouvoir en cela donner quelque atteinte à l'autorité Royale, en faveur du bien public. Ainſi ils conſentirent que ceux à qui le duc de Mercœur avoit donné quelques charges vacantes par la mort ou par la défection de ceux de ſon parti, les retinſſent, ſans rien payer pour les nouvelles proviſions qu'ils ſeroient obligés de prendre du Roi. On excepta les charges qui avoient vacqué par la mort de ceux qui ſuivoient le parti des Royaliſtes, parce que S. M. en avoit déja diſpoſé. On fit néanmoins une exception en faveur de quelques-uns que le duc de Mercœur nomma. Mais à condition qu'à la mort de l'un ou de l'autre de ceux qui avoient été revétus de la même charge, ſoit par le Roi, ſoit par le Duc, on ne nommeroit perſonne pour le remplacer; de peur d'avilir les charges par la multiplication des Officiers, & de ſurcharger les finances du Roi, c'eſt-à-dire le peuple.

6°. Que les Gouverneurs des villes & des places, dont le Duc s'étoit rendu maître dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Maine, dans le Poitou, & dans la Normandie, joüiroient durant ſept ans des appointemens & des penſions, dont ils avoient joüi juſqu'alors; & que ſi dans l'eſpace de ces ſept années, quelqu'un d'eux venoit à mourir, le Duc auroit

HENRI IV. 1596.

droit de le remplacer par un autre qu'il nommeroit: Que si après ces sept années, ceux qu'il avoit pourvus vivoient encore, ils conserveroient leur charge pendant toute leur vie, avec leurs pensions & leurs appointemens. Cet article fut celui sur lequel le duc de Mercœur insista le plus, & sur lequel aussi les ministres du Roi formérent plus de difficultés, & prirent plus de précautions. Ils consentirent d'abord que dans les places, qui n'appartenoient qu'au Roi, cet article auroit lieu; à condition toutefois que ceux qui étoient revétus de ces charges, prendroient de nouvelles provisions de S. M. & lui prêteroient serment, & que si dans l'espace des sept années quelqu'un d'eux mouroit, le duc de Mercœur pourroit nommer en sa place trois personnes, dont le Roi choisiroit une. A l'égard des villes & places qui appartenoient en propriété à quelques Seigneurs particuliers, on contesta plus vivement: le Roi vouloit qu'elles fussent renduës à ceux à qui elles appartenoient; & prétendoit que son autorité, sa justice, & le repos de l'Etat y étoient également intéressés. Le Duc au contraire vouloit les retenir, à ce qu'il disoit, pour la sûreté de la Religion.

Les principales de ces places étoient dans la Bretagne, Belin au païs Nantois, Pontivy & Josselin, (ces trois places appartenoient à la maison de Rohan,) Château-Briand vers Rennes, place célébre appartenant au maréchal Henri de Monmorency; dans le Maine, Montejan appartenant au baron de Laval; dans l'Anjou, Craon & Rochefort, châteaux bien fortifiés appartenans à la maison de la Trimoüille: enfin dans le Poitou, la Ganache appartenant encore à la maison de Rohan. Comme ces places étoient les biens patrimoniaux des plus grands Seigneurs du Royaume, il y avoit apparence que ces Seigneurs eussent excité des troubles, si on ne les leur eût restituées. D'ailleurs ils étoient tous, pour la plûpart, parens ou alliés du Roi: car les partages ayant été faits depuis peu entre Claude de la Trimoüille chef de sa maison, & sa sœur Charlotte Catherine, mére de Henri de Condé, Craon étoit échu à ce Prince. Si le Roi fût mort sans enfans, les Rohans auroient hérité des grands biens situés dans la Guienne, & dépendans de la succession de la Navarre. A l'égard des autres places, elles étoient presque

toutes à des Seigneurs Catholiques. Car quoique Rochefort appartînt à la maiſon de la Trimoüille, Jean de Levi de Mirepoix la poſſedoit par engagement, & avoit conſenti, qu'en dedommageant les Seigneurs & les gouverneurs de cette ville, elle ſeroit raſée ; parce qu'elle ſervoit de retraite aux brigands qui infeſtoient la Province. Le Roi voulut donc que toutes ces places fuſſent renduës ; & pour éloigner toute crainte au ſujet de la Religion, il conſentit de mettre des Gouverneurs Catholiques dans tous les lieux qui ſeroient rendus aux Seigneurs Proteſtans. C'eſt ainſi que les miniſtres du Roi ſatisfirent le duc de Mercœur, ſur les demandes qui intéreſſoient ſon parti en général.

A l'égard de ce qui le concernoit en particulier, le Duc demandoit pour lui le gouvernement de la Bretagne, & le pouvoir d'exercer tous les droits d'Amiral. Quoique la plus grande partie de la Nobleſſe Françoiſe repreſentât au Roi, qu'il ne convenoit pas qu'un héritier de la maiſon de Penthiévre fût Gouverneur de cette province, S. M. voulut bien néanmoins en accorder le gouvernement au Duc ; & par rapport à l'Amirauté, il décida que l'Edit donné ſous Henri III. auroit lieu : cet Edit renfermoit une eſpéce de tranſaction entre le duc de Mercœur & le duc Anne de Joyeuſe Amiral de France.

Le Roi avoit ôté à Saint-Luc la Lieutenance générale de Bretagne : pour le dédommager il l'avoit fait Grand-Maître de l'artillerie, par la démiſſion de Philibert de Guiche, & il avoit nommé en ſa place le maréchal Charle de Coſſé de Briſſac. Le duc de Mercœur qui le haïſſoit, & qui ſe défioit de lui pour pluſieurs raiſons, ſouhaitoit ardemment qu'on lui ôtât cette charge, & qu'on mît en ſa place un autre qu'il nommeroit lui-même au Roi ; ou ſi S. M. ne le vouloit pas ; il demandoit que cette charge fût partagée, & qu'on aſſociât Briſſac à une perſonne qu'il indiqueroit pareillement à S. M. Cet article lui fut encore refuſé. De plus il demandoit qu'on lui donnât le port & la ville de Conkerneau au païs de Vannes, qui étoit un des meilleurs ports de tous ceux, dont la garde étoit particuliérement confiée au Maréchal. Cela lui fut pareillement refuſé.

Enfin ayant demandé qu'on lui donnât la ſomme de quatre

HENRI IV. 1596.

cens mille écus d'or, pour le rembourſement des frais de la guerre, & l'acquit de ſes dettes, avec une penſion de cinquante mille écus; le Roi lui accorda la ſomme de deux cens cinquante-ſix mille écus, & une penſion de vingt-trois mille.

Par rapport aux droits & prétentions de la maiſon de Penthievre, qu'il prétendoit renouveller, il demandoit en compenſation la ſomme de deux cens mille écus; & en cas que S. M. ne fût pas en état de lui payer actuellement cette ſomme, il demandoit qu'on lui donnât par engagement le comté de Nantes, dans le deſſein d'avoir en ſa poſſeſſion la ville la plus opulente & la plus conſiderable de toute la province, non ſeulement comme Gouverneur, mais à titre de Comte, & afin de pouvoir par là tranſmettre un jour à ſa poſtérité un droit ſur toute la Bretagne. Les miniſtres du Roi firent voir qu'on avoit déja pluſieurs fois tranſigé au ſujet de ce différend, & en dernier lieu avec Jean de Broſſe duc d'Eſtampes, qui trente-huit ans auparavant avoit donné lieu à la diſcuſſion de ces droits : Qu'ainſi la loi & la preſcription anéantiſſoient également toutes ſes prétentions à ce ſujet. Le Roi néanmoins, pour faire plaiſir à Marie de Luxembourg femme du duc de Mercœur, en qui tous les droits de la maiſon de Penthievre étoient réünis, & ayant dès-lors en vûë de marier Ceſar de Vendôme ſon fils naturel, avec la fille unique de la Ducheſſe, voulut bien lui accorder la ſomme de ſoixante-ſix mille écus d'or.

On parla beaucoup dans ce congrès, de faire ſortir les Eſpagnols de la province de Bretagne : Voici ce que les miniſtres du Roi arrêtérent, de concert avec la Ragotiére : Qu'après que le duc de Mercœur auroit donné ſa parole au Roi, il propoſeroit aux Eſpagnols au nom de S. M. une tréve de quatre mois : Que pendant ce tems-là ils ſe retireroient dans le port de Blavet (1), & qu'ils s'abſtiendroient de toute hoſtilité, ſoit à l'égard de la France, ſoit à l'égard des alliés du Roi; ce qui fut ajoûté en faveur de la reine d'Angleterre : Qu'ils diſcontinueroient les fortifications qu'ils avoient commencées, & qu'ils ne recevroient aucun nouveau renfort : Que pendant ce tems-là le duc de Mercœur donneroit avis au roi Philippe de la tréve concluë, pendant laquelle ce

(1) Aujourd'hui appellé le Port Louis.

Monarque ſeroit obligé de rappeller ſes troupes : Que la Province leur payeroit une certaine ſomme dans l'année, & qu'on donneroit par rapport au payement toutes les ſûretés néceſſaires : Que ſi les Eſpagnols refuſoient ces conditions, le Duc leur déclareroit qu'il étoit engagé par un traité à expoſer ſa vie & ſes biens, pour les contraindre à ſortir de la Bretagne : Qu'il promettroit au Roi d'exécuter religieuſement cet article : Qu'après le départ des Eſpagnols, le Duc, avec la permiſſion du Roi, choiſiroit à ſon gré un homme de condition, pour lui donner le gouvernement de Blavet.

Ces articles furent mis par écrit, & l'affaire parut alors tellement avancée, qu'il ſembloit n'y avoir plus déſormais moyen de reculer. La Ragotiére en prenant congé de la Reine doüairiére, lui avoit promis poſitivement, qu'il lui apporteroit la réponſe du Duc ſon frére, avant le 18. du mois de Novembre. Mais à peine fut-il parti, qu'il écrivit à Schomberg, que le duc de Mercœur, avant d'accepter les conditions qu'on lui propoſoit, avoit été obligé de convoquer une aſſemblée des principaux de ſon parti à Château-Briand : » Il m'eſt donc impoſſible, ajoûta-t-il, de tenir ma » parole, & de me rendre à Chenonceaux, avant le dernier » jour du mois de Novembre.

Quoique le duc de Mercœur comprît, qu'il auroit été contre ſon honneur & contre l'intérêt de ſon parti, de ne pas conclure la paix, il cherchoit néanmoins à l'éloigner ; & c'eſt pour cela qu'il avoit convoqué une aſſemblée, pour raſſurer ſes partiſans, & imputer aux miniſtres du Roi la continuation de la guerre. Voici l'artifice dont il uſa. Dans le tems qu'un grand nombre de Députés de part & d'autre s'aſſembloient à Ancenis, il fit dire par Valet à Dupleſſis-Mornay, qu'il ne trouvoit pas bon que l'affaire dont il s'agiſſoit, fût diſcutée par une ſi grande quantité de perſonnes, qui ne pourroient s'accorder ; & qu'on ne pourroit rien terminer, ſi l'on ne reduiſoit le nombre des Députés. Les conférences ayant été alors rompuës, furent dans la ſuite repriſes à Chenonceaux, où le Roi, informé par Dupleſſis-Mornay des intentions du Duc, envoya un plus petit nombre de Députés, parmi leſquels il n'y avoit aucun Breton, ſoit de Robe, ſoit d'Epée.

HENRI IV. 1596.

Dans la vûë de faire naître de nouvelles difficultés, le Duc écrivit de Château-Briand le 24. de Novembre au Parlement de Bretagne, dont le siége est à Rennes. Il disoit dans sa lettre, que ne songeant qu'à assûrer la Religion & la tranquillité de la Province, il étoit arrivé plusieurs choses dans les conférences, qui le portoient à se défier de la réüssite de ses desseins: Qu'ayant voulu traiter de l'article de la Religion, au nom de la Bretagne, les ministres du Roi ne l'avoient point voulu écouter: Qu'il les prioit donc très-instamment de se joindre à lui, pour mettre la Religion à couvert dans la Province; que c'étoit le seul motif qui lui avoit fait prendre les armes, & le seul moyen d'établir la paix parmi eux. Pour se justifier ensuite de ce que la négociation traînoit en longueur, il disoit, que si l'on précipitoit la conclusion de la paix, il prévoyoit que les Espagnols lui feroient beaucoup de peine: Qu'il croyoit donc qu'il étoit à propos de convenir d'abord avec eux, de peur qu'après avoir fait la paix avec Henri, on n'eût une guerre plus fâcheuse encore à essuyer de leur part. Enfin il témoignoit qu'il étoit fâché, que Henri n'eût députe pour les conférences de la paix aucun Breton; & qu'on eût chargé de cette affaire des personnes qui n'étant point de la Province, étoient peu touchées de ses malheurs.

Le Duc ayant cru avoir jetté par là des semences de division entre le Parlement & les députés du Roi, & avoir trouvé un nouveau prétexte de différer la condition du traité, fit partir la Ragotiére pour Chenonceaux, le dernier jour de Novembre, avec ordre de faire encore instance au sujet de Conkerneau, du comté de Nantes, & du partage de la Lieutenance générale de Bretagne avec le maréchal de Brissac: articles qui avoient été absolument rejettés par les ministres du Roi. La Ragotiére étant arrivé au congrès, déclara, au sujet de Tifauge, que le duc de Mercœur ne lui avoit donné aucune instruction par rapport à cette place; il étoit néanmoins convenu avec Malicorne, dans la derniére assemblée, que Champigni céderoit cette ville; que le Duc n'y mettroit pour toute garnison que dix de ses gardes; qu'il n'y feroit aucunes nouvelles fortifications, de peur que cette place ne servît à incommoder le païs par les courses de la garnison.

La

La Ragotiére n'ayant rien autre chose à dire, fit esperer que le 16. de Décembre, il iroit trouver à Tours Schomberg & de Thou, avec des pouvoirs plus amples, & accompagné de quelques autres Députés; que de là ils se rendroient tous à Bourges, où la Reine doüairiére devoit se rendre, après avoir quitté Chenonceaux, dont l'air étoit contraire à sa santé. Mais Schomberg, voyant que toute cette négociation n'étoit qu'un jeu de la part du duc de Mercœur, & ayant un ordre secret de faire les préparatifs de guerre, en cas que le Duc ne voulût pas conclure le traité, prit la résolution d'exécuter cet ordre conditionnel qu'il avoit, & envoya des lettres de la part du Roi aux Gouverneurs des provinces voisines, pour leur enjoindre de se trouver un certain jour à Angers.

Ceux qui s'y rendirent, furent Charle de Lorraine duc d'Elbœuf, gouverneur de Poitiers; Gille de Souvré, gouverneur de la Touraine; Urbain de Laval Bois-Dauphin; & Philippe du Plessis-Mornay, l'un & l'autre députés par Malicorne gouverneur de Poitou, & par le maréchal de Brissac, qui s'excusérent de venir à Angers. Le président de Marigni s'y rendit de la part du Parlement de Bretagne, avec René de Marec de Monbarot gouverneur de Rennes. Rochepot gouverneur d'Anjou se trouva aussi à cette assemblée, qui se tint chez le duc d'Elbœuf près S. Aubin. On y parla des moyens de faire la guerre, des sommes d'argent que pourroient fournir les provinces voisines, d'un nouvel impôt à mettre sur l'entrée des vins dans la Bretagne, de la levée de quelques nouveaux régimens, & de la paye de ces troupes. Lorsqu'on eut pris en apparence sur tout cela des résolutions & des mesures, Schomberg & de Thou s'en retournérent à Tours, pour y attendre la Ragotiére & les autres députés du duc de Mercœur.

La Ragotiére s'excusa encore, & manda que le Duc étoit si accablé d'affaires, & que la chose dont il s'agissoit étoit si importante, qu'il lui étoit impossible de donner si tôt sa réponse aux articles; que d'ailleurs, comme la tréve étoit sur le point d'expirer, il falloit expédier des passeports aux Députés qu'il envoyeroit au premier jour. Quelque tems après, la ville de Château-Briand ayant été prise par l'ordre du

HENRI IV. 1596.

Connétable de Monmorenci, à ce que l'on croit, & à l'insçû des députés du Roi, la treve fut entiérement rompuë dans la Bretagne; mais les hostilités, qui s'y commirent de part & d'autre, regardent l'annee suivante.

Assemblée des Notables à Roüen.

Cependant le Roi voyant la paix établie dans la plus grande partie de son Royaume, convoqua une assemblee des Princes, des Seigneurs, & des Députés des principales Provinces, afin de délibérer sur l'état présent des affaires, & d'y mettre un certain ordre, autant que les conjonctures le permettoient. La peste faisoit alors beaucoup de ravage à Paris. Quoiqu'il fût contre l'usage que les Etats se tinssent hors du ressort du premier Parlement du Royaume, le Roi jugea néanmoins à propos de les tenir à Roüen. Il s'y rendit le 20. d'Octobre, & fit son entrée dans la ville avec beaucoup d'appareil & de pompe. Le 4. de Novembre l'ouverture de l'assemblée se fit dans la maison Abbatiale de S. Oüen. Le Roi étoit assis sur son trône dans la grande Salle: au-dessous de lui à sa gauche, étoient Henri de Bourbon de Monpensier, Gouverneur de Normandie; Henri de Savoye duc de Nemours; le connétable Henri de Monmorenci; Jean Louis de Nogaret duc d'Espernon; Albert de Gondi duc de Rets; Jacque Goïon sire de Matignon maréchal de France, & gouverneur de Guienne pour le prince de Condé. Derriére eux étoient les quatre Sécrétaires d'Etat, & vis-à-vis, le cardinal Legat, Alexandre de Medicis; les cardinaux Pierre de Gondi, & Anne d'Escars de Givri, avec un grand nombre d'Evêques. Au-dessous d'eux étoient placés Achille de Harlai & Pierre Seguier, présidens du Parlement de Paris; Guillaume Daffis président du Parlement de Bourdeaux; & Pierre du Faur de Saint-Jory Président de celui de Toulouse; & ensuite les députés des Chambres des Comptes & des Cours des Aides; quelques Trésoriers de France, quelques Lieutenans généraux de Bailliages, & les Notables des Villes.

Le Roi parla en peu de mots. Il dit qu'il ne les avoit point assemblés, pour leur parler en orateur éloquent, mais en libérateur & en restaurateur de la patrie, qualités plus convenables à un Prince: Que ses Prédécesseurs avoient souvent assemblé les Etats, pour les engager à donner leur

approbation à ce qu'ils avoient résolu, &pour faire exécuter leurs volontés : Que pour lui il avoit jugé à propos de les assembler, pour suivre leurs conseils ; pour rétablir l'ordre dans les affaires, conformément aux avis des trois Ordres du Royaume ; & pour chercher les moyens de fournir aux frais de la guerre, sans fouler le peuple : Qu'il n'étoit pas ordinaire que des Princes d'un âge mûr, après avoir triomphé de leurs ennemis, voulussent dépendre des opinions de leurs sujets, & se laisser en quelque sorte conduire par eux : Que néanmoins il soûmettoit volontiers ses lumiéres aux leurs : Qu'ainsi il les conjuroit tous en général & en particulier, d'avoir égard à la fidélité qu'ils lui devoient, à l'amour de la patrie, & à la gloire du nom François ; & de donner tous leurs soins & toutes leurs attentions, pour décider de concert, sur les moyens convenables de lever des subsides, qui sans être trop onéreux aux peuples, aïdassent à soûtenir l'Etat, qu'il avoit eu le bonheur de préserver des plus grans périls. Il les pria enfin de se persuader, qu'il s'agissoit également de leur salut & du sien, qui seroient toûjours inséparables.

Alors Philippe Hurault de Chiverni Chancelier, ayant eu ordre de parler, pour expliquer plus au long les intentions de S. M. exposa dans un discours fort étendu les malheurs des siécles passés, & à quelles extrémités la France avoit été plus d'une fois réduite, par les guerres civiles qui l'avoient déchirée. Il ajoûta que le Royaume n'étoit pas encore tranquille, & qu'on alloit peut-être avoir une guerre plus cruelle qu'auparavant, contre un ennemi (1), qui joignant la haine à cette ambition démesurée, que l'on connoissoit, paroissoit devoir être irréconciliable. Mais que S. M. ne doutoit point que les trois Ordres du Royaume, à l'exemple de leurs fidéles & courageux ancêtres, ne fissent des efforts proportionnés à la grandeur du péril. Il leur mit ensuite devant les yeux le courage du Roi : » S. M. dit-il, ayant affronté une infinité de dangers pour le salut de l'Etat, & ne » s'étant jamais ménagée par rapport à ce grand objet, il » est bien juste que ses sujets offrent leurs biens & leurs vies » pour la même cause. «

Le lendemain on forma trois classes des Députés, pour

(1) Philippe II.

HENRI IV. 1596.

délibérer chacune en particulier, & faire ensuite part de leurs délibérations à l'assemblée générale. Après un mûr examen, ils dressérent ce cahier de leurs demandes, qui fut souscrit au commencement de l'année suivante par le duc de Monpensier, le cardinal de Gondi, le duc de Rets, & le maréchal de Matignon. Ce cahier contenoit plusieurs justes demandes: voici celles qui concernoient le Clergé.

Demandes de l'Assemblée.

Que les Archevêques & Evêques fussent promûs par la voye des élections, conformément aux Canons & aux Saints Decrets: Que s'il ne plaisoit pas à S. M. pour le present de rétablir les élections, elle voulût bien au moins, dans les nominations qu'elle feroit, observer l'ordonnance des Etats de Blois, tenus 20. ans auparavant: Qu'outre ce qui avoit été réglé alors, on fît des informations sur la religion, la vie, les mœurs, & la capacité des sujets que S. M. voudroit élever à l'Episcopat: Que l'Evêque le plus ancien de la Province, & y résidant, feroit les informations par rapport à celui qu'on destineroit pour le siége Archiepiscopal, & que l'Archevêque, résidant pareillement dans son Diocése, les feroit par rapport à l'Evêque qu'il s'agiroit de nommer: Que l'Evêque ou Archevêque prendroit à cet effet l'avis de trois chanoines de l'Eglise dont le siége seroit vacant, & qu'ils seroient choisis par le Chapitre: Qu'ensuite le grand Aumônier feroit au Roi le rapport de ces informations, afin que S.M.pût mieux connoître les caractéres & les qualités des sujets qu'elle voudroit nommer, & qu'on feroit mention de ces informations dans les lettres que le Roi écriroit au Pape: Qu'afin d'empêcher les fraudes qui pourroient se glisser dans les informations envoyées à Rome, elles fussent toûjours conformes à celles des Archevêques & Evêques, & que si elles étoient différentes, il fût permis aux Chapitres des Eglises Cathédrales, de s'opposer à l'exécution des Bulles du Pape, & d'en appeller comme d'abus, suivant la forme reçûë dans le Royaume; & qu'après avoir interjetté leur appel, ils ne pussent être contraints d'admettre à la prise de possession ces Prélats pourvûs illicitement, jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée: Qu'on suivroit la même régle par rapport aux Abbayes, & que ce seroit à l'Evêque diocésain de faire les informations: Que pour remettre l'ordre & la

discipline dans les Monaſtéres de filles, où elle étoit entiérement éteinte, au grand ſcandale des ames, & à la honte de l'Egliſe, on rétablît les élections, puiſque les couvents de Religieuſes avoient été nommément exceptés dans le Concordat entre François I. & Leon X.

Que pour reformer les abus & corriger les déréglemens du Clergé, les Metropolitains fuſſent avertis de tenir dans l'année des Conciles provinciaux, & de les tenir dans la ſuite de trois en trois ans : Qu'on fît de rigoureuſes recherches contre les confidentiaires : Que le Roi par un Edit fît publier, & obſerver dans tout ſon Royaume, la Bulle de Sixte V. contre les ſimoniaques & les confidentiaires : Que pour empêcher la profanation des lieux ſaints, S. M. défendît à ſes troupes de ſe loger dans les Temples, dans les Chapelles, & dans les Sacriſties des Egliſes, ni d'y mettre leurs chevaux ; en décernant des peines ſeveres contre les Colonels & Capitaines qui toléreroient ces profanations, quand même ils ſeroient abſens, & en les traitant comme des infracteurs des Edits du Roi.

En faveur de la Nobleſſe, qui eſt comme la principale colomne de l'Etat, & qui dans ces derniéres guerres avoit preſque ſeule ſoûtenu le Royaume ſur le penchant de ſa ruïne, on demanda que dans le concours des ſujets qu'il s'agiroit d'élever aux dignités Eccléſiaſtiques, les Nobles fuſſent préférés aux autres : Que les lettres de Nobleſſe ne fuſſent accordées qu'à ceux qui s'en ſeroient rendus dignes par des ſervices importans rendus à l'Etat, & ſur-tout par de grandes actions à la guerre : Que les Gentilshommes domiciliés des villes y conſerveroient les anciens droits & priviléges de la Nobleſſe, & ſeroient exempts des fonctions de gardes & de ſentinelles, & d'autres pareilles corvées : Que le Roi auroit dans ſa maiſon le plus grand nombre de Pages qu'il pourroit, & qu'il leur feroit donner une éducation convenable à des Gentilshommes, & capable de les former dans l'exercice des armes.

Qu'on obſerveroit exactement les Edits concernant les Sénéchaux & Baillis des provinces, qui ne doivent être tirés que de la Nobleſſe ; & que les ſentences des Lieutenans civils & criminels, qui rendent la juſtice ſous eux, ſeroient

HENRI IV. 1596.

prononcées en leur nom : Que les Lieutenans généraux, Procureurs & Avocats du Roi, ne prendroient pas la liberté d'ouvrir les lettres de S. M. lorsque les Sénéchaux ou Baillis seroient sur les lieux, sans leur en avoir parlé auparavant : Que les Roturiers & les hommes de basse naissance, & ceux même qui avoient acheté des lettres de Noblesse, ne pourroient porter le nom des places, châteaux, & Seigneuries qu'ils auroient acquis ; & qu'ils ne pourroient, en quittant leur propre nom, s'enter sur des familles Nobles, dont ils auroient acheté les terres.

Que les anciens réglemens, touchant les levées des soldats dans le Royaume, seroient observés, & que ceux qui auroient atteint l'âge de soixante ans, & ceux qui auroient servi l'espace de vingt ans dans les compagnies de cavalerie du Roi, ou qui auroient eu quelques emplois à la guerre, seroient exempts de la milice : Que dès que les Magistrats, Présidens, Conseillers, & Lieutenans généraux de Baillage, auroient été réduits à l'ancien nombre, comme il avoit été ordonné par les Etats de Blois, leurs charges ne seroient plus venales : Et que si parmi les Nobles il se trouvoit des personnes capables de les remplir, ils seroient préférés aux autres : Que les compagnies ordinaires de cavalerie, dont le Roi est le chef, ne seroient composées que de Gentilshommes.

Que pour rappeller la frugalité & la modestie de nos ancêtres, & diminuer les dépenses que le luxe & l'émulation de la Noblesse faisoient croître de jour en jour, on renouvelleroit les anciennes loix somptuaires : Que l'usage de l'or & de l'argent sur les habits, les pierreries, les perles, & les autres choses que le luxe rend prétieuses, & dont on se pare à grands frais, seroient absolument défenduës : Que l'on observeroit avec exactitude l'ordonnance faite à S. Germain l'an 1587. touchant ce que doivent payer les voyageurs dans toute la France, pour la dépense dans les hôtelleries, & que les juges des lieux y tiendroient la main, faisant toutes les années une juste estimation du prix des denrées : Que l'on fixeroit l'honoraire des Avocats, & le salaire des Procureurs dans les Cours souveraines.

Que le différend entre la Noblesse & le tiers-Etat du Dauphiné, au sujet des priviléges & immunités, (différend qui

avoit été jugé provisionellement plusieurs années auparavant par le roi Henri II.) seroit enfin terminé par un arrêt définitif du Conseil d'Etat, ou par tel autre Tribunal que le Roi jugeroit à propos de choisir ; parce que cette contestation faisoit naître des inimitiés & des discussions funestes à la Province & à tout le Royaume, étant cause que plusieurs habitans du Dauphiné se retiroient dans les Etats du duc de Savoye.

Le Roi fut en même tems supplié de vouloir bien, pour le soulagement du peuple, examiner l'état de ses finances. Lorsque l'on eut supputé les revenus d'un Royaume épuisé par de si longues guerres, on trouva qu'ils montoient à neuf millions huit cens mille écus d'or, dont cinq millions étoient employés pour l'entretien de la maison du Roi, pour les frais de la guerre, & pour les autres dépenses ausquelles le Roi étoit obligé. Le reste étoit destiné à payer les gages des Officiers de judicature, & des autres Officiers du Roi dans toute l'étenduë du Royaume, les rentes considérables constituées sur les Aides, & plusieurs autres dettes de l'Etat.

On proposa ensuite des regles & des moyens qu'on crut efficaces, pour empêcher que les finances du Roi ne fussent pillées, comme elles avoient coûtume de l'être. On ordonna que pendant l'espace de deux années, les procès commencés au sujet des rentes sur les Aides, entre les vendeurs & acquereurs, ou entre les cohéritiers, fussent sursis ; en sorte néanmoins que les droits, contracts & hypothéques n'en souffrissent aucun préjudice, & qu'on donnât sur cela un Edit qui seroit enregistré dans toutes les Cours souveraines : Que le Roi ne payât aucunes pensions, ni aucunes sommes extraordinaires, jusqu'à ce que les dettes & toutes les charges de l'Etat, qui seroient déduites dans un édit au commencement de l'année, fussent entiérement acquittées : Que les juges Royaux ne pussent s'attacher au service des Princes, des Seigneurs particuliers, des Gouverneurs de Provinces, ou des Communautés, ni recevoir d'eux aucun honoraire ; & en cas de contravention, qu'ils fussent privés de leurs charges, comme s'en étant rendus indignes.

Que l'Edit de 1577. au sujet de la Monnoye fût observé ; & parce qu'un grand nombre de mauvaises piéces de

HENRI IV. 1596.

monnoye, telles que les sols, avoient cours dans le public, ayant été frappées de l'autorité particuliére des Gouverneurs, (ce qui faisoit beaucoup de tort au peuple,) on demanda qu'il fût enjoint aux directeurs des Monnoyes, de ne plus frapper de pareilles piéces. On demanda encore que les étoffes d'or & de soye de la fabrique des étrangers, ne pussent entrer dans le Royaume: Que les ouvriers étrangers fussent invités à venir s'établir en France; & qu'on leur accordât au bout de trois ans les mêmes priviléges dont joüissoient les ouvriers regnicoles: Que les impositions faites quelques années auparavant pour les chemins & les levées, (impositions que les guerres avoient empêché d'exiger,) seroient encore sursises, de peur de mettre obstacle au cours des payemens ordinaires.

Que pour le soulagement des peuples du Languedoc, les Etats de cette Province ne s'assembleroient que de trois en trois ans: Qu'il y eût des Commissaires nommés au sujet des édits enregistrés dans les Cours depuis vingt ans, en faveur des Suisses; parce qu'il étoit constant que la plus grande partie des sommes destinées pour le payement des troupes auxiliaires, si utiles au Royaume, avoit été détourné par les courtisans.

Que les Gouverneurs de provinces, de places, & de châteaux, fussent réduits à un certain nombre, & qu'il ne leur fût plus désormais permis de fortifier aucun lieu sans un ordre exprés de S. M. Que l'on indiquât une assemblée dans trois ans, où l'on commettroit des hommes d'une probité reconnuë, pour rechercher ceux qui auroient contrevenu à ces articles; & que dès que les affaires de S. M. le pourroient permettre, on convoquât les Etats Généraux. On fit encore plusieurs autres propositions au sujet des Tailles personnelles, que les roturiers payoient dans plusieurs Provinces du Royaume, & des Tailles réelles qui étoient imposées sur les terres, & que l'on percevoit dans d'autres Provinces. On parla de restreindre la multitude énorme des juges & des autres Officiers du Roi, & de réduire leurs gages. On parla aussi des charges des Trésoriers de France & de leurs devoirs; des domaines du Roi, aliénés pour la plûpart par des contracts frauduleux; des subsides ordinaires, dont la cour des

Aides connoît ; enfin des salines de Guienne & de Languedoc, qui rapportent tous les ans au Roi des sommes très-considerables.

Dans cette assemblée, il fut question, entre le Chancelier & les députés des Cours souveraines, du conflit de jurisdiction ; & on convint que dans toutes les affaires dont la connoissance appartiendroit aux Baillis, ou à ses Lieutenans, l'appel qui en seroit interjetté, seroit dévolu aux Cours souveraines, à l'exclusion du Conseil privé du Roi. On parla aussi de plusieurs édits & déclarations du Roi enregistrés dans les Cours ; mais ni ces derniers articles, ni plusieurs autres aussi salutaires, dressés dans cette assemblée, n'eurent aucune exécution.

Rien n'est plus onereux au peuple, & ne trouble plus le repos des familles, que ces combats des Tribunaux, & ce pouvoir attribué aux Maîtres des Requêtes, & aux Conseillers d'Etat, dont le nombre s'est si extraordinairement accru depuis trente ans ; pouvoir, qui donne atteinte aux arrêts des Cours souveraines, & rend leurs jugemens incertains, au préjudice de la sûreté publique. Il n'y a personne qui ne voye cet abus, & qui n'en gémisse : cependant toutes les plaintes faites à ce sujet, (plaintes fréquentes,) n'ont aucun effet, & sont toûjours éludées, par ceux même qui connoissent le mieux combien elles sont justes.

Cérémonies du Bâtême d'une fille naturelle du Roi.

Tandis que le Roi étoit à Roüen, on fit la cérémonie du bâtême d'une fille que le Roi avoit euë de Gabrielle d'Etrées. Le duc de Monpensier & les autres Seigneurs, avec toute leur suite, assistérent à cette cérémonie au milieu d'une foule de peuple, qui remplissoit les ruës. Tous les ambassadeurs des Princes étrangers, qui étoient alors à la suite de la Cour, furent invités de s'y trouver. Les personnes sensées blâmérent cette pompe éclatante pour une fille bâtarde, & dirent qu'au moins la cérémonie n'eût pas dû se faire en présence du Legat & des députés des Provinces.

Procès de Charlotte de la Trimoüille accusée d'avoir empoisonné le P. de Condé son mari.

Ce fut aussi en ce tems-là que Charlotte Catherine de la Trimoüille, veuve du Prince Henri de Condé mort à Saint-Jean d'Angeli en Saintonge, en 1588. le 4. de Mars, & mére de Henri II. prince de Condé, né après la mort de son pére, (le Roi l'avoit fait venir à la Cour l'année précédente,)

HENRI IV. 1596.

abjura la Religion nouvelle à Roüen, & embrassa la Religion Romaine. Le Legat du Pape fit la cérémonie de la réconciliation, quoique le cardinal de Gondi, comme évêque de Paris, prétendît que c'étoit à lui de la faire. Après la cérémonie, le Legat donna à la Princesse un repas magnifique, auquel les Princes & les Seigneurs de la Cour furent invités.

Cette Princesse n'avoit jugé à propos de changer de Religion que longtems après son arrivée à la Cour; parce qu'après la mort de son mari, ayant été accusée d'en avoir été l'auteur, ayant été même condamnée par des juges incompetens, elle vouloit, avant de faire profession de la Religion Catholique, (ce qu'elle avoit résolu depuis longtems,) être déchargée de cette accusation & déclarée innocente, par un arrêt du Parlement de Paris, auquel le Roi avoit renvoyé cette affaire: Elle craignoit avec raison qu'on ne la soupçonnât d'avoir plûtôt cherché à se rendre, par ce changement, ses juges favorables, que d'avoir fait cette démarche par la persuasion où elle étoit, que son abjuration étoit utile & même nécessaire à son salut.

Il y avoit huit ans qu'étant détenuë prisonniére en Saintonge, par l'ordre des commissaires nommés par les Protestans pour juger de cette affaire, elle avoit interjetté appel au Parlement de Paris, qui par un arrêt du 6. de Mai 1588. s'attribua à lui seul la connoissance de cette cause; défendit aux juges de Saintonge, & à tous autres, d'en connoître; ordonna que toutes les piéces & procédures contre la Princesse, seroient déposées au Greffe de la Cour, & que cet arrêt seroit signifié aux juges. L'arrêt fut publié par des Huissiers royaux, à Niort & à Saintes, villes voisines de S. Jean d'Angeli, & dans lesquelles il y avoit alors une garnison pour le Roi. Comme il y auroit eu du danger de faire la même chose à S. Jean d'Angeli, on se contenta d'afficher l'arrêt aux portes de la ville.

Le neuviéme d'Août de la même année, il intervint un autre arrêt du Parlement, pour ordonner qu'une copie de la requête présentée par la Princesse, seroit délivrée à François de Conti, & à Charle de Soissons, fréres du feu prince de Condé; & il leur fut fait défense de poursuivre cette affaire devant tout autre Tribunal, que le Parlement de Paris.

Comme les juges de Saintonge firent peu de cas du premier arrêt, & que loin d'y obéïr, ils continuérent d'instruire l'affaire, & rendirent même une sentence, le Parlement les décréta de prise de corps, ordonnant que leurs biens seroient saisis & mis en sequestre, jusqu'à ce qu'ils se fussent présentés à la Cour, pour rendre compte de leur conduite. Il fut ordonné aussi que ce dernier arrêt seroit affiché comme le premier.

Cependant les juges de Saintonge accordérent un sursis de la sentence, par laquelle ils avoient ordonné que la Princesse subiroit un interrogatoire; & ils ordonnérent que la sentence ne seroit exécutée qu'après ses couches. La Princesse ayant mis au monde un fils, les juges se repentirent de leur procédure, & de leur jugement; & l'action demeura suspenduë. Mais l'année suivante le cardinal Charle de Vendôme, autre frére du feu prince de Condé, présenta à Tours une requête au Roi, pour demander que S. M. évoquât à sa personne l'affaire de l'empoisonnement dont la Princesse étoit accusée: Qu'elle interdît à tous autres juges la connoissance de cette cause: Qu'elle nommât des commissaires pour faire l'enquête, ordonnant que toutes les procédures faites jusqu'alors, & toutes les piéces du procès, lui seroient envoyées; & qu'elle nommât des juges pour terminer enfin cette affaire.

Le Roi, conformément à la requête, donna le 12. de Mai un arrêt, sur le rapport de Jacque Auguste de Thou. On cessa ensuite de parler de ce procès, jusqu'à ce que longtems après, les fréres & les cousins de la Princesse présentérent au Roi une requête. Le Roi qui étoit alors à Dijon, c'est-à-dire, en 1595. renvoya toute cette affaire au Parlement de Paris. On fit donc venir de S. Jean d'Angeli toute la procédure avec la sentence des juges; & l'on fit assigner les princes de Conti & de Soissons. Ces Princes n'ayant point comparu, le Parlement, sur les conclusions du Procureur général, déclara toutes les procédures faites contre la princesse de Condé, par les juges de Saintonge, nulles & de nul effet, comme contraires à l'autorité du Roi & du Parlement; avec défense à toutes personnes de quelque rang & de quelque qualité qu'elles fussent, de pouvoir jamais s'en prévaloir, ni en faire

HENRI IV. 1596.

usage. Il fut ordonné de plus le 26. d'Avril, qu'avant de procéder à absoudre la Princesse, conformément à sa demande, le prince de Conti & le comte de Soissons seroient encore assignés, pour produire leurs moyens contre elle.

Les Princes n'ayant point comparu, & ayant décliné la jurisdiction du Parlement, & fait demander par leurs Procureurs, que le Roi en personne & les Pairs de France jugeassent cette affaire, la Princesse demanda sur ces entrefaites, que toutes les procédures que le Parlement avoit cassées, & tous les actes qu'il avoit déclaré nuls, fussent supprimés & éteints, de peur que ces actes, qui ne fournissoient aucunes preuves, ne donnassent dans la suite lieu à la calomnie. Le Parlement ordonna donc le 28. de May, que toutes les procédures faites contre la Princesse à S. Jean d'Angeli & ailleurs, seroient supprimées; & le même jour elles furent jettées au feu par le Greffier criminel, en présence d'Achille de Harlai premier Président, & d'Edouard de Molé rapporteur de l'affaire.

Charlotte de la Trimoüille est déclarée innocente par arrêt du Parlement de Paris.

Le prince de Conti & le comte de Soissons en furent extrémement piqués. Ils ne comparurent point; mais ils écrivirent à chacun des juges en particulier, pour leur faire sçavoir qu'ils vouloient que leurs Procureurs protestassent en leur nom. Leurs Procureurs ayant été entendus, & le tout ayant été communiqué au Procureur général du Roi, la Cour déclara enfin le 24. de Juillet, Charlotte Catherine de la Trimoüille, veuve du prince de Condé, innocente du crime dont elle étoit accusée.

Les Princes ses beaux-fréres prétendirent, que l'affaire avoit été jugée avec trop de précipitation, & chargérent leurs Procureurs de mettre leur protestation au Greffe, & d'en demander acte au Greffier: celui-ci l'ayant refusé, & leur ayant dit de voir à ce sujet le premier Président de Harlai, ils allérent trouver ce Magistrat. Harlai leur répondit avec beaucoup de sagesse, & leur dit, que dans cette affaire, tout s'étoit passé selon les régles: Qu'il étoit contraire à l'usage, de recevoir des protestations contre les arrêts des Cours souveraines: Que personne n'étoit plus intéressé que les Princes du sang, à maintenir l'autorité des jugemens de ces Tribunaux: Qu'après avoir été plusieurs fois sommés de

comparoître, ils avoient toûjours refusé de le faire : Que le Parlement avoit donc ordonné, que sans avoir égard à leur déclinatoire, on continuât d'instruire le procès ; ce qui leur avoit été signifié : Qu'en conséquence des premiers arrêts, on avoit rendu le dernier, par lequel la Princesse de Condé avoit été entiérement déchargée : Que ses parties n'avoient administré contre elle aucunes preuves ; & que c'étoit un axiome de droit, que *l'accusateur ne prouvant point, l'accusé est absous* : Qu'on avoit suivi cette régle dans le procès du prince Louis de Condé leur pére, & depuis peu dans l'affaire de François de Monmorenci, & que personne ne s'étoit avisé de protester contre les arrêts du Parlement, qui les avoient renvoyés absous : Que les beaux-fréres de la Princesse agiroient contre toutes les régles de la prudence, s'ils prétendoient infirmer l'autorité du dernier arrêt de la Cour : Qu'ils devoient prendre garde de nuire au jeune Prince leur neveu, en voulant venger mal à propos la mort de leur frére. Telle fut la réponse que le premier Président fit aux Procureurs des Princes ; & il ne fut plus depuis question de cette affaire. La princesse de Condé obtint dans la suite des Lettres patentes du Roi, pour faire enregistrer dans toutes les autres cours du Royaume l'arrêt du Parlement de Paris rendu en sa faveur : ce qui fut exécuté, sans que les fréres du prince de Condé fissent aucune protestation.

Deux autres Arrêts célébres.

Je ne dois pas omettre de parler ici de deux autres jugemens célébres. Le premier, auquel présida Gille de Riants, avec Jean le Maître, fut rendu contre Jean Flavien chanoine de Sens, en faveur des droits de la Jurisdiction Royale. Ce chanoine avoit un procès contre Jean Miete archidiacre de la même Eglise, à qui il avoit dit des injures atroces, & qu'il avoit ignominieusement fait mettre en prison. L'Archidiacre eut recours au juge Royal. Le Chanoine prétendit que par cette démarche il étoit formellement excommunié ; & que le concile de Trente avoit expressément défendu, sous peine d'encourir les censures, que les Ecclésiastiques plaidassent les uns contre les autres, ailleurs que devant le Tribunal du juge d'Eglise. Le Lieutenant criminel de Sens ne laissa pas de rendre une sentence contre Flavien, & quoique celui-ci eut décliné sa jurisdiction, il ordonna qu'en sa présence, & en

HENRI IV. 1596.

celle du Raporteur & de l'archidiacre Miete, il feroit excuſe dans le lieu où s'aſſemble le Chapitre, & ſe retracteroit de ce qu'il avoit dit contre ſon confrére. Flavien interjetta appel au Parlement : l'affaire ayant été communiquée au Procureur général, ſur ſes concluſions la ſentence fut confirmée par un arrêt, qui ordonna, qu'en préſence du Lieutenant civil, du Lieutenant criminel, de quatre Conſeillers du Préſidial, du Procureur & de l'Avocat du Roi, & de tous les Chanoines, Flavien ſe préſenteroit dans le lieu du Chapitre, de bout, tête nuë, devant Miete qui ſeroit aſſis, & que ledit Flavien déclareroit que c'étoit témérairement, par erreur, & contre le reſpect dû à la Juſtice, qu'il avoit dit & écrit, que Miete étoit excommunié de droit, pour avoir eu recours au juge Royal : Qu'il reconnoiſſoit que cette propoſition étoit fauſſe, erronée, & contraire aux ſaints Décrets, & aux édits du Roi : Qu'après cela ſon écrit ſeroit lacéré en ſa préſence.

L'autre jugement fut rendu, au ſujet de François de la Ramée, qui ſe diſoit fils de Charle IX. & d'Eliſabeth d'Autriche. Il prétendoit que la reine Catherine mére du Roi, l'avoit fait expoſer, & qu'il avoit été élevé en Poitou chez un Gentilhomme de cette Province, nommé Gille de la Ramée, dont il avoit pris le nom. S'étant enſuite retiré dans le Vermandois, il s'étoit tenu caché pendant quelque tems, chez un laboureur, nommé Jean Foiſſier. Pour en impoſer d'avantage, il prétendoit avoir des révélations, & le laboureur aſſûroit auſſi en avoir de tems en tems. On découvrit dans la ſuite, que quelques Seigneurs touchés de ſa triſte ſituation, lui avoient fourni de l'argent, & lui avoient accordé leur protection. Déja on parloit en divers lieux de ce prétendu fils de Charle IX. & pluſieurs perſonnes crédules étoient prévenuës en ſa faveur. Comme par la ſuppoſition de ce fils de Charle IX. il ſembloit qu'on cherchât à exciter dans l'Etat de nouveaux troubles, Pierre d'Amours conſeiller au Parlement, qui avoit été envoyé par le Roi dans le Vermandois peu de tems après la paix, pour régler les affaires de cette Province, fit arrêter la Ramée & Foiſſier. Le premier fut condamné à mort à Rheims, comme coupable de leze-Majeſté Divine & humaine; à avoüer publiquement ſon

imposture, & à en demander pardon à Dieu & au Roi. Foissier fut condamné à faire le même aveu, & à assister au supplice de la Ramée. L'un & l'autre ayant appellé au Parlement, la sentence fut confirmée, sous les mêmes Présidens dont j'ai parlé ; & de plus, il fut ordonné, que le corps de la Ramée, après avoir subi le supplice, seroit jetté dans le feu, pour y être consumé. Cet Arrêt fut rendu à Paris le 8. de Mars.

HENRI IV. 1596.

Chûte du pont aux mûniers à Paris.

Sur la fin de l'année, il arriva dans cette ville un triste accident. Le pont aux mûniers, bâti au bout du pont au Change, depuis longtems sembloit menacer ruine, étant ébranlé par le mouvement continuel des moulins. Malgré ce danger, on ne laissoit pas de passer tous les jours sur ce pont, qui enfin la veille de la fête de S. Thomas, vers le soir, tomba tout-à-coup. Il périt en cette occasion cent quarante personnes, tant de ceux qui passoient sur le pont, que de ceux qui travailloient dans les moulins. Par une faveur de Dieu très-singuliére, lorsqu'on travailloit à retirer les décombres, on trouva un homme respirant encore sous les ruines, qui avoient formé sur sa tête une espéce de voute.

Mort de plusieurs hommes de lettres.

François Tolet.

Il mourut cette année un grand nombre de gens de lettres. Le premier fut François Tolet, natif de Cordouë, ville d'Andalousie, lieu célébre par la naissance des deux Seneques. Il étoit d'une condition fort basse, qu'il sçut relever par les belles qualités de son ame, & par la culture de son esprit. Il s'acquit une si grande réputation dans l'Université de Salamanque, que quoique très-jeune, il y obtint une chaire de Philosophie, qui ne s'accorde d'ordinaire qu'à des hommes d'un âge mûr. S'étant ensuite entiérement tourné du côté de la piété, il entra dans la societé des Jesuites, qui étoit alors très-florissante en Espagne, & sur-tout à Salamanque. Il fut appellé à Rome par ses superieurs, & après y avoir été durant quelques années Recteur du collége des Jesuites, il succéda à Benoît Palmio, & à Alfonse Salmeron, dans l'emploi de prédicateur du Pape Pie V. Comme il avoit beaucoup d'habileté pour les affaires, il fut nommé pour accompagner le cardinal Jean François Commendon Legat en Allemagne, qui étoit chargé de proposer à l'Empereur Maximilien, & à Sigismond Auguste roi de Pologne, une ligue

HENRI IV. 1596.

contre le Turc. Il fit voir dans cette négociation autant de ſageſſe & de prudence, qu'on avoit juſqu'alors remarqué en lui de ſçavoir & de piété. Il fut dans la ſuite employé par Gregoire XIII. dans les affaires les plus importantes. Sous Sixte V. il s'appliqua à revoir & à corriger les livres de la Bible. Enfin Clement VIII. lui donna le chapeau de Cardinal, & c'eſt le premier Jeſuite qui ait été honoré de la Pourpre Romaine. L'an 1593. il employa tous ſes ſoins pour hâter la réconciliation du roi Henri avec le S. Siége, comme nous l'avons dit. Il mourut enfin cette année le 14. de Septembre dans le palais du Vatican, âgé d'un peu plus de 74. ans. Son corps fut inhumé dans l'égliſe de Sainte Marie Majeure. Les Chanoines de cette Egliſe, auſquels il avoit legué par ſon teſtament une ſomme d'argent deſtinée à de pieux uſages, lui élevérent un tombeau de marbre. Il a écrit pluſieurs ouvrages, entr'autres des commentaires ſur Ariſtote, ſur S. Jean, ſur S. Luc, & ſur l'Epître aux Romains. Ses ſermons, qui ont été recueïllis, n'ont point encore vû le jour.

Angelio de Barga.

Avant le cardinal Tolet, mourut à Piſe, le dernier jour de Février de cette année, Pierre Angelio de Barga, âgé de 78. ans. Il nâquit dans un château de la Toſcane, & paſſa ſa jeuneſſe à voyager dans la Grece & dans l'Aſie. Il enſeigna enſuite les belles lettres dans le célébre collége de Piſe, pendant pluſieurs années; & puis entra dans la maiſon du cardinal Ferdinand de Medicis. Il a principalement excellé dans la Poëſie, & entre tous les ouvrages de ce beau génie, on vante ſur-tout ſa *Cynegetique* (1), & ſa *Syriade*. Il laiſſa une fille nommée Virginie, qui fit inhumer ſon pére dans le tombeau de la Noble maiſon des Bocca, avec la permiſſion de Joſeph Bocca, dans le cemetiere de la grande Egliſe.

Frederic Silburge.

Je ne dois pas oublier Frederic Silburge, né à Wetter au païs de Heſſe, près de Marpurgh. Il a publié pluſieurs ouvrages des Anciens, ſur-tout des Grecs, dont quelques-uns avoient déja été imprimés; mais qu'il a revûs & enrichis de variantes, de notes, & de tables. Il en a auſſi donné quelques-uns, qui n'avoient jamais paru. Les ſoins infinis que lui coûtoient ces éditions, lui ont mérité l'eſtime de tous les gens de lettres, & la reconnoiſſance de la poſtérité; d'autant

(1) Poëme ſur les chiens de chaſſe.

plus

plus estimable, que dans ce travail si utile, si loüable, & si penible, il parut mépriser les loüanges des hommes. Il mourut à Heidelberg le 15. de Février, n'étant pas encore fort âgé, mais épuisé par le travail. Il fut inhumé dans l'église de S. Pierre d'Heidelberg.

HENRI IV. 1596.

Jean Douza.

Cette année, arriva aussi la mort de Jean Douza, ou de Doez, fils de Jean Douza homme de lettres qui se distingua au siége de Lyon. Ce jeune homme, qui avoit un esprit supérieur, un sçavoir peu ordinaire, & une douceur de mœurs admirable, au retour d'un long voyage, vint faire naufrage au port, & mourut âgé de 24. ans.

Nicolas Vignier.

Nicolas Vignier mourut à Paris, dans les fêtes de Pâques. Il étoit né à Bar-sur-Seine en Champagne, l'an 1530. d'une famille médiocre, son pére étant Procureur fiscal de cette ville. Ayant perdu tout son bien par le malheur des guerres civiles, il fut obligé de sortir de son païs, & exerça quelque tems la Médecine dans les cours des princes d'Allemagne. Il n'étoit pas seulement très-habile dans cette science, & dans toutes les parties de la Philosophie, il étoit encore très-versé dans la connoissance de l'Histoire & de la Chronologie; & avant qu'Onufre Panvini (1), & Charle Sigonius eussent publié leurs ouvrages chronologiques, il avoit travaillé comme eux, mais avec des opinions différentes, à éclaircir l'Histoire Romaine. Ces deux auteurs l'ayant prevenu, il s'abstint par modestie de mettre son ouvrage au jour, & se contenta de publier en langue vulgaire un commentaire sur les fastes de Rome, où il discutoit certains points contestés par les Anciens. Il composa encore plusieurs autres écrits sur l'Histoire, & sur-tout une excellente chronologie. Lorsque les troubles de la France eurent été appaisés, il fut rappellé dans sa patrie, après une longue absence, & le Roi l'honora d'une pension considérable. Etant venu à Paris, il y fit imprimer cette chronologie, dont je viens de parler; ouvrage où l'auteur examine, discute, démêle, & fixe, avec autant de discernement que de sagacité, les véritables époques du monde depuis sa naissance, l'établissement des Empires, leurs révolutions, & leur décadence; avec l'origine des peuples divers, & des familles

(1) Ou Panvinio.

HENRI IV. illuſtres. Il compoſa une Hiſtoire eccléſiaſtique, à laquelle il ne put mettre la derniére main : ouvrage poſthume, que ſes deux fils Jean & Nicolas ont publié après ſa mort.

1596. Jean Bodin. Après avoir parlé de ce fameux écrivain, je ferai mention du célébre Jean Bodin, né en Anjou. Dans ſa premiére jeuneſſe, ſi l'on en croit quelques-uns qui l'aſſûrent comme une choſe certaine, il porta l'habit de Carme, & fut enſuite relevé de ſes vœux, comme les ayant fait avant l'âge compétent. Délivré du froc, il s'appliqua beaucoup à l'étude. Après s'être rendu très-habile dans les langues, il ſe porta par ſon vaſte genie vers toutes les ſciences, & ſe propoſa de ne rien ignorer. D'abord il exerça la profeſſion d'avocat au Parlement de Paris ; mais ennuyé de ce metier, où l'on a toûjours, pour ainſi dire, les armes à la main, il s'adonna tout entier à compoſer des ouvrages de littérature. Il s'eſſaya d'abord ſur les *Cynegetiques* d'Oppien, qu'il traduiſit en Latin avec beaucoup d'élégance & de goût, & qu'il orna d'un très-ſçavant commentaire, qui fit connoître ſa capacité & ſes talens pour les belles-lettres. Bientôt il ſe propoſa des objets plus conſidérables. Après avoir mis au jour une methode pour l'Hiſtoire, & des diſſertations contre Malétroit, au ſujet de la Monnoie, il publia enfin en François ſon grand ouvrage intitulé *la République de Bodin* ; livre qui en faiſant connoître la vaſte & profonde érudition de l'auteur, fait voir auſſi, au ſentiment des perſonnes de bon ſens, beaucoup de vanité & d'oſtentation ; défaut aſſez ordinaire à ceux de ſon païs. Peu de tems après il publia auſſi en François ſa *Demonomanie* ; matiére qui avoit été juſqu'alors traitée par pluſieurs autres auteurs, mais ſur laquelle Bodin a écrit avec plus de netteté & de juſteſſe que tout autre, en refutant preſque toûjours les ſentimens de Wier. Ce livre l'a fait ſoupçonner de Magie. Pendant qu'il compoſoit ces ouvrages, il eut ſouvent l'honneur d'être admis dans les entretiens ſecrets & familiers, que Henri III. ſe plaiſoit d'avoir avec les ſçavans, & il s'y fit toûjours diſtinguer. Car il avoit, comme l'on dit, ſon eſprit en argent comptant ; & ſa memoire heureuſe & fidéle lui fourniſſoit toûjours une infinité de choſes curieuſes, ſur toutes les matiéres qu'on propoſoit.

La jalouſie de certaines perſonnes, qui avoient du pouvoir

à la Cour, lui ayant fait perdre les bonnes graces du Roi, il entra au ſervice de François duc d'Alençon, que les Etats des Provinces-Unies choiſirent dans la ſuite pour leur Souverain. Son rare ſçavoir, & ſur-tout la connoiſſance qu'il avoit des affaires étrangéres, lui procurérent un rang diſtingué dans la maiſon de ce Prince, qu'il ſuivit en Flandre, & dans le voyage qu'il fit en Angleterre. Après la mort du duc d'Alençon, il fut pourvû de la charge de Lieutenant général du préſidial de Laon, où il alla s'établir, & où il exerça cette Magiſtrature avec une grande réputation de probité, juſqu'à l'année 1588. Quoique Bodin eût autrefois goûté les opinions nouvelles ſur la Religion, & qu'il paſſât même alors pour n'être pas fort éloigné de la doctrine des Proteſtans, néanmoins, comme tout étoit en confuſion dans le Royaume, il jugea à propos d'entrer, comme bien d'autres, dans le parti de la Ligue. S'étant déclaré contre le Roi Henri III. & contre ſon legitime ſucceſſeur, il publia à ce ſujet des écrits, qui le déshonorent aujourdhui; mais qui furent alors reçus avec applaudiſſement par les Ligueurs, & répandus de tous côtés. Il expia ſa faute en quelque ſorte, en augurant mal du ſuccès de la Ligue : car il prédit l'année & le mois que la paix, qu'on ne prévoyoit pas alors, ſeroit concluë; & l'événement juſtifia ſa prédiction. Après avoir publié ſon *Theatre de la nature*, ouvrage où il rappelle à leurs véritables principes toutes les cauſes & tous les effets de la nature, il mourut en quelque ſorte, comme le cygne qui meurt en chantant; & finit au commencement de Mai de cette année, une vie auſſi agitée, que laborieuſe, étant âgé de plus de 70. ans.

Lambert Daneau d'Orleans mourut cette année à Caſtres en Languedoc, où il étoit venu, après avoir quitté Orthez ville de Bearn, où il enſeignoit. Nous lui joindrons Anuce Foez natif de Mets, qui après s'être rendu très-habile dans les langues Latine & Grecque, & avoit fait ſon cours de Philoſophie à Paris, y étudia en Medecine, & prit le bonnet de Docteur. Il retourna enſuite dans ſon païs, où il exerça durant quarante ans la Medecine, avec une grande réputation d'habileté. Les princes de Lorraine l'appellérent ſouvent pour le conſulter; mais ſa paſſion pour la liberté & pour l'étude, l'empêcha de s'attacher à eux. Le premier de ſes

Daneau.

Foez.

HENRI IV. 1596. ouvrages, qu'il publia à l'âge de 30. ans, fut une traduction Latine accompagnée de commentaires, du second livre d'Hippocrate *sur les maladies vulgaires*. Puis il mit au jour sa *Pharmacopée*. Ayant ensuite donné au Public le livre de l'œconomie d'Hippocrate, ou le *Nomenclateur*, il fut prié par ceux qui cultivoient la Medecine en France, en Allemagne, & en Italie, de faire une traduction entiére de toutes les œuvres de cet ancien & illustre Medecin : on étoit persuadé qu'après avoir donné une si grande preuve de sa capacité, dans la traduction du *Nomenclateur*, personne n'étoit plus capable d'exécuter cette entreprise, où Jerôme Mercurial, qui avoit depuis peu publié une traduction de tous les écrits d'Hippocrate, n'avoit pas réüssi. Foez entreprit donc cet ouvrage pénible : Après avoir collationné la plûpart des éditions & des anciens manuscrits, il traduisit entiérement Hippocrate, avec une grande exactitude, & l'orna de sçavans commentaires. C'est ainsi que la France, qui l'a toûjours emporté sur toutes les autres nations, par rapport à la Medecine, surpassa encore les Allemands & les Italiens, par rapport à l'édition des ouvrages du prince des Medecins. Après tant de travaux si utiles à la république, il mourut dans sa patrie le 25. de Septembre âgé de 68. ans.

Florent Chrétien. Dans le même mois mourut à l'âge de 56. ans, Quintus Septimius Florens Christianus (ou Florent Chrétien.) Il étoit fils de Guillaume, gentilhomme Breton, premier medecin du Roi Henri II. & qui étoit fort habile dans les belles-lettres, comme il le fit voir par sa traduction d'Ocellus Lucanus. Florent Chrétien fut appellé Quintus Septimius, parce qu'il étoit le cinquiéme fils de Guillaume, & qu'il étoit né au mois de Septembre. Il sçavoit fort bien le Latin & le Grec, & l'on peut comparer aux ouvrages des Anciens les beaux vers qu'il a composés dans ces deux langues. Il avoit l'esprit élevé & noble. Sa plume, qui ne fut jamais ni servile ni venale, comme celle de tant d'autres, parut toûjours l'interpréte de ses pensées & de ses sentimens, & jamais l'instrument d'une basse complaisance. Il se montra quelquefois un peu caustique ; mais sa critique causa moins de chagrin à ceux qui en étoient l'objet, qu'elle ne les porta à rechercher son amitié. Pierre Ronsard, qui dans ce siécle a porté la Poësie

au plus haut degré, & Gui du Faur de Pibrac, dont j'ai souvent parlé avec éloge dans cette Histoire, ayant été finement censurés par Florent, regardérent dans la suite comme un grand honneur l'amitié & les loüanges de ce bel esprit. Il fut un des précepteurs du roi Henri IV. qui régne aujourd'hui si heureusement. Ayant quitté la ville d'Orleans, où il s'étoit distingué dans quelques emplois militaires, il alla s'établir à Vendôme. Cette ville ayant été prise par les Ligueurs, Florent fut fait prisonnier; mais son illustre & généreux disciple lui procura bientôt la liberté, en payant libéralement sa rançon. La plûpart de ses écrits sont en Latin & en Grec. Il a aussi écrit en François quelques ouvrages, dont Claude son fils est aujourdhui dépositaire, & qui seront un jour publiés, pour la satisfaction des sçavans & des beaux-esprits.

Pierre Pithou.

A cet illustre écrivain, avec qui j'étois lié d'amitié, & qui m'a fait l'honneur de m'adresser quelques-uns de ses ouvrages; monumens éternels de son rare génie, je joindrai un autre ami, dont je ne cesserai jamais de pleurer la mort. Je parle du célébre Pierre Pithou, natif de Troye en Champagne, & sorti d'une famille noble de basse Normandie. Lorsque je me rappelle sa probité exacte, la pureté de ses mœurs, sa pieté sincere, son esprit admirable, sa profonde capacité dans les sciences qu'il embrassa (& personne n'en embrassa plus que lui;) lorsque je me représente son jugement solide & dégagé de toutes passions, soit par rapport aux choses qui le concernoient, soit par rapport aux affaires d'autrui, je ne puis m'empêcher de le considerer comme un des plus grands hommes de notre siécle. Il préféra toûjours l'intérêt du Public au soin de ses propres affaires; passant sa vie dans les Bibliotheques, pour tirer de la poussiére & de l'oubli les écrits des Anciens, & en procurer des éditions exactes; exhortant, excitant, & aidant même à faire la même chose, ceux qu'il en jugeoit capables; en sorte qu'il ne perdoit jamais de vûë le progrès des sciences, & l'utilité de la république des lettres. Sur la fin de sa vie il publia les fragmens historiques de Saint-Hilaire, & les fables de Phedre affranchi d'Auguste.

Je ne ferai point difficulté de répéter les éloges, qui lui ont

HENRI IV. 1596.

été donnés par le célébre Nicolas le Fevre son intime ami. Il possédoit tous les auteurs Grecs & Latins, sans en excepter aucun, de la même maniére qu'on posséde un seul livre, qu'on a beaucoup lû: il les avoit lûs tous, les avoit collationnés avec les anciens manuscrits, & les avoit, pour ainsi dire, tous dans sa tête. Comme un homme connoît ordinairement les affaires particuliéres de sa maison, Pithou connoissoit de même l'histoire de France, & celle de toutes les autres nations, l'origine des peuples, les diverses époques, les révolutions, les successions des familles, les guerres, les traités des nations étrangéres, entre elles ou avec nous, leurs exploits, leurs loix, leurs mœurs, enfin les coûtumes des Provinces, & de chaque ville en particulier.

Il avoit acquis toutes ces connoissances par un travail assidu & infatigable dès sa plus tendre jeunesse; feuilletant sans cesse les livres imprimés, foüillant dans toutes les Bibliotheques; consultant les archives du Roi, des Parlemens, des Chambres des Comptes, des Villes & des Monastéres; transcrivant même de sa propre main une grande partie des chartres: enfin il étoit parvenu à un si haut degré d'érudition & de capacité, par rapport au Droit Romain, qu'on pouvoit dire de lui & du célébre Cujas, sous lequel il avoit étudié, que comme le maître empêcha que le disciple ne fût le premier jurisconsulte de l'Univers, le disciple empêcha aussi que le maître ne fût le seul (1).

Si chaque genre, où Pithou excelloit, eût suffi pour faire un grand homme, que doit-on penser de celui qui possédoit au même degré un si grand nombre de sciences? Mais toutes ces connoissances profondes n'étoient rien, en comparaison des talens & des qualités naturelles de son esprit formé par une lecture assiduë des meilleurs auteurs de l'antiquité, de son discernement, de son goût exquis, de sa haute prudence par rapport aux choses de la vie; de la justesse de ses décisions à l'égard des affaires du Barreau, & enfin de ses sublimes lumiéres par rapport à la politique; jugeant sainement des résolutions qu'il falloit prendre; prévoyant les événemens, & trouvant des ressources dans les circonstances les

(1) C'est une pensée de S. Jerôme, dans le parallele de Demosthene & de Ciceron.

plus fâcheuſes. Car quoiqu'il ait toûjours fui les poſtes éclatans, qu'il ait conſtamment refuſé les dignités qui lui furent offertes, & qu'il n'ait brillé dans le monde que par ſon mérite; plein d'un amour extrême & d'un zele ardent pour ſa patrie, il donnoit volontiers des conſeils à ceux qui tenoient le timon du gouvernement; il les excitoit, & les engageoit à prendre de ſages meſures; il leur mettoit devant les yeux ce qui avoit été utilement pratiqué par les anciens, dans de pareilles conjonctures, & leur fourniſſoit ſouvent des moyens victorieux, que la pénétration & la ſolidité de ſon eſprit lui ſuggeroient naturellement. Les Miniſtres d'Etat ne formoient aucune entrepriſe de conſéquence ſans le conſulter; en ſorte que quoiqu'il ne fût que ſimple particulier, il ſembloit être chargé de l'adminiſtration des affaires publiques, & ſans Magiſtrature, être le juge perpetuel & univerſel de toutes les affaires. Sa candeur & ſa conſtante probité, lui avoient acquis la réputation, non ſeulement d'un ſage Juriſconſulte, mais d'un très-bon citoyen, & d'un parfaitement honnête-homme.

Outre un grand nombre d'ouvrages anciens, enſevelis dans les ténébres, qu'il a mis au jour, & pluſieurs autres qui avoient paru, mais dont il a procuré des éditions plus correctes, il a laiſſé en mourant une docte & ample collection des Conciles de l'Egliſe Gallicane, que ſon frére François Pithou, homme très-ſçavant, eſt chargé de donner au Public. Pierre Pithou mourut le 1. de Novembre, jour auquel il étoit né, âgé de 57. ans, à Nogent ſur Seine, où il s'étoit retiré, à cauſe d'une maladie contagieuſe qui régnoit à Troye pendant cet automne. Ce fut ce même jour 14. ans auparavant, que mourut mon pére, pour qui ce grand homme avoit une ſincere amitié, qu'il lui a, pour ainſi dire, continuée, en m'honorant d'une amitié pareille. Dès que j'appris la mort de cet illuſtre ami, pour qui je n'avois rien de caché, à qui je faiſois part de mes études, & ſouvent de mes penſées au ſujet de la République, je me ſentis entiérement découragé pour la continuation de mon Hiſtoire, & j'aurois abſolument abandonné un travail, qu'il m'avoit conſeillé d'entreprendre pour l'utilité du Public, ſi privé de ſon ſecours, ſur lequel ſeul je me fondois d'abord, je ne m'en étois

HENRI IV. 1596.

ensuite procuré d'autres, qui m'ont heureusement aidé à fournir ma carriére.

Suite des affaires des Païs-bas.

Il est tems de reprendre le fil de cette Histoire, & de raconter ce qui se passa dans les Païs-bas le reste de cette année. Le cardinal Albert, après la prise de Calais & d'Ardres, & après que la Fere eut été reprise par le Roi, s'étoit retiré à Gand, où abandonnant le dessein d'assiéger Ostende, siége que les Etats de la province de Flandre le pressoient de faire, il tint conseil avec les Généraux touchant les opérations de la campagne. Il s'agissoit d'assiéger quatre villes, Breda, Bergh-Op-Zoom, Gertrudenbergh, & Hulst. On s'arrêta enfin à cette derniére place, & on envoya pour l'observer, Nicolas Basta Albanois, Officier très-expérimenté, qui ayant trouvé beaucoup de difficultés dans cette expédition, apporta les raisons suivantes, pour dissuader de l'entreprendre. Il dit que Hulst étoit tout environné de marais, & d'une eau navigable, & qu'il étoit comme impossible d'approcher le canon de cette place : Que ce seroit en vain qu'on tenteroit de remonter le fleuve : Que dans le tems de la marée le danger seroit très-grand, parce qu'il y avoit des Forts le long des Digues, d'où il seroit aisé aux ennemis de foudroyer ceux qui entreprendroient de transporter le canon : Que d'ailleurs il y avoit dans la place trois mille hommes de garnison, & qu'il étoit impossible d'empêcher les secours d'y entrer : Qu'on devoit faire une particuliére attention à cette circonstance, dans tous les siéges qu'on entreprenoit : Que le duc de Parme avoit depuis peu fait sur cela une triste expérience dans le siége de Lillo ; & que ceux qui conduisoient cette guerre, avoient depuis recommandé d'être toûjours très-précautionnés à cet égard. Il ajoûta que le roi de France, irrité de la perte de Calais & d'Ardres, lié d'ailleurs très-étroitement avec les Confédérés, ne manqueroit aucune occasion de nuire à l'armée du roi d'Espagne, & que si ses troupes venoient l'attaquer par derriére, lorsqu'elle seroit campée entre les marais & la ville, il étoit vrai-semblable que le danger seroit fort grand : Que supposé que le Roi Très-Chrétien ne secourût point la place, il tenteroit infailliblement de reprendre Ardres & Calais, & que cela lui seroit d'autant plus aisé, qu'ils ne pourroient y envoyer du secours :

Qu'il

Qu'il étoit donc d'avis, qu'une entreprise si périlleuse & si remplie de difficultés, fût abandonnée pour le présent ; & que pour s'opposer aux courses des garnisons dans la Flandre & dans le Brabant, outre les Forts d'Autriche & de Fuentes, on en élevât encore un autre entre Hulst & Axel, & qu'on y mît une forte garnison.

Malgré ces rémontrances, les Etats ayant fait instance, pour former le siége de Hulst, on ne se contenta point du rapport de Basta, & on envoya encore, pour observer la place, Christien de Savigny de Rosne, avec deux Colonels nommés Claude de la Bourlote & Alfonse de Mendoze : sur leur rapport le siége fut résolu. Mais afin de tenir la chose plus secrette, de Rosne rappella les troupes, & marcha du côté d'Anvers, comme s'il eût eu dessein d'assiéger Breda ; il passa ensuite l'Escaut, avec sept mille hommes de pié & toute sa cavalerie le 6. de Juillet.

Le prince d'Orange voyant cette marche des ennemis, craignit pour Breda ; & ramassant des troupes de tous côtés, tirant même des soldats de la garnison de Hulst, il les mit sur des bateaux préparés à cet effet, & les envoya du côté de Breda. Mais il s'apperçut bientôt de son erreur, lorsqu'il vit que les troupes ennemies étoient rappellées du côté de Hoochstrate, jusqu'où de Rosne s'étoit avancé, & qu'elles alloient à Anvers par l'ordre du cardinal Albert, afin de se rendre dans le païs de Waës. Ce païs, qui est très-fertile, a l'Escaut au Septentrion & au Levant, la mer au Couchant, & la Moëre, qui baigne les murs d'Axel, au Midi : cette riviere se joint par le moyen d'un canal avec la Durme, qui se jette dans l'Escaut, entre Dendermonde & Rupelmonde. Le païs de Waës forme une espéce de peninsule, dont la principale ville est Hulst, place entourée de bonnes murailles, & ensuite Axel, Rouchout, & Assenede, villes fort peuplées ; mais sans murailles. Audessus de Hulst coule une petite riviere, dont la source est dans un village nommé Chieldrech, & qui après avoir passé le long de la ville, se détourne vers le Couchant, & va se perdre dans la mer de Zélande. L'eau que l'on détourne de cette petite riviere, (ce qui est fort ordinaire en ces païs-là,) forme un canal qui conduit à Axel, & qu'on appelle aujourdhui le nouveau Canal. La même

HENRI IV. 1596.

petite riviere fournit de l'eau à un ſecond canal, dont le cours eſt preſque entiérement oppoſé à celui du premier, & qui vers le Levant ſe jette dans l'Eſcaut à ſon embouchure, appellée communément la Honte. Les Confédérés s'étant rendus maîtres de la place cinq années auparavant, y élevérent des digues & des Forts, & inondérent le païs bas des environs, afin que la garniſon ſortant de tems en tems de ce lieu inacceſſible, ſur des bateaux préparés à ce deſſein, pût faire impunément des courſes dans les contrées circonvoiſines.

C'eſt pour s'oppoſer à ces courſes, que les Forts d'Autriche & de Fuentes avoient été bâtis derriére une digue, au-deſſous du canal qui coule du côté du Levant, & qui ſe décharge dans l'Eſcaut. Au de-là du canal ſur la gauche, ſont deux autres Forts, élevés par le prince d'Orange, pour les oppoſer aux Forts d'Autriche & de Fuentes. Le premier s'appelle le Fort de Moer (1), l'autre qui eſt à la droite, s'appelle le Fort de la Rape. Pour rendre les paſſages encore plus difficiles, on jugea à propos, entre ces deux Forts, d'en bâtir un troiſiéme; en ſorte que les troupes d'Eſpagne ne pouvoient arriver à Hulſt ſans paſſer au milieu de ces trois Forts.

Siége de Hulſt.

La Bourlote fut chargé de faire les approches de la place. Ce Capitaine ayant pris avec lui quatre cens Eſpagnols d'élite, huit cens Allemands, & autant de Flamands, arriva à l'entrée de la nuit au Fort de Fuentes, étant guidé par le ſieur de la Biche, ci-devant Intendant de l'armée, & alors Gouverneur du païs de Waës. La Bourlote mit ſes ſoldats ſur ſix bâteaux, qu'il eut bien de la peine à faire tranſporter à force de bras à travers ces gouffres marécageux, juſqu'au canal qui eſt au milieu. Etant arrivé près du troiſiéme Fort, dont j'ai parlé ci-deſſus, la garniſon fit une ſortie & l'attaqua; mais ayant été repouſſée & contrainte de ſe retirer dans le Fort de la Rape, qui étoit peu éloigné, la Bourlotte ſe rendit maître de celui qu'ils avoient abandonné. Il employa toute la nuit à le fortifier à la hâte; & y mit une forte garniſon, avec des munitions de guerre & de bouche, qu'il avoit eu ſoin d'apporter; en ſorte que ce Fort devint comme un magazin pour ſes troupes.

Le lendemain, à la pointe du jour, il les rangea en bataille,

(1) C'eſt-à-dire le Fort du Marais.

pour intimider les garniſons des Forts de la Rape & de Moër, qui étoient à ſa droite & à ſa gauche. Il avoit bien moins à craindre de ces deux Forts, que de la ville de Hulſt, qui étoit devant lui, & qui ne ceſſoit de le canoner. Il chargea donc le colonel Teſchlinghen de former de ce côté-là un retranchement en forme de demi-lune. Pendant ce tems-là le cardinal Albert eut ſoin de faire filer des troupes vers Hulſt. Il avoit eu auparavant la précaution de ſatisfaire les Italiens, qui étoient en garniſon à Tillemont, en leur faiſant compter la ſomme de trois cens trente mille écus d'or. Ce fut Jean Jerôme Doria, qui les fit rentrer dans leur devoir; ce qui excita la jalouſie du comte Belgioioſo, qui avoit juſqu'alors fait ſon poſſible pour les appaiſer.

Un détachement de trois cens hommes du régiment Napolitain du marquis de Trevico, & d'autant d'Eſpagnols, ſe poſta d'abord près du Fort de Moër, & ils commencérent par rompre une levée qui forme la communication de ce Fort avec la ville. La garniſon de Hulſt ayant fait alors une ſortie ſur les Allemans, & celle du Fort de Moër les ayant en même tems attaqués en flanc; épuiſés du travail de la nuit, & leurs retranchemens n'étant point encore achevés, ils ne ſe crurent pas en état de réſiſter, & s'enfuïrent; ce qui jetta l'épouvante parmi le reſte des aſſiégeans. Le colonel Teſchlinghen, qui couroit çà & là, pour encourager ſes ſoldats de la voix & de la main, & les engager à faire ferme, fut tué avec le petit nombre de ceux qui eurent le courage de ne le point abandonner: cet Officier fut fort regretté, & le cardinal Albert lui fit faire des funérailles magnifiques à Anvers.

Le colonel Teſchlinghen étant mort, il ne reſtoit plus que le ſeul la Bourlote, qui voyant tous ſes ſoldats ſe débander & quitter leurs poſtes, ſans que ni ſes priéres, ni ſes menaces puſſent rien ſur eux, fit battre la retraite, & ramena prudemment ſes troupes vers le Fort du milieu, dont il étoit le maître. Là, quoiqu'il fût canoné de tous côtés, il vint à bout de diſſiper la terreur de ſes ſoldats, qu'il exhorta à le ſuivre, & à préférer le danger d'une mort incertaine, à la perte certaine de leur honneur, s'ils l'abandonnoient. Alors ayant pris un ſponton, & s'étant mis à la tête de ſes gens, il donna ſur un gros des ennemis, qui n'étoient pas

HENRI IV. 1596.

encore arrivés jusqu'au fossé du Fort ; & après un combat opiniâtré, où la vie & l'honneur étoient également compromis, il vint à bout de les mettre en fuite. Il périt ce jour-là cent hommes de part & d'autre. Pottey & Nivelt, qui étoient sortis de la ville, enseignes déployées, pour favoriser la retraite de leurs gens, ayant donné avec trop d'ardeur sur les Allemands, furent faits prisonniers. La Bourlote, qui observoit de loin ce qui se passoit, rappella ses troupes, & fit aussitôt fortifier à la hâte le Fort, qu'il comptoit peu auparavant de pouvoir conserver.

Le prince d'Orange piqué d'avoir été trompé par le cardinal Albert, entra dans le païs de Waës, par un endroit appellé la Campene, & ayant mis ses troupes sur des bateaux, il les fit entrer avec lui dans la ville. Après avoir donné ses ordres, & le commandement de la place à Ebrard comte de Solms, son proche parent, & y avoir laissé une garnison de trois mille hommes, il s'en alla à Samberg, au-dessous du Fort de la Rape, pour y observer les événemens.

D'un autre côté, Rosne ayant passé l'Escaut avec le corps de son armée, marcha à grands pas vers Hulst ; & comme la mer s'étoit retirée, il passa sans peine le canal à gué. Aussitôt il fit entrer dans la peninsule de Waës deux régimens Espagnols d'Antoine de Zuniga, & de Louis de Velasco, & un régiment Flamand commandé par Antoine Coquielle ; la nuit suivante, on fit passer le reste du régiment de Trevico, & celui d'Augustin de Mexia. L'armée d'Espagne étoit composée en tout de huit mille hommes d'élite, sans compter la cavalerie.

Les assiégés se voyant investis plûtôt qu'ils ne s'y étoient attendus, & comprenant qu'il leur étoit impossible désormais de chasser les ennemis par la force, eurent recours à d'autres moyens. Ils coupérent les digues, & par ce moyen ils tâchérent de faire entrer les eaux de la mer dans la campagne des environs, que la chaleur de l'été avoit dessechée, afin que les ennemis ne pussent trouver d'eau douce. Mais les digues ayant été réparées sur le champ, le projet des assiégés fut sans effet. Les assiégeans élevérent alors un autre Fort, loin d'une portée de canon de celui dont ils s'étoient emparés, près du Poldre de S. Paul, entre des jardins, & sur une

élévation. Le reste de l'armée ayant été posté en différens endroits, le cardinal Albert se logea avec la plus grande partie de la cavalerie près de S. Nicolas.

Les Royalistes devoient prendre d'abord le Fort de Moër; sans cela ils auroient perdu leur tems à ce siége, parce que tant que ce Fort, & celui de Nassau bâti entre Axel & Hulst, auroient été en la puissance des Confédéres, non seulement ils eussent eu bien de la peine à avoir des vivres, mais il leur auroit encore été très-difficile de transporter leur canon, & leurs autres instrumens de guerre. Ils tournérent donc tous leurs efforts de ce côté-là, n'ayant rien à craindre, ni de la part des Anglois, dont les forces étoient alors employées à l'expédition de Cadix, ni de la part du Roi de France, qui étoit alors dans les provinces du milieu de son Royaume.

Sur ces entrefaites, la nuit du dix de Juillet, les soldats de la garnison ayant mis leurs chemises par dessus leurs habits, firent une sortie, & livrérent un combat très-vif. Ils furent repoussés par les assiégeans, & contraints de rentrer dans la ville: mais d'autres troupes fraîches étant sorties aussitôt, le combat recommença, & après une perte égale de part & d'autre, les deux partis se retirérent. La Bourlote avoit élevé en trois jours un retranchement sur une hauteur, & ayant employé 600. hommes à cet ouvrage, il l'avoit rendu très-fort. Cependant on étoit fort en peine, sur le moyen de transporter le canon: l'eau du canal étant extrémement basse, on ne croyoit pas le pouvoir mettre sur des bateaux. Mais on trouva enfin une maniére, qui réüssit contre l'opinion des assiégés, & contre l'espérance même des assiégeans. On construisit des pontons fort plats, capables néanmoins de contenir & de porter des choses fort pesantes. On transporta d'abord trois canons, qui à force de bras furent conduits à l'endroit destiné pour dresser la batterie: on en tira en passant trois autres du Fort dont on s'étoit rendu maître, & l'on braqua ces six canons contre le Fort de Moër. Cette batterie mit d'abord en piéces les affûts de deux canons qui étoient dans ce Fort; en sorte qu'ils ne furent plus dans la suite en état de servir. On fit encore approcher plusieurs autres canons, qu'on avoit transportés de même sur ces pontons dont je viens de parler.

HENRI IV. 1596.

Ceux qui défendoient le Fort de Moër, au nombre de cent quarante, avoient coupé la digue dans le milieu, & avoient fortifié une hauteur en dehors de la place. La Bourlote voyant qu'il y avoit beaucoup de danger à vouloir la forcer, eut recours à la ruſe. Le 18. de Juillet ſur le ſoir, il envoya deux compagnies d'Italiens commandées par Ottavio Spina, & par Latino Florido des comtes de Prata, Officiers très braves, avec ordre d'attaquer la hauteur. En même tems la mer s'étant retirée, & ayant laiſſé la campagne à ſec, il donna ordre à cent piquiers Allemands, conduits par Jerôme Saibante, de s'avancer vers la contreſcarpe du Fort, & d'attaquer ceux qui la défendoient. On combattit des deux côtés avec beaucoup de chaleur; le Lieutenant de Juſtin de Naſſau d'un côté, & de l'autre Latino Florido furent dangereuſement bleſſés. Les aſſiégeans s'étant enfin emparés de la hauteur, ceux qui défendoient la contreſcarpe du Fort, furent contraints de céder.

Les aſſiégeans étant maîtres de la digue, la coupérent entre la ville & le fort, afin d'interrompre la communication. Ils dreſſérent alors leurs batteries, qui n'eurent pas de peine à renverſer des fortifications, qui n'étoient que de terre ſéche, & dont les ruines pouvoient ſervir comme de degrés pour monter à l'aſſaut. Déja les pontons étoient jettés, & Marcello Galeotto avec les compagnies de Florido, voyant la bréche ouverte, ſe préparoit à donner l'aſſaut, lorſque les aſſiégés n'ayant aucune eſpérance de ſecours, commencérent à perdre courage, & ſe rendirent ſans attendre qu'on les y forçât. Ils ſortirent de la place avec leurs armes, enſeignes déployées. Le comte de Solms fut très-irrité de leur lâcheté, & peu s'en fallut qu'il ne fît punir Bœuvry gouverneur de la place; mais il dit, pour s'excuſer, qu'il l'avoit renduë malgré lui, & qu'il y avoit été contraint par ſes ſoldats mutinés, accuſant principalement ceux de Friſe.

La veille de cette action, les deux compagnies des deux fréres Roix, & celles de Dubois & de Donck, étant ſorties de Berghe, où elles étoient en garniſon, entrérent par la preſqu'iſle dans la Campene, ſurprirent environ trois cens Eſpagnols qu'on avoit envoyés au fourage, & après avoir brûlé trois moulins, pour nuire à l'armée des Royaliſtes,

elles s'en retournérent. Comme la disette de toutes choses augmentoit tous les jours dans le camp, les Chefs crurent devoir hâter le siége. Ils envoyérent donc au-delà de Hulst, entre le Fort de Nassau & Axel, Alfonse de Mendoze avec son régiment, cinq cens Allemans & autant de Flamans, avec ordre de se loger & de se fortifier sur la digue, & d'empêcher la communication d'Axel avec Hulst. Les canons de la ville & du Fort de Nassau, qui tirérent sur les troupes, rendirent l'exécution de cette entreprise très-périlleuse. Enfin on commença à serrer la ville de fort près, & on assigna un poste particulier à chaque Colonel.

La Bourlote & le marquis de Trevico, gardoient la digue de Moër avec des régimens Flamans & Napolitains, & avec la compagnie d'Alfonse de Ribera, & cent cinquante Espagnols d'élite, tirés des citadelles d'Anvers & de Gand: ils avoient derriére eux un régiment Allemand, destiné à la garde des vivres, de l'artillerie, & de toutes les machines de guerre. Au-dessous du canal, près du Fort de Fuentes, étoit un régiment de Francomtois commandé par de Grise, avec un détachement de plusieurs soldats, tirés des autres corps. Les deux régimens Espagnols de Velasco & de Zuniga, étoient logés au Septentrion, près du Poldre de S. Paul. Les bords de l'ancien canal étoient occupés par Antoine Coquielle, par le comte de Bucquoi, & par le régiment de Mexia, que commandoit Jerôme de Monroy, en l'absence du Colonel.

Cependant les assiégés faisoient un feu continuel sur les ennemis. Le comte de Solms qui, pour remplir tous les devoirs de sa charge, s'exposoit beaucoup, ayant été blessé à la cuisse, fut contraint de se retirer, & de se faire transporter dans sa maison. Le colonel Jean Piron, à qui le Comte avoit donné le commandement d'une brigade, composée du régiment de Jean d'Egmond, de celui de Nassau, dont Tacketinck étoit Lieutenant colonel, & de celui de Dorp amiral de Ziriczée (1), fit creuser trois galleries sous le rempart, d'où il faisoit souvent des sorties sur les assiégeans. Le 23.

(1) Ziriczée est une petite ville de Zélande dans l'Isle de Schowen. Les François gagnérent près de cette ville une grande bataille contre les Flamans en 1304.

HENRI IV. 1596.

de Juillet, les aſſiégés en firent une très-vigoureuſe, près du retranchement du marquis de Trevico ; & en furent quelque tems les maîtres, après avoir fait priſonnier le capitaine Dominique Spingardello. Les ſoldats de la garniſon du Fort de Naſſau firent enſuite une ſortie & encloüérent un canon, après avoir tué environ ſoixante Eſpagnols.

Sur la fin de Juillet, les aſſiégés ayant reçu la nouvelle du ſuccès de l'entrepriſe des Anglois ſur la ville de Cadix, firent pluſieurs décharges de leur artillerie en ſigne de réjoüiſſance. Mais un accident fit bientôt ceſſer ces marques de joye. Piron reçut une bleſſure ſur le rempart. C'étoit ſur cet Officier que le comte de Solms bleſſé lui-même, comme je l'ai déja dit, ſe repoſoit, comptant beaucoup ſur ſon habileté & ſur ſa prudence. On l'emporta hors de la place, pour panſer ſa playe, & Dorp fut mis en ſa place.

Cependant de Roſne fit pouſſer la tranchée juſqu'à la porte des Beguines, & on ſe rendit maître du foſſé de ce côté-là : mais les aſſiégés minérent cet endroit, afin de pouvoir faire ſauter les ennemis, s'ils venoient à s'emparer de la porte. Ils firent en même tems un foſſé en dedans, en forme de croiſſant, pour arrêter les aſſiégeans. De Roſne ayant tout diſpoſé pour l'aſſaut, fit battre la place pendant deux jours ſans diſcontinuer. Le Général étoit ſous une tente, que les ſoldats du régiment de Velaſco avoient dreſſée avec trop peu de précaution, par rapport à leurs retranchemens, & qui étoit entiérement expoſée au feu des ennemis. Comme il y donnoit ſes ordres aux Colonels & aux Capitaines, leur preſcrivant à chacun ce qu'ils devoient faire, il reçut dans la tête un coup d'arquebuſe, dont il mourut ſur le champ, regretté unanimement de toutes les troupes de différentes nations, qui compoſoient l'armée d'Eſpagne. Il étoit de l'illuſtre maiſon de Savigny en Lorraine. Ayant été élevé en France, il avoit épouſé la fille de Jacque d'Anglure vicomte d'Eſtauge, & ſon unique héritiére. Dans le tems des troubles de la France, il s'attacha au duc d'Alençon, & le ſuivit dans les Païs-bas. Après la mort de ce Prince, il s'en retourna en Lorraine. Voyant le roi d'Eſpagne l'arbitre de la France, & comme le maître ſouverain de ce Royaume, il ſe livra entiérement au parti des Eſpagnols. Il fut très-aimé du duc de Parme,

De Roſne eſt tué. Son portrait.

&

& ensuite de Pierre Ernest comte de Mansfeld, du comte de Fuentes, & du cardinal Albert, qui le considéroient à cause de son habileté dans le mêtier de la guerre. Il avoit beaucoup de présence d'esprit pour se tirer des affaires les plus difficiles. On admiroit la sagacité avec laquelle il pénétroit les desseins des ennemis; & de l'aveu même des Espagnols, toûjours envieux de la gloire des étrangers, il fut le plus habile homme de son siécle, pour les campemens & pour les siéges. Par ses conseils & suivant ses vûës, le duc de Parme en France, le comte de Fuentes & le cardinal Albert dans les Païs-bas, firent de très-belles actions, & après sa mort ne firent plus rien de considérable. Mais ces grands talens étoient joints à de grands défauts. Il étoit artificieux, fourbe, broüillon, perfide, ne gardant sa foi que suivant ses intérêts, bravant toutes les régles de l'équité & de la bienséance; négligeant ses propres affaires, prodigue du bien d'autrui; regardant la paix comme un mal, & les calamités publiques comme un bien; enfin ne se faisant des amis qu'autant qu'il y trouvoit son compte, ou son plaisir.

Si un tel homme fut regretté de ceux qui connoissoient son caractére, ce ne fut que par rapport aux services qu'il étoit capable de rendre à la guerre. Le cardinal Albert lui fit rendre de grands honneurs après sa mort, & lui fit faire à Bruxelles des obséques magnifiques & dignes d'un Prince. On assigna à sa veuve une pension de quatre mille écus d'or, avec une somme de trente mille, pour payer les dettes qu'il avoit contractées. Par cette marque de libéralité & de reconnoissance, on voulut engager ses enfans au service d'Espagne, & par l'espérance d'une pareille grace, inviter les autres à s'attacher constamment à cette Couronne.

Après la perte d'un si grand Général, les autres Chefs de l'armée ne perdirent rien de leur courage & de leur ardeur. Le cardinal Albert, étant venu à S. Nicolas près du Fort de Fuentes, voulut que le même jour on donnât l'assaut, pour lequel Rosne avoit fait tout préparer. Velasco, après un combat très-vif, se rendit maître de l'angle d'un bastion, s'y logea, & s'y fortifia. Le marquis de Trevico, en l'absence de la Bourlote qui étoit blessé, n'eut pas de son côté le même succès; il fut repoussé vigoureusement par la Corde

HENRI IV. 1596.

Lieutenant du capitaine Potey, & ne put se loger qu'au pié du bastion qu il attaquoit. Cependant il fit miner cet endroit avec tant de diligence, que deux jours après, ayant fait sauter l'angle avec vingt soldats qui le defendoient, il vint enfin à bout de faire son logement sur le bastion. Les assiégés ayant aussitôt fait une mine en dedans, il périt un grand nombre de Napolitains, qui néanmoins demeurérent à la fin maîtres du bastion.

Le 13. d'Août on combattit très-vigoureusement de part & d'autre : la garnison du fort de Nassau ayant fait une sortie sur les Espagnols, Louis Manrique, avec Ottavio Spina & Ottavien de Tomasi, périrent dans cette occasion. Latino Florido y fut blessé dangereusement d'un coup d'arquebuse ; mais il guérit dans la suite. Cependant on travailloit avec ardeur du côté des assiégeans. On fit des saignées pour faire écouler l'eau du fossé : ensuite on dressa une batterie de cinq canons dans le quartier du marquis de Trevico, une de huit dans celui de Coquielle colonel des Wallons, & une de sept dans celui de Velasco, & dans d'autres endroits encore. Ces canons furent braqués contre le fossé, pour soûtenir le soldat lorsqu'il monteroit à la bréche. Enfin l'assaut général ayant été ordonné pour le 16. d'Août, le cardinal Albert, après un violent combat, envoya un trompette aux assiégés pour les sommer de se rendre, en leur proposant des conditions honorables. Mais le comte de Solms les rejetta avec hauteur, & répondit au trompette, que les Espagnols n'avoient qu'à faire tout ce qui leur plairoit ; que pour lui il étoit résolu de défendre la place jusqu'à la derniére extrémité.

Alors les assiégeans envoyérent visiter la bréche. On rapporta que la montée étoit fort difficile ; qu'il restoit encore beaucoup d'eau dans le fossé ; que la garnison pleine d'ardeur & de courage paroissoit disposée à une vigoureuse résistance ; qu'elle sçavoit se garantir adroitement des boulets de canon, en se retirant à propos lorsqu'elle voyoit qu'on y mettoit le feu, & en reparoissant tout à coup sur le rempart après la décharge. La chose ayant donc été agitée dans le Conseil de guerre, de l'avis de Camille Caracciolo prince d'Avellino, qui appuya le rapport qu'on avoit fait, Albert jugea à propos

de différer encore l'assaut, voyant le péril où il exposeroit ses troupes, & qu'il avoit déja perdu plus de deux mille hommes depuis le commencement du siege. Il se contenta d'ordonner d'approcher le canon plus près de la place, & d'abattre le reste des creneaux des murailles, afin que lorsque les soldats monteroient à l'assaut, les assiégés ne pussent aisément tirer sur eux.

Prise de Hulst.

Le Cardinal jugeant que si le siége duroit encore, il seroit nécessaire de couper la communication d'Axel avec Hulst, pour empêcher les secours d'entrer dans la place, s'avança de ce côté-là, dans la vûë de marquer un lieu avantageux pour y bâtir un Fort. Mais dans le même tems le marquis de Trevico vint lui dire, que les assiégés demandoient à parlementer. Le comte de Solms ayant donné en ôtage Ernest Casimir de Nassau, & Jean d'Egmond, on envoya dans la ville le marquis de Trevico & le comte de Sore, pour traiter des conditions. Voici les articles dont on convint le 18. d'Août

Que le comte de Solms, avec tous les Officiers & soldats de la garnison, sortiroient de la place, enseignes déployées, tambours battans, mêches allumées, & balles en bouche, & seroient conduits en lieu de sûreté, sur des chariots qui leur seroient fournis, s'ils vouloient aller par terre : Que le comte seroit obligé de rendre avec Hulst, le Fort de Nassau : Que le régiment de Trevico demeureroit sur la bréche, sans pouvoir aller plus loin, jusqu'à ce que tous les soldats de la garnison fussent sortis; & qu'en attendant, le marquis de Trevico & le comte de Sore demeureroient en ôtage : Que les prisonniers faits de part & d'autre pendant le cours du siége, & qui n'étoient pas encore convenus du prix de leur rançon, seroient mis en liberté : Que les bourgeois auroient la permission de se retirer où ils voudroient avec tous leurs effets, sans pouvoir être inquietés, & auroient la liberté de vendre dans l'année leurs biens meubles & immeubles, ou de pouvoir en retenir la possession après cette année revoluë, & en confier l'administration à ceux à qui ils donneroient leur procuration à cet effet; à condition toutefois qu'ils établiroient leurs domiciles dans des lieux qui seroient neutres : Que ceux qui voudroient rester dans la ville, y auroient

HENRI IV. 1596.

toute ſorte de liberté, & joüiroient paiſiblement de leur bien pourvû qu'ils n'offenſaſſent perſonne, & qu'ils gardaſſent la fidélité qu'ils devoient au Roi : Qu'on promettroit d'oublier le paſſé, & que l'on ne feroit à ce ſujet de la peine à qui que ce fût : Que l'on conſerveroit à la ville les priviléges & exemptions dont elle avoit joüi juſqu'alors : Que les exilés, & ceux qui pour quelque cauſe que ce fût, étoient ſortis de la ville, ſeroient cenſés compris dans ces articles, & qu'il leur ſeroit permis de revenir chez eux.

Le comte de Solms ayant jugé qu'il étoit plus commode & plus ſûr, pour lui & pour la garniſon, d'être tranſporté par eau, l'exécution du traité fut différée de deux jours. Dès que le Comte fut arrivé en Hollande, les eſprits partagés au ſujet de la perte de Hulſt répandirent de tous côtés des diſcours bien différens. Les uns accuſoient le Comte de s'être trop hâté de rendre la place, & de s'être prêté trop aiſément aux déſirs de ſes ſoldats : les autres vantoient la prudence & l'habileté de ce Capitaine, qui avoit fait durer le ſiége autant qu'il lui avoit été poſſible, & qui après avoir fait les plus belles actions, pour la défenſe de la place, n'avoit pas voulu attendre juſqu'à l'extrémité, de peur d'être contraint d'implorer la clémence du vainqueur : Qu'au reſte il avoit plûtôt dicté les articles de la capitulation, qu'il ne les avoit acceptés, & qu'il avoit eu l'habileté de ſauver les vieilles troupes, qui étoient à ſes ordres.

Il eſt certain que les Eſpagnols en jugérent ainſi, & qu'ils convinrent unanimement qu'il avoit rempli tous les devoirs d'un grand capitaine ; ce qui fut même exprimé dans la capitulation. La conquête de cette petite place coûta plus au cardinal Albert, que n'avoit coûté la priſe de Calais & d'Ardres, qui avoit fait tant de bruit ; & il n'auroit pas été à ſouhaiter pour les Eſpagnols, de réüſſir à ce prix dans toutes leurs autres expéditions. On donna le gouvernement de Hulſt à la Biche, avec une bonne garniſon, pour s'oppoſer aux courſes de ceux d'Axel. Ce nouveau Gouverneur commença par réparer les ruines de la place, & par rétablir les digues.

Les Eſpagnols ſont battus par Biron.

Après le ſuccès de cette fameuſe expédition, le cardinal Albert retourna à Anvers, où il fut reçu avec une eſpéce de pompe triomphale, pour célébrer l'heureux ſuccès de ſon

entreprise. Ensuite on distribua les soldats dans les garnisons, & une partie de la cavalerie fut envoyée dans le païs de Luxembourg. Le chevalier de Melzi fut envoyé avec ses soldats dans le païs de Gueldres ; d'autres furent destinés pour l'Artois, avec ordre de se joindre à Marc Ria, marquis de Varambon. Biron étoit resté sur la frontiére avec environ trois cens cavaliers d'élite, qui ne cessoient de harceler les ennemis par leurs excursions, & qui s'étoient emparés d'Imbercourt. Varambon irrité de se voir insulté par une poignée d'hommes, lui qui avoit à ses ordres six cens cavaliers, rencontra Biron au commencement de Septembre, près de S. Pol, lorsqu'il venoit du village de S. André. Quoique Biron eût laissé derriére lui Jean-Baptiste Severoli, il commença l'action, n'ayant avec lui que soixante cavaliers. Le combat contre le comte de Montecuculli, qui conduisoit l'avant-garde, fut douteux pendant quelque tems. Mais le reste de notre cavalerie étant enfin arrivé, toute celle des ennemis fut mise en fuite, & la victoire fut complette. Le comte Jean Jacque Belgioioso, qui avoit tenu ferme jusqu'à la fin, voyant toute l'armée en déroute, & se sentant blessé, prit enfin la fuite comme les autres. Les ennemis perdirent dans cette occasion deux cens hommes tant tués que prisonniers. Varambon & Montecuculli furent pris & conduits à Roüen, où le Roi étoit alors. Ils donnérent ensuitedes sommes considerables pour leur rançon. On trouva sur Varambon des lettres qui faisoient foi d'une conspiration contre le Roi. Cet Officier s'excusa, en disant qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qu'on lui écrivoit. Il ne fut pas pour cela traité plus durement ; & ayant payé la somme de soixante mille florins, il fut mis en liberté.

S. Pol fut pris & pillé. Les païsans qui s'étoient retirés dans les Eglises & dans les tours, & qui s'y étoient défendus, pour s'exempter de payer les sommes ausquelles ils avoient été taxés, furent maltraités & punis de différentes maniéres. Le cardinal Albert avoit mis Charle de Croy duc d'Arschot à la place du marquis de Varambon. Arschot étant arrivé à Arras, pour s'opposer aux François, qui faisoient des courses aux environs de Bapaûme, de Courcelles, & de Binvilliers, rangea ses troupes en bataille derriére la ville. Les nôtres,

HENRI IV. 1596.

après avoir brûlé & pillé, s'en retournérent avec leur butin; & étant revenus trois jours après, firent le degât autour d'Aire, de Betune, & des ruines de Teroüenne. Ensuite s'étant ralliés & mis en ordre de bataille dans la plaine d'Azincourt, ils amenérent leur butin sans être poursuivis. Cependant d'Arschot ayant pris huit cens hommes du régiment de la Bourlote, partit d'Arras & alla camper près de S. Pol. Biron se détourna, & alla vers Arras le 7. d'Octobre, & s'arrêta près de cette ville, à l'abbaye du mont S. Eloi. Six jours après il fit des courses jusqu'aux portes de Doüai; & enfin, comme la saison devenoit rude, il s'en retourna, après avoir fait un butin considerable.

Révolte des soldats italiens qui étoient au service d'Espagne.

Sur ces entrefaites, les Italiens qui étoient en garnison à Calais, voyant, ou qu'on leur refusoit absolument leur paye, ou qu'on différoit de la leur donner, se mutinérent, & en vinrent à une révolte ouverte, jusqu'à faire entr'eux un *Eletto*. La sédition ne put être appaisée que lentement & difficilement, & que lorsque l'*Eletto* eut été pris. On crut que cette révolte avoit été occasionnée par la suppression des payemens, qui avoient été assignés aux Négocians en Espagne & dans les Indes. En effet, par un édit du 20. de Novembre daté du Pardo, Philippe déclaroit: Qu'après les dépenses excessives qu'il avoit faites, & qu'il faisoit encore tous les jours, & les dettes immenses qu'il avoit été obligé de contracter pour la défense de la Religion, il n'avoit trouvé d'autres moyens de subvenir aux frais de la guerre, & aux autres nécessités de l'Etat, que de soulager ses finances par le retranchement des intérêts injustes & exorbitans, dont elles étoient surchargées: Qu'ainsi il les supprimoit à l'avenir, & revoquoit tous les payemens pour quelque cause que ce fût, assignés aux Négocians par l'ordonnance de 1575. & de 1577. & ordonnoit que ces sommes fussent portées au Trésor royal. Cet édit répandit la tristesse & la consternation en tous lieux, non seulement en Italie & en Espagne, mais encore en Allemagne & dans les Païs-bas, & sur tout à Anvers, à Amsterdam, & à Middelbourg. La plûpart des Marchands furent contraints de faire banqueroute, au grand préjudice de leurs créanciers. Alors les Banquiers refusérent d'accepter les lettres de change, qu'on avoit envoyées d'Espagne au cardinal

Albert, pour payer les ſoldats, en faiſant voir un contr'ordre de leurs correſpondans.

Voyage des Hollandois aux Indes Orientales.

Je vais maintenant parler des différens voyages que les Hollandois entreprirent vers ce tems-là, aux Indes Orientales & au Septentrion. L'année précédente les capitaines Jean Janſon, Jean Dignums, Jean Jacque Schillinger, & Simon Lambert, ſous le nom de Compagnie des païs éloignés, ſortirent de l'Iſle de Texel le 2. d'Avril, montant quatre vaiſſeaux armés en courſe, avec deux cens quarante-huit hommes d'équipage. Les vaiſſeaux ſe nommoient le Maurice, la Hollande, l'Amſterdam, & le Pigeon. Le 4. de Juin, après une navigation d'environ deux mois, à la faveur d'un vent de Nord-Eſt, ils paſſérent la Ligne, & le 27. de Juillet étant au trente-huitiéme degré de latitude Auſtrale, ils firent route à l'Eſt-Nord-Eſt. Déja une maladie appellée Scorbut commençoit à les attaquer, lorſque le quatriéme jour, ils apperçurent de loin des cannes de roſeaux avec leurs racines, flotantes ſur l'eau : ce qui leur fit juger qu'ils n'étoient pas fort éloignés du Cap de Bonne-Eſpérance.

Cap de Bonne-Eſperance.

Ils y abordérent le 5. d'Août, & trouvérent un païs où il y avoit abondance d'eau douce, mais ſans aucuns arbres fruitiers. Ils y virent beaucoup de Perroquets & de Singes à queuë. Les hommes s'y nouriſſent de chair cruë, & mangent les inteſtins des animaux ſans les laver, ce qui les rend fort ſales & fort puants. Lorſqu'ils parlent, ils glouſſent comme des coqs-d'Inde. Ils ſe couvrent les épaules d'une peau de bœuf, & ſont nuds depuis la ceinture juſqu'en bas, cachant ſeulement leurs parties naturelles avec la queuë de quelque animal. Quelques-uns, pour ſe parer, ſe couvrent d'une peau compoſée de pluſieurs peaux de diverſes couleurs. Leurs armes ſont de longs bâtons avec un fer large au bout. Leurs habitations ſont éloignées du bord de la mer; ce qui fut cauſe que les Hollandois ne purent voir leurs cabanes. Les bœufs de ce païs-là ont une boſſe ſur le dos, & les moutons, qui ſont d'un goût exquis, ont la queuë ſi charnuë, qu'elle peſe plus qu'un quartier de nos moutons ordinaires. Nos voyageurs ſe pourvurent de bœufs & de moutons, en donnant à ces Barbares quelques morceaux de fer, métal qu'ils eſtiment beaucoup.

HENRI IV. 1596.

Madagascar.

Le 3. de Septembre, ils moüillérent à l'Isle S. Laurent, autrement Madagascar, située au vingt-sixiéme degré de latitude Australe. Ils remarquérent une grande quantité de Hérons & d'autres oiseaux, qui voloient le long du rivage. Autant qu'ils avoient été bien reçus au Cap de Bonne-Espérance, autant le furent-ils mal dans cette Isle, dont les habitans coururent sur eux, & les poursuivirent avec des fléches. Il mourut alors beaucoup de monde sur les vaisseaux, de la maladie qui y regnoit, & entr'autres le capitaine Jean Dignums; ce qui fit que cette rade fut appellée, le cimetiere des Hollandois.

On envoya une Pinasse, qui faisant voile directement sous le Tropique du Capricorne, entra dans une Baïe de cette Isle, le 10. d'Octobre. On y trouva des vivres en abondance, mais un peuple barbare & inhumain, qui ne cherchoit qu'à surprendre & à dépoüiller les étrangers qui abordoient chez eux. Ces Insulaires, dont le corps est robuste & délié, sont noirs & vont tous nuds, couvrant seulement leurs parties naturelles d'un morceau de toile de coton. Les femmes lient cette piéce de coton un peu plus haut, de maniére néanmoins que toute leur gorge est à découvert. Elles aiment à se parer avec des bracelets de cuivre, mais elles estiment encore plus ceux d'étain. Il y a aussi dans l'Isle, des bœufs qui ont des bosses sur le dos, & des moutons, qui au lieu de laine, sont couverts de longs poils comme nos chévres, & dont la queuë pese douze livres. Ces Insulaires donnérent six moutons pour une cuilliére d'étain. On ne put sçavoir alors quelle étoit leur Religion : on apprit seulement qu'ils étoient circoncis; ce qui fit conjecturer qu'ils suivoient la religion Mahometane.

Ste. Marie.

En côtoyant cette Isle, ils abordérent au commmencement de cette année 1596. le 5. de Janvier, à la petite Isle de Sainte Marie, située au dix-septiéme degré de latitude Australe. Aussitôt les Insulaires vinrent avec des canots, & apportérent dans des corbeilles du ris, des citrons, des cannes de sucre, des poissons, & du gingembre encore vert. Vis-à-vis est une large Baye, appellée ordinairement la baye d'Anton-Gil, dont l'entrée est du côté du Midi. Le Roi de ce païs-là parut, ayant sur la tête ses cheveux entortillés, qui

qui formoient deux cornes, & portant deux bracelets de cuivre, & un brayer de toile de coton. Les habitans, qui ſont fort noirs, n'ont ni la barbe, ni les cheveux crêpus, ni une groſſe lévre, ni un nez écraſé, comme les Negres. Ils ſont fort ivrognes; leur boiſſon ordinaire eſt faite avec du miel & du ris. Au lieu de gobelets, il ſe ſervent pour boire de longs roſeaux bouchés par un des bouts. Ils ont des nattes bien travaillées, ſur leſquelles ils s'aſſeyent. Leurs maiſons, qui n'ont ni murailles, ni cloiſons, ſont ſoûtenuës par quatre ou cinq pieux, & le plancher en eſt d'ordinaire élevé de deux pieds de terre, pour ſe garantir des ſerpens & des lezards. On trouve dans ce païs-là pluſieurs forêts de citronniers, & beaucoup de ruiſſeaux, dont les ſources ſont dans les montagnes.

Sumatra.

Les Hollandois ayant paſſé quelque tems dans cette baye, pour y rétablir leur ſanté, réſolurent de continuer leur voyage. Outre pluſieurs incommodités que dans la ſuite ils eſſuyérent, ils furent beaucoup tourmentés par la ſoif, la chaleur étant exceſſive, & l'eau douce leur ayant manqué. Enfin, après une navigation de quatre mois, pendant laquelle ils ne touchérent point la terre, ils ſe trouvérent le ſept de Juin près de la Taprobane (1), appellée ordinairement l'Iſle de Sumatra. Quelques brigantins étant venus au-devant d'eux, leur apportérent de l'eau douce; ce qui les ſoulagea beaucoup. Une pinaſſe qu'ils envoyérent à terre, les remplit à ſon tour de courage & d'eſpérance, en leur apportant des noix muſcades, des melons, des concombres, du poivre, & d'autres fruits & épiceries. Le Viceroi de Sumatra vint à bord des vaiſſeaux Hollandois le 11. de Juin (2); ſa tête étoit couverte d'un bonnet en forme de Turban, & il portoit une veſte & un ſabre à la Turque. Il avoit un viſage féroce, de petits yeux, le poil des paupiéres fort long, & ſi peu de barbe, qu'on en auroit pû compter les poils. Il marchoit ſous un paraſol ſoûtenu par des domeſtiques qui l'entouroient. Des hommes & des femmes portoient dans un panier du Betel, que ces Inſulaires mâchent continuellement.

(1) Il eſt plus vrai-ſemblable que la Taprobane, connuë des Anciens, eſt l'Iſle de Ceylan.

(2) Il y a dans le texte *III. Id. Jul.* il faut lire *Jun.* & traduire par conſéquent, *le onze de Juin.* En faiſant cette correction on comprendra aiſément que de là, ils ont pû arriver à Bantam le 20. de Juin, comme on le va voir.

HENRI IV. 1596.

Le Viceroi en fit present aux Capitaines des vaisseaux, & leur témoigna beaucoup d'amitié.

Les Hollandois convinrent d'une certaine somme avec un Insulaire, qui vint de lui-même s'offrir, & qui entra dans le Maurice, pour les guider jusqu'à la ville de Bantam. Ils passérent entre plusieurs petites Isles, & arrivérent enfin le 20. de Juin à Bantam dans la grande Java, qui n'est séparée de l'Isle de Sumatra, que par un petit détroit (1). Il est vrai-semblable que c'est la proximité de ces deux Isles, & le voisinage de plusieurs autres situées à l'entour, qui à fait dire aux Anciens, que la Taprobane étoit plus grande que l'Isle Britannique.

Java.

Le viceroi de Bantam envoya des Portugais, pour s'informer quels étoient ces étrangers qui venoient de moüiller au port. Ayant appris qu'ils étoient Hollandois, il leur fit dire, qu'ils étoient venus dans le vrai païs du poivre : Qu'il y en avoit de quoi charger leurs vaisseaux, & que c'étoit la saison de le cueillir. Malgré cette réponse favorable, ils s'apperçurent dans la suite que les Portugais leur avoient rendu de mauvais services, en faisant entendre au Viceroi, que ces étrangers étoient moins venus pour commercer, que comme des espions ; en sorte qu'après quatre mois de séjour à Bantam, ils en partirent au commencement de Novembre, après y avoir fait assez mal leurs affaires.

On assûre que Bantam est une ville aussi grande qu'Amsterdam ; qu'elle est toute entourée d'un ruisseau profond de trois pieds & demi ; que ses murailles de brique ont deux pieds d'épaisseur, avec des bastions, & des canons que les Portugais y ont apportés ; mais dont ceux du païs ne sçauroient faire usage. Les maisons qui sont construites avec du chaume & du roseau, sont la plûpart soûtenuës par quatre troncs d'arbres, qui portent ce fruit que nous appellons en Europe, Noix muscade : il y a une grande quantité de ces arbres dans la ville. Les riches ont dans leurs maisons des chambres séparées les unes des autres par des tapisseries de soye ou de coton. Bantam a trois marchés publics, où il y a un grand concours de toutes les nations, & sur-tout de Chinois, qui viennent tous les ans au mois de Janvier, y

(1) Appellé le détroit de la Sonde.

pporter de la Porcelaine, des étoffes de soye, des Damas, des fils d'or, & des poiles à frire. Les Hollandois y achetérent la noix muscade un denier & demi la livre. On voit dans la ville une grande Mosquée bâtie de bois, où le peuple s'assemble, pour prier à la maniére des Mahometans : les riches ont des Chapelles dans leurs maisons. Il n'y a que 35. ans que ces peuples ont embrassé le Mahometisme : auparavant ils étoient Idolâtres ; c'est au moins ce qu'assûrent les Chinois, qui y menent une vie miserable, comme les Juifs parmi nous : ils s'abaissent à tout ce qu'il y a de plus bas, & de plus vil, pour gagner de l'argent. Ils font de l'eau de vie de ris & de muscade, que les Insulaires achetent d'eux pendant la nuit, & dont ils boivent en cachette : car cela leur est défendu par leur Religion.

Au reste ces Insulaires sont opiniâtres, orgueilleux, menteurs, voleurs, & sans foi. Le peuple s'enveloppe le milieu du corps d'une toile de coton, & les riches d'une piéce de soye ; le reste de leur corps est nud. Ceux qui font profession de la loi Mahometane portent sur la tête une espece de Turban, ou se contentent de porter un petit bonnet. Mais le plus grand nombre, qui est Idolâtre, va tête nuë. Outre les poignards que portent les enfans, les jeunes gens, & les vieillards, ils portent encore de petits boucliers ronds & de longues javelines, & le plus souvent des piques creuses, dont ils se servent pour lancer des flêches, en soufflant dedans.

Ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, & ont outre cela des concubines qui engendrent rarement, parce que les femmes legitimes ont coûtume de les faire avorter. Les maris repudient leurs épouses pour les sujets les plus legers ; & souvent après avoir eu commerce avec elles pendant cinq ou six jours, ils les remettent sans façon entre les mains de leurs parens. Les femmes de condition ont des eunuques qui les gardent, & on a grand soin d'éloigner de leur appartement les domestiques & les parens même. Ces Dames mâchent du Betel pendant toute la nuit, & ont sans cesse autour d'elles des esclaves occupées à les frotter, tandis qu'elles sont couchées. Les concubines les accompagnent, & leur servent de suivantes lorsqu'elles sortent. Au reste ces concubines se vendent & s'achetent. Les femmes vont d'ordinaire

HENRI IV. 1596.

tête & pieds nuds, & ont leurs cheveux noüés & retroussés. Lorsqu'elles se marient, elles portent dans la cérémonie de leurs nôces une couronne dorée sur la tête, & quelques-unes même, une couronne d'or fin, avec des bracelets d'or ou d'argent. Elles se lavent cinq ou six fois tous les jours; & toutes les fois qu'elles soulagent les necessités de la nature, ou qu'elles ont commerce avec un homme, elles vont aussitôt se baigner dans une eau courante; ce qui fait que dans cette ville les eaux sont fort mauvaises; parce que des femmes malsaines, & souvent infectées du mal vénérien, s'y lavent continuellement. Plusieurs Hollandois moururent pour avoir bû de ces eaux.

Les femmes de Java sont fort paresseuses; elles passent les jours entiers à ne rien faire, se déchargeant de tous les soins du ménage sur leurs domestiques & leurs esclaves. Leurs maris ne sont pas moins indolens qu'elles: couchés languissamment sur des nattes, ils passent les jours & les nuits à mâcher du Betel, au milieu de dix ou douze de leurs femmes, dont une a toûjours soin de les laver, lorsqu'ils ont uriné. Ces femmes avec leurs esclaves dansent autour du mari, & joüent grossiérement d'un instrument qui ressemble à une harpe, ou frappent en cadence sur des chaudrons.

Le Poivre croît en abondance autour de Bantam. C'est une plante sarmenteuse, qui monte le long des arbres, qui lui servent de soûtien. Les grains viennent en grappes, dont chacune en contient environ deux cens. Il est d'abord verd, & devient noir en mûrissant (1). On le cueïlle à la fin d'Août, ou au commencement de Septembre. Toute l'isle de Java est remplie de villes & de bourgs, & a autant de petits Souverains qui se font une guerre continuelle. Les principales villes outre Bantam, sont Pallambuan, Panarucan, Passarvan, Joartan, & Gerrici, (ces deux derniéres villes sont considérables par leurs salines,) Surubaga, Brandaon, Sidaïa, Juama, Pati, Tubaon, Caïoano, Mandalican, Japara, Jacatra, nommée autrement Sundacalapa, & plusieurs autres. Il y a dans l'Isle des Eléphans, des Rhinoceros, des Crocodiles,

(1) Le Poivre blanc se fait de Poivre noir, qu'on arrose avec de l'eau de la mer; on l'expose ensuite au soleil. Alors l'écorce abandonne le grain, qui se trouve blanc.

& de grandes Tortuës. On y trouve aussi des Marmotes, des Buffles, des Sangliers, des Bœufs sauvages, des Cerfs, & des Chats (1) semblables à ceux dont on tire dans la Guinée, en raclant leur sueur, le Musc appellé Civette. Les peuples de Java ne font aucun usage de ce parfum. On voit dans cette Isle des animaux, qui sont d'ordinaire sur les arbres, & qui ressemblent au Renard par la tête, au Furet par le corps, & aux Singes par les pieds : on y voit aussi des Paons, des Perroquets, des Perruches, & une très-grande quantité de moineaux.

Les Insulaires mâchent sans cesse non seulement du Betel, dont la plante s'attache aux arbres, comme celle du poivre ; & comme le lierre ; mais ils mâchent encore souvent de l'Arecca, fruit assez semblable aux Dattes, qui croît sur des arbres très-hauts. L'Isle produit du Mangas, du Samaca, de l'Ananas, & de l'Azevar, dont on forme l'Aloës. On apporte à Bantam des Isles voisines, le Papyrus, l'Assa-Doriana, le Myrobolan, l'Iacca, la Talassa, le Cubebe, le Cinnamome ou la Canelle, la Casse, le Carcapele, le Palmar, le Costus Indicus, le Calamus Aromaticus, le Poivre long, le Santal, & le Camphre réduit en pastilles.

Les Hollandois, après un séjour de trois mois à Bantam, où la jalousie des Portugais les empêcha de faire aucun commerce, mirent enfin à la voile, & abordérent à Cidao, le deux de Novembre. Le Roi du Païs leur fit present de cloux de Girofles, de Noix muscades, & de quelqu'autres choses ; entre autres, d'un oiseau d'une beauté admirable, & d'une espece singuliére, qu'ils rapportérent vivant à Amsterdam. Cet oiseau, qu'on nomme dans le païs, Emés, est une fois plus grand que le Cygne ; il a la peau noire, & les plumes de la même couleur. De chaque rang de plumes il en sort deux grandes, aussi belles que celles de l'Autruche. Sa crête est une espece de bouclier en forme de croissant ; il n'a point

(1) Cet animal s'appelle Civette, selon M. Perrault : le petit sac où est renfermé le parfum, qu'on appelle *Civette*, est au-dessous de l'anus. On exprime, dit-il, la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes, qui sont entre les deux tuniques du sac. D'autres prétendent que la Civette est une espece de Foüine, qu'on frappe avec un petit bâton, jusqu'à ce qu'elle suë le Musc qu'on ramasse entre ses cuisses avec une pétite cuilliére. Il paroît que c'est le sentiment de notre Auteur.

HENRI IV. 1596.

d'aîles, & ce qui eſt plus étonnant, point de langue. Auſſi tout ce qu'il reçoit dans ſon bec, il l'avale tout d'un coup. On l'a vu avaler de cette maniére une pomme groſſe comme le poing, des charbons rouges, des morceaux de glace, & même du fer. Ce fut là que nos voyageurs, ayant déliberé s'ils iroient aux Molucques, prirent enfin la réſolution de retourner en Europe, les Capitaines des vaiſſeaux préférant l'intérêt de leur ſanté à celui du négoce.

Voyage des Hollandois au Septentrion.

Cette année on entreprit pour la troiſiéme fois une navigation vers le Septentrion, avec de plus grands préparatifs qu'on n'avoit fait juſqu'alors, mais avec auſſi peu de ſuccès. Quoique les Etats-Généraux ne fiſſent pas les frais de cet armement, ils s'engagérent néanmoins, en cas que le voyage eût le ſuccès qu'on eſperoit, de rembourſer les frais, & d'y ajoûter même une gratification. On équipa donc deux vaiſſeaux, dont on donna le commandement aux capitaines Jacque Heemskerke, fils de Henri; & à Jean Riyp, fils de Corneille. On choiſit pour pilote Guillaume Barentſon, qui l'avoit déja été dans les deux autres voyages entrepris dans cette mer du Nord. On n'embarqua preſque ſur les vaiſſeaux, que de jeunes gens non mariés; de peur que le deſir de revoir leurs femmes ne les portât à vouloir revenir trop tôt dans leur païs.

L'embarquement s'étant fait à Amſterdam, & nos voyageurs ayant mis à la voile le 10. de Mars, ils cinglérent au Nord-eſt, & rangérent à leur gauche l'Iſlande, & les autres Iſles qui ſont de ce côté-là. Le premier de Juin étant parvenus au ſoixante-neuviéme degré vingt-neuf minutes, ils n'eurent point de nuit. Quatre jours après étant à la hauteur de ſoixante & onze degrés, ils virent trois Parélies, avec différens Arcs-en-ciel qui coupoient ces Parélies, & dont celui qui étoit le plus inférieur, s'élevoit à vingt-huit degrés au-deſſus de l'horiſon. Ayant enſuite rangé à la droite le golphe de Veygat, dont ils avoient réſolu de s'éloigner, ils entrérent dans la mer Glaciale, où ayant apperçu de loin des glaçons, ils les prirent d'abord pour des Cygnes; mais ayant avancé juſqu'au ſoixante & quatorziéme degré, ils ſe virent tout environnés de glaces, au milieu deſquelles ils navigérent comme dans un détroit, expoſés à des périls affreux.

Trente minutes plus loin, ils moüillérent le 8. de Juin à une Isle, qui selon leur conjecture, pouvoit avoir cinq lieuës de circuit. Dans cette Isle ils eurent à combattre contre des Ours blancs; ce qui fit qu'ils l'appellérent l'Isle des Ours.

Ils firent voile ensuite vers la Groënlande, & le 19. de Juin, ils se trouvérent à la hauteur de quatre-vingt degrés. Un vent contraire qui s'éleva, les empêcha de pouvoir aborder. Tandis qu'ils tâchoient d'approcher, un Ours blanc vint au-devant d'eux à la nage, & les attaqua. Pour repousser cet animal, ils s'armérent de piques, de crocs, & de mousquets, & vinrent enfin à bout de le tuer. Ils l'amenérent à bord, l'écorchérent, & trouvérent que sa peau étoit longue de treize piés. Ils abordérent enfin. Ils virent d'abord une grande quantité de Moüettes grises, qui sont des oiseaux palmipedes (1); ils trouvérent aussi une espece d'oyes, qu'ils appellérent des Rotganses, à cause de leur cri, semblables à ceux qu'on trouve en abondance à Wierengen en Hollande. Comme on a ignoré longtems le lieu où ces oiseaux faisoient leurs petits, quelques-uns se sont avisé de dire, qu'ils étoient engendrés à Catervoorde en Ecosse, par les feuilles des arbres qui tombent dans l'eau. Ce voyage des Hollandois a enfin éclairé le Public, & les Naturalistes leur ont l'obligation de connoître la vérité, & de n'être plus la dupe d'une fable grossiére, au sujet de cette metamorphose de feuilles en oiseaux.

Ce païs qu'on appelle la Groënlande, est sous le quatre-vingtiéme degré. On y trouve beaucoup d'herbages, & des animaux semblables aux cerfs, qui y paissent; d'où l'on peut conclure, que si dans la nouvelle Zemble qui n'est qu'au soixante & seiziéme degré, il ne croît point du tout d'herbes, c'est moins à cause de la nature du climat, qu'à cause de celle du terroir. On trouva aussi dans ce païs des dents de Valrusses, dont nous avons parlé ailleurs, & dont il y en avoit quelques-unes qui pesoient jusqu'à deux livres.

Enfin se trouvant vers le soixante & quinziéme dégré le 1. de Juillet, les deux vaisseaux se séparérent: Riyp résolut de poursuivre sa route au 80. degré du côté, du Nord; & Heemskerke, de naviger un peu plus du côté du Midi,

(1) C'est-à-dire, dont les piés sont plats, comme les pattes des oyes.

HENRI IV. 1596.

Le 11. de Juillet le vaisseau de Heemskerke ayant doublé le Cap de Candinas, (où commence la mer Glaciale, appellée autrement la mer Blanche,) fit voile vers la nouvelle Zemble, près du Lombsbay; & le 19. du même mois, ils relâchérent à l'Isle de Sainte Croix, les glaces qui les environnoient les ayant empêchés d'aller plus loin. S'étant ensuite avancés au-delà du Cap de Nassau, à soixante & seize degrés de Latitude, ils ne virent que des glaçons, & se trouverent dans un très-grand danger, leur vaisseau ayant été sur le point d'être accablé par les montagnes de glace. Ils eurent d'ailleurs à lutter contre les Ours blancs, qui venoient à la nage pour les attaquer. Enfin ils parvinrent jusqu'au Cap de Flessingue, où ayant mis pié à terre le 5. de Septembre, ils envoyerent à la découverte trois matelots, qui s'étant avancés deux lieuës dans les terres, rapportérent qu'ils avoient trouvé une petite riviére, & une grande quantité de planches que le flux de la mer avoit jettées sur le rivage; qu'ils avoient de plus remarqué plusieurs traces de chevreüils & d'élans.

Ils arrivent au Cap de Flessingue.

Quatre jours après il tomba de la neige en abondance, & le vaisseau se trouva tout environné d'une glace de quatre piés d'épaisseur. Voyant alors qu'ils ne pouvoient s'en retourner cette année, sans s'exposer à un naufrage certain, ils résolurent unanimement de passer l'hyver en cet endroit, d'y construire une grande cabane, pour se garantir du froid; de s'y fortifier contre les attaques des bêtes féroces, & d'observer à loisir les propriétés du climat, jusqu'à ce qu'au retour du printems, ils pussent se rembarquer pour aller plus loin, s'il étoit possible, ou pour retourner chez eux. Ayant donc ramassé un grand nombre de ces planches dont j'ai parlé, & les ayant transportées avec bien de la peine, à travers les neiges & les glaces, ils commencérent à bâtir une cabane, & s'y logérent le 12. d'Octobre. Mais n'ayant pas encore eu le tems d'y construire une cheminée, ils souffrirent beaucoup de la rigueur du froid. Ils couvrirent leur cabane d'une voile de navire, sur laquelle ils mirent une grande quantité de sable, pour l'empêcher d'être emportée par le vent. Ils firent aussi une espece d'horloge, & allumérent une lampe qui brûloit pendant toute la nuit, à quoi ils employérent du suif d'ours.

Car

Car dans cette saison les ours sont fort gras, en sorte qu'un seul leur rendit cent livres de suif.

Le Soleil qui étoit alors au onziéme degré quarante-huit minutes du Scorpion, commença enfin à n'éclairer presque plus; & le 4. de Novembre ayant entiérement cessé de paroître sur l'horison, il y eut une nuit continuelle; ce qui augmenta beaucoup le froid. Par le conseil du Chirurgien du vaisseau, on construisit un bain pour rétablir les forces de l'équipage. Ces grands Ours, qui leur avoient fait la guerre jusqu'alors, disparurent avec le Soleil, & à leur place on vit un grand nombre de renards blancs, animaux qui fuyent la lumiére. On en prit beaucoup dans des piéges; on en tua à coups de mousquet au clair de la Lune, & on en fit provision. Leur chair étoit très-bonne à manger, & avoit le goût du Lapin: leurs peaux servirent à faire des bonnets. Sur la fin de Décembre Heemskerke fit distribuer de la toile & du drap aux matelots: Mais le feu allumé dans la cabane ne suffisoit point pour les défendre de la rigueur excessive du froid; d'ailleurs la violence du vent causoit une fumée qui les étouffoit; on s'avisa de chauffer des pierres, que chacun mettoit à ses piés lorsqu'il étoit couché. Le froid étoit si grand, que d'excellent vin d'Espagne, qu'ils avoient dans des bouteilles, gela, & ne put être dégelé qu'en l'approchant du feu. Le froid qui pénétroit au-dedans de la cabane, rendoit pendant la nuit leurs souliers si durs, que le cuir en devenoit comme de la corne, & qu'ils avoient bien de la peine le matin à les chausser. Ils furent obligés de faire des sabots si larges, que leurs piés pouvoient y entrer avec trois chaussons de peaux.

Malgré ces précautions, ne pouvant résister au froid, ils tirérent de leur vaisseau du charbon de terre, qu'ils allumérent, après avoir bouché la cheminée & fermé la porte. Mais la fumée de ce charbon leur causa des vapeurs, des vertiges, & des évanoüissemens, & les pensa tous faire périr. Un d'entr'eux, qui étoit déja malade, ayant été trouvé à demi-mort, fut un exemple qui les avertit d'éviter le danger où ils étoient. Ils débouchérent donc leur cheminée, ouvrirent leur porte, & prirent l'air. Le froid leur causa alors des engelures aux oreilles & à la bouche. Enfin le 23. de Décembre, le Soleil entrant dans le Tropique du Capricorne éloigné de

HENRI IV. 1597.

vingt-trois degrés vingt-huit minutes de la ligne Equinoxiale dans l'hémiſphere Méridional, Barentſon prit la hauteur du Pole, & ayant fait ſon calcul ſur l'épaule droite de l'Orion, il trouva qu'il étoit à ſoixante & ſeize degrés de latitude Septentrionale.

L'année ſuivante ils eurent à ſouffrir les mêmes incommodités. Ils célébrérent le jour de l'Epiphanie, ſelon la coutume ordinaire, en buvant beaucoup, & faiſant un Roi parmi eux : le ſort tomba ſur le Patron du vaiſſeau, qui fut ſalué Roi de la nouvelle Zemble, Iſle qui s'étend en Longitude entre les deux mers. Nos voyageurs paſſérent ainſi deux jours dans la joye & dans le vin. Le 12. de Janvier, le ciel étant fort ſerein, Barentſon prit encore hauteur, & trouva que depuis l'étoile très-brillante qui eſt dans l'œil du Taureau, laquelle s'élevoit ſur l'horiſon à vingt-neuf degrés cinquante-quatre minutes, ſa déclinaiſon étoit de quinze degrés cinquante-quatre minutes vers le Septentrion équinoxial. En déduiſant ces quinze degrés des vingt-neuf degrés de ſon élévation, il en reſtoit quatorze, qui étant ſouſtraits de quatre-vingt dix degrés, il en reſtoit ſoixante & ſeize pour la hauteur du Pole.

Dix jours après, les matelots étant ſortis pour faire de l'exercice, & joüer au palet, crurent voir une lumiére vers l'horiſon, d'où ils conjecturérent que le Soleil n'étoit pas fort éloigné, & qu'il alloit bientôt reparoître. On s'apperçut en même tems que les Ours commençoient à ſe faire voir, & que les Renards ne ſe laiſſoient plus prendre dans les piéges. Mais Barentſon, qui étoit très-habile dans l'Aſtronomie, ne fut pas de leur avis, par rapport au retour du Soleil. Il ſoûtint que cet aſtre qui étoit alors au cinquiéme degré vingt-cinq minutes du Verſeau, ne paroîtroit point qu'il n'eût encore parcouru ſeize degrés vingt-ſix minutes. Le Soleil parut néanmoins ſur l'horiſon le 24. de Janvier, n'ayant point du tout été vû depuis le 4. de Novembre.

Cela fit naître de grandes diſputes entre ceux qui entendoient la navigation. Les uns diſoient qu'on s'étoit trompé dans la ſupputation ; les autres prétendoient que le calcul étoit juſte, & le démontroient par les Ephemerides de Joſeph Scaliger, imprimées à Veniſe 8. ans auparavant. Il étoit

constant, selon eux, que la nouvelle Zemble située au soixante & seiziéme degré de Latitude, & à cent douze degrés vingt-cinq minutes de Longitude, étoit plus du côté de l'Orient de soixante & quinze degrés, que la ville de Venise, qui est à quatre-vingt sept degrés vingt-cinq minutes de Longitude, & qu'il n'y avoit plus que soixante degrés de Longitude, (qui ne font que deux cens lieuës,) jusqu'au Cap Tabin, & jusqu'à l'extrémité de la Tartarie; qu'après cela, il ne restoit que peu d'espace jusqu'au détroit d'Anian, & qu'il seroit aisé ensuite de descendre vers le Midi, & d'aller aux Indes.

Il n'étoit pas difficile de terminer cette contestation, & de les mettre tous d'accord, en leur apportant une raison tirée de l'Optique. Barentson parloit selon les régles de l'Astronomie; mais le Soleil qui paroissoit alors n'en étoit que l'apparence (1). Car le 24. de Janvier le Soleil n'avoit pas encore parcouru seize degrés vingt-six minutes; ce qui étoit pourtant nécessaire, pour qu'il pût paroître sur l'horison, l'élévation du Pole étant de soixante & seize degrés. Ce qu'on vit alors n'étoit donc que l'image du Soleil, se peignant dans les vapeurs de l'air, qui dans ces païs-là, à cause de la longue absence de cet astre, ne peut être que très-grossier & très-épais. Une expérience facile prouve la chose. Mettez au fond d'un bassin une piéce d'or, ou quelqu'autre chose; éloignez-vous ensuite, de maniére que les bords du bassin puissent vous cacher cette piéce d'or: que pendant ce tems-là on verse dans ce bassin de l'eau, & qu'on le remplisse entiérement; alors la piéce d'or commencera à paroître à vos yeux, & semblera nager sur la superficie de l'eau; & quoique vous soyez resté dans la même situation où vous étiez, vous verrez cette piéce d'or que vous ne pouviez voir auparavant, ou plûtôt vous la croirez voir, lorsque vous ne verrez que son image.

Les Ours ayant reparu avec le Soleil, nos voyageurs eurent encore les dangereuses attaques de ces animaux à soûtenir. Cependant le froid, loin de diminuer, augmentoit,

(1) M. de Thou ne parle pas exactement en cet endroit. C'étoit le Soleil veritable que l'on voyoit; quoique ce ne fût que son lieu apparent, & non son lieu veritable; ce qui se faisoit par la réfraction.

HENRI IV. 1597.

& les neiges étoient si abondantes, que souvent la porte de leur cabane en étoit entiérement bouchée. Ils l'ouvroient tous les jours, à moins que la violence du vent ne les en empêchât, & ils avoient soin d'écarter sans cesse la neige qui les assiégeoit, & de rendre leur porte libre; ce travail leur causoit une fatigue extrême. Le 7. de Mars le vaisseau étoit encore enfoncé dans la glace, & il y avoit apparence qu'il y resteroit longtems encore; ce qui leur donna bien de l'inquiétude. Ne pouvant se servir de leurs souliers, dont le cuir étoit durci par le froid, ils firent des pantoufles avec leurs vieux chapeaux, pour être en état de sortir. Ils sortirent donc le 7. d'Avril, & virent de loin que les glaces de la mer commençoient à se fondre, que les glaçons soulevés par les flots s'entassoient tellement les uns sur les autres, qu'on croyoit voir de hautes montagnes, des villes, des tours, & des bastions, flotter sur les eaux.

Enfin les montagnes de glace disparurent, & la mer devint libre. Le premier de May on commença à n'avoir plus de nuit. Alors tout l'équipage s'étant baigné, se mit à faire de l'exercice par l'ordre du Chirurgien, & tous songérent à retourner dans leur païs. Barentson, qui ne se portoit pas bien, étoit de cet avis; mais le capitaine Heemskerke fut d'un sentiment contraire, & prétendit qu'il falloit attendre jusqu'au commencement de Juin, à mettre à flot le vaisseau qui étoit toûjours plongé dans la glace. Cependant on fut d'avis de radouber & de mettre en état la barque & la chaloupe; & comme la chaloupe étoit meilleure que la barque, on prit le parti de la défaire pour l'allonger. Ce ne fut qu'à force de bras, par le moyen des leviers, & avec des peines infinies, qu'on vint à bout de la tirer de la glace.

Lorsque tout étoit prêt pour le départ, Barentson & Nicolas Andrieu, qui étoient déja indisposés, ayant mangé avec trop d'avidité d'un foye d'Ours, tombérent dangereusement malades; ce qui fit encore hâter l'embarquement. La barque & la chaloupe ayant été radoubées, furent mises en mer le 13. de Juin, & on abandonna le vaisseau, qui étoit toûjours enfoncé dans la glace. Barentson avant de s'embarquer, laissa attaché à la cheminée de la cabane, un Journal abregé de tout le voyage. Enfin le 14. de Juin tout l'équipage,

après s'être recommandé à Dieu, se mit dans la barque & dans la chaloupe.

Ils essuyérent du mauvais tems vers les Isles d'Orange, & vers le cap Glacial; & ils eurent d'autant plus à souffrir, que les petits bâtimens où ils étoient n'étant point couverts, ils étoient exposés à toutes les injures de l'air. Le 20. du même mois Barentson & Andrieu moururent. Ils furent inhumés sur le bord de la mer avec les cérémonies ordinaires de leur Religion, & l'un & l'autre furent fort regrettés, sur-tout Barentson, dont l'habileté étoit d'une grande ressource. Ils navigérent ensuite du côté de la nouvelle Zemble, se servant presque toûjours de la rame, & ils s'avancérent jusqu'au golphe de S. Laurent, & jusqu'au détroit de Veygat. Ils avoient déja fait cent soixante-trois lieuës par différens vents, lorsque s'étant un peu détournés vers le Couchant, ils cinglérent du côté de la Russie. Dans l'espace de cent quatre vingt-dix lieuës, ils ramérent presque toûjours, au milieu des glaçons & des plus grands dangers, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'Isle de Kilduin, & au port S. Nicolas. Au reste ils trouvérent dans ce parage une grande quantité de poissons appellés Valhrusses, & d'oiseaux de mer, qui servirent à rétablir leurs forces épuisées.

Des Ours affamés ne cessoient point de leur faire la guerre. Il arriva un jour qu'ayant tué un de ces Ours d'un coup de mousquet, il en survint un autre qui le traîna avec ses dents dans une plaine, & qui se voyant poursuivi par nos voyageurs, abandonna sa proye après en avoir mangé la moitié. L'autre moitié qui restoit étoit néanmoins si pesante, que quatre hommes eurent bien de la peine à l'emporter. Par là on peut juger de la grandeur & de la force de ces Ours.

Vers le détroit de Veygat, ils rencontrérent une Lodige Russienne (1). Ceux qui étoient sur cette Lodige, traitérent avec beaucoup d'humanité les Hollandois, à qui cette rencontre fit d'autant plus de plaisir, que depuis treize mois ils n'avoient point vû d'autres d'hommes. Comme le Scorbut régnoit parmi eux, ils trouvérent heureusement dans ce païs-là de l'herbe Britannique, qui y croît en abondance, & qui est un reméde spécifique pour ce mal. Ils changérent ensuite

(1) Petit vaisseau fait d'écorce d'arbre.

HENRI IV. 1597.

le cours de leur navigation, & ayant moüillé le 18. d'Août au cap de Caudinas, que cinq croix qui y ſont plantées, font voir de loin, ils entrérent dans la mer Blanche, où après avoir fait quatre-vingt dix lieuës en trente heures, ils abordérent d'abord aux ſept Iſles, & enſuite le 26. d'Août à l'Iſle de Kilduin, habitée par des Lappons. Ils envoyérent de là un Lappon avec un de leurs gens juſqu'au port de S. Nicolas, pour s'informer s'il n'y avoit point de navire qui dût partir pour la Hollande. Le Lappon revint avec une lettre du capitaine Jean Corneille Riyp, qui s'étoit ſéparé l'année précédente du capitaine Heemskerke à la hauteur de l'Iſle des Ours. Comme on croyoit qu'il avoit péri, on eut d'abord de la peine à croire que ce fût lui. Mais preſque dans le même tems, il arriva lui-même dans une eſquif à Kilduin, & apporta de la biere de Roſtock, du vin, de l'eau de vie, du pain, de la viande, du lard, du ſaumon, & du ſucre, le tout en abondance. Ses compatriotes, après lui avoir témoigné la joye qu'ils avoient de le revoir, reçurent avec plaiſir ces rafraîchiſſemens, qui leur donnérent de nouvelles forces.

S'étant enſuite tous embarqués, ils entrérent au bout de trois jours dans la baye de S. Nicolas, & montérent près des Salines dans le vaiſſeau du capitaine Riyp. C'eſt là, qu'après un ſi long voyage, ils commencérent à voir des arbres : ſur le ſoir ils vinrent à S. Nicolas. Ce païs eſt habité par des Ruſſiens & des Lappons, peuple miſérable, vétu de peaux, & qui vit de la pêche. Ils n'ont point de grands navires, parce qu'ils ne croient pas en pouvoir faire uſage dans une mer où il y a tant de glace ; ils ont ſeulement de petites barques, avec leſquelles ils côtoyent le rivage, pour éviter le danger du naufrage où ils s'expoſeroient en doublant les Caps ; ils les tranſportent ſur leurs épaules d'une Anſe à une autre.

Nos voyageurs ayant amené à terre, & juſque dans la ville de S. Nicolas, leur barque & leur chaloupe, avec leſquelles, contre toute eſpérance, ils avoient fait heureuſement une navigation ſi périlleuſe, ils conſacrérent l'une & l'autre à Dieu, comme un monument éternel de ſes faveurs, avec la permiſſion du Gouverneur de la ville, qui dépend du Czar. Ayant enſuite mis ſur le navire du capitaine Riyp, le

peu de marchandises & de vivres qui leur restoit, ils y montérent eux-mêmes le 15. de Septembre ; & quatre jours après ayant passé le Warthuse, ils entrérent enfin dans la Meuse le 29. d'Octobre, & ayant passé par Delft, par la Haye, & par Harlem, ils arrivérent à Amsterdam le 1. de Novembre. Ceux qui revinrent de ce voyage furent, le capitaine Heemskerke, Peterson Vos, Gerard de Veer qui a fait la relation de ce voyage, Jean Vos Chirurgien, Jacque Jansens, Sterrenburg, Léonard Henri, Laurent Guillaume Jean Hillebrantz, Jacque Jansens Hoochwout, Pierre Corneille, Jean de Buisen, & Jacque Everts. La relation qu'ils firent de leur voyage, a fait connoître à toute l'Europe, que c'étoit une témérité de vouloir entreprendre le voyage d'Orient par l'Ocean Septentrional, & qu'il n'y avoit aucune espérance d'y pouvoir jamais réüssir.

Retour des Indes Orientales.

La même année cette flote Hollandoise de quatre vaisseaux, qui deux ans auparavant étoit partie pour les Indes, & qui s'étoit arrêtée l'année précédente autour de l'Isle de Java, revint enfin après un si long voyage, & arriva en Hollande le 11. de Janvier. Comme on manquoit de matelots, on avoit jugé à propos de mettre le feu au vaisseau nommé l'Amsterdam, après avoir déchargé les marchandises. Tandis que le navire nommé le Maurice côtoyoit le rivage Occidental de l'Isle de Java, on apprit par des chaloupes, & par le moyen d'un homme qui parloit Portugais, que la ville de Ballambuan située au Sud-Est de l'Isle, étoit assiégée par le Roi de Passaruan : ce Roi voisin, qui avoit épousé la fille du Roi de Ballambuan, après avoir couché avec elle, l'avoit tuée ; & pour surcroît de méchanceté, il faisoit encore la guerre à son beau-pére, & l'assiégeoit dans sa ville Capitale. Ils apprirent aussi que ce Roi de Ballambuan étoit le même que celui dont parle Thomas Candish, dans son *Voyage des Indes*, & qu'il avoit alors cent soixante ans (1). La ville étant bloquée, & les ennemis ayant détourné l'eau, les assiégés étoient reduits à de fâcheuses extrémités ; la plûpart avoient péri par la famine. Les assiégeans étoient Mahometans, & les assiégés Idolâtres ; cette différence de Religion

(1) Il y a dans le texre CLX. Ce peut être une erreur de chiffre. Je n'ai pas osé la corriger, parce qu'absolument il peut n'y en point avoir.

HENRI IV. 1597.

étoit le prétexte de la guerre. Le Roi de Bellambuan envoya demander du ſecours aux Hollandois ; mais ceux-ci le refuſérent, & alléguérent que l'eau étoit trop baſſe en cet endroit, & qu'il ne leur étoit pas poſſible d'aborder.

Tandis qu'ils étoient à l'ancre, ils apperçurent pendant la nuit une nuée de chauveſouris, qui voltigeoient autour de leur vaiſſeau, & qui étoient de la groſſeur d'une corneille griſe : ils apprirent que les Inſulaires mangeoient de ces oiſeaux. Ils virent auſſi une grande quantité de Cicognes, qui au commencement du Printems ont coûtume de paſſer en Europe. Ils firent voile enſuite vers l'Iſle de Bali ſituée à l'Orient de Java, & le 27. de Janvier, ils moüillérent du côté du Midi. Le lendemain une chaloupe vint donner avis, de la part des Inſulaires, au vaiſſeau le Maurice, que le Roi du païs ſouhaitoit les voir, pour négocier avec eux ; qu'il vouloit ſeulement ſçavoir de quel païs ils étoient. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois.

Ayant doublé le Cap avec beaucoup de danger, les ôtages furent livrés de part & d'autre. Emanuel de Rodenbourg d'Amſterdam, & Jacque Cuper de Delft, furent donnés de la part des Hollandois ; ils envoyérent auſſi des preſens au Roi, qui conſiſtoient dans des étoffes de ſoye, & des mouſquets bien travaillés. Le Roi les reçut avec beaucoup de plaiſir. Cette Iſle eſt fertile en ris & en citrons. On y trouve beaucoup d'oiſeaux, des cochons d'un goût exquis, & d'autres beſtiaux, mais qui y ſont maigres, avec une grande quantité de chevaux. Les Inſulaires ſont Idolâtres : l'un adore une vache, l'autre le Soleil ; le culte dépend du caprice de chacun en particulier. Lorſqu'un homme meurt, toutes ſes femmes ſe jettent dans le bucher où l'on brûle ſon corps. En ſorte que la mort d'un homme coûte quelquefois la vie à cinquante femmes ; car il eſt permis d'en avoir autant. Si quelques-unes de ces femmes refuſent de donner à leur mari cette marque d'attachement, elles ſont deshonorées & paſſent pour impudiques. L'habillement des hommes & des femmes, & leurs armes ſont comme à Bantam. Ils portent à la main un tuyau, auquel eſt jointe une javeline longue environ d'une demi-aune ; en ſoufflant dans ce tuyau ils lancent des fleches, dont un carquois qu'ils portent toûjours ſur leurs épaules,

épaules, eſt rempli. Ils ſont ennemis mortels des Maures & des Portugais. Les Nobles ſe font porter dans une chaiſe, ſur les épaules de leurs eſclaves. Le Roi eſt logé plus magnifiquement que celui de Bantam, & ſe montre ſouvent en public. Lorſqu'il marche, il eſt précédé de gardes armés de piques garnies d'or fin, & dont la pointe eſt d'acier. On le voit aſſis ſur un char ſuperbe, traîné par deux buffles blancs richement enharnachés, ayant un eſclave aſſis derriére lui, qui le couvre d'un Paraſol. Les Seigneurs de ſa Cour le ſuivent dans le même appareil. Ce Prince qui aimoit beaucoup les étrangers, eut envie de retenir auprès de lui les Hollandois qu'il avoit en ôtage; mais ceux-ci touchés du deſir de revoir leur patrie, n'y voulurent point conſentir. Les Inſulaires ſe ſouvenoient encore que François Drack avoit abordé dans leur Iſle, il y avoit alors 19. ans.

Le 26. de Février, les Hollandois ayant mis à la voile pour retourner dans leur païs, eurent toûjours juſqu'au 12. de Mars un vent de Sud-Eſt, qui lorſqu'ils furent au quatorziéme degré, tourna un peu vers le Midi; enſuite à la faveur d'un vent de Sud, ils obſervérent plus exactement l'Iſle de Java, & connurent qu'elle n'avoit pas tant de largeur, & qu'elle s'étendoit moins vers le Midi, que les Geographes ne le marquent ſur les Cartes. Un calme qui ſurvint, fit qu'on commença à diſtribuer les vivres à l'équipage avec plus d'œconomie. Enfin étant à la hauteur de trente-trois degrés, ils apperçurent le continent d'Ethiopie (1). Des roſeaux flottans ſur l'eau, une quantité de grands oiſeaux qui ont le bec blanc, & pluſieurs autres petits de différentes couleurs, dont le ventre eſt blanc & les plumes du dos tachetées, leur firent juger qu'ils n'étoient pas fort éloignés du cap de Bonne-Eſpérance.

Le 6. de Mai ils s'approchérent de l'Iſle de Sainte Helene. Le 26. du même mois ils y abordérent avec les autres vaiſſeaux de la flote, qu'ils avoient perdus de vûë, & ils ſe rejoignirent avec un grand plaiſir. Enfin le 7. de Juin, par un vent de Sud-Eſt, ils paſſérent la Ligne. Le 26. du même mois, par un vent de Nord-Eſt, ils paſſérent le Tropique du Capricorne. Ils trouvérent dans ces parages une grande quantité de l'herbe nommée Sargaſſe, & beaucoup de Malabatrum.

(1) C'eſt-à-dire, de l'Afrique.

HENRI IV. 1597.

Ils virent auſſi une grande quantité de harangs qui voloient. La condition de ces pauvres animaux eſt bien triſte, ne trouvant point de ſûreté, ni dans les eaux, ni dans les airs. Lorſqu'ils ſont pourſuivis par les poiſſons, ils s'élévent dans l'air, & ils ſont auſſitôt attaqués par les oiſeaux ; s'ils peuvent s'échaper, ils ſont contraints de ſe précipiter dans la mer ; & comme leur vol les a fatigués, ils ſont aiſément ſurpris & dévorés par les poiſſons. C'eſt ce qui fait que bien ſouvent, pour éviter l'un & l'autre danger, ils entrent dans les navires, où devenus la proye des hommes, ils n'ont pas une plus heureuſe deſtinée.

Parvenus au trente-huitiéme degré, ils rangérent les Açores, & alors ils eurent beaucoup à ſouffrir, & d'un calme qui ſurvint, & du Scorbut qui ſe mit dans l'équipage, n'ayant ni bonnes nourritures, ni aucuns remedes pour ſoulager les malades. Enfin le 5. d'Août ils entrérent dans la Manche, & le 10. du même mois, ils arrivérent à l'Iſle du Texel, n'ayant perdu dans le retour qu'un ſeul de leurs compagnons.

Du Scorbut.

A l'occaſion du Scorbut dont je viens de parler, & dont on fait ſouvent mention dans les voyages de mer, je crois devoir finir ce livre par quelques obſervations ſur cette maladie. Si on en juge par ſon nom, elle ſemble particuliére aux Danois, aux Suédois, aux Norvegiens, & aux Lithuaniens, en ce que dans leur langage elle ſignifie, Jambes rompuës, ou Bouche rompuë (1). Elle n'a pas été néanmoins inconnuë aux Anciens, & l'on croit que c'eſt le mal qu'ils appelloient, *Scelotyrbè*, & *Stomacacè*. Ceux qui en ſont attaqués ont des enflures & des ulceres au goſier & aux gencives : ils ſentent de grandes douleurs d'eſtomach ; leurs dents s'émouſſent & branlent ; leurs genoux s'affoibliſſent ; leur chair s'enfle, devient molle, & ſe flêtrit ; leur peau paroît livide & jaunâtre. Pline dit que lorſque Germanicus étoit en Allemagne, une maladie ſemblable à celle-là régnoit ſur les côtes maritimes de ce païs : Que les Friſons enſeignérent une herbe appellée, l'herbe Britannique, qui, comme je l'ai déja dit, ſe trouve communément au détroit de Veygat, & que cette herbe, qui fut alors un remede contre ce mal, ne

(1) Menage dit que le mot de Scorbut, vient des Danois qui appellent ce mal *Crobut*, c'eſt-à-dire, *ventre rompu*.

guerit pas ſeulement les maladies des nerfs, & les ulceres de la bouche, mais encore les ſquinancies ; & qu'elle eſt un préſervatif contre le venin des ſerpens. Strabon écrit auſſi que ce mal fut très-funeſte en Arabie à l'armée Romaine, qu'Elius Gallus y avoit conduite ; il ajoûte que les peuples du Midi en ſont plûtôt attaqués que les peuples du Nord. Il eſt néanmoins vrai-ſemblable que ce mal eſt plus commun dans les païs Septentrionaux, & qu'il avoit été porté en Arabie ; parce que ſelon l'opinion commune, le Scorbut eſt cauſé par l'uſage des viandes ſalées, des mets froids & cruds, & du pain mal cuit. Or comme les peuples du Nord, qui entreprennent de longs voyages, vivent d'ordinaire de ces mauvaiſes nourritures, il n'eſt pas étonnant que cette maladie, ſi ordinaire parmi eux & parmi tous les gens de mer, ait exiſté de tout tems, quoiqu'on la regarde comme nouvelle. Le remede ordinaire qu'ils employent, eſt du vin d'abſinthe, ou de vieille bierre mêlée avec du beurre & de l'abſinthe macerée. L'expérience a fourni depuis quelques-autres remedes, mais dont le détail ne convient pas à une Hiſtoire.

Fin du Livre cent-dix-ſeptiéme.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-DIX-HUITIEME.

HENRI IV. 1597.

Le Roi envoye des Ambassadeurs aux Princes de l'Empire.

Lorsque, selon l'avis du duc de Boüillon, on se fut ligué avec la Reine Elisabeth & les Provinces-Unies des Païs-bas, pour déclarer la guerre à l'Espagne, Guillaume Ancel, qui avoit été un des Ambassadeurs envoyés en Angleterre & en Hollande, eut ordre d'aller en Allemagne, pour engager dans la Ligue, suivant une clause du traité, les Princes & les villes de l'Empire. Ce Ministre ayant retardé son départ, (ce qui l'empêcha d'arriver en Dannemarck assez tôt pour assister au couronnement du Roi,) partit enfin de Roterdam, & arriva à peine à Hambourg à la fin de l'année. Marchant ensuite à petites journées & sans suite, de peur d'être connû, il se rendit à Nuremberg, où Jacque Bongars, personnage également recommandable par sa profonde érudition, par sa haute prudence, & par son exacte probité, & qui étoit chargé depuis longtems de la conduite des affaires du Roi en Allemagne, se rendit aussi au jour marqué avec des ordres particuliers. Les Ambassadeurs, que la

Reine Elisabeth & les Etats des Provinces-Unies avoient promis d'envoyer dans le même tems, ne parurent point.

Après qu'Ancel & Bongars eurent délibéré ensemble, au sujet de la négociation dont ils étoient chargés, ils résolurent de commencer par Frederic Electeur Palatin, dont les bonnes intentions, jointes au grand crédit qu'il avoit sur l'esprit des autres Princes, flatoient beaucoup leurs espérances. Frederic étoit alors à Anspach, où il étoit allé pour prendre le divertissement de la chasse, avec George Frederic de Brandebourg, marquis d'Anspach : ce qui donna lieu aux Ministres du Roi de traiter avec l'un & l'autre en même tems.

Charle comte d'Aremberg étoit pour lors en Allemagne, où appuyé de la protection de l'Empereur Rodolfe, frére d'Albert, il faisoit des levées au nom de ce Cardinal. François duc de Saxe Lawembourg levoit aussi de la cavalerie, & profitoit de la conjoncture. Comme on venoit de licencier les troupes de Hongrie, les soldats accouroient de toutes parts pour s'enrôler sous ses ordres, parce qu'il s'étoit engagé en son propre nom à donner tous les mois la moitié de la paye. Car depuis que le Roi d'Espagne, par l'Edit dont j'ai parlé dans le livre précédent, avoit supprimé tous les payemens, & fait une espece de banqueroute, le credit & la reputation d'Albert étoient fort diminués.

Discours d'Ancel.

Aussitôt que l'Ambassadeur fut arrivé à Anspach, il eut audience de l'Electeur & du Marquis. Il leur dit d'abord, qu'il étoit mortifié de n'avoir pû venir plûtôt les trouver, selon les ordres qu'il avoit reçus du Roi, pour leur faire sçavoir, en vertu de l'étroite amitié, & de l'ancienne liaison qu'il y avoit entre S. M. & eux, le traité conclu depuis peu avec l'Angleterre & les Provinces-Unies des Païs-bas : mais que l'importance de cette affaire, qui avoit exigé de mûres déliberations, & la difficulté des chemins avoient retardé son arrivée. Il ajoûta, que par rapport à l'affaire dont il s'agissoit, il étoit à propos de remonter à la source : Que l'origine de tout le mal venoit des vûës ambitieuses du Roi Philippe, qui depuis trente-six ans qu'il étoit en Espagne, n'avoit roulé d'autre projet dans son esprit, que de venir à bout, par ses ruses & ses artifices, de ce que son pére, Monarque également courageux & puissant, avoit inutilement tenté pendant

HENRI IV. 1596.

toute sa vie, c'est-à-dire, d'asservir tous les autres Potentats, & d'usurper la Monarchie de toute la Chrétienté : Que ce Prince avoit résolu de commencer par la France : Que profitant de la conjoncture de la mort de Henri II. & de la foiblesse des Rois qui lui avoient succedé, il avoit abusé de l'autorité de ceux qui gouvernoient sous ces Princes mineurs, pour réduire le Royaume à un état déplorable : Qu'il avoit manqué de bonne foi à l'égard de la Reine d'Angleterre, & qu'il n'avoit payé que d'ingratitude les services signalés que les Flamans lui avoient rendus : Qu'il les avoit enfin réduits au désespoir, après les avoir traités inhumainement sous le spécieux prétexte de la Religion, & qu'il n'avoit eu aucun égard à la foi de ses sermens.

Ancel ajoûta, que Philippe n'avoit rien épargné pour corrompre par argent, par promesses, par priéres, & par menaces, la fidélité des peuples ; pour faire perdre aux Grands, & en général à la Noblesse, tous les sentimens d'honneur, & pour mettre le trouble & la division dans le Clergé : Qu'enfin il n'avoit point eu de honte d'envoyer en France des Ambassadeurs, après la mort de Henri III. dans le dessein de s'emparer de ce Royaume, sur lequel néanmoins il n'aura jamais d'empire, ajoûta-t'il, tant que le ciel protégera les François : Que par cette même audace, il avoit osé armer des vaisseaux innombrables, & les envoyer contre l'Angleterre : Que par les plus lâches intrigues, il avoit attenté à la vie du feu Roi Henri III. à celle de son glorieux successeur, & à celle de la Reine Elisabeth : Qu'enfin il avoit fait son possible, pour ôter la vie au prince d'Orange : Que toutes les nations frémissoient de ces indignes & détestables procédés, qui le faisoient rougir lui-même ; & que les Espagnols, auteurs de ces affreux projets, étoient les seuls qui n'en avoient point horreur : Que tous les Princes étoient justement allarmés de son ambition déméfurée : Que le Pape même, dont il avoit éprouvé jusqu'alors la trop grande indulgence, n'avoit plus pour lui les mêmes sentimens, ni la même amitié : Que cependant, insensible à l'indignation des peuples, à la honte dont il se couvroit, & aux remords dont sa conscience étoit déchirée, il ne cessoit de former de nouveaux projets contre ses voisins : Qu'aveuglé par l'ambition, il avoit

un orgueil si insupportable, & un desir si ardent d'envahir le bien d'autrui, qu'appuyé sur ses forces redoutables, sur lesquelles il comptoit bien plus que sur son propre courage, il paroissoit prêt à tout oser & à tout entreprendre : Que le Roi Très-Chrétien étoit le plus exposé à ses traits, sur-tout depuis qu'il avoit chassé de la France tous les Espagnols : Que Philippe, après avoir rassemblé ses troupes dispersées, avoit tourné tous ses efforts contre les frontiéres du Royaume, affoiblies par les guerres précédentes : Qu'il avoit pris occasion du séjour du Roi en Franche-Comté, pour s'emparer de Cambray par la trahison des citoyens, qui réduits maintenant sous le joug accablant de ce nouveau maître, subissoient un châtiment digne de leur perfidie : Qu'il avoit encore profité du tems que le Roi étoit occupé au siége de la Fere sur Oyse, pour s'emparer de Calais & d'Ardres.

Le Ministre représenta ensuite, que Philippe étoit alors occupé à mettre sur pié de puissantes armées de terre & de mer, afin de tourner l'année prochaine ses armes contre la France, & ensuite contre l'Angleterre : Que son dessein étoit de subjuguer, s'il étoit possible, les Etats les plus florissans de l'Europe ; de traiter tous les Souverains avec autant d'insolence & de hauteur, que de mépris ; & de devenir enfin le seul Monarque de la Chrétienté : Que ce qui l'enhardissoit à former ces vastes & pernicieux projets, étoient les richesses immenses qu'il tiroit des Indes Orientales, & le Royaume de Portugal qu'il avoit depuis peu ajoûté à ses autres Etats, après en avoir frustré les héritiers légitimes, avec le même droit qu'il prétendoit avoir sur tant d'autres Royaumes : Que le Roi Très-Chrétien au contraire, dont les Etats étoient épuisés par les guerres civiles que les Espagnols y avoient fomentées pendant tant d'années, n'avoit ni assez d'argent, ni assez de troupes pour leur opposer : Qu'on avoit tout lieu de craindre, que dans une si juste cause la France & les Etats des Princes voisins, objets éternels de la cupidité Espagnole, ne devinssent la proye de ces hommes avides & insatiables : Qu'il étoit donc à propos que les Princes, avertis du péril qui les menaçoit, joignissent toutes leurs forces pour s'en garantir : Que le Royaume avoit besoin d'un long espace de tems, & d'une paix durable, pour reprendre son ancien

HENRI IV. 1597.

éclat & sa premiére vigueur, afin d'être en état de s'opposer seul & sans aucun secours, comme autrefois, aux efforts d'un si redoutable ennemi : Qu'en attendant il étoit nécessaire de réünir les forces communes, pour éloigner le péril commun : Que les Espagnols, nation rusée qui ne trame pas ses ambitieux projets sans qu'il lui en coûte, faisoient tout leur possible pour empêcher cette ligue, répandant le bruit, qu'ils étoient prêts de traiter au premier jour avec le Roi : Qu'ils avoient obtenu de l'Empereur & de quelques Princes de l'Empire une Ambassade pour les Etats Généraux des Païs-bas : Que cependant ils ne perdoient pas de tems, & travailloient à rassembler leurs troupes, afin de venir tout à coup fondre sur les François, les Anglois, & les Flamands : Que c'étoit-là ce qui avoit engagé le Roi à faire de bonne heure un traité avec la Reine Elisabeth & les Etats des Provinces-Unies, & que Sa Majesté avoit pris ses mesures, pour que les trois Puissances alliées envoyassent conjointement leurs Ambassadeurs en Allemagne, afin de solliciter les Princes de l'Empire, d'accéder à ce traité.

Ancel ajoûta encore, qu'il n'avoit été lui-même envoyé vers eux, que pour les prier, au nom du Roi Très-Chrétien, de la Reine Elisabeth, & des Provinces-Unies, qui devoient également envoyer leurs Députés, de ne point négliger le péril commun : Que quoique les Espagnols ne parussent pas d'abord tourner directement leurs armes contre l'Allemagne, & quoique Philippe lui-même, qui possédoit plusieurs Etats dépendans de l'Empire, pût en cette qualité rassûrer les Princes d'Allemagne, les plus clair-voyans avoient néanmoins tout sujet de croire que le Rhin ne pourroit servir de bornes ni de barriéres à son insatiable avidité ; parce que ce Monarque tenoit pour ennemis tous ceux qui formoient quelqu'obstacle au dessein qu'il méditoit depuis longtems, de mettre dans sa maison la Monarchie du Monde Chrétien : Qu'il faisoit ses efforts pour corrompre par des largesses, & quelquefois pour intimider par des menaces, les Ministres des autres Souverains : Qu'il se servoit de leur moyen pour gouverner & asservir leurs maîtres, en faisant semblant de les protéger : Que tout le monde voyoit des exemples de cette usurpation dans l'Italie, où il y avoit maintenant peu de Provinces, qui après

après avoir été ſous ce prétexte démembrées du S. Empire, ne fuſſent accablées du joug des Eſpagnols, ſous lequel elles gémiſſoient : Que l'Allemagne ne devoit pas attendre un meilleur ſort ; puiſque contre le droit & l'équité, il y avoit déja dans Rhinberck une garniſon étrangére, & qu'on ſe hâtoit de jour en jour de fortifier Starkenbourg en Weſtphalie : Que perſonne n'ignoroit les courſes que les Eſpagnols avoient faites les années précédentes juſque dans la Heſſe : Qu'on devoit s'attendre à tout, après de pareils attentats ; & que la maniére injuſte & cruelle dont les partiſans d'Eſpagne en avoient uſé à l'égard de ceux d'Aix-la-Chapelle, ne laiſſoit ſur cela aucun doute.

» Il faut, continua-t'il, être aveugle & entiérement dé» pourvû de jugement, pour ne pas voir où tendent leurs » projets ambitieux ; ſur-tout depuis que l'Electeur Palatin, » & celui de Brandebourg, ont été exclus de l'adminiſtra» tion du duché de Cleves, & que l'Empereur, à l'inſtiga» tion des partiſans de Philippe, s'eſt mêlé de cette affaire. » Que ſignifie, (pourſuivit-il,) ce fameux Edit donné le 8. » de Mars à Madrid, il y a aujourd'hui ſept ans, par lequel » Philippe déclaroit, qu'après avoir purgé la France de l'hé» réſie, il tourneroit ſes armes contre tous les pays qui en » étoient infectés ? C'eſt pour cela qu'il a ſollicité ſi vivement » l'élection d'un Roi des Romains, afin que l'Empereur » ſon couſin, dépoüillé en quelque ſorte de cette dignité » avant ſa mort, eût de ſon vivant un ſucceſſeur tout dévoüé » à Philippe, & qui fût, pour ainſi dire, ſa créature. Après » tant de preuves des injuſtes projets du Roi d'Eſpagne, at» tendrez-vous que les Eſpagnols, qui craignent que vous ne » tiriez un jour vengence de l'inſulte qu'ils vous ont faite, » viennent fondre ſur vous, lorſque l'occaſion leur paroîtra » favorable ? En vain implorerez-vous alors le ſecours des » François à qui vous aurez refuſé le vôtre, dans le tems que » vous étiez vous-mêmes intéreſſés à les ſecourir. Car ſi tan» dis que vous perdez le tems à délibérer, les François vien» nent à ſuccomber ; & ſi l'on s'empare d'un puiſſant Royau» me, qui eſt le ſeul obſtacle au projet de cette Monarchie uni» verſelle à laquelle Philippe aſpire, il faudra néceſſairement » que toutes les autres Puiſſances ſubiſſent le joug Eſpagnol. «

HENRI IV. 1597.

Il ajoûta que le Roi ne doutoit nullement que les Princes de l'Empire, qui étoient les plus exposés au danger, ne cherchassent les moyens nécessaires pour détourner tant de maux, & n'acceptassent volontiers le parti qu'on leur offroit : Que le moyen le plus efficace, soit pour déclarer, soit pour soûtenir la guerre, étoit de former une ligue, à laquelle les plus puissans & les principaux Princes de l'Europe avoient déja souscrit.

» C'est en vain, continua l'Ambassadeur, que pour vous » défendre d'entrer dans cette ligue, vous allégueriez la né» cessité où vous êtes de faire la guerre en Hongrie : C'est en » vain que vous diriez, que l'amour de la patrie, supérieur à » tout autre motif, vous y engage indispensablement ; & qu'il » s'agit de repousser de ce côté-là un ennemi si puissant & si » formidable, que toutes les forces des nations Chrétiennes » réünies ensemble peuvent à peine y suffire. Mais Philippe » fait bien voir par sa conduite, ou qu'il n'a pas cette idée de » la guerre des Turcs, ou qu'il s'intéresse peu pour le Corps » Germanique, dont néanmoins il se glorifie d'être un des » principaux membres. Le peu de secours qu'il donne dans » cette conjoncture à l'Empereur & aux Princes de l'Empire, » fait juger nécessairement, ou qu'il méprise cet ennemi re» doutable de l'Allemagne, ou qu'il se met peu en peine du » danger où elle est exposée ? Il se dit originaire d'Allema» gne, il se dit même Allemand ; mais lorsqu'il s'agit d'o» béïr aux Constitutions Impériales, & lorsqu'il veut dispen» ser la Flandre de ses devoirs à l'égard de l'Empire, alors il » n'est plus Allemand, il est étranger. Est-il étonnant qu'il » veüille s'élever sur les ruines de la nation Françoise, lors» qu'il cherche à s'agrandir aux dépens même de la Branche » de sa maison établie en Allemagne ? Il brûle toûjours du » desir d'exécuter le projet formé du vivant de son pére & » de son oncle, & de transférer en Espagne le siége de l'Em» pire.

» Ainsi, puisque l'Allemagne a aujourd'hui deux ennemis à » redouter ; d'un côté, un ennemi hautement déclaré, infa» tigable & terrible ; de l'autre, un ennemi caché, adroit & » politique, qui ne songe qu'à abattre les Princes de l'Em» pire, pour usurper la couronne Impériale ; c'est à ces Princes

» à conſiderer, quel eſt le plus à craindre de ces deux ennemis, & à comparer l'Alcoran avec l'Inquiſition Eſpagnole: C'eſt à eux de voir, s'il ne leur ſeroit pas peut-être plus avantageux d'avoir affaire au Turc de l'Orient, qu'à celui de l'Occident: Pour peu que l'on examine la choſe ſans paſſion, il eſt hors de doute que le premier eſt préférable au ſecond: Si celui-là a plus de puiſſance & de force, il a auſſi plus de juſtice & d'humanité.

» Au reſte, c'eſt en vain que vous prenez des meſures pour repouſſer les Infidéles, ſi vous ne reprimez auparavant une nation inſolente, qui trouble la paix du monde Chrétien, & qui par ſes intrigues, & par les ſémences de diviſion qu'elle jette de tous côtés, opprime la liberté publique. C'eſt ſur-tout à la France, dont le ſecours a toûjours été ſi utile à ſes voiſins, à ſervir de contrepoids à cette Puiſſance dangereuſe. Si on n'avoit plus rien à craindre de cet ennemi domeſtique, toutes les forces des Chrétiens ſe réüniroient aiſément pour s'oppoſer à l'ennemi étranger: Mais le peut-on eſpérer, tandis que la France ſera dans l'oppreſſion? C'eſt donc ménager à l'Empire une reſſource contre l'effort des Turcs, que d'entrer dans le traité qu'on propoſe aujourd'hui pour la défenſe de la liberté publique. Quelles obligations l'Allemagne n'aura-t'elle pas un jour à la France, d'avoir la premiére formé le projet d'un traité ſi ſalutaire!

» Les Conſtitutions de l'Empire, dit-on, ne permettent pas de ſe liguer avec les étrangers. Mais ceux qui font cette objection, & qui, comme tous les autres Princes de l'Empire, ſont ſoumis aux loix Impériales, ne violent-ils pas tous les jours celle-ci? Ne voit-on pas leurs Ambaſſadeurs aller & venir ſans ceſſe, pour conſulter Philippe ſur des affaires, qui ne devroient être traitées qu'en Allemagne, & décidées par des Allemands? N'attendent-ils pas, pour ſe déterminer, les courriers de Madrid, & les oracles de l'Eſcurial? Si un ſcrupule ſi leger arrête les Princes d'Allemagne, il faut que le Corps Germanique s'expoſe au danger d'une honteuſe & indigne ſervitude, & que ceux qui paſſent en tous lieux pour les défenſeurs de la liberté publique, ſoient eux-mêmes réduits à l'eſclavage. Ce n'eſt pas ainſi

HENRI IV. 1597.

» que pensoit l'illustre Maurice Electeur de Saxe, dont la
» mémoire vivra éternellement dans la postérité ? Il ne fit
» point de difficulté de conclure un traité avec le Roi Henri
» II. & c'est à cette utile démarche que l'Allemagne doit le
» recouvrement d'une liberté, qui étoit alors opprimée par
» les Espagnols, & qui encore aujourd'hui, menacée par eux,
» est prête à succomber, si on ne se hâte de les prevenir. Les
» Princes & les villes de l'Empire, en dissimulant le mal, &
» en le souffrant avec trop de patience, l'ont laissé croître
» jusqu'au point où nous le voyons ; au lieu que si l'on eût
» suivi d'abord les conseils salutaires du Roi Très-Chrétien,
» il n'y auroit aujourd'hui rien à craindre.

» Ce que Sa Majesté demande avec instance ne l'intéresse
» pas elle-seule ; c'est l'affaire de toute la Chrétienté : Elle
» ne propose point le traité dont il s'agit, pour imposer aux
» Princes de l'Empire le fardeau qu'elle porte seule aujour-
» d'hui, dans la vûë de s'en décharger sur eux. Elle n'exige
» point qu'ils prennent les armes aussitôt après la conclusion
» du traité ; mais seulement lorsqu'ils verront que leurs pro-
» pres intérêts les forcent à les prendre. Elle ne prétend point
» qu'ils portent seuls tout le faix de la guerre, & on ne la ver-
» ra point, oubliant sa gloire & ce qu'elle se doit à elle-mê-
» me, se tenir tranquille & dans l'inaction. Il y a longtems
» que le Roi mon maître a refusé la paix qu'on lui a offerte ;
» il a préféré la guerre à une honteuse paix ; à l'exemple d'A-
» chille, qui quoique averti par Thetis que l'expédition de
» Troye lui seroit fatale, aima mieux vivre peu, & passer un
» petit nombre de jours glorieux dans les champs de Mars,
» que de vieillir lâchement dans le sein de la mollesse & de la
» volupté. C'est ainsi que le Roi rejettant constamment les
» propositions avantageuses que l'Espagne lui a fait faire, s'il
» vouloit mettre bas les armes, a mieux aimé continuer une
» guerre périlleuse, que de donner lieu de penser qu'il s'é-
» toit mis moins en peine du salut de ses amis & de ses voisins,
» que de son repos & de ses intérêts particuliers.

» Au reste, ce n'est ni par un desir de vaine gloire, ni par
» un motif de haine à l'égard des Espagnols, ni par le goût
» que le Roi mon maître, toûjours sous les armes depuis son
» enfance, a pour la guerre, qu'il a refusé d'entrer jusqu'ici

» dans toutes les voyes d'accommodement que l'Espagne lui a » proposées. N'a-t'il pas assez humilié ces superbes ennemis, & » n'at-il pas assez triomphé d'eux, en venant à bout de les » chasser entiérement de son Royaume, qu'ils avoient inon- » dé de leurs soldats, & qu'ils prétendoient témérairement » envahir ? Il a vécu assez pour sa gloire, & il est en état d'en » joüir : la guerre qu'il médite, quel qu'en soit le succès, est » moins capable d'augmenter l'éclat de ses exploits, que de » les obscurcir. Mais ce Prince, dont on connoît la haute pru- » dence, a cru que si le Roi d'Espagne, profitant de l'inaction » des François, réüssissoit dans ses entreprises, il dissimule- » roit peut-être pendant quelque tems; mais qu'il conserve- » roit toûjours sa haine invétérée pour la France; & que lors- » que la Fortune seconderoit ses vûës, il reprendroit ses an- » ciens projets à l'égard de la Monarchie universelle, & tour- » neroit enfin ses armes victorieuses contre une nation, qu'il » verroit dénuée du secours de ses voisins, & dont il s'effor- » ceroit d'autant plus d'abattre la puissance, qu'il l'a toû- » jours regardée comme le principal obstacle à la réüssite de » ses desseins ambitieux. Le Roi mon maître souhaite que » les Princes d'Allemagne soient, par rapport à cet objet, » prévoyans & précautionnés comme lui. Il les conjure par » l'ancienne amitié qui est entre eux & lui, de ne pas laisser » échaper une occasion si favorable, de se hâter de prevenir » le péril qui les menace, & d'être persuadés qu'ils trouve- » ront toûjours dans la puissance de Sa Majesté, lorsqu'il sera » nécessaire, les mêmes secours qu'elle souhaite aujourd'hui » qu'on lui accorde en faveur de la cause commune.

» C'est à vous, Princes, de délibérer au sujet des condi- » tions du traité, & des sûretés que vous pouvez prétendre » de la part de Sa Majesté. Au reste, en attendant que vous » délibériez plus à loisir, il semble qu'il est à propos avant » toutes choses, que vous vous opposiez au passage des trou- » pes qui viennent d'Espagne & d'Italie, & qui doivent passer » par les frontiéres d'Allemagne : le Roi a appris avec beau- » coup de satisfaction, que l'Electeur Palatin a déja défendu » à ses sujets de les laisser passer sur les terres de son obéïs- » sance. «

L'Ambassadeur demanda ensuite au nom du Roi, que les

HENRI IV. 1597.

Princes voulussent bien entretenir, pendant deux ans à leurs frais, quatre mille hommes d'infanterie Allemande, avec mille chevaux. Il promit que Sa Majesté joindroit à ces troupes huit mille hommes d'infanterie Françoise, deux mille chevaux & six mille Suisses; à condition toutefois, que si l'Empereur & le Roi d'Espagne venoient à attaquer le pays de Juliers, & les autres Etats des Princes alliés, le Roi leur renvoyeroit leurs troupes, & y joindroit un pareil nombre des siennes, qui dans cette guerre seroient au service des Princes.

Lorsque l'Ambassadeur eut fini son discours, l'Electeur Palatin & le marquis de Brandebourg témoignérent qu'ils étoient extrémement sensibles à l'honneur qu'ils recevoient par cette Ambassade, & promirent de répondre aux demandes du Roi. Le lendemain ils nommérent des personnes pour conférer avec l'Ambassadeur. Ces Ministres ayant demandé qu'on leur communiquât le traité conclu en Angleterre, on leur en donna une copie. Deux jours après les Princes firent cette réponse: Qu'ils approuvoient le dessein du Roi Très-Chrétien, & qu'ils ne pouvoient lui donner assez d'éloges; mais qu'il leur étoit impossible de prendre aucune résolution, avant d'avoir consulté les Rois de Dannemarck & d'Ecosse, qui étoient compris dans le traité, & les autres Princes de l'Empire. L'Ambassadeur fit instance, pour engager les Princes à délibérer sans délai; il leur dit que puisqu'ils étoient les premiers à qui Sa Majesté avoit fait part de son projet, ils devoient être aussi les premiers à le seconder, afin d'engager les autres par leur exemple, à accéder au traité dont il s'agissoit. Mais les Princes s'excusérent, & dirent qu'il seroit plus sûr & plus honorable pour le Roi Très-Chrétien, que le traité fût souscrit en commun par tous les Princes, & qu'ils réglassent ensemble les secours qui étoient demandés par Sa Majesté.

Réponse des Princes.

Une année avant qu'il fût question du traité, l'Electeur Palatin, le marquis de Brandebourg, & le duc de Virtemberg avoient promis chacun en particulier, de fournir au Roi une compagnie de trois cens Allemands, qu'ils devoient entretenir à leurs frais pendant une année entiére. Ancel voyant qu'il ne pouvoit pour le present rien obtenir, se

réduisit à la fin à demander qu'on voulût bien augmenter le nombre des troupes qu'on avoit promises, & y en ajoûter encore autant. Mais lui ayant été répondu sur cet article, qu'on en délibéreroit en commun, l'Ambassadeur, pour ne point perdre de tems, résolut, suivant leur avis, d'aller trouver les autres Princes d'Allemagne. Il s'appliqua alors à sçavoir par le moyen de ses amis, quelles pourroient être les demandes que ces Princes feroient au Roi. Il apprit que l'Electeur Palatin souhaitoit avec ardeur que le Roi employât son crédit par rapport à l'affaire de Strasbourg, & qu'il pressât sérieusement le duc de Lorraine d'accepter les conditions qu'on lui proposoit: Comme cela n'avoit point été exécuté, quoiqu'on le lui eût promis dès le commencement, ce retardement donnoit lieu à beaucoup de plaintes de la part de tous les parens & amis de l'Electeur. Le marquis de Brandebourg demandoit en particulier qu'on lui donnât une pension, telle que les prédécesseurs de Sa Majesté l'avoient accordée autrefois à Albert de Brandebourg, & depuis à Jean Guillaume de Saxe. L'un & l'autre demandoient conjointement que le Roi ménageât une tréve de plusieurs années entre l'Empereur & les Turcs; parce que cette guerre épuisoit inutilement les forces du Corps Germanique.

L'Ambassadeur promit expressément au nom du Roi, de satisfaire les Princes sur ce dernier article; & il s'y engagea d'autant plus volontiers, que quelques Puissances d'Allemagne avoient donné à entendre, que si l'on étoit délivré de la guerre des Turcs, il seroit plus aisé de fournir l'argent nécessaire pour l'exécution du traité dont il s'agissoit. Car on ne doutoit pas d'abord que le traité n'eût lieu, parce que le bruit s'étoit répandu de tous côtés, que l'Empereur, le Roi d'Espagne, & le Prince de Transilvanie, à l'instigation du Pape, avoient fait ensemble un traité de ligue, en apparence contre les Turcs, mais plus vrai-semblablement, comme ils le croyoient, contre les Protestans. Ils se fondoient sur ce que les Turcs n'étoient point expressément nommés dans ce traité, où l'on n'employoit que le terme général d'Infideles; ce qui étoit, selon eux, un artifice du Pape, afin que lorsque la guerre auroit cessé du côté de la Hongrie, ces Puissances alliées tournassent leurs armes contre eux.

HENRI IV. 1597.

Dispositions de Sigismond Roi de Pologne.

On tâchoit alors d'engager Sigismond Roi de Pologne, à entrer dans cette ligue, & le cardinal Gaëtano, que le Pape lui avoit envoyé, s'efforçoit de déterminer son esprit irrésolu, comme il avoit fait auparavant à l'égard du Prince de Transilvanie. Mais Sigismond en fut détourné par Jean Zamoski chancelier du Royaume, qui lui représenta les factions qui divisoient alors la Noblesse Polonoise. Ce Prince étoit d'ailleurs inquiet, au sujet de la grande autorité que son oncle le duc de Finlande avoit dans le Royaume de Suéde ; & il craignoit que cette autorité ne causât la défection des Suédois. C'est pour cela qu'il pressoit vivemeut le mariage de sa sœur avec Joachim Frédéric de Brandebourg, administrateur de Magdebourg, dans le dessein d'envoyer en Suéde ce Prince devenu son beau-frére, pour gouverner ce Royaume à titre de Viceroi, & ôter le gouvernement à son oncle. Ce motif l'empêcha principalement de seconder les intentions du Pontife, pour qui d'ailleurs il avoit une déférence extrême ; craignant que s'il entroit dans la ligue, les Suédois, lorsqu'ils en seroient informés, ne s'attachassent encore plus à son oncle, & ne refusassent absolument de recevoir pour Viceroi Joachim de Brandebourg.

Cependant l'Empereur pressoit les Etats de l'Empire de s'assembler, afin d'en obtenir des secours pour la guerre de Hongrie : On prétendoit même que ces secours étoient déja accordés, quoique la Diete ne fût pas encore indiquée. Sur cette nouvelle, Ancel jugeant qu'il n'avoit point de tems à perdre, alla trouver Philippe Louis Palatin de Baviere, & lui exposa les ordres dont il étoit chargé. Ce Prince commença par s'excuser, de ce qu'il avoit joint ses Ambassadeurs à ceux que l'Empereur avoit envoyés depuis peu vers les Etats des Provinces-Unies. Il parut avoir honte & se repentir de cette démarche ; parce qu'ayant voulu par là faire sa cour à l'Empereur, il n'avoit été payé que d'ingratitude : car l'Empereur avoit mis de sa propre autorité dans le duché de Cleves, des Gouverneurs de la faction Espagnole, sans demander le consentement des beaux-fréres du Duc. Ce mécontentement du Prince Palatin donna occasion à Ancel de le presser encore d'avantage d'accéder au traité : Il lui dit, que s'il ne le faisoit, il arriveroit que lui, & les autres Princes cohéritiers,

cohéritiers, ſeroient infailliblement exclus de la ſucceſſion à ce Duché. Mais le Palatin lui repliqua, qu'il avoit lieu d'eſpérer que le Duc recouvreroit bientôt ſa ſanté : Qu'au reſte il n'étoit pas éloigné de ſouſcrire au traité qu'on lui propoſoit, & qu'il ſuivroit l'exemple de l'Electeur Palatin, chef de la maiſon.

Ancel alla trouver enſuite Frederic duc de Virtemberg, & ſe rendit pour cela à Studgart, où le comte de Furſtemberg étoit arrivé depuis peu de la part de l'Empereur. Comme il s'agiſſoit entre eux de faire déclarer le duché de Virtemberg, relevant de l'Empire, & non de la maiſon d'Autriche, l'arrivée d'un Ambaſſadeur de France à la Cour du Duc paroiſſoit fort à contretems. Le Duc s'excuſa d'abord de prendre part au traité, & allégua pour motif, qu'il s'agiſſoit actuellement entre l'Empereur & lui d'une négociation importante, qui ne lui permettoit pas d'accorder ce qu'on lui demandoit. Il ajoûta, qu'il lui ſembloit plus avantageux pour le Roi T. C. de ne point propoſer de traité : Que Sa Majeſté devoit ſe contenter de rappeller les anciennes liaiſons des Princes avec la France, & de demander que chacun d'eux, ſuivant ſon zéle & ſon pouvoir, lui envoyât du ſecours. Enfin, après le départ de Furſtemberg, il promit de fournir deux compagnies d'infanterie Allemande, chacune de cent cinquante hommes, qu'il entretiendroit à ſes dépens pendant une année ; & que dans la ſuite il ſe régleroit ſur ce que feroient l'Electeur Palatin, & le marquis d'Anſpach.

Ancel ne put parler au Prince de Bade (1) marquis de Dourlach, qui étoit alors malade. Ses Miniſtres dirent de ſa part à l'Ambaſſadeur, que le Marquis remercioit Sa Majeſté de l'honneur qu'elle lui faiſoit ; mais que n'étant pas un Prince fort puiſſant, il ne lui convenoit pas de prendre un parti dans l'affaire dont il s'agiſſoit, ſans avoir auparavant été informé de celui que prendroient les autres Princes.

L'Ambaſſadeur ayant paſſé par Francfort, ſe rendit à Muſelberg, ville ſituée dans un païs de chaſſe, où Maurice Landgrave de Heſſe, qui étoit revenu depuis peu de Saxe, s'étoit retiré à cauſe de la peſte qui étoit à Caſſel. Voici la réponſe que fit le Landgrave : Il dit que l'Allemagne avoit

(1) Erneſt Frederic.

HENRI IV. 1597.

beaucoup plus à craindre de la part des Turcs, que de la part des Espagnols : Que d'ailleurs il étoit d'un âge, qui ne lui permettoit pas de prendre une résolution sur une affaire de cette importance, sans avoir auparavant consulté son oncle & ses fréres : Qu'au reste il tâcheroit de faire connoître à Sa Majesté, qu'il avoit à l'égard de la France les mêmes sentimens que ses ancêtres avoient toûjours eu.

De Muselberg, Ancel prit sa route par Minden, pour aller en Saxe, où il espéroit trouver le Roi de Dannemarck, qui étoit parti depuis peu de Holstein pour s'y rendre. Mais étant arrivé à Volfenbutel, place la plus considérable de celles qui appartenoient à Jule duc de Brunswick, il apprit que le Roi de Dannemarck étoit parti pour Dresde. Le duc de Brunswick répondit à l'Ambassadeur, que feu son pére lui avoit recommandé dans son testament, de ne traiter avec aucun Prince, & de ne s'engager dans aucune guerre, sans le consentement de ses Etats : Que le tems nécessaire pour les assembler, & celui qu'ils employeroient à délibérer, ne pouvoient convenir au Roi, qui ne retireroit qu'un foible avantage de leurs délibérations, sur-tout n'étant pas instruits des sentimens des autres Princes. Ancel eut beau représenter au Duc, qu'il avoit tout à craindre des Espagnols, & que s'il n'entroit pas dans la ligue, les Princes Ecclésiastiques, à leur instigation, ne manqueroient pas de lui susciter quelque affaire, au sujet des Evêchés dont il s'étoit emparé dans la Saxe. Le Duc persista toûjours dans sa premiére réponse, & dit qu'il se flattoit que Sa Majesté voudroit bien recevoir son excuse : Que, comme il avoit depuis peu refusé plusieurs choses à l'Empereur, le Roi ne devoit pas être fâché qu'il ne lui accordât pas en cette occasion ce qu'il lui demandoit : Qu'au reste le traité conclu entre le Roi T. C. & la Reine Elisabeth, mettoit la France en état de se passer, avec un si puissant secours, de celui des Princes d'Allemagne ; & qu'elle pouvoit aisément, non seulement repousser, mais encore attaquer les Espagnols. Ainsi ce qui auroit dû porter les Allemands, gens œconomes, à entrer dans la ligue, servit à leur fournir un moyen de s'en défendre.

Celui de tous les Princes, qu'Ancel trouva le mieux disposé, & le plus zélé pour les intérêts du Roi, fut l'Administrateur

de Magdebourg, qu'il alla trouver à Wolsmerstat. Ce Prince entra parfaitement dans les vûës du Roi, & après avoir fait sentir qu'il avoit fort à cœur la défense de la liberté publique, qui étoit l'objet du traité, il promit de faire en cette occasion tout ce qui dépendroit de lui. Mais il ajoûta, qu'il lui étoit impossible de se déclarer, ni de rien résoudre, avant que l'Electeur son pére lui eût donné l'exemple, & avant d'avoir consulté le marquis d'Anspach. Il assûra que ce dernier ne lui avoit encore donné aucuns conseils sur cette affaire; quoique l'Electeur Palatin & lui eussent promis expressement à Ancel, lorsqu'il les quitta, d'agir auprès des autres Princes, & sur-tout auprès des Princes de leur maison.

Les partisans de la faction Espagnole, pour empêcher les Puissances de l'Empire d'accéder au traité, dont le bruit s'étoit déja répandu dans l'Allemagne, avoient adroitement engagé les Prédicateurs Luthériens, ennemis déclarés de la Confession de Suisse (1), qui avoit un grand nombre de partisans en France & en Angleterre, à déclamer hautement en chaire contre le Roi, & contre la Reine Elisabeth; & à publier que c'étoit à leur instigation que les Turcs faisoient une guerre si cruelle en Hongrie. Ancel crut devoir s'opposer au cours dangereux de cette affreuse calomnie, qui avoit déja imposé aux peuples; & pour cela il publia un écrit en Latin, en forme de lettre, pour justifier le Roi & la Reine, & rendre odieux les auteurs d'une si détestable supposition.

Au commencement du mois de Mars Ancel vit à Dessaw les Princes d'Anhalt, qui lui déclarérent nettement qu'il ne devoit pas se flatter plus longtems d'une vaine espérance: Que les Princes n'entreroient jamais dans la ligue qu'on proposoit; & que le Roi devoit se contenter des secours que chacun lui fourniroit en particulier. Telle avoit déja été la réponse du duc de Wirtemberg. Ils ajoûtérent que Sa Majesté, pour se consoler de ce refus, devoit considérer que le comte d'Aremberg n'avoit point réüssi malgré ses efforts; & que les troupes levées par le duc de Saxe-Lawenbourg, s'étoient entiérement dissipées, soit faute de

(1) C'est-à dire, de la doctrine des Sacramentaires, qui est celle des Zuingliens & des Calvinistes.

HENRI IV. 1597.

paye, ſoit à cauſe de la défenſe que l'Electeur de Saxe & les autres Princes avoient faite de lever aucunes troupes dans leurs Etats, à moins que ce ne fût pour la guerre de Hongrie.

Ancel ſe rendit enſuite à Berlin, pour y traiter avec Jean George Electeur de Brandebourg. Mais la maladie de ce Prince l'empêcha de voir l'Ambaſſadeur. Ses Miniſtres lui donnérent audience, en préſence des fils de l'Electeur. On commença par remercier de l'honneur que faiſoit cette Ambaſſade ; enſuite on donna cette réponſe : Que le reſpect dû au S. Empire, auquel l'Electeur tenoit par tant de titres, & ſa liaiſon avec les autres Electeurs, l'empêchoient de manifeſter ſes ſentimens, & ſes favorables intentions à l'égard du Roi, ſans avoir auparavant conſulté ces mêmes Electeurs : Que ſi l'on mettoit la choſe en délibération, il feroit en ſorte de ſatisfaire les juſtes deſirs du Roi T. C. & de répondre à ſes vûës, par rapport aux intérêts de la Chrétienté, & en particulier, par rapport à la ſûreté de l'Allemagne. On donna en même tems de grands éloges au Roi ſur ſon zéle & ſur ſon courage, à l'égard de ces deux objets.

Ancel écrit à l'Adminiſtrateur de Saxe.

L'Ambaſſadeur ſe comporta autrement avec Fréderic Guillaume, adminiſtrateur ou Régent de Saxe, qui alors étoit à Torgaw, pour la cérémonie du Batême d'un fils, qui lui étoit nouvellement né. Il ſe contenta de lui écrire, pour le complimenter, & pour lui mander en peu de mots ce qu'il ſouhaitoit de lui. Les amis d'Ancel lui avoient conſeillé d'en agir ainſi à l'égard de ce Prince. Comme on ſçavoit que la faction Eſpagnole s'étoit emparée de ſon eſprit, il ne s'agiſſoit pas de le ſolliciter d'entrer dans la ligue, mais ſeulement de le prier de ne pas ſouffrir qu'on fît dans ſes Etats, ni dans ceux des Princes dont il étoit le tuteur, aucune levée de ſoldats, pour ſervir dans les armées du Roi d'Eſpagne contre le Roi T. C. L'Ambaſſadeur inſéra dans ſa lettre certains traits, qui faiſoient ſentir que la Monarchie du monde Chrétien étoit toûjours l'objet de Philippe, & que ce projet ambitieux lui mettoit ſans ceſſe les armes à la main, pour troubler le repos de tous les Potentats de la Chretienté.

Ancel étant revenu à Nuremberg au commencement d'Avril, reçut une lettre de la part de l'Adminiſtrateur de

Saxe. Ce Prince, après avoir déploré les conjonctures présentes, & les malheurs de l'Europe, témoignoit qu'il étoit extrêmement touché de voir les deux plus puissans Princes du monde, se haïr mutuellement, & se faire une guerre éternelle : il exhortoit le Roi T. C. à faire la paix avec le Roi d'Espagne, & à tourner contre les Infidéles, toutes ses forces de terre & de mer.

L'Ambassadeur lui écrivit une autre lettre le 28. d'Avril, par le conseil de l'Electeur Palatin. Il lui marqua, que ses loüables & prudentes exhortations convenoient bien mieux aux Espagnols, toûjours ennemis de la France, & à leurs séditieux partisans, auteurs de tous les troubles, qu'au Roi T. C. à qui ils avoient si long-tems fait la guerre, & qu'ils avoient mis, par leurs détestables artifices, en danger de perdre la couronne & la vie : Que s'il dépendoit de ce Prince de concilier les esprits, & de réünir les forces de terre & de mer de tous les Rois de la Chrétienté, ou de tous les Princes de l'Empire, pour s'opposer conjointement aux efforts des Infidéles, l'Europe cesseroit bientôt de gémir & d'être dans de si cruelles allarmes ; & que les Chrétiens si tourmentés & si affoiblis par les Espagnols en Allemagne, en Angleterre, & en Flandre, seroient bientôt en état de braver la puissance de l'Empire Ottoman : Que son Altesse, parfaitement instruite des motifs de la guerre contre l'Espagne, voyoit bien que le Roi devoit faire les plus grands efforts, non plus, pour avoir la gloire de faire des conquêtes, ou pour recouvrer un Royaume envahi par les Espagnols, & presque enlevé à son prédécesseur ; mais pour préserver désormais sa personne des plus noirs attentats, & se mettre à couvert des plus affreux complots, indignement tramés par cette nation, qui n'avoit pas eu horreur d'employer des moyens exécrables, abhorrés par les ennemis même les plus féroces : Qu'il s'agissoit enfin pour le Roi, de défendre non seulement un Royaume, qui lui appartenoit légitimement, mais de garantir toute l'Europe Chrétienne des violences d'une Inquisition tyrannique, & des efforts d'une ambition insatiable : Que S. M. plaignoit extrêmement le sort de la Hongrie, & des Etats voisins de l'Empire Ottoman ; & qu'elle étoit au désespoir de se voir réduite par les artifices

HENRI IV. 1597.

de l'Espagne, à ne pouvoir employer, à l'exemple de ses ancêtres, contre les ennemis de la foi, ses talens militaires, & le génie que Dieu lui avoit donné pour le mêtier de la guerre, où il avoit été élevé, & qu'il avoit utilement appris dès sa plustendre jeunesse.

» Les Hongrois, & tous ceux qui ont à redouter les ar- » mes des Turcs, ne sont pas assez injustes, (continua-t'il,) » pour exiger que S. M. abandonne le soin de ses Etats, » dont son ennemi cherche sans cesse à s'emparer, & qu'elle » expose par là l'Allemagne même, à devenir bientôt la » proye d'un Tyran, dont le joug seroit plus insupportable » & plus odieux, que celui des Turcs. Celui qui donneroit » ce conseil au Roi, ne pourroit avoir que des intentions » fort suspectes, ou paroîtroit au moins très-peu judicieux. » Votre Altesse, (ajoûtoit-il,) pense bien différemment, & » on ne sçauroit assez loüer cette sage & pieuse politique, » qui vous a fait défendre de lever aucunes troupes dans la » Saxe, si ce n'étoit pour la guerre de Hongrie, & aux Sa- » xons, de porter les armes pour quelqu'autre sujet que ce » fût, & sans votre permission expresse. «

Ces derniéres paroles furent mises exprès dans la lettre, afin de rappeller à l'Administrateur ce qu'il avoit répondu, & l'engager à être du moins neutre dans cette guerre, & à ne pas fournir à l'Espagne des troupes auxiliaires, qu'il refusoit à la France. Car on venoit d'apprendre qu'il avoit levé depuis peu huit mille hommes de cavalerie, sous prétexte de mettre la Saxe à couvert, tandis que tant de troupes s'assembloient de tous côtés: Cette conduite de l'Administrateur étoit fort suspecte au Roi, & aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Pendant ce tems-là Edouard Fortunat marquis de Bade, Prince tout dévoüé aux Espagnols, levoit de l'infanterie, & vouloit faire croire que ces troupes étoient destinées pour un autre usage, que pour le service de l'Espagne. Mais s'étant assemblés près de Limbourg, & voyant qu'on ne les payoit point, elles se débandérent.

Le Roi de Dannemarck, qui étoit venu à Torgaw, pour s'aboucher avec l'Administrateur de Saxe, s'en étoit retourné dans ses Etats avec peu de suite. Ce Prince étoit très-bien disposé pour le bien public, & sembloit même, par ces

ſentimens, vouloir ſe frayer un chemin à l'Empire : Cependant comme il étoit fort jeune, & qu'il étoit à préſumer qu'il ſe détermineroit moins par lui-même, que par l'exemple des Princes Allemands, on ne jugea pas à propos de le ſolliciter d'entrer dans la ligue, d'autant plus que la plûpart de ceux, à qui il donnoit ſa confiance, favoriſoient ouvertement le parti Eſpagnol. On ſe contenta donc de lui propoſer de renouveller l'ancien traité de ſes ancêtres avec les Rois François I. & Henri II. Mais on avoit perdu pendant la guerre civile l'original de ce traité, dont on chercha vainement une copie parmi les papiers de Charle de Danzé, qui avoit été longtems chargé des affaires de France à la Cour de Dannemarck, & qui y étoit mort : ce qui fut cauſe que cette négociation fut remiſe à un autre tems.

Enfin, comme perſonne ne vouloit accéder au traité, que chacun alléguoit différens prétextes pour s'en défendre ; & que tous craignoient de ſe rendre odieux par cette ligue, le Prince Palatin, & le marquis d'Anſpach, donnérent un écrit ſigné de leur main, & muni de leur ſceau, par lequel ils déclaroient, que leur reſpect pour le Saint-Empire les empêchoit de ſe liguer avec le Roi T. C. & que cette raiſon les avoit déja empêchés en d'autres occaſions, & lorſqu'il auroit été le plus néceſſaire, d'accorder à S. M. les ſecours qu'elle pouvoit eſpérer de leur zéle pour ſon ſervice : Qu'au reſte ils étoient prêts d'exécuter ce qu'ils avoient promis en particulier à Jacque Bongars ; & qu'ils étoient bien fâchés, que la guerre des Turcs, & les dépenſes qu'ils avoient faites autrefois, par rapport aux guerres civiles de la France, (cela fut mis exprès pour l'Electeur Palatin,) les miſſent hors d'état de faire plus pour Sa Majeſté : Qu'ils avoüoient que c'étoit un leger ſecours, par rapport au grand fardeau qu'elle avoit à ſoûtenir, & qu'ils ſouhaitoient extrêmement d'envoyer en France un régiment de deux-mille cinq cens hommes avec une paye de ſix mois. Mais qu'à moins que les autres Princes d'Allemagne ne vouluſſent bien contribuer aux frais, ils étoient abſolument hors d'état de faire cette dépenſe.

Après beaucoup de complimens de part & d'autre, Ancel prit congé des deux Princes, qui lui firent eſpérer qu'il arriveroit bientôt quelque circonſtance, qui ſeroit avantageuſe

HENRI IV. 1597.

au Roi. On ne comprit pas d'abord le ſens de ces paroles ; mais dans la ſuite on ſçut que par le moyen de Reider, grand Seigneur du païs de Cleves, & homme très-habile dans les affaires, on avoit ſondé les Etats de ce Duché ; & que ſi au nom des Princes Palatins & de Brandebourg, héritiers préſomptifs de ce Duché, on ſe fût hâté d'y envoyer deux régimens d'infanterie avec deux mille chevaux, tout le païs ſe ſeroit déclaré contre les Eſpagnols. L'Electeur Palatin fut ſollicité par le marquis d'Anſpach, & le duc de Wirtemberg par Ancel, d'entrer dans le projet de cette expédition, qui eût été très-avantageuſe au Roi, s'ils euſſent voulu favoriſer cette entrepriſe. Car alors, bien que les Princes Allemands euſſent refuſé d'envoyer en France les troupes auxiliaires qu'on avoit eſpérées, cette guerre dangereuſe, excitée ſur la frontiére des Païs-bas, auroit occupé une partie des troupes de l'Archiduc, & affoibli par conſéquent les forces que l'Eſpagne deſtinoit contre la France. Mais ce projet, ainſi que toutes les entrepriſes qui dépendent du conſentement de pluſieurs Puiſſances, s'étant évanoüi, ne ſervit qu'à faire perdre du tems inutilement, qu'à occaſionner bien des voyages, & qu'à ralentir l'ardeur de ceux qui avoient fait naître l'idée de cette guerre.

François de Mendoſe parcourt, de la part du Roi Philippe, les Cours d'Allemagne.

Tandis qu'Ancel travailloit en Allemagne pour les intérêts de la France, François de Mendoſe, Amirante d'Aragon, que le Roi d'Eſpagne & le cardinal Albert avoient chargé d'ordres ſecrets, parcouroit les Cours des Princes ſéculiers & Eccléſiaſtiques d'Allemagne, avec un éclat & une pompe digne de l'orgueïl Eſpagnol. Etant parti du païs de Luxembourg, il prit ſa route par Treves, par Mayence, par Wirtzbourg, par Nuremberg, & arriva enfin vers la fin de l'année 1596. à la Cour de l'Empereur. Il alla enſuite trouver l'Archiduc Ferdinand à Gratz, Capitale de Stirie ; puis il ſe rendit à Saltzbourg, Capitale de Baviere, où il fit au nom de Philippe, Annibal Rotenaw, Chevalier de l'Ordre de Calatrava. Il alla auſſi à Auſbourg, où il vit l'Archiduc Matthias ; & enſuite à Vienne, où il trouva ſon frére Maximilien, qui s'y étoit retiré, très-mortifié & preſque inconſolable de ſa défaite près d'Agria. (1)

(1) Les Allemands l'appellent Eger.

Ayant

Mendose se rend en Pologne.

Ayant alors reçû ordre du Roi son maître d'aller en Pologne, il prit sa route par Olmutz, & arriva à Cracovie le 18. de Janvier : le Roi Sigismond étoit alors à la Diéte de Varsovie. Mendose passa le reste du mois à Cracovie, où il eut plusieurs entretiens avec le Cardinal André Ratziwil Evêque de cette ville ; & le Cardinal Henri Gaëtano, que Clement VIII. avoit envoyé en Pologne, pour engager Sigismond à faire un traité de ligue avec l'Empereur. Il se rendit ensuite à Varsovie, Capitale de Massovie, le 10. de Février ; & fut reçu avec de grands honneurs par tous les Seigneurs du Royaume assemblés pour la Diéte. Celui qui parmi eux se distinguoit alors avec plus d'éclat, étoit Jean Zamoski Chancelier du Royaume, & Général de toutes les troupes : sa suite nombreuse & magnifique, son caractére sérieux & imposant, & l'autorité qu'il avoit acquise sur tous les esprits, l'auroient fait prendre plûtôt pour le Roi de Pologne, que pour un Officier de la Couronne. Mendose avoit été prié de tenir sur les fonds de Batême une fille de Sigismond nouvellement née : mais l'enfant s'étant trouvé en danger, on hâta la cérémonie du Batême ; & elle se fit avant l'arrivée de Mendose, à qui la Reine fit beaucoup d'excuses sur ce contretems.

Le but principal de l'ambassade étoit d'affermir, entre la maison d'Autriche & la Pologne, l'union formée depuis peu, & qui avoit succédé à de grands différens ; d'employer à cet effet le crédit du Roi d'Espagne ; de conclure un nouveau traité de ligue contre le Turc ; & de faire ensorte que dans la Diéte on lui déclarât la guerre, s'il ne cessoit d'attaquer la Hongrie. C'est sur quoi le Cardinal Gaëtano faisoit le plus d'instance. Il s'agissoit aussi de faire part au Roi de Pologne de la résolution que le Roi d'Espagne avoit prise, de confier le gouvernement des Païs-Bas à l'Infante Isabelle Claire Eugenie sa fille ; & de prier ce Prince de ne point permettre, que sous le prétexte des intérêts du commerce, on fit dans la Diéte aucun décret favorable aux Provinces-unies, rébelles à leur Prince légitime. Thomas Sailly Jesuite, qui étoit à la suite de l'ambassade, dit que Mendose, par une habileté égale à sa piété, mit au jour tous les artifices des Anglois, qui semblables, dit-il, aux écrevisses

HENRI IV. 1597.

de mer, aiment à ronger tout dans les Ports maritimes, & qui ne rougiſſent point de ſacrifier à des intérêts temporels le ſalut des ames, dont ils ſe mettent peu en peine. Il dit auſſi que ce fut alors que les Rois de Pologne, qui avoient toûjours juſques-là donné à la Reine d'Angleterre le titre de *défenſeur de la Foi*, ceſſerent de le lui donner. Cette ambaſſade, ajoûte-il, prépara à Eliſabeth bien des embarras & des inquiétudes.

Après pluſieurs offres, qui furent faites de la part de Philippe & d'Albert, & les préſens réciproques donnés de part & d'autre, Mendoſe prit congé du Roi, & partit le premier jour de Mars, ſans avoir pû rien obtenir au ſujet de la ligue contre les Turcs. Sigiſmond, à la ſollicitation des Jéſuites, étoit aſſés porté à cette ligue; mais tous les Seigneurs du Royaume s'y oppoſérent, & entr'autres, Zamoski, qui s'appuya ſur le ſentiment du feu Roi Etienne. (1) Sigiſmond Bathori Prince de Tranſylvanie, s'y oppoſa auſſi, parce que la guerre des Turcs lui avoit déja été funeſte, & qu'il prévoyoit que celle-ci ſeroit fatale à ſa maiſon. De peur néanmoins de paroître négliger la cauſe commune de la Chrétienté, en réfuſant de prendre part à une guerre ſi juſte en apparence, on traita avec l'Ambaſſadeur du Kan de Tartarie, qui, ſelon la coutume, étoit venu à la Diéte; & on le pria de faire en ſorte que les Tartares ne s'uniſſent point aux Turcs.

Propoſitions que Mendoſe fait à l'Empereur.

Enfin les Ambaſſadeurs révinrent à Prague. Des perſonnes curieuſes & bien inſtruites ont prétendu que Mendoſe étoit chargé ſecretement de faire ces demandes: Que la Vicomté de Beſançon, qui étoit paſſée par une ſucceſſion légitime de la maiſon de Châlon, dans la maiſon de Naſſau (2), fût déclarée dévoluë à l'Empire, par la proſcription

(1) Etienne Bathori Prince de Tranſilvanie, qui fut mis ſur le trône de Pologne l'an 1575, après l'abdication de Henri de France Duc d'Anjou, qui avoit regné 5. mois. Etienne Bathori mourut l'an 1587. Sigiſmond III. Roi de Suéde, dont il eſt parlé ici, lui ſuccéda.

(2) Par le mariage de Claude de Châlon fille de Jean de Châlon II. du nom, avec Henri Comte de Naſſau, pere de René. René étant mort ſans enfans en 1544, inſtitua ſon héritier Guillaume de Naſſau IX. du nom, ſon couſin germain, à qui la République de Hollande doit ſon établiſſement & ſa gloire. Les Princes de Naſſau ont toûjours joüi, juſqu'à la mort de Guillaume II. Roi d'Angleterre, de la Principauté d'Orange & des autres biens héréditaires de la maiſon de Châlon; quoique la donation teſtamentaire de René, en faveur de Guil-

de Guillaume Prince d'Orange, & fût conférée au Roi Philippe, à titre de Vicaire de l'Empire : Que l'Empereur déclarât la guerre aux Princes d'Allemagne, qui entretenoient les troubles des Pays-Bas : Que S. M. établît un administrateur dans les Duchés de Cléves & de Juliers, pour gouverner ces pays par l'autorité de l'Empereur, tant que le Duc seroit par sa maladie hors d'état de gouverner lui-même ses Etats : Que la sentence portée contre ceux d'Aix-la-Chapelle fût exécutée sans délai; afin de punir leur audace, qui ne méritoit aucune indulgence : Que l'on pourvût sans retardement, par un décret Imperial, à la sûreté des villes maritimes, en réprimant les Corsaires Anglois, qui par leurs pirateries continuelles nuisoient beaucoup à l'Empire : Qu'il fut permis à Philippe de lever dans l'étenduë de l'Empire, six ou sept Régimens, pour faire la guerre dans les Pays-Bas, contre les rebelles.

HENRI IV. 1597.

Réponse de l'Empereur.

L'Empereur répondit, qu'on ne pouvoit rien décider touchant la Vicomté de Bezançon, sans avoir auparavant consulté les Princes & les Etats de l'Empire; mais il promit qu'on traiteroit de cette affaire dans la premiére Diéte, & il fit espérer que Philippe auroit tout lieu d'être satisfait. Il répondit au second & au sixiéme article, qu'il falloit attendre la réponse que les Etats généraux donneroient aux députés qu'on leur avoit envoyés, & qu'alors on verroit quel parti il faudroit prendre : Qu'au reste, tandis que toute l'Allemagne n'étoit occupée que de la guerre de Hongrie, il ne convenoit pas de faire des lévées dans l'Empire pour une guerre différente. A l'égard du troisiéme article, il dit qu'il avoit résolu d'envoyer dans le Duché de Cléves de zélés Catholiques pour prévenir le danger; que cependant Philippe devoit faire ensorte que ses Généraux d'armée fussent attentifs à tous les événemens, en prenant garde néanmoins de faire naître des soupçons aux Princes, que la succession de ces Etats regardoit; parce qu'il étoit de l'intérêt & de l'Empereur & de l'Empire, dans les conjonctures présentes, de ne les pas irriter. Il promit enfin de proposer

laume son cousin ne parût pas légitime; ces biens étant réversibles aux filles de la maison de Châlon, qui existoient alors; dont descend aujourd'hui le Marquis de Nesle, & dont descendoient aussi les Princes de Longueville.

HENRI IV. 1597.

le quatriéme & le huitiéme article dans la premiére Diéte; déclarant au surplus qu'il ne pouvoit pour le présent donner d'autre réponse.

Mendose partit le 22. de Mai, chargé de la part de l'Empereur de plusieurs présens, pour son frére le Cardinal Albert, entr'autres, d'une certaine quantité de poudre sourde, qui faisoit sans bruit le même effet que la poudre à Canon ordinaire. Passant par Nuremberg, il proposa en particulier à André Imhoff Magistrat de la ville, d'y accorder un temple aux Catholiques, à l'exemple des villes d'Ausbourg & de Francfort sur le Mein. Sailly dit que Mendose se donna beaucoup de mouvemens pour cette affaire, & qu'il en écrivit à l'Empereur, & au Nonce qui étoit à sa Cour. Mendose prit ensuite sa route par Wirtzbourg, Francfort, & Mayence; il vint à Cologne, & ensuite à Aix-la-Chapelle, pour encourager & soutenir le Clergé, & le petit nombre de Catholiques de cette ville, contre l'oppression des Protestans, beaucoup plus puissans qu'eux: il leur promit du secours de la part de l'Empereur & de l'Archiduc Albert. Enfin ayant passé par le Pays de Liége, par Namur & par Nivelle, il arriva enfin à Bruxelles. Albert pour le récompenser de la conduite qu'il avoit tenuë dans son ambassade, le fit Colonel général de la Cavalerie, charge que Camille Caracciolo Prince d'Avellino souhaitoit avec ardeur, & se flattoit d'obtenir. Cette préférence indigna tout le monde, & surtout les Italiens.

Affaires des Pays-Bas.

Sur ces entrefaites, il se passa divers événemens dans les Pays-Bas. Après la prise de Hulst, & après que les troupes d'Irlande eurent été renvoyées, Albert songea à former une nouvelle armée. Il chargea donc Robert de Barbanson, frére du Comte d'Aremberg, de faire des lévées dans le Pays de Cologne, & Hachicourt de faire des recruës pour rendre complet le Régiment de Coquielle; après quoi il assigna la ville de Tournhout, pour le rendez-vous de toutes les troupes, & fixa le jour auquel elles devoient s'y rassembler. Elles consistoient dans les Régimens de la Bourlote & de Trevico, dans un corps d'Allemans aux ordres du Comte de Sultz, dans quelques compagnies de Cavalerie Espagnole, commandées par Dom Jean de Cordouë, Dom

Alonze Dragon, & Dom Jean de Gusman de Grobbendonck, & dans quelques compagnies de Chevaux-légers, sous la conduite de Nicolas Basta.

Le commandement général de toutes ces troupes fut donné à Marc de Rye Comte de Varax, frére du Comte de Varambon. Ce Général, plus distingué par sa naissance que par son habilété dans le métier de la guerre, ayant établi son camp dans un endroit désavantageux, où quoique fort mal rétranché il se croyoit en sûreté, donna lieu au Prince d'Orange, capitaine vigilant & actif, de le venir attaquer. Ce Prince envoya d'abord devant lui à Gertruidembergh quatre mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, tirés des garnisons voisines. Il y arriva lui-même le 21. de Janvier, accompagné du Comte de Solms, de Philippe Comte de Hohenlo (1), de François Veer, & de plusieurs autres Officiers généraux. On y vit aussi arriver presque aussi-tôt Robert Sidney gouverneur de Flessingue avec trois cens Anglois, & le gouverneur de Briéle avec deux cens. Le lendemain le Prince d'Orange ayant rangé son armée en bataille, se mit en marche, & s'approcha de Révei, lieu peu éloigné de Tournhout. L'armée Espagnole vit alors quel étoit le dessein du Prince d'Orange; le désordre & la confusion se mirent aussi-tôt dans leur Camp; & Varax leur Général ne sçut quel parti prendre. On résolut enfin de se retirer vers Hérentals, & l'armée fut ainsi rangée à la hâte pour l'ordre de la marche. Les Allemands étoient à l'avant-garde, les Flamands au centre, & les Napolitains à l'arriére-garde, commandée par Jerôme Dentici, en l'absence du Marquis de Trévico. On jugea à propos de poster pendant la marche, près d'un gué peu éloigné de Tournhout, un détachement de Mousquetaires, pour arrêter la Cavalerie ennemie, lorsqu'elle viendroit attaquer l'armée dans sa retraite. La droite étoit défenduë par quatre cens chevaux divisés en quatre escadrons, & la gauche étoit à couvert par un bois.

Le Prince d'Orange ayant appris la retraite des ennemis détacha sur le champ de la Cavalerie pour les poursuivre. Deux cens Arquebusiers commandés par Veer ayant aussi-tôt

Le Prince d'Orange bat les Espagnols.

(1) Ou Holach.

HENRI IV. 1597.

paſſé le gué, Hohenlo eut ordre de harceler les Napolitains, qui formoient l'arriére garde, juſqu'à ce que le Prince d'Orange fût arrivé lui-même avec toute ſa Cavalerie, & toute ſon Infanterie. Hohenlo ayant donné vivement ſur les Napolitans, ceux-ci s'arrêtérent d'abord, & enſuite firent tête à l'ennemi. Mais étant ſans ceſſe attaqués par des troupes fraîches, & ſe voyant mal ſoûtenus par leur Cavalerie, ils rompirent leurs rangs, & prirent la fuite. Ce fut alors que le Prince d'Orange arriva avec toute ſon armée. Ayant donné ſur ces troupes, qui étoient en déſordre & éparſes, il en fit un grand carnage. Les Eſpagnols perdirent plus de deux mille hommes, Napolitains & Allemands: On fit deux cens priſonniers, du nombre deſquels fut le jeune Comte de Mansfeld: Varax expia la faute qu'il avoit commiſe, & fut tué. Settimio Fabio, d'une des meilleures maiſons de Rome, ayant été bleſſé dangereuſement, & ſe trouvant défiguré par le ſang qui couloit de ſes playes, fut long-tems laiſſé comme mort ſur le champ de bataille, après avoir été dépouillé par les Goujats. Enfin ayant été reconnu par les vainqueurs, à la beauté de ſon viſage, il fut traité avec toute l'humanité & le ſoin poſſible, & il guérit. On enleva aux Eſpagnols trente-huit Drapeaux, deux Etendarts, & ſurtout celui de Dom Alonſe Dragon, preſque tous les bagages, & la caiſſe militaire, où étoit l'argent envoyé depuis peu pour la paye des troupes.

Le Prince d'Orange pilla Tournhout, & ſe rendit maître de la Citadelle en trois jours, la garniſon ayant pris l'épouvante. Après y avoir laiſſé Heraugieres Gouverneur de Breda, pour commandant, il s'en retourna à la-Haïe, comblé de gloire & applaudi en tous lieux. Ce fut à la-Haïe qu'il donna audience aux envoyés d'Erneſt de Baviére, Electeur de Cologne. Ces envoyés avoient ordre de faire des plaintes au ſujet des courſes continuelles, que les troupes des Etats généraux faiſoient dans les pays de Liege, & de Cologne, & de traiter de l'affaire d'Amelie Comteſſe de Meurs, que les Etats généraux avoient priſe ſous leur protection. Cette Dame avoit été mariée en premiéres Noces à Philippe de Monmorenci Comte de Horn, & en ſecondes, au Comte Adolphe de Newenar, qui huit ans

auparavant avoit péri par un triste accident, près d'Arnhem. Ce Seigneur avoit fait la guerre pour Gebbar; & Ernest, dont il avoit toûjours été l'ennemi déclaré, l'avoit proscrit, comme feudataire de l'Archevêque de Cologne, & avoit confisqué tous ses biens (1). Or sa veuve prétendoit qu'on n'avoit pas dû confisquer le Comté de Meurs, qu'elle avoit hérité de son frére Herman, & que le crime de félonie imputé à son mari ne pouvoit le lui faire perdre. Cependant le Duc de Parme s'en étant emparé, avoit donné le gouvernement du Comté à Camille de Modigliana, avec ordre de fortifier la ville de Meurs, dont la garnison ravageoit tout le pays. L'affaire étoit prête à s'accommoder; mais il survint de nouveaux obstacles, qui empêchérent de rien terminer.

HENRI IV. 1597.

Les Etats généraux étoient alors occupés à augmenter les fortifications du fort de Skenk, bâti par le fameux Capitaine Martin, sur le bord de la Meuse; & à munir d'une bonne garnison la ville de Nimégue dans la Gueldre, parce qu'on croyoit que les Espagnols attaqueroient cette place. Le Cardinal Albert de son côté, après la défaite de Tournhout, se donnoit beaucoup de mouvemens & de soins pour faire de nouvelles recruës, & pour amasser de l'argent. Tandis qu'il étoit dans les plus grands embarras, il arriva une chose très-fâcheuse pour nous, & très-avantageuse pour lui. Cet événement néanmoins, par les suites qu'il eut, servit beaucoup à hâter la conclusion de la paix entre la France & l'Espagne.

Les Espagnols surprennent Amiens.

Amiens (2), ville riche, ornée de magnifiques édifices, & habitée par un peuple belliqueux, tels que sont toûjours les peuples des frontiéres, étoit en possession des plus grands priviléges, que depuis long-tems nos Rois lui avoient accordés, pour récompenser la fidélité de ses braves habitans. La garde de cette place importante étoit confiée au Corps de ville, qui y éxerçoit toute l'autorité en vertu de ses

(1) Gebbard Archevêque de Cologne se servit utilement de Newenar dans la guerre qu'on lui fit. Ernest qui fut élû Archevêque de Cologne, après la défaite & la déposition de Gebbard, proscrivit Newenar.

(2) Mr. de Thou l'appelle *Samarobriga*, quelques autres Auteurs ont cru que *Samarobriga*, dont Ciceron fait mention *l. 7. epist. ad Trebasium*, étoit Cambrai, ou S. Quentin. Voyez le commencement du livre 113. de cette histoire.

HENRI IV. 1597.

priviléges : Elle étoit éxempte de tous les nouveaux impôts ; & ne souffroit aucune garnison, ni au dedans de ses murs, ni dans ses fauxbourgs ; ensorte que jusqu'au tems des derniéres guerres civiles, où elle prit part aux factions, comme la pluspart des autres villes du Royaume, rien n'avoit pû donner atteinte ni à sa fidélité, ni à sa liberté. Etant ensuite rentrée dans l'obéïssance du Roi, elle avoit récouvré tous ses anciens priviléges.

Après la prise de Dourlans & de plusieurs autres places voisines d'Amiens, le Roi avoit fait avertir les Echevins de cette ville, de se tenir bien sur leurs gardes, l'ennemi étant si proche ; & les avoit voulu faire consentir à recevoir, pour un tems seulement, une garnison de Suisses, qui seroient logés dans les fauxbourgs. Mais il s'y étoient fortement opposés, & avoient répondu fiérement, qu'ils étoient assés forts pour défendre leur Ville. Le Roi leur ayant envoyé vingt-cinq gros Canons avec leur attirail, les Suisses, qui les avoient conduits, se logérent dans des maisons autour de la ville. Mais les Echevins alléguant alors leurs priviléges, & vantant, par une sotte vanité, leur fidélité & leur bravoure, importunérent tellement François d'Orleans, Comte de S. Paul, Gouverneur de Picardie, qui étoit alors à Amiens, qu'il fut contraint d'éloigner les Suisses, & de les loger dans un village à deux lieuës de la ville.

Un certain Dumoulin, qui avoit été contraint de sortir d'Amiens pour sa conduite, se flattant de voir ses crimes impunis, & cherchant d'ailleurs quelque soulagement dans sa mauvaise fortune, forma le projet qu'on va voir. Cet homme ayant remarqué que les Bourgeois, selon un ancien usage, faisoient la garde fort exactement pendant la nuit ; mais que pendant le jour, se fiant sur le grand nombre des habitans, ils ne mettoient aux portes qu'un corps de garde assés foible, alla trouver Dom Ferdinand Tello de Porto-Carrero Gouverneur de Dourlans, & lui fit voir qu'il étoit aisé de surprendre en plein jour cette ville, quelque grande & quelque peuplée qu'elle fût ; pourvu que l'entreprise fût conduite avec beaucoup de secret, & qu'on fît approcher un nombre suffisant de troupes, dont on déroberoit la marche à l'ennemi. Porto-Carrero ne négligea pas cet avis.

Il

Il envoya aussitôt le Sergent François de l'Arco, brave homme, & qui entendoit bien le François, avec le Capitaine de la Croix, pour éxaminer les portes de la ville, & observer avec attention, comment on y faisoit la garde, & de quelle maniére on en pourroit approcher. L'un & l'autre ayant assûré à leur retour que l'entreprise pourroit réüssir, l'Arco, par l'ordre de Porto-Carrero, partit le 1. de Mars pour aller faire part de ce dessein au Cardinal Albert, & obtenir de lui des ordres pour les Gouverneurs des places voisines. Albert donna une audience secrette à l'Arco, qui fit entendre à ce Prince, que si l'affaire étoit conduite avec habileté, elle ne pouvoit manquer de réüssir. L'Arco partit sur le champ pour aller retrouver Porto-Carrero. En même tems on écrivit aux Gouverneurs des places voisines, pour leur communiquer le dessein dont il s'agissoit, & on leur recommanda surtout de garder un profond secret. On commanda pour cette expédition six cens cavaliers, deux mille fantassins, deux compagnies d'arquebusiers à cheval, sous les ordres de Rugero Tacon, & de Sebastien Gaudet; une compagnie de cuirassiers, conduite par Daniel de Gaure; six compagnies de piquiers, dont les capitaines étoient Jerôme Doria, Charle de Sangre, de Vergi, & d'Oise, (l'un & l'autre de la premiére Noblesse de Franche-Comté,) Jean de Guzman, & André de Lambrise. Ces troupes avoient pour officier géneral Jerôme Caraffe marquis de Montenegro. On y joignit trois cens Espagnols tirés du regiment de Dom Alfonse de Mendose, dont les capitaines se nommoient Diego de Durando, & Inigo d'Otalora, qui étoient en garnison à Maubeuge, & à Bavay. On les mit sous les ordres de Dom Alonze de Ribera. On en tira un pareil nombre du régiment de Dom Augustin de Mexia, qui étoit en garnison à Cambrai. Ce détachement dont les capitaines étoient Dom Diegue de Nagera, Dom Alonze de Fauste, & Zuniga, fut commandé par Dom Fernand de Deza. La garnison d'Ipres, où étoit le régiment d'Antoine Zuniga, fournit deux cens cinquante Espagnols, dont les capitaines étoient Dom Alonze Gonzalez de Guadalaxara & Dom Miguel d'Olaque. On tira aussi de Calais cinq cens hommes, moitié Francomtois, moitié Allemans, ausquels on joignit la compagnie des arquebusiers à cheval de Dom Pedro Gallego,

HENRI IV. 1597.

qui fut mis à la tête de ce détachement. On y ajoûta encore quatre cens hommes tirés du régiment Irlandois de Stanley, aux ordres de Baſtok, & deux cens Wallons conduits par d'Emme gouverneur de Bapaûme.

Toutes ces troupes eurent ordre de ſe rendre à Orville, place peu éloignée de Dourlans, à l'entrée de la nuit du 10. de Mars. Porto-Carrero, chef de l'entrepriſe, & commandant général de ces troupes, arriva en même tems. Mais on employa tant de tems à paſſer la riviére d'Authie, qu'on déſeſpera d'arriver à tems près des portes d'Amiens; car il y avoit encore ſept lieuës de chemin à faire, & il falloit avoir le loiſir de ranger & d'embuſquer les troupes. Ayant néanmoins été éxortés par les guides à continuer leur route, encouragés ſur-tout par Jean-Baptiſte Dognano de Milan, ils arrivérent au lieu marqué avant le point du jour. On aſſigna les poſtes à chacun, près d'une Chapelle qui eſt à une portée de mouſquet de la ville. L'Arco & la Croix, qui avoient obſervé la place, eurent ordre de conduire deux cens arquebuſiers, commandés par Deza & Otalora, afin de ſoutenir ceux qui s'empareroient de la porte de Monteſcut. Porto-Carrero ſe poſta près de l'Abbaye de la Magdeleine, à une petite lieuë de la ville, avec le reſte de l'infanterie, & la compagnie des cuiraſſiers de Daniel de Gaure. La cavalerie commandée par Montenegro étoit cachée plus loin, dans une vallée & au milieu d'une ſaulsaye.

Il étoit huit heures du matin, & comme c'étoit le tems de Carême, tout le peuple étoit dans l'Egliſe pour entendre le Sermon. L'Arco, qui s'étoit avancé, rapporta à Porto-Carrero que tout étoit tranquille dans la ville, & que les Bourgeois ne ſe doutoient de rien. Auſſitôt on donna ordre à Dognano de ſe rendre maître de la porte de Monteſcut. Il prit à ce deſſein quatorze ſoldats, qui n'avoient auparavant aucune connoiſſance du deſſein qu'on avoit formé, & leur donna des habits de payſans, avec des manteaux pour cacher leurs armes. Trois d'entre eux conduiſoient une charette traînée par trois chevaux, & chargée de gros échalats couverts de paille. Un brave ſoldat Walon ſervoit de chartier; Dognano marchoit à la droite, & la Croix à la gauche. Derriére étoient quatre ſoldats déguiſés, comme je l'ai dit,

portant ſur leurs épaules des ſacs remplis de pommes & de noix. Venoient enſuite ſix autres ſoldats déguiſés pareillement, & commandés par un ſergent Allemand : l'Arco marchoit derriére tous les autres.

Lorſque la charette fut entrée dans la porte, & qu'elle ſe trouva immédiatement ſous les herſes, on tira un coup de piſtolet pour le ſignal. Alors les Bourgeois firent tomber la premiére herſe, qui demeura ſuſpenduë par la charette. L'autre, qui étoit armée de dents de fer, ſe briſa preſque entiérement en tombant : la porte ſe trouva alors bouchée, à la réſerve d'une petite ouverture, que laiſſa une dent de la herſe qui étoit ſoutenuë par la charette. Pendant ce tems-là les ſix ſoldats déguiſés, conduits par le ſergent Allemand, ayant jetté leurs ſacs, prirent leurs armes, & tuérent ou mirent en fuite le corps de garde. S'étant ainſi rendus maîtres de la porte, les deux cens Eſpagnols qui étoient cachés près de la Chapelle, arrivérent. Cependant quelques Bourgeois, ayant entendu du bruit, ſortirent des Egliſes, & coururent aux armes ; mais ils furent repouſſés & taillés en piéces. Dognano, qui ſe diſtingua beaucoup dans cette expédition, reçut un coup à la tête, dont il mourut.

Apeine les Eſpagnols étoient ils entrés dans la ville, que toutes les autres troupes d'infanterie & de cavalerie, qui étoient embuſquées, parurent. Daniel de Gaure mit auſſitôt pié à terre, avec vingt-cinq de ſes cuiraſſiers, & repouſſa les Bourgeois. Porto-Carrero diſtribua en même tems ſes troupes dans toutes les ruës, pour donner ſur ceux qui feroient réſiſtance ; & la cavalerie Eſpagnole s'avança par la grande ruë dans la grande place. Tandis que le capitaine Baſtok, qui commandoit les Irlandois, marchoit vers la gauche, pour s'emparer du rempart, & garder la porte par où l'on étoit entré, Gallego avec ſa troupe tourna ſur la droite, vers la porte de Beauvais. Montenegro, Tacon, de Gaure, Guiſcardi, & Gaudet couroient de tous côtés l'épée à la main, pour intimider les Bourgeois, qui effrayés d'un événement ſi peu attendu, après avoir combattu quelque tems, prirent la fuite, & ſe diſperſérent, ſurtout lorſqu'ils eurent appris que le comte de Saint-Paul étoit ſorti de la ville par la porte de Beauvais. Le Comte étoit ſorti en effet,

HENRI IV. 1597.

à dessein d'assembler aux environs, s'il étoit possible, quelques Suisses & quelques troupes de cavalerie, afin de profiter du desordre des Espagnols, lorsqu'ils pilleroient la ville, de venir fondre sur eux, & de les chasser. Mais Porto-Carrero avoit placé de tous les côtés des corps de garde, pour empêcher le pillage, jusqu'à ce que l'on se fût entiérement rendu maître de la place. C'est ainsi qu'une ville si grande & si peuplée, où il y avoit plus de quinze mille Bourgeois portants les armes, fut prise par trois mille hommes. Il y eut environ soixante Bourgeois tués: les Espagnols ne perdirent que cinq hommes.

Consternation de la France.

Le Roi étant venu à Paris après l'assemblée de Roüen, y apprit cette nouvelle, à laquelle il n'étoit aucunement préparé. Un si triste événement ne pouvoit arriver dans des circonstances plus fâcheuses: aussi toute la France fut consternée de ce coup inattendu, & le trouble s'empara de tous les esprits. Le Roi seul ne parut point ému. Il s'arracha, sans délibérer, à tous les amusemens de sa Cour, & partit sur le champ pour se rendre à Beauvais, & à Montdidier. Ayant rassuré ces deux villes par sa présence, il alla à Corbie, ville forte par son assiéte, située sur la Somme audessus d'Amiens, comme Piquigni est située audessous, sur la même riviére; ensorte que celui qui est maître de ces deux places, tient la ville d'Amiens comme bloquée. Cependant ce Prince voyoit avec douleur, qu'en peu de tems il avoit perdu plusieurs places sur une frontiére, où étoit le fort de la guerre; que par une ruse grossiére les Espagnols venoient de lui enlever une grande ville, qui passoit pour imprenable; que desormais l'ennemi pourroit faire des courses jusqu'aux portes de Paris; que sa capitale seroit en danger; & que le centre de son Royaume alloit en quelque sorte en devenir la frontiére. Il faisoit réfléxion que plusieurs villes, qui s'étoient soumises depuis peu, n'étoient pas encore bien affermies dans l'obéïssance, & que dans plusieurs Provinces les esprits étoient encore flottans; que le duc de Mercœur étoit encore puissant en Bretagne, province sur laquelle l'Espagne prétendoit avoir des droits, & qu'ils pouvoient aisément attaquer. Il se voyoit d'ailleurs comme abandonné des Protestans, qui lui ayant l'année précédente présenté une requête, pendant le siége de la Fere,

continuoient depuis ce tems-là leur Synode sous différens prétextes ; ce qui étoit cause que plusieurs officiers généraux ne venoient point à l'armée. Jamais le Royaume n'avoit paru si consterné, & les esprits si abatus. Ce triste revers sembloit avoir éteint tout à la fois & la Majesté Royale & le nom François. Les peuples ne pouvoient se rassûrer, dans l'incertitude où ils étoient, si le Roi reprendroit Amiens, ou si cette ville importante demeureroit au pouvoir des Espagnols.

Au milieu de ces disgraces, de ces contretems & de ces dangers, Henri fit paroître un courage invincible, & une présence d'esprit admirable, mais qui lui étoit ordinaire dans les plus grands périls. Il étoit résolu de faire tous ses efforts pour reprendre Amiens, & comptoit d'y réüssir. En attendant il se consoloit, par la pensée, que ce malheur n'étoit point arrivé par sa faute, mais par la sotte opiniâtreté des habitans, qui n'avoient jamais voulu consentir à recevoir une garnison.

Dès que le Roi fut arrivé à Corbie, il donna ordre aussitôt au maréchal de Biron d'investir Amiens du côté de la Flandre, par où les ennemis pouvoient jetter du secours dans la place, quoique ce côté fût le mieux fortifié. Les troupes du Maréchal montoient à peine à trois mille hommes d'infanterie, partie François, & partie Suisses, aux ordres des Colonels Gaspard Galati, & Baltazar Grissac, & à six cens chevaux. Il s'étoit déja fortifié dans le village de Long-pré peu éloigné de la ville, d'où il harceloit sans cesse par des courses les garnisons d'Amiens & de Dourlans, lorsqu'elles sortoient de ces places.

Quoique le Cardinal Albert fût extrêmement satisfait du succès de son entreprise, il étoit néanmoins dans de grands embarras, ne pouvant trouver d'argent, à cause de la suppression des payemens, ordonnée par l'Edit dont j'ai parlé dans le livre précédent. Il se tournoit de tous côtés, pour chercher les moyens de conserver une conquête, qu'il regardoit comme très-glorieuse pour lui, ayant pris une ville si importante sur la frontiére de France, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. Il sentoit bien que néanmoins toutes les personnes judicieuses regarderoient cette conquête comme l'effet

HENRI IV. 1597.

de son bonheur, & non de son courage ; & que s'il ne pouvoit conserver cette place, le succès qu'il avoit eu ne lui feroit aucun honneur ; qu'au contraire celui de la nation Espagnole souffriroit beaucoup, si la ville étoit reprise à ses yeux : qu'enfin cet événement ne serviroit qu'à humilier l'Espagne, & qu'à relever la gloire de la bravoure Françoise. Ainsi, quoiqu'il sçût que les Etats généraux se préparoient à faire les plus grands efforts dans les circonstances présentes; il négligea le péril, dont il étoit menacé de ce côté-là, pour ne songer qu'à la défence d'Amiens. Il renvoya donc François de l'Arco, qui lui avoit apporté la nouvelle du succès de l'entreprise, & que pour sa récompense, il avoit fait Capitaine d'une compagnie d'infanterie, à Porto-Carrero, avec ordre de l'assurer qu'il employeroit toutes ses forces, pour le secourir, & empêcher la prise de la place.

Les Espagnols commencérent par brûler les fauxbourgs, & surtout l'Abbaye de Saint Jean, qui étoit d'une structure admirable, mais qui commandoit la ville. La Somme, qui coule de Corbie à Amiens, entre dans la ville; se séparant ensuite en deux bras, elle coule du côté du Septentrion, & embrasse, pour ainsi dire, la ville en formant un Arc : elle la quitte enfin du côté du couchant, & prend son cours du côté de Picquigni & d'Abbeville. Elle a trois ponts dans la ville, où les deux bras venant à se joindre, forment une isle plus longue que large : ses eaux sont plus basses vers la porte de Montescut, parce que le terrain est plus élevé. Porto-Carrero détourna le cours de la riviére du côté que les assiégeans devoient former leur attaque, & empêcha qu'elle ne coulât dans la ville ; ensorte que le fossé d'un ravelin qui étoit vis-à-vis d'une des portes, où il n'y avoit pas auparavant trois piés d'eau, se remplit à la hauteur de huit piés. Par ce moyen, la Somme se déborda de tous côtés vers Corbie ; ce qui néanmoins nous incommoda médiocrement.

Siége d'Amiens par l'armée du Roi.

Tandis que Biron faisoit travailler aux lignes de circonvallation, les ennemis se hâtérent, avant qu'elles fussent achevées, de faire entrer des troupes dans la place. Au commenment d'Avril, Jean de Gusman y fut envoyé, avec un corps de cavalerie de six cens chevaux, composé de sa compagnie,

de celles de Simon Lotier Bourguignon, de François de la Font, de Tellez & de Giglies, & de trois autres compagnies d'arquebusiers à cheval. Ces troupes étant arrivées au lever du Soleil, parurent sur le glacis, & donnérent le signal pour faire ouvrir une porte de la ville. Aussitôt toute notre armée courut aux armes, & donna sur les troupes auxiliaires. Le combat fut très-vif, & les ennemis qui commençoient à être fort maltraités, plioient déja, lorsque la garnison de la place vint à leur secours. Ribera & Tacon étoient à la tête de la cavalerie, & Deza à celle de l'infanterie. Les ennemis perdirent dans cette occasion quelques-uns de leurs gens, & presque tous furent blessés. Tacon reçut un coup de mousquet dans le pié: Deza fut blessé à mort, & mourut le 20. du mois.

Biron, capitaine vigilant, essaya alors de se rendre maître de Dourlans, qui fournissoit des secours aux assiégés, & dont la prise les eût réduits à l'extrêmité. Mais l'entreprise échoüa, parce que les échelles se trouvérent trop courtes. Déja il étoit arrivé quatre mille Anglois à notre camp, suivant le traité, & il y arrivoit tous les jours des troupes Françoises. Pendant ce tems-là le cardinal Albert se donnoit de grands mouvements. Le colonel Skreghel levoit des soldats pour lui dans le duché de Luxembourg; mais il put à peine les rassembler sur la fin de Juin. Frederic Guillaume administrateur de Saxe envoya aussi à l'Archiduc quatre mille Allemans, contre la parole qu'il avoit donnée à notre Ambassadeur; & le duc de Saxe-Lawembourg lui en envoya trois mille. Mais ces troupes, faute de paye, arrivérent trop tard; ce qui fit cette année un tort considérable au roi d'Espagne. On attendoit de jour en jour Alfonse d'Avalos, qui devoit arriver incessamment d'Italie, avec de nouvelles troupes d'infanterie qu'il y avoit levées: mais on s'attendoit que les troupes Hollandoises s'opposeroient à leur passage, & les empêcheroient de joindre l'armée Espagnole.

Diverses expéditions des Espagnols & des Hollandois.

Cependant les troupes d'Espagne, & celles des Etats, faisoient de part & d'autre des courses dans les Pays-Bas, & tâchoient de surprendre des places. Les Hollandois le 16. de Mars essayérent de s'emparer de Steenwick. Ceux qui

HENRI IV. 1597.

étoient du complot s'assemblérent au Ham près d'Ommen; ayant ensuite marché par des chemins détournés avec des pontons, pour n'être pas obligés de passer par les villages, ils s'approchérent des portes de la ville vers les neuf heures du soir, & se postérent dans des jardins qui étoient proche, pour attendre que la nuit devînt un peu plus obscure. A trois heures du matin, ils commencérent à pousser de grands cris, au milieu du bruit des trompettes & des tambours, vers un côté de la ville, différent de celui où ils vouloient former leur attaque. Pendant ce tems-là, ils descendirent, sans faire de bruit, au nombre de deux cens, commandés par le capitaine Zanthen, dans le fossé du côté du Septentrion, armés de scies & de doloires (1) pour couper la pallissade, qui étoit entre eux & la ville. Cependant les Bourgeois réveillés par le grand bruit, coururent à demi-nuds pour défendre la pallissade, & en chassérent l'ennemi. Le capitaine Malagamba s'étant aussitôt avancé avec deux cens hommes, fut repoussé pareillement. Le capitaine Herman Van-Ens, à la tête de trois cens hommes, eut le même sort: le combat fut très-opiniâtré, & le bruit des combattans s'entendit fort loin. Enfin les Hollandois battus & dissipés se retirérent, emportant les corps de leurs gens, qui avoient péri dans l'action: le Lieutenant de Malagamba fut pris; & on sçut de lui tous les projets qu'on avoit formés pour surprendre les places.

Ainsi les Hollandois, qui voulurent tenter la même chose sur Venlo, au païs de Gueldre, n'eurent pas un plus heureux succès qu'à Steenwick, quoique le prince d'Orange y fût venu lui-même avec un détachement de cavalerie & d'infanterie, & que tout semblât disposé pour la réüssite de l'entreprise. On avoit à ce dessein équipé deux vaisseaux. Dans l'un étoit Matthias-Helt chef de cette expédition, & son Lieutenant avec un détachement de cinquante hommes; l'autre qui étoit plus grand, en portoit environ deux cens. Helt s'empara d'abord de la porte, & du quai de la ville. Comme la garnison & les Bourgeois se défendoient avec

(1) Instrument qui tient le milieu entre la serpe & la hache, & dont se servent les Tonneliers.

beaucoup

beaucoup de courage, il arriva qu'un des deux vaisseaux s'embarrassa au milieu de plusieurs autres bâtimens de transport, & demeura quelque tems engravé dans la Meuse près des Digues, lorsque la mer vint à se retirer. Ce vaisseau ayant alors été attaqué par les bateliers Liégeois, ne put être d'aucun secours. Les Capitaines Helt & Schalck furent tués en combattant. Le Lieutenant de Helt, dangereusement blessé put à peine être emporté par les Anglois sur des piques croisées. Ceux des Bourgeois qui avoient eu des intelligences avec l'ennemi, & avoient trempé dans le complot, ou qui en étoient soupçonnés, furent arrêtés, & quelques-uns punis de mort.

Dans le même tems, Beauvais Gouverneur d'Arras, ayant attaqué Monthulin, château entre Ardres & Boulogne, dans l'espérance de surprendre la garnison, fut repoussé avec perte, & reçut dans cette action une blessure au visage. D'un autre côté le cavalier Louis Melzi, qui commandoit dans Weert sur la frontiére d'Allemagne, ayant fait une course avec sa compagnie de chevaux sur les terres de Cologne, tomba sur un détachement de la garnison de Nimégue, qu'on avoit envoyé pour piller: Il la tailla en piéces, leur tua plus de cent hommes, entr'autres le capitaine Edmond, brave Ecossois: La plûpart furent faits prisonniers, & on leur prit cent beaux chevaux. D'une autre part, la compagnie de cavalerie du comte Frederic de Berghe s'étant répanduë dans la Campene (1) pour piller, sans l'ordre de son Commandant, fut quelque tems après battue par la même garnison de Nimégue, & la plûpart furent faits prisonniers.

Suite du siége d'Amiens.

Tandis que tout cela se passoit dans les Pays-Bas, la garnison d'Amiens faisoit des sorties, & livroit des combats. Le 29. de Mai Porto-Carrero, & le marquis de Montenegro sortirent de la place, avec un détachement de cinq cens chevaux. La Font & Tellez, qui étoient à l'avant-garde, attaquérent, avec le Lieutenant de Tacon & vingt cavaliers seulement, le retranchement du village de Long-Pré: Ils le forcérent, nous tuérent quelques soldats, & ayant été soutenus par leurs gens qui survinrent, ils nous chassérent de ce retranchement; mais Biron étant accouru aussitôt, chassa

(1) Autrement Kempen-Landk, ou païs de Kemp.

HENRI IV. 1597.

les ennemis à ſon tour, ſans néanmoins leur cauſer beaucoup de perte, parce que Don Diegue de Durando, François de l'Arco, & Falme, capitaine Irlandois, ſortirent d'Amiens avec un détachement d'infanterie, & ſoutinrent leurs compagnons.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire, au commencement de Juin, le Roi partit de Paris, où il s'étoit rendu à la hâte pour recueillir une ſomme d'argent, & arriva au camp, afin de viſiter la tranchée, & les lignes, & donner ordre à tout. Biron avoit conduit au-delà de la Somme un foſſé très-long, fortifié de ſept baſtions pentagones; il avoit fait auſſi conſtruire un pont ſur la riviére au-deſſous de Long-pré, & ce pont étoit défendu par des retranchemens ſur les deux bords de la riviére. Le Roi fit dreſſer ſa tente, & celles de ſes courtiſans, entre le foſſé & le pont, & ſe logea près de l'Egliſe de la Magdeleine. Quoique le toit de cette Egliſe eût été abbatu, il y reſtoit encore un endroit vouté; c'eſt-là que le Roi ſe retiroit pour prendre du repos, quoiqu'il n'y fût pas beaucoup à couvert du canon. Car malgré la colline, qui étoit entre la ville & cette partie du camp, les boulets ne laiſſoient pas de tomber dans ſon quartier, & de tuer tous les jours beaucoup de monde. Un de ces boulets vint un jour raſer la voute de l'endroit où le Roi étoit couché, & alla donner dans un arbre, qui étoit proche, où il reſta. On montroit encore ce boulet long-tems après le ſiége d'Amiens.

L'armée du Roi étoit compoſée de douze mille hommes de pié, & de trois mille chevaux; on donnoit aux ſoldats le prêt réguliérement tous les mois, pour empêcher la déſertion: C'étoit Nicolas de Neuville Sieur de Villeroi, à qui le Roi confioit les plus grandes affaires, qui diſtribuoit l'argent à chaque revuë, de peur qu'il n'y eût de la fraude. Villeroi a dit depuis, qu'après avoir tout calculé, le ſiége d'Amiens avoit couté ſix (1) millions d'écus, dont il avoit diſtribué manuellement un million. Il diſoit auſſi que nous n'avions pas perdu à ce ſiége plus de ſix cens hommes, &

(1) Je ſoupçonne qu'il y a en cet endroit quelque erreur dans le texte Il ſe pourroit faire que *Ter* eſt de trop. En l'ôtant, ce ne ſeroit plus que deux millions d'écus, ce qui paroît plus vraiſemblable.

que presque aucun de nos gens n'y étoit mort de maladie, ou de legéres blessures; parce que l'air étoit très-bon dans notre camp; il regnoit au contraire dans la ville des maladies contagieuses, & presque tous ceux qui étoient blessés le plus legérement, y mouroient.

Sur ces entrefaites, un certain soldat s'étant glissé dans la ville, déguisé en Augustin, complota avec quelques bourgeois, pour livrer aux assiégeans une tour située au Couchant: après qu'ils y auroient égorgé le corps de garde, les nôtres devoient escalader la tour. Mais ce complot ayant été découvert par un des complices, tous ceux qui y trempoient furent arrêtés, & punis de mort. Ceux du Couvent des Augustins, qui étoient suspects, furent mis en prison. Sept jours après, le maréchal de Biron fit descendre dans le fossé, près d'une des portes, quelques soldats, qui ayant rempli de poudre une grande quantité de petits sacs de cuir en forme de boudin, pétardérent une petite fortification, qui étoit dans le fossé. La muraille qui étoit proche fut très-endommagée; il ne périt néanmoins que peu de soldats du corps de garde. Les nôtres se préparérent aussitôt à donner l'assaut de ce côté-là; mais ils furent repoussés, avec peu de perte de part & d'autre.

Sur la fin du mois, il y eut plusieurs sorties. Nous fumes dans la premiére un peu maltraités; mais nous eumes notre revanche le lendemain près de l'Abbaye de S. Jean, les ennemis étant tombés dans une embuscade. La plûpart de leurs goujats qui s'étoient répandus pour piller, furent taillés en piéces: Dom Diege de Benavides eut bien de la peine à échapper, & son sergent major fut fait prisonnier. Il y eut un autre combat bien plus vif, près d'une Chapelle que Biron faisoit fortifier. Les assiégés vinrent nous y attaquer en flanc, avec cinq escadrons & deux cens fantassins, commandés par Montenegro & Tacon. Nous aurions succombé sous le grand nombre, si un régiment Anglois ne fût pas accouru à notre secours: le combat fut long-tems douteux; mais nous les contraignimes enfin de rentrer dans la place, & nous arborames nos étendarts sur la Contrescarpe. Nous perdimes dans cette action plus de deux cens hommes; mais les ennemis n'en perdirent pas moins: ils y perdirent sur-tout

HENRI IV. 1597.

Jean de Guzman d'une illustre maison d'Espagne, qui fut tué avec un sergent major, & fut enterré honorablement dans l'Eglise de saint François.

Le Maréchal ayant enfin dressé ses batteries près de la Chapelle, dont je viens de parler, les assiégés firent deux sorties vigoureuses pour les démonter, mais sans succès. Le dessein de Porto-Carrero étoit de harceler continuellement les François occupés à pousser la tranchée, & de donner le tems au cardinal Albert de venir avec une armée pour les chasser. Melzi, qu'on avoit fait venir depuis peu du païs de Gueldre, & qui commandoit dans Dourlans, venoit souvent nous attaquer à la tête de sept escadrons, & ravageoit tout le païs d'alentour. Mais le plus grand échec que nous reçumes, fut le 17. de Juillet: François de l'Arco, & Dom Diegue de Durando, firent une sortie à la tête de deux cens hommes, partie Wallons, partie Espagnols, suivis de trois cens autres moitié Espagnols, moitié Irlandois & Allemans, & d'un détachement de la compagnie de cavalerie de Charle Doria. Ils nous attaquérent par deux endroits, & taillérent en piéces presque tout le régiment de Picardie. Montigny, Flessan, & Fouquerolles, mestres de camp furent tués: mais les Anglois étant survenus, repoussérent les ennemis & leur tuérent plus de soixante-dix hommes.

Depuis ce tems-là, les assiégés ne firent plus de sortie; soit que le nombre de la garnison fût beaucoup diminué par les maladies, & par les fréquents combats, soit que le Gouverneur se défiât des bourgeois. En effet toutes les fois qu'il faisoit des sorties, il étoit obligé de ranger de la cavalerie dans les places de la ville, pour la tenir en respect. Les assiégeans ayant conduit leur tranchée jusqu'auprès du fossé, & se disposant à attaquer le chemin couvert, l'Arco & Durando y firent faire une pallissade; & le défendirent pendant quelques jours, ensorte que nous ne pûmes être maîtres du fossé, avant le 1. d'Août. Lopez de Buitron fils d'Antoine Méxia, capitaine de chevaux, ayant été blessé d'un boulet mourut trois jours après, le 9. d'Août, & fut enterré dans l'Eglise de saint François. Alors François d'Espinai de saint Luc grand maître de l'artillerie, ayant fait mettre des clayes d'osier le long du fossé, fit en même tems braquer sur le chemin

couvert huit gros canons, qui renversérent quatre fortifications faites de terre, & rendirent inutile une galerie que les assiégés avoient faite sous la plus éloignée de ces fortifications. Le Roi fit ensuite élever une plate forme pour battre les quatre petits bastions, qui étoient de ce côté-là. Sous un pont voisin d'un bastion, il y avoit une fortification de terre : Comme les assiégés s'en servoient souvent pour faire des sorties, on résolut de s'en rendre maître. On l'attaqua le 24. d'Août : malgré la vigoureuse résistance du capitaine Inigo & du sergent Carrera, la fortification fut emportée ; mais quelques jours après, nous en fumes chassés. La défense de cette même fortification fut confiée à Durando.

Déja les nôtres étoient au pié de la muraille, & travailloient à la sapper. Porto-Carrero, ayant alors assemblé le Conseil de guerre, demanda aux officiers leur avis sur ce qu'il y avoit à faire, les François étant si proche de la place. Montenegro conseilla d'abandonner cette partie de la muraille, qui étoit selon lui très-difficile à défendre, de couper le pont, de se fortifier vers l'autre bras de la Somme, de s'y tenir renfermés, & d'y attendre l'arrivée du Cardinal, qui promettoit de jour en jour de venir au secours des assiégés. Car les remparts étoient trop hauts en cet endroit, pour qu'on y pût faire des coupures, & lorsque le bastion auroit été sappé, il eût été dangereux de vouloir le défendre. D'autres soutenoient qu'il ne falloit pas abandonner la muraille, dont la montée étoit difficile ; que l'on pourroit y arrêter quelque tems l'ennemi ; que si on l'abandonnoit, il lui seroit aisé de franchir ensuite le bras de la riviére ; qu'on ne pouvoit y former aucun bon retranchement, & que d'ailleurs on n'auroit pas le tems d'y construire aucune fortification. Ce dernier avis prévalut ; & on chargea Don Pedre Gallego d'élever un ravelin à l'endroit de la muraille, où il y avoit apparence que nous donnerions l'assaut, & d'employer des gens de la ville à porter de la terre sur le rempart, afin de garnir les flancs du ravelin.

Le deuxiéme jour de Septembre, on commença à battre le bastion. Mais le lendemain, il arriva un accident, qui déconcerta extrêmement les assiégés. Comme Porto-Carrero passoit sur le pont, le long duquel on avoit tendu des toiles

HENRI IV. 1597.

pour dérober aux nôtres la vuë des soldats en faction, il reçut dans le côté un coup d'arquebuse, qui le tua sur le champ. C'étoit un petit homme, qui avoit un grand esprit, & un grand courage. On étoit persuadé que pour ne pas perdre la gloire, qu'il s'étoit acquise par la surprise d'Amiens, il auroit soutenu le siége opiniâtrément jusqu'à la derniére extrémité. Sa mort diminua beaucoup le courage & l'ardeur de la garnison. Il fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale auprès du grand autel, avec une épitaphe à sa loüange, gravée en lettres d'or sur une planche de bois couverte de velours noir. Tous les officiers de la garnison, d'un consentement unanime, déférérent le commandement à Jerôme Carafe Marquis de Montenegro, parce qu'il étoit le premier des Capitaines après Porto-Carrero, & qu'il commandoit toute la cavalerie de la garnison.

Cette perte des ennemis fut compensée par celle que nous fimes deux jours après. François d'Espinai de S. Luc, allant çà & là dans le fossé pour faire le devoir de sa charge, fut tué d'un coup qu'il reçut à la tête : ce Capitaine avoit beaucoup de génie pour la guerre, où il s'étoit rendu très-habile par son application. Il avoit les mœurs fort douces, avec un esprit délicat, qu'il avoit cultivé par l'étude des belles Lettres; c'étoit ce qui l'avoit rendu l'émule de Givri. Courtisan fin & délié, il s'étoit rendu très-agréable à la Cour. Il ne négligea pas l'intérêt de sa fortune, & amassa de grands biens. De Jeanne de Cossé, sœur du maréchal Charle de Brissac, il eut quatre fils; Timoleon l'aîné, qui porta le nom de son oncle tué trente ans auparavant près de Mucidan en Perigord, & qui fut gouverneur de Broüage; Charle fut le second; François, qui étoit le troisiéme, fut chevalier de Malte, & le quatriéme, nommé Artus, fut Abbé de Rhedon.

Quelques jours après, tandis qu'on achevoit de miner le grand bastion, on battit sans discontinuer l'angle de ce bastion, depuis le matin du 14. Septembre jusqu'à midi. Alors on fit joüer la mine, qui bouleversa une partie du bastion, & la porte qui étoit contiguë; de maniére qu'il parut aisé de monter à l'assaut, & qu'il ne fut plus possible à la garnison qui étoit sur le bastion, de rentrer dans la ville, ni

d'être secouruë, le passage étant bouché par les ruines. Aussitôt les François d'un côté, & les Anglois de l'autre, montérent à l'assaut, qui fut soutenu vigoureusement par l'Arco chargé de la défense de cet endroit. Il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre, & le combat dura jusqu'à la nuit. Cependant Montenegro, Ribera & Durando ayant fait enlever les pierres qui fermoient le passage, envoyérent à l'Arco des troupes fraîches, partie Espagnoles, partie Irlandoises, commandées par Carrero & par Pieri, qui relevérent ceux qui avoient combattu jusqu'alors. Les assiégeans n'ayant pu se rendre entiérement maîtres du poste, se logérent sur les ruines, & s'y retranchérent. Le comte Frédéric Pariotto, frére de celui qui l'année précédente, avoit été tué au siége de Calais, fortifia, par l'ordre de Montenegro, la partie du bastion, qui étoit encore au pouvoir des Espagnols.

Cependant Alfonse d'Avalos étoit arrivé depuis un mois du Milanez, avec l'infanterie Italienne, & de nouvelles recrües. Le cardinal Albert ayant laissé dans les Païs-Bas les comtes de Berghe & de Bie, avec les troupes Allemandes, pour s'opposer aux efforts du Prince d'Orange, donna ordre à toutes les autres troupes de se rendre à Douai. Il y fit la revuë de toute son armée, & trouva qu'elle montoit à dix-huit mille hommes de pié, à cent cinquante chevaux, & à un pareil nombre de gendarmes. On tint ensuite un conseil de guerre, où il fut agité, si l'on marcheroit du côté d'Amiens, pour attaquer nos retranchements, qui étoient extrémement fortifiés; ou si, pour faire diversion, on iroit assiéger Perone, ou bien Saint Quentin. Comme il étoit constant qu'Amiens étoit en très-grand danger, & que l'on perdroit bien d'avantage, en laissant prendre cette ville, qu'on ne gagneroit en prenant Perone ou Saint Quentin, que d'ailleurs on avoit promis plusieurs fois aux assiégés de les secourir bientôt, on prit enfin la résolution de marcher du côté d'Amiens. Claude de la Bourlotte & Dom Juan de Texeda mestres de camp, Nicolas Baste, Gaston de Spinosa, le comte de Carpégne, Jean de Bracamonte, le Comte Vincent Guerreri, Dom Juan Contreras, & plusieurs autres Seigneurs volontaires, furent envoyés pour aller reconnoître

HENRI IV. 1597.

le camp du Roi. Sur la fin d'Août ils s'avancérent avec un détachement de cinq cens hommes, jusqu'à Dourlans, où ils trouvérent Melzi dangereusement malade, & qu'on soupçonnoit même d'avoir la peste. Ayant emmené sa compagnie, ils marchérent vers Corbie, pour tracer le chemin, marquer les logemens aux troupes qui les suivoient, & pouvoir observer de loin la disposition du camp des François.

Le Roi ayant eu avis de la marche des ennemis, alla d'abord au devant d'eux, avec peu de monde; mais il fut bientôt suivi par le Maréchal de Biron, & par François de la Grange de Montigny, à la tête d'un corps considerable de troupes. Alors Contreras commandant général de la cavalerie ennemie, fut d'avis que l'on se retirât à Bapaûme. Déja les ennemis avoient passé une petite riviere qui se jette dans la Somme près de Corbie, lorsque Bracamonte & Basta s'étant remis de la peur qui les avoit d'abord saisis, priérent Contreras de faire alte, & de ranger les troupes en bataille. Celui-ci n'ayant point voulu y consentir, l'armée continua sa marche, ou plûtôt elle s'enfuit dans un désordre honteux jusqu'à Bapaûme, les François la poursuivant l'épée dans les reins. Ils perdirent dans cette déroute trois étendarts, & plus de deux cens chevaux, épuisés & laissés dans le chemin par les cavaliers, qui s'étoient sauvés dans les bois. Spinola, qui se trouva malgré lui entraîné dans cette fuite, forma en suite de grandes plaintes contre Contreras, auteur selon lui de l'affront que lui & ses compagnons avoient reçu en cette occasion, & l'accusa de lâcheté auprès du Cardinal Albert. Ils se seroient même battus en duel, si le Cardinal n'eût sagement terminé leur differend, en justifiant d'un côté la conduite de Contreras, qui n'avoit pas voulu, disoit-il, risquer un combat, dont le succès étoit fort douteux; & de l'autre, donnant de grands éloges à la valeur de Spinola & de ses braves compagnons, irrités de se voir contraints de faire une retraite, qui ressembloit à une fuite. Il leur ordonna à l'un & à l'autre de s'abstenir de toute voye de fait, & d'attendre au jour de la bataille qui se donneroit bientôt, à faire voir plus glorieusement pour eux, lequel des deux étoit plus courageux & plus fidéle à son devoir.

Le Cardinal étant parti de Doüay, avec une artillerie de douze canons, marcha vers Arras, accompagné du comte Pierre Ernest de Mansfeld, ce vieux Capitaine, qui s'étoit trouvé dans tant de combats, & qui étant alors porté dans une litiére, exerçoit la charge de Maréchal de Camp-Général. Il vint à Avenes, & de là à Dourlans, où ayant appris de Melzi, qui étoit enfin guéri, que le roi de France avoit plus de troupes qu'on ne lui avoit dit, & que le duc de Monpensier lui en avoit encore amené de nouvelles, il passa l'Authie un peu au dessous de la Ville ; & fit faire plusieurs décharges de son canon, pour faire sçavoir aux assiégés qu'il venoit à leur secours : ensuite il poursuivit sa marche en cet ordre.

L'avant-garde étoit un bataillon quarré, commandé par Dom Carlos Coloma Mestre de Camp. Deux autres bataillons quarrés formoient le centre, & étoient sous la conduite d'Alfonse d'Avalos, & de Loüis de Velasco. Le Cardinal, avec Charle de Lorraine duc d'Aumale & Philippe Guillaume de Nassau prince d'Orange, & plusieurs autres Seigneurs, voltigeoient de côté & d'autre au milieu des rangs. L'infanterie étoit appuiée d'une grande quantité de charettes, attachées ensemble par des chaînes de fer. Sur ces charettes étoient des bateaux & des pontons pour passer les riviéres, qui se rencontreroient sur la route, avec des munitions de guerre, & des vivres destinés pour Amiens. Dans les intervalles des charettes, on avoit distribué environ cinq cens arquebusiers pour servir au besoin. La cavalerie marchoit sur une autre ligne, précédée par les chevaux-Légers, ayant à leur tête six piéces de campagne, avec cinq coulevrines sur leurs affuts. Après les arquebusiers à cheval, partagés en six escadrons, venoient six autres canons suivis du reste de la cavalerie, & d'un corps d'infanterie d'élite qui fermoit la marche.

Le cardinal Albert campa la premiére nuit près de l'Abbaye de Bertincourt, & logea ses troupes avec beaucoup de précaution, sçachant que le duc de Monpensier étoit près de-là à Vignacourt avec un détachement de cavalerie. Le Roi étoit persuadé, ou que le Cardinal ne viendroit point attaquer ses lignes, & ne feroit tout au plus que se montrer

HENRI IV. 1597. de loin, & ſe ranger en bataille pour faire parade de ſes forces; ou que s'il approchoit, il ne manqueroit pas de ſe retirer auſſitôt, & ne s'expoſeroit point à un combat. Ainſi ſe mettant peu en peine de l'armée auxiliaire, il négligea de fortifier le village de Long-pré, qui étoit au deſſus du pont qu'il avoit jetté ſur la Somme, & ne ſongea qu'à s'oppoſer aux ſorties des aſſiegés.

Cependant l'ennemi ayant paſſé la petite riviére, guéable en pluſieurs endroits, laquelle ſe jette dans la Somme à Eſpinoy, on fut étonné de le voir paroître & marcher dans l'ordre que je viens de décrire Le Cardinal s'étant avancé deux lieuës au de-là de Picquigni, rencontra quelques troupes de cavalerie avec leſquelles il en vint aux mains. Le combat dura peu, & ne fut pas meurtrier. Nous perdîmes le capitaine Fournier de Dieppe, brave officier, qui commandoit la compagnie des chevaux-legers du Roi. En revanche nous prîmes Annibal Macedonia, qui avoit été bleſſé fort dangereuſement. Pendant le combat, Melzi & Charle Viſconti eurent ordre de s'avancer vers le camp du Roi, d'en parcourir tous les environs, & d'en obſerver de près la diſpoſition: car juſqu'alors l'ennemi n'en avoit aucune connoiſſance certaine. Mais à peine parurent-ils à la vûë du camp, qu'on courut ſur eux; enſorte que la pouſſiére, le feu & la fumée de la mouſqueterie les empêcherent de pouvoir rien voir.

Cependant le Roi ſe retiroit peu à peu en bon ordre vers ſes lignes. Il donna ordre à Jean de Durfort ſieur de Borne, qui depuis la mort de Saint Luc commandoit l'artillerie, de faire tirer ſans ceſſe ſur les ennemis, qui tâchoient de s'emparer d'une hauteur, ſur le chemin de Long-pré. Dès qu'ils furent arrivez près du village de Saint-Sauveur, où étoit de ce côté-là le premier corps-de-garde des François ſur le bord de la Somme, Charle de Longueval comte de Bucquoi eut ordre de s'éloigner un peu de l'armée, avec un détachement de mille hommes tirés de chaque Regiment; afin de jetter un pont ſur la riviére, tandis que les deux armées ſeroient occupées à eſcarmoucher, & de pouvoir profiter de ce tems-là, pour faire entrer par derriére du ſecours & des vivres dans la Ville aſſiégée. Les bateaux

ayant été jettés sur la riviére près d'une chapelle située en de-çà, dont nous étions les maîtres, on combattit en cet endroit pendant quelque tems. Mais le capitaine Fabritio Santomango étant survenu avec un détachement de trois cens hommes, nous fûmes contraints d'abandonner la chapelle. Déja Bucquoi avoit fait passer une partie de ses gens & de son attirail, lorsque Guillaume de Hautemer de Fervaques, François de la Grange de Montigny commandant des chevaux-Legers, Odet de la Nouë & Dominique de Vic s'avancerent du côté de Long-pré, & se présentérent en de-çà vis-àvis le pont des ennemis. Bucquoi, après l'avoir défendu avec beaucoup d'opiniâtreté, fut enfin obligé de l'abandonner, de laisser ses bateaux sur la Somme, & de se retirer sur l'autre bord.

Pendant ce tems-là le cardinal Albert, qui ne connoissoit ni le nombre ni la disposition de nos troupes, s'étant rendu maître de la hauteur, s'avisa, dans le tems qu'on croyoit qu'il alloit attaquer le village de Long-pré, de faire faire alte à son armée. On ne sçait qui lui donna ce conseil : mais soit que notre canon l'incommodât, soit qu'il ne crût pas devoir hazarder une action, avant d'être mieux instruit de nos forces & de notre situation, il jugea à propos de se retrancher, & de se fortifier un peu contre le feu de notre artillerie. Ce fut alors qu'on sentit la vérité de cette maxime militaire; que si deux camps se connoissoient bien l'un l'autre, ils se traiteroient bien mal. Car dès qu'on eut appris dans le nôtre l'arrivée des ennemis, à laquelle on ne s'attendoit point, on fut dans de grandes allarmes, surtout dans l'idée que l'on eut, que les Espagnols alloient attaquer Long-pré, situé entre Picquigny & le camp, & où l'on n'avoit fait aucun retranchement; & qu'après qu'ils se seroient emparés de ce village, ils se rendroient aussitôt maîtres du pont qui étoit au-dessous, & pourroient ensuite fort aisément jetter toute sorte de secours dans Amiens. Car la Ville étoit libre de ce côté-là, qui regardoit l'intérieur de la France; soit que notre armée ne fût pas assez nombreuse, pour l'investir entiérement; soit qu'on crût qu'il n'y avoit rien à craindre, à cause de la riviére, qu'on s'imaginoit que les ennemis ne pourroient passer. On avoit seulement placé de distance en

HENRI IV. 1597.

diſtance quelques corps-de-gardes, pour incommoder les fourageurs, & réprimer les courſes de la garniſon. C'eſt ainſi que le cardinal Albert manqua une occaſion très-favorable, par l'incertitude où il étoit ſur l'état & la diſpoſition de notre armée. Le duc de Mayenne profita de ſon inaction, pour fortifier pendant toute la nuit le village de Long-pré, qu'il étoit chargé de défendre; enſorte que le lendemain c'étoit l'endroit le plus fortifié de tout notre camp.

On paſſa la nuit de part & d'autre dans de grandes inquiétudes, à cauſe de la proximité des deux armées. Le Cardinal ayant vû le matin le village de Long-pré ſi bien fortifié, reconnut alors la faute qu'il avoit faite, & ſe repentit de ne l'avoir point attaqué la veille. Ayant perdu l'eſperance de pouvoir s'en rendre maître, & étant informé en même tems que l'entrepriſe de Bucquoi, par raport au paſſage de la riviére près Saint Sauveur, avoit échoüé, il ſuivit les conſeils du comte de Mansfeld, d'Alfonſe de Mendoſe gouverneur de Cambray, des colonels Manuel Vega & Texeda, & de Gaſton Spinola : il fit plier tous les bagages & décampa, ſe retirant dans le même ordre qu'il étoit venu; excepté qu'il mit à la tête de ſon armée les troupes les plus foibles, les bagages, & une partie de ſon canon, & plaça dans le centre, & à l'arriére-garde les meilleures troupes.

Le Roi ayant laiſſé dans ſes retranchemens aſſez de monde pour les garder, en cas que les aſſiégés ſortiſſent pour les attaquer, ſe mit en marche avec toute ſon armée. Il y eut d'abord quelques eſcarmouches, où le marquis de Neſle fut bleſſé, & le chevalier du Pecher fut tué. Il pourſuivit quelque tems les ennemis dans leur retraite : les coureurs harcelérent leur arriére-garde, où étoient Melzi & Ambroiſe Landriano. Du reſte il ne s'y paſſa rien de mémorable. Dès que le cardinal Albert eut traverſé la vallée, il s'arrêta ſur le haut de la colline, & y rangea ſon armée en bataille, comme s'il eût voulu combattre; & le Roi en fit autant. Mais l'ennemi continua ſa marche, ſans rien entreprendre, & alla le ſoir camper près de l'abbaye de Bertincourt. Le lendemain il vint à Rubenpré, où il reſta deux

jours pour se reposer, & ayant ensuite passé l'Authie à Orville, il arriva à Arras.

Cependant le Roi ayant ramené son armée au camp, envoya un trompette dans la Ville, pour dire aux assiégés, que c'étoit toûjours à regret qu'il voyoit couler le sang des Chrétiens; & que pour cette raison, il les exhortoit à ne plus s'opiniâtrer à la défense de la place, puisque la retraite d'Albert leur avoit ôté toute espérance de secours; à songer à leur conservation, & à se ménager une capitulation honorable. Sur cette proposition, Montenegro assembla le Conseil de guerre, qui fut d'avis de demander au Roi un passeport pour des Députés qu'on envoïeroit au Cardinal, afin de lui exposer l'état de la place, & lui demander ses ordres. Quoique le Roi vît bien que la garnison réduite à l'extrémité, manquant de méches & de poudre, & affligée d'une maladie contagieuse, ne cherchoit qu'un prétexte honnête pour sortir de la Ville, il crut néanmoins devoir leur accorder leur demande, & la regarda comme un prélude de la capitulation, qui se concluroit bientôt. Montenegro envoïa donc le comte Frederic Paciotto & le Sergent-major Ortiz à Albert, qui fit réponse, qu'il ne doutoit ni de la fidélité, ni du courage de la garnison, & qu'elle en avoit jusqu'alors donné des preuves éclatantes: Qu'il trouvoit bon que désormais ils songeassent à eux-mêmes, & qu'ils traitassent avec l'ennemi, aux conditions les plus honorables qu'il leur seroit possible.

Articles de la Capitulation.

Voici quels furent les articles de la capitulation: Que les tombaux & les épitaphes dressés dans les Eglises de la Ville, en l'honneur de Porto Carrero, & des autres Officiers tués pendant le cours du siége, y demeureroient; pourvû que dans les inscriptions, il n'y eût rien d'injurieux à la Nation Françoise; & qu'il seroit permis aux Espagnols, lorsqu'ils le jugeroient à propos, d'exhumer leurs corps, & de les transporter ailleurs: Que tous les soldats de la garnison, de quelque nation qu'ils fussent, sortiroient, méches allumées, enseignes déployées, tambour battant, avec leurs armes, leurs chevaux & tous leurs bagages; & que le Roi fourniroit des charettes pour transporter ces bagages, avec les malades & les blessés, où à Bapaûme, ou à Dourlans:

HENRI IV. 1597.

Qu'il ſeroit permis aux bourgeois, & à tous ceux qui étoient actuellement dans la Ville, de quelque condition qu'ils fuſſent, d'en ſortir avec la garniſon, & d'emporter librement leurs effets, & que les ſoldats ne ſeroient point obligés de payer aux droguiſtes & aux apoticaires ce qu'ils avoient pris chez eux pour penſer leurs bleſſures : Que les priſonniers de part & d'autre ſeroient inceſſamment rendus, ſans aucune rançon : Qu'il ſeroit permis d'envoïer au cardinal Albert trois Députés de la garniſon, avec une eſcorte de dix cavaliers, pour l'informer des conditions de la capitulation: Qu'il y auroit une trêve de ſix jours, pendant laquelle on ne feroit de part & d'autre aucun acte d'hoſtilité ; & qu'avant l'expiration de ces ſix jours, s'il n'entroit pas dans la Ville deux mille hommes de troupes auxiliaires, les aſſiégés ſeroient obligés de la remettre au Roi : Qu'ils donneroient quatre ôtages ; & que durant le tems de la trêve, on ne feroit aucune nouvelle fortification, ſoit ſur le rempart, ſoit dans la Ville.

La Ville eſt renduë au Roi.

Les ſix jours accordés pour la trêve ayant expiré le 25. de Septembre, & le ſecours n'ayant point paru, la place fut renduë au Roi. Le connêtable Henri de Monmorency, le Maréchal de Biron, & Hercule de Rohan duc de Monbazon, s'approchérent de la porte de Beauvais ; le pont-levis fut baiſſé ; & auſſitôt le Comte de Montenegro ſortit, monté ſur un beau cheval, ſans bottes, & un ſimple bâton à la main. Ces Seigneurs, après lui avoir fait beaucoup de complimens, & lui avoir donné, comme pour lui faire honneur, une eſcorte de cent cinquante cavaliers, & d'autant d'hommes de pié, le conduiſirent au Roi, qui étoit à cheval à une lieuë de-là, accompagné du P. de Conti, des ducs de Monpenſier, de Nemours, de Mayenne, de Nevers, & du prince de Joinville, & au milieu du régiment de la Cornette blanche, compoſé de ſeize cens hommes. Dès que Montenegro apperçut le Roi, il mit pié à terre, & embraſſant la botte du Monarque, » Sire, Je remets, dit-il, à Votre Majeſté une Ville qui ap» partenoit autrefois, pour ainſi dire, à ſes citoyens, & qui » vous appartient aujourd'hui, depuis que vous en avez fait la » conquête: c'eſt à Votre Majeſté à diſpoſer déſormais de cet» te Ville à votre gré » Le Roi lui fit beaucoup d'honêtetés;

après quoi Montenegro remonta à cheval & poursuivit son chemin, escorté, comme auparavant, dans l'espace de deux lieuës, jusqu'à ce qu'il fut arrivé sur les terres du roi d'Espagne. Il étoit suivi de deux mille six cens hommes d'infanterie, de six cens chevaux, & d'un grand nombre de femmes, avec les charettes qui portoient les malades & les blessés.

Le Roi fit son entrée dans la Ville sur les quatre heures du soir, avec une pompe militaire, accompagné d'environ mille chevaux. Il se rendit d'abord à l'Eglise cathédrale, dont l'Architecture est admirable, & où le *Te Deum* fut chanté en musique : après cette cérémonie, il revint dans son camp. Le lendemain le feu y prit, on ne sçait par quel accident. Toutes les tentes des Princes & des Seigneurs avec leurs bagages furent en proye aux flammes. Une partie du thresor du Roi fut pillée en cette occasion ; le feu en fondit aussi une autre partie. Il est constant, que si cet accident fût arrivé avant la prise d'Amiens, il eût été très-funeste au Roi : mais la Ville étant renduë, on ne regarda cette incendie, que comme une espéce de feu de joye. Le Roi donna le gouvernement d'Amiens à Dominique de Vic, dont il estimoit la fidélité & la bravoure ; il y mit en garnison vingt compagnies d'infanterie & trois escadrons de cavalerie. La peste avoit fait beaucoup de ravages dans cette Ville, dont les fortifications étoient d'ailleurs toutes ruinées.

Le Roi avoit envie d'aller assiéger Dourlans, si la saison le lui permettoit. Ne voulant pas néanmoins, comme il le disoit, laisser partir un aussi grand Seigneur que le cardinal Albert, qui lui avoit fait l'honneur de le venir visiter avec une suite si nombreuse, sans lui rendre sa visite, il fit des courses jusqu'aux portes d'Arras, où le Prince étoit resté malade. Le régiment d'Avalos étoit logé dans les faux-bourgs. Il y eut quelques coups de canon tirés contre la Ville, & quelques escarmouches. Mais on se retira sur le soir à Pez, où le Roi fit le lendemain Urbain de Laval Bois-Dauphin Maréchal de France, & lui donna le bâton avec les cérémonies ordinaires, en présence de tous les Seigneurs de sa Cour.

Tandis que le Roi étoit attaché au siége de Dourlans, qui

HENRI IV. 1597.

fut alors entrepris vainement, Villeroi d'un côté, & de l'autre Jean Richardot envoyé par le cardinal Albert, ayant l'un & l'autre pris des passeports, s'abouchérent sur la frontiére. Bonaventure de Calatagirona, Général de l'Ordre de S. François, (ainsi nommé d'un fameux village de Sicile, qui étoit le lieu de sa naissance) alloit & venoit sans cesse des deux côtés, étant chargé par le Pape de travailler à ménager un accommodement entre les Couronnes de France & d'Espagne. Enfin l'on convint de nommer incessamment de l'une & de l'autre part des Plénipotentiaires, pour traiter sérieusement des conditions de la paix. La ville d'Amiens surprise par les Espagnols, & reprise de vive force par le Roi, contribua beaucoup, à ce qu'on croit, à en hâter la conclusion : car ce dernier événement avoit mis, pour ainsi dire, en parallele la puissance des deux Rois, & avoit fait connoître d'une part la foiblesse de l'Espagne, & de l'autre les forces de la France.

Mouvemens dans l'Etat avant que le Roi eût repris Amiens

Lorsque les Espagnols eurent surpris Amiens, & avant que le Roi l'eût reprise, il y avoit eu de grands mouvemens dans le Royaume : les gens de bien, croyant que tout étoit perdu, étoient dans la derniere consternation : les méchans au contraire, se réjoüissant de ce triste accident, ne cherchoient qu'à occasionner quelque nouvelle révolution dans l'Etat. Les Protestans assemblés d'abord à Loudun, & ausquels le Roi avoit envoié Emeric de Vic, & Soffroi de Calignon, personnages d'une probité & d'une fidélité reconnuës, s'assemblérent ensuite à Vendôme, & conférérent, mais inutilement, avec les Commissaires de Sa Majesté qui étoit à Roüen. Comme dans ces circonstances présentes, cette affaire étoit de la derniére importance, le Roi en chargea Gaspard de Schomberg comte de Nanteüil, homme d'un grand mérite, dont j'ai souvent parlé dans cet ouvrage. Il donna aussi la même commission à Jacque Auguste de Thou (1), qui se défendit d'abord de l'accepter : ils furent ensuite nommés l'un & l'autre pour traiter avec le duc de Mercœur : autre affaire également importante, qui restoit à terminer.

Au commencement de l'année, on conclut une tréve à

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire.

Angers,

Angers, qui fut signée par de Thou & par la Ragotiere, Schomberg étant malade de l'épilepsie à Tours. Il fut stipulé dans le Traité, que Champigny sortiroit de Tiffauge; Que la la place seroit mise en séquestre, & sous la garde de six personnes, au gré du Duc de Mercœur, jusqu'à ce qu'il en fût autrement décidé dans le prémier Congrès. Cependant Tiffauge ne fut point évacué: il arriva même sur la fin de la trêve que la Perraudiere, se mettant peu en peine d'observer la convention, entra par l'ordre du Duc dans la place (dont Champigny occupoit toûjours la citadelle) avec son régiment & deux compagnies de chevaux-Legers: ayant mis tout le païs à contribution, il fit beaucoup de tort aux Finances du Roi. En même tems le château de la Grange en Poitou ayant été pétardé & pris par les gens du duc de Mercœur, ils le fortifiérent à la hâte, & y mirent une nombreuse garnison, qui par des courses continuelles ravagea la Province, & en désola tous les habitans.

HENRI IV 1597.

Négociations avec le duc de Mercœur.

Cependant les Députés de part & d'autre s'étant encore assemblés à Angers, ceux du Roi proposérent une trêve jusqu'au 15. d'Octobre, afin qu'on pût tranquillement faire la moisson & les vendanges; & ils demandérent qu'elle eût lieu sur mer comme sur terre. La Ragotiére, agissant au nom du duc de Mercœur, voulut que la trêve ne durât que jusqu'au 15. de Juillet, & qu'elle n'eût point lieu sur la mer, afin que Fontenelles pût courir librement sur les vaisseaux Anglois, alliés du Roi. Mais dans le tems qu'on étoit allé à Nantes, pour recevoir une réponse à ce sujet, il arriva une chose qui fit naître un nouvel obstacle. Saint Gilles s'étant emparé le 5. de Janvier de la ville de Château-Briand, à l'insçu des Députés du Roi, par l'ordre, disoit-il, du Connétable Henri de Montmorenci, à qui cette place appartenoit; il fit égorger toute la garnison, que le duc de Mercœur y avoit mise: Le Duc se récria contre cette violence; il dit qu'on avoit violé la foi publique, & déclara qu'il n'entendroit à aucune proposition, qu'on n'eût commencé par lui faire une entiére satisfaction. Nous protestâmes que nous étions très-fâchés de ce contre-tems, & que nous aurions voulu qu'il ne fût point arrivé: Pour l'excuser, nous alleguâmes plusieurs faits semblables, que la

HENRI IV. 1597.

licence des tems avoit occasionnés. Nous rappellâmes sur tout ce qui s'étoit passé & à Primel & à Peinmarck en Bretagne, & depuis peu à Tiffauge & à la Grange en Poitou; surquoi on ne nous avoit encore donné aucune satisfaction. Nous demandâmes enfin, que sans s'arrêter à ces sujets de plaintes réciproques, on continuât de traiter de la trêve. Mais le duc de Mercœur fut inéxorable, & refusa absolument de pardonner ce qui s'étoit fait à son égard, quoiqu'il se fût si souvent pardonné à lui-même de pareilles violences de sa part.

Ces débats firent perdre beaucoup de tems & causérent bien du dommage aux peuples, par les courses continuelles des deux partis. Le duc de Mercœur ayant appris que le duc de Monpensier faisoit instance auprès du Roi, pour qu'on lui rendît Mirebeau, situé sur les confins de l'Anjou & du Poitou, dans le Gouvernement de Saumur, parce que cette Ville lui appartenoit; & sçachant d'ailleurs que Villebois, qui avoit été mis dans la place par la Rochepot pour y commander, étoit très-fâché de quitter son poste, il traita secretement avec cet homme vicieux & corrompu, qui n'avoit ni naissance, ni honneur; il lui donna de l'argent & lui promit de le garantir du châtiment que méritoit sa perfidie, & par ce moyen il l'attira à son parti. Ainsi dès que la trêve fut expirée, Villebois se déclara hautement contre le Roi, & reçut une garnison que lui envoya le duc de Mercœur; cette garnison acheva de ruiner entiérement la Province, qui avoit jusqu'alors extrémement souffert de la guerre civile.

Nous representâmes vivement aux Agens du duc de Mercœur, que pour le soulagement des peuples, il étoit absolument necessaire de renouveller la trêve, & nous proposâmes la restitution de Château-Briand d'une part, & de Mirebeau de l'autre, à condition que la garnison de ces deux places demeureroit neutre, & ne feroit la guerre pour aucun des deux partis. Le Duc, qui se flattoit de pouvoir bientôt reprendre Château-Briand par un stratagême, rejetta la proposition; & on connut dans la suite que ses plaintes n'avoient eu pour but que de gagner du tems, pour venir à bout de ses desseins. Car la prise d'Amiens par les

Espagnols ayant mis les affaires du Roi en très-mauvais état, le Duc essaïa de se rendre maître de Chinon, & voulut corrompre, par les promesses les plus séduisantes, les deux de Vernai fréres, à qui François le Roi-de-Chavigny, qui les avoit élevés dans sa maison, avoit confié la garde de cette Ville. Chavigny qui n'avoit point d'enfans, & qui malgré sa vieillesse joüissoit d'une parfaite santé, s'étoit retiré dans cette Ville, & y vivoit avec eux. Il fallut que le Roi composât avec les deux de Vernai, à des conditions onereuses, & même que leurs amis s'employassent vivement pour les retenir dans leur devoir.

Le Duc voulut en même tems surprendre Châteleraut, où les députés des Protestans s'étoient assemblés, & où le Roi avoit envoyé pour Commissaires, Schomberg, de Thou, de Vic & Calignon. Mais on se saisit par adresse des deux fréres Gardeuil, qui étoient les deux principaux Officiers de la garnison, & on les emprisonna. Ayant été convaincus par leur propre écrit d'avoir formé le complot de tuer Hector du Preau Gouverneur de Châteleraut, afin de pouvoir après cela en disposer à leur gré, ils furent jugés par le Présidial de la Ville & condamnés à mort.

Quelque tems après, on découvrit les projets & les intrigues du duc de Mercœur, par des lettres qu'on intercepta, & on connut combien il étoit lié avec les ennemis de la France. Un jeune homme de Beauvais, nommé la Croix (1) dévoüé à la ligue, & qui résidoit dans la Flandres, pour y soûtenir les intérêts de son parti, avoit eu quelque part à la surprise d'Amiens. Lorsque cette Ville fut au pouvoir des Espagnols, il prit la poste pour aller trouver le duc de Mercœur en Bretagne, & lui faire part de cet heureux succès. Il étoit chargé d'ordres secrets, & de quelques lettres du cardinal Albert. Il passa par l'Anjou, & arriva à Saumur, où étant logé dans le fauxbourg de la Croix-verte, il attendit les ordres de Duplessis-Mornay Gouverneur de la place, pour avoir des chevaux; car les Directeurs de la poste avoient défense d'en fournir, sans la permission du Gouverneur. En attendant qu'elle fut expédiée,

Lettres interceptées.

(1) Son vrai nom étoit des Loges, mais pour se déguiser, il portoit le nom de la Croix. Il n'étoit pas de Beauvais, mais son pére étoit né dans cette Ville.

HENRI IV. 1597.

Mornay vint par hazard à l'auberge, où la Croix étoit logé, pour y rendre ses devoirs à la duchesse d'Elbœuf, qui venoit de Poitou. Ayant apperçu cet Etranger, il l'interrogea, & lui demanda d'où il venoit, & où il alloit. Comme le jeune homme changea de visage, qu'il pâlit, & qu'il se coupa dans ses réponses, Mornay donna ordre qu'on le gardât, tandis qu'il feroit sa visite à la Duchesse. Lorsqu'il l'eût quittée, il vint retrouver l'inconnu, qu'il fit aussitôt conduire en prison, sur ce qu'on lui dit qu'il avoit caché quelques papiers dans le fumier de l'écurie, qu'on avoit trouvés.

Cela se passa vers le tems que Schomberg, de Thou, de Vic & Calignon arriverent à Saumur, pour conférer au nom du Roi avec les Députés des Protestans. Parmi les papiers dont le jeune homme étoit chargé, on trouva une lettre du cardinal Albert, datée du mois de Janvier dernier, par laquelle il exhortoit le duc de Mercœur à demeurer toûjours étroitement lié avec l'Espagne; engageant sa parole, que Philippe ne feroit aucun Traité de paix avec Henri, sans avoir soin de l'y comprendre. On trouva aussi une lettre d'Albert à Rodrigue Mendone chargé des affaires de Philippe dans la Bretagne, par laquelle il recommandoit à cet Agent, de faire ressouvenir le duc de Mercœur des promesses qn'il avoit faites au Roi d'Espagne, & de l'assurer que ce Monarque accompliroit réligieusement de son côté tout ce qu'il lui avoit promis. Dans ces lettres il y avoit des endroits écrits en chiffres, d'autres conçus en termes très-obscurs. On y faisoit mention d'une armée auxiliaire, qui devoit incessamment arriver d'Espagne, & l'on y disoit que les fleurs noires avoient produit des fleurs rouges, qui venoient d'éclore nouvellement dans la Picardie, & que bientôt on en verroit encore d'autres éclore dans toute la France, & au milieu même de Paris.

La chose parut digne que le Roi en fût informé. Ainsi de l'avis des ducs de Boüillon, & de la Trimoüille, qui étoient alors à Saumur, de Mornay, de Schomberg & des autres Commissaires du Roi, la Croix fut mis entre les mains de Nicolas Rapin Prevôt de la Connétablie, pour être conduit au Roi, afin qu'il expliquât devant Sa Majesté ce qu'il y avoit d'obscur & d'ambigu dans les lettres dont il étoit chargé,

Dans le même tems on intercepta aussi des lettres du duc de Mercœur écrites à Charpentier Avocat au Parlement de Paris, fils du célébre Jacque Charpentier, Professeur de Philosophie dans l'Université de Paris, si fameux par ses querelles avec Pierre Ramus (1), dont celui-ci fut enfin la victime. Par cette lettre datée du 8. Avril, le duc témoignoit combien il étoit touché du malheur arrivé à la Croix, & combien il étoit piqué, que les lettres qui lui étoient adressées eussent été surprises. Il ajoûtoit, qu'il ne voyoit point d'autre moyen de sauver la Croix, que de faire ensorte que le cardinal Albert le révendiquât comme son domestique, & offrît de payer sa rançon : Que pour lui, il ne pouvoit se mêler de cette affaire, sans se rendre odieux, & sans nuire à la cause commune : Que la surprise d'Amiens par les Espagnols avoit affligé & consterné tous les François Roialistes & Ligueurs : Que ce seroit donc s'attirer la haine de ceux même de son parti, de vouloir protéger un homme qui venoit le trouver pour lui faire part d'un évenement si funeste à la France, & en quelque sorte pour l'en féliciter.

Il ajoûtoit dans la même lettre, que les Ministres du Roi demandoient avec instance une trêve de plusieurs mois ; mais qu'il étoit déterminé à ne l'accorder que jusqu'à la fin de Juillet, parce que dans le cours de ce mois ceux qui résidoient de sa part à la Cour du roi d'Espagne, lui donneroient des nouvelles de l'armée auxiliaire, qu'on devoit lui envoyer, & qu'en même tems le Cardinal entreroit en France, comme on étoit convenu ; qu'alors le Roi se trouveroit dans un état bien fâcheux : Que si dans le tems que les Espagnols avoient pris Amiens, il avoit eu des troupes & de l'argent, il se seroit rendu maître, sans tirer le canon, de plusieurs Villes, non seulement en Bretagne, mais dans tout le reste du Royaume : Que pourvû que le Cardinal voulût profiter des circonstances, il ne doutoit point que le Roi ne fût bientôt réduit aux derniéres extrémités, comme il le méritoit bien, étant en secret l'ennemi juré de tous les Catholiques : Qu'il avoit envoyé depuis trois jours un Courier à Tornabon, pour le presser d'exposer au roi

(1) Ou la Ramée.

HENRI IV. 1597.

d'Eſpagne la ſituation préſente des affaires de France, & de dire à Sa Majeſté Catholique, que ſi elle vouloit bien ne rien exiger de lui qui fût contre ſon honneur & ſa conſcience, il feroit des choſes admirables & étonnantes pour la cauſe commune: mais qu'il falloit qu'elle lui fournît des troupes & de l'argent, avec quelques canons & de la poudre, qu'il prioit qu'on lui envoyât de Flandre: Qu'il ſouhaiteroit pouvoir aller paſſer quelques mois dans les Païs-bas, pour y communiquer au cardinal Albert toutes ſes vûës, & le perſuader de ſon attachement pour ſa perſonne, qui étoit tel, qu'il conſentiroit volontiers à ſervir ſous lui, comme le plus ſimple Officier: Que ce voyage enfin le mettroit plus en état de faire du mal au Roi & au Royaume; mais que comme cela n'étoit guére poſſible, il falloit ſe contenter d'entrer en France, chacun de ſon côté, dans le tems dont on étoit convenu, qui ſeroit celui de l'expiration de la tréve, vers la fin de Juillet: Qu'ils ſe joindroient près de Paris ou de Roüen, où pluſieurs l'attendoient depuis long-tems, & qu'alors ils conféreroient enſemble de la cauſe commune.

Sur ces entrefaites, on intercepta encore des lettres de Valet, Prieur de la Trinité en Bretagne, où tout cela étoit expoſé encore plus clairement; il y étoit deplus fait mention des projets de s'emparer du château de S. Germain où le Roi alloit ſouvent; projet ſur lequel Charpentier faiſoit de fortes inſtances: On ajoûtoit que c'étoit moins pour s'emparer de ce Château, qu'on ne pourroit défendre lorſqu'on l'auroit pris, que pour ſe rendre maître de la perſonne de celui à qui il appartenoit. Le nom de Charpentier n'étoit point ſur le repli de la lettre: on y avoit mis un nom ſuppoſé. Mais la ſagacité de Rapin fit découvrir le vrai nom de celui à qui elle étoit adreſſée. On arrêta Charpentier, & on confronta les coupables. Comme il étoit conſtant que cet homme étoit le correſpondant d'Albert; que c'étoit lui qui recevoit ſes lettres, & les faiſoit tenir en Bretagne & dans les autres Provinces où le roi d'Eſpagne avoit des Partiſans, on lui fit ſon procés, ainſi qu'à la Croix. L'un & l'autre furent condamnés, comme criminels d'Etat & coupables de haute trahiſon, à être rompus & expoſés ſur une roüe.

Cependant la guerre continuoit en Bretagne & en Poitou.

La Ganache, Ville ſituée ſur les côtes de cette derniére Province, peu éloignée de Beauvoir & appartenant à la maiſon de Rohan, avoit pour Gouverneur Euſébe Dupui-du-Fou, ſieur de la Severie, très attaché à Jean de Beaumanoir Lavardin, Maréchal de France. Dupui-du-Fou ſe voyant expoſé aux embuches de quelques Eſpagnols qui formoient une partie de ſa garniſon, avoit ſçu s'en garantir plus d'une fois, & avoit empêché des troupes Albanoiſes, commandées par Aleran, d'y entrer. Malgré cela ils demeuroit toûjours attaché au parti du duc de Mercœur. Car il y avoit dans ce parti pluſieurs perſonnes qui vouloient qu'on crût, qu'ils n'avoient pris les armes, que pour l'intérêt de la Religion, & qu'ils étoient prêts à les mettre bas, dès qu'ils la verroient à couvert de tout danger.

Soit que Dupui-du-Fou eût toûjours agi par ce motif, ſoit que le Maréchal de Lavardin l'eût gagné, il cherchoit l'occaſion d'embraſſer le parti des Royaliſtes. Ayant été averti qu'on lui tendoit un piége, & qu'on devoit prendre le tems de la foire, que tout le monde avoit la liberté d'entrer dans la Ville, pour exciter une ſédition, & chaſſer la garniſon, il crut devoir ſe précautionner. Il ſçut que les régimens de Gouleines, de la Perraudiére, & de Vauvrilles étoient aux environs, & que Mauleon, à qui l'on deſtinoit le gouvernement de la place, y avoit introduit des gens déguiſés, qu'une femme, qui étoit du complot, avoit reçus dans une auberge. Dupui-du-Fou ayant fait prendre auſſitôt les armes à ſes ſoldats, fit main-baſſe ſur tous ces nouveaux venus, dont il n'échappa aucun. Dans cette occaſion, il courut un grand danger, ayant eu ſon cheval bleſſé & ayant été renverſé. Ceux qui étoient en embuſcade hors des murs, étant accourus au bruit, Dupui-du-Fou les chargea près du grand baſtion, & les repouſſa avec perte. Il arriva dans le même tems que le capitaine la Perriére, qui faiſoit des courſes à la tête de quelques gens de la garniſon, tomba ſur celle de la Grange Marronniere (place occupée par l'ennemi) qui ſe préparoit à ſe joindre à Gouleines: Les ayant attaqués à l'improviſte, il les tailla en piéces. Cela ſe paſſa le 20. de Mai.

D'un autre côté le maréchal de Briſſac, que le Roi avoit

Hoſtilités dans la Bretagne.

HENRI IV. 1597.

nommé depuis peu pour commander en chef dans la Bretagne, sortit de Rennes avec le peu de troupes qu'il avoit, dans le dessein de réprimer les courses des ennemis, qui étoient d'autant plus funestes, que la derniére récolte avoit été fort mauvaise en cette Province, & que les vivres y étoient fort chers. Il n'avoit en tout que douze cens hommes de pié tirés des Régimens de Molac, de la Tremblaye, de la Troche, de Beaumont, de Terchant, & de Monbarot le fils, régimens qui avoient été fort diminués, avec deux cens cavaliers bien montés & bien équipés conduits par Monbarot le pére, Caydieu, Kerinan, & Sarroüet. Le Maréchal marchoit à la tête de cette petite armée, dont Monbarot & Molac conduisoient l'arriére-garde, lorsque Jean d'Avaugour de S. Laurent gouverneur de Dinan, & l'un des principaux capitaines du duc de Mercœur dans la Bretagne, ayant passé une petite riviére près de Plaincoüet, avec toutes les troupes qu'il avoit pû rassembler, parut le 20. de Juillet, comme dans le dessein de livrer bataille à l'armée Royale. Mais après un leger combat, où le baron de Molac se distingua, & où Monbarot & Sarroüet se préparoient à donner vigoureusement sur l'ennemi, les deux armées se séparérent. Brissac marcha du côté de Moncontour, pour se rendre à Guimcamp, & prit ses logemens à Château-Landran. René de Rieux de Sourdiac gouverneur de Brest vint alors le trouver. Peu de tems après les régimens de la Tremblaye & de Monbarot le fils se retirérent; mais le Maréchal les fit revenir dans la suite, lorsqu'il étoit à S. Quentin.

La prise d'Amiens par les Espagnols avoit fait croire à la plûpart, que le Roi n'avoit plus aucune ressource: Les esprits, agités & flotans rouloient différents projets; & comme on s'imaginoit que c'étoit fait de la Monarchie Françoise, chacun songeoit à ses intérêts particuliers, & ne croyoit point en cela trahir son devoir. Ainsi les Seigneurs de Bretagne s'assemblérent, & le maréchal de Brissac se trouva lui-même à leur assemblée: On croit que le duc de Montpensier, qui étoit en Normandie, & les ducs de Boüillon & de la Trimoüille, qui étoient en Poitou, eurent part à la résolution qui y fut prise, de députer en Angleterre. Cependant cette

cette députation n'eut point lieu ; & par un accord ſecret on convint, que ce ſeroit les Proteſtans qui la feroient. Gabriel de Polignac de Saint Germain fut donc envoyé de leur part en Angleterre, pour prier Eliſabeth de ſecourir le Royaume & la Religion, dans l'état déplorable où l'un & l'autre étoient réduits.

Une nouvelle qui ſe répandit alors, acheva de jetter le trouble & la conſternation dans tous les eſprits des François, & d'ébranler leur fidélité. Le duc de Mercœur, ou peut-être certains broüillons du parti des Royaliſtes, firent malicieuſement courir le bruit que le Roi étoit attaqué d'une maladie mortelle, cauſée par le chagrin. Avant que ce faux bruit ſe fût diſſipé, il cauſa des mouvemens étranges & funeſtes. Jean du Mas de Montmartin qui étoit à la Cour, écrivit à ſes amis en Bretagne, & leur manda que le Roi joüiſſoit d'une ſanté parfaite : Ces Lettres produiſirent un bon effet, raſſûrérent les eſprits, & continrent les ſujets dans leur devoir.

Le maréchal de Briſſac, au milieu de ces troubles, marcha du côté de Rennes, craignant pour cette capitale de la Province, & renvoya toutes les troupes auxiliaires. Il en donna une partie à Sourdiac, qui à la tête de ces troupes, & de celles qu'il avoit déja, jointes aux Suiſſes qui étoient en Bretagne, marcha contre Gui Eder de Beaumanoir Baron de Fontenelles, homme plus conſidérable par ſa naiſſance que par ſes mœurs, & qui eut dans la ſuite une fin digne de la vie qu'il avoit menée. Cet homme foulant aux piés toutes les loix divines & humaines, ſe rendoit redoutable ſur terre & ſur mer, & y faiſoit toute ſorte de brigandages. Après avoir ravagé le diocéſe de Cornoüaille, il avoit dans le château de Peinmarck des brigans, qu'il payoit pour faire des courſes de tous côtés ; & dans l'iſle de Douarnenez il en gageoit d'autres, qui exerçoient la pyraterie.

Sourdiac alla d'abord attaquer le château de Peinmarck, avec du canon qu'il fit venir de Breſt. Le Château fut pris, & tous ceux qu'on y trouva furent pendus. On jugea que ces ſcélerats méritoient de périr par la main du boureau, & non par l'épée du ſoldat. On s'avança enſuite du côté de Doüarnenez, où Fontenelles retiroit tout le butin qu'il

HENRI IV. 1597.

faisoit. Cette petite isle étoit inaccessible dans le tems de la marée, & étoit bien fortifiée du côté qui étoit à sec dans le tems du reflux. Comme il paroissoit impossible de se rendre maître de cette isle, on jugea à propos de la tenir comme bloquée, afin d'empêcher les brigans d'en sortir pour faire des courses aux environs.

Cependant la Gresille de la Tremblaye, qui s'étoit retiré dans le village de Guinan, ayant été informé que d'Avaugour étoit sorti de Dinan, pour venir l'attaquer, se prépara à le reçevoir: il le battit, & le mit en fuite. Le régiment de la Troche, commandé par la Pommeraye, acquit beaucoup de gloire dans ce combat, dont le succès encouragea les Royalistes, & les anima à faire quelque entreprise. Il y avoit dans le voisinage un château, appellé le Plessis-Bertrand, dont les Maloüins souffroient beaucoup : s'étant depuis soumis au Roi, ils se plaignirent du tort considérable que la garnison de ce château leur faisoit ; & offrirent de fournir du canon, de la poudre, avec la paye d'un mois, si l'on vouloit faire le siége de cette place. La Tremblaye accepta l'offre, & fit venir de Pont-Orson le Comte Jâque de Mongommery, qui amena ses arquebusiers à cheval. Le marquis Jean de Coëtquen, gouverneur de Saint Malo, conduisit au camp deux petites piéces d'artillerie. Lorsque l'armée fut en présence du château, on trouva qu'il étoit plus difficile de le prendre, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cependant la Tremblaye fit ouvrir la tranchée ; mais dans le tems qu'il alloit de côté & d'autre, la tête nuë, il réçut un coup de mousquet dont il fut tué. Le marquis de Coëtquen leva aussitôt le siége, & s'en retourna avec ses deux canons à Saint Malo, ainsi que Mongommery à Pont-Orson. Maineuf, qui commandoit la troupe de la cavalerie de du Bordage, se retira aussi.

Brumenfany gouverneur de Châtillon prit le commandement du reste de l'infanterie, après la mort de la Tremblaye, & la mit en lieu de sûreté. Il ne restoit pour toute cavalerie que vingt cuirassiers : s'étant mis en marche du côté de Pont-Orson, il apprit que d'Avaugour venoit audevant de lui, sans se mettre en peine de garder aucun ordre dans sa marche, comme n'ayant rien à craindre d'un

ennemi qu'il comptoit de vaincre. Quoique tous les colonels eussent quitté l'armée après la levee du siége du Plessis-Bertrand, & eussent emmené leurs régimens, il ne perdit point courage : ayant chargé avec vigueur l'ennemi, qui combattoit en désordre, parce qu'il se croyoit sûr de la victoire, il le mit en fuite, tailla en piéces la plus grande partie, & prit environ deux cens chevaux. La victoire eût été plus complete sans la nuit qui survint. Cette action fit beaucoup d'honneur à Brumenfany, & servit un peu à consoler de la perte de la Tremblaye. Peu de tems après, le duc de Mercœur s'empara, par une ruse, de Château-Briand, à peu près de la même maniére que les Royalistes, s'en étoient emparés : Il en couta la vie à celui qui auparavant avoit livré la place.

Conspiration d'un Chartreux pour tuer le Roi.

Le Roi catholique avoit envoyé en Bretagne N. de Ledesma, pour tâcher de faire cesser la mésintelligence, qui étoit depuis quelque tems entre le duc de Mercœur, & Jean d'Aquila commandant des troupes Espagnoles qui étoient dans cette Province. Ledesma étant à Nantes, alloit souvent, sous prétexte de pieté, à la Chartreuse, qui est dans le fauxbourg. Là il voyoit un certain Chartreux, nommé Pierre Ouyn, de la ville de Laval, homme sans jugement, & qui ayant été puni par ses Supérieurs pour sa mauvaise conduite, s'étoit enfui en Espagne, & y avoit été quelque tems caché. Comme il entendoit bien la langue Espagnole, Ledesma lia avec lui un commerce très-étroit. Ayant reconnu en lui un esprit téméraire & impétueux, il le jugea propre à l'exécution d'un projet hardi & violent. Il lui persuada donc de jetter les yeux sur quelqu'un de sa connoissance, qui fût capable d'un coup de main, afin de l'engager à tuer le Roi, dont la mort délivreroit la France d'un Tyran, & de l'Hérésie, qu'il protegeoit.

Le Moine fanatique goûta ce projet exécrable, & le communiqua à un de ses parens qui servoit dans l'armée du Roi, en lui promettant, s'il l'exécutoit, des richesses immenses, & un grand établissement. Mais celui-ci mourut peu de tems après ; & on n'a jamais sçu s'il avoit donné son consentement à ce noir complot, ou s'il l'avoit rejetté ; peut-être méprisa-t'il la proposition d'un Moine extravagant, &

HENRI IV. 1597.

jugea-t'il à propos de n'en point parler, pour ne pas perdre un homme qui étoit son parent. Il est certain qu'il ne révéla point au Roi l'horrible dessein qu'on lui avoit proposé, ce qu'il devoit néanmoins faire, son silence le rendant coupable de crime de Leze-Majesté (1). Cependant le Chartreux qui étoit un homme fort indiscret, ayant déclaré en confession son dessein à un vertueux Franciscain demeurant à Nantes, & en ayant aussi parlé à d'autres, la chose fut sçuë d'un grand nombre de personnes, & rapportée au Roi l'année suivante. Pierre-Ouyn fut arrêté à Laval, où il étoit allé demeurer après la réconciliation du duc de Mercœur avec le Roi. Jacque Auguste de Thou & Charle Turcant l'interrogérent; les témoins furent oüis, & il avoüa lui-même son crime. Mais le Roi, par considération pour l'ordre des Chartreux, voulut bien lui pardonner, & se contenta de lui avoir fait faire son procès dans la forme juridique, afin que le fait demeurant constant par la procédure, il pût quelque jour en demander raison aux Espagnols.

Quoique Dom Juan d'Aquila fût toûjours très-mécontent du duc de Mercœur, comme néanmoins les Daradons fréres lui avoient gagné l'amitié des Bretons, & que Louis de Montigny leur beau-frére avoit fait entrer trois cens Espagnols dans la ville de Vannes, il en usoit politiquement avec le Duc, & agissoit à son égard avec beaucoup d'honnêteté, afin de pouvoir conserver le port de Blavet. Cependant Gouleines, qui ruinoit les habitans de la campagne par ses déprédations continuelles, vint attaquer & força le fauxbourg de Saint George, où ils s'étoient retranchés: il n'eut égard ni au sexe, ni à l'âge; & après que le soldat eut assouvi sa barbarie & sa brutalité, il mit le feu aux maisons.

Suite des mouvemens avant que le Roi eût repris Amiens.

L'incertitude où l'on étoit touchant le siége d'Amiens, tenoit tous les esprits en suspens: les Protestans eux-mêmes, voulant prendre conseil de l'événement, se comportoient avec beaucoup de lenteur, par rapport à l'affaire sur laquelle le Roi les pressoit extrémement, par les Commissaires qu'il

(1) L'auteur en écrivant ceci, ne prévoyoit pas que son fils seroit un jour immolé à cette maxime d'Etat.

leur avoit envoyés. Cette affaire ne pouvant se terminer alors, quoiqu'il y eût quelque lieu d'espérer qu'elle auroit à la fin une bonne issuë, les Commissaires cessérent leurs conférences, & allérent trouver le Roi à Paris, (où ce Prince faisoit les préparatifs nécessaires pour le siége d'Amiens) afin de délibérer avec Sa Majesté, au sujet des articles qui formoient plus de difficulté. Cependant les Députés des Protestans s'étant transportés de Saumur à Châteleraut, le Roi donna ordre aux Commissaires de s'y rendre : mais Schomberg, avant d'y arriver, parcourut la Bretagne pour mettre ordre aux affaires de cette Province, qui étoient en fort mauvais état par la division des chefs des Royalistes. Schomberg, après avoir donné d'utiles conseils au maréchal de Brissac, qui étoit très-embarrassé, & avoir calmé pour un tems les troubles de la Province, se rendit enfin à Châteleraut. Il y traita avec les ducs de Boüillon & de la Trimoüille, & leur remontra, avec cette vive éloquence qui lui étoit naturelle, qu'ils se rendroient extrémement odieux à tous les François, s'ils abandonnoient le Roi dans la situation où il se trouvoit; Qu'ils rendroient même odieux tout le parti Protestant, & seroient cause que plusieurs s'opposeroient à l'Edit qu'ils souhaitoient, & qu'ils ne pouvoient obtenir qu'avec l'agrément des peuples. Par ces remontrances, il engagea la Trimoüille à lever en Poitou trois régimens d'infanterie, sous les colonels Pierre Pidoux, dit le capitaine de Nesde, & Marc Antoine Marreau de Bois-Guerin, & de les conduire au Roi le plûtôt qu'il seroit possible. Il engagea aussi le duc de Boüillon à faire des levées dans le Limousin.

On leva en effet en Poitou trois régimens, qui eurent ordre de rester sur les confins de cette Province, afin de s'opposer aux incursions de Ville-Bois, de la Peraudiére, de Combron, & de Gouleines; ensorte qu'ils ne purent joindre à tems l'armée du Roi. Le duc de Boüillon de son côté, ayant trouvé beaucoup de mouvemens & de troubles dans l'Auvergne & dans le Gevaudan, fut obligé de demeurer long-tems dans ces Provinces, à cause que la ville de Mande, où étoit Monmorency-Fosseuse étoit assiégée par Anne de Levi de Vantadour, lieutenant de Roi en

HENRI IV. 1597.

Languedoc. Ce retardement fut cause qu'il ne put venir au siége d'Amiens, comme il l'avoit promis. Cependant Schomberg revint à Tours; & de Thou, avec de Vic, ayant pris la poste, allérent trouver le Roi, auquel ils exposérent ce qu'ils avoient fait, en lui faisant espérer que Dieu, qui lui avoit jusqu'alors accordé de si grands succès, rendroit sans doute les esprits des Protestans plus traitables dans la suite.

Le dernier jour de Septembre, le Parlement de Paris rendit un arrêt, sur le requisitoire du Procureur général, contre ceux qui donneroient retraite aux Partisans du duc de Mercœur, qui par des courses continuelles ravageoient les Provinces. Cet arrêt, qui ménaçoit les contrevenans des plus grandes peines, fut publié dans la Touraine, dans l'Anjou, dans le Poitou, dans le Blésois, & dans l'Orleanois, où les rebelles causoient des désordres affreux. Enfin la tréve que le duc de Mercœur avoit éludée jusqu'alors sous différens prétextes, dans l'attente du succès du siége d'Amiens, fut enfin concluë à Angers, signée par Schomberg & la Rochepot, & publiée le 17. Octobre. Elle devoit durer depuis ce jour jusqu'au 1. de Janvier suivant, avec cette clause, que l'on ne feroit de part & d'autre aucun acte d'hostilité avant le 15. Janvier, sans avoir auparavant déclaré respectivement que la tréve étoit expirée, & que la guerre alloit recommencer. On jugea à propos d'accorder ce tems au duc de Mercœur, afin qu'il eût le loisir de délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre, & qu'il pût réfléchir mûrement sur les moyens d'appaiser le Roi. Jean du Mas de Mont-Martin, que Schomberg avoit plusieurs fois envoyé au Roi, pour l'informer de tout ce qui se passoit, fut envoyé en Bretagne, pour faire sçavoir aux Etats de la Province, & sur-tout au Parlement, que Sa Majesté arriveroit incessamment. Le Roi demandoit, que ses finances étant épuisées, par les frais immenses de la derniére expédition, les Bretons lui accordassent des secours, pour venir à bout d'une affaire qui les interessoit eux-mêmes; & qu'il voulussent lui fournir cent mille écus, & vingt canons, avec des vivres pour l'armée qu'il alloit mener en Bretagne. Schomberg leur ayant fait ces propositions, les Etats y

Tréve avec le duc de Mercœur.

consentirent. Mont-Martin fut envoyé à S. Malo, & cette ville promit d'elle-même de fournir au Roi, dès qu'il seroit arrivé, des canons, de la poudre, & des boulets. C'est ainsi que l'heureux succès du siége d'Amiens changea toute la face des affaires dans l'Etat, & que chacun à l'envi s'empressa d'embrasser un parti, pour qui la Fortune se déclaroit si ouvertement.

HENRI IV.

1597.

Fin du Livre cent-dix-huitiéme.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-DIX-NEUVIÉME.

HENRI IV.

1597.

Guerre du côté de la Savoye.

LEsdiguiéres (1) de retour en Savoye, après avoir pris les ordres du Roi, y recommença la guerre avec de plus grandes forces qu'auparavant. Il leva au commencement du mois de Juin six milles hommes d'infanterie, & cinq cens chevaux, ausquels il assigna le rendez-vous pour le 20. du même mois à S. Robert près de Grenoble. Il alla le lendemain à Vovray, pour conférer avec Alfonse d'Ornano sur l'état des affaires, afin de dissipper par cette entrevüe le bruit qui s'étoit répandu, qu'ils étoient en mauvaise intelligence.

La saison étoit avancée quand Lesdiguiéres se mit en campagne, parce qu'il manquoit d'argent, & que d'ailleurs il ne pouvoit fermer les passages à l'armée du Milanez, sans traverser des montages escarpées & couvertes de neiges, & sans passer à gué des torrens qui sont très-profonds au fort

(1) Il étoit Seigneur d'une terre appellée les Diguiéres. C'est par abus qu'on l'appelle de Lesdiguiéres; il faudroit dire des Diguiéres.

de

de l'été. La cherté qui régnoit alors en Bretagne, & dans toute la France, augmentoit la difficulté d'avoir des vivres. Deux jours après, le Général François fit la revüe de ses troupes, & marcha vers Saint-Jean de Maurienne, où il arriva enfin, après avoir franchi les montagnes qui s'opposoient à son passage : Il fût obligé de donner de petits combats pour déloger du sommet de ces montagnes les ennemis qui s'y étoient retranchés.

La ville de Saint-Jean de Maurienne est la capitale de la province : il y a un siége Episcopal. Elle est ouverte de tous côtés, & située dans une plaine assez étenduë, quoiqu'elle soit au milieu des montagnes : cette plaine voit se réünir trois vallées, dont la premiére, qui est coupée par de hautes montagnes, conduit au bourg d'Oysans éloigné de cinq lieuës ; la seconde est la vallée du Mont-Cenis : la troisiéme regarde Conflans & Montmelian. Ces derniéres vallées servent de lit à un gros torrent, qui tombant avec grand bruit du Mont-Cenis dans la riviére d'Ar, va se jetter dans l'Ysere à Conflans, audessus de Montmelian. Telle est l'assiéte de cette ville, où l'on peut arriver par trois ponts, du côté de la Chambre. Lesdiguiéres envoya S. Jean mestre de camp d'un régiment pour s'emparer de ces trois ponts, & commanda d'un autre côté à Rosan, d'aller s'assûrer du pont de Villars, qui n'est éloigné de Saint Michel, que d'une demie lieuë.

Rosan ayant trouvé le pont rompû par des païsans, qui s'étoient retranchés sur le bord de la riviére, fut obligé de s'arrêter sur la rive opposée. Il resta deux jours en présence de la ville, sans rien entreprendre, parce que ses soldats, déja épuisés de fatigue, furent encore exposés à la plüie qui survint le lendemain de son arrivée.

Le comte de Martinengo, gouverneur de la province pour le duc de Savoye, avoit trois compagnies de cavalerie, & deux régimens d'infanterie. Il fit apporter promptement par ces troupes du gazon, pour fortifier les fauxbourgs, & les autres endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Chamberry.

L'ordre arriva enfin d'Espagne, & les troupes du Milanez destinées pour les Pays-Bas, se mirent en marche par

HENRI IV. 1597.

le Val d'Aoste, & ayant passé au-delà d'Yvrée, & de la ville d'Aoste, arrivérent à la Tarentaise. Deux mille hommes de pié, & dix cornettes de cavalerie venant du Piémont, sous la conduite de Salinas, passérent par le Mont-Cenis, & par la vallée de Maurienne : Ces troupes devoient se joindre à celles de Martinengo, à Aiguebelle, lieu du rendez-vous. Quatre régimens nouvellement levés, & dix compagnies de cavalerie les joignirent encore ; ce qui faisoit en tout huit régimens, & vingt cornettes. Dans le même tems que Lesdiguiéres arriva devant Saint-Jean de Maurienne, Salinas s'étant approché de Lannebourg, donna du secours aux paysans retranchés de l'autre côté de la riviére : Charle de Crequy l'attaqua avec un détachement dans S. Michel, où il avoit son poste, & ayant mis en fuite les Espagnols, que Salinas avoit secourus, il l'obligea de se retirer à la hâte sur le Mont-Cenis, après avoir laissé dans la citadelle Jacque Carretto avec sa compagnie. Il y eut plusieurs maisons brûlées dans cette action.

Lesdiguiéres laissa le colonel de Paquiers avec son régiment devant S. Jean de Maurienne, & alla le 26. de Juin à S. Michel : mais toûjours dans le dessein de continuer sa marche pour couper les troupes Milanoises, il ne jugea pas à propos de s'arrêter, pour s'emparer de la citadelle, que, selon toutes les apparences, on ne pouvoit prendre sans canon ; & il n'en avoit point alors. Carretto, épouvanté par les menaces de notre armée, demanda à capituler, & se rendit à des conditions honorables. Lesdiguiéres s'étant emparé contre son espérance de la citadelle, marcha vers S. André, où il perdit beaucoup de tems à faire passer ses troupes, parce que le pont étoit presque tombé ; & ayant laissé le sieur du Serré pour le relever, avec deux cens soldats, il arriva le même jour à Modane, ville très-peuplée, au milieu de laquelle passe la riviére d'Ar. Il envoya devant lui son avant-garde à Auriens, qui n'est pas loin d'Ocels, où Salinas avoit assis son camp sur un rocher escarpé de tous côtés, qui tient aux montagnes & coupe la vallée en deux.

Salinas, malgré la forte assiéte de son camp, craignant d'être envelopé par les troupes qui avoient passé la riviére

derriére lui, prit une nuit obſcure pour ſe retirer ſans bruit, après avoir allumé des feux pour mieux cacher ſa retraite. Leſdiguiéres s'en étant apperçû le lendemain, le pourſuivit juſqu'à Lannebourg, ville ſituée au pié des Alpes Cottiennes; mais ce fut inutilement, car les ennemis étoient déja au-delà du Mont-Cenis, du côté de Suſe. Les troupes du Milanez profitant du tems qu'on avoit employé à cette pourſuite, avoient déja paſſé le petit Mont S. Bernard; tandis que l'armée Françoiſe expoſée aux pluies & aux neiges, qui couvroient déja les Alpes, marchoit à travers les rochers, au milieu des montagnes.

C'eſt pourquoi Leſdiguiéres ayant paſſé par Bramant, revint le premier de Juillet à S. Michel, où il laiſſa le capitaine Grénetiére avec ſa compagnie; & quittant le deſſein, qu'il avoit eu de bâtir un fort ſur le Mont-Cenis, il retourna à S. Jean, qu'il fit fortifier à la hâte. On éleva par ſon ordre quatre Forts pour la défenſe des ponts de Villars & d'Hermillon. Il vint le lendemain au Pont-à-Mefroi, & fit publier des ordres qu'il recommanda à ſes ſoldats d'obſerver dans le pays ennemi. Enſuite il s'avança vers la Chambre, après avoir fait aller devant lui ſon avant-garde au bourg Sainte Catherine.

Le même jour le duc de Savoye ayant traverſé les Alpes, ſe rendit à la Tarentaiſe, & fut ſurpris de trouver encore en Savoye Leſdiguiéres, qu'il croyoit n'y être venu, que pour s'oppoſer au paſſage des troupes Milanoiſes, qui étoient déja à S. Claude en Franche-Comté : il leur écrivit pour les engager à venir à ſon ſecours; mais ne s'étant pas trouvé le jour marqué au rendez-vous, que le chef de ces troupes lui avoit donné à Romilly, elles continuérent leur route vers la Flandre. Leſdiguiéres s'avança vers Aiguebelle, le 5. de Juillet, & ayant examiné la place à loiſir, il reprit le chemin d'Argentine, ville fameuſe par ſes mines de fer, & que ſes habitans prétendent avoir pris ſon nom de la riviére d'Ar. On travailla le lendemain à réparer les ponts d'Argentine, & d'Aiguebelle, où Crequy mit ſon infanterie, après que les ennemis ſe furent retirés dans la citadelle. Elle eſt ſituée ſur un rocher de difficile accès, à l'entrée des montagnes, qui forment la vallée du Mont-Cenis.

HENRI IV. 1597.

Cette citadelle domine la riviére d'Ar & le pont, & commande à la ville, qui est très-peuplée, à laquelle elle est jointe par un pont de bois. Il y a au sommet du rocher une plaine, qui s'abaisse en deux endroits; on y voyoit un ancien mur conduit depuis la citadelle, qui est très étroite, jusqu'à la longueur de cent cinquante pas. La Tour Charboniére, qu'on croit avoir été bâtie par Bertol duc de Saxe, premier comte de Savoye & de Maurienne, est du côté du Septentrion. Thomas Humbert III. comte de Savoye, & prince de Piémont naquit en 1177. dans cette tour. Les montagnes qui en sont très-éloignées du côté du Levant ne le sont pas tant au Couchant, & la riviére passe au milieu.

Le comte de Martinengo voulant arrêter l'impétuosité des François, envoya dire à Lesdiguiéres, qu'il avoit quelque chose à lui communiquer: Brunel l'alla trouver de la part du Général François, qui sans perdre de tems fit venir du canon de Grenoble, & manda à d'Auriac qui étoit encore en Dauphiné, de se rendre à Gousselm, avec trois compagnies de cavalerie & autant d'infanterie, pour être prêt à tous événemens. Le duc de Savoye sçachant combien sa présence étoit nécessaire, pour remedier au mauvais état de ses affaires, vint le même jour en poste à Monmelian, & ayant dispersé ses troupes le long de la riviére, depuis Conflans jusqu'à Miolans, & S. Pierre d'Albigny, à deux ou trois lieuës de notre armée, il fit rompre les ponts, & inonder le pays, pour empêcher les François d'aller à lui.

Sur ces entrefaites, on fit approcher, à l'insçû des ennemis, des troupes de la Tour Charboniére, parce que nos soldats étoient exposés de ce côté-là à être écrasés par de grosses pierres, qu'on faisoit tomber sur eux du haut des rochers. Lesdiguiéres laissa la conduite du siége à Crequy, pour aller à la Rochette, & delà au-devant du canon qu'on lui amenoit, avec mille hommes de pié. Les Marquis de la Chambre avoient jetté dans cette place soixante soldats. Les François s'emparérent d'abord des fauxbourgs; & ayant appliqué le pétard aux murs, ils entrérent dans la ville, sans aucune résistance de la part de la garnison,

& des habitans, qui se sauvérent dans la citadelle, & n'attendirent que deux jours pour se rendre, après avoir essuyé quelques coups de canon. Le sieur de Bardonnanche fut laissé dans la ville avec trois compagnies; & on employa le jour suivant à nétoyer les chemins, par où l'artillerie devoit passer.

Lesdiguiéres fit rompre le pont de Monmelian, à la longueur de quarante pas, & en fit jetter le bois dans la riviére. Ensuite ayant été joint par cinq cornettes de cavalerie, & cinq compagnies d'infanterie, il investit Chamousset, Fort situé à la gauche, sur une élevation assez près du grand chemin. Le duc de Savoye y avoit fait entrer une garnison, & avoit fait commencer un peu au-dessous, sur le bord de l'Ysere, des retranchemens qui furent élevés en vingt-quatre heures à la hauteur d'une pique, & environnés d'un fossé. On borda de canon ce retranchement, pour faciliter la construction d'un pont de bateaux, sur lequel on vouloit faire passer des troupes au secours du Fort de Chamousset, & pour couper le passage des vivres & des machines de guerre, qu'on envoyoit à nos troupes occupées au siége d'Aiguebelle.

Notre Général voyant le dessein des ennemis, fit marcher Crequy de ce côté-là, avec deux mille cinq cens hommes. Il s'avança jusqu'au pié du retranchement, où il combattit avec tant de vigueur, qu'il poussa l'ennemi jusque sur la rive opposée. Le canon qui fut pointé sur le champ, ayant tiré sans effet, Verdun à la tête de trois compagnies, au travers d'une grêle de mousqueterie, qui venoit du retranchement, & de l'autre côté de la riviére, malgré le bruit & la fumée se jetta dans le fossé; & montant par des dégrés que les pionniers y avoient faits, pour porter des fascines & du gazon, il arriva sur le retranchement, & mit en fuite la garnison au nombre de deux cens hommes, qui se jettérent dans la riviére, & se sauvérent pendant la nuit dans les isles des environs. Il y en eut un grand nombre de noyés, & peu de tués par les nôtres. Le baron de Chauvirey Francomtois fut du nombre de ces derniers. Le colonel Just Piémontois, qui y commandoit, fut pris avec quelques officiers. Dom Philippin frére naturel du duc de Savoye,

HENRI IV. 1597.

ayant changé d'habit, se sauva dans une isle couverte d'arbres.

Nous ne perdimes à cette attaque que vingt hommes, mais nous eûmes plus de soixante blessés : on travailla le lendemain à abattre ce retranchement, à la vûe du duc de Savoye, qui étoit de l'autre côté de la riviére, avec six mille hommes de pié & huit cens chevaux. La garnison de Chamousset n'espérant plus de secours, se rendit vies & bagues sauves le 20. de Juillet. On fit entrer dans cette place une forte garnison, sous les ordres du capitaine Pierre André.

Lesdiguiéres retourna le même jour à Aiguebelle, & prit ses quartiers à Argentine. On passa trois jours à retirer les canons de la riviére où ils étoient tombés, & les remettre sur leurs affûts. On en plaça un sur une montagne qui domine la citadelle du côté du couchant : les assiégés battirent la chamade, après qu'on leur eut tiré douze coups de canon ; & rendirent la citadelle à des conditions honorables, après quelques difficultés à ce sujet. Il y avoit deux drapeaux, dont l'un fut laissé à la garnison composée de cent cinquante hommes. Le sieur d'Arces, qui fut mis dans le Fort avec deux cens hommes, commença le 27. Juillet, & fut deux jours à en reparer les bréches.

L'armée alla ensuite assiéger le Fort de l'Eugly, qui appartient à la maison de la Chambre : l'infanterie passa au travers de Chamousset, & se rendit au camp qui étoit à Villarsale. Lesdiguiéres resta à Argentine avec sa compagnie de cavalerie, pour escorter le convoi qui alloit de S. Jean de Maurienne à Aiguebelle. Deux régimens nouvellement levés dans le Vivarais, & dans le Languedoc, commandés par les colonels de la Couronne & de Maseran, arrivérent au camp le premier d'Août. On tint alors conseil de guerre pour prendre un parti sur les mouvemens du duc de Savoye, qui avoit fait relever le pont, & se préparoit avec toutes ses troupes à en venir aux mains avec notre armée. On attendoit de jour à autre qu'il passât l'Ysere. Lesdiguiéres voyant que ses soldats ne respiroient que le combat écrivit à Grenoble, & de tous côtés à ses amis, qui arrivérent en si grand nombre, qu'ils sembloient aller plûtôt à un festin qu'à un combat.

Pendant ce tems-là on pressoit le siége du Fort de l'Eugly,

qui paſſe pour la place la mieux fortifiée de toute la Savoye : elle eſt ſituée ſur une haute montagne, au-deſſus de la Rochette, environnée d'un double foſſé, mais étroit, & défendüe par un rempart, & des murs capables de réſiſtance. On tira quatre-vingt coups de canon ; mais la bréche n'étant pas encore aſſez large, l'aſſaut fut remis au lendemain. L'artillerie ayant recommencé à battre les murs, la poudre vint à manquer : celle qu'on attendoit de Grenoble, ne devant pas arriver ſitôt, la priſe du Fort auroit été retardée, ſi la garniſon, qui étoit expoſée aux éclats du rocher, dans ce lieu très-étroit, n'eût obligé le gouverneur Bay à capituler : il ſortit de la Place vies & bagues ſauves, avec les armes & le bagage. Le capitaine Blanc fut mis dans la Place avec une forte garniſon.

Leſdiguiéres, par un rare bonheur, n'ayant point eû de déſavantage dans cette campagne, rangea, dans l'eſpace de quarante & un jours, ſous la puiſſance du Roi, toute la Savoye en déça de l'Yſere, du côté du Dauphiné. Mais craignant que l'ennemi ne lui fermât les paſſages de cette province, & ne s'emparât par derriére du pont de Charra, il choiſit le 7. d'Août un endroit propre à livrer un combat, & prit ſon quartier aux Eſſals, après avoir poſté ſon infanterie aux Molettes, & ſa cavalerie à la Chapelle-Blanche.

Le duc de Savoye campa à Sainte Helene. Il y a deux côteaux au-deça de l'Yſere, éloignés d'une lieuë de Monmelian. Sainte Helene eſt bâtie ſur le plus voiſin de cette ville, au Septentrion, avec une citadelle ; ſur l'autre on voit les Molettes. Il y a entre deux un marais d'une grande étenduë, qui ſe reſerre devant les Molettes, pour former une prairie de mille arpens. Un ruiſſeau fort profond, & large de ſix piés, coule entre le marais & la prairie, qui eſt environnée ſur la gauche, (à l'oppoſite de l'Yſere) d'un bois de haute futaye, appellé le bois de Coiſe ; & de l'autre côté, de hayes, & d'un bois taillis, qui s'étend juſqu'à la colline où la ville de Sainte Helene eſt ſituée.

La confuſion ſe mit dans notre camp à la vûe de l'ennemi, qui parut dans la plaine, à l'heure qu'on l'y attendoit le moins, & qui n'avoit qu'à nous attaquer ſur le champ, pour remporter une victoire complette : mais il laiſſa le tems

HENRI IV. 1597.

de se rassûrer à nos troupes, qui eurent bientôt mis leur camp en état de défense. Les ennemis rejettérent la faute qu'ils firent alors, sur les Suisses à la solde du duc de Savoye, qui refusérent de nous attaquer dans notre camp, parce qu'ils auroient cru violer l'alliance des Cantons avec nos Rois, s'ils eussent combattu contre les François sur les terres de France : on combattit avec opiniâtreté pendant quatre ou cinq heures, vers le milieu du ruisseau. Les ennemis y perdirent deux cens hommes, & de notre côté il y en eut trente tués, & quatre-vingt blessés.

Nos soldats, pour se mettre à couvert des insultes de l'ennemi, élevérent sur le champ un cavalier avec du gazon sur le bord du ruisseau, & y jettérent deux ponts, dont ils fortifiérent les côtés à la hâte : il n'y eut plus de part & d'autre que de legéres escarmouches. Philippin, frére naturel du duc de Savoye, appella en duel Crequy, qui se présenta aussitôt ; mais le duc de Savoye déclara nul le cartel, parce qu'il avoit été envoyé à son insçû. De S. Jeurs s'étant aussi présenté, sur le défi d'un autre frére naturel du duc de Savoye, appellé de Ternavas, ce dernier se servit du même prétexte, pour se dispenser d'aller au rendez-vous.

Le duc de Savoye fit pointer le 14. Août, le canon contre les deux ponts, que Lesdiguiéres avoit fait construire ; sçavoir, deux coulevrines contre celui qui étoit vis-à-vis le bois de Coise, & deux canons de moindre calibre, contre celui qui étoit au-dessus, sur le chemin de Monmelian, & fit de vains efforts pour forcer nos retranchemens. Le signal ayant alors été donné du quartier des Suisses, nous fumes si vivement attaqués l'après midi, qu'il sembloit que l'action alloit devenir générale ce jour-là. Le colonel Ambrosio eut ordre dans le même tems, de marcher à travers le marais, avec un détachement de trois cens arquebusiers, au quartier de Crequy. Le capitaine Pierre André qui étoit de garde, se croyant assez couvert par le marais, ne s'étoit point retranché de ce côté-là. L'action fut vive en trois différens endroits ; mais tout l'avantage fut du côté des nôtres, qui combattoient sous leurs retranchemens. Lesdiguiéres accourut au bruit par des détours ; & tombant sur l'infanterie ennemie avec sa compagnie de cavalerie, il la tailla en

piéces : la nuit sépara les combattans. Les ennemis perdirent plus de quatre cens hommes, & il n'en resta sur la place du côté des François que six, du nombre desquels se trouva le sieur Nardost tué d'un coup de fauconneau. Il y eut beaucoup de blessés de part & d'autre ; Crequy reçut un coup d'arquebuse dans le bras droit. On ne peut excuser la témérité du duc de Savoye dans cette occasion, que sur l'avis que lui donna le sieur de Jacob, de la retraite de notre armée, qui devoit, à ce qu'il dit au Duc, se faire pendant la nuit. Il l'avoit même assûré que du Poüet avoit déja conduit le bagage au pont de Charra. Le Duc trompé par ce faux avis se flatta de venir facilement à bout de gens, qui pensoient plûtôt à décamper, qu'à se défendre. Mais il apprit à ses dépens, que Lesdiguieres étoit bien éloigné de se retirer : ce Général se tenant ferme dans son camp, avoit résolu au contraire de faire périr l'ennemi, en temporisant.

Trois jours après le duc de Savoye décampa, & prit son chemin par la vallée de Gresivaudan : nos soldats harcelérent son arriére-garde jusqu'à Sainte Helene, où étant entrés, ils brûlérent la ville & la citadelle. Les ennemis usérent ailleurs de represailles. Dans le même tems les nôtres ayant trouvé un gué dans l'Isére, vis-à-vis le pré où étoit leur camp, passérent la riviére au nombre de quarante chevaux, & tuérent plusieurs d'entre les ennemis, qu'ils surprirent, & entr'autres le sieur de la Tour, riche marchand d'Argentine, & firent prisonnier Bay gouverneur du Fort de l'Eugli.

Le duc de Savoye avoit conçû le dessein de bâtir une forteresse sur les terres de France, afin d'avoir une place d'armes pour porter en Dauphiné la guerre qu'il méditoit depuis long-tems. Il commença à construire le Fort de Barrault le 24. Août, jour consacré à S. Barthelemi, & il en donna le nom à cette Forteresse, pour rappeller, suivant l'apparence, la mémoire de l'horrible massacre de tant de François, qui s'étoit fait à Paris & dans les autres Villes du royaume, le même jour, 25. ans auparavant : Souvenir qu'il sçavoit être odieux à notre Général.

Lesdiguieres ayant dispersé ses troupes dans les places conquises, fit faire des retranchemens sur les bords de l'Isére, pour

HENRI IV. 1597.

mettre à couvert de l'ennemi le régiment du colonel de Pasquiers, qui étoit à S. Jean de Maurienne; & retournant ensuite à Grenoble, que la peste avoit dépeuplé, il y conseilla au Parlement de se retirer pour quelques mois à Romans. Le duc de Savoye voyant avec chagrin que nos troupes sortoient d'Exilles pour ravager le Piémont, au de-là des montagnes, avoit formé depuis long-tems le dessein de remettre sous le joug ceux des vallées, ausquels son pere avoit accordé la liberté, 36. ans auparavant: il étoit poussé à cette entreprise par les reproches de sa femme, qui lui répetoit sans cesse que sa gloire étoit intéressée, à ne pas laisser les hérétiques s'accroître dans ses Etats, lui qui les alloit attaquer dans ceux des autres.

Le colonel Ponte se chargea de l'exécution, & s'étant emparé le 18. Août des palissades, que ceux des vallées avoient faites sur le sommet & au bas du Col de Fenestrelle, il entra en même tems dans le Val S. Martin. D'un autre côté le gouverneur de Suse se rendit maître du Fort de Fenestrelle. Mais Balsac capitaine de ceux des Vallées étant accouru avec sept cens arquebusiers, repoussa l'ennemi & lui tua beaucoup de monde. Ponte combattit pendant sept heures, au pied du retranchement d'en bas, avec beaucoup de vigueur; mais il y fut si maltraité, qu'il eût mieux aimé n'avoir point engagé le combat, que d'en sortir vainqueur.

Ceux de Pragela ayant occupé le défilé par où les ennemis devoient les attaquer, les renversérent au premier choc, & les ayant précipités dans les rochers, ils n'en laissérent pas échapper un seul. Ponte au désespoir de se voir repoussé, ne perdit point courage, & s'approcha de Perouse avec une grosse piéce de campagne & une coulevrine, & deux mille hommes de pied, que le duc de Savoye lui avoit envoyés; il tenta de nouveau le sort des armes; enfin il se jetta, vers la fin du mois d'Août, dans la vallée de Pragela: le duc de Savoye fit allumer des feux de tous côtés en signe de joye de cet heureux succès.

Lesdiguiéres fit marcher d'Isé & d'Astres, avec deux cens hommes au secours de ceux des Vallées, & envoya la Vilette avec une bonne compagnie d'infanterie aux environs de Barcelonette, pour la défendre des approches de l'ennemi. La

cavalerie du duc de Savoye fut très-maltraitée par la nôtre, le 8. Septembre. Lesdiguieres ayant appris que Sancho Salinas devoit faire des courses jusqu'à Grenoble, fit passer à gué l'Isere à Antoine de la Baume d'Autun, & à S. Jeurs, avec deux cens hommes de Cavalerie & cent arquebusiers à cheval, qui se mirent en embuscade dans une isle couverte d'arbres. Salinas étant passé au de-là de l'endroit où ils étoient, ils sortirent de leur embuscade, & passant l'autre bras de l'Isere, ils attaquérent l'ennemi à la Frette. S. Jeurs menoit l'avant-garde, dont le corps étoit composé de quarante soldats, escortés de dix arquebusiers à cheval, à droite & à gauche. D'Aramont étoit à la tête de la troupe du milieu avec vingt cuirassiers; la Baume étoit à la queuë avec cinquante hommes armés de toutes piéces, & vingt arquebusiers à cheval des deux côtés: Salinas surpris & attaqué par S. Jeurs, fit faire alte aux siens, & tenta inutilement de ranger sa troupe: elle fut rompuë par la Baume, qui mit aussi facilement en déroute celle d'Evangelista: Il y eut deux cens hommes tués du côté des ennemis, du nombre desquels furent Evangelista, Dom Riario & Dom Probio, capitaines de cavalerie: Les morts ne furent point dépoüillés, parce que la Baume avoit étroitement défendu aux siens de descendre de cheval, avant la fin de l'action. On prit deux cens chevaux & cinquante des principaux Officiers. Salinas lui-même, Dom Jean Tocco beau-frére de Salinas, Dom Parmenion, le comte de Gatinare lieutenant de Salinas, tous Officiers des chevaux-Legers, furent faits prisonniers. Nous n'eûmes que six soldats tués & quelques blessés.

Quelque tems après le duc de Savoye, ne pensant qu'à faire construire le Fort de Barrault, plaça aux environs le régiment de la Forest & deux régimens Piémontois, avec toute sa cavalerie, qui montoit à plus de quatre cens chevaux. Lesdiguieres ayant été joint par la compagnie de cavalerie de Philibert de la Guiche gouverneur de Lyon, passa l'Isére le 6. Octobre, & partit du pont de Charra pendant la nuit, pour attaquer la cavalerie ennemie, qui ayant été avertie par les transfuges, étoit déja à cheval à l'arrivée de Lesdiguieres; mais cela ne l'empêcha pas d'enlever aux ennemis leurs quartiers, & de s'emparer du bagage.

HENRI IV. 1597.

Peu de tems auparavant, de Foncouvertes, qui avoit amené de Languedoc un régiment, avoit été chassé de S. André où il s'étoit retranché, par le colonel Ferrero à la tête de quinze cens hommes d'infanterie, & par le Comte de Serraval qui commandoit deux cens arquebusiers à cheval. Crequy les surprit dans ce poste le 8. Decembre, & en fit un grand carnage. Foncouvertes qui se trouva à cette action, y fit des prodiges de valeur, pour réparer la honte de sa défaite au même endroit. On prit neuf drapaux aux ennemis, qui perdirent cinq cens hommes. Le colonel Ferrero y fut tué, & Serraval fut pris. Le nombre des morts fut assez grand de notre côté, par la précipitation de nos soldats, qui s'étant jettés pour piller dans une Eglise, où les ennemis avoient mis leurs bagages, les vivres & les machines de guerre, furent écrasés sous les ruines de ce Temple, que les poudres, ausquelles le feu prit par hazard, firent sauter. Tout ce qui étoit dans cette Eglise fut perdu par cet accident, & l'incendie se communiqua à la plus grande partie de la Ville.

Nos troupes firent la guerre avec succès, cette année, sur la frontiére de Champagne, à Ville-franche, ville située sur la Meuse, à sept lieuës de Sedan, entre Stenay & Dun, places du duché de Lorraine. François premier l'avoit fait bâtir pour assûrer la frontiére, & l'avoit fait fortifier de quatre bastions. Le sieur de Tremelet gentilhomme de la Province étoit dans cette place avec trois compagnies d'infanterie & un escadron de cavalerie: il sçavoit que les ennemis brûloient du désir de s'en emparer depuis long-tems; le capitaine Gaucher avoit même sollicité des soldats de la garnison de lui livrer cette place; ils en avoient averti Tremelet, qui leur permit, pour opposer la ruse à la ruse, de traiter avec Gaucher, & de prendre de lui de l'argent. Gaucher leur en donna, en leur en faisant esperer davantage, & convint avec eux qu'ils lui livreroient la citadelle, le trois Août, qui tomboit le Dimanche.

Tremelet informé du complot, fit avertir Claude de Joyeuse, comte de Gran-pré, gouverneur de Mouson, Loüis de Mailly de Rusmenil, gouverneur de Maubert-Fontaine & d'Estivaux gouverneur de Sedan, de s'approcher sur le soir

de Ville-franche par des chemins détournés, & leur désigna, pour se mettre en embuscade, un endroit, d'où il les pria de ne sortir, que quand on leur donneroit le signal. Gaucher, d'abord simple soldat, s'étant signalé à la tête de quelques partis sur les terres de France, s'étoit acquis la réputation d'un habile Capitaine, & avoit répandu au loin la terreur de son nom. Il espéroit acquerir une nouvelle gloire, s'il venoit à bout de son entreprise.

Cet Officier s'étant mis en marche à l'heure marquée, s'arrêta à une lieuë de Ville-franche, où il fit mettre pied à terre à sa troupe, & se glissant sans bruit dans le fossé, par lequel il devoit descendre, il hâta le pas, dès qu'on lui eut donné le signal par un coup de canon. Les plus avancés des siens furent reçus dans la citadelle: dans le même tems de Rumesnil sortant de son embuscade avec sa troupe, prit en queuë les ennemis, qui enveloppés & accablés par les feux d'artifice qu'on leur lançoit, furent taillés en piéces: il y en eut cent de tués, & autant de pris, avec plusieurs chevaux: Gaucher s'étoit fait amener un cheval de main, sur lequel il se sauva, dès qu'il s'apperçut qu'il étoit trahi.

Affaires de France.

Il me reste à raconter quelques faits du dedans du Royaume, & qui ne concernent que la France. Le Roi avoit donné à Henri de Bourbon Condé, âgé de deux ans, fils de son cousin-germain Henri de Condé, le gouvernement de Guyenne, que lui-même avoit eu avant de monter sur le trône, & que son pere & son ayeul maternel avoient aussi possédé. Il en avoit fait enregistrer au Parlement le Brevet, qui y fut lû cette année, oüi sur ce & y consentant le Procureur général du Roi. Loüis Dolé prononça un discours à ce sujet, le 17. de Mars, & le finit par l'éloge de la prudence du Roi: en parlant de la beauté du gouvernement de Guyenne, il donna de grandes espérances de l'heureux naturel du prince de Condé, qui avoit alors neuf ans; & ajoûta, que le Roi avoit bien fait de mettre la Guyenne, pour l'avenir, sous la conduite d'un Prince, alors le premier Prince du Sang de la Maison de Saint Loüis, qui avoit érigé cette Province en Duché. En attendant que le jeune Condé fût en état d'exercer ce gouvernement, on continua de le faire administrer par Jacque Goïon de Matignon, qui

HENRI IV. 1597. depuis quinze ans faisoit les fonctions de cette Charge, avec autant d'habileté & de prudence, que de zéle & de fidélité. Il mourut cette année d'apopléxie à Bordeaux. Le colonel Alfonse d'Ornano lui succéda.

Le Roi avoit envoyé en ambassade à Rome, dés le commencement de l'année, François de Luxembourg duc de Piney, dont nous avons eu occasion de parler tant de fois, pour aller faire au Pape le compliment d'obédience, suivant la coûtume, & y résider quelque tems en qualité d'Ambassadeur.

Le Duc fit son entrée dans Rome par la porte Angélique, le 16. Avril sur le soir, accompagné des principaux Seigneurs & de la Noblesse, qui étoient allés au-devant de lui par ordre du Pape. Il fut ensuite conduit au Palais d'Hercule Tassone, de la Maison des ducs de Ferrare. On avoit élevé à la porte de ce Palais un Arc de triomphe.

Les armes du Souverain Pontife étoient à la droite, celles de France à la gauche ; & l'écusson de l'Ambassadeur, dont la Maison est celébre dans l'univers, étoit au dessous, avec différentes Inscriptions en Grec, en Latin, & en Italien.

Le lendemain Luxembourg fut conduit au Vatican pour baiser les pieds de sa Sainteté, avec un cortége de gens à cheval & de carosses, plus nombreux que celui de la veille : il eut ensuite audience, & Maurice Bressio de la ville deBresse, qui avoit déja quelquefois remplacé Marc-Antoine Muret dans cette Cour, prononça un discours. Les cérémonies étant achevées, le Pape donna un grand repas à l'Ambassadeur, & mangea dans la même chambre à une autre table. Sa Sainteté eut après le repas un long entretien avec lui, & le renvoya après l'avoir comblé d'honnêtetés.

Bannissement des Jesuites.

Trois ans auparavant, le Parlememt de Paris, pour venger le parricide que Jean Châtel avoit voulu commettre sur la personne du Roi, avoit donné contre les Jesuites, qui occupoient le Collége de Clermont, un Arrêt, qui les déclaroit ennemis du Royaume, corrupteurs de la jeunesse, & auteurs d'opinions erronées, qu'ils répandoient dans le public, & qui les chassoit de France. Cet Arrêt n'avoit été exécuté que dans le ressort du parlement de Paris, qui

comprend presque la moitié du royaume, & ensuite dans l'étenduë de la jurisdiction des parlemens de Bourgogne & de Normandie. Le parlement de Bordeaux & celui de Toulouse, dans le ressort desquels les Jésuites avoient un grand nombre de colléges, n'y avoient point eu d'égard. Il arriva delà que malgré l'Arrêt du parlement de Paris, plusieurs personnes envoyérent leurs enfans étudier dans ces Provinces, & que plusieurs membres de la Société se glissérent dans d'autres écoles, en changeant d'habit, comme s'ils avoient quitté la Société. Les Gens du Roi, envoyés à la Cour par le Parlement, avoient souvent pressé Sa Majesté de donner une Déclaration, pour enjoindre aux autres parlemens de France de faire publier dans leur ressort l'Arrêt rendu contre les Jesuites. La chose avoit été résoluë déja deux fois dans le Conseil, mais sans aucun effet, par les intrigues des amis de la Société qui étoient auprès du Roi. C'est pourquoi les Gens du Roi, voulant empêcher que la force de cet Arrêt ne fût entiérement éludée, & pour contribuer de tout leur pouvoir à le faire exécuter, représentérent au Parlement l'injure que ces retardemens faisoient à l'autorité de cet Illustre Corps; & ayant demandé qu'il fût défendu sous des peines rigoureuses aux Villes, aux Colléges & aux Universités de laisser prêcher ou d'admettre aux fonctions Ecclésiastiques aucuns Jésuites, ni de leur confier l'éducation des enfans, en public, ou en particulier, sous prétexte qu'ils auroient quitté la Société, la Cour rendit le 21. d'Août un Arrêt, en conformité de leur demande.

Quelque tems après, on apprit que la ville de Lyon avoit mis son collége sous la conduite d'un homme, nommé Porsan, qui avoit enseigné les Humanités dans la Société. Simon Marion avocat du Roi demanda au Parlement qu'on decrétât d'ajournement personnel le Prévôt des Marchands, les Echevins de la ville, & Porsan lui-même. Les premiers ayant comparu par Procureurs, & Porsan ne s'étant point présenté, ceux-ci prenant sa défense, soûtinrent, que ni lui, ni eux n'avoient contrevenu à l'Arrêt du parlement, puisque Porsan avoit quitté la Société long-tems avant l'Arrêt du 29. Decembre 1594.

Marion fit un long discours plein de force, & ayant fait

HENRI IV. 1597.

voir l'équité de cet Arrêt, il rapporta que lorsque l'Université de Paris fit un procès aux Jesuites, il y avoit alors trente-trois ans, le Procureur général & les Avocats généraux de ce tems-là avoient prévu & même dit en public, que les membres de cette Société allumeroient un jour le flambeau de la discorde en France, & y introduiroient les Espagnols, dont ils étoient les Emissaires; que cependant on avoit alors differé l'entiére décision de l'affaire, & que par un Jugement qui les avoit ménagés, on les avoit soufferts pour un tems dans l'Université. Il ajoûta, que les complots des Jésuites avoient enfin éclaté au grand malheur du Royaume, par l'attentat de Jean Châtel leur éléve; que c'étoit avec justice qu'on les avoit envoyés en Espagne, d'où ils étoient venus en France: Qu'ils avoient excité les peuples à la révolte, & corrompu les mœurs de la jeunesse: Qu'on les avoit convaincus d'avoir trempé dans l'assassinat de Henri III. & d'être les malheureux complices du parricide de Châtel: Que la Société n'étoit point autorisée; & que des Ordres approuvés avoient été abolis pour de moindres sujets: Que l'Ordre des Templiers avoit été détruit par Philippe le Bel, & l'Ordre des Humiliés depuis peu en Italie; que l'Ordre conventuel des Franciscains avoit été derniérement éteint en Espagne; qu'on lisoit même dans les écrits de Martin d'Aspilcuete, connu sous le nom du Docteur Navarre, que le Cardinal Hosius grand Pénitencier avoit décidé dans son Tribunal, qu'après l'extinction de cet Ordre en Espagne, on n'étoit pas obligé à garder les vœux qu'on y avoit faits. » Ce témoignage non suspect d'un Espagnol, doit nous » apprendre, ajoûta Marion, que l'éxil de la Société rend » la liberté à ceux qui y sont déja entrés, ou qui ont promis » de le faire. On n'ignore pas que les Jesuites font quatre » vœux; Porsan en a déja fait trois (1): Nourri dans les » maximes de la Société, & plein de ses principes, il est à » craindre qu'il n'en infecte ses disciples.

» Il est vrai, ajoûta-t-il, que le peuple s'est imaginé, que

(1) Il y a dans le texte Latin que les Jésuites font trois vœux, & que Porsan en avoit déja fait deux. Il paroît que c'est une faute. La Société des Jésuites est composée d'Ecoliers approuvés & de Profez. Les prémiers font trois vœux, les autres y en ajoûtent un quatriéme.

» les

» les Jesuites sont propres à élever la jeunesse ; mais le peu- HENRI IV. 1597.
» ple juge-t-il sainement des choses ? En effet, sur quel
» fondement ce préjugé est-il appuyé ? Les Jesuites ont-ils
» le goût de la belle littérature ? N'ignorent-ils pas les beau-
» tés de la langue gréque & latine ? N'ont-ils pas une mau-
» vaise méthode d'enseigner ces deux Langues ? Par une
» hardiesse inoüie jusqu'à eux, & sans exemple parmi les
» Théologiens qui les ont précedés, ils ont mutilé, défi-
» guré & falsifié les écrits des Anciens. Leur maniére d'en-
» seigner les hautes sciences est aussi pernicieuse. Ils ont osé
» substituer de vaines subtilités à la doctrine solide d'Aristote
» qu'ils n'entendent pas, ou qu'ils n'expliquent jamais bien.
» Ils enseignent à leurs disciples une philosophie aride, à
» l'exemple de ceux qui ont gâté les ouvrages des anciens
» par de mauvais abrégés. Leur but est de multiplier leurs
» colléges dans le Royaume, pour attirer à eux toute l'édu-
» cation de la jeunesse, pour rendre désertes ces anciennes
» Universités de France, qui semblables à de vastes & dé-
» licieux jardins, voyoient avant l'arrivée des Jesuites fleu-
» rir l'étude des beaux Arts, par le concours des jeunes gens
» de toutes les Nations, entre lesquels elle sçavoit entrete-
» nir une noble émulation, par les récompenses qu'elle
» proposoit à ceux qui s'y distinguoient. C'est sur les rui-
» nes de ces sçavantes Académies, que les Jésuites veu-
» lent s'établir, pour introduire, à la place du bon goût
» & des beaux Arts, une grossiére barbarie, & une scho-
» lastique épineuse. »

Marion conclut en demandant, que sans avoir égard aux exceptions proposées par les habitans de Lyon, le dernier Arrêt du Parlement, du mois d'Août, fut exécuté dans le collége de cette Ville ; que Porsan fût mis dans les prisons du Palais, pour n'avoir pas comparu, & fût obligé à répondre aux preuves qu'on apportoit contre lui.

Le Parlement rendit un autre Arrêt, le 16. Octobre, qui ordonna de mettre à la place de Porsan un homme capable de conduire le collége, & des Professeurs non-suspects.

Guerre dans les Païs-bas.

Tandis que l'Archiduc Albert faisoit la guerre sur nos frontiéres, les Etats des Provinces-Unies firent passer le Rhin & le Vahal à leur armée, sur quatre cens bateaux

HENRI IV. 1597.

de toute eſpéce, ſous la conduite du Comte Maurice, qui devant aſſiéger Rheinberck, & ayant fait paſſer ſes troupes à la vûë de cette ville, alla camper devant Alpen, forteresſe du comté de Meurs, que la veuve du comte Adolfe de Newenar redemandoit. Il fit pointer deux canons contre cette place, & Benting ſergent-major, qui en étoit Gouverneur, avec une garniſon de 60. hommes, ſe rendit le 8. Août ſans ſe faire tirer du canon. Le comte Maurice ayant laiſſé ſes bateaux & ſes pontons à Weſel dans le duché de Cleves, aſſiégea le même jour par terre Rheinberck, & le lendemain s'empara des bateaux des ennemis, par le moyen des ſiens qu'il avoit fait approcher. S'étant rendu maître d'une iſle à l'oppoſite de la ville, il y fit dreſſer une batterie, qui tirant avec les canons qui étoient ſur les bateaux, eut bientôt ruiné la tour du Palais Epiſcopal qui dominoit ſur le fleuve.

Les aſſiégés ſe tenoient renfermés dans leurs murs, & ſe contentant de ſe défendre à coups de canon, tuoient par ce moyen un grand nombre des aſſiégeans. Un boulet ayant percé la tente du comte Maurice effleura l'habit de Sonsfelt, qui avoit été gouverneur du prince dans ſa jeuneſſe, & qui étoit alors le chef de ſon Conſeil. Le comte Maurice fit faire en cet endroit un retranchement, à la hauteur de ſix pieds au-devant des tentes, pour les mettre à couvert du feu de l'Artillerie. Enfin les lignes étant achevées, & une batterie de 36. piéces ayant foudroyé le 19. Août, pendant deux heures, les murs, qui commencérent à s'ébranler, Snaterre gouverneur de la place n'eſperant plus de ſecours de la part d'Herman comte de Berghe, qui étoit aux environs avec un camp de cavalerie, battit la chamade ſur le ſoir, & obtint, par l'entremiſe de Philippe comte de Hohenlo, une bonne compoſition. Il eut la liberté de ſortir avec la garniſon en armes, tambour battant & enſeignes déployées ; d'emporter ſes bagages, & d'emmener tous ceux qui étoient à ſa ſuite. On lui accorda auſſi un certain nombre de chariots, pour les conduire en Gueldre ; & on permit aux habitans, au Clergé, & aux autres qui étoient attachés au roi d'Eſpagne, de ſe retirer, s'ils le jugeoient à propos. Le comte Maurice ne ſe réſerva que les bateaux

& ce qui appartenoit au roi d'Eſpagne & à la veuve du comte de Meurs. Les priviléges & les libertés de la ville furent conſervés aux habitans. Snaterre pour ſe mettre à couvert des reproches qu'on lui faiſoit, d'avoir fait ſi peu de réſiſtance, en rejetta la faute ſur les mutineries des ſoldats, qui l'accuſoient à leur tour de lâcheté. Ils ne furent pas plûtôt arrivés en Gueldre, qu'ils ſe ſoulevérent, faute de payement, ſans pourtant s'écarter entiérement de leur devoir; car ils rejettérent les propoſitions du comte Maurice, qui leur offroit la paye de quelques mois.

Peu de tems après, l'Archevêque Electeur de Cologne, & le Chapitre de cette Ville députérent vers le comte Maurice, pour lui redemander Rheinberck, qui étoit de la dépendance de cet Electorat. On leur fit réponſe, au nom des Etats, que la priſe de cette ville leur avoit trop coûté, pour la rendre ſitôt à des gens qui la redemandoient avec tant d'empreſſement; & que cette place avoit porté trop de préjudice aux affaires des Etats, ſurtout en Friſe, pendant que les Eſpagnols étoient les maîtres de Rheinberck, pour la remettre avec tant de promptitude; qu'au reſte, ils avoient de juſtes raiſons de garder cette Ville (à l'exemple des Eſpagnols, des mains deſquels on avoit bien eu de la peine à retirer Nuys & Bonne, villes du territoire de Cologne) & qu'ils attendiſſent un tems plus propre à la redemander.

La priſe de Rheinberck jetta la conſternation dans les villes des environs. André Miranda Eſpagnol, commandant du Fort de Camille, à deux heures de chemin de Rheinberck (ainſi appellé du nom de Camillo Sacchini, que le duc de Parme en avoit fait gouverneur autrefois) n'attendit par l'arrivée du comte Maurice; mais ayant apperçu deux bateaux armés, il mit le feu dans le Fort, & l'abandonna avec deux piéces de campagne qu'il y laiſſa: on envoya auſſitôt des pionniers pour raſer ce Fort. Le comte Maurice mit une forte garniſon dans Rheinberck, ſous la conduite de Schaef, & alla enſuite aſſiéger Meurs le 26. Août. Il y avoit cinq cens hommes de garniſon dans la place, qu'on alla reconnoître avec grand ſoin. Les aſſiégés n'ayant point été ſecourus, & d'ailleurs effrayés par la priſe de Rheinberck, ſe

HENRI IV.

1597.

rendirent à des conditions honorables, après sept jours de tranchée, avant qu'on eût dressé les bateries.

Siége & prise de Grolle.

Le comte Maurice se voyant le maître de tous les environs, & ayant fermé les passages sur le Rhin à l'ennemi, passa le fleuve à Rheinberck, & campa le 12. Septembre à la vûë de Grolle. Frederic comte de Berghe, frére du comte Herman, commandoit dans la place, avec dix compagnies d'infanterie, & trois cornettes de cavalerie. Le fossé ayant d'abord été mis à sec, on fit des galeries, par lesquelles on s'avança jusqu'au pié des murs pour les miner. On dressa une baterie de vingt-quatre piéces; & Jean Bouvier (habile artificier, qui périt malheureusement l'année suivante à Dordrect, & fut la victime de son art) jetta dans la ville une grande quantité de feux d'artifice, qui embrasérent la plûpart des maisons, & effrayérent beaucoup les habitans: cependant ils ne se découragérent point; ils firent de fréquentes sorties, & ne cessérent point de canonner les assiégeans. Enfin n'esperant plus de secours, & voyant que l'assaut se préparoit, Frederic eut ordre de se rendre. On lui accorda par le traité, de sortir avec la garnison, & d'emporter les armes & le bagage, à condition que ses soldats ne porteroient point les armes contre les Etats de Frise, & dans l'Overissel, pendant trois mois, mais resteroient sur la Meuse; & que les chevaux appartiendroient au comte Maurice, qui les donna génereusement à un Capitaine de chevaux-Legers Italiens. On prêta des chariots à la garnison, pour transporter les malades & les blessés: la prise de Grolle arriva le 18. Septembre.

Prise de Brefort.

Le comte Maurice ayant fait abattre les retranchemens de son camp, & mis garnison dans Grolle, mena son armée au commencement d'Octobre à Brefort, château situé dans l'Overissel. Il y avoit dans cette forteresse, environée de marais de tous côtés, & de difficile accès, une garnison Espagnole commandée par Damien Gardetta. On approcha de la place, en se couvrant de fagots, de clayes & de planches. On dressa des gabions, & on pointa vingt canons, contre les tours, dont les portes étoient flanquées, du côté du Levant & du Couchant. Le gouverneur, Lorrain de nation, refusant de se rendre, on tira quelques

coups de canon : mais soit qu'il comptât sur ses forces, soit qu'il se rassurât sur la bonté des fortifications de la place, il n'en fut point effrayé. L'artillerie ayant ouvert une large bréche, les habitans demandérent trop tard à capituler. La place fut emportée d'assaut, avec perte de 70. des assiégés : le reste se sauva dans la citadelle. Le gouverneur ayant sujet de craindre, s'il s'y enfermoit avec eux, se cacha dans une cave, d'où il fut tiré & conduit au comte Maurice, qui lui accorda la vie : La ville fut mise au pillage, & presque entiérement brûlée par l'imprudence des soldats, qui mirent le feu, sans y penser, dans certains endroits cachez où ils faisoient des recherches ; le vent porta l'incendie sur le reste de la ville : ceux qui étoient dans la citadelle se mirent à la discretion du vainqueur, qui les traita avec humanité : il leur accorda la vie, & abandonna à ses soldats, pour les recompenser, la rançon des habitans qu'il taxa à un prix modéré.

Autres expeditions.

Après la prise de Grolle & de Brefort, l'armée marcha à Enschede, grande ville peu fortifiée : la garnison épouvantée par le malheur de Brefort, n'ayant d'ailleurs aucun secours à espérer, se rendit de bonne heure, vies & bagues sauves, avec promesse de se tenir sur la Meuse, & de ne point servir contre les Etats au de-là du Rhin : cette capitulation se fit le 17. Octobre. Le lendemain l'armée se présenta devant Oldenzeel, ville de la Province d'Overissel. Elle étoit environnée de murs & de trois fossés, & défenduë par cinq cens hommes de garnison, qui voulurent soûtenir un siége ; mais les habitans craignant pour eux, obligérent par priéres & par menaces la garnison à ouvrir les portes à l'ennemi, aux mêmes conditions qu'Enschede.

Sur ces entrefaites, le comte Maurice envoya George Evrard comte de Solms à Otmarsum, petite ville, au siége de laquelle Charle de Lievin de Famars lieutenant d'Artillerie avoit été tué cinq ans auparavant. On prit, ou l'on reprit, avec la même promptitude Goor & d'autres Forts bâtis aux environs par les Espagnols, qui faisant des courses jusqu'aux portes de Stenwic, de Deventer, de Campen, de Hasselt & de Zwol, harceloient continuellement les Habitans de la campagne. On donna ordre de les démolir

HENRI IV. 1597.

à des payſans, qui s'y portérent avec ardeur.

Tous ces ſuccès mettoient à couvert des inſultes de l'ennemi les Provinces d'Overiſſel, de Friſe & de Groningue : mais la ville & la citadelle de Linghen fermoient encore par terre les chemins de Hambourg, de Breme, de Weſtfalie, d'Embden & d'Oldembourg. Linghen a des dépendances & une Juriſdiction. Les Etats, en reconnoiſſance des ſervices de la Maiſon de Naſſau, donnérent cette ville au comte Maurice, Général de leur armée, plûtôt pour le dédommager des pertes que ſa maïſon avoit ſouffertes, qu'à titre de bienfait. Il y avoit dans cette place, où Frederic s'étoit retiré après la priſe de Grolle, une garniſon de cinq cens hommes, & un grand nombre de canons. Frederic raſſûré par ces avantages, ſe flattoit de réſiſter à l'armée des Etats, ſurtout aux approches de l'hyver, qui eſt inſuportable en ces quartiers à ceux qui le paſſent ſous des tentes.

Le comte Maurice ayant quitté l'Overiſſel, pour ſe rendre en Friſe, diſperſa ſes ſoldats autour de Linghen, dans les bourgs qui ſont en grand nombre dans ces cantons. Pour lui, il ſe logea dans le château d'un Gentilhomme du Païs. La tranchée ayant été conduite juſqu'à la ville ſans difficulté, parce que cette place eſt toute environnée de monticules, les travailleurs arrivérent au bord du foſſé, qui fut mis à ſec, & s'avancérent par un ſoûterrain juſqu'au pié de la citadelle. Enfin le 2. Novembre, la batterie qui étoit de vingt-quatre piéces de canon, ayant foudroyé le rempart & les murs, qui étoient prêts à s'écrouler par le travail des mineurs, le comte de Berghe, déſeſperant de tenir davantage, capitula le 12. du même mois. Ainſi les Etats enlevérent toute cette province au de-là du Rhin à Frederic & à Herman comtes de Berghe, auſquels le roi d'Eſpagne l'avoit donnée dans ces tems de troubles, en apparence pour récompenſer leur fidélité, mais au fond pour faire retomber ſur eux & pour ſauver aux Eſpagnols la honte de la perte de cette Province. Au milieu des ſuccès du prince d'Orange, ſa ſœur Emilie épouſa à ſon inſçu le prince Emanuel, fils d'Antoine élu roi de Portugal.

Négociation du Roi de Danemarck pour la paix de l'Eſpagne avec les Etats Généraux.

L'Empereur, à la ſollicitation du roi d'Eſpagne, avoit engagé les princes de l'Empire à employer leur médiation

pour faire cesser les troubles des Païs-Bas. Christierne roi de Dannemarck envoya cette année, à sa priere, comme on le croit, Arnoult Witfeld & Chrétien Bernekar en ambassade, d'abord en Angleterre, & ensuite vers les Etats. Les Ambassadeurs de ce Prince étoient chargés de renouveller l'alliance, que Frederic son pére avoit faite avec Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & avec les Provinces-Unies, & devoient assûrer les Etats, que Christierne ayant toûjours souhaité de faire regner la paix, non seulement dans leurs Provinces, mais encore dans toute la Chrétienté, à l'exemple de son pere, dont il avoit hérité l'affection qu'il avoit pour eux, ne cherchoit, en leur envoyant des Ambassadeurs, qu'à travailler sérieusement avec les princes de l'Empire au grand ouvrage de la paix, qui autrefois avoit été si heureusement commencé. Ils prioient les Etats de s'ouvrir avec franchise sur leurs prétentions, & de déclarer ouvertement, à quelles conditions ils vouloient traiter avec les Espagnols : Ils disoient que le roi de Dannemarck leur Maître n'avoit en vûë que la gloire de Dieu & le repos du monde Chrétien; qu'avant d'entrer en négociation, il protestoit hautement, qu'il rejettoit toute condition de paix qui tendroit à détruire la liberté des Etats, ou qui pourroit donner atteinte à la Religion Protestante, dans laquelle il étoit né & avoit été élevé, qu'il avoit professée jusqu'alors, & dans laquelle il vouloit mourir avec la grace de Dieu : Qu'il avoit déja communiqué le projet de la paix, par ses ambassadeurs, à la Reine d'Angleterre, & qu'il esperoit qu'elle se réüniroit avec lui, pour terminer, à l'avantage des deux partis, une affaire qui devoit intéresser cette Reine autant que lui, puisqu'elle leur étoit en quelque façon commune : Qu'il prioit encore les Etats, en attendant la paix, de laisser la liberté du commerce & de la navigation à ceux qui n'étoient point mêlés dans cette guerre. Ils demandérent aussi, en faveur de Steyn de Malsem Danois qui avoit été au service des Etats en Frise, qu'on corrigeât, lorsqu'on rendroit les comptes, l'erreur qui avoit éte commise à son préjudice.

Réponse des Etats Généraux.

Les Députés des Etats s'étant assemblés à la Haye le 24. Octobre, après avoir remercié le Roi de Dannemarck de

HENRI IV. 1597.

l'affection qu'il tenoit de ses ancêtres pour les Etats & la maison d'Orange, rappellérent dans un long discours le souvenir de ce qui s'étoit passé autrefois de la part des Espagnols, qu'ils accusérent d'entretenir une guerre aussi onéreuse aux Etats, qu'aux Princes voisins. Ils y exposérent que l'Espagne n'avoit jamais voulu écouter aucunes propositions, au sujet de la liberté & de la religion de leurs Provinces, & que cette opiniâtreté de leurs ennemis avoit rendu inutile la conférence de S. Aldegonde & de Champigny qui s'étoit faite en 1574. Que les Députés des Etats avoient renoüé sans succès la négociation un an après à Breda, avec le comte de Schwartzembourg, envoyé de l'Empereur Maximilien: Que cette conférence n'avoit abouti qu'à leur refuser la liberté de conscience qu'ils demandoient, & qu'à pousser les peuples de Zélande & de Hollande à se séparer des Etats: Que toutes leurs Provinces ayant fait deux ans après, à la mort de Loüis de Requesens, une ligue défensive, d'un consentement unanime contre les Espagnols & les étrangers, le roi d'Espagne avoit ratifié la paix de Gand, qui suivit cette union des Etats: Qu'on avoit bientôt violé cette paix: Que Dom Juan d'Autriche s'étoit emparé de Namur: Qu'il avoit rappellé dans les Païs-Bas les Espagnols & les Italiens, contre la foi du traité de Gand qui les en avoit fait sortir: Que tandis que le Baron de Selles amusoit les députés des Etats par des propositions de paix, l'affaire de Gemblours se passoit: Que dans le même tems Malines quittoit le parti des Etats, par la trahison du gouverneur Bours, gagné par les Espagnols: Qu'ils n'avoient pas agi de meilleure foi à Louvain, où le même Baron de Selles, à la faveur du Congrès où se trouvérent les Ambassadeurs d'Allemagne, de France & d'Angleterre, avoit engagé les autres Seigneurs à renoncer à l'alliance qu'ils avoient faite avec les Etats: Qu'on s'étoit servi des mêmes artifices à l'assemblée de Cologne, où se trouvoient les Ambassadeurs de l'Empereur & des princes de l'Empire: Qu'on n'avoit jamais pû dans toutes ces négociations, engager les Espagnols à laisser aux Etats le libre exercice de leur Religion: Que dans la suite Boisleduc & les autres Villes avoient quitté le parti des Etats par les mêmes artifices; Qu'enfin voyant qu'on ne pouvoit traiter

en ſûreté avec les Eſpagnols, ils avoient été contraints de faire publier hautement que le roi d'Eſpagne avoit perdu ſes droits ſur tous les Pays-bas, & d'appeller le frére de Henri III. François duc d'Alençon & d'Anjou, auquel ils avoient déféré unanimement la ſouveraineté de leurs Provinces, dont les troubles n'avoient été cauſés que par la tyrannie des Eſpagnols & par leurs entrepriſes ſur la liberté des peuples: Qu'on connoiſſoit aſſez la cruauté du duc d'Albe, qui ayant fait arrêter contre ſa parole les comtes d'Egmond, & de Horne, qui avoient rendu de ſi grands ſervices au roi d'Eſpagne, & aux Pays-Bas, les avoit fait mourir injuſtement ſur un échafaut; dans la vûe de réduire les peuples à l'eſclavage, en faiſant périr les principaux Seigneurs, d'établir dans ces Provinces le centre de l'Inquiſition & de la tyrannie Eſpagnole, & d'être à portée de faire entrer des armées en Allemagne, en France, & en Angleterre: Que les Eſpagnols couvroient toutes leurs entrepriſes du voile ſpécieux de la Religion, qu'ils paroiſſoient vouloir établir; mais que leur véritable deſſein étoit de ſubjuguer le monde Chrétien, afin de venir à bout de leur grand projet de la Monarchie univerſelle, pour l'accompliſſement duquel il n'y avoit rien de ſi noir, de ſi cruel, de ſi horrible, de ſi exécrable, qu'ils ne ſe permiſſent ſans remords: Qu'on avoit de triſtes preuves de ces excès affreux, par le ſort déplorable de Montigny & du comte de Berghe, qu'on avoit injuſtement & par une barbarie énorme fait mourir en Eſpagne, où ils étoient allés, avec l'agrément de la Gouvernante des Pays-bas, & ſous le ſceau de la foi publique; par la mort de tant de Seigneurs, auſquels on avoit fait trancher la tête; par le ſupplice de plus de vingt-mille hommes qu'on avoit fait périr ſans ſujet par les mains des bourreaux; enfin par le malheur des villes de Malines, de Naërden, de Zutfen, & de Oudewater, qui avoient été pillées & ſaccagées avec une cruauté inoüie, & par le maſſacre général de leurs malheureux habitans: Que dans ces extrémités Dieu avoit ſuſcité, par ſa miſéricorde, un défenſeur de la liberté publique, en la perſonne du prince d'Orange, que les Eſpagnols avoient enfin fait aſſaſſiner ouvertement, après avoir long-tems attenté en ſecret à ſa

HENRI IV. 1597.

vie : (1) Que la perfidie de ces méchans hommes, endurcis dans le crime, n'avoit jamais paru avec plus d'éclat, que lorsqu'on s'assembloit à Bourbourg, où ils paroissoient portés à traiter sérieusement de la paix, tandis que d'un autre côté cette rédoutable flote, qu'ils avoient équipée, mais que Dieu dissipa de son soufle, étoit déja en mer : Qu'enfin après la mort de ce Pére de la patrie, le comte Maurice son fils l'avoit remplacé avec honneur; qu'il avoit mis par son courage les Etats à couvert de la tyrannie Espagnole, & reculé leurs frontiéres : Que ç'avoit été par ses avis, qu'ils avoient fait alliance avec la reine d'Angleterre, à laquelle ils avoient promis de n'entrer dans aucune négociation avec les Espagnols, sans la consulter auparavant; qu'ensuite ils avoient fait avec le roi de France, & la reine d'Angleterre une alliance encore plus étroite, dont ils ne pouvoient se départir, sans manquer à leur parole : Qu'ils souhaitoient que le roi de Dannemarck prît leurs excuses en bonne part, & qu'il voulût bien faire de sérieuses refléxions sur les projets ambitieux de la nation Espagnole, qui non contente de vouloir s'emparer des Pays-bas, avoit fait éclater le dessein, caché depuis long-tems, d'envahir la France & l'Angleterre, lorsqu'elle avoit cru l'occasion favorable : Que Christierne & les Princes de l'Empire ne devoient pas être surpris que les Etats ne se rendissent point à leurs sollicitations, parce qu'ils sçavoient que l'Espagne ne feroit jamais la paix, à condition de ne point toucher à la liberté & à la Religion des Provinces-unies. Qu'à l'égard des plaintes du roi de Dannemarck au sujet de la navigation, les Etats n'en avoient jamais ôté la liberté, & ne l'ôtoient point encore aux peuples, aux villes, & aux Princes, qui étoient neutres dans cette guerre : Qu'on avoit fait raison à Steyn Masem, & à Nicolas Steyn son frére (qui servit dans la suite sous le colonel Schagen;) & qu'ils devoient attendre la fin de la guerre, pour être entiérement payés, s'il leur étoit encore dû quelque chose, ce qui leur étoit commun avec tous ceux qui avoient servi

(1) Le 18. de Mars 1582. Guillaume prince d'Orange fut blessé dans sa maison en sortant de table, d'un coup de pistolet, que lui tira Jaureguy valet d'un certain Banquier soupçonné d'avoir empoisonné Dom Juan d'Autriche. Deux ans après, le 10. de Juillet 1584. un Fran-Comtois, nommé Balthasar Gerard, émissaire des Espagnols, le tua dans sa maison d'un coup de pistolet.

dans cette guerre, & qui étoient convenus de ces conditions.

Les Ambassadeurs ayant reçu cette réponse, allérent trouver le comte Maurice au siége de Linghen, pour lui offrir, suivant leurs instructions, l'amitié du roi de Dannemarck, & pour renouveller l'alliance qui avoit toûjours été entre leurs maisons. Il les reçut avec bonté après la prise de la place, & leur ayant fait à son tour de grandes offres de service & d'amitié pour le Roi leur maître, il les renvoya dans leur païs.

Ambassade du Roi de Pologne pour le même sujet.

Sigismond roi de Pologne avoit envoyé en ambassade vers les Etats Paul Dzialinski son secretaire, pour les engager à faire la paix. Cet Ambassadeur étant arrivé à la-Haye dès le commencement du mois de Juillet, avoit éxagéré la puissance Espagnole en termes pompeux; de sorte qu'il paroissoit être venu plûtôt pour menacer, que pour faire les fonctions d'Ambassadeur. Les Etats choqués du discours du Polonois lui firent une réponse peu favorable.

L'Ambassadeur va en Angleterre; comment il y est reçu.

Dzialinski ayant ensuite passé en Angleterre, tint le même langage qu'à la-Haye; & ayant fait sonner bien haut l'alliance de son Roi avec la maison d'Autriche, il ajoûta les menaces aux priéres. Elisabeth, qui avoit une élévation d'esprit & des sentimens au-dessus de son sexe, ne put souffrir l'insolence de l'Ambassadeur; & lui répondant avec une noble fiérté en langue latine, qui étoit celle dont il s'étoit servi, elle lui dit: Qu'elle ne s'étoit pas attenduë à recevoir un heraut, pour lui faire des plaintes & des menaces; mais qu'elle avoit crû que Sigismond lui envoyoit un Ambassadeur, pour traiter avec elle: Que le Roi son maître, s'il étoit présent, ne lui parleroit pas avec cette hauteur: Que cependant, si l'Ambassadeur avoit ordre d'en agir ainsi, ce qu'elle avoit de la peine à croire, elle pensoit que le Roi ne lui avoit donné de semblables instructions, que parce que ce jeune Prince étoit encore sans expérience; & que n'étant monté sur le trône de Pologne que par élection, & non par un droit héreditaire, il ne connoissoit pas encore la nature & l'importance des affaires, dont elle avoit traité avec les prédecesseurs de ce Prince, & qu'elle pouvoit avoir avec ses successeurs: Qu'à l'égard de sa nouvelle

HENRI IV. 1597.

alliance avec la maison d'Autriche, dont l'Ambassadeur avoit fait parade avec tant de fierté, le Roi devoit se ressouvenir que les Princes de cette maison avoient été ses concurrens, & qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour lui enlever la couronne de Pologne.

Sigismond se plaignoit, par son Ambassadeur, de ce que les priviléges de sa nation avoient été diminués sous le régne d'Elisabeth; de ce qu'on avoit empêché, contre le droit des gens, le commerce des Polonois avec l'Espagne, & confisqué leurs biens en Angleterre. Il demanda qu'on fît cesser ces mauvais traitemens; qu'on rendît aux Négocians ce qu'on leur avoit enlevé; & que les passages ne fussent plus fermés aux vaisseaux, qui alloient commercer du côté de l'Occident.

L'Ambassadeur présenta son mémoire au Conseil de la Reine, & s'excusa d'avoir parlé d'une maniére offensante. Les ministres d'Angleterre lui firent réponse: Que son arrivée avoit été très-agréable à la Reine, qui avoit toûjours regardé le roi de Pologne comme son frére, & qui avoit toûjours eû ses intérêts à cœur: Qu'elle lui avoit donné des preuves de son affection, par les soins qu'elle s'étoit donnés à la Porte pour lui faire accorder des tréves, & même la paix, par l'entremise de ses Ambassadeurs; que cependant on ne lui avoit encore envoyé personne, pour la remercier d'un si grand service: Qu'elle avoit été choquée des hauteurs de l'Ambassadeur; mais qu'elle l'avoit écouté avec patience, & lui avoit répondu, comme il convenoit à la majesté Royale: Qu'elle n'avoit donné aucun sujet aux plaintes que le Roi faisoit faire: Qu'au reste elle n'en sçavoit pas mauvais gré à Dzialinski, qui n'avoit fait qu'exécuter les ordres de son Maître, de la part de qui elle ne devoit rien attendre de semblable: Qu'elle pensoit que ce Prince étoit mal informé, & qu'il n'avoit donné de telles instructions à son Ambassadeur, que sur de faux bruits, ou sur le rapport de gens passionnés: Que les Polonois jouissoient de la liberté du commerce en Angleterre: Qu'à la verité on avoit beaucoup diminué les priviléges, que le roi Edouard VI. avoit accordés aux Polonois qui commercoient dans les ports d'Angleterre, parce qu'ils n'avoient pas rempli les conditions,

ausquelles on leur avoit accordé ces privileges ; mais qu'ensuite on leur avoit permis de commercer avec les Anglois suivant les loix ordinaires : Qu'ils ne devoient pas se plaindre de n'avoir que les mêmes privileges de toutes les autres Nations, & qu'ils n'avoient aucune raison d'en demander de particuliers : Que la Reine ne pouvoit pas croire, que les Polonois fussent assez dépourvus de raison, pour s'imaginer qu'un berger dût avoir un plus grand soin du troupeau d'un autre, que du sien propre, ou qu'une nourrice meritât des éloges pour nourrir les fils d'autrui, pendant qu'elle abandonneroit ses propres enfans : Qu'il étoit vrai qu'on avoit empêché de passer les vaisseaux chargés de blé, & de munitions de bouche & de guerre ; mais qu'on avoit eû de justes raisons de le faire, puisqu'ils étoient destinés à porter ces secours à l'ennemi : Que la Reine n'avoit point donné d'atteinte par là aux privileges qui n'avoient été accordés aux Polonois dans les ports de mer, qu'à condition qu'ils ne porteroient point de vivres & de marchandises aux ennemis ; condition qui depuis la mort d'Edouard VI. avoit été renouvellée : Qu'il y avoit des exemples réçens de l'exécution de cette clause, de la part même des rois de Pologne & de Suéde, qui avoient fait arrêter plusieurs fois des vaisseaux Anglois, lorsque ces Princes étoient en guerre avec le Czar de Moscovie.

Les Etats généraux donnent audience à l'Envoyé de l'Empereur.

L'ambassadeur Polonois n'ayant rien à répondre à ces raisons, dit qu'il n'étoit venu que pour exécuter la commission dont on l'avoit chargé, & fut renvoyé avec plus d'honneur, qu'on ne lui en avoit fait à son entrée. Sur ces entrefaites, Charle Nutzel Envoyé de l'Empereur vers les Etats eut audience à la-Haye, le 10. de Juillet. Il avoit ordre d'engager les Etats à recevoir les Ambassadeurs de son Maître & des Princes de l'Empire, pour travailler de concert à la paix. Les Etats lui firent réponse qu'ils prioient Sa Majesté Imperiale de les excuser, s'ils ne se rendoient pas à ses desirs : Que ce n'étoit point par mépris pour l'Empereur, qu'ils avoient toûjours honoré, comme ils le devoient ; qu'ils craignoient plûtôt de lui déplaire, en recevant ses Ambassadeurs, sans répondre ensuite à ses intentions : Que dans l'état présent de leurs affaires, ils avoient plusieurs motifs de ne pas faire la paix : Que l'alliance qu'ils venoient

HENRI IV. 1597.

de contracter avec le roi de France & avec la reine d'Angleterre, en étoit un des principaux ; que par cette raiſon ils ne pouvoient entamer une affaire de cette importance, ſans les en informer, & ſans avoir leur conſentement.

Cependant le roi de France voyant que l'hiver devenoit plus rigoureux, abandonna le ſiége de Dourlans, pour ſe retirer au cœur de ſes Etats, comptant que la paix ſe feroit par le moyen de Villeroi, qui s'étoit abouché avec Richardot. Il diſperſa ſes troupes aux environs d'Amiens ; & laiſſa Henri de Monmorenci devant cette place, pour commander ſur la frontiére. D'un autre côté Dominique de Vic gouverneur de la place faiſoit abattre les retranchemens de notre camp, réparoit les bréches de la ville, & ſe hâtoit de faire bâtir la citadelle, dont on avoit tracé le plan.

Le cardinal Albert, dont les troupes avoient été battuës en différens endroits, ſe flatoit de conclure bientôt la paix avec nous, pour pouvoir enſuite réünir toutes ſes forces contre les Etats. Pendant ce tems-là, on travailloit en Eſpagne à retablir les finances du Roi, qui étoient en fort mauvais état, par les payemens qui avoient été ſupprimés, comme nous l'avons dit. En même tems on recruta les régimens, que les défaites & les maladies avoient affoiblis. Le régiment du marquis de Trevico, réduit à un petit nombre de ſoldats, fut incorporé dans celui d'Alonſo d'Avalos, quoiqu'il fût plus ancien que ce régiment. Trevico, qui étoit alors abſent, ne put s'oppoſer à ce changement. Ce qui reſtoit de ſes ſoldats fut diviſé en quatre compagnies, dont on donna le commandement au comte Fréderic Paccioti, à Marcel Judice, à Frabrice Santomanghi, & à Louis Zerbinati. Les troupes Napolitaines ſe plaignirent de ce qu'on leur imputoit la défaite de leurs compatriotes à Tournhout, & à Hulſt, où ils s'étoient défendus en braves gens ; & de ce qu'on incorporoit, contre toute équité, un régiment ancien dans un nouveau par une faveur déplacée.

On mit les troupes en quartier d'hiver. L'infanterie Flamande & Eſpagnole fut envoyée en Artois, & dans le Hainaut, avec la plus grande partie de la cavalerie. On fit

hiverner les troupes Italiennes dans la Flandre, & dans la Campigne. Il y avoit en tout seize compagnies, dont on en envoya sept à Herentals, sous la conduite de Jean Pierre Gabo sergent major, & trois à Dieſt commandées par les capitaines Louis Reina, Veſpaſien Maggi, & Ceſar Bonnetti; les autres allérent à Tillemont. On avoit manqué Oſtende peu de tems auparavant. La province de Flandre ravagée par la garniſon de cette place, avoit offert de fournir tout ce qui étoit néceſſaire pour en faire le ſiége; & le cardinal Albert s'étoit rendu à Bruges, pour animer par ſa préſence dans le voiſinage de cette ville, ceux qui devoient l'aſſiéger; mais n'ayant pu venir à bout de faire entrer des vaiſſeaux dans le port, pour fermer les paſſages de la mer, & ayant perdu deux cens de ſes meilleurs ſoldats, il abandonna l'entrepriſe, & reprit le chemin de Bruxelles vers la fin du mois de Novembre, pour y conclure ſon mariage avec l'infante d'Eſpagne. François de Mendoſe avoit apporté dans cette ville, avec d'autres ordres dont il étoit chargé, les articles de ce mariage, qui fut célébré le 2. du mois de Decembre, pendant que Calatagirone alloit & venoit, pour tâcher de faire aſſembler de part & d'autres les Commiſſaires afin de travailler à la paix.

Révolution dans la Suéde.

Il y eut cette année en Suéde une grande révolution; & l'héritier légitime fut dépouillé de ſes Etats qui paſſérent en d'autres mains. Sigiſmond roi de Pologne, & roi de Suéde par droit de ſucceſſion, avoit confié le gouvernement de ce Royaume au prince Charle, ſon oncle paternel. Charle, Viceroi de Suéde, avoit fait recevoir dans l'aſſemblée des Etats la confeſſion d'Auſbourg, à l'excluſion de toute autre communion. Le roi de Pologne, voyant tout ce qui ſe tramoit contre ſes intérêts, ſous prétexte de Religion, gagna quelques-uns des Grands du Royaume, & des premiers magiſtrats. Il envoya enſuite des Députés en Suéde, pour ſe plaindre, mais avec menagement, des entrepriſes de ſon oncle. Ces démarches du Roi aigrirent les partiſans de Charle, & déplurent à ce Prince, au point qu'il ſe démit du gouvernement, dont le Roi ſon neveu l'avoit revêtu l'année précédente dans les Etats généraux du Sudercopen. Cependant il le reprit enſuite, à la priére des Etats,

HENRI IV. 1597.

qui le pressérent de s'en charger, afin que Charle dût son autorité plûtôt au consentement général de la nation, qu'au Roi, qui ne manqueroit pas d'approuver l'abdication de son oncle.

Le Prince, nommé Régent par les Etats, convoqua pour le 18. de Février une assemblée à Arboge, & lui donna dans les lettres de convocation les titres d'Assemblée de la Concorde & de la Constance. Un grand nombre de Seigneurs craignant d'offenser le Roi, ne voulurent point y aller; il ne s'y trouva qu'un Senateur. Sigismond défendit d'y assister, sous peine de se rendre coupable de crime de léze-Majesté. Les partisans de Charle répandirent un manifeste, dans lequel ils exposoient, qu'il étoit permis par les loix du Royaume aux Vicerois de Suéde, d'assembler & de tenir les Etats, lorsque l'intérêt de la nation le demandoit; que d'ailleurs on y avoit été forcé par une nécessité pressante, & pour détourner les dangers, qui ménaçoient l'Etat. Ils y protestoient d'abord que ce n'étoit point dans la vûe de s'écarter de la fidélité duë à la personne sacrée du Roi, ni pour donner atteinte à la Religion du Christ, ou pour rien faire au désavantage de la patrie; qu'on étoit bien éloigné de penser à introduire des nouveautés; & que tout le but de cette assemblée étoit de faire exécuter les réglemens des Etats de Sudercopen.

Suivant ces protestations on arrêta à Arboge, que de toutes les différentes communions, il n'y auroit que la Confession d'Ausbourg, reçuë quatre ans auparavant dans l'assemblée d'Upsal, dont le libre exercice seroit permis dans tout le Royaume; & qu'il n'y auroit que la Chapelle du Roi qui seroit privilégiée, lorsque Sa Majesté viendroit dans ses Etats. On y renouvella ensuite le serment de fidélité à Sigismond: on ratifia de nouveau les réglemens de Sudercopen; & chacun promit de faire contre ceux qui s'y opposeroient tous ses efforts, pour les faire observer inviolablement. Ensuite on résolut d'envoyer une ambassade au Roi, pour le prier de venir au plûtôt dans son Royaume, afin d'en appaiser les troubles par sa présence. En attendant la venüe de Sigismond, ils reconnurent Charle pour Viceroi; & l'ayant pressé de se charger, comme auparavant, du gouvernement

de

de l'Etat, ils arrêtérent que perſonne n'auroit un pouvoir ſupérieur ou même égal au ſien, & que ce Prince ſeroit ſeul à la tête des affaires, juſqu'à l'arrivée du Roi. Enfin ils donnérent ſix ſemaines de délai à ceux qui ne ſe trouvoient point à cette aſſemblée pour déclarer, s'ils vouloient ratifier ce qu'on avoit arrêté à Sudercopen, & à Arboge : Que s'ils refuſoient d'y ſouſcrire, ils ſeroient regardés comme des broüillons, & retranchés du corps de l'Etat : On y donna au prince Régent le droit de les punir, en lui recommandant de prendre garde que l'Etat ne ſouffrît de ces diviſions.

Les Députés, qui tenoient cette aſſemblée, s'unirent au nom de la Nation, pour ſe mettre à couvert de l'inſulte des factions oppoſées, en déclarant que ce n'étoit point leur deſſein de conſpirer contre leur Roi, ni de donner atteinte à la fidélité qu'ils reconnoiſſoient devoir au tribunal ſouverain, ou de troubler l'union qui lioit enſemble les membres du Corps de la juſtice. Ces Etats ſe tinrent le 5. du mois de Mars.

En conſéquence de ces réglemens, Charle après avoir renvoyé les députés, ſomma les Sénateurs, qui ne s'étoient pas trouvés à l'aſſemblée, de déclarer, s'ils recevoient ce qu'on avoit arrêté dans les Etats de Sudercopen & d'Arboge. Ils avoient d'un côté la colére du Roi à craindre, s'ils ſe rendoient ; & de l'autre, on les alloit regarder comme des ennemis de l'Etat. Dans cette fâcheuſe alternative, les uns prirent le parti de gagner la frontiére, pour y attendre l'arrivée du Roi ; les autres ſe retirérent en Dannemarck & en Norvege ; il y en eut enfin qui allérent audevant du Roi. La Nobleſſe & les provinces prêtérent le ſerment de fidélité au prince Régent, qui s'empara de Stokolm capitale de la Suéde & d'Elſenburg, ſans aucune réſiſtance de la part de la garniſon, & d'Eric fils de Guſtave, gouverneur de la place. Cette ville qui eſt ſituée à l'Occident ſur la côte à un port de mer, dont Charle ſe ſaiſit en même tems.

Eric de Sparre, chancelier du Royaume, s'enfuit avec ſa femme & ſes enfans en Sconen, & ſe retira à Swanholm chez Gabriel de Sparre ſon parent. Charle entra avec la même facilité dans Calmar, qui eſt la ſeconde place forte

HENRI IV. 1597.

du Royaume ; il auroit rencontré plus de difficultés, si l'Amiral Nicolas Fleming, à qui le Roi avoit confié la garde de la place, ne fût mort sur ces entrefaites. Ainsi Charle se vit maître en peu de tems de la Suéde, à l'exception de la forteresse de Finlande & de la ville d'Abow. Les garnisons, qui avoient été mises par l'Amiral Fleming dans ces deux places, demeurérent fidéles au Roi. Cependant Charle en forma le siége ; & il écrivit dans le même tems aux habitans de Revel, de recevoir les réglemens de Sudercopen & d'Arboge, & de le reconnoître pour leur Roi. Mais au lieu de lui faire réponse, ils envoyérent ses Lettres à Sigismond en Pologne.

Charle, pour joindre la politique à la force des armes, faisoit courir le bruit, qu'il n'agissoit que pour la Religion, pour le service du Roi, & pour les intérêts de l'Etat. Il fit en même tems, dans la vûe de donner plus de croyance à ces bruits, équiper une Escadre de huit vaisseaux, qui s'avança par ses ordres jusqu'à Dantzick, pour passer en Suéde le Roi Sigismond. Ce Prince étoit alors trop accablé d'affaires, pour quitter la Pologne, quand même il n'eût pas regardé cette démarche, comme un effet de l'ambitieuse politique de son oncle. Il résolut donc de ne paroître dans ses Etats qu'à la tête d'une armée, pour ranger les rebelles à leur devoir, & faire respecter la Majesté Royale dans un Royaume déchiré par les factions ; c'est pourquoi il remit à l'année suivante son départ, qui fut encore retardé par les ravages, que la peste fit à Lubeck, à Hambourg, à Brunswick, à Magdebourg, & dans les autres villes de la basse Saxe. Elle cessa enfin, par une grace spéciale de la bonté divine, à Rostock, où elle avoit emporté huit cens personnes pendant les mois d'Août & de Septembre.

Différend entre l'Empereur & la reine d'Angleterre.

Il survint encore, pour comble de maux, une cherté de vivres, causée par la cupidité des marchands qui faisoient transporter les bleds dans les pays étrangers, & par l'avidité des magistrats, qui voulant s'engraisser du malheur des peuples, mettoient les denrées à un prix excessif. Il y a apparence que les différens, qui s'élevérent entre les Allemans & les Anglois dans les villes Vandaliques, au sujet du commerce, firent différer le départ de Sigismond. On

avoit souvent porté des plaintes à l'Empereur, & à la Diéte contre les Anglois, qui non contens d'avoir aboli ou diminüé les priviléges de la Compagnie de la mer, avoient encore attiré tout le commerce à eux, au préjudice des autres marchands, & qui s'étant d'abord établis en grand nombre dans la partie Orientale de Frise, avoient ensuite passé à Staden, ville du pays de Bremen, & s'étoient approprié les profits du commerce, que les seuls Négocians Allemans en retiroient avant cette monopole des Anglois, qui blessoit le droit des gens. On s'étoit plaint encore de ce que la Reine d'Angleterre avoit fait entrer dans la Manche du Nord, qui étoit sous la protection de l'Empire, une flote, pour se saisir des vaisseaux marchands, qui venoient de Lubeck & des autres ports, sous prétexte que ces vaisseaux étoient chargés de munitions de guerre, pour les ennemis de l'Angleterre : Qu'elle n'avoit point eu d'égard aux plaintes, que plusieurs Ambassadeurs lui en avoient faites au nom de l'Empereur & de la Compagnie de la mer.

L'Empereur irrité contre les Anglois donna contre eux le 1. d'Août, à la sollicitation de Mendose, un Edit à Prague, pour leur défendre tout commerce dans ses Etats, avec ordre de sortir dans six mois des terres de l'Empire, & surtout de Staden. Il envoya des ordres aux Electeurs de tenir la main à l'exécution de cet Edit ; & donna pouvoir au Procureur général du Fisc de le faire éxécuter dans toute l'étenduë de l'Empire.

Elisabeth informée de ces ordres rigoureux, sçachant d'ailleurs que les princes de l'Empire y avoient moins de part que les Espagnols, qui faisoient servir la facilité de l'Empereur à leur vengeance particuliére, envoya sur le champ des Ambassadeurs à la Diéte, & à l'Empereur, qui étant encore trop irrité les renvoya, sans vouloir rien accorder à la reine d'Angleterre. Elle ordonna de son côté aux marchands Anglois de quitter Staden, & d'emporter leurs effets dans leur pays ; & elle usa de représailles contre les Allemans qui commercoient à Londres. Les magistrats de Staden demandérent inutilement que l'Edit de l'Empereur ne fût point éxécuté à la rigueur, ou qu'on en différât l'éxécution. Les Anglois s'étant assemblés se retirérent à

HENRI IV. 1597.

Mildebourg, capitale de la principale isle de Zélande, & y établirent le centre de leur commerce.

Quelque tems après, Christierne IV. du nom, roi de Dannemarck, qui avoit été couronné à Coppenhague au commencement de l'année, épousa le 27. Novembre à Hadersleben Anne Catherine, fille de Joachim de Brandebourg administrateur de Magdebourg.

Troubles dans la Hongrie.

Il n'y eut pas cette année de grands mouvemens de guerre dans la basse Hongrie. Les troubles que les peuples y causérent donnérent plus de peine, que la guerre contre le Turc n'y donna d'occupation. Les paysans foulés par le passage continuel des troupes, & reduits au désespoir par les garnisons, qui sous prétexte qu'on ne les païoit pas, pilloient de tous côtés, s'étant déja soulevés en Autriche, se revoltérent tout-à-fait cette année, & mirent à leur tête George Bruner, homme de basse extraction. Ils gardérent d'abord des mesures; & tout se passa de leur part sans effusion de sang. On se partagea en trois bandes, pour faire la recherche dans les maisons, de village en village; on obligeoit ceux qu'on rencontroit de prendre parti; & le butin qu'on faisoit dans les Forts, & dans les autres lieux, se partageoit également. Ceux qui étoient convaincus d'avoir volé ou pris quelque chose de force, étoient sévérement punis; on ne consommoit que ce qui étoit nécessaire à la vie; ils avoient la précaution de faire des inventaires de toutes ces choses, afin de dédommager ceux à qui elles appartenoient, si ces troubles s'appaisoient par une autre voye, que par celle de la guerre. On obligeoit enfin ceux qui avoient pris parti à découvrir les sujets de plaintes qu'ils avoient, afin de les constater & d'en envoyer les preuves à l'Empereur.

Ils se plaignoient entre autres choses, de ce qu'étant accablés d'impôts, & reduits à l'esclavage par la Noblesse, ils n'étoient pas en état de fournir à toutes ces exactions, & qu'ils ne pouvoient labourer ni ensemencer les terres, pendant qu'on les détournoit de leurs travaux : Qu'il falloit avant tout donner aux Seigneurs la troisiéme partie du produit de toutes choses: Qu'ils n'en étoient pas cependant moins exposés au pillage des soldats. Ils ajoûtoient, qu'ils ne refusoient point de payer les tributs, qu'on levoit pour faire la

guerre aux Turcs, à laquelle ils étoient prêts d'aller, & de suivre leurs Seigneurs.

Ces plaintes, qui furent d'abord justes en apparence, lorsque ces paysans n'employérent que la priére, devinrent un crime d'Etat, dès qu'ils eurent pris les armes. Ils passérent des menaces à la désobéïssance, & de la révolte à la violence. Ils obligérent leurs Seigneurs à quitter leurs maisons, dans la crainte d'un mauvais traitement, & chargérent de chaînes des hommes revêtus de dignités respectables. Ces troubles ne pouvoient arriver dans des circonstances plus fâcheuses, à cause du voisinage des Turcs; c'est pourquoi l'Empereur se hâta d'envoyer de bonne heure des Commissaires en Hongrie, pour éteindre un feu déja trop allumé.

Les peuples ne s'éloignérent point des voyes d'accommodement, à condition qu'on ne leur feroit pas un crime d'avoir pris les armes, & qu'on remediroit aux maux qui avoient causé leur revolte. On leur fit une réponse à laquelle ils ne s'étoient point attendus : voyant qu'on faisoit déja marcher des troupes contre eux, ils ne voulurent plus rien écouter, & ne prirent conseil que de leur désespoir. L'opiniâtreté & la fureur de ces malheureux furent plus ou moins grandes en différens endroits; car ceux qui habitent au-dessous de la forêt de Bohëme, & qui avoient pris les armes les premiers, rentrérent dans leur devoir, après avoir été avertis de la part de l'Empereur : mais ceux des bords du Danube rallumérent le feu de la rébellion avec plus de fureur qu'auparavant, quoiqu'ils eussent promis de ne plus remuer. Le colonel George Colnich marcha contre eux, & en tua cinq cens près de Graveneck; ayant brûlé le bourg de Strassen, il fit périr dans l'incendie plusieurs de ces revoltés, leurs femmes & leurs enfans.

La fureur des mutins se rallentit par ce châtiment, & on leur pardonna, à condition qu'ils se tiendroient en repos. Ils ne gardérent pas long-tems leur promesse : & craignant qu'on ne leur fît porter la peine de leur révolte, & d'ailleurs au désespoir de se voir toûjours en bute aux mêmes véxations, ils prirent une seconde fois les armes, & cherchérent de tous côtés ce qui étoit nécessaire pour faire la guerre. Ils allérent d'abord à Pulkha en Autriche, & demandérent

HENRI IV. 1597.

qu'on leur remît la ville. S'étant ensuite approchés de Lilefeldt, où il y avoit un célébre Monastére, ils mirent la ville au pillage. De-là leur armée marcha vers Sampelka, & demanda que les habitans ouvrissent leurs portes, avec promesse d'y entrer comme des amis, protestant que ce n'étoit pas contre l'Empereur qu'ils avoient pris les armes, mais seulement pour se faire rendre justice. Les habitans demandérent du tems pour déliberer sur la demande des rebelles, qui rédoublérent leurs instances. On leur fit réponse, qu'on n'étoit pas assez d'accord dans la ville sur ce qu'on devoit faire, & qu'il falloit y penser mûrement ; que pour eux ils feroient bien de mettre bas les armes.

Cette réponse mit l'armée en fureur. On investit la place, & les habitans se préparérent à la défense. Le comte de Zrin choisit une nuit obscure, pour épouvanter davantage les assiégeans, & s'étant approché de leur camp avec un détachement, il y jetta l'épouvante, & le remplit de confusion. La frayeur leur ayant grossi le nombre des soldats du Comte, dans cette consternation ils décampérent avant le jour, & se retirérent de devant Sampelka avec tant de précipitation, que leur rétraite ressembloit à une déroute. Les plus censés d'entre ces rebelles conseillérent à leurs compagnons, déja ébranlés par cette disgrace, de punir les auteurs de la révolte, pour réparer leur faute de bonne heure. On se saisit donc de plusieurs de ces mutins. Il y en eut un qui se tua d'un coup de couteau qu'il se donna dans le ventre, pour se dérober à la honte du supplice. On fit mourir les autres, après leur avoir fait endurer toutes sortes de tourmens.

Guerre contre les Turcs.

Ces troubles étant appaisés, Bernestein, Palfi, & les autres Chefs, voulant tenir leurs soldats en haleine, en attendant les renforts qui devoient leur arriver, s'assemblérent pour concerter les moyens de surprendre la ville de Tottis, dont les Turcs s'étoient emparés trois ans auparavant. Suivant les résolutions du Conseil, on fit embarquer à Comar les troupes & les machines de guerre sur des bateaux, qui descendirent le Danube jusqu'à Almasie, où les pluïes, & un vent violent qui s'éleva, obligérent les soldats de rester pendant la nuit & le jour suivant. On plaça des sentinelles, pour empêcher les batteurs d'estrade d'avertir l'ennemi.

Ensuite trois soldats qui sçavoient la langue Turque eurent ordre de s'approcher à cheval des murs de Tottis, au milieu de la nuit : on les fit suivre par des artificiers, qui conduisoient sur un chariot une machine infernale : on donna aussi des échelles à des soldats pour escalader les murs, pendant que la machine feroit son effet. Bernestein se mit à la queüe avec un détachement, pour voir ce qui arriveroit.

Prise de Tottis.

Les soldats s'étant avancés jusqu'au pié des murs de Tottis, la sentinelle Turque leur demanda de quel païs ils étoient: ils répondirent qu'ils étoient de Javarin, & qu'ils venoient de Bude, pour aller trouver Soliman gouverneur de Javarin, auquel ils apportoient des vivres, qu'Achmet leur avoit vendus ; que s'étant trouvés fatigués du chemin, ils prioient la sentinelle de les laisser reposer pendant quelque tems. La sentinelle ne s'y opposa point, & les engagea même à ne pas partir de si grand matin, afin de pouvoir parler au Gouverneur de la place. Les soldats repartirent que c'étoit bien leur intention, & qu'ils avoient des lettres à lui remettre. Bernestein s'étant approché pendant cet entretien, fit avancer la machine sur le pont. La sentinelle demanda alors, pour quelle raison on faisoit approcher ce chariot. On lui fit réponse, que c'étoit pour éviter la rencontre des Heiduques, qui faisoient des courses en ces quartiers, & pour être plus en état de se défendre, en cas d'attaque pendant la nuit. Les artificiers ayant disposé la machine, y mirent le feu : elle fit sauter les portes avec un fracas horrible, & brisa le pont-levis. En même tems les Imperiaux jettérent un pont sur le fossé, pendant que d'autres escaladoient les murs, en faisant du bruit en différens endroits, pour diviser les forces de la garnison, & l'écarter de la bréche que la machine avoit faite. Les Turcs surpris ne combattirent que foiblement, & s'enfuirent de tous côtés : les Hussars en prirent quelques-uns, qui s'étoient jettés dans le fossé pour se sauver. Il n'en entra dans la tour de la citadelle qu'un petit nombre, qui fut enfin pris ou passé au fil de l'épée. Le Gouverneur tomba avec sa famille entre les mains de Bernestein, qui ayant d'abord rendu des actions de graces à Dieu de cet heureux succès, mit une forte garnison dans la place,

HENRI IV. 1597.

& se retira, après l'avoir fournie de vivres. La prise de cette ville arriva le 10. de Mai.

Prise de Papa.

L'armée alla ensuite à Papa, ville située au-dessous d'Altenbourg, où Maximilien d'Autriche avoit assemblé ses troupes au nombre de vingt-quatre mille hommes. Nadasdy & Colnich, qu'il envoya reconnoître les chemins, rencontrérent deux cens Janissaires, qu'ils taillérent en piéces: il ne s'en sauva que cinquante, dont quelques-uns même furent faits prisonniers, & conduits à Maximilien. On assiégea Papa le 13. Août, & l'artillerie ayant renversé les fortifications, Morsburg & Ruswrm furent commandés pour l'assaut: les assiégés le soutinrent avec vigueur, & répoussérent les assaillants. Le bruit qui se répandit, que l'armée des Turcs s'approchoit, redoubla l'ardeur des assiégeans, qui emportérent enfin la ville dans ce premier feu. La garnison se sauva dans la citadelle, d'où on lui permit de sortir, vies & bagues sauves, pour l'empêcher de faire mourir deux cens esclaves Chrétiens, qui y étoient enfermés.

Les Flamans & les Wallons ne pouvant souffrir qu'on leur arrachât une proye, qu'ils dévoroient déja des yeux, se jettérent dans la citadelle contre la foi du traité, & se mirent à piller. Le colonel Eder mena deux compagnies contre eux, pour les contenir; mais les Turcs craignant de tomber entre les mains du soldat acharné au pillage, & n'étant pas rassurés par la présence d'Eder, sortirent de la citadelle sans ordre, & retombérent dans un autre danger. Car les soldats ayant trouvé dans leurs poches quelques piéces d'or, c'en fut assez pour les dépoüiller; & ceux qui firent de la résistance, furent massacrés. Colnich eut beaucoup de peine à conduire en lieu de sûreté, avec une escorte de cent cinquante hommes, le Bacha de Papa. Hoffkirchen fut mit dans la citadelle avec quelques soldats. Pendant que ces soldats cherchoient les trésors, qu'ils s'imaginoient qu'on avoit cachés dans la tour de la citadelle, le feu prit aux poudres qui étoient dessous; la tour sauta en l'air, & les ensevelit presque tous sous ses ruines. On courut après les Turcs, qu'on soupçonnoit de cette perfidie, parce qu'ils ont coutume d'en user ainsi; mais ils apportérent de si bonnes raisons pour s'en disculper, qu'on les renvoya sans leur faire de mal. La

citadelle

citadelle fut beaucoup endommagée, & on perdit toutes les munitions de bouche. Hoffkirchen fut dangereuſement bleſſé.

Siége de Javarin.

Après la priſe de Papa, qui avoit coûté ſi cher, on réſolut dans le Conſeil de guerre d'aller aſſiéger Javarin. L'armée partit pour cette expédition le 13. de Septembre, & Maximilien campa dans le même endroit, où Sinan Général Turc avoit campé deux ans auparavant. La garniſon fit une ſortie dès les premiéres approches, & tailla en piéces quelques ſoldats qui s'étoient trop avancés. Vincent de Gonzague duc de Mantouë, qui n'avoit point d'autre motif dans cette guerre, que la Religion & l'honneur, courut grand riſque de perdre la vie. Ce Prince étant allé reconnoître les murs avec une poignée de cavalerie fut preſque enveloppé par les Turcs, & Colonich eut bien de la peine à le dégager de ce mauvais pas. Les habitans voyant qu'on vouloit ſérieuſement les aſſiéger, élevérent à la hâte en deux jours, dans la ville, proche la porte qui regarde Belgrade, un cavalier d'une hauteur prodigieuſe. On plaça au deſſus une baterie, qui tirant ſans relâche, incommodoit beaucoup les aſſiégeans. Les Impériaux ne ſe rebutant pas pour cela travailloient avec ardeur à des mantelets pour ſe couvrir, élevoient des tours, faiſoient d'autres machines de guerre, conſtruiſoient des ponts, pouſſoient la tranchée, & n'oublioient rien pour preſſer le ſiége.

Pendant ce tems-là Palfi envoya deux compagnies du côté de Bude, par differens chemins, pour couper les ſecours qui pourroient venir aux aſſiégés, & pour apprendre des nouvelles certaines des deſſeins de l'ennemi. L'un de ces partis ayant rencontré deux cens Turcs endormis, en tua la moitié; le reſte s'enfuit & fut taillé en piéces par l'autre compagnie. Ces deux troupes revinrent au camp chargées de butin; ce qui fit naître aux ſoldats l'envie de s'expoſer davantage. Ils ſortirent du camp en plus grand nombre que la premiére fois, & rencontrérent, entre Vizzegrade & Peſte, des Janiſſaires qui alloient à Javarin. Les Turcs s'enfuirent à la vûë des Allemans qui alloient tomber ſur eux, & paſſérent le Danube ſur des barques, dont ils ſe ſaiſirent. On les pourſuivit juſqu'au camp des

HENRI IV. 1597.

Tartares, qui ne s'attendant point à cette attaque furent aussi taillés en piéces: les Vainqueurs se rendirent les maîtres du camp, & y ayant fait un butin considerable, ils s'en retournérent avec plusieurs Chrétiens, qu'ils tirérent de l'esclavage.

La garnison du Mont Saint Martin sortoit de son côté en parti, & enlevoit ceux qui alloient au bois & au fourage. Bernestein fut commandé pour aller l'assiéger avec une poignée de soldats, & s'approcha de la place que les Turcs abandonnérent aussitôt: ils sortirent par la porte de derriére & se sauvérent dans la forêt voisine. Tandis qu'on se battoit ainsi de part & d'autre, sans beaucoup de succès, on apprit dans le camp, que l'armée Turque s'approchoit, & qu'elle étoit beaucoup plus forte que l'armée Impériale; ce qui surprit les chefs, qui n'avoient pas compté que toutes les troupes de l'ennemi pûssent se rassembler en si peu de tems. On leva donc le siége avec précipitation, pour éviter d'en venir à une bataille générale, que l'ennemi n'auroit pas manqué de livrer, si on se fût arrêté plus long-tems devant la place. Cette retraite avoit encore un autre motif aussi pressant: on craignoit d'attirer au cœur de la Hongrie & ensuite de l'Allemagne, l'ennemi qui ne manqueroit pas de se mettre aux trousses de l'armée, si on attendoit pour se retirer, qu'il fût arrivé. On brûla une grande partie du bagage, afin d'être moins embarrassé, & pour que les Turcs n'en pussent profiter. La garnison s'étant apperçûë de la retraite des assiégeans, sortit, & massacra sans pitié les malades & ceux qui s'étoient arrêtés. Ceux qui échappérent à la mort furent faits esclaves.

Le siége est levé.

Ce départ précipité occasionna encore un autre malheur. Les Turcs voyant, que l'armée Chrétienne n'étoit plus à portée de donner du secours à Tottis, assiégérent cette place, dans laquelle Cristophle Weida commandoit avec une garnison de trois cens hommes. Il soûtint plusieurs assauts avec beaucoup de vigueur, & remplit le devoir d'un brave gouverneur, malgré la supériorité des forces de l'ennemi. Mais les mines ayant fait sauter un bastion & renversé un grand pan de muraille, il prit ses mesures de bonne-heure, & se rendit aux instances de la garnison, qui sortit par les

derriéres de la place pendant la nuit, comme on l'avoit résolu dans le Conseil de guerre, & marcha vers le Danube. Le lendemain les Turcs ignorant leur départ, montérent à l'assaut, & trouvant la place abandonnée, virent bien qu'on les avoit trompés. L'armée Turque reprit le chemin de Bude, après avoit réparé les bréches & laissé dans la Ville une bonne garnison. Maximilien s'étoit retranché à Vizza, pour être de loin spectateur de ce que feroit l'ennemi. Il y eut quelques pourparlers de tréve entre les deux armées, mais sans effet.

Il y a apparence que les fréquentes révoltes des Janissaires à Constantinople empêchérent les Turcs de rien entreprendre de considerable cette année. L'Empereur ne fut pas moins embarrassé au sujet de Sigismond Bathori Waivode de Transilvanie : on lui fit entendre, que ce jeune Prince leger & inconstant se repentoit des engagemens qu'il avoit pris avec la Maison d'Autriche, & d'avoir entrepris la guerre contre l'avis des Grands de son Etat. Bathori s'étoit rendu à Prague le 17. Février avec quarante chaises de poste, pour y recevoir le collier de l'Ordre de la Toison d'or des mains de l'Empereur, qui représentoit le roi d'Espagne dans cette cérémonie : les Espagnols avoient trouvé ce moyen de contenter la vanité de ce Prince, pour se l'attacher. Il avoit repris, après plusieurs conférences secrettes, le chemin de ses Etats vers la fin du mois de Mai, avec de grandes promesses de la part des Espagnols, qui le laissérent partir sans lui donner ni argent, ni troupes. Le Roi d'Espagne lui avoit fait espérer de lui envoyer au plûtôt 6000. hommes de cavalerie & d'infanterie ; mais Sigismond voyant qu'on n'exécutoit point ces promesses, fut sur le point de rompre ses engagemens. Malgré ses irrésolutions, il envoya le 12. de Septembre, à la sollicitation de Carillo & d'autres Partisans de la Maison d'Autriche, un détachement sur la frontiére Turque, pour ravager les environs de Belgrade, & pour rompre le pont qui est sur la Save, devant cette ville. Il marcha lui-même vers Lippa, & s'étant approché de Temeswar, il en forma le siége, que la rigueur de l'hiver le força bientôt d'abandonner. Il se retira, après avoir repris aux environs quelques châteaux de peu d'importance.

HENRI IV. 1597.

Mort de Gilbert Genebrard.

Gilbert Génébrard Auvergnac, de l'Ordre de S. Benoît, mourut cette année, âgé de plus de 60. ans à Semur en Bourgogne, où il avoit un Prieuré d'un revenu considerable; il avoit long-tems enseigné la langue Hébraïque, avec un grand concours de monde, au collége Royal à Paris. On lui avoit donné l'Archevêché d'Aix pendant les troubles de la Ligue; mais n'ayant point eu la nomination Royale, il fut obligé de quitter sa Dignité, aussitôt que la paix eût été faite: il a donné un grand nombre d'écrits remplis d'érudition en tout genre; il écrivit aussi pour la défense du Royaume: mais il regne dans ses ouvrages trop d'aigreur & de partialité. Sa maniére d'écrire ne répondoit point à la douceur de ses mœurs.

De Petri.

Suffride Petri de Leewarden en Frise, mourut aussi cette année. Petri ayant étudié la langue Gréque à Louvain dans sa jeunesse, s'appliqua dans la suite à traduire en latin les ouvrages des anciens auteurs Grecs. Les Etats de Frise le chargérent de rechercher les antiquités, l'origine, les colonies, la noblesse, les libertés & les droits de leur Province, où ils l'avoient attiré. Mais se livrant trop à son imagination, & voulant remonter trop avant dans l'antiquité, il mêla des fables dans son Histoire, & en fut blâmé par plusieurs Sçavans. Ubo Emmius a écrit ensuite la même Histoire avec une fidélité & une exactitude admirable; ensorte qu'on peut dire que Petri n'a point écrit cette Histoire avant Emmius, mais qu'il lui a seulement fourni des mémoires. Lorsque les troubles des Païs-Bas commencérent à s'élever, Petri, qui aimoit la paix, se retira à Cologne, où il entra dans les Ordres sacrés après la mort de sa femme. Il joüissoit d'un repos tranquille, lorsqu'une hidropysie l'emporta au mois de Février: il n'avoit pas encore soixante & dix ans. Vibrandus Ausckema son compatriote fit son Oraison funébre.

De Gabriël Paleoto.

Gabriël Paleoto de Bologne, âgé de près de 75. ans, mourut à Rome au mois d'Août. Il étoit grand Jurisconsulte, profond Théologien, d'une vie exemplaire, & recommandable par la régularité de ses mœurs; il passa, sans aucun reproche, par tous les dégrés d'honneur de la Cour Romaine, & ayant ensuite été élevé à la Dignité de Cardinal, par le pape Pie IV. il eut un grand nombre de voix

dans le Conclave, après la mort de Sixte quint : les écrits qu'il a donnés dans l'élévation de sa fortune, ont rendu son nom célébre à la postérité.

D'Alde Manuce.

Quelque tems après vers la fin d'Octobre, mourut à Rome dans le célibat, âgé de 50. ans, Alde Manuce ou Manucci (car c'est ainsi qu'il se fit appeller dans la suite, prétendant tirer son origine d'une illustre Maison de Florence.) Il étoit fils de Paul, petit-fils d'Alde, & arriére petit-fils d'Alde le Romain, dont les ancêtres réparérent les maux que la barbarie des siécles precédens avoient causés à la république des Lettres. Aldo Manucci avoit lui-même enseigné les humanités à Bologne avec un grand concours. Il rendit un grand service à la république des Lettres, en publiant les ouvrages de ses peres, & les siens, qui feront passer son nom à la postérité la plus reculée.

De Fr. Patrici.

François Patrici étoit mort à Rome dès le 6. Février à l'âge de 67. ans. Il étoit de Clissa, ville de la domination Venitienne en Dalmatie, & se disoit originaire de Sienne. Il s'adonna à la philosophie, après avoir étudié à fond la langue gréque & latine. Sa hardiesse à débiter des systêmes qu'il avoit inventés, & à expliquer les anciens Philosophes autrement que les autres, lui attira un grand nombre d'ennemis, aussi bien que ses dissertations sur la philosophie des Péripateticiens, & sa nouvelle philosophie universelle, qu'il avoit mise au jour six ans auparavant à Ferrare, où il étoit alors. Sa philosophie ayant été mise à l'Index, il se rétracta quelque tems avant sa mort. Patrici avoit enseigné la philosophie de Platon pendant dix-sept ans à Ferrare. Le duc Alfonse second du nom l'avoit honoré de son amitié. Le pape Clement huit, qui s'étoit servi autrefois de lui, lors qu'il eût été mis sur la Chaire de S. Pierre, l'ayant fait venir à Rome, lui donna de grosses pensions. Patrici publia dans cette ville en Italien son Livre intitulé *Les Paralleles Militaires*. Il a composé plusieurs autres ouvrages, qui sont restés entre les mains de ses amis, & qui n'ont point vû le jour.

De Fr. Raphelenge.

François Raphelenge, né à Lanoy dans le territoire de l'Isle en Flandre, mourut aussi cette année le 20. Juin à l'âge de 58. ans. Raphelenge, ayant épousé la fille de

HENRI IV. 1597.

Christophle Plantin, travailla long-tems à l'Imprimerie sous les yeux de son beau-pere. Il quitta dans la suite Anvers pour aller s'établir à Leyden. Il étoit très-sçavant, même au raport Scaliger, dans les langues orientales. Il avoit aussi enseigné avec applaudissement la langue Arabe. Le Dictionaire sur cette langue, qu'il avoit composé avec tant de soin & d'application pendant sa vie, parut après sa mort.

De Commelin.

Commelin, autrement dit S. André, François de Nation, est le dernier des Gens de lettres, dont je rapporterai la mort sous cette année; il abandonna la France pour se retirer à Geneve & ensuite à Heydelberg. Commelin rendit de grands services à la République des lettres, en mettant au jour plusieurs ouvrages des anciens Auteurs grecs, qui n'avoient point été imprimés jusqu'alors. Il donna toutes les œuvres de S. Athanase, & une grande partie de celles de S. Chrysostome, & suppléa lui-même à ce qui manquoit dans ces ouvrages. Il fut enlevé à la fleur de son âge, sur la fin de l'année, & recommanda en mourant à ses enfans de s'adonner au même genre de travail.

Il mourut dans cette même année un grand nombre de Princes & de Princesses. Gunilla seconde femme & veuve de Jean III. roi de Suede, mourut au commencement d'Octobre à Stockolm. La mort de cette Princesse fut suivie, le 20. Novembre, de celle d'Elisabeth sœur de Jean III. & veuve de Christophle duc de Meckelbourg. La duchesse de Savoye (1), Catherine Infante d'Espagne, qui avoit eu un si grand nombre d'enfans, étoit morte à Turin, dès le commencement du mois de Novembre.

Mort d'Alfonse duc de Ferrare.

La maison d'Este, si illustre en Italie, fut éteinte par la mort d'Alfonse, second du nom, duc de Ferrare, fils d'Hercule second, & de Madame Renée de France (2). Aumoins la Cour de Rome le prétendit ainsi. Il restoit néanmoins encore de cette maison un prince, appellé Cesar, fils d'Alfonse & de Julie de la Rovere fille du duc d'Urbin. Le Pape & les Cardinaux avoient toûjours regardé Cesar comme inhabile à succéder au duché de Ferrare, parce qu'Alfonse son pere étoit issu du commerce du duc Alfonse

(1) Femme de Charle Emanuel.
(2) Fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne.

premier avec une femme du commun.

Affaire de la succession au duché de Ferrare.

Le dernier Duc avoit long-tems sollicité les papes Sixte quint & Clement huit, & avoit même offert des sommes considérables, & tenté toutes sortes de moyens pour obtenir, en faveur de Cesar d'Este son parent, l'investiture du duché de Ferrare, qui étoit depuis si long-tems dans sa Maison. On avoit toûjours refusé de lui accorder cette grace, sous prétexte que la Bulle de Pie V. que les Papes ses successeurs ratifioient avec serment au jour de leur Sacre, étoit contraire à sa demande. Alfonse n'ayant pû réüssir, avoit donné à Cesar d'Este les villes de Reggio, de Modéne & de Carpi, & ses autres domaines relevant de l'Empire, que les Empereurs Maximilien & Rodolfe avoient mis dans la Maison d'Este; il l'avoit encore nommé légataire universel de ses biens meubles, qui ayant été accumulés par un grand nombre de Princes dans la plus ancienne principauté d'Italie, devoient être considérables. Son dessein étoit de rendre Cesar assez puissant, pour qu'il pût se maintenir dans le Duché, & pour s'en faire donner un jour l'investiture, qu'on lui refusoit si injustement.

Alfonse étant venu à mourir sur la fin de Septembre, à l'âge de 64. ans, Cesar d'Este suivit d'abord les conseils du feu duc, & fit paroître la même fermeté. Il avoit pour lui le peuple & la Noblesse, qui avoient conçû de grandes espérances du nouveau Prince, comme il arrive toûjours. Ils étoient d'ailleurs accoûtumés à la domination de la maison d'Este. César de son côté pour augmenter cette affection qu'on lui portoit, faisoit toutes sortes de caresses à la Noblesse, & combloit le peuple de ses bienfaits, abolissoit des impôts & én diminuoit d'autres. Le Clergé seul étoit en secret dans les intérêts du Pape, en attendant l'événement pour se déclarer.

Dans ces circonstances, Cesar voulant tenter la fortune, envoya vers les Princes de l'Europe des Ambassadeurs, & prit les armes & le titre de duc de Ferrare. Le comte Hieronimo Gilioli, l'un des Grands du Ferrarois, partit pour l'ambassade de Rome. Le Pape (1), à la vûë des titres que Cesar prenoit, se mit fort en colére, & jettant les lettres que l'Ambassadeur lui avoit présentées, lui donna ordre de se

(1) Clement VIII.

HENRI IV. 1597.

retirer, & refuſa dans la ſuite de lui donner audience. Il eut beau proteſter que Ceſar ne cherchoit qu'à contenter S. S. qu'il demandoit pour toute grace, qu'Elle voulût bien lui donner audience, & nommer des Commiſſaires de concert avec le ſacré Collége pour examiner l'affaire : le S. Pere demeura inflexible, & Gilioli fut obligé de s'en retourner.

Traité entre le Pape, & Ceſar d'Eſte.

Tout ſembloit ſe préparer à la guerre : le Pape fit lever quatre Régimens avec un corps de cavalerie, qu'il donna ordre à Gaëtano de conduire dans le territoire de Bologne, pour commencer la guerre. Enſuite on jugea à propos de ſe ſervir de Cenſures Eccleſiaſtiques contre le duc de Ferrare. C'eſt pourquoi on le ſomma pendant trois jours de marché par un cri public, de ſe venir proſterner aux pieds du Pape : n'ayant point comparu il fut excommunié, & on fit afficher la Bulle d'excommunication dans toutes les ruës & ſur les portes des Egliſes des villes voiſines. Ceſar n'en fut point épouvanté ; & ayant fait marcher des troupes dans le Bolonois, elles battirent celles du Pape dès la premiére rencontre ; mais voyant que l'affection des Princes ſes parens ſe réfroidiſſoit à ſon égard, il écouta ſes amis qui lui conſeillérent de prendre les voyes d'accommodement, & de ne pas tenter le ſort des armes contre le Pape, alors appuyé des forces de la France.

Après pluſieurs allées & venuës vers le cardinal Aldobrandin, qui étoit reſté à Faenza, on termina cette affaire au commencement de Janvier. Les conditions du traité furent, que Ceſar, ſa femme, ſes gens, & tous ceux qui l'avoient ſuivi dans cette guerre, ſeroient abſous des Cenſures Eccléſiaſtiques : Que le cardinal Aldobrandin Légat du Pape n'entreroit dans Ferrare que le 30. de Janvier : Qu'on n'inquiéteroit aucun Ferrarois au ſujet de ce qui s'étoit paſſé : Que Ceſar reſteroit en poſſeſſion des domaines qui ne relevoient point du S. Siége, & des francs-aleus venant de ſon chef, de quarante mille ducats de revenu annuel, & des autres biens qu'Alfonſe lui avoit donnés, qui étoient du même revenu : Qu'il auroit les jardins des fauxbourgs & les vergers du duc Alfonſe, à l'exception de ceux qui étoient ſous les murs de la Ville : Qu'il prendroit la moitié de toutes les armes & de l'artillerie : Qu'il leveroit tous les

impôts

impôts du duché de Ferrare jusqu'à la fin de Janvier : Qu'il garderoit son argent & ses pierreries, aussibien que ceux qui voudroient le suivre : Qu'il pourroit emporter tous les titres & papiers qui ne regardoient point le S. Siége : Que le cardinal Légat nommeroit ceux qui examineroient ces papiers, afin que tout se fît dans la régle & sans surprise : Que Cesar pourroit se choisir une Jurisdiction pour se faire payer par ses débiteurs : Que dans les autres affaires, il seroit obligé de reconnoître le Juge de Ferrare : Que la Chambre Apostolique lui fourniroit tous les ans, 15000. sacs de Sel des magasins de Cervia, francs & exempts de tout impôt : Qu'il conserveroit, en vertu de ce Traité, le droit de Patronage sur les abbayes de Pomposa & de Buondeno, & leurs dépendances (dont le revenu étoit de 13000. ducats) que son frére Alexandre possédoit : Qu'on lui rendroit les marais du territoire de Carpi de 3000. ducats de revenu, dont l'Eglise de Bologne étoit en possession : Qu'il nommeroit à l'Evêché de Carpi : Qu'il auroit à Rome le même rang que le duc Alfonse y avoit eu : Que le S. Siége le prendroit sous sa protection, & le maintiendroit envers & contre tous dans ses domaines mouvans de l'Empire : Que ses domaines qui n'avoient point de Jurisdiction seroient mis en Franc-aleu : Que Cesar de son côté vendroit au S. Siége les biens qu'il possédoit dans le duché de Ferrare, ou du moins une partie, dont le prix seroit réglé par des Commissaires nommés de part & d'autre : Que ceux enfin qui voudroient le suivre, pourroient disposer de leurs biens.

On envoya ces articles au Pape, qui les ratifia par une Bulle en présence des Cardinaux, qu'il avoit assemblés ; il versa même des larmes de joye, au sujet de la paix qu'on venoit de conclure. Ces troubles élevés à contre tems dans le sein de l'Italie, & dont l'événement étoit incertain, avoient extrémement chagriné le S. Pere, qui auroit bien mieux aimé envoyer des troupes en Hongrie contre les Turcs, que de les employer à répandre du sang, pour arrêter un incendie qu'il auroit voulu éteindre de toute autre maniére. Il voyoit encore avec douleur que les ennemis du S. Siége, toûjours prêts à fronder la Cour de Rome, ne manqueroient pas de se saisir de l'occasion qui se presentoit.

HENRI IV. 1597.

En conséquence du traité le, cardinal Aldobrandin s'approcha de Ferrare, avec mille chevaux & cinq mille hommes d'infanterie, dans le tems dont on étoit convenu. La Noblesse alla au devant de lui en cérémonie à six milles de la ville, avec le grand Vicaire de l'Evêque. Le Prélat vint lui-même en procession avec son Clergé recevoir le Légat à la porte de la Ville; vingt-quatre jeunes gens des meilleures maisons de Ferrare, vêtus superbement, portoient un dais devant le Légat. Gaëtano distribua en differens endroits l'infanterie, qui entra la premiére dans la ville. Une partie de la cavalerie fut postée dans la grande ruë vis-à-vis l'Eglise Cathédrale, & l'autre devant la citadelle. Trois cens enfans environnérent le Cardinal dès qu'il fut entré dans Ferrare, & firent retentir par leurs acclamations le nom de l'Eglise & du Pape, auquel ils souhaitoient de longues années. Ils demandérent à haute voix, qu'on chasfât de la ville, comme des excommuniés & des pestes de l'Etat, les Juifs qu'Alfonse avoit ouvertement protégés.

Le Cardinal entouré par ce cortége passa sous des arcs de triomphe, pour aller rendre de solemnelles actions de graces à Dieu dans la Cathédrale; ensuite avant que de se rendre au palais qu'on lui avoit préparé, il alla voir Lucrece d'Este qui étoit malade; cette Princesse étoit sœur du dernier Duc, & femme de Francesco Maria, duc d'Urbin. Enfin on tira les canons & on alluma des feux de joye dans toute la Ville. Aldobrandin voulant rendre son arrivée agréable aux Ferrarois, confirma la remise que Cesar d'Este avoit faite des impôts, & en ôta beaucoup d'autres pour soulager le peuple. La Ville envoya vers le Souverain Pontife des députés, qui firent une magnifique entrée dans Rome. Ils furent conduits à l'audience par deux Evêques, & ayant prononcé une harangue, ils prêtérent le serment de fidélité à Sa Sainteté pour l'avenir. Le Pape les combla de bienfaits, & confirma les immunités & les priviléges dont ils joüissoient, & leur fit de magnifiques promesses. Enfin ils reprirent le chemin de Ferrare. On leur avoit fait espérer que le S. Pere iroit bientôt faire son entrée dans leur ville.

Fin du cent dix-neuviéme Livre.



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-VINGTIE'ME.

HENRI IV. 1598.

Congrès de Vervins.

TOUT paroissoit en France disposé à la paix. Le cardinal Alexandre de Medicis (1) qui étoit depuis deux ans dans ce Royaume, en qualité de Légat du Pape, avoit souvent cherché les moyens de noüer une conférence. Enfin après que le Roi eut repris Amiens, Calatagirone & Villeroy ayant conferé plusieurs fois ensemble, & avec Jean Richardot; il fût arrêté, que le congrès se feroit à Vervins en Vermandois, dans le mois de Janvier. Outre le cardinal de Médicis & François de Gonzague, qui avoit été Général des Cordeliers, & qui étoit alors Evêque de Mantouë & Nonce du Pape; Pompone de Belliévre qui avoit déja paru dans plusieurs ambassades, & Nicolas Brûlart de Sillery Président au Parlement de Paris, se rendirent à Vervins, comme Plénipotentiaires du Roi. Jean Richardot

(1) On l'appelloit ordinairement le cardinal de Florence.

HENRI IV. 1598.

premier Préſident du Conſeil privé de Flandre, Conſeiller au Conſeil d'Etat & de la Guerre, Jean-Baptiſte de Taxis Commandeur de S. Jacque, & Loüis de Verreiken, audiencier, premier Secretaire & Tréſorier des Chartres, s'y rendirent enſuite pour le roi d'Eſpagne.

Les Plénipotentiaires diſputérent d'abord ſur la préſéance. Les rois de France avoient inconteſtablement ce droit; mais quoique perſonne n'en eût jamais douté, Philippe néanmoins l'avoit fait conteſter à Rome, & ſur-tout dans le Concile de Trente, où les Eſpagnols qui étoient les plus puiſſans en Italie, obtinrent une place ſéparée des autres Miniſtres, pour ne point paroître céder le pas aux Ambaſſadeurs de France, qui firent alors leurs proteſtations.

De crainte que cette conteſtation ne rompît la Conférence, que les deux partis avoient tant déſirée, on convint que le cardinal de Medicis ſe placeroit au milieu de la ſalle, ſur une eſtrade élevée, & ſous un dais: Que Gonzague Nonce du Pape ſeroit à la droite du Cardinal, & que Richardot, Taxis, & Verreiken ſe mettroient après le Nonce du Pape. Bellievre ſe plaça ſur la gauche, mais immédiatement après le Cardinal. Par cet arrangement, il étoit d'un degré au deſſus du Miniſtre Eſpagnol; enſorte que ſi d'un côté les Ambaſſadeurs de France perdoient quelque choſe de leurs droits, en cedant la droite aux Eſpagnols; de l'autre ils paroiſſoient toûjours conſerver la préſeance, en ſe plaçant au deſſus d'eux. Calatagirone, & Gaſpard de Geneve Marquis de Lullin, qui étoit intervenu au nom de Charle Emanuel duc de Savoye, avoient leurs places hors des rangs, lorſqu'on les admettoit aux conférences. Elles durérent pendant quatre mois, ſans que les Plénipotentiaires puſſent s'accorder entr'eux.

Affaires de Bretagne.

Pendant ce tems-là, les Etats de Bretagne firent ſupplier le Roi de venir dans leur Province. Gaſpard de Schomberg, comte de Nanteüil, qui y ſoûtenoit les intérêts du Roi avec beaucoup de zéle, fit tous ſes efforts pour engager les Etats à donner les ſommes d'argent qu'ils avoient promiſes, & ſans leſquelles il repréſenta qu'il étoit impoſſible que le Roi, dont les finances étoient épuiſées, entreprît le voyage de Bretagne.

Le duc de Mercœur, par une lenteur qui lui étoit naturelle, perdoit inutilement le tems, & sous differens prétextes n'avoit pas fait de réponse précise à Jean du Mas, sieur de Monmartin, que le Roi lui avoit envoyé. Ainsi Schomberg prit le parti d'aller lui-même trouver le Roi, pour lui exposer l'état des affaires, & le presser de partir au plûtôt.

D'un autre côté, les Protestans, qui depuis deux ans étoient assemblés à Chatelleraut, demandoient au Roi la même chose, & le prioient de venir terminer, par sa présence & son autorité, une affaire qu'on avoit tant de fois agitée, & dont la conclusion avoit toûjours été remise. Le Roi jugea prudemment que sa présence étoit nécessaire, pour terminer l'affaire du duc de Mercœur & celle des Protestans, & qu'il étoit de son intérêt de finir l'une & l'autre; mais suivant le conseil de Schomberg, il aima mieux aller en Bretagne. Il donna donc des troupes d'élite à Henri de Monmorency maréchal de France, qui étoit à Amiens, afin de garder la frontiére, & de veiller à tout ce qui pourroit arriver pendant le Congrès. Il laissa le gouvernement de Paris à François de Bourbon, prince de Conti. Enfin il donna le commandement de l'armée, qui étoit déja en marche, & qu'il devoit bientôt suivre, à Albert de Gondy duc de Rets, le plus ancien des Maréchaux de France.

Le Roi donna des ordres secrets à du Mas de Monmartin, par lesquels il lui défendit de promettre aucune tréve aux députés du duc de Mercœur (qui devoient se rendre à une conférence) qu'après s'être instruit des dispositions des habitans de Dinan, & du parti qu'ils prendroient. Jean d'Avaugour, sieur de S. Laurent étoit dans la citadelle de cette Ville, dont la bourgeoisie le haïssoit. Ainsi le marquis de Coëtquen gouverneur de S. Malo, Ville peu éloignée de Dinan, avoit engagé le maréchal de Brissac de venir le trouver avec ses troupes. Le baron de Molac prit les devants, & fut joint par Jacque comte de Mongommery avec sa compagnie de cavalerie. Les Bourgeois de Dinan avoient déja pris les armes, & s'étoient mis à couvert du feu de la citadelle, par un rempart qu'ils avoient élevé. Dès que le maréchal de Brissac fut arrivé, il donna ordre à

HENRI IV. 1598.

Monmartin meſtre de camp, de marquer les quartiers pour les chefs, & poſa des gardes & des ſentinelles dans tous les endroits avantageux. Le marquis de Coëtquen fit venir de S. Malo deux piéces de canon. Magnan, qui avoit ſoin de l'artillerie pendant la maladie de Maineuf, fit placer deux coulevrines ſur une des tours de la Ville, & cinq groſſes piéces de canon en d'autres endroits.

Le frére uterin de du Bordage s'étoit enfermé dans la citadelle, avec deux cens hommes de garniſon. Se voyant preſſé de ſi près, & n'ayant aucune eſpérance d'être ſecouru, il demanda de bonne-heure à s'aboucher avec Monmartin, & ils convinrent enſemble des articles de la capitulation. Les conditions furent, que le Gouverneur ſortiroit avec tous les effets qui lui appartenoient, & qu'il ſeroit eſcorté juſqu'à Lamballe : Que ſes ſoldats pourroient auſſi ſortir avec leurs mouſquets, mais la méche éteinte, & que Charle d'Argentré préſident au Préſidial de Rennes & du Poüet, reſteroient priſonniers de guerre. La Planche avoit été deux fois fait priſonnier, & s'étoit échappé, contre la foi qu'il avoit engagée. Il ſoûtenoit cependant qu'il avoit retiré la parole, qu'il avoit donnée de reſter priſonnier ; ainſi on convint dans la capitulation, que pour juger ce differend, il ſeroit remis entre les mains du maréchal de Briſſac. Cela ſe paſſa le deux de Février. On accorda aux aſſiégés un délai de trois jours, au bout deſquels ils s'obligérent de rendre la citadelle, s'il ne paroiſſoit aucun ſecours. Après l'expiration du délai, ils remirent la place. Le baron de Molac en obtint le gouvernement, & on y mit en garniſon la compagnie de la Chevallerie.

Le maréchal de Briſſac marcha enſuite contre le Pleſſis-Bertrand, qui ouvrit ſes portes, à l'approche de l'armée. La priſe de la Tour de Seſſon, qu'on aſſiégea auſſi-tôt après la reddition du Pleſſis-Bertrand, fut plus difficile, parceque cette place étoit plus fortifiée ; mais elle ne put réſiſter & ſe rendit.

Cependant Monmartin, après la priſe de Dinan, ſe mit en chemin avec un paſſeport que le Roi lui avoit donné, & une eſcorte de quelques gardes, que le duc de Mercœur

lui avoit envoyés, & qui pressoient fort sa marche; mais il fût arrêté par la garnison de Dol, & il y eut même un de ses gardes tué. Quoiqu'il assurât qu'il alloit trouver le duc de Mercœur, & qu'il en prît à témoin tous les gardes qui l'accompagnoient; cependant le Gouverneur de la place ne le crut qu'avec peine, & ne le relâcha, qu'après qu'il eut juré de se remettre entre ses mains, si la chose étoit autrement. Ce contre-tems retarda son arrivée à Nantes.

Dès qu'on sçut que le Roi approchoit, le duc de Mercœur demanda à Monmartin des passeports, & fit prendre les devants à Marie de Luxembourg sa femme, à Charle de Bourneuf Evêque de Nantes, & à Valentin de la Pardieu gouverneur de Machecou, la plus forte place du païs de Rets. La duchesse de Mercœur voulut entrer dans Angers; mais on lui fit l'affront de lui en refuser l'entrée; ensorte qu'elle fut obligée de se retirer au pont de Cé.

Voyage du Roi en Bretagne.

Le Roi étant à Thoury en Beausse, où il passoit pour aller en Bretagne, reçut le vingt-un de Février les députés de Pierre le Cornu sieur du Plessis de Cosme, qui occupoit Craon en Anjou, & le château de Mont-jan dans le Maine, & qui avoit pris l'alarme sur la nouvelle de l'arrivée du Roi. Ces députés furent reçûs favorablement, & obtinrent des conditions très-avantageuses, en faveur de la prompte soumission de ce Gentilhomme. Le Roi confirma pour lui en particulier l'amnistie déja accordée par les autres Edits, & lui pardonna tout ce qu'il avoit fait, comme n'ayant agi que par un motif de Réligion. On lui laissa le gouvernement de Craon. Le Roi défendit expressément à ses Procureurs de faire aucune poursuite contre lui, & lui pardonna le meurtre du baron de Criquebœuf, le sac du château de Mont-jan, l'horrible assassinat de Loüis Hurault de Villeluysan, qui sous Henri III. avoit été tué en trahice le jour de Pâques même, dans la Chapelle de la place, & tous les homicides & autres crimes énormes qu'il avoit commis.

Le Roi passa par Orleans, Blois, Amboise & Chenonceaux, où il salua la Reine Loüise de Lorraine, veuve de Henri III. à laquelle il fit espérer, qu'il traiteroit avec bonté le duc de Mercœur son frére, s'il vouloit agir de bonne

HENRI IV. 1598.

foi, & profiter des offres qu'on lui faisoit. Le Roi étoit encore à Chenonceaux, lorsque le 1. de Mars les Saint Offanges fréres, appellés, l'un François de Hurtault, & l'autre Amauri de la Houssaye, traitérent avec le Roi, par l'entremise de Guillaume Fouquet de la Varane. Ces deux fréres étoient maîtres de Rochefort, place forte appartenant à la maison de la Trimoüille, & située vers le confluent de la riviére de Maine & de la Loire. Ils y avoient mis une nombreuse garnison, & faisoient continuellement des courses sur la riviére, au dessus & au dessous de Rochefort. Ils venoient piller jusqu'aux portes d'Angers, & toute la Province avoit eu beaucoup à souffrir de leurs brigandages pendant neuf ans.

Jean Masson, ou le Maçon, fils de Jean Masson, ancien Procureur du Roi à Angers, étoit avec les Saint-Offanges; cet homme ayant été accusé trente-quatre ans auparavant d'un crime capital, n'avoit éloigné sa condamnation que par des chicanes, & n'étoit sorti de prison, qu'à la faveur des troubles. Comme il étoit proche parent des Saint-Offanges, ils le reçurent à Rochefort. Quoiqu'ils passassent pour des gens injustes & méchans, on imputoit toûjours à Masson les injustices qu'ils commettoient. Il avoit fait condamner plusieurs personnes au dernier supplice, après leur avoir fait souffrir toutes sortes de tortures, par un faux zéle de Religion, contre toutes les Loix & sans autorité légitime.

Le Roi pardonne aux S. Offanges fréres tous leurs crimes,

Le Roi accorda aux Saint-Offanges une entiére amnistie, & un pardon général, par un Edit, qui défendoit encore expressément de faire aucune information contre Masson, & de l'inquiéter au sujet de l'emprisonnement de Scipion Sardini, qu'il avoit arrêté au commencement des troubles, & avec la derniére perfidie, dans le tems que les Saint-Offanges n'avoient le gouvernement de Rochefort, qu'au nom du Roi; car ils ne passérent du côté des Ligueurs que dans la suite, & pour rendre leur manque de fidélité moins odieux. Le Roi défendit encore de poursuivre Masson, pour raison du meurtre de son neveu Samuel Jean, qui par une insigne perfidie avoit été tué pendant la tréve. Cependant le Roi ayant appris dans la suite qu'on

qu'on lui avoit caché les circonstances de cet assassinat, & que la chose s'étoit passée autrement, qu'on ne la lui avoit exposée, permit à la mére du défunt de poursuivre Masson, l'Edit au surplus sortissant son plein & entier effet. Masson fut arrêté, & ne recouvra sa liberté, qu'après avoir souffert tous les maux d'une longue prison, & avoir payé une grande somme d'argent.

On pardonna aussi aux Saint-Offanges la mort de Ravenel, natif de Vitré, qu'ils avoient fait traîner au supplice, par un motif particulier de haine, & de vengeance. Enfin ils obtinrent des lettres d'abolition, sur le meurtre de quelques Protestans, qui trois ans auparavant avoient été cruellement massacrés à la Chastaigneraye, lorsqu'ils alloient à leur assemblée. Ils demandoient pour eux, & pour ceux, qui avoient suivi leur parti, la faveur de joüir du bénéfice des Edits accordés au duc de Mayenne, & au maréchal de Bois-Dauphin, & même de ceux qu'on alloit accorder au duc de Mercœur. Le Roi ne fit point de difficulté, quant aux Edits donnés en faveur du duc de Mayenne, & du maréchal de Bois-Dauphin; mais il ne voulut point entendre parler de celui du duc de Mercœur, parce que cet accommodement n'étoit pas encore fait, & que le Roi vouloit qu'il fût restraint à la personne du Duc, sans l'étendre à d'autres.

Traité conclu avec le duc de Mercœur.

Le Roi passa ensuite par Tours, où les ducs de Bouillon, & de la Trimouille vinrent le trouver. De Saumur, il se rendit au pont de Cé, & donna ordre à Gaspard de Schomberg, à Jacque Auguste de Thou, & à Sofroy de Calignon, qui arrivoient de Chatelleraut, à Louis Poitier de Gêvres secretaire d'Etat, & à Pierre Jannin Président au Parlement de Dijon, de conférer avec les Envoyés de la duchesse de Mercœur. L'assemblée se tint chez Schomberg. Tout y fut d'abord dans un profond silence; & il parut bien que les Royalistes étoient vainqueurs, & la Ligue abatuë. Mais la politesse & la modération du parti supérieur fit presque oublier aux Députés du parti contraire le triste état, où ils étoient réduits, & leur fâcheuse situation. Le traité fut dicté suivant la volonté, & les ordres du Roi, sans qu'ils osassent y contredire. Soûmis, les yeux baissés, & comme des supplians, ils approuvérent tout ce qu'on leur

HENRI IV. 1598.

proposa. On convint, que le duc de Mercœur sortiroit de la Bretagne; qu'il renonceroit au gouvernement de cette Province; qu'il remettroit toutes les Places, & les Châteaux, où il avoit garnison; au moyen de quoi on lui accordoit une amnistie générale, & on lui promettoit une pension de cinquante mille livres.

Ce traité fut aussi-tôt communiqué au Roi, qui sçachant que la duchesse de Mercœur étoit retirée chez elle, accablée de tristesse, dans l'incertitude de l'événement, lui envoya Schomberg & ses Collégues, pour la complimenter, & l'engager de venir à la Cour. Les vûes du Roi étoient de ménager le mariage de Cesar (1) son fils naturel, avec la fille unique du duc de Mercœur, quoiqu'elle ne fût âgée que de six ans. Ainsi la Duchesse vint au château après le dîner, & le Roi la reçut avec honneur. Il lui parla même de ce mariage, qu'il souhaitoit tant. La Duchesse, qui avoit encore un air de suppliante, ne parut pas s'en éloigner, & demanda seulement qu'on fît l'honneur à son mari de lui proposer ce mariage, pour avoir son agrément. Le Roi goûta cette remontrance, & Gabrielle d'Estrées mere de Cesar l'appuya. La Duchesse monta aussi-tôt dans la litiére de Gabrielle, & vint avec elle à Angers, dont on lui avoit injurieusement fermé les portes quelque tems auparavant. Elle y entra comme en triomphe, & on abbattit toutes les barriéres, afin que le peuple, qui accouroit en foule audevant du Roi, pût la voir de tous côtés.

Dès qu'on fut à Angers, les Agens du duc de Mercœur, qui le matin n'avoient osé parler, proposérent hardiment leurs prétentions, & demandérent qu'on y répondît. Quoique Schomberg, chez qui se tenoit l'assemblée, sçût que le Roi, à la sollicitation de Gabrielle d'Estrées, avoit consenti à cette démarche, il refusa d'abord d'écouter leurs propositions; & leur objecta avec fermeté le traité, qui le matin avoit été conclu, & dont on ne pouvoit supprimer aucune condition, comme il n'étoit pas permis d'y rien ajoûter, à moins que ce ne fût en interprétation. Le but de Schomberg étoit de les rendre plus retenus, & plus modérés dans leurs prétentions, & d'empêcher qu'un Edit fait en faveur

(1) On l'appelloit Cesar Monsieur.

d'un particulier, ne devînt général. Cet homme ſage n'avoit jamais perdu de vûe cet objet; perſuadé, que pour rendre à l'Etat ſon ancienne tranquillité, il étoit néceſſaire d'étouffer les factions, par une paix ſolide; & de couper les têtes de ces hydres, de crainte qu'un jour on ne les vît renaître, avec un plus grand danger.

On ordonna donc à tous les Gouverneurs des places voiſines, qui ne s'étoient point encore ſoumis, de venir ſe ſoumettre au Roi, ſans eſpérer d'être compris, ni dans l'Edit, ni dans le traité du duc de Mercœur. Jacque de la Vigne, de la Baſtide fut envoyé à Champigny, qui étoit maître de Tiffauge; à Villebois, qui l'étoit de Mirebeau; & à Bourcani, qui avoit manqué de fidélité au duc d'Elbœuf, & s'étoit emparé du Château d'Ancenis. La Baſtide les ſomma au nom du Roi de ſe rendre, & les menaça d'une punition éxemplaire, s'ils n'obéïſſoient.

Villebois ſe rendit, & étant venu à la Cour, il y obtint ſa grace, par l'entremiſe d'Antoine de Silly, comte de la Rochepot; mais ſans aucune condition avantageuſe. Champigny abandonna ſur le champ ſa place, & craignant le châtiment de toutes ſes perfidies, il envoya ſa femme, pour tâcher de calmer la colére du Roi. Elle étoit groſſe alors, & les violentes ſécouſſes du cheval, ſur lequel elle étoit venuë à la hâte, l'avoient très-fatiguée; enſorte que s'étant jettée aux piés du Roi, il s'en fallut peu, qu'elle n'accouchât en ſa préſence: à peine eut-elle le tems de ſe faire porter dans ſon auberge. Bourcani craignoit plus le duc d'Elbœuf que le Roi; il rendit cependant ſa place, & obtint ſa grace, par les priéres de ſes amis; mais pour ne pas voir le duc d'Elbœuf, il n'oſa venir à la Cour.

Edit en faveur du duc de Mercœur.

Enfin le Roi donna un Edit, ſur la fin de Mars. Il commençoit par excuſer le duc de Mercœur, de ce qu'il ne s'étoit pas ſoûmis, dès l'inſtant de la réconciliation du Roi avec le Pape, & à l'arrivée du Cardinal Legat. » Le Duc, » diſoit-il, n'avoit agi ainſi, que par de grandes & de ju» ſtes raiſons, qui regardoient la ſûreté de la Bretagne » dans un tems que Sa Majeſté étoit ſur les frontiéres de » Flandre, & lorſque l'incertitude de l'événement d'une » guerre dangereuſe, devoit faire ſuſpendre toutes ſortes

HENRI IV. 1598.

» de résolutions, & de démarches. « Il déclaroit ensuite, qu'il recevoit en grace le duc de Mercœur, les Ecclesiastiques, les Gentilshommes, & les Roturiers, qui s'étoient attachés à son parti, & nommément ceux qui sous le nom du Parlement de la Province, séant ordinairement à Rennes, avoient élevé un autre Tribunal à Nantes, pendant le tems de la guerre; & qu'à condition qu'ils prêteroient un nouveau serment de fidélité, il les retablissoit dans tous leurs droits, biens, dignités, & cassoit tous les Edits & arrêts donnés contre eux.

Par le même Edit, le Roi confirmoit les officiers de judicature, pourvus par le duc de Mercœur, sous la même condition de préter le serment de fidélité. Il renouvelloit l'amnistie générale, & pardonnoit tout ce qui s'étoit fait pendant les tréves, contre les loix de la guerre, & particuliérement au château du Doré, & au Fort de Saint-George, près de Montaigu en Poitou, à la réserve cependant de l'assassinat du feu Roi, comme on l'avoit toûjours excepté, dans les précédens Edits. On remettoit au Clergé les Décimes, jusqu'au jour de cet Edit, & on défendoit d'éxiger, & de poursuivre en justice la restitution des deniers Royaux, qui pendant la guerre pouvoient avoir été enlevés. Il étoit encore ordonné que tous les prisonniers, qui n'avoient point encore traité de leur rançon, seroient mis en liberté de part & d'autre, & que le sieur du Goust, & le marquis de la Roche, qui avoient promis une rançon exorbitante, seroient mis en liberté, en payant chacun quatre mille écus d'or.

Cet Edit fut enregistré aux Parlemens de Paris & de Rennes le 26. de Mars. Il y avoit quelques articles secrets, qui ne parurent point; mais qui en vertu d'une derniére clause de l'Edit avoient autant de force, que s'ils y eussent été exprimés. Le duc de Mercœur vint ensuite à la Cour, accompagné de plusieurs personnes qu'il avoit choisies : le Roi qui étoit alors à la chasse ordonna, que lorsque ce Prince entreroit dans Angers, tous les Seigneurs, qui s'y trouveroient, & même la garnison de cette ville, allassent au-devant de lui.

Charle d'Avaugour, comte de Vertus, un des premiers Seigneurs de la Province, & qui avoit présidé à la derniére

assemblée des Etats, y avoit fait fort sagement arrêter, que le Roi seroit supplié d'imposer au duc de Mercœur la nécessité de vendre les grands biens de la maison de Pentiévre, situés dans les Diocéses de Dol & de Saint-Brieu; ensemble d'ordonner aux Etats de la Province de les acheter, suivant le prix dont les parties conviendroient à l'amiable, à condition que ces biens seroient reünis au Duché de Bretagne, & deviendroient inaliénables. Le but de cette demande étoit de donner à la Province une paix inaltérable, par l'entiére extinction des factions des deux maisons de Pentiévre, & de Montfort.

Si le Roi eût consenti à cette proposition, on croit que le duc de Mercœur ne l'auroit pas beaucoup contestée, & que se voyant dépoüillé du gouvernement de la Province, il auroit facilement abandonné cette partie de son patrimoine, en recevant le prix, où le dédommagement, dans d'autres provinces du Royaume; mais comme le gouvernement de la Bretagne étoit déja destiné à Cesar, Gabrielle d'Estrées sa mére, qui lui ménageoit un mariage avantageux avec la fille du duc de Mercœur, fit tant qu'on n'éxigea point de lui cette condition.

Mariage de Cesar de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur.

Pendant qu'on conféroit dans ce Conseil du Roi avec les députés des Protestans, sur l'Edit qu'ils demandoient, le Roi en faveur de ce mariage, donna à Cesar son fils naturel le Duché de Vendôme, avec le titre de Duc & Pair de France. L'acte en fut dressé le 3. d'Avril, & enregistré depuis au Parlement, sous la réserve, que cette alienation ne pourroit tirer à conséquence pour les autres biens patrimoniaux, qui selon les loix du Royaume étoient censés reünis au Domaine du Roi, par son avénement à la Couronne. Deux jours après, on dressa le contrat de mariage, entre Cesar de Vendôme, & Françoise fille du duc de Mercœur & de Marie de Luxembourg. Le Roi promit cent soixante & six mille écus, payables à différens tems, pour le dédommagement des anciennes dépendances du Duché de Vendôme, qui avoient été alienées. Il promit encore deux cens mille écus, pour être employés par le duc, & la duchesse de Mercœur à l'achat de quelques terres, qui seroient à la commodité de Cesar de Vendôme, & de Françoise; &

HENRI IV. 1598.

enfin il donna aux jeunes mariés une pension de six mille écus. Le duc & la duchesse de Mercœur promirent en dot à leur fille une pension de seize mille écus, sur les biens de la maison de Pentiévre en Bretagne, & sur la Vicomté de Martigues en Provence. On célébra ensuite les fiançailles dans le Château; il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs, & de Gentilshommes. Le cardinal de Joyeuse fit la cérémonie.

Le Roi ayant passé les fêtes de Pâques à Angers, vint par eau à Nantes, où il fit son entrée, avec une pompe, & une magnificence militaire, & prit son logement dans le Château, qui est très-étendu.

Le Roi envoye en Angleterre un Ambassadeur extraordinaire.

Pendant que les Plénipotentiaires des deux Couronnes, conféroient ensemble à Vervins, le Roi, pour ne point paroître agir contre le traité fait depuis peu avec l'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-unies, envoya vers la reine Elisabeth, André Hurault de Maisse, pour lui exposer les motifs, & le sujet de la négociation. Ce Ministre étoit chargé de représenter, qu'après la conclusion du dernier traité, le Roi comme on en étoit convenu, avoit envoyé des Ambassadeurs en Allemagne, pour tâcher d'y former une Ligue plus puissante contre l'ennemi commun: Qu'en effet, les finances étant épuisées, & la France seule ne pouvant plus long-tems soutenir la guerre, après de si longues calamités, ce Royaume avoit besoin de l'appui des Princes voisins, pour reparer ses pertes, & reprendre, avec le secours de ses alliés, des forces ausquelles ils auroient eux-mêmes recours dans la suite, & qu'on ne leur avoit jamais refusées: Mais que les princes Allemans ne faisant espérer aucun secours, & la Reine ne pouvant en donner que de peu considérables, parce que ses forces étoient occupées où en Angleterre, où en Flandre, il étoit juste que le Roi songeât à ses intérêts, qui dans les circonstances présentes devenoient ceux de ses alliés: Que tout ce qu'il avoit fait pour l'utilité & le bien de son Royaume, devoit être considéré, comme fait en faveur & pour l'utilité de ses amis: Que cependant le Roi n'avoit pas voulu s'engager, sans consulter la reine d'Angleterre, & que si elle vouloit être comprise dans le traité avec les Espagnols, le Roi

feroit tout pour lui prouver, comme à une sœur à laquelle il avoit de grandes obligations, que les intérêts de l'Angleterre lui étoient aussi chers que ceux de la France: Mais que si l'état de ses affaires ne permettoit pas à la Reine de se faire comprendre dans le traité de paix avec l'Espagne, le Roi demandoit d'elle, qu'elle expliquât clairement ses intentions sur ce qu'il devoit faire, pour conserver une amitié réciproque, & la bonne intelligence entre les deux Couronnes; parce qu'il préféreroit toûjours une alliée comme elle, à des ennemis réconciliés, tels que les Espagnols.

De Maisse ayant été admis à l'audience de la Reine, l'affaire fut renvoyée au Conseil, où il y eut plusieurs contestations de part & d'autre. Les Anglois nous réprochérent assez clairement notre peu d'attachement à leur alliance, & éxigérent l'entiére exécution de nos promesses; mais on leur fit une réponse décisive: on leur dit que les Rois ne faisoient jamais entre eux de traités, que sous la condition tacite d'embrasser ce qui leur étoit utile, & d'éviter avec soin ce qui pouvoit préjudicier à leurs intérêts: Qu'ainsi on ne devoit pas éxiger du Roi de continuer au milieu de mille dangers la guerre avec l'Espagne, plûtôt que de faire une paix nécessaire à ses peuples: Que tout ce qu'on pouvoit demander de lui, étoit de communiquer à ses alliés, comme il le faisoit volontiers, les mesures qu'il vouloit prendre dans cette affaire, & d'exécuter tout ce qu'ils dicteroient pour la conservation de leurs intérêts.

Les Anglois se récrioient toûjours sur le danger où alloient être exposées les Provinces-unies, que la politique & la sûreté des deux Couronnes ne permettoient pas qu'on abandonnât; mais de Maisse protesta que son maître n'avoit point perdu de vuë un objet si important: Qu'en faisant la paix avec les Espagnols, il ne laisseroit pas de fournir secrettement aux Etats Généraux de puissans secours, jusqu'à ce que leur accommodement fût fait; & qu'il soûhaitoit se joindre avec l'Angleterre, pour les aider & les soutenir, soit en paix, soit en guerre.

Elisabeth répondit enfin qu'elle envoyeroit en France un Ambassadeur, avec les instructions nécessaires pour la conservation des intérêts de l'Angleterre, & des Provinces-

Elisabeth envoye un Ambassadeur en France.

HENRI IV. 1598.

unies. Robert Cecill fut chargé de cette ambaſſade, & ayant trouvé le Roi à Angers, il le ſuivit juſqu'à Nantes. Juſtin de Naſſau, Amiral de Zélande, & Jean Olden de Barnevelt, premier Conſeiller des états d'Hollande & de Weſt-Friſe, vinrent auſſi par un autre chemin trouver le Roi de la part des Etats généraux, pour agir dans cette affaire de concert avec Eliſabeth.

Enfin on convint que le Roi payeroit à différens tems les grandes ſommes, qu'il devoit à la reine d'Angleterre, & aux Etats généraux, pour tous les ſecours qu'ils lui avoient envoyés ſi à propos dans ces derniers troubles; & que pour ſoutenir le poids de la guerre, il rembourſeroit aux Etats généraux non ſeulement ce qu'il leur devoit, mais encore les ſommes qu'il étoit obligé de payer à la reine d'Angleterre, envers laquelle il ſeroit déchargé, par les payemens qu'il leur en feroit dans les tems marqués.

Après le départ de Cecill, & de Juſtin de Naſſau, on acheva de dreſſer l'Edit en faveur des Proteſtans. Il fut ſcellé le 13. d'Avril, & appellé l'Edit de Nantes, parce qu'il avoit été dreſſé dans cette ville; mais on en ſuſpendit la publication, & il ne fut enregiſtré au Parlement que l'année ſuivante, parce qu'on voulut attendre que le Legat du Pape fût ſorti du Royaume. On a obſervé que le Roi avoit terminé nos diſſentions par cet Edit de pacification, dans la même ville où trente-neuf ans auparavant les Proteſtans avoient tenu leur premiére aſſemblée pour cauſe de Religion, & formé contre les Guiſes la conjuration, qu'on peut regarder comme le commencement des guerres civiles, & de tous les troubles de l'Etat.

Traité de Vervins.

Cependant on travailloit vivement à Vervins, pour la concluſion du traité de paix. Elle étoit reſtée en ſuſpens par les différentes remiſes des deux partis; & le marquis de Lullin miniſtre du duc de Savoye avoit preſque fait rompre la négociation. Il refuſoit la reſtitution du Marquiſat de Saluces, dont ſon maître s'étoit emparé pendant la guerre; & embarraſſoit de pluſieurs difficultés étrangéres une affaire déja aſſez épineuſe par elle-même. Mais le Legat, qui ne vouloit point ſe retirer que l'affaire ne fût concluë, trouva un moyen de faire la paix entre les deux Couronnes, & d'y comprendre

comprendre le duc de Savoye, sans préjudicier aux droits particuliers du Roi, & du Duc. HENRI IV. 1598.

Les articles du traité furent arrêtés le 2. de Mai. Il portoit que le traité de Cambrai auroit son exécution, excepté dans les chefs ausquels ils étoit expressément dérogé, dans celui-ci : Qu'il y auroit une paix constante, & une amitié inviolable entre les deux Rois, comme entre fréres : Que leurs sujets pourroient librement aller, & demeurer dans les Etats des deux Monarques ; y faire leur commerce par mer, & sur les riviéres, & fréquenter les foires, en payant de bonne foi les impôts déja établis, où qui pourroient l'être dans la suite : Que toutes les permissions de faire des prisonniers, & d'en exiger rançon (on les appelloit ordinairement lettres de répresailles,) demeureroient suspenduës, & ne pourroient être dorenavant accordées par l'un des Princes au préjudice des sujets de l'autre, si ce n'étoit en cas de déni de justice, & en observant les réglemens faits à ce sujet : Que tous les sujets des deux Rois dans les deux Royaumes joüiroient des priviléges, droits, & éxemptions, accordés de part & d'autre, par le Roi de France où d'Espagne : Que si ce dernier donnoit les comtés de Bourgogne & de Charolois à l'Infante sa fille, cette Princesse seroit comprise dans ce traité, sans qu'il en fût besoin d'un autre : Qu'on rendroit aux sujets des deux Rois leurs biens, qui avoient été séquestrés, où vendus depuis 1588. mais sans répétition des fruits, que du jour de la publication de la paix, ni sans pouvoir redemander les sommes d'argent, qui avoient été portées au trésor, avant ce tems : Que les dons, concessions, & ventes de ces biens, ensemble les sentences & jugemens rendus par contumace ou par défaut contre les absens, à cause de cette guerre, seroient revoqués: Que cette disposition seroit aussi étenduë aux Ecclesiastiques: Que les deux Rois se rendroient de bonne foi tout ce qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre : Que le Roi d'Espagne évacuëroit sans délai Calais, Ardres, Monthulin, Dourlans, la Capelle, & le Câtelet en Vermannois : Qu'il remettroit aussi dans deux mois Blavet en Bretagne ; & que pour sûreté il donneroit six ôtages : Que le Roi très-Chrétien rendroit pareillement de bonne foi le comté de Charolois, &

HENRI IV. 1598.

toutes les autres places, dont la France s'étoit emparée depuis 1559. Qu'en ce qui concernoit le traité de Cambray, on rempliroit fidélement les conditions qui jusqu'alors avoient été négligées, & qui regardoient la feodalité du comté de Saint-Pol, les limites des Etats des deux Princes, l'éxemption d'impôts & de droits étrangers prétenduë par les Francomtois, & tout ce qui devoit être fait conformément à ce traité: Qu'on nommeroit pour cela de part & d'autre des arbitres, qui dans les six mois suivans se rendroient au lieu désigné sur la frontiére, & décideroient à l'amiable toutes ces contestations: Que tant pour la distinction des Seigneuries, & jurisdictions, que pour la commodité des peuples, & pour ôter la confusion produite par le mêlange de plusieurs bourgs situés dans les Diocéses d'Arras, d'Amiens, de Saint-Omer, & de Boulogne, ces mêmes arbitres en feroient dans l'année des échanges équitables: Que les prisonniers de guerre seroient renvoyés sans rançon, en payant seulement les dépenses qu'ils avoient faites, à moins qu'ils n'eussent déja traité & offert des sommes d'argent pour leur liberté: Que si quelque prisonnier se plaignoit que sa rançon fût trop considérable, le Prince dans les Etats de qui il seroit retenu, y feroit quelque diminution légitime: Que les autres prisonniers de guerre, qui avoient été envoyés aux galéres, seroient au plûtôt relâchés, sans payer ni rançon, ni dépense: Que le présent traité ne donneroit aucune atteinte aux droits du Roi très-Chrétien, ni de ses héritiers, & ayants cause, sur les Royaumes de France & de Navarre, & sur les Provinces, & jurisdictions qui en dépendent, attendu, que ni le Roi ni ses ancêtres n'y avoient pas tellement renoncé, qu'ils ne pussent soutenir leurs droits, soit par la voye de la négociation, soit même par celle des armes: Que cette réserve auroit aussi lieu en faveur du Roi Catholique, & de la premiére Infante sa fille.

Quant au duc de Savoye, le Roi Catholique avoit fait déclarer par ses Ministres, que les intérêts de ce Prince lui étoient aussi chers, que les siens propres; & ce traité portoit que le marquis de Lullin avoit assûré, que son maître étant allié de S. M. T. C. tant du côté paternel,

que du côté maternel, il avoit résolu en bon parent de mériter les bonnes graces du Roi par son attachement, & son respect; & de faire ensorte que sa conduite lui fût plus agréable dans la suite, qu'elle ne l'avoit été précédemment: Que de son côté, il espéroit que le Roi, par une bonté qui lui étoit naturelle, voudroit bien lui accorder la même grace, que quatre Rois prédécesseurs de S. M. avoient accordée au feu Duc son pére.

Ainsi l'on convint, que le duc de Savoye seroit compris dans ce traité: Qu'il rendroit dans deux mois la ville & le château de Berres en Provence, sans pouvoir y rien démolir, ni faire aucun dommage, & sans prétendre de remboursement des dépenses qu'il avoit faites pour fortifier cette place: Qu'il laisseroit l'artillerie qu'il y avoit trouvée; mais qu'il pourroit enlever les canons, qu'il y avoit fait mettre depuis qu'il s'en étoit emparé.

Il fut encore convenu que le Capitaine la Fortune, qui sous le nom du duc de Savoye occupoit Seurre en Bourgogne, abandonneroit cette petite place, où du moins que le Prince ne lui donneroit aucun secours: Qu'à l'égard des autres chefs de contestation, qu'il n'avoit pas été possible d'accommoder, on les remettoit à l'arbitrage du Pape Clement VIII. qui les jugeroit dans l'année du jour de l'Edit à ce sujet (le Roi le donna le quatre de Juin): Que les choses resteroient durant ce tems dans l'état où elles étoient, sans aucune innovation & sans augmentation d'impôts: Qu'ainsi il y auroit entre S. M. très-Chrétienne, & le duc de Savoye une paix aussi stable, & aux mêmes conditions, qu'entre la France & l'Espagne, & les sujets de ces deux Couronnes: Que le traité de 1559, & tous les autres traités faits par Charle IX, & Henri III, avec le feu duc de Savoye, seroient ratifiés: Qu'enfin le duc de Savoye observeroit dorénavant la neutralité dans toutes ses Provinces & ses Villes, & la feroit garder par ses sujets, ensorte qu'il seroit également ami des deux Rois.

Le Roi très-Chrétien, conformément aux anciens traités, fit comprendre dans celui-ci le Souverain Pontife, avec le Saint Siége Apostolique, l'Empereur, les Electeurs, & nommément le comte Palatin du Rhin, le marquis de

HENRI IV. 1598.

Brandebourg, le duc de Virtemberg, le Langrave de Hesse, marquis d'Anspach, les comtes de la Frise Orientale, & les villes Anséatiques. Le Roi, & le Royaume d'Ecosse y furent aussi compris, à cause de l'ancienne alliance qui les unissoit avec la France depuis huit cens ans. On fit aussi mention des Rois de Pologne, de Dannemark, & de Suéde; du Doge, & de la République de Venise; des treize Cantons Suisses, des Grisons, de l'Evêque de Valais, de l'Abbé & de la ville Saint-Gal, de Tockembourg, de Milhausen, du comte de Neufchatel, du duc de Lorraine, du grand duc de Toscane, du duc de Mantouë, de la République de Lucques, des Evêques, & Chapitres de Metz, Toul, & Verdun, de l'Abbé de Gorze, du Seigneur de Sedan, & du comte de la Mirandole. On ajoûta que la mention qui avoit été faite des comtes de la Frise Orientale ne pourroit préjudicier aux droits du Roi Catholique sur cette province; on fit aussi une réserve des droits de ces Princes.

De la part du Roi Catholique, on insera dans le traité l'Empereur, avec les Archiducs ses fréres, & ses cousins; les Electeurs, les Ordres de l'Empire, & les villes, qui étoient soûmises à l'Empereur; les ducs de Baviére, & de Cléves, l'Evêque de Liége, & les villes Anséatiques; les comtes de la Frise Orientale, pourvû qu'ils n'entrassent point dans les ligues secrettes, qui se formoient contre Sa Majesté Imperiale, & les Ordres de l'Empire. On y reçut encore les Suisses, désignés sous le nom de Messieurs les Cantons des ligues des hautes Allemagnes; les ligues Grises; les rois de Pologne, de Suéde, & de Dannemark; le Doge, & la République de Venise, le duc de Lorraine, le grand duc de Toscane, les Républiques de Gennes, & de Lucques, le duc de Parme, & de Plaisance, avec le cardinal Odoard son frére; les ducs de Mantouë, & d'Urbin; les Chefs des maisons de Colonne, & des Ursins; le duc de Sermoneta, le Prince de Monaco, les marquis de Final, & de Massa, le Seigneur de Piombino, & les comtes de Sala, & de Colorno.

Il fut arrêté, par une clause générale, que ni l'un ni l'autre des deux Rois ne prendroit les armes, où ne les feroit prendre contre aucun des Princes mentionnés dans ce traité;

& que s'il s'élevoit quelque sujet de contestation, on n'auroit point recours aux voyes de fait, mais à l'arbitrage d'un médiateur.

Enfin il fut convenu, que le Roi très-Chrétien feroit enregistrer le traité au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, & dans les autres Parlemens du Royaume: Que le Roi Catholique le feroit également enregistrer dans le Conseil privé, les autres conseils Royaux, & les chambres des Comptes de Flandre, dans la même forme que le traité de 1559.

Les Plénipotentiaires, en signant le traité, s'obligérent réciproquement d'en rapporter dans un mois des copies autentiques, signées, & scellées par le Roi, l'Archiduc, & le duc de Savoye. L'Archiduc promit aussi de donner dans trois mois les Lettres de ratification de Sa Majesté Catholique. La paix fut publiée par toute la Flandre, en un même jour le 7. de Juin. Les peuples en firent de grandes réjoüissances, & on alluma de tous côtés des feux de joye.

Le Roi, après avoir donné ordre aux affaires de Bretagne, passa par Saint Malo, Rennes, Tours, Blois, & Orleans, & vint à Saint Germain en Laye. Il donna ensuite un Edit le 10. de Juin, pour la publication de la paix. Cet Edit fut lu, & publié par un Greffier deux jours après à la Table de Marbre du Palais à Paris, en présence des Juges de cette Jurisdiction. Il le fut ensuite dans toutes les places de Paris par le Herault d'Angoulême, accompagné du Prévôt des marchands, des Echevins, du Chevalier du Guet, des archers, & des arbalêtriers de la Ville. On en avoit fait autant à Bruxelles, le 7. de Juin.

Expéditions du côté de la Savoye.

Cependant le duc de Savoye pressoit vivement le siége d'Aiguebelle, dont Lesdiguiéres s'étoit emparé l'année précédente au commencement de Mars. Charle de Crequy voulut jetter du secours dans la place; mais emporté par une trop grande ardeur, il s'engagea dans des défilés; & après avoir perdu quelques-uns de ses soldats, il tomba lui-même entre les mains des ennemis. Ce contretems fit beaucoup de peine à Lesdiguiéres son beau-pere, qui d'ailleurs avoit en vûë une entreprise plus considérable. Il avoit autrefois formé le dessein d'escalader, où de surprendre par

HENRI IV. 1598.

quelque ſtratagême un Fort, que le duc de Savoye avoit fait bâtir ſur les terres de France, proche de Monmelian, vis-à-vis le Fort de Barraux, & qui menaçoit Grenoble. Le duc de Savoye, fier de ſes ſuccès, & maître de preſque toute la vallée de Maurienne, faiſoit des courſes avec de nouvelles troupes. Leſdiguiéres n'en fut que plus animé : ainſi avant que les ennemis fiſſent de plus grands progrès, où que le cœur manquât à ſes troupes, il reprit ſon ancien deſſein, qu'il avoit ſouvent différé d'éxécuter, où que pluſieurs difficultés lui avoient fait abandonner.

Bellegarde étoit Gouverneur de ce Fort, avec une garniſon de ſept compagnies, & preſſoit de plus en plus les ouvrages qu'on y avoit commencés. Leſdiguiéres fit ſecretement reconnoître la place par des Ingénieurs au clair de la Lune ; & ceux qu'il commit pour cet effet rapportérent, que la place ſe pouvoit emporter par eſcalade à l'endroit d'une tenaille qui en fait le coin, ſur la main droite, en y allant de Grenoble : Que le ſoldat pouvoit aiſément monter ſur le rempart, qui n'étoit élevé que de deux toiſes & demie : Que les travailleurs avoient laiſſé un chemin ouvert ſur la contreſcarpe pour tranſporter la terre ; & que par ce chemin on pouvoit entrer dans le foſſé près de la tenaille, qui dans cet endroit étoit couverte d'un grand mur : Qu'on y parviendroit d'autant plus facilement, que le ſoldat auroit la facilité de ſe repoſer en ſûreté, dès qu'on auroit monté la colline.

Ainſi Leſdiguiéres qui étoit à Grenoble réſolut enfin de tenter l'entrepriſe : il tira des garniſons voiſines quatre cens chevaux, & douze cens hommes de pié, & fit paſſer ces troupes au milieu de Grenoble ſur le pont de l'Iſére. Pour donner le change à l'ennemi, & cacher ſa marche, il fit publier qu'il alloit dans la Maurienne, où le duc de Savoye faiſoit la guerre, ſans rien craindre pour le Fort de Saint-Barthelemy, qu'il croyoit hors d'inſulte, & aſſez fortifié, pour ſoûtenir un ſiége.

Leſdiguiéres fit faire, le plus ſecretement qu'il lui fut poſſible, trente échelles qu'on cacha dans des bateaux la veille des Rameaux, avec des pétards qu'on tranſporta au

lieu marqué, en remontant la riviére. La nuit ſuivante fut employée à paſſer les troupes ſur l'autre rive, pour gagner le chemin du Fort. Leſdiguiéres partit le lendemain ſept de Mars, ſur les ſix heures du matin: il joignit ſes troupes à neuf heures dans le village de Lombin, où il découvrit pour la premiére fois ſon deſſein aux principaux Officiers. Il leur montra un plan exact du Fort, & après avoir éxaminé les moyens qu'on devoit employer pour s'en emparer, l'entrepriſe fut approuvée, & l'on marcha dans cet ordre.

Abel de Berenger de Morges étoit à l'avant-garde; on lui avoit donné huit échelles, & dix cuiraſſiers devoient en avoir chacun une. D'Hercules, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes de Leſdiguiéres, marchoit après de Morges, avec ſix échelles. D'Auriac, qui étoit à l'arriére-garde, s'étoit chargé de trois échelles. De Marvieu enſeigne de la compagnie de Saint-Jullien, & qui fermoit la marche, en avoit auſſi trois. Chaque corps de troupes étoit conduit par des guides. Le capitaine le Sage avoit ordre de pétarder une petite porte qui eſt du côté de Grenoble & le capitaine Bimard, la porte principale qui regarde Monmelian. Favel devoit dans le même tems monter à l'aſſaut de tous les côtés du Fort, avec une troupe d'élite, afin d'occuper les ſoldats de la garniſon, que les ténébres de la nuit rendroient incertains & timides, & de faire enſorte que le lieu de la veritable attaque fut dépourvu de défenſeurs. Le ſieur du Bar avoit ordre de ſe gliſſer avec de la cavalerie par derriére le Fort, pour couper le chemin & s'oppoſer aux troupes qui pourroient venir de Monmelian, ou de Chambery.

Dans cette diſpoſition Leſdiguiéres s'approcha du Fort ſur les dix heures du ſoir. Il fit mettre pié à terre à la cavalerie; & ayant diſtribué les échelles, il fit prendre les devants à ceux qui devoient les porter. L'infanterie paſſa quelques petits ruiſſeaux; & toutes les troupes s'étant réünies, on commença l'attaque. Les ſentinelles du Fort avoient remarqué de loin des feux que les valets de l'armée avoient eu l'imprudence d'allumer en l'abſence de leurs

HENRI IV. 1598.

maîtres ; & la garnison qui avoit été aussitôt avertie se préparoit déja contre une surprise ; ce qui pensa faire échoüer l'entreprise. La Lune donnoit alors quelque lumiére ; la crainte d'être vûs fit que les soldats prirent plus de précautions pour planter leurs échelles. Quelques-unes se brisérent ; mais on en éleva d'autres aussitôt, & l'action fut poussée avec tant de vigueur, que les soldats de la garnison courant en tumulte de tous les côtés, où ils entendoient les cris des assaillans & le bruit de leurs armes, nos soldats forcérent le rempart, & s'emparerent du Fort presque sans combattre. Les ennemis perdirent cent hommes, qui furent tués ; les autres se jettérent du rempart dans le fossé ; & chacun prit le chemin qui lui parut le plus sûr, & le plus favorable à la fuite. Il n'y eut qu'un petit nombre de prisonniers, entre lesquels se trouva Bellegarde. Il y avoit dans la place six grosses piéces de canon, trois petites piéces de campagne, des poudres, des boulets, & des vivres en quantité. De notre côté, il n'y eut qu'un Capitaine tué. Le sieur du Buisson fut blessé à la mamelle, d'un coup de pistolet. Il y eut encore quelques-autres blessés, en petit nombre.

L'événement a fait douter, si le duc de Savoye, en faisant bâtir ce Fort, avoit agi avec plus de vanité, que d'imprudence. Cette place étoit située à moitié chemin de Monmelian, & de Grenoble ; elle commandoit cette derniére ville, & facilitoit les embûches qu'on pouvoit dresser pour la surprendre. Elle étoit outre cela sur les terres de France ; ainsi l'on devoit croire, que nous tenterions tout, pour prendre ce Fort ; & qu'en étant les maîtres, il seroit aussi à craindre pour Monmelian, que sa proximité avoit paru dangereuse pour Grenoble. Il fut pris heureusement, lorsque les Plénipotentiaires travailloient avec plus d'ardeur à la paix ; car il étoit certain que d'un côté le Roi n'auroit fait aucun traité, si cette place ne lui eût pas été renduë ; & de l'autre on ne doutoit point que le duc de Savoye n'eût mieux aimé continuer la guerre, que de perdre un poste si avantageux.

La paix étant concluë, Charle de Croy duc d'Arschot, François de Mendose Amiral d'Arragon, Charle de Lignes comte d'Aremberg chevalier de la toison d'Or ; Jean

Richardot

Richardot Président du Conseil privé, Loüis de Velasco Grand-Maître de l'Artillerie & Loüis Verreiken furent envoyés en France. Le duc d'Arschot, Mendoze, le comte d'Aremberg & Velasco y venoient comme ôtages ; & Richardot & Verreiken en qualité d'Ambassadeurs, afin d'être presens aux sermens du Roi, pour l'exécution du Traité de Vervins. Ils furent reçus honorablement sur la frontiére par François d'Orleans comte de S. Pol, gouverneur de Picardie. Ce Seigneur les conduisit à Paris, où ils entrérent avec une suite de 400. gentilshommes Flamands, Espagnols & Italiens. Ils eurent audience le 19. de Juin (1), & saluérent le Roi au Louvre. Richardot porta la parole, & complimenta Sa Majesté : il dit que la paix venoit de terminer les maux qui affligeoient le monde chrétien, & remédier à des divisions qui en avoient presque ébranlé tous les fondemens ; & il finit en faisant des vœux pour la durée de cette heureuse tranquillité.

Deux jours après, on fit à Notre-Dame avec de grandes magnificences la cérémonie du Serment. Le Roi se rendit à l'Eglise avec une suite de 600. Gentilshommes à cheval. Les ducs de Monpensier, de Nemours & de Nevers, le prince de Joinville, les comtes de Sommerive & d'Auvergne, Espernon & Biron marchoient devant le Roi ; Henry de Monmorency maréchal de France étoit seul devant lui ; Roger de Bellegarde grand Ecuyer marchoit aussi immédiatement après.

Dans l'Eglise de N. D. il y avoit trois dais devant l'autel. Le Roi se plaça sous celui du milieu ; & après la Messe, qui fut célébrée par le cardinal Alexandre de Medicis Legat du Pape, ce Prélat se mit à droite, & les Ambassadeurs à gauche. Le Roi ordonna ensuite à Villeroi, en presence du Chancelier Philippe Hurault de Chiverny, de lire tout haut le Traité de paix, qu'il signa, après avoir juré sur les SS. Evangiles de l'observer. On jetta beaucoup d'argent au peuple, & au bruit des acclamations & des

(2) Dans le Texte la date est en blanc. Mais comme Mezerai dit que la cérémonie du serment se fit le 21. de Juin, & que M. de Thou dit formellement que ce fut deux jours après l'Audience des Ambassadeurs Espagnols, il s'ensuit que cette audience fut donnée le 19. de Juin.

HENRI IV. 1598.

cris de joye, le Roi & tous les Seigneurs entrérent dans le Palais Epiſcopal. Il y avoit un manifique repas préparé pour les Ambaſſadeurs, & le Roi but en leur préſence à la ſanté de Sa Majeſté Catholique. Il y eut enſuite un bal au Louvre, avec un nouveau feſtin. Le Roi, en faveur de Charle de Croy d'Arſchot, érigea en Duché la ville de Croy ſituée ſur notre frontiére, d'où cette illuſtre Maiſon tire ſon nom. Ces Lettres d'érection furent enregiſtrées au Parlement. Les Ambaſſadeurs eurent enſuite leur audience de congé ; & le Roi leur fit de magnifiques préſens.

Peu de tems après le Roi créa le maréchal de Biron Duc & Pair de France, & l'honora de l'ambaſſade de Flandre, avec Pompone de Bellievre, & Sillery, pour recevoir le ſerment de l'Archiduc. Ils firent à Bruxelles une magnifique entrée, & ils y reçûrent les mêmes honneurs & les mêmes préſens qu'on avoit faits en France aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne. Tout ceci ſe paſſa ſur la fin de Juin. Le Roi Catholique ſigna le traité le 12. de Juillet ; & peu de tems après Guillaume de Gadagne de Botheon, qui étoit depuis peu Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, fut envoyé à Chambery, pour voir faire le même ſerment par le Duc de Savoye.

Ordonnance contre le port des armes.

Le Roi voulant montrer autant par ſes actions & ſes ſoins, que par ſes diſcours, ſon zéle pour le repos & la tranquillité de ſes peuples, & afin de rétablir dans ſon Royaume la ſûreté publique, par le conſeil des Princes & des Seigneurs qui étoient auprès de lui, fit à Monceaux le quatre d'Août une ordonnance, contenant défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, de porter ſur les grands chemins des arquebuſes, piſtolets & autres armes à feu, avec permiſſion d'arrêter ceux qui en porteroient, de les conduire dans les priſons royales les plus prochaines des lieux, & de dépoſer les armes à feu entre les mains des Officiers royaux. Cette Ordonnance portoit encore, que les chevaux & les équipages des contrevenans appartiendroient à ceux qui les auroient arrêtés, & que ſi l'on manquoit de forces ſuffiſantes pour les prendre, on pourroit ſonner le tocſin, afin d'avoir mainforte. Il étoit cependant permis aux quatre cens Archers des quatre compagnies

à cheval des Gardes du corps du Roi, lorſqu'ils ſerviroient leur quartier (1) de porter ces armes. On avoit encore excepté les Archers de la Prevôté de l'Hôtel de la Connétablie, Maréchauſſée de France, tous les Prevôts & leurs Archers, la compagnie des chevaux-Legers commandée par de la Curée, celle du duc de Vendôme ſous les ordres d'Euve, & une troiſiéme de Loppes. Il étoit auſſi permis aux Gentilshommes de ſe ſervir de ces armes, pour chaſſer ſur leurs terres.

HENRI IV. 1598.

Une ſi ſage Ordonnance fut reçûë favorablement & enregiſtrée au parlement de Paris le 13. du même mois d'Août; avec cette addition : Que les Prévôts & leurs Lieutenans auroient ſoin de l'exécution de cette Ordonnance, & en informeroient la Cour. On y mit encore ce tempéramment, que ſi celui qui ſeroit accuſé d'avoir contrevenu à cette Ordonnance, étoit domicilié, ſon procès ſeroit porté devant le Juge ordinaire, pour y être jugé, ſauf l'appel à la Cour; mais que les vagabonds & gens ſans aveu ſeroient jugés Préſidialement, & en dernier reſſort, ſuivant les Ordonnances Royaux.

Contrat de mariage entre Madame Catherine & le duc de Bar.

Dans le même mois, & pendant le ſéjour du Roi à Monceaux, on conclut enfin le mariage entre Madame Catherine ſœur du Roi, & Henri de Lorraine duc de Bar. Cette affaire avoit été long-tems retardée par les difficultés que la difference de Religion avoit cauſées. Quoique la célébration du mariage fût remiſe au commencement de l'année ſuivante, on dreſſa néanmoins le contrat, dans lequel il fut ſtipulé que la Princeſſe auroit ſur ſes biens paternels & maternels, ſoixante mille livresde rente, outre trois cens mille écus une fois payés, une toilette & les bijoux de la maiſon d'Albret, que ſa mére lui avoit legués par ſon teſtament.

Arrêt célébre contre Roze Evêque de Senlis.

Le 5. de Septembre, il intervint un Arrêt fameux du Parlement de Paris, au rapport de Jerôme de Montholon, contre Guillaume Roze Evêque de Senlis. Ce Prélat fut condamné à déclarer debout & tête nuë, dans la Grande chambre, en preſence des autres Chambres, & des Gens du Roi, qu'inconſiderément & témerairement, après avoir

(1) Ce ſont les termes mêmes de l'Edit.

HENRI IV. 1598.

obtenu sa grace de la bonté de Sa Majesté, il avoit publiquement fait gloire de s'être engagé des premiers dans la Ligue, & avoit osé dire qu'il s'y engageroit encore avec la même ardeur, si ces malheureux tems revenoient: Qu'outre cela il détestoit un livre publié par Loüis d'Orleans Ligueur, sous le titre de *Requête Catholique*, comme contenant plusieurs propositions impies, & injurieuses à la Majesté Royale. Roze avoit donné de grandes loüanges à l'Auteur, & avoit été convaincu d'avoir approuvé ce livre, en y faisant même des notes à la marge. Il fut encore condamné en cent livres d'or d'aumône envers les pauvres prisonniers; & on lui défendit d'entrer dans Senlis, & de prêcher dans son Diocèse pendant une année.

Cet Arrêt sévére fut exécuté à la rigueur, à cause de l'obstination & de l'orgueil du Prélat. Il se présenta le lendemain au Parlement devant ses Juges, avec ses habits pontificaux; mais lorsqu'il fallut faire la déclaration ordonnée par l'Arrêt, les Gens du Roi, par ordre de la Cour & par respect pour la dignité Episcopale, l'avertirent de quitter ses ornemens sacrés. L'audacieux Prélat le refusa; ensorte qu'on le fit entrer dans la Grand-chambre comme il étoit habillé. On lut l'Arrêt, & un Greffier lui ayant dicté la déclaration qu'il devoit faire, il fut contraint de la répéter ignominieusement.

Assemblée du Clergé. Ses demandes.

Peu de tems après, le Clergé tint une Assemblée à Paris avec la permission du Roi; & il y fut arrêté qu'on feroit des remontrances à Sa Majesté: François de la Guesle Archevêque de Tours porta la parole. Après quelques demandes particulieres, il s'étendit fort au long sur la corruption générale des mœurs, le relâchement de la discipline, & le mépris de la Religion. Il demanda ensuite que le Concile de Trente fût publié & reçu, à l'exception de ce qui regardoit les libertés & les priviléges de l'Eglise Gallicane; & les droits des Parlemens du Royaume: Que le Roi cessât de nommer aux Evêchés, Abbayes, & autres Benéfices qui ont charge d'ames: Qu'on abolît les pensions, dont quelques bénéfices étoient chargés au profit des Laïcs; & que les Ecclésiastiques pussent librement joüir de leurs biens, sans autres obligations, que celles ausquelles leur ministére

les engageoit : Qu'on ceſſât de faire ſervir à des uſages profanes les Egliſes & les autres lieux ſacrés, & qu'on rétablît au plûtôt ceux qui tomboient en ruine, pour empêcher que ſous ce prétexte les Paſteurs ne négligeaſſent le ſoin des ames qui leur étoient confiées : Qu'on révoquât les graces expectatives ſur les bénefices dont les titulaires vivoient ; de crainte qu'on ne ſouhaitât leur mort, & qu'on ne cherchât peut-être les moyens de la procurer : Qu'enfin les conventions faites par le Clergé avec Sa Majeſté fuſſent exécutées.

Réponſe du Roi.

Le Roi répondit en peu de mots. » Je ſuis moi-même pe- » nétré de douleur, à la vûë de la corruption des mœurs » & des autres calamités que le mépris de la Religion a pro- » duites. Ces maux, & ces vices régnoient en France, avant » que je fuſſe ſur le Trône. J'ai toûjours tâché de les étouf- » fer, & j'ai cherché tous les remédes poſſibles. Je ſuis » ſi perſuadé que la piété & la juſtice ſont les baſes & les » fondemens des Empires, que ſi des vertus ſi néceſſaires » n'étoient plus en France, je les y ferois revivre. Mais il » faut agir avec prudence, & marcher pas à pas dans cette » affaire, comme dans les autres de cette conſéquence. » Par mes ſoins, l'Egliſe reprendra ſon ancienne ſplendeur, » & je ferai tout, pour la voir auſſi floriſſante ſous mon ré- » gne, qu'elle l'étoit il y a cent ans. Faites enſorte que par » votre exemple, les peuples ſoient autant excités à prati- » quer leur devoir, qu'on les en a juſqu'à preſent éloi- » gnés. Je reçois avec plaiſir vos remontrances, & je vous » exhorte à mon tour de vous ſouvenir de vos obligations, » & de les remplir avec exactitude. Je m'acquitterai des » devoirs d'un bon Prince : acquittez-vous auſſi de ceux » que votre état exige. Ce concours de nos ſentimens » & de nos actions finira bien-tôt tous les maux des peu- » ples. Juſqu'à preſent on ne vous a donné que des pa- » roles ; pour moi, avec ce manteau poudreux, je ſçais agir, » & je ſuis tout or en dedans, pendant que les autres veu- » lent briller par le déhors. Au reſte je ferai répondre à » toutes vos demandes, ſelon l'avis de mon Conſeil. »

Affaire des Jéſuites.

Les Jéſuites, qui quatre ans auparavant avoient été bannis du Royaume par un Arrêt du Parlement de Paris, mais

HENRI IV. 1598.

qui cependant s'étoient maintenus dans les ressorts des Parlemens de Toulouse & de Bordeaux, saisirent l'occasion de l'assemblée du Clergé, pour présenter une requête au Roi. Loüis Richeome, l'un d'eux, avoit composé cette requête, & ils la firent imprimer, afin qu'elle passât dans les mains de tout le monde, & qu'elle fût luë particuliérement à la Cour. Depuis leur exil, ils avoient employé toutes sortes de priéres & de recommandations, & ils cherchoient de l'appui & de la protection de tous côtés. Ils avoient surtout intéressé les Legats du Pape en leur faveur. Ils firent tant, qu'après une disgrace de cinq années, ils obtinrent par une perséverance infatigable, ce qu'ils demandoient. Ils eurent d'abord de fâcheux combats à soûtenir à la Cour, & surtout tant que le Chancelier de Chiverny vécut. Ce premier Magistrat, attaché aux régles de l'ancienne discipline de l'Eglise Gallicane, soûtenoit que les nouvelles institutions & les nouveaux Ordres étoient toûjours suspects, & qu'on ne devoit pas témerairement les recevoir en France, surtout dans des tems si malheureux.

Cependant les Gens du Roi demandérent au Parlement qu'on poursuivît l'exécution de l'Arrêt rendu le premier d'Octobre dernier, contre Loüis Juste de Tournon, & qu'on déclarât qu'il avoit encouru les peines prononcées par cet Arrêt: Qu'outre cela l'on ordonnât pareillement l'exécution de l'Arrêt de 1594. contre les Prêtres & les Ecoliers qui se donnoient le nom de la Compagnie de Jesus, parce qu'ils soûtenoient une doctrine damnable & exécrable; qu'ils l'insinuoient à la jeunesse, & qu'ils répandoient tous les jours dans le Royaume des livres & des écrits aussi détestables que leurs sentimens.

La Cour prononça, que Loüis Juste de Tournon avoit encouru les peines portées par l'Arrêt; ordonna que ses biens seroient saisis, & annotés; le priva de la charge & office de Sénéchal d'Auvergne, dont il étoit pourvû, & le déclara incapable de posséder aucune autre charge. L'Arrêt faisoit encore expresses inhibitions & défenses à toutes personnes, d'envoyer des enfans chez les Jesuites, pour y faire leurs études, avec injonction aux Procureurs du Roi d'informer contre les contrevenans; & déclaroit inhabiles

& indignes d'obtenir des degrés dans les Universités, ceux qui étudieroient dorénavant dans leurs colléges. Cela se passa le 18. Août.

Dès que Loüis Juste de Tournon en eut informé le Parlement de Toulouse (car Tournon est dans le ressort du Parlement de cette Ville) il obtint un Arrêt contraire le 23. de Septembre, par les sollicitations du Syndic des Etats de Languedoc. Cet Arrêt faisoit défenses à Tournon, même aux Magistrats, Consuls, & autres qui étoient soumis à la Jurisdiction du Parlement de Toulouse, de troubler dans leur ministére, ou dans la joüissance de leurs biens, les Prêtres & Ecoliers de la Compagnie de Jesus, & d'empêcher que la jeunesse n'allât étudier dans leur collége de Tournon, à peine contre les contrevenans de dix mille écus d'or d'amende.

Le Roi fut justement indigné de voir son autorité compromise, par la contrarieté de ces deux Arrêts. Il s'en fallut peu, que par l'avis du Chancelier de Chiverny, il ne fit casser & annuller l'Arrêt du Parlement de Toulouse, & n'ordonnât à ce Parlement & à celui de Bordeaux d'enregistrer l'Arrêt rendu contre Jean Châtel quatre ans auparavant; mais la chose fut différée par les sollicitations de quelques courtisans, qui avoient d'autres sentimens, & n'eut enfin aucune exécution, à cause de differentes remises qu'on apporta dans cette affaire, & qui sont si ordinaires en France.

Entretien du Roi avec le Légat.

L'orage contre les Jésuites étant un peu dissipé, le cardinal Alexandre de Medicis, après avoir si hautement travaillé à la paix, songea à demander son audience de congé. Avant qu'il partît, le Roi alla le voir sans cérémonie dans son Hôtel, & eut avec lui une conversation sécrette. Sillery, comme interpréte & confident, étoit au milieu d'eux deux. Le Roi, après avoir remercié poliment le Cardinal de tous ses soins, lui fit sentir combien un fils & un successeur lui étoit nécessaire, pour conserver dans le Royaume une paix, dont la conclusion devoit être attribuée, après Dieu, au Saint Pere & à son Légat: il parla ensuite de la dissolution de son mariage, & pria le Cardinal d'en appuyer la demande auprès du Pape. Mais le Roi, par une digression

HENRI IV. 1598.

affectée, ayant fait mention de Gabriëlle d'Estrées, & loüant avec exagération les mœurs de cette Demoiselle, & le violent amour qu'elle avoit pour lui, ce respectable vieillard, qui avoit autant de prudence que d'élévation d'esprit, s'allarma sur le champ; & craignant que le dessein caché sous les paroles du Roi ne fût un jour plus funeste à la France, que la guerre qu'on venoit de terminer, il interrompit tout à coup S. M. avant qu'elle allât plus loin, & quoiqu'il l'eût écouté fort attentivement, il lui répondit sur le champ, avec vivacité : Que c'étoit assez pour lui d'avoir satisfait le Pape & Sa Majesté par la conclusion de la paix : Qu'il avoit souhaité plusieurs fois, que le premier jour de cette heureuse tranquillité eût été le dernier de sa vie : Que puisque Dieu avoit donné cette paix au monde chrétien, & qu'il avoit rempli toutes les instructions de sa legation, il ne lui restoit plus autre chose à faire, que de se rendre à Rome pour en rendre compte au Souverain Pontife : Qu'il demandoit au Roi, comme une faveur signalée, & pour prix de tous ses travaux, la permission de s'en retourner au plûtôt.

La conversation se rompit ainsi, & le Roi se repentit sans doute d'avoir parlé de ce mariage au Legat avec tant de familiarité. Le cardinal ne se contenta pas d'avoir fait voir par cette réponse qu'il étoit fort éloigné d'entrer dans les vûës du Roi; mais encore il dit aux plus grands Seigneurs, en leur rendant sa derniére visite, qu'ils devoient faire ensorte que le Roi abandonnât un dessein, dont l'exécution seroit aussi honteuse à Sa Majeslé, que funeste au Royaume: Que sans cela la postérité leur imputeroit avec justice la ruine de l'Etat; & que pour lui, après avoir procuré la paix à la France, il en sortoit, pour ne point participer à un si grand mal. Aussi lorsqu'après le départ du Légat, Sillery fut envoyé en ambassade à Rome pour y ménager la dissolution du mariage du Roi, il eut pour principale instruction, de persuader au cardinal de Medicis, que le Roi avoit changé de dessein à l'égard de Gabrielle d'Estrées: on lui défendit même d'employer ce Prélat dans cette affaire.

Sillery étant parti pour son ambassade de Rome, le Roi résolut

résolut d'envoyer au Doge & à la République de Venise, pour les remercier de leurs bons offices, Jacque Auguste de Thou, qui étoit depuis long-tems destiné à cet honorable emploi. Mais comme sa présence & ses soins étoient nécessaires pour applanir les difficultés qui se trouvoient dans l'Edit de Nantes, sur lequel ce Magistrat avoit déja travaillé pendant deux ans, avec Schomberg, de Vic, & Calignon, le Roi jugea à propos de le retenir auprès de lui; & envoya à Venise Antoine Seguier Président au Parlement de Paris.

Peu de tems après, le Roi tomba dangereusement malade, & pendant deux jours on désespera de sa vie. Tous ceux qui furent informés d'un accident si funeste, en furent pénétrés de douleur. On craignoit de perdre par sa mort le fruit de tant de victoires qu'il avoit remportées, & de cette paix qu'il venoit de faire, & qui vraisemblablement auroit été suivie de nouveaux troubles; mais sa convalescence, aprés quelques momens de crainte, ramena bientôt la joye, & on rendit dans tout le Royaume des actions de graces à Dieu.

Mort de Philippe II.

Philippe roi d'Espagne mourut au mois de Septembre, mois, où Charle-Quint son pére étoit aussi mort. Ce sage Empereur en abdiquant autrefois l'Empire & la Couronne, & lorsqu'il se retira en Espagne pour y gouter les douceurs de la solitude, avoit ménagé en faveur de son fils, une tréve avec la France. Philippe suivit l'exemple de son pére, & voulut laisser une paix durable à son fils, de crainte que sans expérience dans un âge si peu avancé, & au commencement d'un régne, il n'eût affaire à un Prince dont les forces & la puissance égaloient le courage & la science dans l'art militaire. Etant à Madrid au mois de Juin précédent, il n'avoit pû assister aux spectacles & aux jeux, qui s'y font avec un grand concours de peuple, la veille de la fête de S. Jean-Baptiste : les douleurs de la goute, qui le tourmentoit, devenoient plus violentes; & il se sentoit affoiblir peu-à-peu. Ainsi après que toutes les réjoüissances publiques pour la conclusion de la paix eurent été finies en présence de son fils Philippe, il voulut être transféré malgré l'avis de ses Medecins à S. Laurent de l'Escurial; parce que, disoit-il, il faudroit l'y porter après sa mort; & qu'il aimoit mieux y être transféré vivant.

HENRI IV. 1598.

Saint Laurent de l'Escurial est à six lieuës de Madrid. Des hommes l'y portérent dans son lit en huit jours de tems. Il parut d'abord en meilleure santé, quoiqu'il ne pût marcher; mais les douleurs de la goute ayant augmenté, & une fiévre double tierce étant survenuë, il voulut se confesser le 22. de Juillet, jour de la fête de Sainte Madelene; & reçut le S. Viatique. Il voulut ensuite que Camille Cajetan Patriarche d'Alexandrie Nonce du Pape, sacrât au plûtôt Dom Garcie Loaisa, afin que revêtu de cette dignité, il pût l'assister à la mort. Loaisa avoit été précepteur du Prince Philippe; & désigné Archevêque de Toléde, après qu'Albert Archiduc d'Autriche se fut démis de cette dignité.

Pendant qu'on faisoit cette cérémonie, il vint à Philippe dans le genouil droit un abcès, qui lui causa un ulcére si douloureux, qu'il lui ôtoit entiérement le repos. On ouvrit l'abcès par l'avis du medecin Olias de Toléde, & l'écoulement du pus diminua un peu la douleur; mais il parut aussitôt quatre autres abcès audessus de la poitrine: comme la premiére opération avoit été heureuse, on les ouvrit aussi. L'humeur de ces abcès se répandant sur tout le corps, engendra une si grande quantité de poux, qu'on ne pouvoit presque lui ôter ses chemises, & que pendant que quatre hommes le tenoient suspendu dans un drap, autant que sa foiblesse le permettoit, deux autres suffisoient à peine pour le nétoyer tour à tour. Après la fiévre double tiérce, survint une fiévre étique qui ne le quitta plus. Il lui vint des ulcéres aux piés & aux mains; il eut la dissenterie, des épreintes, & enfin une hydropisie déclarée, accompagnée d'une quantité prodigieuse de poux qui fourmilloient sur son corps. Au milieu de ces maux affreux, il en soûtint les douleurs avec constance. Le premier de Septembre ayant eu un violent accès, il pensa expirer.

Il fit venir son fils Philippe & Claire Eugenie Isabelle sa chére fille, qu'il appelloit son miroir & la lumiére de ses yeux. En leur présence & devant quelques Seigneurs, l'Archevêque de Toléde lui donna la pénitence; espéce de Sacrement d'un usage très-ancien chez les Princes & les Grands d'Espagne, & dont la cérémonie est différente de celle du Sacrement de l'extrême Onction. S. Isidore en fait mention

en parlant du roi Bamba ou Wamba, dans la Chronique qui est à la tête des loix des Wisigoths.

Après cette cérémonie, il donna à sa fille un diamant de grand prix, que Jean Rodrigue de Velasco tira d'une petite boëte, & que Philippe dit alors avoir reçu de son épouse Elisabeth, qui le lui avoit confié pour le remettre à l'Infante. Il demanda auparavant l'agrément de son fils, & lui recommanda beaucoup sa sœur. Il donna ensuite au jeune Prince des avis qu'il avoit mis par écrit, & qu'il gardoit fort secrétement ; ils étoient à peu près les mêmes que ceux que Louis IX. roi de France avoit autrefois donnés à Philippe son fils, comme Jean de Joinville son Chambellan, & Robert Gaguin les rapportent dans la vie de ce Prince, dont le courage égaloit la sagesse & la haute piété.

Philippe fit apporter devant lui le cercueil de fer, dans lequel on devoit bientôt le mettre ; & ordonna qu'on plaçât dessus une tête de mort ceinte d'un Diadême, afin de se consoler par la vûë de ces objets, qui devoient bientôt finir toutes ses douleurs. Il fit sortir de prison le marquis de Mondejar, à condition qu'on ne le recevroit point à la Cour. Il permit à la femme d'Antoine Perez, qui après l'émeute de Sarragosse s'étoit retirée en France, de sortir de prison pour entrer dans un Couvent, & lui rendit tous ses biens. Il ordonna encore qu'on élargît toutes les personnes qui étoient détenuës pour fait de chasse, & accorda la grace des criminels qui avoient été condamnés à mort.

Il recommanda particuliérement à son fils Christophle de Mora, comme celui de tous ses officiers qui lui étoit le plus attaché & le plus cher. En effet le jeune Prince son fils ayant demandé une clef à Mora, cet homme dont la fidélité est d'autant plus remarquable, qu'il ne pouvoit plus en espérer de récompense, aima mieux s'exposer à déplaire au fils de son Roi, qui alloit devenir son maître, que de manquer à son devoir.

Enfin la maladie du Roi augmentant de momens à autres, il prit quatre jours avant sa mort des mains de Ferdinand de Tolede un Crucifix, sur lequel il dit qu'il vouloit expirer, comme son pére étoit mort quarante ans auparavant en le tenant entre ses bras. Il se fit aussi apporter un fouët encore

HENRI IV. 1598.

ſanglant, dont il aſſûroit que Charles-Quint avoit autrefois fait uſage. Il ordonna de couvrir ſon corps dès qu'il ſeroit ouvert ; & de ne l'ouvrir qu'en préſence de Christophle de Mora. Ayant encore prié ſon fils d'avoir ſoin de cet officier, il donna à ſes enfans ſa bénédiction ; & les ayant renvoyés, il perdit la parole. On lui donna de la confection d'hyacinthe pour ranimer les eſprits & la chaleur naturelle ; mais ce reméde inutile ne prolongea ſa vie & ſes douleurs que de deux jours. Il mourut le Dimanche 13. de Septembre, âgé de 72. ans, après un Régne de 40.

Portrait de Philippe II. Refléxion ſur ſon Régne.

Philippe étoit bienfait ſans être grand ; il avoit un viſage majeſtueux, les traits agréables, & tous les membres bien proportionnés ; ſes cheveux étoient blonds. Il joüit longtems d'une ſanté parfaite ; & vécut plus qu'aucun de ſes ancêtres, à l'exception de l'Empereur Frédéric III. D'un eſprit élevé & pénetrant, il fut ennemi de l'oiſiveté ; & le repos même lui faiſoit ſouhaiter le travail. Toûjours appliqué aux affaires, il tâcha de profiter des malheurs de ſes voiſins pour conſerver & augmenter les Etats dont il avoit hérité de ſon pére. Cependant Charle-Quint l'emporta ſur lui. On croit que Charle eût obtenu par ſon mérite ce que le droit de ſucceſſion & la fortune lui donnérent ; & que Philippe au contraire n'eût point tâché d'acquerir par ſa vertu ce qu'il trouva dans la ſucceſſion de ſon pére. Saint-Laurent de l'Eſcurial qu'il décora de ſuperbes Edifices, & à qui il donna de grands revenus, eſt un célébre monument de la piété qui fut toûjours la principale vertu de ce Prince.

Dans une grande fortune il eſſuya de grands revers. Les commencemens de ſon Régne furent illuſtrés par deux victoires, qu'il remporta ſur les François, mais qui furent bientôt ſuivies de la défaite de Gerby, & de la révolte des Païsbas. Les moyens violens, qu'il employa d'abord pour appaiſer ces troubles, ne firent qu'allumer le feu dans ces riches & floriſſantes Provinces, qu'il perdit enfin par ſa trop grande ſévérité.

Après la révolte des peuples de Grenade, Dom Juan d'Autriche eut beaucoup d'heureux ſuccès. Il remporta la fameuſe victoire de Lepante ſur Selim Empereur des Turcs. Mais les

Vénitiens s'en attribuent presque toute la gloire, peut-être avec raison. En effet cette guerre excita contre Philippe plus de murmures, qu'elle ne lui fit d'honneur; car la Chrétienté perdit l'isle de Chypre, la plus florissante de la Méditeranée, par la faute des Espagnols, qui refusérent de donner, dans une occasion favorable qui se présenta, les secours nécessaires pour la recouvrer.

Ses armes furent d'abord heureuses dans les Païs-bas. La fortune sembla d'accord avec la dureté & la tirannie du duc d'Albe pour opprimer les Flamans : la France se déchirant elle-même, laissoit l'Espagne s'aggrandir & triompher impunément. Philippe s'étant dégoûté du duc d'Albe, prit ensuite différentes voyes également infructueuses, pour soumettre ces Provinces; car ayant tant de fois enfraint les traités & manqué de parole, il fut comme impossible de réünir le Prince & les sujets.

Cependant il perdit la Goulette en Barbarie & le Royaume de Tunis, qu'il devoit conserver, non seulement pour sa gloire, mais pour l'utilité du commerce & la sûreté de la navigation. Cette perte fut réparée par l'éclat d'une nouvelle Couronne : la mort de Sebastien & du Cardinal Henri, rois de Portugal, le rendit maître de ce Royaume opulent, où il entra les armes à la main.

Philippe ne s'applaudit jamais davantage, que lorsqu'après la mort de Dom Juan d'Autriche qu'il redoutoit, il reprit, contre l'avis de ses principaux ministres, les anciens projets qu'il avoit autrefois formés avec le duc de Guise. Le traité qu'il fit en 1585. ralluma à la vérité malgré tous les efforts de Henri III. la guerre civile, que tant d'Edits salutaires avoient presque étouffée. Mais quel en fut l'évenement? Henri III. & le duc de Guise qui avoient excité les troubles, en furent les misérables victimes; & lorsque Philippe se croyoit au comble de ses vœux, lorsque toute la France étant en feu, il augmentoit encore l'incendie, on vit qu'il s'étoit inutilement épuisé, pour envahir un Royaume qui ne lui appartenoit pas, pendant qu'il eut pû employer avec utilité ses forces pour conserver ses propres Etats. Car depuis ce tems, la puissance des Provinces-Unies augmenta de telle sorte, que l'Espagne étant sans force du côté des Païs-

HENRI IV. 1598.

bas, crut que pour y reprendre ſon ancienne autorité, elle devoit reſtituer à la France tout ce qu'elle lui avoit enlevé.

Tel fut le ſuccès d'une guerre, dont l'ambition avoit été le motif. Celui de la paix fut la crainte qu'eut Philippe de laiſſer à ſon jeune fils une guerre ſi dangereuſe. Il ſe démit de la ſouveraineté de la Flandre en faveur de ſa chére fille. L'on ne ſçait s'il fit cette démiſſion par un excès d'amour pour elle, ou à deſſein, & après un mur examen. Pluſieurs ſoûtenoient qu'il étoit dangereux & de mauvais augure, que ſa fille eût part dans ſes Etats héréditaires, pendant qu'il avoit un fils: que ces belles Provinces, dont la maiſon d'Autriche tiroit ſa premiére grandeur, fuſſent retranchées du corps de l'Etat, dont elles étoient pour ainſi dire la tête; & qu'on arrachât ainſi à la monarchie Eſpagnole une de ſes plus belles parties.

On doit compter entre les revers que Philippe eſſuya, la mort de Dom Carlos ſon fils qu'il avoit eu de Marie de Portugal, & qu'on croit avoir été empoiſonné, ſur les ſoupçons qu'il étoit lié ſecrétement avec les Seigneurs de Flandre, & avec l'Amiral de Coligny. Cette triſte mort fut ſuivie de celle d'Eliſabeth, que Philippe avoit épouſée en troiſiéme nôces. Les Eſpagnols avoient donné le ſurnom d'Iréne à cette Princeſſe, parce qu'elle avoit ſerré les nœuds de la paix, entre la France & l'Eſpagne. Il eut d'elle Claire Eugenie Iſabelle, qui épouſa Albert Archiduc d'Autriche, & Catherine qui épouſa Charle Emmanuel duc de Savoye. Il n'eut aucuns enfans de marie reine d'Angleterre ſa ſeconde femme; mais Anne d'Autriche ſa quatriéme femme, fille de marie ſa ſœur & de Maximilien ſon couſin germain, lui donna trois enfans mâles, dont il ne reſta que Philippe III.

Quatre ans auparavant, le ſept de Mars, il avoit fait à Madrid ſon teſtament, qu'on ne peut comparer à celui de ſon pére, ni par le poids des préceptes qu'il donnoit à ſon fils, ni par la force des expreſſions & des maximes, ni par la ſageſſe des diſpoſitions. Car en ce qui regarde la pieté & la Religion, on y voyoit en pluſieurs endroits plûtôt les penſées d'un Moine, que les nobles ſentimens d'un pére vertueux & d'un grand Prince. Il ordonnoit qu'on payât de bonne foi toutes ſes dettes: Qu'on indemniſât les propriétaires qui ſouffroient quelques pertes, par les défenſes qui

avoient été faites dans tout ſon Royaume, de chaſſer dans les forêts & les lieux deſtinés aux plaiſirs du Roi : Qu'on tirât du tréſor dix mille Ducats, pour le mariage de quelques pauvres filles d'une vertu reconnuë, & trente mille autres Ducats pour la rédemption des captifs Chrétiens, qui étoient chez les Turcs, & principalement de ceux qui avoient été pris en combattant contre les Infidéles. Il fit encore des aumônes & des legs pieux à quelques Egliſes, avec ordre de remettre tous ſes biens meubles entre les mains des exécuteurs de ſon teſtament, qui étoient en grand nombre ; & ſi ces fonds manquoient, de prendre ſur les revenus de ſes Royaumes ce qui ſeroit néceſſaire pour l'entiére éxécution de ſes derniéres volontés.

Il recommandoit particuliérement à ſon fils, d'avoir un inviolable attachement pour l'Egliſe Romaine ; & de faire enſorte que les officiers de l'Inquiſition, chargés du ſoin d'extirper les ſectes qui naiſſoient de tous côtés, fuſſent toûjours reſpectés : Que s'il s'élevoit quelques difficultés ſur l'interprétation de ſon teſtament, on eût recours à des Juriſconſultes,& à des Théologiens pour les décider ; de telle ſorte qu'on eût plus d'égard aux demandes des particuliers, qu'à ſes propres intérêts, & qu'on prît des meſures certaines pour la décharge de ſa conſcience.

Il ordonnoit enſuite qu'on veillât à la conſervation du Domaine du Roi, des droits, priviléges & impôts établis dans les villes de ſes Royaumes, & de tous ſes Etats, avec défenſe de les aliéner, diviſer & engager ; mais qu'on les conſervât en entier à ſon fils ; afin qu'il fût plus en état de ſoûtenir la grandeur & la majeſté de ſon Trône, & de fournir des ſecours plus puiſſans pour la défenſe de l'Egliſe & de la Religion Catholique : ce qu'il vouloit qu'on entendît du Royaume de Portugal, qu'il avoit acquis depuis peu par droit de ſucceſſion, des Iſles de la mer Atlantique, & des Indes Orientales qui faiſoient partie de cet Etat ; enſorte que le tout fût indiviſible de la couronne de Caſtille.

Il inſtituoit pour héritier univerſel ſon très-cher fils Philippe, dans ſes Royaumes de Caſtille, d'Arragon, de Portugal, & de Navarre ; il comprenoit dans le Royaume de Caſtille, ceux de Leon, de Toledé, de Galice, de Seville, de

HENRI IV. 1598.

Grenade, de Cordouë, de Murcie, de Jaën, des Algarbes, & de Gibraltar, les isles Canaries, les Indes, les Isles & le Continent Septentrional & Meridional de l'Amerique qui étoit découvert, & ce qu'on y découvriroit dans la suite. Dans le Royaume d'Arragon, il mettoit ceux de Valence, de Catalogne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Majorque & de Minorque. Dans le Royaume de Portugal il renfermoit les Algarbes, les Etats, & villes d'Afrique, les isles de la mer Orientale, & les Etats situés sur les côtes de cette mer.

Il instituoit encore Philippe pour son héritier, dans le Duché de Milan, & dans ses états de Bourgogne: ajoûtant une seconde fois la clause; qu'il vouloit que tous ces Royaumes appartinssent en entier à son fils aîné, où à sa fille, sans qu'on pût, sous quelque prétexte que ce fût, les demembrer, où les engager; à moins que les états du Royaume n'y consentissent dans la forme préscrite à Valladolid en 1442. par Jean II. renouvellée depuis par Ferdinand & Isabelle, & enfin par Charle-Quint en 1523.

En cas que son fils mourût sans enfans, il lui substituoit Isabelle, & à Isabelle, Catherine & ses enfans; à leur défaut, il nommoit l'Imperatrice Marie sa sœur, & les enfans de cette Princesse; & par suite, celui qui seroit le plus proche héritier, pourvû qu'il fût Catholique, & non suspect d'Hérésie.

Il démembroit de ses Etats, en faveur de l'Infante sa fille, & lui donnoit en dot la Franche-Comté, la Principauté de Luxembourg, le Duché de Limbourg, le Comté de Namur, l'Artois, le Hainault, la Flandre, le Brabant, Malines, la Zélande, la Hollande, la Frise, & la Gueldre.

Il adoptoit l'Edit de Charle V. ce sage roi de France, qui pour éviter le danger des interrégnes & des minorités, avoit autrefois fixé la majorité des Rois à quatorze ans; & il ordonnoit que dès que le Prince son fils auroit atteint cet âge, il seroit reputé majeur, & gouverneroit par lui-même.

Deux ans après, le 23. d'Août, Philippe fit à Saint-Laurent de l'Escurial un Codicile, par lequel il confirmoit d'abord son testament, & ajoûtoit une clause portant, que s'il mouroit avant la majorité de son fils, il entendoit que le cardinal

cardinal Albert d'Autriche conservât la Viceroyauté de Portugal; & qu'on ne changeât aucun des Présidens des Conseils pendant la minorité.

Il s'étendoit ensuite sur l'affaire du Royaume de Navarre, & disoit que son pére la lui avoit expressément recommandée par un Codicile secret; mais que le grand nombre de ses occupations l'avoient empêché d'y penser sérieusement: Qu'ainsi il chargeoit son fils de faire éxaminer cette question par des Jurisconsultes aussi habiles que sages: Qu'il étoit persuadé que l'Empereur son pére avoit toûjours cru, que Ferdinand & Isabelle avoient eu des raisons légitimes de s'emparer de la Navarre: Qu'en effet la Providence sembloit avoir justifié leur conduite; & que comme ce Royaume touchoit d'un côté à une partie de la France infectée de l'Hérésie, & que de l'autre sa proximité avec la Castille & l'Arragon pouvoit être dangereuse, & avoir quelques funestes effets, Dieu n'avoit pas permis qu'il restât sous la puissance de ceux qui répandoient en France la mauvaise doctrine, dont ils étoient eux-mêmes infectés: Que cependant il vouloit qu'on éxaminât encore les droits de ses ancêtres; & que s'il paroissoit qu'ils n'eussent pas agi avec équité, on indemnisât les anciens maîtres de la façon la plus favorable, sans préjudicier à la Religion, ni troubler la tranquillité de ses Royaumes.

On n'a jamais tenté d'en imposer avec plus d'impudence, & l'on ne s'est jamais joüé de Dieu avec moins de respect, que dans les discours si souvent répetés au sujet de la restitution de la Navarre. Le pere & le fils n'ont pu cacher les remords de leur conscience à ce sujet. Charle-Quint avoit peut-être songé sérieusement à la décharger; mais il se reposa sur son fils de ce soin: Philippe en fit autant, & cette affaire n'a pû encore être terminée.

Il en est arrivé de même au sujet de Final. Cette ville située sur la côte de Genes dépendoit de l'Empire; mais Philippe s'en étant rendu maître, y avoit mis une forte garnison. Tant qu'Alexandre Caretto dernier possesseur de ce Marquisat vécut, on différa toûjours sous divers prétextes de lui rendre justice. Scipion Caretto son frere, & son successeur fut contraint de souscrire à une simple

HENRI IV. 1598.

indemnité, & à une compenſation, qui ne lui fut pas payée, & que les Eſpagnols, inquiets du long ſéjour qu'il avoit fait en France, lui offrirent ſeulement, ſans lui rien donner.

Par ſon dernier codicile, Philippe deſtinoit à ſon fils pour femme, Gregorie Maximilienne, fille de ſon couſin Charle Archiduc d'Autriche; mais cette Princeſſe étant morte avant la conſommation du mariage, Marguerite ſa ſœur prit ſa place. L'Infante Iſabelle étoit deſtinée à l'Archiduc Albert, avec la Flandre en dot. Philippe atteſtoit qu'il ne faiſoit cette diſpoſition, que du conſeil & de l'avis de ſon fils, pour la gloire de Dieu, la tranquillité publique, l'avantage de ſes Royaumes & de la Flandre même, & pour faciliter la commodité du commerce entre les Eſpagnols & les Flamands.

Il paroît encore quelques autres de ſes diſpoſitions, tirées de pluſieurs mémoires, qu'il fit jetter au feu avant ſa mort. Il avoüoit ingénuëment dans un de ces mémoires, qu'il avoit dépenſé inutilement cinquante-cinq millions neuf cens quarante mille écus d'or; & que le fruit de toutes ces dépenſes ſe réduiſoit à la couronne de Portugal, qu'il pouvoit facilement perdre, de même que ſes eſperances ſur celle de France s'étoient évanoüies: Qu'ainſi il ſe repentoit de n'avoir pas ſuivi les ſages avis de ſon pere; & qu'il ſouhaitoit du moins que ſon fils ſuivît à preſent les ſiens. Il lui recommandoit donc d'avoir toûjours la vûe fixée ſur l'état des Royaumes voiſins; de ſe ſervir de l'occaſion que leurs différens mouvemens lui preſenteroient; & d'obſerver avec ſoin la conduite des Grands qu'il admettroit dans ſes Conſeils.

Il lui faiſoit ſentir que la grandeur & le bonheur de ſon régne dépendoient du gouvernement politique & du commerce des Indes. Que quant au premier chef, il falloit gagner ou le Clergé ou la Nobleſſe, ces deux corps étant incompatibles, & toutes les richeſſes des Indes ne pouvant leur ſuffire: Que s'il préféroit le Clergé, il falloit abaiſſer la Nobleſſe; ſi au contraire il jugeoit plus à propos de gagner la Nobleſſe, il falloit diminuer les richeſſes des Eccleſiaſtiques, dont la puiſſance accableroit la Nobleſſe, malgré toute la faveur qu'il pourroit lui accorder: Qu'il devoit employer dans les affaires les Grands de l'Etat & les

Gentilshommes, parce que les gens de fortune & de basse naissance étant ordinairement superbes & ambitieux, ne s'élevoient qu'aux dépens du Prince & des peuples: Qu'il étoit nécessaire de gagner l'affection des Flamands, s'il vouloit se servir de la Noblesse; qu'il devoit donner aux principaux Seigneurs de ce Païs les plus grandes charges de l'Etat, & les retenir dans sa Cour, parce que les Flamands avoient des intelligences en France, en Angleterre & en Allemagne; & qu'on pouvoit plus compter sur eux, que sur les secours d'Italie, de Pologne, de Suéde, de Dannemark & d'Ecosse: Que le roi d'Ecosse étoit pauvre: Que celui de Dannemark ne s'enrichissoit qu'aux dépens des étrangers: Qu'en Pologne la Noblesse étoit plus puissante que le Roi: Que la Suéde étoit agitée de divisions & trop éloignée de l'Espagne; & qu'enfin l'Italie, quoique opulente, n'avoit point de ports sur l'Océan, & que ses Princes avoient differentes vûës & differens intérêts: Qu'au contraire les Flamands avoient de nombreuses flotes; qu'ils étoient actifs, entreprenans, capables d'exécuter les plus grands projets, & qu'ils se roidissoient facilement contre toutes les difficultés: Que la donation faite à l'Infante d'Espagne, sa chére fille, n'étoit point un obstacle à ces projets, parce que la Flandre ne seroit pas moins à la disposition de son fils, que l'Infante & ses enfans auroient toûjours besoin de la protection des rois d'Espagne, & que la Religion les uniroit inséparablement à cette Couronne.

Il observoit ensuite, que quant au commerce des Indes, tant orientales qu'occidentales, d'où l'Espagne tiroit ses richesses, il étoit impossible d'en exclure entiérement la France & l'Angleterre: Que ces puissans Royaumes avoient de nombreuses flotes: Que l'Océan étoit trop étendu pour en fermer le passage: Qu'enfin il y avoit trop de marchands, & que les soldats de ces deux Couronnes étoient trop avides de gain, pour les empêcher de trafiquer dans ces pays; mais qu'il étoit absolument nécessaire pour l'entretien de ce commerce, qui faisoit la grandeur & le principal appui de l'Etat, de changer souvent les Vicerois de ces pays éloignés, & d'admettre ensuite dans le Conseil tous ceux qu'on révoqueroit, afin qu'ils servissent d'espions, & donnassent des

HENRI IV. 1598.

éclairciſſemens contre les autres : Que l'effet de cette conduite ſeroit d'empêcher qu'ils ne ſe corrompiſſent par une trop longue abſence ; de leur donner une noble émulation ; de leur faire quitter les vûës d'un intérêt particulier ; & de connoître l'état & les forces de ces Provinces : Que les François n'avoient pas aſſez de forces ſur mer, & qu'on ne devoit les craindre que lorſqu'ils étoient unis avec les Anglois : Qu'ainſi, pour empêcher les courſes & les pirateries de ces derniers, on devoit concilier les Flamans avec les Eſpagnols : Que pour unir les deux peuples, il falloit accorder des conditions avantageuſes aux Flamans, quoiqu'ils fuſſent preſque tous hérétiques obſtinés, & les engager à payer volontiers les impôts, en facilitant leur commerce en Eſpagne & en Italie : Qu'il étoit néceſſaire de faire en ſorte qu'ils priſſent des paſſeports du Roi pour le voyage des Indes ; qu'ils donnaſſent des cautions, & s'obligeaſſent par ſerment de décharger ſans fraude en Eſpagne les marchandiſes qu'ils apporteroient des Indes, à peine contre les contrevenans de punition corporelle : Que par ces moyens l'Eſpagne s'enrichiroit des dépouilles des Indes ; que le commerce joindroit ces païs éloignés avec la Flandre ; & que les François & les Anglois ne pouvant plus pirater, verroient bientôt leurs voyages & leurs travaux infructueux, & abandonneroient la navigation.

Philippe ordonnoit encore expreſſément à ſon fils, qu'il demeurât toûjours uni au Saint Siége ; qu'il conſervât une étroite correſpondance avec les Papes, & s'en déclarât le protecteur ; qu'il gagnât les Cardinaux qui étoient à Rome, afin de dominer, pour ainſi dire, dans le Conſiſtoire & dans le Conclave. Il lui faiſoit voir la néceſſité de ménager les Evêques d'Allemagne, qui ſont très-puiſſans dans l'Empire ; de traiter directement avec eux, ſans la médiation d'un Prince étranger ; & de leur payer par lui-même leurs penſions, ſans ſe ſervir pour cela comme auparavant, ni de l'Empereur, ni de ſes Miniſtres. Enfin il lui conſeilloit de rappeller Antoine Perez, qui s'étoit depuis long-tems réfugié en France, & de lui permettre de ſe retirer en Italie ; mais à condition qu'il n'entreroit jamais ni en Eſpagne, ni en Flandre.

Le Roi le lendemain de ſa mort fut enterré à Saint Laurent de l'Eſcurial, vis-à-vis de l'autel, & à côté d'Anne ſa derniére femme, comme il l'avoit ordonné. Cette cérémonie n'eut rien de magnifique. Les Grands qui ſe trouvérent à la Cour y aſſiſtérent ; le plus conſidérable d'entre eux étoit Dom François Gomez de Sandoval, marquis de Denia, & aujourd'hui duc de Lerme. Le Roi peu de tems auparavant lui avoit remis, comme un gage de l'autorité dont ce Seigneur devoit être revêtu ſous le régne de ſon fils, la clef de ſon cabinet, que Chriſtophle de Mora avoit renduë.

Obſeques de Philippe II.

Le même jour le nouveau roi Philippe III. écrivit au Pape, pour l'informer de la mort du Roi ſon pére, l'aſſûrer de ſon obéïſſance, & lui demander de la conſolation dans un ſi grand ſujet d'affliction & de douleur. Deux jours après il vint à Madrid avec ſa ſœur. Le Roi prit ſon logement chez les Hyeronimites, & la Princeſſe ſe retira dans le Couvent des Religieuſes Déchauſſées, pour attendre la cérémonie du Convoi, qu'on préparoit avec une magnificence Royale. On commença par les premiéres Vêpres qui furent chantées le 18. d'Octobre, jour de la fête de Saint Luc dans la grande Chapelle du Couvent des Hyeronimites, où le Roi & ſa ſœur aſſiſtérent en grand deuil. Les Prélats avoient leurs places du côté de l'Evangile proche l'autel. Les grands Officiers de la Couronne & les Seigneurs étoient un peu plus bas. On avoit placé de l'autre côté Roderic de Caſtro, Cardinal de Seville : le Nonce du Pape, & les Ambaſſadeurs de l'Empereur & de la République de Veniſe étoient derriére le Cardinal ; & enſuite les Conſeillers des Conſeils de Caſtille, d'Arragon, de l'Inquiſition, d'Italie, des Indes, des Ordres de Saint Jacque, de Calatrava, & d'Alcantara, & du Conſeil privé. Après les Vêpres, le Roi reconduiſit la Princeſſe ſa ſœur chez les Religieuſes Déchauſſées.

Son Oraiſon funébre.

La Meſſe fut célébrée le lendemain dans le même ordre, & avec les mêmes cérémonies. Terrones d'Aguilar fit l'Oraiſon funébre du feu Roi. Il parla de la puiſſance & de l'étenduë de ſes Etats, de ſes heureux ſuccès, de ſa prudence, & de ſes autres éminentes qualités ; mais il s'arrêta

HENRI IV. 1598.

particuliérement à la pureté des mœurs de ce Prince & à sa piété, à laquelle cet Orateur donna de grandes louanges, comme étant héréditaire dans cette maison. En effet il fit remarquer que l'Eglise comptoit huit Saints entre les ancêtres de Philippe; sçavoir, S. Arnoulf roi de la Mosellane, ensuite Evêque de Mets, & qui enfin se retira dans une solitude, sous les régnes de Dagobert & de Clotaire rois de France: Sainte Beghe de Brabant femme d'Ansegise, fils de S. Arnoulf, & mére de Pepin pére de Charle Martel: Saint Charlemagne petit fils de Charle Martel: Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, & fondateur de l'Ordre des Hermites de S. Augustin: S. Louis roi de France: Isabelle reine de Portugal, & femme du Roi Denis: S. Milcolumbe III. roi d'Ecosse qui vécut vers l'an 1070. & Marguerite sa femme fille d'Edouard & d'Agathe, & petite fille de Salomon roi de Hongrie. Aguilar prouva que Philippe descendoit de Mathilde surnommée Bonne, fille de Milcolumbe & de Marguerite, & qui épousa Henri roi d'Angleterre. Enfin il joignit à tous ces Saints Pelage & Ferdinand V. Rois d'Espagne, ausquels le feu Roi avoit succédé.

Mort d'Anne d'Autriche reine de Pologne.

La mort de Philippe avoit été précédée de celle d'Anne d'Autriche, fille de l'Archiduc Charle, & femme de Sigismond roi de Pologne & de Suéde. Elle mourut en couches à Varsovie le 10. de Février âgée de 25. ans, & ne laissa à son époux pour héritier de ses Etats, qu'un fils unique appellé Uladislas: car son second fils qui ne reçut le jour que par l'opération cesarienne, & à qui le Roi avoit fait donner au Baptême le nom de Christophle, ne vécut qu'une heure.

De George électeur de Brandebourg

Jean George électeur de Brandebourg, mourut à Coln sur la riviére de Spréhe dans le Marquisat de Brandebourg à l'âge de 72. ans. Ce Prince rempli de douceur & de modération aima toûjours la paix, & fit tous ses efforts pour la conserver dans l'Etat & dans l'Eglise. Il ne se maria que fort tard; mais il eut le bonheur d'avoir des enfans qui relevérent les espérances de son illustre maison. Joachim Frederic administrateur de l'Archevêque de Magdebourg, & qu'il avoit eu de Sophie sa premiére femme, fille de Frideric duc de Lignitz, lui succéda dans l'électorat de Brandebourg.

Dans le même mois de Janvier Richard de Baviére comte Palatin de Simmeren, & fils de Jean mourut à 76. ans dans un âge encore plus avancé que l'électeur de Brandebourg. Ce Prince qui ne laissa point d'enfans, eut pour successeur l'électeur Frederic IV.

De Richard de Baviére.

La même maison perdit peu de tems après Frederic comte Palatin de Sulzbach, qui mourut à quarante ans au commencement de Fevrier. Ce Prince étoit fils de Volfang qui avoit paru autrefois dans les guerres de France, où il mourut.

De Frederic de Sulzbach.

Philippe de Baviére, fils du Duc Guillaume, & de Renée de Lorraine, & Evêque de Ratisbonne, mourut au commencement de Juin à Starnberg, dans le tems qu'il se disposoit au voyage de Rome. Le Pape l'avoit fait Cardinal deux ans auparavant, pour donner plus de lustre à une maison déja si connuë dans tout le monde Chrétien. Le corps de ce Prélat fut déposé à Munich, pour le transferer ensuite dans l'Eglise Cathedrale de Ratisbonne.

De Philippe de Baviére.

Alors mourut aussi Theodore Grand Duc ou Czar de Russie & de Moscovie. Ce Prince fut le dernier de cette maison qui avoit donné si long-tems des maîtres au plus puissant Empire de l'Europe & de l'Asie : sa mort pensa causer un interrégne. Theodore étoit fils de Jean Basilides dont nous avons si souvent parlé, & que les Polonois & les Nations voisines chargent de tant de faits odieux ; soit qu'il fût véritablement coupable de toutes ces cruautés, soit qu'ils eussent une haine extrême contre ce Monarque. Il monta après la mort de son pére sur le Trône de Russie, à l'âge de 14. ans : il n'en vécut que 36. & mourut sans postérité le jour de l'Epiphanie, en l'année 7106. de la création du monde, suivant le calcul Moscovite. Il laissa la Régence à Gernia sa femme qu'il avoit toûjours aimée, & au Patriarche de Russie qui a toute l'autorité dans les affaires de la Religion.

De Theodore Czar de Moscovie.

Theodore du vivant de son pére avoit épousé Gernia, selon la coutume du païs, à cause de sa beauté & de sa vertu ; mais n'en ayant point d'enfans, Jean Basilides lui avoit plusieurs fois ordonné de la répudier. Jean frére aîné de Theodore, avoit été obligé de changer plusieurs fois de femmes par les ordres de son pére, qui cependant irrité du refus

Particularités de l'Histoire de Moscovie.

HENRI IV. 1598.

qu'il fit d'en répudier une qu'il aimoit, le tua comme nous l'avons remarqué. Theodore craignant un pareil sort, n'osa résister ouvertement à son pére; mais sous différens prétextes, il avoit eu l'adresse d'éloigner ce divorce jusqu'à la mort du Czar.

Jean Basilides se voyant prêt de mourir fit un testament, par lequel il ordonnoit expressément aux éxécuteurs de ses derniéres volontés, de chasser Gernia, si dans deux ans elle n'étoit grosse; & de faire épouser à son fils une autre femme qui pût lui donner des enfans. Ce délai s'étant écoulé, ceux qui étoient chargés de l'éxécution des derniéres volontés du feu Czar, pressérent Theodore d'abandonner une femme stérile, & d'en épouser une autre, suivant les ordres de son pére; mais Gernia fit tout pour s'opposer à ce divorce, & empêcha par ses caresses l'effet des conseils de ses ennemis.

Boritz fils de Theodore de Gordonova frére de l'Impératrice, étoit un homme sans étude & sans Lettres. Naturellement dissimulé & pénétrant, il s'étoit acquis par une politesse & une douceur affectée, une grande autorité à la Cour & dans tout l'Empire: Quoique ministre des cruautés de Jean Basilides, il en avoit avec adresse fait retomber toute la haine sur ce Prince; & les peuples le cherissoient comme le Seigneur le plus doux & le plus modéré. Après la mort de Jean Basilides, l'amitié de Theodore lui fit aisément conserver le premier rang à la Cour.

Trois cens Knès & Boïares qui forment le Senat & le Conseil de la Nation, s'étant unis avec les éxécuteurs du testament de Jean-Basilides pour faire répudier Gernia, Boritz persuada à Theodore, jeune Prince encore trop crédule, que ces Seigneurs tendoient à une révolte, & tramoient une conjuration; & lui conseilla de les faire arrêter. On les mit en prison; Boritz en fit avec précipitation condamner dix, qu'il crut lui être plus opposés. Il en donna l'ordre en secret; mais en public il demanda la grace de tous ces Seigneurs; & feignant d'être fâché de la mort des dix premiers, il se plaignit que la sévérité du Prince eût prévenu ses priéres; & afin de persuader les peuples de sa sincérité, il fit rendre les biens de ceux qui avoient été condamnés à leurs

héritiers.

héritiers. S'étant ainsi attiré la faveur de toute la Nation, il gouverna sous Théodore avec une grande réputation de prudence & de bonté.

Quelque tems après, un fou égorgea avec un rasoir le frére du Czar qui étoit fort jeune. Ce Prince alloit alors à l'Eglise accompagné de deux Boïares, au milieu desquels il marchoit. * On ne sçait si cet assassinat fut prémédité, où s'il n'arriva que par malheur.; car le fou ayant été massacré sur le champ, on ne put découvrir l'auteur du meurtre. Mais Boritz étant trop puissant pour n'avoir pas d'envieux, on le soupçonna d'aspirer au Trône, & de s'être défait du jeune Prince pour attaquer ensuite le Czar même.

* Ce fait est raconté autrement au Livre 135.

Boritz chercha tous les moyens possibles, pour détruire une opinion qui lui étoit si desavantageuse; & afin de l'effacer entiérement de l'esprit des peuples, il sçut profiter d'une occasion favorable qui se présenta. Les maisons des villes de Moscovie sont bâties de bois; par un malheur presque général le feu y prit & fit de grands ravages. Cet incendie répandit la désolation de tous côtés: Boritz ayant fait venir à la Cour les Députés des villes; & s'étant fait informer du dommage que les habitans avoient souffert, il les consola; & par une liberalité affectée il les en fit indemniser.

Boritz conserva par ces moyens son autorité, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis envieux de sa grandeur, & il se maintint jusqu'à la mort de Theodore. Plusieurs ont cru, sur des conjectures tirées de l'esprit & de la conduite de Boritz, qu'il l'avoit fait empoisonner.

On mit le corps de Theodore dans l'Eglise du Château, qui est dédiée à Saint Michel Archange, & où l'on voit quelques tombeaux des anciens Czars. Dès qu'il fut mort, on envoya des troupes sur les frontiéres pour en fermer les passages, de crainte qu'à la faveur de l'interrégne, il ne s'élevât quelques troubles. On ouvrit ensuite le testament du feu Czar; & dès qu'on sçut qu'il laissoit l'administration de l'Empire à la Czarine sa veuve, les Gouverneurs, les Knès, les Boïares, & tous les officiers se rendirent à Moscou, & prêtérent serment de fidélité en baisant la Croix. Un jurement fait de cette maniére est aussi religieusement observé par les Moscovites, que lorsqu'ils élévent trois doigts de la main,

HENRI IV. 1597.

Après cette cérémonie, la Czarine se retira dans un Monastére de Religieuses hors du Château ; mais dans l'enceinte des murs de Moscou, pour y passer les quarante jours destinés au deüil public. Elle fit paroître une douleur extrême de la mort du Czar son mari, & dit que ses larmes & sa douleur ne finiroient qu'avec sa vie. Ensuite, ou par un véritable motif de retraite, ou à dessein de faciliter le chemin du Trône à son frére qui y tendoit secrétement, elle déclara qu'elle renonçoit au monde, & se démettoit de l'autorité que son époux lui avoit confiée, pour la remettre aux Knès, & aux Boïares, qui par leur amour pour leur patrie devoient se charger des peines du gouvernement. Elle ne fit cette démarche qu'à la persuation de son frére, & pour sonder l'inclination des Peuples. En effet une déclaration si peu attenduë les émut, & les transporta avec tant de violence, qu'on courut en foule aux portes du Monastére, où mille voix plaintives priérent la Czarine de ne pas abandonner ses peuples dans des tems si fâcheux ; puisqu'elle étoit la seule espérance & le principal appui de l'Empire, & que la Nation ne vouloit obéïr qu'à elle.

La Czarine renvoya le peuple aux Knès, & aux Boïares. Mais le peuple répondit, que leur gouvernement étoit insuportable & odieux, & que tous les Moscovites ne vouloient pour maîtres que la Czarine, à qui ils avoient déja prêté le serment de fidélité, & Boritz son frére fils de Theodore de Gordonova.

A ces mots Boritz parut, comme pour appaiser ce tumulte qui alloit devenir une sédition ; il dit qu'après les 40. jours de deüil il se chargeroit volontiers du gouvernement, pourvû que les Knès & les Boïares voulussent en partager avec lui les sollicitudes.

Ce discours appaisa le peuple pour quelques jours, pendant lesquels la Czarine se démit de toute son autorité, & prit l'habit de Religieuse. Elle changea même de nom ; & au lieu de Gernia, elle se fit appeller Alexandrina. Dès que le deüil public fut fini, on convoqua le peuple dans le Château, où Basile Jacoblenitz Salo Calf grand Chancelier, après avoir déploré la destinée de l'Empire Moscovite, presque réduit à une funeste Anarchie, par l'extinction de la

famille Royale, exhorta le peuple à reconnoître l'autorité des Knès & des Boïares. Tout le peuple le refusa à grands cris; & declara qu'il ne vouloit point leur obéïr, mais qu'il se soûmettoit volontiers à la Czarine & à Boritz son frére. Le Chancelier se retira avec les autres Conseillers pour délibérer ensemble, & revint quelque tems après. Il parla une seconde fois au peuple; & dit que puisque la Czarine s'étoit rétirée dans un couvent pour y demeurer toûjours, on devoit obéïr aux Boïares, reconnoître l'autorité du Sénat, & du Conseil de la Nation, & s'y soûmettre par les sermens ordinaires sur le Crucifix.

Le peuple, pressé par ce discours, appella Boritz, & le proclama Prince, comme celui à qui il vouloit obéïr, & le seul digne de la Couronne. A ces acclamations Boritz qui étoit présent se leva; & s'excusant modestement, il pria le peuple de ne lui pas faire violence, & de considerer la bassesse de sa condition. Il ajoûta même: » Theodore, grand » Empereur de Russie a été votre Maître & le mien. Quoi » j'oserois m'asseoir sur son Trône, & tenir son Sceptre en » mes mains! Cherchez un autre Prince; vous avez parmi » vous des hommes illustres par leur Noblesse & leurs émi- » nentes qualités: donnez-leur l'Empire plûtôt qu'à moi. «

Ayant ainsi parlé, il voulut se cacher dans une Eglise voisine; mais le peuple l'en tira presque par force. On entendit même des gémissemens & des voix aussi tristes, que dans le tems de la mort du Prince. On prioit & on conjuroit Boritz de ne pas abandonner sa patrie. Il laissa couler quelques larmes; il s'excusa & répéta souvent qu'il étoit indigne de l'honneur qu'on vouloit lui faire, & trop foible pour en supporter le poids. Le peuple s'animant de plus en plus, le prioit toûjours de recevoir la Couronne; mais Boritz pour diminuer l'envie de ses ennemis, & afin que son absence le fît désirer davantage, non seulement par le peuple, mais par les Seigneurs même, s'enferma pendant un mois dans le Couvent où étoit sa sœur. On y mit des Gardes depeur qu'il n'échapât; & enfin le peuple ayant prié la Czarine de paroître, il la pressa, & la pria dans les termes les plus forts & les plus touchans de faire ensorte, que puisqu'elle refusoit de les gouverner, elle persuadât à son frére

HENRI IV. 1598.

de recevoir la Couronne qu'il méritoit. La Czarine, de l'avis de ſon frére qui par crainte ou par modeſtie ne s'étoit pas encore déterminé, renvoya le peuple au Conſeil des Knès & des Boïares; mais à chaque fois qu'on entendit leurs noms, toute la populace paroiſſoit furieuſe & prête à ſe ſoûlever.

Ainſi Boritz ſe crut obligé d'aller parler au peuple. Après avoir dit qu'il n'avoit pas aſſez de force pour porter une Couronne, il menaça le peuple de ſe couvrir d'un cilice, & de ſe retirer dans un Couvent, à l'exemple de ſa ſœur, ſi ce tumulte ne ceſſoit. Ces paroles excitérent encore de plus grands murmures; le peuple y mêla même des menaces qui marquoient ſon déſeſpoir. Il dit à la Czarine, que l'interregne alloit bientôt cauſer la ruine de l'Etat: Que chaque particulier ſongeroit à ſon ſalut, puiſqu'on déſeſperoit de celui de la République: Qu'ainſi la Princeſſe devoit ſonger au danger préſent, & interpoſer de bonne heure ſon autorité pour fléchir ſon frére.

La Czarine parut touchée des priéres du peuple, & ſe jetta aux pieds de ſon frére, pour lui repreſenter, qu'il ne pouvoit plus délibérer, ni différer: Qu'il en avoit aſſez fait pour ſe diſpenſer de monter à un rang ſi élevé & ſi expoſé aux traits de l'envie; mais que puiſque, malgré tous ſes efforts, les peuples perſiſtoient unanimement à le vouloir pour Maître, il ne pouvoit plus s'oppoſer aux decrets de Dieu, qui ſembloit avoir inſpiré une réſolution ſi conſtante à toute la Nation: Qu'il devoit donc prendre les rênes du gouvernement, & accepter un Empire, que ni les brigues ni la violence ne lui avoit point acquis, mais qui lui avoit été déferé malgré lui, comme par l'ordre du Ciel & du conſentement général de tout un peuple: Qu'elle eſpéroit voir ſon régne heureux, & que Dieu qui l'avoit fait monter ſur le Trône, lui donneroit la prudence & les lumiéres néceſſaires pour s'y maintenir.

Boritz fit encore quelque réſiſtance. Enfin, ſoit que les priéres de ſa ſœur l'euſſent déterminé, ſoit qu'il crût avoir montré aſſez de modeſtie pour faire taire ſes envieux, il conſentit à ce qu'on lui demandoit. La Czarine ſortit auſſitôt; & ayant rapporté au peuple que ſon frére s'étoit laiſſé

fléchir, & acceptoit l'Empire, elle le fit ſortir du Monaſtére, & le préſenta à l'aſſemblée. Elle dit enſuite : » Le Dieu » Tout-Puiſſant, la Sainte Trinité qui fait les Princes, & » établit les Rois ſur leur trône, a exaucé mes priéres, & » s'eſt laiſſé toucher par vos gémiſſemens & vos larmes. Voi- » là mon frére, en faveur de qui vous avez réüni tous vos » ſuffrages, & que vous avez jugé digne de vous comman- » der : Gardez-le vous-même, de crainte qu'il ne change » de ſentiment, & ne veüille encore vous abandonner ; mais » à votre tour ſoyez lui fidéles & obéïſſez à ſes ordres. «

Boritz prit la parole après la Czarine ; & dit au peuple : » Puiſqu'il a plû à la Providence divine que j'acceptaſſe l'Em- » pire de Ruſſie, du conſentement unanime, & aux priéres » réïterées de toute la Nation, je ne puis le refuſer ; & quoi- » que je ſente toute la peſanteur de ce fardeau, je me char- » gerai du ſoin de votre défenſe, dans l'eſpérance qu'avec » le ſecours du Ciel je pourrai ſoûtenir la gloire & les in- » térêts de la Nation. De votre côté obéïſſez-moi comme » à votre Maître. Dieu vous ait en ſa ſainte garde. Je ſuis » votre Empereur. «

Le peuple lui répondit avec des acclamations & des cris de joye : » Vous êtes digne de nous commander, & toute » la Nation réunie vous promet à preſent & pour toûjours » une inviolable fidélité, & une parfaite obéïſſance. « Boritz rentra dans le Monaſtére, où il fit ſa priére, & où il reçut la premiére bénédiction. Le peuple ſatisfait retourna à la Ville, qui retentit bientôt des cris de joye, & du bruit de 3000. cloches qui ſont à Moſcou. Tous les Magiſtrats, les officiers de la Couronne, & les Etrangers qui étoient à la ſolde du Prince, vinrent enſuite trouver le Nouveau Czar dans le Monaſtére où il étoit, pour lui offrir, ſelon la coûtume, de l'or, de l'argent, des pierres prétieuſes, des perles, du ſel & du pain. Ils lui ſouhaitérent la prudence dans toutes ſes démarches, la victoire ſur ſes ennemis, & le priérent de recevoir leurs vœux & leurs preſens.

Boritz les remercia & ne prit que le ſel & le pain, en diſant : Ceci m'appartient, gardez pour vous le reſte. Il les invita enſuite au feſtin qui ſe fait ordinairement ; & ſortit du Monaſtére avec ſa femme Marie, ſon fils Theodore, âgé

HENRI IV. 1598.

de 18. ans, & sa fille Arsenica qui en avoit 16. Le Clergé marchoit devant avec toute la pompe & la magnificence Ecclesiastique. Au milieu de tout le peuple qui étoit accouru à ce spectacle, le Czar entra dans le Château. On y offrit d'abord à la nouvelle Czarine & à ses enfans les mêmes présens qu'au Czar; mais ils n'acceptérent que le pain & le sel, & rendirent le reste avec bonté. Le Czar avec la Czarine & ses enfans, qu'il conduisoit par la main, prit son logement dans l'appartement de sa sœur; car on renversa & on rebâtit ensuite celui du feu Czar Theodore, comme s'il avoit été soüillé par la mort de ce Prince. On dressa dans le Château des tables, qui furent remplies par un peuple innombrable. Après le festin, les Boïares, les Gouverneurs des Provinces & des Villes, & tous les Ordres de l'Empire vinrent prêter serment de fidélité à leur nouveau Prince. Tout cela se passa avant le mois de Mai.

Au commencement de ce mois, & peu de jours avant les fêtes de la Pentecôte, on apprit que les Tartares de Crimée se préparoient à entrer en Moscovie avec une grande armée, & qu'ils vouloient forcer la frontiére pour faire des courses, à la faveur des troubles que l'interrégne pouvoit produire. Le nouveau Czar quitta toutes ses autres affaires; & pour acquerir la confiance des peuples dès le commencement de son régne, & soûtenir les hautes espérances qu'on avoit de son habileté, il assembla une armée de 300. mille hommes des milices de toutes les Provinces; il se retrancha à Zieboth, ville située sur la riviére d'Arca, à 36. milles de Moscou, pour y attendre l'ennemi; mais les Tartares ayant appris que la Moscovie avoit un Prince, & que le nouveau Monarque marchoit contre eux avec des troupes nombreuses, changérent d'avis & se retirérent. Ils envoyérent des Ambassadeurs, qui entrérent avec toute la magnificence militaire dans le camp Moscovite, & furent reçus au bruit de l'artillerie, qui étoit disposée sur les bords de la riviére, & qui occupoit l'espace d'un mille.

Le Czar se fit suivre par les Ambassadeurs Tartares. Dès qu'il fut à Moscou, le Patriarche tenant à la main une Croix d'or, lui donna la bénédiction en présence de tout le peuple, qui rendoit la cérémonie plus éclatante par

ſes cris de joye & ſes vœux. Ceci ſe paſſa en Septembre, au commencement de l'année ; car ce mois eſt en Moſcovie le premier de tous les mois de l'année, qui ne commence chez nous qu'en Janvier. Le treize de Septembre le Czar, accompagné des Boïares, des Evêques, & des autres Ordres de l'Empire, alla faire ſes priéres dans l'Egliſe de S. Michel Archange, enſuite à Notre-Dame, & enfin, dans l'Egliſe de l'Annonciation qui eſt la Cathédrale, & où le Patriarche lui mit la Couronne ſur la tête, & le Sceptre à la main. Le Prince revint enſuite au Château avec le Clergé & la Nobleſſe. Le chemin par où il paſſa étoit couvert d'un drap de pourpre brodé d'or, qu'on abandonna à la populace. On jettoit de tems en tems des piéces d'or. On fit des préſens au peuple, & tous les Ordres furent ſplendidement régalés dans le Château pendant 12. jours.

Les Magiſtrats, les Gouverneurs & les autres Officiers reçurent doubles gages pendant une année. On accorda une exemption de toutes ſortes d'impôts pour deux ans aux Marchands de Moſcou, de Caſan, d'Aſtracan, & de tout l'Empire Moſcovite, dont on tiroit plus de 100. mille florins par an ; enſorte que les libéralités du Prince s'étendirent juſqu'aux Paludes Méotides, vers la mer Caſpienne, & ſur les frontiéres de Perſe. On adoucit la rigueur des corvées & des droits, que les Boïares & les Nobles exigeoient des habitans des bourgs, qui en étoient accablés. Ces malheureux payſans joüirent enſuite de leurs biens avec plus de liberté, & eurent moins à ſouffrir de la ſervitude à laquelle ils étoient auparavant réduits. Les étrangers, & particuliérement les Allemans, qu'on avoit rélégués pour certaines raiſons dans des pays éloignés, furent remis en liberté ; & on leur laiſſa le choix de retourner dans leur patrie, ou de reſter en Moſcovie. On diſtribua même aux Allemands, qui entendoient le commerce, de grandes ſommes d'argent, ſelon leur habileté & leur condition, ſans exiger d'eux aucuns intérêts pendant ſept ans. On donna de l'argent & des habits aux pauvres, aux orphélins & aux veuves ; & afin que le commencement de l'année fut entiérement conſacré à la piété, on célébra dans le Château, avec de grandes magnificences, & au bruit continuel de toutes les cloches de

HENRI IV. 1598.

Moſcou, l'anniverſaire de l'Empereur Théodore. On donna un grand feſtin & de grands préſens au Clergé avant de le congédier,

Tel fut le ſort de ce vaſte Empire, l'un des plus puiſſans de l'Europe & de l'Aſie, même au jugement des Turcs. Il alloit s'éteindre avec ſon dernier Souverain ; mais il ſembla renaître par l'élévation de Boritz, qui monta ſur le Trône d'un conſentement unanime, & ſans qu'il en coûtât de ſang. Si d'un côté on y devoit craindre les ſuites de cette révolution, à cauſe du cruel deſpotiſme des Princes précédens, de l'autre la ſoumiſſion & la rigoureuſe diſcipline dans laquelle les Moſcovites ſont élevés, empêchérent les troubles que ce dernier changement pouvoit exciter.

Quant à Boritz, ſoit qu'il méritât par une véritable vertu une ſi haute fortune, ſoit que les apparences d'une fauſſe modération euſſent trompé ces peuples accoûtumés à un joug tyrannique, on le préféra à pluſieurs autres qui l'emportoient ſur lui par leur Nobleſſe & par leur rang ; & il parut n'accepter que malgré lui une Couronne que toute la Nation lui déféra, & qu'il avoit tant déſirée en ſecret. Il ſuccéda à Theodore, comme Ataulfe avoit autrefois ſuccédé à Alaric roi des Gots, dont il étoit beau-frére, & qui ayant pris Rome pendant la nuit du premier Avril, l'an de J. C. 410. & 1161. (1) de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de Varane & de Tertullus, mourut ſubitement la nuit ſuivante à Coſence en Calabre.

Mort de Benedict Arias Montanus.

Parlons maintenant des Sçavans qui moururent cette année. Benedict Arias Montanus, que ſes connoiſſances dans la Langue Sainte ont rendu auſſi illuſtre, que ſa haute piété, fut employé par Philippe roi d'Eſpagne à mettre dans un plus bel ordre & une meilleure forme la Bible d'Alcala. Il travailla beaucoup à Anvers avec les fréres le Fevre de la Broderie, de Falaiſe, pour faire cette édition. Les ſoins qu'il y donna lui acquirent beaucoup de gloire, mais lui firent un grand nombre d'ennemis. Leon de Caſtro auteur d'un Commentaire ſur les Septante, fut ſon principal adverſaire; & Arias Montanus ſe vit obligé d'aller plaider ſa cauſe à Rome. Il ne fut abſous qu'avec peine ; & pour récompenſe

(1) La ſuite Chronologique des Conſuls met 1163.

de

de tant de travaux, on le crut trop heureux d'avoir pû obtenir la permiſſion de ſe retirer dans l'Andalouſie qui étoit ſa patrie, où il paſſa le reſte de ſes jours dans le repos d'une conſcience qui n'a rien à ſe reprocher, & en ſe conſolant de ſes malheurs par l'étude des Livres Saints. Il mourut à l'âge de 71. ans, & fut enterré à Seville dans l'Egliſe de S. Jacque, dont il avoit été Chanoine.

Mort d'Ortelius.

La mort ne voulut point le ſéparer d'Abraham Ortelius ſon ami intime natif d'Anvers, ville fameuſe par ſon commerce. Ortelius s'appliqua à la Géographie dès ſes plus tendres années, & n'épargna ni dépenſes ni peines, pour éclaircir cette partie de la littérature. Non ſeulement il entreprit de longs voyages pour atteindre au plus haut dégré de perfection; mais encore il les réïtera pluſieurs fois, & voyagea pour cela pendant toute ſa vie. Il a fait un excellent ouvrage, intitulé le *Théatre de l'Univers*. (1) Il renouvella & deſſina lui-même des cartes pour la connoiſſance de la Géographie ancienne; & après avoir fait imprimer l'ouvrage immenſe des Synonimes Géographiques, il mourut dans ſa patrie le 29. Juillet, âgé de plus de 70. ans, & ſans s'être marié. On lui éleva un magnifique tombeau dans l'Egliſe de S. Michel.

De Camerarius.

Peu de tems après, Joachim Camerarius mourut le 12. d'Octobre, âgé de 64 ans à Nuremberg, où il étoit allé demeurer avec ſa famille. Il étoit fils de Joachim, ce ſçavant homme dont j'ai toûjours parlé avec éloge. Il donna tous ſes ſoins pour ramaſſer & mettre au jour les ouvrages de ſon pére, & mérita par ſon érudition & ſa vertu, non-ſeulement l'amitié des Princes, mais encore celle de preſque tous les Sçavans & des gens de probité de ſon ſiécle,

De Dominique Lampſon.

Je ne puis oublier Dominique Lampſon, qui excella dans la poëſie & dans la peinture, & qui par reconnoiſſance pour Lambert Lombard peintre fameux, & qui fut ſon maître dans cet art, écrivit ſa vie. Il fut très-cher à Erneſt de Baviére Evêque de Liége & enſuite Electeur de Cologne. Il mourut cette année à Liége, dans une heureuſe vieilleſſe.

De Henry Etienne.

Henry Etienne, Pariſien de naiſſance, fils de Robert, &

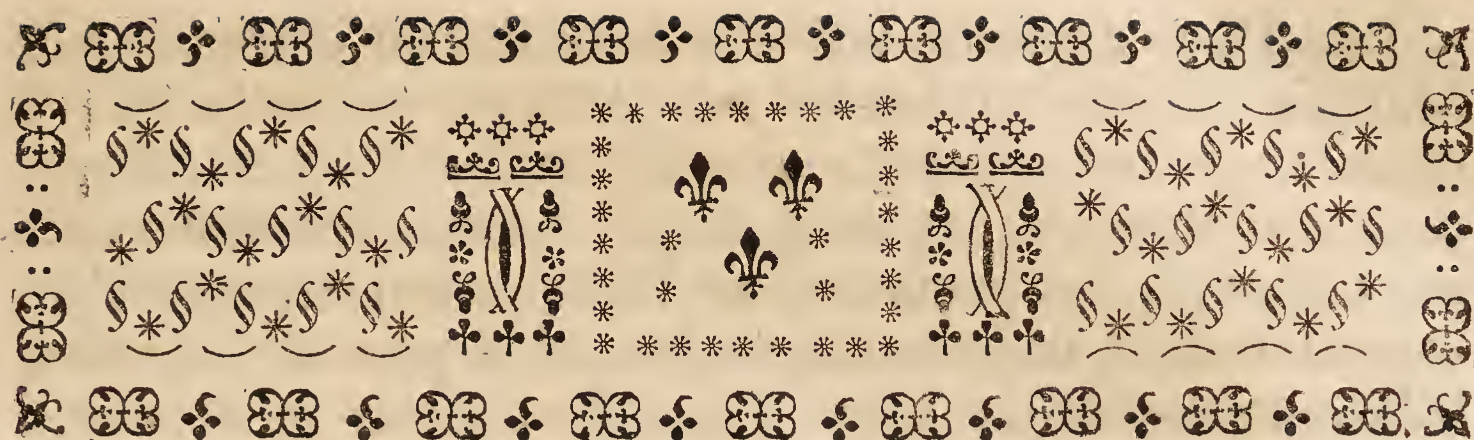
(1) Nous avons auſſi de lui le *Theſaurus Geographicus*. On l'a appellé le nouveau Ptolomée.

HENRI IV. 1598.

à qui la littérature a tant d'obligation, mérite encore plus de loüanges; il eut la noble ambition de ſurpaſſer ſon pére, & employa toute ſa vie à corriger & à mettre au jour des auteurs Grecs & Latins. Il a publié un Dictionaire grec très-étendu, dont la poſtérité doit lui avoir une extrême obligation. Il fit de longs voyages en Allemagne; mais le déſir de revoir ſa patrie le fit revenir à Lyon. Il mourut au commencement de Mars, preſque ſeptuagénaire, après des travaux immenſes pour le progrès des Lettres.

Fin du cent-vingtiéme Livre.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-VINGT-UNIE'ME.

APRE'S la conclusion de la paix qui causa beaucoup de joye aux peuples, & la publication du mariage de l'Infante Isabelle Claire Eugénie, faite par l'ordre de Philippe, l'Archiduc Albert se prépara à partir pour l'Espagne. Mais il voulut auparavant terminer l'affaire de la cession des Païs-bas & de la Bourgogne, que le Roi faisoit à l'Infante sa fille en faveur de son mariage, & dont l'acte avoit été signé le 6. du mois de Mai. Il ordonna donc à Jean Vingene, premier Conseiller d'Etat & Garde des Sceaux de la Province de Brabant, de faire tenir aux Etats de Flandre la lettre que le Roi Philippe leur écrivoit ; & de leur enjoindre en même tems d'envoyer leurs Députés à l'Assemblée, qui se tiendroit le 14. d'Août, afin qu'ils connussent plus amplement les intentions de S. M. Catholique, & qu'ils prêtassent serment entre les mains du cardinal Albert fondé de procuration à cet effet.

HENRI IV. 1598.

HENRI IV. 1598.

Assemblée des Etats de Flandre à Bruxelles.

Les Députés étant arrivés à Bruxelles au jour marqué, Matthias Hovius Archevêque de Malines prononça un discours Latin, où il exposa le motif de l'assemblée. On produisit ensuite & on lut publiquement l'acte de la cession faite par le Roi, le consentement de Philippe son fils aîné, l'acceptation de la cession & donation de la part de l'Infante, & la procuration de cette Princesse donnée au Cardinal Albert, pour prendre possession en son nom des Provinces qui lui étoient cédées. Cette affaire donna lieu à quelques difficultés, qui furent enfin levées par Jean Richardot, président de l'assemblée. Quatre jours après, les Etats de Brabant firent réponse par leur Secretaire : qu'ils étoient disposés à prêter le serment à l'Infante, comme Souveraine légitime de ces Provinces, entre les mains de l'Archiduc ; pourvu que l'un & l'autre fissent serment à leur tour, de maintenir les priviléges, libertés, immunités, & usages de ces païs; & d'observer ce qui concerne le joyeux avénement ; & qu'ils donnassent en même tems des sûretés, par rapport à ce qui avoit été innové contre les anciennes coûtumes, ou ce qui en avoit été aboli; le tout suivant la formule qui seroit dressée à ce sujet. Les Etats des autres Provinces firent la même demande.

Le lendemain s'étant tous assemblés dans la grande sale du Palais, Richardot fit un discours, dans lequel il rappella le souvenir de l'abdication, que Charle pére de Philippe avoit faite quarante ans auparavant de ses Royaumes, dans le même lieu où ils étoient alors assemblés. Il ajoûta que c'étoit sans doute par une inspiration du Ciel, que Sa Majesté Catholique, qui n'avoit cessé pendant tant d'années de travailler à procurer le repos & le bonheur des Provinces des Païs-bas, achevoit enfin ce grand ouvrage par la cession & donation qu'elle faisoit de ces Provinces à la Sérénissime Infante. » Ce changement, dit-il, doit d'autant moins nous » étonner & nous affliger, que nous en avons déja un exem» ple. Au reste, continua-t-il, il y a lieu de croire que la Sé» rénissime Infante qui depuis dix-huit ans n'a pas quitté un » moment son auguste pére, qui a été souvent présente » aux plus importantes délibérations touchant les affaires » d'Etat, & qui a même quelquefois opiné sur ces matiéres,

» gouvernera la Flandre, une des principales parties des » vaſtes Etats de ſon pére, avec autant de ſageſſe que d'é» quité. Ce qui doit encore nous conſoler, eſt que ſi Philip» pe eût laiſſé à ſon fils l'héritage de ces Provinces, privées, » pour leur malheur, pendant tant d'années de la préſence » de leurs Souverains, que de grandes occupations ont re» tenus dans leurs Royaumes éloignés, il eſt vraiſemblable » que nous n'aurions pas encore joüi de la vûë de notre » Prince. La Princeſſe au contraire à qui nous allons déſor» mais être ſoumis, vivra parmi nous ; & ſa préſence déſi» rable ſera l'appui des gens de bien, & l'effroi des mé» chans. «

Alors Philippe Maës, chargé de répondre au nom des trois Ordres, dit : qu'il n'étoit pas ſurprenant que la nouvelle de ce grand changement eût d'abord cauſé quelque émotion parmi les peuples des Païs-bas. Mais qu'après tout ce que le Roi avoit fait pour les intérêts & le ſalut de la Flandre, il ſembloit mettre le comble à ſes bienfaits, en donnant aux Flamans ſa chere fille, comme le gage de la paix & de la tranquillité publique, & en deſtinant à cette Princeſſe un époux d'un ſang qu'ils avoient toûjours révéré & chéri : Qu'ils étoient donc diſpoſés à préter ſerment au Cardinal Albert au nom de l'Infante leur Souveraine, ſuivant les conditions qu'on avoit propoſées.

Le lendemain on reprit la même affaire ; & le Secretaire des Etats ayant préſenté deux formules de ſerment, l'une en Latin, l'autre en Flamand, Albert commença par prêter ſon ſerment entre les mains de l'Archevêque de Malines. Enſuite tous les Députés tour à tour le prêtérent, & promirent obéïſſance & fidélité à la Princeſſe Iſabelle Claire Eugenie. Le Cardinal recevoit le ſerment d'un air gracieux, au ſon des trompettes, & faiſoit amitié à tous. Maës pour terminer la cérémonie fit encore un diſcours. Il dit que les Etats étoient ſenſiblement touchés de voir que ſon Alteſſe avoit réſolu de quitter les Païs-bas, dans un tems où ſa préſence étoit ſi néceſſaire : Que pendant ſon abſence il pourroit arriver pluſieurs choſes, auſquelles ſa préſence même auroit de la peine à remédier : Qu'ils prenoient donc la liberté de le ſupplier très-humblement de changer de

résolution, & de ne pas abandonner dans des tems si orageux les sujets d'Isabelle, destinés à être bientôt les siens.

Richardot répondit à ce discours, & dit qu'Albert remercioit les Etats de leur attachement pour l'Infante Isabelle & pour lui : Que la Princesse, lorsqu'elle seroit arrivée, surpasseroit toutes les idées avantageuses qu'on avoit d'elle. » Pour ce qui est, ajoûta-t-il, du départ du Cardinal & » de son voyage en Espagne, le dessein en est pris ; & c'est » l'ordre du Roi, auquel ce Prince ne peut se dispenser » d'obéïr. Son Altesse est bien fâchée de ne pouvoir en cela » complaire aux Etats. C'est le dernier acte d'autorité que » Philippe veut exercer à l'égard de la Flandre. Demain » son nom cessera d'être dans les actes publics, & l'on n'y » verra plus que celui d'Isabelle votre nouvelle Souveraine. » Ne croyez pas néanmoins que Sa Majesté, ou le Prince » son fils ainé, veuille désormais vous abandonner. Il s'in- » téressera toûjours pour ces Provinces cédées à sa fille ; » il l'aidera de ses conseils, & sçaura lui fournir l'argent & » les troupes dont elle aura besoin. »

Lorsque l'assemblée fut finie, on envoya inviter tous les Députés de se trouver le lendemain à un grand repas. On les avertit en même tems, que le Cardinal André d'Autriche alloit prendre la place de l'Archiduc Albert pendant son absence ; qu'ils eussent à lui obéïr, & à lui rendre avec zéle les services dont il auroit besoin. Les Etats chargérent Philippe de Croi comte de Solre, qui accompagnoit Albert dans son voyage, de remercier Sa Majesté Catholique & le Prince son fils, de leur avoir donné pour Souveraine la Princesse Isabelle ; & de demander la continuation des secours d'Espagne, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. A l'égard de la Princesse, Croi étoit chargé de la supplier très-humblement de la part des Etats, de hâter son arrivée.

Conditions secrétes de la cession des Pays-bas à l'Infante.

Au reste voici les conditions, qui furent stipulées secrétement, & peut-être communiquées aux Députés, mais dont on ne fit aucune mention en public. 1o. Que la Sérénissime Infante ou ses hoirs, à chaque mutation, rendroient foi & hommage aux rois d'Espagne, comme feudataires de la couronne de Castille. 2o. Que la dite Infante & ses hoirs

perſevereroient dans la foi Catholique; & que ſi par malheur, ce qu'à Dieu ne plaiſe, il arrivoit que quelqu'un d'eux renonçât à la Religion Catholique & Romaine, il ſeroit dès-lors déchu de tous ſes droits ſur les Provinces des Païs-bas, comme s'en étant rendu indigne par ſon attachement à l'erreur. 3°. Qu'ils feroient ſerment d'être toûjours fidéles & ſoumis aux rois de Caſtille, comme à leurs Seigneurs ſouverains. 4°. Que ſoit que ce fût un Prince, ſoit que ce fût une Princeſſe qui héritât de ces Provinces, ni l'un ni l'autre ne pourroit contracter de mariage, que du conſentement & de l'aveu de Sa Majeſté Catholique, ou de ſes ſucceſſeurs : Que ſi c'étoit une Princeſſe, elle pourroit, ſi elle le jugeoit à propos, épouſer celui qui ſeroit alors roi d'Eſpagne, s'il n'étoit pas déja marié ; & qu'elle ne pourroit ſe marier avec un autre, qu'à ſon refus. 5°. Qu'il y auroit une alliance perpétuelle, entre les Royaumes d'Eſpagne & les provinces des Païs-bas : Que les amis ou ennemis des uns ſeroient les amis ou les ennemis des autres ; & que tous les traités qu'ils pourroient faire ſéparément avec d'autres Puiſſances, ne porteroient jamais préjudice au traité antérieur & perpétuel d'alliance réciproque entre l'Eſpagne & les provinces de Flandre. 6°. Que les Flamans n'envoyeroient point de vaiſſeaux aux Indes Orientales ou Occidentales : Qu'ils n'y feroient aucun commerce ; mais qu'ils pourroient négocier librement & ſûrement dans tous les autres Royaumes, Provinces, & ports, appartenans au roi d'Eſpagne. 7°. Que Sa Majeſté Catholique pourroit, ſi elle le jugeoit à propos, mettre garniſon dans les citadelles d'Anvers, de Gand, & de Cambrai, & dans d'autres places : Que ces troupes ſeroient à la ſolde d'Eſpagne, & que leurs Commandans prêteroient également ſerment au Roi, & au Souverain des provinces des Païs-bas.

Lettres d'Albert aux Provinces-Unies.

Avant que le cardinal Albert quittât la Flandre, il écrivit le 18. d'Août aux Etats généraux des ſept Provinces-Unies, pour leur faire part de ſon mariage avec l'Infante, & de la ceſſion que Philippe faiſoit à ſa fille des provinces des Païs-bas. Il les exhortoit en même tems à profiter de cette circonſtance, pour rentrer en grace & ſe réconcilier: & comme l'union de la Flandre avec l'Eſpagne avoit été juſqu'ici occaſion de la guerre, il leur repréſentoit que la ſéparation

HENRI IV. 1598.

d'avec cette Couronne devoit déſormais éteindre tous les ſoupçons, & faire ceſſer tous les actes d'hoſtilité : Qu'ils devoient donc ſonger à traiter inceſſamment avec lui, à des conditions raiſonnables, comme avec leur Prince légitime, à l'exemple des Etats de Flandre & de Brabant. Philippe de Naſſau, prince d'Orange, le duc d'Arſchot, & le marquis d'Havré couſin germain de ce dernier, écrivirent ſur le même ſujet à Maurice, & tâchérent de lui perſuader, que la nouvelle ſéparation des provinces des Païs-bas d'avec l'Eſpagne devoit faire ceſſer de leur part tous les ſujets de défiance. Ils lui repréſentoient que la gloire de la maiſon de Naſſau éxigeoit qu'il s'attachât déſormais au nouveau Souverain, & qu'il engageât les Etats généraux des Provinces-Unies à faire la paix & à ſe ſoumettre. On ne fit aucune réponſe à ces Lettres.

Propoſitions faites aux Provinces-Unies.

Quelque tems après, Daniel Vander-Meule d'Anvers, qui juſqu'alors avoit rendu de grands ſervices aux Etats généraux, ſe rendit en cette ville avec l'agrément de leurs hautes Puiſſances, ſous prétexte d'aller voir ſon beau-frére qui étoit à l'extrêmité. Le Cardinal lui fit dire alors de venir d'Anvers à Bruxelles. Là il y eut une conférence entre lui d'une part, & Richardot, d'Aſſonville, l'Abbé de Marolles, & le marquis d'Havré de l'autre. Ceux-ci propoſérent pour conditions de la paix : Que les ſept Provinces conſerveroient leur Religion & la forme du gouvernement qu'elles avoient établie : Que tous ceux qui poſſedoient des charges & des dignités, y ſeroient maintenus ; & que ſi leurs enfans étoient capables des mêmes emplois, les Archiducs les leurs confereroient. De plus, pour effacer tous les ſoupçons, & abolir la mémoire de tout ce qui s'étoit paſſé, ils aſſurérent que le Roi étoit bien intentionné pour Maurice ; & afin d'engager ce jeune Prince à faire la paix, en lui offrant un moyen d'acquérir de la gloire, ils dirent que l'intention de Philippe étoit, lorſque la guerre auroit ceſſé dans la Flandre, de faire uſage de la ſupériorité des talens militaires de ce Général, & de lui donner le commandement de toutes les troupes dans la guerre de Hongrie contre l'Empire Ottoman.

Le cardinal Albert fit lui-même ces propoſitions à

Vander-Meule, qui en fit son rapport aux Etats généraux. Mais ces belles promesses, loin de diminuer les soupçons, comme on s'en étoit flatté, ne firent que les augmenter, surtout par rapport au commandement général de l'armée de Hongrie, que l'on promettoit au Comte Maurice. Cette circonstance rappelloit dans les esprits la fable d'Esope, où les Loups voulant faire alliance avec les brebis, demandoient pour premiére condition, qu'elles éloignassent leurs chiens. » Lorsqu'un si grand homme, disoient-ils, auquel nous sommes » si redevables, & dont l'appui nous est si nécessaire, sera loin » de nous, la paix que nous aurons faite, ne servira qu'à » nous exposer à des dangers bien plus grands encore, que » ceux dont nous avons sçu nous garantir jusqu'ici. « Ainsi les Etats généraux ne prêtérent l'oreille à aucune de ces propositions.

Depart d'Albert, qui met bas la pourpre Romaine

Cependant Albert partit de Bruxelles le 14. de Septembre avec une suite de mille chevaux; & se rendit d'abord à Notre-Dame de Halle, lieu situé à trois milles de Bruxelles, & fameux par les pelerinages. Ce fut là qu'il mit bas le chapeau & la pourpre Romaine, & qu'après avoir fait sa priére devant l'image de la Vierge, il prit son chemin par Nivelle & par Namur, & vint à Luxembourg. S'étant avancé au-delà de Machern, il arriva à un village, où la Seure se décharge dans la Moselle. Près de-là est un monument célébre de la vénérable antiquité, qui consiste en un Obélisque, dont la base est haute de douze piés, & qui s'éleve à la hauteur de soixante & quatorze: Sur chaque face il y a différens bas réliefs en marbre. De-là on marcha vers Tréves, & on entra dans le Palatinat, où l'Electeur logea & défraya toute la suite de l'Archiduc Albert. On passa ensuite par Worms & par Spire, & on arriva dans le Duché de Wirtemberg, où Albert fut reçu de la même maniére. Ce Prince ayant laissé derriére lui Ulm & Ausbourg, vint dans la Baviére, où l'Electeur son allié le combla d'honneurs. Il arriva ensuite dans le Tirol appartenant à la maison d'Autriche, & s'avança au-delà d'Inspruck capitale du païs, près de l'endroit où autrefois l'Empereur Charle V. rencontra son frére Ferdinand roi des Romains: Charle voulut qu'une table d'airain conservât à la postérité le souvenir d'une si

HENRI IV. 1598.

heureuſe rencontre. Ce fut-là auſſi qu'Albert trouva la Princeſſe Marguerite & Marie ſa mére, accompagnées d'une ſuite de mille chevaux, & qu'il apprit la mort de Philippe II. Ils prirent alors tous le deuil. La rencontre ſe fit à Sterczingen, appellée autrefois *Fortia Caſtra*; ce qui fut pris pour un bon augure.

Ils allérent enſuite par Bolzen à Trente, où ils arrivérent le 1. de Novembre. Il paſſérent l'Adice ou l'Adige près d'un village nommé Dolce, dans les Etats de la Seigneurie de Veniſe, ſur un pont de bateaux qui fut conſtruit à la hâte. Paul Paruta Procurateur de Saint-Marc, accompagné de pluſieurs autres, vint alors le ſaluer de la part du Senat. On dreſſa des arcs de triomphe, on ſe mit ſous les armes, & on conduiſit avec pompe leurs Alteſſes dans la maiſon où elles devoient loger. Deux mille ſoldats leſtement vêtus gardoient le pont avec treize eſcadrons, au milieu deſquels on portoit l'étendart de S. Marc. Ils paſſérent enſuite par Verone, & arrivérent avec cette eſcorte à Oſtie ſur le Pô dans le Mantoüan. Vincent duc de Mantoüe vint au-devant d'eux en poſte, avec trente Seigneurs de la plus haute Nobleſſe de ce Duché. Là leurs Alteſſes trouvérent des barques toutes prêtes pour deſcendre la riviére, parmi leſquelles il y avoit un Bucentaure magnifique, orné en dedans de tapiſſeries d'argent. Ce vaiſſeau étoit deſtiné pour la Princeſſe Marguerite, pour Marie ſa mére, pour l'Archiduc Albert, & pour les principaux Seigneurs & Dames de leur Cour. On avoit préparé un grand repas ſur le Bucentaure, & ce repas fut ſuivi d'un concert & d'une eſpéce de bal. Le reſte de la ſuite paſſa ſur trois pontons, & ſe rendit à la Rovere. Leurs Alteſſes deſcendirent le Pô juſqu'à Ferrare, où le Pape s'étoit déja rendu.

Le Pape prend poſſeſſion de Ferrare.

Ce Pontife s'étant accommodé avec Céſar d'Eſte, le Cardinal Aldobrandin avoit pris poſſeſſion de la ville au nom du S. Pére; & le 3. de Mars Sa Sainteté avoit d'une ſeule promotion fait treize Cardinaux, du nombre deſquels étoient Alexandre d'Eſte frére de Céſar; Arnauld d'Oſſat, cet homme illuſtre dont j'ai ſouvent parlé avec éloge; & Robert Bellarmin Jéſuite, célébre par ſon Livre de controverſes ſur la Religion. Le Pape partit enſuite de Rome le 13. d'Avril,

& ayant pris ſa route par Narni, Terni, Foligno, Camerino, Macerata, Calderola, il arriva au bout de dix jours à Lorette, lieu le plus célébre de toute l'Italie par le concours des pelerins qui y abordent de toutes parts. Le S. Pére fit des préſens à la Chapelle. Le lendemain il ſe rendit à Ancone; enſuite ayant pourſuivi ſa route par Sinigaglia, Fano, Peſara, Rimini, & Ceſenne, il arriva ſur le ſoir du 5. de Mai à Ravenne. Deux jours après, il ſe rendit au Monaſtére de S. George, peu éloigné de Ferrare; après avoir envoyé devant lui le reſte de ſa ſuite. Le lendemain il fit ſon entrée ſolemnelle dans Ferrare, avec la pompe la plus ſuperbe qu'on puiſſe imaginer, étant porté dans un fauteüil ſous un dais. On avoit dreſſé de tous côtés des arcs de triomphe avec des inſcriptions à ſa loüange, & en l'honneur de la maiſon d'Aldobrandin. Après y avoir réglé toutes choſes, il attendit l'arrivée de la Princeſſe Marguerite, qui devoit épouſer Philippe III. roi d'Eſpagne, & de l'Archiduc Albert qui devoit épouſer l'Infante, afin de leur accorder la diſpenſe des dégrés de parenté, & de leur donner la bénédiction des fiançailles.

HENRI IV. 1598.

Reception de la Princeſſe Marguerite & de l'Archiduc Albert à Ferrare.

Ainſi le 13. de Novembre, qui étoit un Mercredi, Marguerite & Albert étant prêts d'arriver à Ferrare, les Cardinaux Aldobrandin & de Saint Clement allérent audevant de leurs Alteſſes juſqu'à Iſola à trois milles de la ville, dans un caroſſe ſuperbe traîné par ſix chevaux blancs, où la Princeſſe ſa mére & l'Archiduc entrérent. Lorſqu'ils furent à la porte de la ville, Gonſalès Fernando de Cardona duc de Seſſa, Ambaſſadeur de Philippe à la Cour de Rome, offrit à la Princeſſe, au nom de ſon futur époux, une litiére magnifique. On s'arrêta alors un peu de tems dans une maiſon de planches & de bois de charpente bâtie pour cet effet, dans laquelle on avoit élevé un thrône magnifique; & on y attendit les dix-huit Cardinaux qui devoient venir ſalüer la Princeſſe. Jean Ferdinand de Velaſco, Connêtable de Caſtille, gouverneur du Milanez, ayant laiſſé à Milan ſon fils le Comte de Haro, vint alors ſalüer leurs Alteſſes, avec ſa femme & la ducheſſe de Gandie ſa ſœur, honorée de la charge de Camerara major, le duc de Gandie, Blaſco d'Arragona, Jean de Mendoſe, Inigo de Borgia, Roderico

HENRI IV. 1598.

de Bivera, & plusieurs autres Gentilshommes Espagnols, suivis de quelques Gendarmes & de quelques Arquebusiers.

Alors la Princesse monta sur une haquenée blanche, couverte d'un caparaçon de drap d'argent, & sa mére monta sur une autre pareille. L'une & l'autre étoient des présens du Pape. Précédée par les troupes à cheval, & par tous les Cardinaux, elle se mit en marche entre les deux Cardinaux François Sforce & Alexandre de Montalte, au milieu de ses gardes Allemans, & elle entra ainsi dans la ville par la porte des Anges. Elle passa devant la maison de l'ambassadeur d'Espagne qui étoit décorée d'arcs triomphaux & d'inscriptions, & arriva enfin au palais du Pape, où Bernardin Scoto fit un discours qu'il adressa au S. Pére & aux Cardinaux, comme s'ils eussent été assemblés en Consistoire; discours qui étoit tout entier à la loüange de la maison d'Autriche: après quoi la Princesse, sa mére, & l'Archiduc Albert furent admis à baiser les piés de sa Sainteté. Elle fut ensuite conduite à l'appartement qui lui étoit préparé dans le Palais. Le lendemain le S. Pére donna un grand repas à leurs Altesses.

Cérémonie des fiançailles de leurs Altesses faite par le Pape.

Le Dimanche suivant, jour marqué pour la célébration des fiançailles de la Princesse Marguerite & de celui de l'Archiduc Albert, on quitta les habits de deüil & on se para magnifiquement. La Princesse parut vêtuë de blanc, & toute couverte de perles & de pierreries d'un prix inestimable. Dans cet état elle alla à la Cathedrale, & se présenta devant le Pape revêtu de ses habits Pontificaux, & accompagné du Sacré Collége. Les Cardinaux Farnese & Fachinetto étoient aux deux côtés de la Princesse, qui alla avec sa mére se placer sous un dais. L'Archiduc se mit sous un autre dais qui lui étoit préparé. Lorsqu'on eut chanté le *Credo*, les deux Cardinaux conduisirent Marguerite, accompagnée d'un grand nombre de Dames de qualité, à l'Autel où le Pape célébroit la Messe. L'Archiduc Albert avec sa suite se plaça de l'autre côté. Alors lorsqu'on eut lu à haute voix la procuration de Philippe III. roi d'Espagne, le Pape fit la cérémonie des fiançailles de ce Prince représenté par son oncle Albert, & par son Ambassadeur, avec la Princesse Marguerite presente, qui après cela fut reconduite

à sa place, où elle reçut les complimens de félicitation de toute l'assemblée. L'Archiduc se présenta ensuite devant le S. Pére, & le duc de Sessa lut pareillement la procuration de l'Infante Isabelle Claire Eugenie, qui donnoit ses pouvoirs à son Ambassadeur. Alors le S. Pére la fiança avec l'Archiduc.

Lorsque la Messe fut finie, le Pape envoya à la nouvelle reine d'Espagne une rose bénite, qui à l'égard des Princesses est comme l'épée & le chapeau que les Papes ont coutume d'envoyer aux Princes. Le comte de Berlaymont chevalier de la toison d'Or reçut la rose des mains de la Reine, & au sortir de l'Eglise la porta devant elle jusqu'au Palais. La célébration de ces doubles fiançailles occasionna de grandes réjoüissances dans la ville, où il y eut des jeux, des danses, des spectacles, & des divertissemens de toute espéce. On remarqua entr'autres une troupe de trente femmes de la ville de Côme, qui étant masquées & partagées en six bandes, dont chacune avoit sa couleur particuliére, se mirent sur six brigantins où elles donnérent le spectacle d'une espéce de combat naval, semblable à l'ancienne Naumachie Troyenne. L'adresse extrême de ces femmes à manier la rame, causa beaucoup de plaisir aux spectateurs, ainsi que le son de leurs instrumens, & leurs danses pour célébrer leur victoire.

Suite du voyage de leurs Altesses.

La Princesse ne s'arrêta pas longtems à Ferrare; elle en partit avec sa mére & l'Archiduc le 20. de Novembre, & arriva à Governolo, château situé sur le Mincio dans le Mantoüan, où quatre escadrons de cavalerie vinrent audevant d'elle. Ayant alors monté sur un grand bateau, elle aborda près de Mantoüe, où elle fut reçüe avec une magnificence difficile à exprimer. La duchesse Eleonore d'Autriche mére du duc Vincent, & Marguerite veuve d'Alfonse duc de Ferrare, vinrent audevant d'elle, & la mirent dans leur carosse. Sur les huit heures du soir, elle fit son entrée dans la ville à la lumiére des flambeaux. A la porte de la ville on voyoit d'un côté la statuë de la Nimphe Manto, fille du devin Tiresias de Thebes, & de l'autre côté celle d'Œnus fils de Manto, & fondateur, dit-on, de la ville de Mantoüe. Les deux statuës qui étoient bien travaillées,

HENRI IV. 1598.

sembloient complimenter la Princesse sur son entrée dans la ville. En même tems Jean-Baptiste Guerrieri gouverneur de Mantoüe, à la tête d'une troupe de gens de pié, vint au-devant d'elle, & lui présenta au nom du Duc les clefs de la ville dans un bassin d'argent. L'évêque de Mantoüe François de Gonzague, avec tout son Clergé, vint en même tems pour la recevoir, & lui présenter la Croix à baiser.

La Reine monta ensuite dans une litiére tapissée d'une étoffe d'argent en dedans & en dehors, & portée par deux mules blanches sous un dais; elle étoit accompagnée de cinquante jeunes gens de qualité habillés de drap d'argent, & couverts de perles. Elle s'avança avec ce cortége jusqu'à la Cathedrale, au milieu des illuminations qui étoient de tous côtés aux fenêtres. Il y avoit sur le pont du Mincio quatre figures colossales de femmes, d'un travail admirable, qui représentoient les quatres parties du monde, & tenoient en leur main un globe terrestre, où étoient marqués tous les principaux lieux de la terre. On voyoit dans la place de S. André quatre autres figures représentant les quatres saisons. Lorsque la Princesse passa par-là, on ouvrit les prisons, afin que les plus malheureux eussent part à la joye publique. Sur la porte de la Cathedrale étoient les portraits des Princes de la maison d'Autriche. A l'entrée du château on voyoit quatre statuës, qui représentoient la Paix, la Fortune, l'Immortalité, & la Joye.

La Reine fut reçûe à la porte du château par Eleonore de Médicis femme du duc de Mantoüe, accompagnée de cent Dames de la premiére condition, de Cesar d'Este duc de Modene, de Galeot Pic prince de la Mirandole, du comte de Novellara, & de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans toute l'Italie. Il y eut des divertissemens pendant deux jours, dont le plus remarquable fut une Pastorale intitulée *Mercure & Philalogie*. Cette piéce qui étoit une allegorie au mariage de la Reine, fut jouée sur un Théâtre magnifique, avec des décorations & des machines surprenantes, & accompagnée de chants & de symphonies. Il sembloit que le duc de Mantoüe eût en cette occasion égalé, ou même surpassé, la magnificence des Ediles & des anciens magistrats Romains.

Le lendemain on partit de Mantoüe, & le jour suivant

on arriva à Cremone, où on logea chez le marquis Ottavio Affaitati. Le Senat de cette ville fit ses présens à la Reine dans une corbeille d'argent. On se mit en marche le lendemain; on passa par Pizzighitone, château très-fort, & par Lodi; & le jour de S. André on arriva à Milan. Devant la porte de cette ville on avoit élevé un arc de triomphe, non de bois, comme on fait ordinairement, mais de marbre, pour être un monument durable. Il étoit haut de soixante piés, & large de plus de quatre-vingt dix. On y voyoit différentes figures & plusieurs inscriptions, ainsi que sur six autres arcs de triomphe qui se trouvérent sur son chemin jusqu'à la Cathedrale, dans l'espace de quinze cens pas, sans compter un autre encore très-magnifique placé près du Palais, où la Princesse devoit loger. Enfin le gouverneur du Milanez avoit fait élever dans la place devant le Palais un théâtre de forme triangulaire, long de cent quarante piés & large de quatre-vingt sept, soutenu par onze grandes colonnes. Tout cela se trouve décrit dans le livre de Gui Mazenta, que ceux qui sont curieux d'un plus long détail peuvent consulter.

La Princesse passa deux mois à Milan, au milieu de divers spectacles, & de toute sorte de divertissemens & de réjouïssances, en attendant que la saison fût devenüe moins rude. Cependant le comte de Solre partit en poste pour l'Espagne, afin de s'acquitter de la commission dont les Etats de Flandre l'avoient chargé, & d'informer Sa Majesté Catholique de la santé de la Princesse & de sa prochaine arrivée.

Désastre causé par le débordement du Tybre.

Le Pape ayant tout réglé à Ferrare, se mit en chemin avec toute sa Cour au commencement de Decembre pour retourner à Rome. A peine y fut-il arrivé, que le Tybre se déborda extraordinairement; ce qui causa de grands ravages dans la campagne, & beaucoup plus encore dans Rome même. Le Ciel permit ce désastre, pour tempérer la joye qu'avoient les Romains de la nouvelle acquisition de Ferrare. Le Fleuve s'enfla tellement la nuit suivante par la violence des vents du Midi, que l'eau entra dans toute la ville, & monta trois palmes plus haut qu'elle n'avoit fait l'an 1530. sous le Pontificat de Clement VII, que le

HENRI IV. 1598.

débordement du Tybre fut si considérable. Il n'y eut que les sept montagnes & quelques autres endroits de la ville un peu élevés, qui furent préservés de l'inondation. Elle renversa deux arches du pont Sainte Marie, que Gregoire XIII. avoit fait rétablir. Une partie du Ponte-Molle & toutes les boutiques qui étoient sur le pont S. Ange furent emportées. Quarante prisonniers qui étoient dans la Tour de Nonne furent submergés. Ceux qui n'éxagérent point assurent que, soit dans la campagne, soit dans la ville, il périt plus de mille personnes. Enfin Rome fut alors plus maltraitée, que si elle eût été prise d'assaut par l'ennemi, & livrée au pillage. On ne voyoit par-tout que des hommes effrayés, que des femmes pâles & tremblantes, portant leurs enfans entre leurs bras, que de malheureux Citoyens s'efforçant de nager, implorant vainement le secours des autres, & presque tous engloutis par les eaux. La plûpart des vivres furent gâtés, & il périt une infinité de bestiaux. Les Palais des Grands & les maisons des particuliers furent pillés par les Crocheteurs, & autres gens de la lie du peuple, qui y entroient hardiment par le moyen des batteaux, sous prétexte de donner du secours.

Affaires des Provinces-Unies.

Tandis que l'Archiduc passoit le tems dans les fêtes & dans les divertissemens, il se faisoit de part & d'autre plusieurs actes d'hostilité dans les Pays-bas. Même avant le départ de ce Prince, les troupes Espagnoles n'étant point payées, commettoient beaucoup de désordre. Pour y remédier, Philippe II. voulut réparer la faute qu'il avoit faite, en révoquant si à contre-tems les payemens des Négocians, & il songea à les rétablir: Après avoir excusé cette révocation, où la nécessité de ses affaires l'avoit contraint l'année précedente, il fit un traité avec Hector Pocamillo, Ambroise Somola, François de Malvenda, & Jean Jacque Grimaldi, comme agissant au nom de tous les autres Négocians. Mais il exigea pour condition qu'ils lui prêteroient soixante & dix mille Ducats d'or, & deux cens mille d'argent, & que sur cette somme ils en fourniroient à Albert, dans l'espace de dix-huit mois, vingt mille d'or, & cent cinquante mille d'argent, & que le reste seroit pour lui.

Il envoya ensuite en Flandre quatre mille hommes

d'infanterie

d'infanterie aux ordres de Dom Sanche de Leyve. Il les fit transporter sur quarante bâtimens de toute espéce, dont quelques-uns battus par la tempête firent naufrage près de Calais. Le plus gros de ces bâtimens fut pris par les Hollandois qui croisoient dans la Manche. Il y avoit sur ce vaisseau cent cinquante hommes commandés par Dom Alonso Sancho de Villareal. On les conduisit à Flessingue, & on apprit d'eux que les Espagnols avoient envoyé douze frégates aux Isles Açores pour servir d'escorte à la flote qui venoit des Indes, chargée d'or & d'argent, & des plus précieuses marchandises. Cette nouvelle donna lieu à plusieurs armateurs Hollandois d'envoyer cette année des vaisseaux de ce côté-là ; mais ce fut avec peu de succès.

Les Hollandois vont aux Isles Açores.

Baltasar de Moucherons, qui avoit donné l'idée du voyage au Nord, dont nous avons parlé, équipa, avec l'agrément de Maurice, pour cette expédition cinq vaisseaux, sur lesquels il mit deux cens matelots & cent cinquante soldats : il donna le commandement de cette flote à Julien Van-Cleerhagen & à Gerard Stribos. Ils abordérent à l'Isle du Prince, ou Corneille de Moucherons fils de Baltasar avoit déja été, & qui étoit fort connu des Insulaires, avec lesquels il avoit beaucoup commercé. Par son moyen Van-Cleerhagen se rendit maître de l'Isle, sans avoir fait aucun acte d'hostilité ; le Gouverneur, son Lieutenant & les autres Officiers ayant déclaré qu'ils étoient disposés à faire tout ce qu'on souhaiteroit. Mais ayant vû l'ordre de Maurice, & considerant que cette démarche les mettoit dans la néceſſité d'avoir la guerre avec les Espagnols, ils se repentirent de leur complaisance & de leur crédulité, & se liguérent secrétement avec les Portugais, pour secoüer le joug de leurs nouveaux hôtes. Ils se soulevérent tout à coup & prirent les armes ; mais les Hollandois les firent bien-vîte rentrer dans leur devoir. Cependant Van-Cleerhagen ayant assemblé son Conseil, on résolut d'oublier ce qui venoit de se passer, & de pardonner également aux Insulaires & aux Portugais. La paix dura peu : de nouvelles conspirations ayant été trâmées contre les Hollandois, ceux-ci cessérent de dissimuler & firent arrêter le Lieutenant, qu'ils regardoient comme l'auteur de la révolte. Mais ceux qu'on

HENRI IV. 1598.

envoya pour le prendre, furent tués par ses esclaves ; ce qui n'empêcha pas le Lieutenant d'être arrêté. On lui fit son procès, & il fut condamné à être pendu.

Cependant les amis du Lieutenant qu'on venoit de faire mourir, envoyérent demander du secours à l'Isle de S. Thomas. Antoine Meneses qui en étoit gouverneur, fit partir au bout d'un mois cinq cens hommes pour l'Isle du Prince, ce qui réléva extrémement le courage des Insulaires. Van-Cleerhagen pendant ce tems-là ne prit aucune précaution, & ne se hâta point d'achever, comme il auroit pû, les fortifications qu'il avoit commencé d'élever. Il s'étoit attiré la haine de plusieurs de ses gens, qui lui réprochoient la mort de ceux qui avoient été tués par les esclaves du Lieutenant, comme s'il les eût envoyés exprès pour les faire massacrer, afin de satisfaire la haine qu'il avoit pour eux. Il en conçut un chagrin si vif, qu'il tomba malade & mourut au bout de quelques jours. Stribos fut mis en sa place. Mais ce nouveau Commandant se donnant de grands mouvemens pour achever les fortifications commencées, & ne ménageant aucunement sa santé dans un pays où l'air étoit fort mal-sain, mourut aussi lui-même peu de tems après, ainsi qu'un grand nombre de ses soldats.

Après la mort de ces deux Commandans, les quatre Officiers qui furent chargés du commandement, convinrent de mettre le feu au Fort, & de s'en retourner dans leur pays ; d'autant plus que les soldats & les matelots commençoient à se mutiner. Cette résolution fut prise, quinze jours avant que les troupes auxiliaires, envoyées par Baltasar de Moucherons, arrivassent dans l'Isle. Comme le port est excellent, & peut contenir cinq cens vaisseaux, il pouvoit être très-avantageux aux Hollandois, & les mettre en état de nuire beaucoup aux Espagnols dans leur navigation aux Indes. Dans le même tems les Hollandois entreprirent d'aller non seulement aux Indes, au Bresil, à Castel de Mines & aux côtes de la Guinée, où ils envoyérent plus de 80. vaisseaux, mais encore aux Echelles du Levant, dans la Gréce, en Syrie & à Alexandrie : ils avoient obtenu du Grand Seigneur la permission de naviger & de commercer sous la banniere de France.

Au mois d'Avril, Frederic de Virtemberg envoya un Ambaſſadeur aux Etats Généraux, afin d'obtenir la permiſſion pour ſes Sujets qui deſcendoient par le Nekre dans le Rhin, de commercer dans les pays ſoumis à leurs hautes Puiſſances. Il les prioit en même tems, en cas que cela leur convînt ainſi qu'à lui, de lui envoyer un homme habile pour nétoyer la riviére du Nekre & la rendre plus navigable. Les Etats accordérent les deux articles; & envoyérent au Duc Jean Bradley très-expert en ce genre, qui nétoya le lit du Nekre, & rendit par ce moyen la navigation ſur cette riviére beaucoup plus facile & plus commode.

Complot pour aſſaſſiner Maurice de Naſſau.

Ce fut vers ce tems-là qu'on arrêta à Leyde un homme ſuborné pour aſſaſſiner le comte Maurice, ou qui peut-être ſe porta de lui-même à commettre ce crime. Il s'appelloit Pierre Panne natif d'Ypres en Flandre, qui à l'exemple de ce malheureux Biſcayen nommé Jauregui, qui l'an 1582. aſſaſſina d'un coup de piſtolet Guillaume prince d'Orange, voulut attenter pareillement à la vie de Maurice ſon fils. Ce ſcélérat déclara que celui qui le premier lui avoit fait naître la penſée de cet aſſaſſinat, étoit ſon couſin Melchior Vanden-Walle valet du Collége de Jéſuites de Douay: Il dit qu'il lui en avoit parlé à Ypres, & avoit auparavant tâché d'engager ſa femme à conſeiller à ſon mari de commettre cette action: Qu'étant dans une grande pauvreté, il étoit venu à Douay trouver les Jéſuites: Que le P. Provincial l'avoit exhorté par un long diſcours à exécuter cette entrepriſe, qui ſeroit, diſoit-il, d'un grand mérite devant Dieu & devant les hommes: Que le Recteur du Collége l'avoit entretenu ſur le même ſujet, & avoit achevé de le déterminer, en lui faiſant de grandes promeſſes, & en lui donnant de l'argent, qu'il avoit envoyé à ſa femme: Qu'auſſitôt il étoit parti pour la Hollande, à deſſein d'accomplir ſon projet. Il déclara encore que ces Peres lui répétoient ſouvent (ce qui fut inſéré dans la Sentence) qu'il étoit de l'intérêt de la gloire de Dieu de faire périr un homme, qui faiſoit périr tous les jours tant d'ames: Que lorſqu'il auroit commis cette action, Dieu feroit un miracle pour le garantir de tout danger; ou que s'il périſſoit, il iroit infailliblement dans le Paradis: Qu'après ces exhortations il

Les Jéſuites ſont accuſés d'avoir ſuborné l'aſſaſſin.

HENRI IV. 1598.

s'étoit confessé & avoit communié : Qu'ensuite il s'étoit mis en chemin, & étoit arrivé à Leyde : Qu'ayant alors réfléchi mûrement sur l'action qu'il méditoit, il en avoit eu horreur, & s'étoit repenti de s'être engagé à la commettre.

Voilà ce qu'il avoüa au milieu des tourmens de la question qu'il subit, & ce qu'il confirma encore après. Il demanda qu'on lui fît grace, parce qu'il s'étoit repenti avant d'être arrêté ; qu'il avoit eu horreur de cet attentat ; & qu'enfin il ne l'avoit point exécuté. Les Etats de Hollande & de Frise donnérent d'abord leurs avis ; l'affaire fut ensuite portée devant le grand Conseil. Enfin elle fut jugée par le Tribunal Souverain des Magistrats de Hollande, de Zélande & de Frise ; & Pierre Panne fut condamné à mort & exécuté le 22. Juin. La Sentence fut publiée en tous lieux.

Apologie des Jesuites.

Cependant François Coster Jésuite fit paroître le mois suivant un écrit en Allemand, pour justifier sa Compagnie au sujet de ce noir complot. Il soûtenoit que c'étoit une calomnie des Calvinistes : Qu'on avoit employé des ruses & des artifices détestables, pour obliger Panne à faire une fausse déclaration : Qu'il en étoit de cet attentat, comme de celui qu'on leur imputoit à l'égard du Roi de France & de la Reine d'Angleterre, qu'ils avoient, disoit-on, voulu faire assassiner. Cette apologie fut traduite en latin par Gille Schondonk Prêtre de la même Société, sous ce titre : *Sica tragica Comiti Mauritio à Jesuitis, ut aiunt Calvinistæ, Leidæ intentata* : C'est-à-dire mot à mot, *le poignard tragique levé à Leyde sur la personne du Comte Maurice par les Jésuites, comme les Calvinistes le publient.*

Depuis que la paix avoit été concluë entre la France & l'Espagne, les Etats Généraux se voyant plus en danger qu'ils n'étoient auparavant, résolurent, suivant l'avis du comte Maurice, de s'allier plus étroitement avec la Reine d'Angleterre. Elle leur avoit envoyé quelque tems auparavant en ambassade le chevalier François Weer, fameux capitaine, pour sçavoir quelles étoient leurs intentions, par rapport à la continuation de la guerre contre leur ennemi commun. Les Etats lui envoyérent en qualité d'Ambassadeurs le Chevalier Jean Duyvenvoorde sieur de Warmont Vice-Amiral, Jean d'Olden Barnevelt sieur de Tempel,

premier Conseiller des Etats de Hollande & Westfrise, Jean Vanden-Wercke pensionnaire de Middelbourg, Jean de Hottinga & André de Hessels premier Assesseur du Conseil de Brabant établi à la Haye. Etant arrivés en Angleterre, ils trouvérent la Reine bien disposée ; & quoique la guerre d'Irlande, où elle avoit reçu quelque échec, lui donnât assés d'occupation, elle fit voir qu'elle s'intéressoit extrémement aux affaires des Pays-bas, & fournit sans difficulté tous les secours qu'elle avoit promis. Buzenval notre Ambassadeur servit bien aussi les Etats Généraux. Ayant été rappellé tandis qu'on traitoit de la paix entre la France & l'Espagne, il retourna ensuite en Hollande, & fit connoître aux Etats que le Roi Très-Chrétien n'avoit pas oublié les secours, qu'ils lui avoient autrefois donnés si à propos : Que quoique S. M. eût fait la paix avec l'Espagne, il avoit ordre de sa part de résider en Hollande : Qu'elle feroit pour eux tout ce qui ne l'engageroit point à une guerre ouverte avec les Espagnols ; & qu'elle leur rembourseroit au tems marqué l'argent qu'ils lui avoient prêté, pour subvenir aux frais de la guerre.

Expédition des Espagnols dans le duché de Cleves.

Quelque tems après, sur la fin de Septembre, François de Mendose Amirante d'Arragon, qui avoit le commandement des armées sous le cardinal André d'Autriche, en l'absence de l'Archiduc Albert, ayant passé la Meuse mena son armée près de Ruremonde. Elle consistoit en cent dix-huit compagnies d'infanterie composées de soldats Flamands, Francomtois, Italiens, Allemands, Espagnols & Irlandois, qui faisoient environ vingt mille hommes. Il avoit de plus douze compagnies de cavalerie ; & en avoit laissé autant dans le Brabant. Mendose, à la tête de ces troupes, marcha par le païs de Liége & par les duchés de Gueldre, de Cléves & de Juliers, entre Cologne & Bonne ; & ayant envoïé devant, Claude de la Bourlotte avec son Régiment, il passa le Rhin à Orsoy, ville de la dépendance du duché de Cléves, sur le bord du fleuve, & que le duc Guillaume avoit commencé à fortifier. Les menaces jointes aux priéres engagérent les habitans à ouvrir leurs portes. Dès que les troupes furent entrées dans la Ville, Mendose marcha droit à la citadelle, qui étoit gardée par un petit nombre de soldats au nom du duc de

HENRI IV. 1598.

Cléves, ayant à sa suite des boureaux & des Capucins. Ces Réligieux, qui ont coûtume de confesser ceux qui sont condamnés à mort, servirent en cette occasion de héraults, & les sommérent de se rendre sous peine de mort. Cette menace les effraya, & ils livrérent la citadelle. Aussitôt on fortifia la place, & on éleva un nouveau Fort près de Walsom, afin d'être maître des deux bords du fleuve. En même tems on envoya en Westphalie trois régimens Espagnols, avec celui de Charle de Longueval comte de Buquoi & douze escadrons; ces troupes ayant fait de tous côtés des courses dans les duchés de Cléves, de Juliers & de Bergh, dans le pays de Cologne & dans l'Evêché de Munster, y commirent toute sorte d'excès.

Ces hostilités réveillérent les Etats Généraux, qui n'avoient rien fait pendant tout l'été, & avoient tenu leurs troupes en garnison. Ils les mirent alors en campagne, & leur assignérent le rendez-vous à Arnheim en Gueldre. On fit ensuite transporter les pontons & l'artillerie par l'ordre de Maurice, qui le huit de Septembre se rendit au Fort de Schenk, pour s'opposer aux courses des ennemis. Les Espagnols avoient d'abord attaqué le château d'Alpen appartenant à Emilie de Newenar, veuve de l'Electeur Palatin Frederic III. Quoiqu'elle observât la neutralité dans cette guerre, & qu'elle se crût en sûreté par les Sauve-gardes qu'elle avoit également obtenuës d'Albert & des Etats Généraux, elle fut néanmoins forcée de livrer sa place. La comtesse de Meurs qui avoit pris les mêmes sûretés, fut aussi obligée de recevoir les Espagnols chez elle, & d'avoir plus d'hôtes qu'elle n'eût souhaité.

Maurice craignant pour les Provinces de Frise d'Owerissel & de Zutphen, crut devoir empêcher les Espagnols d'aller plus loin. Il mit à cet effet des garnisons dans des places qui pouvoient les arrêter, & il partit lui-même avec un détachement de cavalerie pour Duysbourg & Doetecom, afin de fortifier la frontiére de ce côté-là. Il y rencontra la mere des Marquis de Bergh, sa proche parente. Il consentit que cette Dame fît démanteler son château de Seerenberg en Gueldre, & que les Etats en retirassent la garnison qu'ils y avoient mise. Elle promit de son côté

que ses enfans, qui étoient au service de Philippe, n'en rétabliroient point les fortifications; & que s'ils le faisoient, ils perdroient la propriété de ce Château & tous leurs droits, comme ayant manqué à leur parole. On convint aussi qu'Anholt & Bronckhort, places fortes de ce pays-là, demeureroient neutres.

Sur ces entrefaites, on intercepta des lettres de Henri bâtard de Chalons, par lesquelles on apprit que Mendose, après s'être retranché près d'Orsoy, menaçoit Rhinberk. Aussitôt Maurice, de l'avis des principaux Officiers de son armée, alla camper près du vieux Zevenaër, peu éloigné de la ville du même nom. Sur le bord du Rhin, vis-à-vis de l'Isle agréable de Gueldre, il avoit fait faire deux ponts de bâteaux, qui joignoient cette Isle aux deux rivages, & mettoient à couvert la Betuwe haute & basse, & la Veluwe des courses de l'ennemi. Par l'un des deux ponts, qui étoit soûtenu sur quarante-quatre bateaux, il fit passer de la cavalerie dans la Betuwe, & la distribua dans plusieurs villages; ensorte que les Espagnols ne pouvoient venir à lui qu'en passant le Rhin ou le Vahal. Il avoit aussi fortifié l'Isle dans les endroits où l'eau étoit plus basse, & y avoit placé dix gros canons, cinq de moindre calibre, & dix piéces de campagne. Il envoya ensuite à Zutphen Philippe comte de Hohenlo son beau-frére, qui étoit venu le trouver avec un détachement de gens de pié. Il y joignit quatorze compagnies de cavalerie, & le chargea de mettre une nouvelle garnison dans Grolle & Brefort.

Il apprit en même tems, qu'un convoy considérable de canons & de munitions de guerre étoit parti de la ville de Gueldre, pour se rendre au camp des Espagnols, suivi d'un détachement de quinze cens hommes de pié & de deux compagnies de cavalerie. Aussitôt il se mit en marche avec les comtes de Hohenlo, de Nassau & de Solms, suivi de la meilleure partie de sa cavalerie, ayant laissé dans le camp pour le garder Sidenisky Sergent-major; il passa le Vahal sur des pontons près de Bommel, croyant pouvoir rencontrer l'ennemi entre Venlo & Orsoy. Mais les Espagnols étoient déja passés, & il ne put les atteindre. Peu de tems après les matelots qui étoient à Bommel, ayant passé du

HENRI IV. 1598.

côté des Espagnols, attaquérent près de Reez une galére des Etats & la prirent. Simon Jansson qui la commandoit, eut bien de la peine à s'échapper ; & plusieurs de ceux qui la défendoient furent tués. Les vainqueurs en ayant tiré le canon & les munitions de guerre, dont elle étoit chargée, la brûlérent, parce qu'elle étoit fort vieille, & qu'elle ne pouvoit leur être d'aucun usage. Cela arriva le 20 de Septembre.

Cinq jours après les Etats du duché de Cléves s'assemblérent à Juliers, pour délibérer au sujet des hostilités commises par les Espagnols, qui s'étoient emparés d'Orsoy, & avoient ravagé plusieurs autres endroits. Les Députés étoient partagés dans leurs opinions. Les uns, qui étoient tout dévoüés aux Espagnols, excusoient tout ce qu'ils avoient fait. Mais Sibylle sœur du duc Jean Guillaume, femme d'un grand courage, fit résoudre les Etats à députer vers Mendose, pour lui demander la restitution d'Orsoy ; & en cas qu'il refusât de le rendre, qu'on prieroit le comte de Lippe, chef du cercle de Westphalie, d'interposer son autorité, & d'empêcher qu'on ne fît aucunes levées d'hommes ni d'argent dans tous les pays de son gouvernemnt ; mais qu'on retînt dans la Province, pour en défendre la frontiére, tous les soldats qu'on y levoit pour la guerre de Hongrie, aussi bien que les sommes d'argent lévées pour le même usage, & qu'il étoit à propos de conserver pour la défense du pays : Qu'il seroit prié en même tems d'indiquer une Assemblée des cinq bas Cercles à Dormont ; & qu'en attendant on renforceroit la garnison de Dusseldorp : Que le duc de Cléves écriroit à l'Empereur, aux Princes & aux Villes d'Allemagne ; & nommément aux Electeurs, au duc de Brunswik & au Landgrave de Hesse, pour se plaindre du procédé des Espagnols, & leur demander leurs conseils & leur appui. On nomma aussi des Députés pour se trouver à l'Assemblée des cinq Cercles, & pour aller demander du secours à ceux du pays de Cologne, dans une circonstance qui les intéressoit également.

Sibylle écrivit en même tems à l'Archiduc Albert, qui étoit alors en chemin pour se rendre en Espagne, & lui fit de grandes plaintes. Elle demandoit dans sa lettre qu'on

rendît

rendît Orſoy, & qu'on démolît le fort de Walſom. Albert répondit qu'il n'avoit jamais eu la penſée d'envahir le bien d'autrui, ni de faire de la peine au duc de Cléves; mais que la néceſſité de la guerre l'avoit forcé de s'emparer d'Orſoy, pour être maître du paſſage du Rhin: Qu'il ne pouvoit dans les conjonctures preſentes rendre cette place, ni ceſſer de fortifier Walſom, juſqu'à ce que la guerre fût terminée; mais qu'il feroit enſorte que le ſoldat obſervât une exacte diſcipline, & ne commît aucuns deſordres dans le Duché de Cléves.

Sybille voyant que l'Archiduc ſe joüoit d'elle & du Duc ſon frére, & que les Eſpagnols répandus dans tous le païs y commettoient mille excès, & qu'ils avoient voulu par deux fois s'emparer de la ville de Cléves, où le Duc faiſoit ſon ſéjour; elle écrivit au comte Maurice; & après l'avoir remercié & loüé du ſoin qu'il avoit d'empêcher que ſes troupes ne fiſſent aucun dégat ſur les terres de ſes voiſins, elle s'excuſa d'avoir donné aux Eſpagnols le paſſage libre dans le Duché de Cléves, & le pria de n'en point ſçavoir mauvais gré à ſon frére: Qu'il avoit été obligé de ceder à la force: Que les Etats avoient écrit au comte de Lippe, pour l'engager à demander la reſtitution d'Orſoy & la démolition de Walſom.

Cependant les fortifications de cette derniére place étant déja très-avancées, les inſtances du comte de Lippe, qui étoit fort éloigné, furent inutiles. Mendoſe envoya en même tems un Hérault pour ſommer la ville de Rhinberck de ſe rendre. Le capitaine Schaëf, gouverneur de la place, qui étoit alors malade au lit d'une maladie contagieuſe, répondit, qu'il y avoit une négociation commencée avec l'électeur de Cologne, dont Rhinberck dépendoit, & qu'il ne pouvoit prendre aucune réſolution qu'il n'eût appris le ſuccès de cette négociation. Auſſitôt il fit avertir le comte Maurice, qui envoya trois compagnies d'infanterie dans l'iſle, vis-à-vis de la ville, avec ordre de s'y retrancher. Mais ces troupes ne ſe croyant pas en ſûreté dans un endroit acceſſible de tous côtés, à cauſe que les eaux étoient fort baſſes, jugérent à propos d'entrer dans la ville, malgré la maladie contagieuſe qui y régnoit, & de ſe joindre à la garniſon, qui

HENRI IV. 1598.

n'étoit que d'environ quatre cens hommes. Mendose, après avoir fait solliciter envain la femme du Gouverneur de faire rendre la place, commença à menacer. Maurice craignant pour la place, y envoya un habile Commandant, nommé Luc Heddinck, qui encouragea les soldats à soutenir le siége avec vigueur.

Comme les Espagnols avoient répandu de tous côtés la terreur au-delà du Rhin, Wirick Van-Daun comte de Falkenstein, craignant pour son château de Broeck au Duché de Bergh, envoya demander à Mendose une sauve-garde. Ce Général lui répondit d'une maniére ambigue, que le Roi son maître avoit fait un traité avec le Duc de Cléves, pour maintenir la Religion Catholique dans son Duché : Que si le Comte vouloit se conformer à ce traité avec sa famille, il n'auroit aucun besoin de sauve-garde. Le Comte, qui suivoit la confession d'Ausbourg, comprit le danger où il étoit. Il commença par éloigner sa femme & ses enfans, qu'il fit partir le 6. d'Octobre sur le soir, avec une partie de ses meubles les plus précieux. Il avoit résolu de la suivre le lendemain, & d'abandonner la place ; mais l'ennemi survint tout-à-coup, & commença à canoner le Château. Falkenstein qui se voyoit hors d'état de soutenir un siége, capitula à condition d'avoir, lui & les siens, la vie avec la liberté. Mais les Espagnols usérent à son égard de la plus insigne perfidie. Car en sortant du Château il fut arrêté. On dépoüilla en sa présence quarante de ses gens, que les soldats, ayant pris querelle à l'occasion du butin, massacrérent. Le comte de Hardembergh, parent de Falkenstein, eut bien de la peine à lui sauver la vie au milieu de cette émeute. Il fut conduit par un colonel Espagnol dans une chambre secrette du Château, avec un de ses Pages, le seul de ses gens qui lui étoit resté. Mais cinq jours après étant sorti du Château pour se promener vers un moulin avec la permission & à la sollicitation même de celui qui le gardoit, il vit le lieu où tous ses gens avoient été depuis peu égorgés: l'horreur que ce funeste lieu lui causa, le fit aller plus loin. Alors les soldats Espagnols coururent après lui, comme s'il eût voulu se sauver, le ramenérent vers le Château, & le perçérent de coups. Quelques-uns ont prétendu que son corps avoit resté exposé

Perfidie & cruauté des Espagnols.

deux jours sur la place sans être inhumé ; & que les Espagnols l'avoient ensuite brûlé, comme le corps d'un détestable hérétique.

Les Espagnols prirent ensuite Burick, Dinslaken, Holt & Reez, égorgérent les garnisons de ces places, & en maltraitérent les habitans. Il y avoit long-tems que les Espagnols songeoient à s'emparer de Wesel, parce que cette ville opulente & bien peuplée, quoiqu'au milieu d'un païs Catholique, donnoit un asile à tous le Protestans qui s'y retiroient. Les Consuls de la ville envoyérent offrir de grandes sommes d'argent à Mendose pour l'engager à ne les point inquiéter. Mendose reçut cette proposition d'une maniere dédaigneuse & digne d'un Espagnol : il répondit avec un air affecté de désintéressement, qu'il ne demandoit autre chose à la ville de Wesel, sinon que l'ancien culte y fût maintenu ; que les Prêtres y fussent rétablis dans leurs fonctions ; & qu'on en chassât tous les ministres Hérétiques qui les avoient pervertis. Il ajouta qu'il préféroit cela à tous les présens & à tous les trésors du monde, & qu'il se croiroit trop bien récompensé, s'il pouvoit affranchir de la tyrannie de l'erreur tant d'ames égarées, & leur procurer la liberté Catholique.

Cette réponse engagea les Catholiques Romains, qui étoient dans la ville, à aller trouver les Protestans, pour les exhorter, à la vuë du danger commun qui les ménaçoit tous, à céder au tems, pour se garantir du siége, & du pillage dont il seroit infailliblement suivi. Il y avoit dans la ville plusieurs partis, outre une garnison de trois cens hommes que le duc de Cléves y avoit mise. Enfin il fut résolu qu'on envoyeroit des Députés au Général Espagnol, pour lui déclarer qu'on se soumettroit, pourvû qu'il ne fît aucun tort à la ville. Mendose, qui dans toute cette expédition avoit moins en vûe les intérêts d'Albert, que sa propre réputation, crut qu'il lui seroit fort glorieux d'avoir ainsi forcé une ville Protestante à retourner à la religion Catholique Ainsi sur la fin de l'année, il pria le Nonce du Pape qui résidoit à Cologne, nommé Coriolano Gazzadoro de venir à Wesel, pour y consacrer de nouveau les temples de cette ville, & y rétablir l'exercice de la religion Catholique ; ce

HENRI IV. 1598.

qu'il fit. Mais cette converſion apparente ne fut pas durable ; dès que Mendoſe ſe fut retiré, on rappella les miniſtres Proteſtans, on maltraita & on chaſſa les Prêtres, & peu s'en fallut qu'on ne maltraitât le Nonce même qui prit ſagement le parti de s'enfuir.

Déja tout étoit prêt pour le ſiége de Berck. La cavalerie & l'infanterie ayant paſſé dans l'iſle qui eſt vis-à-vis, s'étoient emparées du Fort que la garniſon de Berck avoit conſtruit ; & ceux qui le gardoient s'étoient refugiés dans la ville ſans aucune perte. On dreſſa les batteries au bas de l'iſle en trois endroits différens ; chaque batterie étoit de quatre canons. On en braqua deux grands & deux de moindre calibre contre la porte de Caſſel. Le 14. d'Octobre le tems étant obſcur, les Eſpagnols s'approchérent de plus près du côté de l'Ecluſe, qui eſt proche de la porte du Rhin au-delà du Ravelin. Alors le colonel Dom Alonze d'Avalos, ſans faire aucune mention de Mendoſe, envoya un tambour dans la ville pour la ſommer de ſe rendre. Les Magiſtrats qui vouloient maintenir l'autorité de l'électeur de Cologne, firent inſtance auprès de la garniſon, pour qu'il leur fût permis de députer vers Mendoſe, & de lui demander au nom de l'Electeur que la ville fût miſe en ſequeſtre, comme neutre. Mais la garniſon trouva que la propoſition des Magiſtrats étoit hors de ſaiſon ; & ayant ménacé le tambour de le faire pendre, s'il venoit jamais dans la ville de la part d'un ſimple Colonel, elle le renvoya ſans réponſe, & ſe mit en devoir de ſe bien défendre.

Ce jour-là même la batterie ne ceſſa point de tirer juſqu'à neuf heures du ſoir. Il arriva par malheur qu'un boulet rouge perça la muraille d'une tour qui étoit proche de la citadelle, du côté de la porte du Rhin, cette muraille n'ayant qu'un pié d'épaiſſeur. Il y avoit dans la tour cent cinquante tonneaux de poudre, qui ayant pris feu, firent ſauter avec un fracas horrible, & la tour, & une grande partie des maiſons voiſines, & renverſerent même le rempart. Heddinck gouverneur de la place, & quelques ſoldats qui étoient dans la demi-lune, périrent par cet accident. Les aſſiégeans mirent le feu à la porte ; mais il fut auſſitôt éteint par les aſſiégés.

Comme il n'y avoit aucune espérance de recevoir du secours, que la poudre étoit toute consommée, & que la maladie contagieuse augmentoit de jour en jour dans la ville, la garnison jugea qu'il étoit inutile de vouloir continuer à défendre la place; les Magistrats la presférent en même tems de ne point différer à ménager une capitulation, qui mît également à couvert les bourgeois & les soldats. Ainsi on envoya un tambour qui sortit par la Sant-porte, & demanda aux ennemis à parlementer. On donna des ôtages des deux côtés, qui furent de la part de Davalos, Marcello del Gudice, & François Nelli. Les assiégés donnérent les capitaines Loon, & Favillan. Les articles de la capitulation furent: Que la ville seroit remise au pouvoir des Espagnols: Que les soldats de la garnison sortiroient avec leurs armes & leurs bagages, enseignes déployées, sans tambour, ni méche allumée, & qu'ils seroient conduits à Santen; mais qu'ils engageroient leur parole, que pendant quatre mois ils ne porteroient les armes ni contre le roi d'Espagne, ni contre l'Archiduc Albert: Que ceux des bourgeois qui voudroient sortir de la ville auroient la liberté de le faire en sûreté, & de se joindre aux soldats. Davalos, qui signa la capitulation, & non Mendose, fournit quarante chariots, & traita la garnison avec beaucoup d'humanité, en réconnoissance de la maniére dont il avoit été traité lui-même par Maurice, lorsqu'il avoit été pris prisonnier, après la défaite de la cavalerie Espagnole près de Nimégue dans la Betuwe.

Cependant la diéte des bas Cercles de Westphalie étoit assemblée à Dormont. Maurice y avoit envoyé des Députés sur la fin du mois précédent, pour déclarer qu'il étoit prêt de rendre la ville de Berck à l'électeur de Cologne, pourvu que les Espagnols de leur côté restituassent les autres villes de l'Empire dont ils s'étoient emparés, & cessassent d'attaquer les païs voisins. Mais sur ces entrefaites la ville de Berck ayant été prise, il crut devoir prévenir les ennemis; il surprit le Fort de Tolhuys près du Fort Gravenweerd, afin de s'opposer aux Espagnols, en cas qu'ils voulussent marcher vers Duysbourg au comté de Zutfen: en même tems il prit par force la ville de Zevenaër, & y mit une bonne garnison.

HENRI IV. 1598.

Mendoſe de ſon côté ayant employé l'argent, fourni par la ville de Weſel, à payer ſes troupes, aſſembla le conſeil de guerre pour délibérer ſur les opérations de la campagne. Frédéric comte de Bergh fut d'avis de faire ceſſer les plaintes des villes & des provinces de l'Empire, & des païs voiſins ; & de rappeller à cet effet les troupes, pour porter la guerre dans le païs ennemi, & ſurtout dans l'Overiſſel & dans la Friſe. Louis de Velaſco fut d'un avis contraire, & ſoutint que la ſaiſon étant déja fort avancée, il étoit dangereux d'expoſer des troupes fatiguées à combattre contre des troupes fraîches dans des lieux déſavantageux. Cet avis qui prévalut, fit beaucoup murmurer les Flamans ; ils étoient indignés de voir qu'on faiſoit une guerre vaine à des peuples ſans défenſe ; qu'on évitoit la rencontre des troupes ennemies, & qu'on laiſſoit une ſi belle armée ſe conſumer inutilement. Mendoſe marcha donc vers Bocholt, après avoir envoyé des lettres ménaçantes dans tout le diocèſe de Munſter, pour ordonner qu'on lui fournît des vivres, de l'argent, & toute ſorte de munitions de guerre ; ce qui lui fut refuſé.

Maurice informé de tout ce qui ſe paſſoit dans le camp des Eſpagnols, ſongea à profiter de la meſintelligence des Chefs. Il réſolut d'abord de fortifier davantage Zevenaer ; il fit élever vers l'Egliſe quelques baſtions en forme de demi-lune, pour fermer de ce côté le paſſage aux ennemis, en cas qu'ils vouluſſent s'avançer vers Doëſbourg & la Véluwe. Etant parti lui même pour Doëſbourg, ſuivi de ſon armée, il en poſta une partie dans une iſle de l'Iſſel qui eſt vis-à-vis, & l'autre partie derriére la ville, où il éleva des retranchemens garnis de canons. Le Rhin, l'Iſſel & le Vahal s'étant alors enflés, & les eaux ayant cru de huit piés, il envoya par la riviére d'Iſſel, du côté de Reez, un détachement qu'il mit ſur une barque armée, pour rompre une digue de la riviére de Hette, au-deſſus d'Emmerick. Ils y travaillérent toute la nuit avec tant d'ardeur, que la digue fut rompuë & le camp ennemi inondé. Cependant les Eſpagnols ne ceſſoient point de tirer ſur le comte d'Hohenlo, qui à la tête de mille chevaux ſoutenoit les travailleurs. Le canon qu'ils mirent ſur la digue, obligea enfin le Comte de

se retirer avec la barque, & la nuit suivante la digue fut réparée.

Le Chapitre de la ville d'Emmerick & les Jesuites obtinrent de Mendose, qu'on ne mettroit point de garnison dans la place. Les bourgeois ayant néanmoins eu ordre de donner passage aux troupes, à peine les Espagnols furent-ils entrés dans la ville, qu'ils y mirent garnison, malgré les plaintes du Doyen du Chapitre, qui réclama la parole que Mendose lui avoit donnée, & montra les lettres que ce Général lui avoit écrites. Il ne put alors s'empêcher de dire, que les *Gueux* (c'est le nom que les Espagnols donnoient aux Etats des Provinces-Unies) n'avoient pas tort de ne se point fier aux paroles des Espagnols, gens perfides, même à l'égard de leurs amis & de leurs voisins. Mendose se moquant de ses plaintes, répondit que les vicissitudes de la guerre l'obligeoient à en user ainsi, & crut faire une grace à la ville, de n'y mettre que des Allemans en garnison. Il ménagea moins les habitans de Reez, où il mit une garnison d'Espagnols & d'Italiens. Ceux d'Isselbourg ayant quelque tems disputé pour n'en point recevoir, se virent enfin forcés de se soumettre; ils furent fort maltraités, & un grand nombre fut passé au fil de l'épée.

Delà, le Général Espagnol alla camper au pié du mont d'Elten, d'où il fit partir le 1. de Novembre (1) quatre régimens, pour aller investir Doëtecom, (2) dans le comté de Zutphen. Le comte d'Hohenlo les ayant rencontrés en chemin, se détourna, dans l'idée qu'il eut que ce détachement étoit suivi de tout le gros de l'armée. Il continua donc avec le comte Ernest de Nassau qui étoit à la tête de la cavalerie, de marcher du côté de la Betuwe. Ayant mis du canon dans le Fort de Tolhuys, il augmenta les fortifications de la ville d'Hussen. Pour Maurice, il s'arrêta à Doësbourg avec le reste de l'armée, pour mettre de ce côté-là la Veluwe à couvert, & y fit venir les pontons de l'isle de Gueldre, qu'il avoit fait bien fortifier.

Dès que Mendose fut devant Doëtecom, où il n'y avoit que quatre compagnies de soldats, il attaqua la ville sans l'avoir

(1) On a lû *Kalendis* au lieu de *Nonis IXbribus*.
(2) Ou Doëtechem.

HENRI IV. 1598.

auparavant fait ſommer. Afin d'intimider davantage toutes les autres villes des environs, il la battit d'abord ſans diſcontinuer avec quatre canons juſqu'au lendemain. La garniſon ſe préparant à ſe défendre, il mit en batterie quatorze autres canons, qu'il fit braquer contre la porte de Doëſbourg. La porte ayant été miſe en piéces, les Conſuls de la ville comprirent qu'il n'y auroit bientôt plus de reſſource pour eux, s'ils réſiſtoient plus long-tems; ainſi on envoya un tambour pour demander à capituler. Mendoſe rejetta avec hauteur toutes les propoſitions des aſſiégés, & voulut que la ville ſe rendit à diſcrétion. Alors la garniſon, réſoluë de tout ſouffrir plûtôt que de ſe livrer ainſi aux Eſpagnols, tira de l'Arſenal ſoixante barils de poudre qu'on plaça près de la porte de Doëſbourg, & ils firent dire au Général Eſpagnol qu'ils étoient réſolus de brûler la ville avec toutes les munitions de guerre & de bouche, ſi on ne leur faiſoit ainſi qu'aux bourgeois une compoſition honnête. Mendoſe craignant que le déſeſpoir ne les portât en effet à cette fatale extrêmité, accorda enfin ces conditions: Que les ſoldats ſortiroient en armes avec vie & bagues ſauves: Que les enſeignes lui ſeroient remiſes, & que la garniſon feroit ſerment de ne point porter les armes pendant ſix mois contre le roi d'Eſpagne, ni contre l'Archiduc Albert. On ne comprit point les bourgeois dans la capitulation; Mendoſe voulut qu'on ſe reposât ſur ſa bonne foi, ayant donné ſa parole qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal. C'eſt ainſi que la ville de Doëtecom, qui depuis vingt ans étoit au pouvoir des Etats, fut enfin reduite ſous celui des Eſpagnols, le 6. de Novembre de cette année.

L'armée Eſpagnole alla enſuite aſſiéger le Fort de Schuylembourg, ſitué dans un lieu marécageux, où commandoit au nom des Etats le capitaine Dort très-brave officier. On ſomma d'abord le Commandant de ſe rendre, en le ménaçant de le faire pendre, s'il attendoit que le canon fût mis en batterie. Cette ménace ne l'intimida point, & il ſouffrit que le canon tirât depuis midi juſqu'au ſoir. Mais ayant vu le lendemain que tout ſe préparoit pour l'aſſaut, & qu'on diſpoſoit les batteaux, les clayes, les planches & les échelles, il demanda à parlementer. Il obtint la vie ſauve pour lui

&

& pour ses soldats, qui sortirent du Fort un bâton à la main.

Cependant Maurice étoit dans son camp de Doësbourg, où il attendoit les évenemens. Les garnisons des places voisines harceloient sans cesse l'armée Espagnole, & leur enlevoient tous les convois, ensorte qu'elle étoit dans une grande disette. Frédéric comte de Bergh, qui dans le conseil de guerre avoit été d'avis de porter la guerre dans l'Overissel & dans la Frise, plûtôt que de la faire en goujats & en brigands, comme les Espagnols la faisoient alors, voyant que l'hyver approchoit & que l'armée étoit si diminuée, changea de sentiment ; il jugea qu'il y auroit trop de danger à en venir aux mains avec le cousin (c'est ainsi qu'il appelloit Maurice) & il fut d'avis d'envoyer les troupes en quartier d'hyver. On les distribua donc dans l'évêché de Munster & dans les duchés de Bergh, & de Cléves ; ce qui porta beaucoup de préjudice aux peuples de ces Contrées. Pendant ce tems-là, Maurice à qui les Etats avoient extrêmement récommandé de conserver Lochem, en renforça la garnison, & y envoya quelques canoniers. Etant parti ensuite pour Zutphen, où il trouva tout en bon état pour soutenir un siége, il revint le même jour à Doësbourg.

Plaintes des Etats du duché de Cléves.

Sur ces entrefaites, il fut résolu dans l'assemblée de Dortmont qu'on écriroit à l'Empereur, aux quatre Electeurs du Rhin, à Mendose, au cardinal André d'Autriche qui étoit à Bruxelles, & aux Etats généraux des Provinces-Unies, pour demander la restitution de tout ce qui avoit été pris. On faisoit de grandes plaintes de Mendose, de ce qu'il s'étoit emparé d'Orsoy, & avoit bâti le Fort de Walsom. On reprochoit aux Espagnols le meurtre du comte de Falkenstein feudataire du duché de Cléves, qui avoit jusqu'alors observé la neutralité, & qui avoit demandé au Général Espagnol des lettres de sauve-garde : Que cependant on avoit pris son château de Broeck, & qu'on l'avoit inhumainement massacré : Qu'ensuite on s'étoit emparé par force de plusieurs places dans le duché de Cléves : Qu'on avoit éxigé de la ville de Wesel cent mille florins & mille muids de bled : Que les Espagnols avoient ensuite tourné leur fureur contre le diocèse de Munster : Qu'ils avoient ravagé

HENRI IV. 1598.

les terres des comtes de Schauwenbourg & de Bentheim, profané les Temples, pillé les Monaſtéres, ruiné & réduit au déſeſpoir tous les païſans : Qu'enfin Gaſton de Spinola, gouverneur de Limbourg, ſous prétexte d'éxécuter la ſentence portée contre ceux d'Aix-la-Chapelle, avoit pillé en chemin toutes les maiſons des Gentilshommes. Ils ne ſe plaignoient pas des ſeuls Eſpagnols ; ils ajoûtoient, qu'à leur exemple, les Etats généraux s'étoient emparés du château de Zevenaer & du Fort de Tolhuys dans le duché de Cléves.

L'Empereur envoye un commiſſaire Imperial.

Les quatre Electeurs du Rhin écrivirent ſur le même ton à l'Empereur, & le ſuppliérent d'interpoſer ſon autorité, & d'envoyer des députés au Cardinal André, à Mendoſe & aux Etats généraux, conformément au décret de la Diéte aſſemblée cette année à Ratiſbonne. Au commencement de ces troubles l'Empereur avoit déja envoyé Charle Nutzel, en qualité de commiſſaire Imperial, pour ſoutenir le duc Jean Guillaume dans l'état fâcheux où il ſe trouvoit (1) & pour empêcher les troupes étrangéres de ravager ſon Etat. Nutzel étoit chargé en même tems de lui propoſer d'épouſer Antoinette fille de Charle duc de Lorraine. Mendoſe promit à Nutzel de ne commettre aucune hoſtilité dans le païs de Cléves ; & ce commiſſaire ſe fiant à ſa parole en aſſûra le Duc. Mais Nutzel voyant que l'on faiſoit le contraire de ce qu'on lui avoit promis, écrivit à Mendoſe le dernier jour d'Octobre, pour ſe plaindre du procédé des Eſpagnols, & leur réprocher tout ce que leur inhumanité, leur avarice, & leur infame brutalité leur avoient fait commettre.

Plaintes contre les Eſpagnols.

Il parut alors un écrit ſous le titre de *Plaintes* ; tous les faits qu'il contenoit étoient atteſtés par les gens du païs, & expoſés par ordre alphabetique. Outre ce qu'on a vu ci-deſſus, on diſoit dans cet écrit : Qu'entre les riviéres d'Iſſel & de Lippe, les Eſpagnols s'étoient emparés des châteaux de Diesfort, de Bellinghoff, d'Oberenberg, d'Asfeld, de Gran, d'Hackenhuys, de Roſſaw, de Wenge, de Dornick, de Hind ; ſans compter pluſieurs autres places qu'ils avoient priſes & pillées : Qu'ils avoient commis les plus grands déſordres

(1) Il étoit ſujet à des vapeurs qui lui troubloient l'eſprit de tems en tems.

dans le Monaſtére de Schlenhorſt, compoſé de filles de la premiére condition : Qu'après avoir aſſemblé toutes les Religieuſes dans un même lieu, ils les avoient miſes toutes nuës, en avoient violé une partie, & traité l'autre d'une maniére cruelle & indigne : Que dans le païs de Cologne François de Velaſco, commandant général de l'artillerie, avoit ſommé la ville de Dortſen, ſituée ſur la Lippe en Weſtphalie, de ſe rendre : Que les Conſuls ayant refuſé de ſe ſoumettre juſqu'à ce qu'ils euſſent conſulté leur Souverain, on avoit auſſitôt canonné la place, qui ſur la fin de Novembre avoit été enfin obligée de ſe rendre : Qu'ils avoient envoyé ſommer pareillement la ville Epiſcopale d'Oſnabruck, ainſi que celle de Paderborn, qui avoit été contrainte de payer quatre cens marcs d'or, après avoir reçu ordre de leur part de chaſſer tous les miniſtres Proteſtans : Que Charle de Longueval comte de Bucquoi & le baron d'Hachicourt avoient preſſé le comte d'Oldenbourg de payer les troupes Eſpagnols, le menaçant qu'autrement elles prendroient leurs quartiers dans ſes terres : Que les députés des Cercles & des Princes voiſins avoient envain prié les Eſpagnols de ne commettre aucune violence dans les païs dépendans de l'Empire : Que ces Députés avoient été traités avec mépris, & joüés indignement : Que les Eſpagnols avoient en pluſieurs occaſions commis des excès qui faiſoient horreur : Que par exemple ayant fait aſſeoir & lié ſur ſon ſiége, le Juge de la ville de Duſſemont, ſa femme avoit été en ſa préſence violée par ſept Eſpagnols : Qu'au village de Giſſick, une femme groſſe ayant long-tems réſiſté à leurs infames déſirs ils lui avoient enfoncé une épée dans la matrice, & l'avoient ainſi fait périr avec ſon fruit : Qu'ils avoient pluſieurs fois tiré les enfans du ventre de leurs méres ; & qu'une fois ils avoient fait entrer la tête d'un enfant d'un an dans la matrice d'une femme, & l'avoient ainſi étouffé : Qu'à Bocholt ayant voulu forcer la fille d'un Bourgmeſtre, ils avoient tué le pére qui étoit accouru aux cris de ſa fille : Qu'ils avoient lié cette fille ſur le corps de ſon pére, & l'avoient ainſi violée.

Vaines remontrances de l'Empereur.

Les princes d'Allemagne, indignés de ces exemples inoüis d'avarice, de cruauté, & de brutalité, s'en plaignirent amérement à l'Empereur. Quoique ce Monarque favorisât

HENRI IV. 1598.

secretement les Espagnols qui faisoient la guerre au nom de Philippe & d'Albert, il ne put néanmoins s'empêcher de reconnoître que la Majesté Imperiale étoit blessée par tous ces excès. Il écrivit donc sur la fin de Decembre à l'Archiduc, qui étoit alors à Milan, pour se plaindre qu'au mépris des lettres qu'il avoit écrites au cardinal André le 24. d'Octobre, le 14. le 19. & le 29. de Novembre, Mendose avoit continué des hostilités dans les terres de l'Empire, & avoit sans sujet & sans raison attaqué les amis & les alliés de la maison d'Autriche. Il faisoit les plus fortes instances pour engager les Espagnols à la réparation de ces injures, & à la restitution des villes & des châteaux dont ils s'étoient injustement emparés; & il les prioit de renvoyer sans rançon tous les prisonniers qu'ils avoient faits, & de retirer toutes les troupes qui étoient dans les païs dépendans de l'Empire. Il avoit déja écrit les mêmes choses au cardinal André & à Mendose.

L'Electeur de Cologne, tout dévoüé à la maison d'Autriche, avoit écrit le 9. de Decembre au Landgrave de Hesse comme pour le consulter; & trois jours après, il avoit écrit au long à l'Empereur. Le duc de Brusnwick publia un manifeste le 19. de Decembre, pour exhorter tous les ordres de l'Empire à poursuivre la vengeance & la réparation de ces injures. Mais tout le fruit de tant de députations, de lettres, & de plaintes, fut que l'Archiduc fit de grandes excuses sur-tout ce qui s'étoit passé, soutenant que le meurtre odieux du comte de Falkenstein avoit été l'effet de sa témérité. Mendose de son côté publia une apologie, dans laquelle il prétendit refuter tout ce qu'on lui objectoit. Enfin l'Empereur ayant manifestement prévariqué, & trahi indignement les intérêts de l'Empire, pour favoriser ceux de sa maison, traîna l'affaire en longueur, & jugea à propos de dissimuler l'injure qui lui étoit faite à lui-même. Les princes de l'Empire assemblérent envain quelques troupes; mais n'ayant pris aucune résolution fixe, & les Chefs n'étant point déterminés, tous leurs efforts, pour venger les injures qu'ils avoient reçuës, furent inutiles & nuisibles à eux mêmes.

Il y eut dans le même tems des troubles à Emden, les

Conſpiration à Emden découverte & punie.

Bourgmeſtres & le corps de ville s'étant extrêmement endettés, au ſujet de leurs différens avec les comtes d'Ooſtfriſe, avoient été obligés pour s'acquitter & pour payer la ſomme dont on étoit convenu à Delfziel, de mettre une nouvelle impoſition ſur la ville ; ce qui fit murmurer la plus grande partie du peuple. Le comte Ezard voulant profiter de ces circonſtances, ſe ſervit de Jean Kemps faiſeur de coffres, homme turbulent, pour ſoulever le peuple contre les Magiſtrats, dans la vuë de ſe rendre médiateur, & de recouvrer par-là l'autorité, dont il étoit fâché de ſe voir déchu par le traité de Delfziel. Il avoit donné ordre à ſes deux fils, Jean & Chriſtophle, de ſe rendre dans la citadelle, pour être prêts à tout événement, & faire croire à ſa faction qu'elle ſeroit ſoutenuë.

La différence de Religion avoit formé deux partis dans la ville. Les Calviniſtes étoient pour les Magiſtrats, les Luthériens, qui ſuivoient la confeſſion d'Auſbourg & qu'on appelloit Flacciens, (du nom de Matthias Flaccius Illyricus, qui trente quatre ans auparavant avoit été miniſtre d'Anvers) favoriſoient le parti des Comtes. Kemps complota avec les Luthériens & n'eut pas de peine à en gagner une partie. Mais un d'eux, qui de Luthérien étoit devenu Calviniſte, ayant tout découvert au Magiſtrat, le faiſeur de coffres fut arrêté, & on trouva ſur lui la commiſſion que le comte Ezard lui avoit donnée. Il fut appliqué à la queſtion, où il avoüa que Jean Groënen, beau-frére d'un certain Fonck qui étoit à Bruxelles à la Cour de l'Archiduc Albert, étoit non ſeulement complice, mais auteur & chef de la conſpiration. Fonck fut arrêté ſur le champ avec pluſieurs autres. Leurs lettres, qu'on ſurprit en même tems, ne laiſſérent plus aucun lieu de douter de leurs projets. Auſſitôt les Bourgmeſtres envoyérent dire aux fils du comte Ezard, qui étoient dans la citadelle, qu'on avoit des preuves convaincantes du complot formé ; & ils les firent prier de ne point ſuivre de mauvais conſeils, & de ne donner aucune atteinte aux conventions faites avec la ville ; conventions, que ſa M. I. avoit ratifiées. Ces deux jeunes gens répondirent qu'ils ignoroient ce qui s'étoit tramé ; mais en même tems ils jugérent à propos de ſe retirer, craignant qu'on ne

HENRI IV. 1598.

leur fît un mauvais parti. On trouva parmi les papiers de Groënen des letres de Fonck au comte Ezard, dans lesquelles il lui disoit, que puisqu'il ne trouvoit aucun appui auprès de l'Empereur, ni auprès des Princes de l'Empire (car les habitans d'Emden avoient obtenu depuis peu à la chambre de Spire une sentence contre le Comte) il lui conseilloit de se mettre sans différer sous la protection du roi d'Espagne; lui promettant qu'il y auroit bientôt une nombreuse armée qui viendroit soutenir ses droits à Emden, & feroit la guerre dans le voisinage vers la riviére d'Eems & celle de Dollart. Ceux qui avoient été arrêtés, ayant été pleinement convaincus par ces preuves, & par beaucoup d'autres, d'avoir tramé une conspiration, furent condamnés à divers supplices. Kemps & Groënen eurent la tête coupée au commencement de Mai.

Louis de Nassau gouverneur de Westfrise fit venir des troupes auxiliaires; & de peur qu'il ne parût que les Etats les eussent appellées pour faire la guerre au Comte, contre les conventions du traité, il évacua la plûpart des places voisines, dont les garnisons se mirent aussitôt à la solde de la ville d'Emden, qui par leur moyen réduisit sous sa puissance les jurisdictions de Marienhoüe, de Wisquart & de Prosthumb, lieux appartenants au Comte, & qui à cause du voisinage étoient suspects. Le Comte de son côté présenta une requête à la chambre Imperiale de Spire, pour se plaindre de l'infraction du traité. Il obtint le 16. d'Août un decret, par lequel les habitans d'Emden furent cités, pour répondre sur tous les Chefs de la requête.

Sentence de la chambre de Spire contre ceux d'Aix-la-Chapelle.

Dans le même tems, la chambre Imperiale de Spire prononça aussi une sentence contre les habitans d'Aix-la-Chapelle, à la sollicitation de Guillaume de S. Clement, ambassadeur d'Espagne, & de Mendose. Ils furent déclarés contumaces & rebelles, & en conséquence proscrits. On chargea Ernest de Baviére électeur de Cologne & Evêque de Liége, l'électeur de Tréves, & le duc de Cléves, de faire éxécuter la sentence. L'origine de cette affaire étoit, que les Protestans de la ville, après avoir privé les Catholiques de toute autorité, & s'être emparés du gouvernement, avoient fait venir des Prédicateurs de leur Religion. Cependant les

Bourgmeſtres, qui étoient alors en charge, obtinrent leur grace par l'interceſſion de l'électeur de Cologne ; à condition néanmoins que les Prédicateurs de la confeſſion d'Auſbourg ſortiroient de la ville, & qu'on n'y exerceroit que l'ancienne Religion : Que les magiſtrats Catholiques ſeroient rétablis & les Proteſtans dépoſés, avec dommages & intérêts envers ceux dont ils avoient uſurpé les places.

Baleine d'une grandeur énorme.

Les baleines, qui étoient autrefois fort communes dans la mer Britannique, y ſont devenuës fort rares depuis que les canons ſont en uſage : On régarda donc comme une eſpéce de prodige, une baleine qui fut priſe au commencement de l'année entre Catwick & Scheveling villes de Hollande : elle étoit longue de ſoixante & dix piés : ſa tête ſeule en avoit dix-neuf : ſa machoire inférieure avoit quarante deux dents blanches comme de l'yvoire, leſquelles s'emboitoient, lorſque l'animal fermoit ſa gueule, dans autant de troux placés dans la machoire ſupérieure, où il n'y avoit aucunes dents : ſa queuë étoit longue de quatorze piés.

Affaires de Hongrie.

On ſe donnoit alors de grands mouvemens dans la Hongrie. Sur la fin de l'année précédente, l'Empereur avoit fait repréſenter vivement dans la Diéte de Ratiſbonne, par ſon frére l'Archiduc Matthias, aux Princes de l'Empire le danger dont on étoit menacé. Il avoit fait voir que la Matricule de l'Empire étoit fort diminuée, & que quelques-uns fourniſſoient à regret & de mauvaiſe grace leur contingent : Que cette conduite étoit cauſe que juſqu'alors, faute d'argent, les affaires avoient été aſſez mal, & que la principale cauſe des conquêtes que l'ennemi avoit faites, étoit que S.M.I. n'avoit pas aſſez de troupes, pour hazarder une bataille générale contre un ennemi ſi puiſſant : Que d'ailleurs, on ne fourniſſoit de l'argent, que pour avoir une armée ſur pié pendant l'été : Que cela faiſoit perdre bien des occaſions avantageuſes : Que quelques troupes qu'on aſſemblât pendant cette ſaiſon, on ne pouvoit preſque rien entreprendre dans des païs auſſi marécageux : Que pendant l'hyver au contraire, les marais étant glacés, les Turcs ou ſe retiroient faute de vivres, ou alloient en quartiers d'hyver : Qu'alors les Chrétiens étoient en état de faire des entrepriſes & qu'ils réüſiſſoient d'ordinaire dans leurs expéditions : Que c'étoit un

HENRI IV. 1598.

grand embarras de lever & de licencier ſi ſouvent des ſoldats, qui, ſoit qu'ils s'aſſemblaſſent, ſoit qu'ils s'en retournaſſent chez eux, faiſoient toujours beaucoup de dégât dans les païs par où ils paſſoient : Que ces ſoldats étoient d'abord ſans diſcipline & ſans expérience ; & qu'à peine ils avoient acquis l'une & l'autre, qu'on les congédioit, lorſqu'ils commençoient à connoître le païs & à être formés à la vie militaire : Qu'il arrivoit de-là, qu'on n'avoit jamais de vieux ſoldats, & que l'armée étoit toûjours compoſée de nouvelles milices: Qu'il exhortoit donc les Députés à chercher quelques moïens pour continuer pendant toute l'année la païe aux gens de guerre: Que même par-là on épargneroit des dépenſes conſidérables que cauſoient ces fréquentes recruës, dont on tiroit peu de ſervice, & dont on recevoit même ſouvent beaucoup de dommage : Qu'en un mot, il étoit bien plus avantageux de conſerver toûjours les mêmes ſoldats: Qu'ils ſe rappellaſſent les grands exploits du célébre Matthias Corvinus, qui n'avoit à ſes ordres qu'une petite armée ; mais compoſée de bons ſoldats bien choiſis, qu'il ne congédioit jamais, & qu'on appelloit l'armée noire, à cauſe de la couleur de leurs armes : Que par-là ce grand Capitaine avoit gagné ſur les Turcs pluſieurs batailles, & que ſes armes partout victorieuſes avoient, tant qu'il avoit vécu, aſſûré le repos de la Hongrie : Qu'il étoit donc d'avis d'engager & de ſoudoyer les ſoldats, non pour quelques mois, comme l'on faiſoit, mais au moins pour cinq ans : Qu'il arriveroit de-là qu'on pourroit mettre à profit les occaſions favorables, être toûjours prêt pour toutes les expéditions, ſurprendre, preſſer & harceler ſans ceſſe l'ennemi. Il conclut, en demandant que les quatre années ſuivantes, les Etats de l'Empire payaſſent par chaque année vingt cinq mois Romains, & entretinſſent douze mille hommes d'infanterie & quatre mille chevaux. Il ajoûta que ces troupes ſeroient comme un corps de reſerve, dont on tireroit des ſoldats pour fortifier l'armée de Hongrie, & que ſi Dieu favoriſoit les armes des Chrétiens & leur accordoit quelques victoires, ils ſeroient par-là en état d'en profiter, & de porter la guerre plus loin.

Il fit voir enſuite le danger où étoit la ville de Vienne même.

même. Martin, Evêque de Seckaw (1) exposa l'état déplorable où étoient réduites les Provinces de Stirie, de Carinthie, & de Carniole, & supplia les Etats de vouloir bien les secourir. On délibéra pendant quelques jours, & on accorda enfin une paye de vingt mois Romains pendant trois ans, pour le soulagement & la défense des païs soumis à l'Empereur le long du Danube, qui avoient été tous maltraités; & à l'égard des subsides qu'on avoit demandés, la Diéte y consentit. Cela se passa sur la fin de Février.

Siége de Javarin par les Imperiaux.

Peu de tems après, c'est-à-dire au commencement de Mars, Adolphe baron de Schwartzembourg, un des Seigneurs du païs de Cologne, forma le projet de s'emparer de Javarin. Il en fit part à quelques braves gens, très-expérimentés dans l'art militaire, & après avoir fait préparer secrettement & en diligence, des ponts, des échelles, des mortiers, & tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille expédition, il partit de Comar, & passa le Danube avec toutes ses troupes sur un pont qu'il avoit fait jetter. Il avoit envoyé devant lui une partie de sa cavalerie, pour observer les chemins, & arrêter tous ceux qu'ils rencontreroient, de peur que l'ennemi ne fût informé de sa marche. Dès qu'il fut près de Javarin, il assembla ses Capitaines, pour consulter sur la maniére dont il s'y prendroit. Il y avoit dans son armée un gentilhomme François, nommé Vaubecourt, homme d'expédition, qui avoit bien servi le roi Henri IV. dans les guerres de France, & qui après la paix s'en étoit allé en Hongrie, pour fuir l'oisiveté, avec plusieurs autres braves François. Ce fut lui que le baron de Schwartzembourg chargea d'approcher le pétard d'une porte de la ville, pour briser la palissade qui étoit devant. L'usage des pétards étoit alors inconnu dans ces païs, & particuliérement parmi les Turcs. Caviac, qui le suivoit, eut ordre d'approcher un autre pétard, pour rompre la porte, & faire entrer les soldats dans la ville. Le projet étoit, que lorsque la porte auroit été mise en piéces, deux compagnies de François & deux de Flamans feroient effort pour entrer: Que quand elles auroient pénétré dans la ville, elles se posteroient au côté droit de la place publique, tandis que quatre autres tournant

(1) Suffragant de Saltzbourg vers la Carinthie.

HENRI IV. 1598.

ſur la gauche s'empareroient des ruës qui conduiſoient à la citadelle, pour empêcher la garniſon de s'y retirer. On ordonna à une partie de l'infanterie Hongroiſe de marcher du côté du rempart & de la porte qui conduit à Albe-Royale. Schwartzembourg marchoit enſuite avec tout le reſte de l'armée, dont il avoit néanmoins laiſſé une partie hors de la ville, ſous la conduite de Palfi commandant des Huſſars, qui voltigeoit de tous côtés, pour empêcher l'ennemi de s'attrouper. On enjoignit expreſſément aux ſoldats de s'abſtenir de piller, juſqu'à ce que l'on fût entiérement maître de la ville, parce qu'alors on partageroit le butin ſelon le mérite de chacun.

Cinq Huſſars qui ſçavoient la langue Turque, s'approchérent des murailles à la pointe du jour. Les Turcs, ſelon la coutume, leur ayant demandé qui ils étoient, ils répondirent en langage Turc, qu'ils étoient envoyés de Bude, pour donner avis d'un convoi que le Bacha envoyoit, & qui n'étoit pas éloigné : ils ajoûtérent qu'ils avoient des lettres à rendre à la femme d'Aaron gouverneur de Bude, & qu'on leur avoit donné ordre de la conduire à ſon mari, dès que le convoi ſeroit entré dans la place ; mais qu'ils craignoient que les Chrétiens qui étoient répandus aux environs, n'enlevaſſent le convoi : Qu'ils euſſent donc à abaiſſer le pont avant que le jour parût. Les Turcs ajoûtérent foi à ce que les Huſſars leur diſoient ; ils abaiſſérent le pont, & auſſitôt les Chrétiens s'avancérent. Le bruit qu'ils faiſoient étoit ſi grand, qu'il eût été aiſé aux ſentinelles de l'entendre : d'ailleurs comme le Ciel étoit pur, & que le jour commençoit à poindre, on eût pu facilement les appercevoir des lieux élevés de la ville. Mais en même tems il s'éleva un vent furieux joint à un nuage épais, qui ne permit aux ennemis ni d'entendre, ni de voir les Chrétiens, auſquels cette circonſtance fit eſpérer un heureux ſuccès. On approcha des murs les machines de guerre, & on profita du pont qui étoit abaiſſé. On brûla la paliſſade, & la porte fut rompuë. Les Chrétiens étant auſſitôt entrés dans la ville, ils obſervérent l'ordre qui leur avoit été préſcrit.

Les Turcs ne ſe découragérent point, & de part & d'autre le combat fut très-meurtrier. Le Gouverneur de la place

tenant son sabre à deux mains, & frappant à droite & à gauche, tua beaucoup de Chrétiens; il fut enfin accablé par le nombre. Sa tête mise au bout d'une pique, fut plantée au haut d'un bastion, pour intimider les autres Turcs. On n'entendoit de tous côtés que les cris & les gémissemens des enfans, des femmes, & des mourans, joints au bruit des armes. La résistance des vaincus augmentoit la fureur des vainqueurs; l'une & l'autre furent long-tems égales. Mais les Turcs se virent enfin contraints de plier & de fuir. Plusieurs femmes de la ville, voyant qu'il n'y avoit plus de ressource pour elles, & redoutant les outrages des Chrétiens, se jettérent bravement du haut des murailles dans le fossé, où elles périrent toutes. Cependant les Janissaires, au nombre d'environ trois cens, se retirérent dans un endroit fortifié où étoit le magasin de poudre. Les vainqueurs étant accourus aussitôt, il arriva par l'effet du hazard ou du désespoir des assiégés, que le feu prit à la poudre & fit sauter également les Chrétiens & les Infidéles. Après la prise de Javarin Schwartzembourg fit amasser tout le butin comme il l'avoit dit, & à l'exception des canons & des munitions de guerre, il fit distribuer libéralement aux soldats l'or, l'argent, les habits, les meubles précieux, & généralement tout ce qu'on trouva dans la ville, qui fut prise le 20. de Mars.

HENRI IV. 1598.

Prise de Javarin.

L'Empereur apprit avec beaucoup de joye cette conquête, & en fit rendre publiquement des actions de graces à Dieu, par des priéres qui furent ordonnées dans toutes les Eglises. On mit dans la place une garnison de dix mille hommes, & on en donna le gouvernement au baron de Schwartzembourg, qui aussitôt en fit réparer les murailles, fortifier les endroits foibles, nétoyer les fossés & élever un bon mur, vers la porte d'Albe-Royale où il avoit le plus à craindre. Palfi & Vaubecourt se rendirent à la cour de l'Empereur, où ils furent l'un & l'autre très-bien reçus, & particuliérement Vaubecourt, qui avec les autres François qui l'accompagnoient, s'étoit fort distingué dans cette expédition: aussi fut-il comblé d'honneurs & de présens. Le Roi qui étoit alors à Nantes, fut très-sensible à ce succès, surtout lorsqu'il sçut qu'un Seigneur François, qui avoit appris sous

lui le métier des armes, avoit eu, de l'aveu même des Allemans, tant de part dans cette glorieuse conquête.

Les Chrétiens, flattés d'un si heureux succès, se répandirent dans la Hongrie, où ils pillérent de tous côtés. Les Turcs cherchérent l'occasion de se venger. Il arriva le 17. d'Avril que le gouverneur de Zighet faisant des courses aux environs de Baborzka, suivi d'un petit nombre de ses gens, attaqua trois cens hommes de la garnison de Javarin : bientôt après s'étant mis à fuir, il les attira dans une embuscade, où ils furent presque tous taillés en pieces. Le baron de Schwartzembourg, étonné de cet échec, craignit que l'ennemi n'en prît occasion d'essayer de surprendre ou Babotzka, ou Canisa. Il se mit donc aussitôt en campagne, & obligea les Turcs répandus çà & là de se retirer dans leurs garnisons.

Quelque tems après, les Hussars étant sortis de Papa entre Albe-Royale & Koppan, prirent un convoi de trente deux chariots, & tuérent ceux qui l'escortoient ; ils prirent en même tems quarante chevaux de bataille, & firent prisonnier le fils du gouverneur d'Albe-Royale. Le 5. de Mai Elie Erdenrick gouverneur de Tockay, officier très-brave, maltraita trois cens Turcs qui s'étoient répandus pour butiner. Cinq jours après il pensa lui-même périr dans Tockay, le feu ayant pris au magasin de poudre ; & peu s'en fallut que toute la ville ne fût brûlée. Les Imperiaux eurent encore quelques succès vers Bude & Agria, où la garnison de Comar & de Gran combattit avec beaucoup de vigueur. Le château de Sexar, qui est au-dessous de Bude, fut escaladé & pris, la garnison passée au fil de l'épée, & le Gouverneur, homme fort cruel à l'égard des Chrétiens, fait prisonnier. On y fit un fort grand butin. Le baron de Schwartzembourg tenta, mais vainement, de surprendre Albe-Royale. En même tems George Barbeli tailla en pieces, proche de Weissenbourg (1) les Tartares, qui par des courses continuelles infestoient les frontiéres de la Bulgarie en deçà du Danube.

Sur ces entrefaites, Sigismond Bathory arriva à Javarin avec un grand cortége. Le baron de Schwarzembourg & les

(1) Ou Alba-julia.

généraux Palfi & Nadasdi, allérent au-devant de ce jeune Prince, qui chancelloit un peu dans le parti qu'il avoit pris; ils lui rendirent toutes sortes d'honneurs, & n'omirent rien pour le flatter, de peur que la legéreté naturelle de son esprit ne le fît repentir de ce qu'il avoit fait. Ce Prince, à la sollicitation d'Alonzo Carillo Jesuite, & ensuite de Silvio Piccolimini, que les Espagnols (à ce que l'on croit) firent agir, avoit cedé à l'Empereur les principautés de Transilvanie & de Valachie, sous prétexte qu'il étoit incapable d'avoir des enfans, s'imaginant que le traité qu'il avoit conclu devoit être très-avantageux aux Chrétiens; puisque par ce traité il transportoit la Souveraineté d'un grand païs exposé aux courses continuelles des Turcs à la plus puissante Maison de la Chrétienté, qui non seulement s'opposoit aux efforts des Turcs, mais qui de toutes parts livroit encore la guerre aux Héretiques, plus redoutables que les Infidéles mêmes: ainsi s'exprimoient les partisans de la Maison d'Autriche. Au commencement de l'année, l'Empereur avoit envoyé l'Evêque de Vacia & le Docteur Petzen Jurisconsulte, en qualité d'Ambassadeurs, au Prince de Transilvanie qui leur fit de grands honneurs. On convint alors sécrétement, que les principautés d'Oppelen & de Ratibor en Silesie seroient données par l'Empereur à Sigismond, avec une pension annuelle de cinquante mille Joachims à titre de compensation, pour les principautés de Transilvanie & de Valachie.

Sigismond Bathory cede la Transylvanie à l'Empereur.

Bornemissa, au nom du Prince de Transilvanie, confirma le traité qui avoit été fait d'abord, & comme il s'ensuivoit de ce traité que Sigismond devoit ceder ses Etats à l'Empereur, ce Prince assembla le 6. d'Avril à Colosward (1) les Seigneurs & les Etats de sa Principauté, & en présence des Ambassadeurs de l'Empereur il leur exposa ce qui s'étoit passé entre S. M. I. & lui: il les délia du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté, & leur ordonna d'obéïr à l'Empereur, ou à celui qu'il nommeroit pour les gouverner. Cette affaire fit beaucoup murmurer les Seigneurs & tous les peuples de Transilvanie & de Valachie.

Celui qui s'éleva plus hautement contre la cession, fut le Cardinal André Bathory cousin germain de Sigismond, qui

(1) Ou Clausembourg.

HENRI IV. 1598.

Le Cardinal Bathory s'oppose à cette cession.

ne put voir ſans indignation qu'une principauté, devenuë comme le patrimoine de ſon illuſtre maiſon, eût été transférée, ſans conſulter les Etats, dans une autre famille, par la renonciation téméraire d'un Prince imprudent & mal conſeillé. Comme il ſçavoit que l'Empereur Rodolfe deſtinoit cette Souveraineté à ſon frére Maximilien, qui retenoit encore alors le titre de roi de Pologne, il ſe rendit en diligence à la Cour du roi Sigiſmond, & fit ſes efforts pour animer ce Prince contre l'Empereur & contre ſon frére. » Ce n'eſt pas » aſſez, lui dit-il, pour la maiſon d'Autriche qui ſe croit » tout permis, de violer tous les traités, & de vouloir uſur» per toutes les Couronnes; elle employe aujourd'hui, non » la force, mais la fraude & la ſupercherie, pour dépoüiller » des Princes ſes voiſins, alliés de la Pologne. Leur ambi» tion eſt cauſe que toute la Hongrie gémit aujourd'hui ſous » le joug des Infidéles; il en ſera de même de la Tranſil» vanie, ſi l'on ne ſe hâte de prendre les armes, pour mettre » un frein aux déſirs ambitieux d'une Maiſon, dont la cu» pidité eſt ſans bornes.

Le Nonce du Pape, qui étoit alors à la Cour de Vienne, comprit le motif du départ précipité du Cardinal & de ſon voyage en Pologne, & devina ſans peine ſes projets. Voyant que c'étoit fait des prétentions de la maiſon d'Autriche, favoriſées & ſoutenuës juſqu'alors par les legats du Pape; conſiderant en même tems que les vains titres, dont Maximilien affectoit encore de ſe parer, attiroient plus de haine à ſa maiſon dans le tems préſent, qu'ils ne pourroient dans la ſuite lui être avantageux, il voulut gagner l'amitié du roi de Pologne & des Seigneurs Polonois, en leur rendant un bon office. Il conſeilla donc à l'Empereur d'engager ſon frére Maximilien à renoncer à une Couronne, ſur laquelle il ne pouvoit plus compter, à ne plus prendre le titre de roi de Pologne, & à ſe reconcilier ſincérement avec les Polonois. Il lui dit que le Roi, qui aimoit naturellement le repos, n'entreroit point en ce cas dans les vûës du Cardinal Bathory, & que privé de ce ſecours, le Cardinal ne pourroit exciter aucuns troubles dans la Hongrie.

Cependant le prince de Tranſilvanie, après la tranſaction qu'il avoit faite, ſe prépara à ſe rendre en Sileſie. Il ne mena

point avec lui la Princesse Marie Christine sa femme, qui par ses émissaires avoit abusé de la foiblesse de son malheureux époux, & qui conservoit encore une espéce de Souveraineté, sous le gouvernement de l'Evêque de Vacia, homme haut & plein de faste, & de Nicolas Istuanffy qui étoit d'un esprit beaucoup plus moderé.

Repentir de Sigismond.

Sigismond vint donc à Javarin le 17. de Mai. Le lendemain l'Archiduc Matthias vint l'y trouver avec un pompeux cortége; après y avoir passé trois jours, où l'on tâcha d'amuser le Prince par des Tournois & par d'autres divertissemens, ils se rendirent l'un & l'autre à Vienne, & ensuite à Breslaw, & ils furent reçus en tous lieux avec de grands honneurs, suivant les ordres que l'Empereur avoit donnés. L'Archiduc Matthias étant parti le 19. de Juin, Sigismond vint à Oppelen & à Ratibor, où les ambassadeurs de l'Empereur s'étant rendus, comme on étoit convenu, ils dégagérent solemnellement les sujets du Prince de leur serment de fidélité, & leur firent ratifier l'acte passé entre l'Empereur & Sigismond. Ce Prince foible & malheureux voyant alors sa Cour disparoître, & se trouvant presque seul, commença à regreter son premier état: il se récria envain & trop tard contre les auteurs d'une rénonciation, qui lui étoit également honteuse & funeste; & avec la même légereté qu'il étoit venu à Ratibor, il songea à s'en retourner dans son païs. Il s'enfuit donc secrétement de Silesie au mois d'Août, accompagné seulement de deux personnes, & selon quelques-uns déguisé en Moine. Peu de tems après étant arrivé à Colosward, il y trouva sa femme qui étoit alors à l'Eglise, & qui ne s'attendoit pas à le voir. Il lui témoigna beaucoup d'amitié; & après avoir reçu le serment des habitans, il envoya de tous côtés dans la Transilvanie, pour informer le peuple de son arrivée.

Le 22. d'Août il écrivit à Maximilien d'Autriche, à qui l'Empereur son frére avoit donné le gouvernement de la Transilvanie, & qui étoit en chemin pour s'y rendre. Il lui manda, qu'ayant reconnu par lui-même que les principautés d'Oppelen & de Ratibor, qu'on lui avoit données à titre de compensation pour la Transilvanie & la Valachie, étoient d'une valeur bien moins considerable qu'on ne lui avoit fait

HENRI IV. 1598.

entendre, il avoit jugé à propos pour de justes & solides raisons, de s'en retourner dans son païs ; qu'il étoit déja maître de Colosward capitale de Transilvanie, & qu'il ne vouloit ni ne pouvoit ceder les autres places, dont les unes lui étoient toûjours demeuré attachées & les autres étoient nouvellement rentrées sous son obéïssance : Qu'il avoit résolu de faire tous ses efforts, pour conserver ce qui lui appartenoit, contre qui que ce fût qui voudroit l'envahir : Qu'il prioit donc Maximilien de ne point continuer son voyage ; & de ne le pas mettre dans la fâcheuse néceſſité de se défendre, & de faire de la peine à ceux qu'il ne cherchoit qu'à obliger : Qu'au reste il avoit résolu de ménager toûjours & de cultiver l'Empereur & toute la maison d'Autriche, de respecter le S. Empire, comme il avoit toûjours fait, & de soutenir leurs intérêts, autant qu'il lui seroit possible.

Tandis que Sigismond s'occupoit à recouvrer les places qu'il avoit perduës, & à recevoir le serment de ses peuples, Maximilien, qui étoit déja arrivé à Cassovie, surprit quelques chariots appartenans au prince de Transilvanie, chargés de beaucoup d'or monnoyé & en lingots, & de meubles précieux, & sur lesquels il y avoit aussi plusieurs gens de la suite du Prince : Maximilien fit conduire ces chariots dans la ville la plus prochaine. Sigismond en ayant été informé, fit arrêter les Agens de l'Empereur qui étoient encore en Transilvanie, & déclara qu'il ne les relâcheroit point, jusqu'à ce qu'on lui eût fait satisfaction sur la prise de ses chariots. Ce fut le commencement d'une guerre très-funeste, qui partagea & affoiblit les forces des Chrétiens, & donna lieu aux Infidéles de former des entreprises plus considérables, & de faire de plus grands progrès. D'un côté Sigismond Bathory se plaignoit que la maison d'Autriche, avoit abusé de sa crédulité & de sa confiance ; & de l'autre côté, la maison d'Autriche disoit hautement, que ce Prince avoit ajoûté la témérité à la perfidie.

Les Saxons Hongrois, qui étoient dans l'armée, pensoient différemment de tous les autres. Troublés de l'arrivée de Sigismond, ils faisoient difficulté de lui prêter serment, sous prétexte qu'il leur avoit lui-même ordonné de le prêter à l'Empereur ; ils demandoient d'être auparavant déliés de ce

nouveau

nouveau ſerment. Les Seigneurs dont la faction avoit toûjours été contraire à la maiſon d'Autriche, réſolurent d'envoyer à l'Empereur des Députés, qui furent Demetrius Napragius, Chancelier, Evêque de Weiſſenbourg; & Etienne Botkay oncle du Prince. Celui-ci avoit toûjours été très-oppoſé à la renonciation, ne pouvant voir ſans indignation, que l'illuſtre maiſon de Bathory qui avoit ſi long-tems & ſi heureuſement gouverné juſqu'alors la Tranſilvanie, fût dépoüillée de ce haut rang, & réduite à la condition ordinaire. Les Députés étoient chargés d'excuſer auprès de S. M. I. le retour du prince Sigiſmond dans la Tranſilvanie, y ayant été engagé par les preſſantes ſollicitations des Etats, qui deſiroient ardemment de maintenir la paix dans leur païs, ſous le bon plaiſir de S. M. I. & de n'être gouvernés que par des Princes de la maiſon de Bathory. Les Députés ayant eu beaucoup de peine à obtenir audience, on leur répondit qu'il falloit s'en tenir à un traité conclu unanimement & librement, pour le bien de la Chrétienté; que ſi les factions s'oppoſoient à l'exécution de ce traité, ceux qui prétendoient paſſer pour ſouhaiter ſi fort la paix, pourroient bien avoir la guerre.

Sigiſmond ſe réconcilie avec ſa femme & avec le Cardinal.

Cependant Sigiſmond parut être entiérement raccommodé avec ſa femme Chriſtine, qui étoit venue depuis peu à Weiſſenbourg, lieu de la reſidence des princes de Tranſilvanie. On fit revenir le cardinal André Bathory, qui comme nous l'avons dit, étoit allé en Pologne immédiatement après la ceſſion. Ce fut un Jeſuite, nommé Haboſy, qui donna ce conſeil au Prince, & qui paſſa pour l'auteur de la réconciliation des deux couſins germains. Le Cardinal étant arrivé à Hermenſtatt, fut très-bien reçu de Sigiſmond qui lui témoigna beaucoup d'amitié. Il verſa beaucoup de larmes en l'embraſſant, & il crut par-là effacer le ſouvenir du paſſé; il le pria enſuite de lui pardonner la folie qu'il avoit faite, pouſſé par de mauvais conſeils, & la paſſion aveugle qui l'avoit porté à faire un tort ſi conſidérable à ſa maiſon; il le conjura enfin de prendre pour une eſpéce de réparation de cette injure l'aveu ingénu qu'il en faiſoit, & de n'en point conſerver de reſſentiment. Pour s'attacher davantage ſon couſin & s'attirer entiérement ſon amitié & ſa confiance,

HENRI IV. 1598.

il voulut qu'il logeât chez lui, tant qu'il seroit à Weissenbourg. Comme on les voyoit tous les jours ensemble se promener dans le même carosse, on ne pouvoit s'empêcher d'admirer une si parfaite réünion ; les grands de l'Etat étoient également surpris & charmés de cet heureux changement, & voyoient avec une extrême satisfaction ces deux Princes, les seuls restes de la maison de Bathory, qui après avoir l'un & l'autre étouffé tout ressentiment, ne songeoient plus qu'au salut de l'Etat, dans un tems où cette heureuse réconciliation étoit si nécessaire.

Succès des Imperiaux.

On indiqua une assemblée des Etats à Medwisch pour le mois de Mars suivant. Pendant ce tems-là, le Bacha de Bude entreprit sans succès de s'emparer de l'isle de Vacia ; deux Hongrois ayant quitté l'armée ennemie, découvrirent ce projet. Au commencement d'Août on vit arriver les troupes levées dans la Flandre par le comte de Sultz & par Busworm, avec la permission du roi d'Espagne. On attendoit de jour en jour l'archiduc Matthias, qui devoit venir au camp. Le baron de Schwartzenberg fit avancer son armée vers Dotis (1), après avoir fait partir devant lui un détachement de six cens chevaux pour aller à la découverte, & pour avoir des nouvelles plus certaines de la contenance des ennemis. Ayant ensuite fait marcher son canon & tout son attirail de guerre, il mit en batterie sur la colline qui est vis-à-vis, quatorze piéces de canon, & il commença à canonner la place. Le plus grand bastion qui domine sur un étang, en fut tellement ébranlé, que sur le soir il s'écroula entiérement, & que le soldat put monter à l'assaut sans échelles. Quatre compagnies du comte de Sultz s'avancérent donc sur la bréche ; après un combat opiniâtré, la garnison fut taillée en piéces, & on se rendit maître de la place. Quelques soldats s'étant réfugiés dans un autre bastion plus reculé, furent bientôt contraints de se rendre. Il périt dans cette expédition deux cens Turcs avec leur Commandant ; les Imperiaux ne perdirent que quarante hommes.

On s'empara avec le même succès du château de Gest, situé sur une montagne escarpée & entourée d'une vaste muraille,

(1) Ou Totte.

Dès que les Imperiaux parurent, la garnison s'enfuit. On prit aussi Palotta, & on y mit en garnison cent soldats du comte de Sultz. Pendant le mois d'Août on se rendit maître de Vesprin, de Sambock & de quelques autres châteaux. A la fin de Septembre le Bacha Omar vint à Belgrade à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Ayant fait la revûë de ses troupes, il alla camper près du grand Varadin. Les Imperiaux après avoir essayé vainement de former le siége d'Albe Royale, & avoir appris que les soldats s'étoient mutinés à Canisa, faute de paye, s'étoient retirés à Papa.

Siége du grand Varadin par les Turcs.

Il y avoit au grand Varadin un homme de la premiére Noblesse de Silesie, très-expérimenté dans le metier de la guerre, & qui avoit même l'esprit cultivé par les lettres, appellé Melchior Reder. Maximilien par l'ordre de l'Empereur, lui avoit donné le gouvernement de cette place importante. Il apprit que les Turcs s'étoient avancés jusqu'au village de Bispaka. Les habitans, à qui Sigismond avoit fait sçavoir l'arrivée des Turcs, se joignirent à la garnison pour le prier instamment de rester avec eux; il le leur promit, quoique l'Empereur ne lui eût donné sur cela aucuns ordres; & il le fit d'autant plus volontiers, qu'il n'auroit pu autrement retenir ses soldats. Il prépara donc ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siége, & employa toute l'éloquence naturelle qu'il avoit pour animer le soldat à une vigoureuse défense. Mais prévoyant qu'une si grande ville qui n'étoit forte, ni par l'art, ni par son assiette, ne pourroit soutenir un long siége, il résolut d'y mettre le feu, après avoir fait transporter dans la citadelle tous les vivres, & avoir averti les habitans de s'y retirer avec les soldats pour partager le péril avec eux. Mais il eut beau menacer de les passer tous au fil de l'épée, s'ils ne suivoient ses ordres, il ne put rien obtenir, & tous s'enfuirent. Un petit nombre demeura, ayant à leur tête Godefroy Rubitz. Le feu consuma toutes les maisons de la ville; & ce qui échapa aux flammes, fut la proye des Turcs, dont les Heiducques firent néanmoins un grand carnage.

Au commencement d'Octobre, les Turcs élevérent leurs retranchemens, ils détournérent l'eau des fossés, & disposerent leurs batteries pour attaquer la citadelle. Reder

HENRI IV. 1598.

assembla alors les Allemans, & leur défendit expressément d'avoir aucun commerce avec les Turcs, de conférer avec eux, ni de parler de se rendre; & il menaça de mort quiconque contreviendroit à cet ordre, ou qui ayant connoissance de la contravention n'en donneroit point avis à son Officier. Il leur fit jurer d'observer ce réglement, ainsi qu'aux Hongrois. La citadelle contient cinq bastions. Le premier qui regarde le Palais, s'appelle le Kiralivan; on en confia la défense à Niari-Paul. Kiral George gouverneur de la citadelle fut chargé du second nommé le Bastion de bois; parce qu'il étoit construit de bois & de terre. Godefroy Rubitz avec ses gens entreprit de défendre les trois autres, appellés la Theuche, la Forteresse d'Or, & le Fort de Vence.

La premiére attaque fut au bastion de bois; les Turcs y mirent deux fois le feu, & deux fois les assiégés l'éteignirent; ceux-ci creusérent un fossé entre le bastion & la palissade qui l'environnoit, & y mirent un corps-de-garde nombreux. Le six d'Octobre, les assiégeans détournérent l'eau d'un moulin qui étoit au-dessus de la citadelle; & la nuit suivante ils firent des galeries sous le Kiralivan, dont ceux qui étoient de garde ne s'apperçurent point, par une négligence qui fut punie de mort. Le lendemain quatre jeunes Heiducques déterminés étant entrés dans ces souterrains, en chassérent l'ennemi, & emportérent dans la citadelle tous les instrumens. Les Turcs ne se rebutérent point, & retournérent pour achever l'ouvrage qu'ils avoient commencé, sans craindre aucun danger, & firent pour y réüssir de plus grands efforts qu'auparavant. Ils conduisirent leurs galleries jusqu'au bastion de Theuche avec tant d'ardeur, que quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'au col, & qu'ils fussent de toutes parts assaillis de traits, ils travaillérent sans relâche. Ceux qui étoient tués, étoient aussi-tôt remplacés par d'autres qui leur succedoient. Ils ne cessérent point de travailler, qu'ils n'eussent creusé au-delà du mur, & qu'ils ne se fussent mis à couvert des traits.

Deux jours après, vingt-cinq Hongrois faisants négligemment la garde dans le fossé du bastion de bois, & s'étant

endormis vers le midi, furent ſurpris & maſſacrés par les Turcs, qui traverſérent le foſſé dans des bateaux. Encouragés par ce ſuccès, ils s'avancérent avec leurs bateaux juſqu'à la palliſſade de bois, coupérent les perches & les pieux, & comblérent le foſſé de terre. Ayant enſuite abattu les arbres qui étoient du côté de la partie de bois du baſtion, & s'étant formé un retranchement par le moyen de leurs hoyaux, ils vinrent à bout de mettre trente pionniers en état de travailler en ſûreté. Enfin le douze du mois, on mit le feu aux mines creuſées ſous les baſtions de Kiralivan & de Theuche. Déja l'ennemi ſe tenoit prêt pour pénétrer de force dans la citadelle, dès que la mine auroit joüé; mais elle ſe trouva éventée, & ils furent bien ſurpris de voir le feu ſortir par un des ſoupiraux qu'ils croyoient bien bouché. La fortification n'en fut aucunement endommagée; mais un grand nombre de Turcs en furent ou ſuffoqués ou brûlés. Cependant pour ne pas paroître avoir perdu toute leur peine en cette journée, ils donnérent l'aſſaut au baſtion de bois, & furent vivement repouſſés.

HENRI IV. 1598.

Les jours ſuivans, les Infidéles tâchérent d'abattre les retranchemens des aſſiégés, & d'en jetter la terre dans le foſſé. On mina pendant quatre jours entiers; & enfin le 17. d'Octobre, la mine ayant joüé, le baſtion de la Theuche avec deux autres qui étoient éloignés les uns des autres de vingt-deux pas, fut entiérement renverſés. Les ruines du baſtion comblérent le foſſé qui étoit au pié de la muraille, & auſſitôt les Turcs attaquérent. Ils firent la même choſe du côté du baſtion de bois, pour partager & affoiblir les forces des aſſiégés; mais la valeur de ceux-ci rendit l'entrepriſe de l'ennemi inutile. Il perdit huit enſeignes, & fut contraint de ſe retirer.

On admira ſur-tout le courage d'une femme Hongroiſe, qui combattant au premier rang, & tenant d'une main un ſabre, faiſoit de l'autre pleuvoir des pierres & de tuiles ſur le gros des ennemis qui montoient à l'aſſaut. Elle ne ceſſa point de combattre avec une valeur ſurprenante, juſqu'à ce qu'ayant été dangereuſement bleſſée, elle fut contrainte de ſe retirer. Ce jour-là & dans cette action, Kiral George, Gouverneur de la citadelle fut bleſſé, & mourut cinq jours

HENRI IV. 1598.

après. Avant de mourir, il chargea Reder de recommander à S. M. I. sa femme & ses enfans. Son Gouvernement fut donné par l'Empereur à Celeste Jean, qui dans la suite fit voir qu'il étoit bien digne de cet emploi.

Le lendemain, les Turcs revinrent à la charge, mais avec aussi peu de succès qu'auparavant. Comme les assiégés étoient épuisés de travail & de fatigue, & que le nombre de la garnison diminuoit tous les jours, Reder craignit que la citadelle ne fût enfin obligée de se rendre. Il fit donc sçavoir à l'Empereur dans quel état étoit la place, & le pria de lui envoyer du secours pour obliger l'ennemi à lever le siége. Le 20. du même mois, les Turcs firent un attaque plus vigoureuse que toutes celles qu'ils avoient faites jusqu'alors; ils firent joüer près du bastion de Kiralivan une mine qui renversa la muraille, & ouvrit une bréche large de vingt-neuf piés; mais comme il y avoit derriére un fossé long de vingt-six pas, quoique d'une largeur médiocre, il servit à arrêter l'ennemi, qui de son côté jetta dans le fossé des tonneaux, des sacs de cuir, & d'autres choses qui pouvoient surnager, & mit dessus des clayes & des planches. On donna ensuite l'assaut en trois endroits. Mais les Turcs furent par-tout repoussés avec perte. Les assiégés montroient un courage invincible; & quoique les avantages qu'ils avoient remportés jusqu'alors les eussent extrêmement affoiblis; on ne les voyoit ni se plaindre des maux qu'ils souffroient, ni desespérer de la levée du siége: » Il seroit honteux, di-» soient-ils, que les Infidéles fissent voir plus d'ardeur & de » courage pour nuire à la Religion Chrétienne, que les » Chrétiens pour la défendre.

Le lendemain, la grande partie du bastion de Theuche qui avoit déja été miné deux fois, fut enfin renversée par une nouvelle mine que les Turcs firent joüer. En même tems ils donnérent l'assaut en trois endroits; mais ils furent encore repoussés. Il arriva néanmoins par la faute d'un canonnier, que le feu ayant pris à la poudre qui étoit dans le bastion, y causa un incendie qu'on eut bien de la peine à éteindre, & qui fit croire aux Turcs qu'ils auroient doresnavant moins de peine à monter à l'assaut. Les deux jours suivans, ils attaquérent toûjours avec le même succès.

Les aſſiégés étoient épuiſés, & ne ſe trouvoient preſque plus en état de réſiſter, lorſque Dieu ſembla venir à leur ſecours. La riviére de Kerès qui baigne les murailles de la citadelle, ſe déborda & inonda tous les retranchemens, que les ennemis avoient élevés vers le baſtion de Kiralivan; les ponts furent rompus; & les corps-de-garde, poſtés pour la défenſe de ces retranchemens, ne purent plus avoir de communication avec l'armée. Il eſt certain que ſi la garniſon eût alors fait une ſortie, les Infidéles auroient couru un grand danger. Mais elle ſe trouvoit malheureuſement réduite à un trop petit nombre, pour pouvoir riſquer un combat. Le 26. d'Octobre, les eaux s'étant enfin écoulées, les Turcs firent les plus grands efforts, pour franchir le foſſé de la place. Ayant été vigoureuſement repouſſés, & voyant qu'ils ne pouvoient réüſſir par ces ſortes d'attaques, ils eurent encore recours aux galleries & aux mines. Les aſſiégés eurent alors quelque repos, & ils en avoient beſoin; mais en même tems ils virent qu'ils étoient dans un plus grand danger qu'ils n'avoient encore été.

Au bout de trois jours, une mine étant entiérement diſpoſée, lorſqu'on commençoit à y porter la poudre renfermée dans des peaux de Bouc, les ſoldats de la garniſon jettérent du feu ſur une de ces peaux; la flamme ſe communiqua auſſitôt à toutes les autres; ceux qui les portoient furent renverſés, & toute la poudre ayant pris feu alors, la mine ne fit aucun effet, & la gallerie fut entiérement bouleverſée. Pluſieurs Turcs périrent dans cet accident; les deux autres mines joüérent avec peu de ſuccès, quoique les aſſiégeans ſe fuſſent flatté de forcer la place, en l'attaquant en même tems par trois endroits à la faveur de ces mines. Mais ayant encore été trompés dans leur eſpérance, ils deſeſpérérent enfin de prendre la citadelle, & le 3. de Novembre Omar leva le ſiége. Une partie de ſes troupes alla à Kolnok, & l'autre à Bude. On prétend que les Turcs perdirent treize mille hommes à ce ſiége, & que les Imperiaux n'en perdirent que treize cens. Reder fit rendre publiquement à Dieu des actions de graces, & donna lui-même l'exemple aux ſoldats. Etant enſuite parti pour ſe rendre à Caſſovie avec ſes étendarts, ſes chevaux, le butin, & les

Les Turcs levent le ſiége.

HENRI III. 1598.

Siége de Bude par les Imperiaux.

priſonniers qu'il avoit faits, il y reçut beaucoup de complimens. Le gouvernement de la citadelle de Varadin fut donné à Niari-Paul, juſqu'à ce que l'Empereur en eût ordonné autrement.

Pendant que les Turcs aſſiégeoient Varadin, le baron de Schwartzenberg, pour faire diverſion, alla camper près de Bude, capitale de Hongrie, où il y avoit quatre mille hommes de garniſon Turque. D'abord les Infidéles s'abſtinrent de faire aucunes ſorties, & ſemblérent être retenus dans leurs murailles par la crainte de l'ennemi. Leur but étoit d'engager par-là les Chrétiens à ſe tenir moins ſur leurs gardes, pour les faire tomber enſuite dans quelque piége. En effet dès que l'on ſe fut approché des murailles, ils firent tout à coup une terrible décharge de fléches & de mouſqueterie ſur les aſſiégeans, qui ne perdirent néanmoins en cette occaſion que peu de monde. Le 5. Octobre on s'empara du fauxbourg qui eſt derriére la ville, après un combat vif & opiniâtré de part & d'autre.

Trois jours après, l'archiduc Matthias vint au camp, pour prendre le commandement général de l'armée. Par ſon ordre on attaqua un autre fauxbourg à l'entrée de la ville. Les Turcs ſe défendirent avec beaucoup de vigueur; cependant après un combat de trois heures, où les aſſiégés perdirent plus de mille hommes, & où il périt un grand nombre de Flamands, on ſe rendit maître du fauxbourg. On y fit un butin conſidérable de chameaux, de chevaux, & de toute ſorte d'inſtrumens de guerre. La ville eſt commandée par une colline, où les Turcs avoient élevé un Fort, défendu par trente ſoldats. Voyant que l'ennemi ſe diſpoſoit à l'attaquer, ils y mirent le feu, & ſe retirerent promptement dans la ville. Ils avoient auſſi conſtruit au-deſſus de Bude ſur le bord du Danube un autre Fort, appellé communément la Potentiane. Palfi l'attaqua & s'en rendit maître; après y avoir égorgé toute la garniſon qui étoit, dit-on, de trois cens hommes.

On prit auſſi deux bâtimens Turcs au-deſſous de Bude, & l'on apprit par les Rameurs qu'on avoit faits priſonniers, que les Turcs préparoient des pontons. Le 13. on s'empara d'un ravelin que les ennemis avoient abandonné, & l'on y mit

du

du canon que l'on braqua contre la ville. Les assiégés en furent très-incommodés, & se virent par-là hors d'état de sortir de la place. Les Impériaux ayant alors travaillé à conduire des galleries de la ville basse à la ville haute, les assiégés furent dans de grandes alarmes. On les exhorta alors à rendre la place; on leur fit voir le péril où ils exposoient leurs femmes & leurs enfans, s'ils faisoient une plus longue résistance; & on leur offrit des conditions honorables, s'ils vouloient se rendre. Mais les Turcs firent une réponse fiére & courageuse; & protestérent qu'ils aimeroient mieux mourir, que de se rendre si honteusement. On continua donc le siége; mais avec peu de succès, à cause des grandes pluyes qui survinrent alors. Quoique toute la ville retentît des gémissemens & des cris des femmes & des enfans, qui craignoient qu'elle ne fût prise d'assaut, le Bacha fut néanmoins infléxible. C'étoit un homme naturellement dur & très-fier, qui ayant dans la place les Bachas de Caramanie, de Bosnie & de Natolie, qui partageoient le danger avec lui, & étoient les témoins de sa valeur & de sa fidélité, étoit bien plus attentif à la gloire de l'Empire Ottoman, que touché du sort de tant de malheureux.

HENRI IV. 1598.

Les pluyes ne cessant point, on tâcha de surprendre Pest; mais l'entreprise ne réüssit point; & on poursuivit le siége de Bude. Toute l'espérance des assiégeans étoit dans les mines; on les fit joüer le 25. du mois, mais sans presque aucun succès. L'une de ces mines que l'on avoit poussée fort avant dans la ville, ébranla seulement quelques maisons, & ne servit aucunement à faciliter l'assaut. L'autre fit son effet du côté des assiégeans, & leur fit plus de mal qu'aux assiégés. Alors les Impériaux prirent le parti de lever le siége le 1. de Novembre, après avoir mis le feu aux fauxbourgs. On retira avec bien de la peine les canons pour les mettre en sûreté; & on se servit pour cela du secours des païsans qui vinrent au nombre d'environ sept mille avec leurs femmes & leurs enfans. Les Turcs ayant poursuivi les Chrétiens dans leur retraite, on combattit avec beaucoup de chaleur, & on se retira de part & d'autre avec une perte égale; les Chrétiens à Varadin, & les Turcs

Levée du siége.

HENRI IV. 1598.

à Bude, villes que les uns & les autres avoient bravement défenduës avec un succès égal.

Le duc de Mercœur va trouver l'Empereur.

Philippe-Emanuël de Lorraine duc de Mercœur, qui avoit pour ainsi dire regné sur la Bretagne durant dix ans, homme d'un esprit relevé & d'un courage très-grand, ne pouvant se voir réduit à ne plus faire aucune figure dans le monde, prit alors le parti d'aller faire la guerre pour la gloire & les intérêts de la Chrétienté. Ainsi tandis que le Roi étoit à Monceaux, il demanda à S. M. la permission d'aller en Lorraine. Lorsqu'il s'y fut rendu, il fit part de ses vûës à l'Empereur par le moyen du duc de Lorraine chef de sa Maison. S. M. I. lui manda de venir à sa Cour; & lui ayant fait des conditions très-honorables, elle le créa Généralissime de ses armées en Hongrie. Nous en parlerons plus au long sous l'année suivante.

Affaires du Nord.

Il y eut pendant celle-ci des troubles en Pologne. On tint une Diete à Varsovie, où l'on parla du renouvellement du traité avec les Moscovites & les Turcs; de la solde des troupes; de la construction de plusieurs Forts pour assûrer les frontieres du Roïaume; de la forme qu'on donneroit au gouvernement de la Livonie, & des jurisdictions qu'on y établiroit; enfin de la pension qu'on avoit coûtume de payer aux Tartares. Il fut sur-tout question des mouvemens qui agitoient la Suede. On résolut d'envoyer une Ambassade au Czar, & Leon Sapieha fut nommé Ambassadeur. Mais le Czar Theodore étant mort sur ces entrefaites, l'ambassade & la négociation furent remises à un autre tems.

Le Grand Seigneur avoit envoyé à cette Diete un Chiaoux, pour demander au Roi & aux Etats la ratification du traité conclu depuis peu à Constantinople avec l'ambassadeur de Pologne. Mais comme on s'apperçut que dans quelques articles les Turcs s'étoient éloignés de l'ancienne formule, & qu'ils avoient aussi omis quelque chose, on renvoya à la Porte Felix Herbert, personnage d'une très-grande habileté qu'on jugea propre à terminer cette affaire.

On régla dans cette Diette le gouvernement de la Livonie. Le Pays d'en deçà de la Duina fut partagé en trois Palatinats qui furent Wenden, Pernau & Derpt. George Farensbach grand Maréchal de Livonie, & un des plus

grands Capitaines du Nord, fut fait gouverneur du Palatinat de Wenden. On établit dans la Livonie un Tribunal souverain pour y rendre la justice, & dont on ne pourroit appeller que rarement & dans des causes très-importantes, afin d'épargner les frais que la distance des lieux causeroit, s'il y avoit appel de ses jugemens. Il fut décidé en même tems que les Livoniens, qui jusqu'alors, comme étrangers dans leur Patrie, étoient exclus des charges & des dignités, y seroient à l'avenir admis indistinctement, ainsi que les Polonois & les Lithuaniens.

L'affaire de Suede causa plus de difficultés & de disputes. Plusieurs indignés de voir le mauvais procedé de Charle oncle du Roi de Pologne à l'égard de son neveu, prétendirent que c'étoit une injure faite à la nation Polonoise, qui, selon eux, devoit soutenir son Roi dans cette occasion. Les autres dirent qu'on ne devoit point confondre les affaires de Pologne avec celles de Suede, & qu'il falloit au moins differer le voyage du Roi dans ce Roïaume jusqu'au retour de Samuel Laski, qui sur la fin de l'année précédente y avoit été envoyé.

Laski s'étoit rendu à Upsal, où tous les Ordres étoient assemblés pour la céremonie des obseques de la reine Gunille. Ayant eu audience le 10. de Février, il fit de grandes plaintes de Charles; il dit qu'au mépris du choix qu'on avoit fait de plusieurs Sénateurs pour gouverner le Roïaume, sans égard pour les ordres & les édits du Roi, ce Prince ne suivoit que son caprice : Qu'il n'avoit fait aucuns préparatifs pour l'arrivée du Roi, dont néanmoins on lui avoit donné avis : Qu'il n'avoit point député vers Sa Majesté, quoique, sous prétexte de cette députation, il eût assemblé de sa propre autorité les Etats à Arboge : Qu'il n'avoit point envoyé la flote audevant du Roi pour le conduire dans ses Etats : Qu'il l'avoit envoyée d'abord à l'embouchure de la Vistule, comme pour y attendre l'arrivée de Sa Majesté, mais en effet pour s'emparer de Calmar : Qu'ensuite il l'avoit rappellée en Suede avant que le Roi eût eu seulement des nouvelles qu'elle eût abordé en Pologne : Que pendant ce tems-là il avoit malicieusement fait courir le bruit, que les Etats de Pologne ne souffriroient jamais que

HENRI IV. 1598.

leur Roi vînt en Suede : Qu'on avoit même ſuborné des gens pour publier qu'il étoit mort : Qu'on avoit avec la même audace arrêté ſes Envoyés & intercepté ſes lettres, pour en dérober la connoiſſance aux Etats : Que cependant le Roi étoit en pleine ſanté, & qu'il viendroit cet Eté dans ſon Roïaume : Que Sa Majeſté vouloit d'abord ſçavoir de Charle & des Etats de Suede, ſi lorſqu'il lui plairoit de venir dans ſon Roïaume, on étoit diſpoſé à lui envoyer une flote, & s'il pouvoit ſe promettre d'y entrer en ſûreté & dans un eſprit de paix.

On reprocha auſſi à Charle quelques autres procédés, comme d'avoir dépoſé quelques Gouverneurs & autres Officiers établis par le Roi, & de leur en avoir ſubſtitué d'autres ſans la participation de S. M. cette conduite étant manifeſtement contraire au decret de Sudercoping, ſur lequel néanmoins il s'apuïoit ſans ceſſe : Que pendant l'abſence de la princeſſe Anne ſœur du Roi, Charles étoit entré les armes à la main dans le château de Stecbourg appartenant à cette Princeſſe : Qu'il en avoit enlevé des papiers qui y étoient en dépôt, & dont S. M. demandoit avant toutes choſes la reſtitution. Laski ſe plaignoit encore de ce que Charle avoit enlevé les terres & les châteaux à la plûpart des Sénateurs : Qu'il avoit depuis peu à Stockholm chaſſé quelques-uns du Sénat : Qu'il s'étoit emparé des châteaux du Roi dont il avoit dépoſé les Gouverneurs : Qu'il avoit forcé Eric de Sparre chancelier du Roïaume à abandonner la Suede : (le Roi l'avoit auſſi-tôt envoyé en Dannemarck) Qu'il avoit uſurpé une grande partie de la ſucceſſion d'Eric Brahé comte d'Wiſſingbourg : Qu'il avoit decreté injuſtement le Chancelier & quelques-autres, qui ne pouvans ſouffrir ſon gouvernement, s'étoient réfugiés auprès du Roi. Il dit hautement que S. M. déclaroit ſes decrets nuls & de nul effet, & défendoit de continuer de procéder ſur cette matiére juſqu'à ſon arrivée dans le Roïaume.

L'Envoyé ſe plaignit enſuite de l'expédition que Charle avoit entrepriſe dans la Finlande, & de ce qu'il s'étoit emparé par force de la citadelle d'Abow (1) ſituée entre des rochers dans le premier port de cette Province, Il demanda

(1) ou Abo.

qu'on rendît les Finlandois qu'on avoit faits prisonniers, & qu'on renvoyât les femmes & les filles de condition de ce Pays-là, qu'on avoit emmenées : Qu'enfin on fît rapporter dans les citadelles les canons qu'on en avoit enlevés. Ensuite il protesta de nullité contre toutes les Dietes qui seroient désormais convoquées sans l'ordre du Roi, & il demanda expressément la révocation des decrets formés dans l'assemblée de Sudercoping l'an 1585. comme préjudiciables à la dignité roïale.

Charle répondit que la plûpart des choses alléguées par l'Envoyé du Roi contre son honneur & sa réputation, lui avoient déja été objectées l'année précédente par les députés de Suede & de Pologne; que comme elles n'étoient appuyées d'aucunes preuves, elles n'avoient pas eu besoin de réfutation : Que quant aux autres chefs, il y avoit répondu suffisamment par l'apologie qui avoit été publiée. Par rapport à l'assemblée des Etats en l'absence du Roi, il fit une réponse très-longue; & déclara qu'il ne renonceroit jamais au droit qu'il avoit de convoquer les Etats, lorsque la nécessité l'éxigeroit.

Lasky l'ayant pressé de répondre distinctement sur chaque article en particulier, Charle demanda que si S. M. vouloit lui faire sçavoir le tems de son départ, & l'endroit où il prétendoit aborder, il ne manqueroit pas de lui envoyer une flote; mais qu'il consulteroit auparavant les Etats, sans lesquels il ne vouloit, ni ne pouvoit rien faire : Qu'il n'avoit point déposé les Officiers nommés par le Roi; mais que les uns avoient été établis contre le serment que S. M. avoit fait; que les autres avoient été dépossédés par l'ordre des Etats, & d'autres enfin s'étoient retirés d'eux-mêmes : Que quant à ce qu'on avoit supposé du château de Stecbourg, & de ce qu'on vouloit l'obliger de restituer, c'étoit une injure qu'on lui faisoit; qu'il n'avoit rien enlevé à la princesse Anne dans ce château, où il n'avoit pris que la cassette d'Eric Sparre; que dès que ce Seigneur se seroit présenté, devant S. M. & devant les Etats pour rendre compte de son administration, on verroit alors s'il étoit à propos de lui rendre ses papiers : Qu'il avoit toûjours eu de grands égards & une amitié sincére pour les Sénateurs, & que

HENRI IV. 1598.

dans les affaires du gouvernement il n'avoit jamais rien fait que de leurs avis ; mais que plusieurs d'entre eux lui avoient rendu de mauvais services, avoient contribué à le mettre mal dans l'esprit du Roi, & avoient semé la division dans la Maison roïale : Que par rapport au decret d'ajournement, il supplioit S. M. de vouloir bien ajourner les parties dans six mois, afin que l'affaire fût terminée suivant les Loix du Roïaume : Que pour ce qui concernoit l'expédition de Finlande, il avoit reçu ordre des Etats de poursuivre par les armes des brigands & des perturbateurs du repos public: Qu'il avoit exécuté cet ordre avec autant d'éxactitude que de fidélité : Qu'il avoit fait rapporter en Suede les canons, & qu'il avoit laissé au Sénat la décision du sort des prisonniers ausquels il rendroit la liberté & les biens, s'il le jugeoit à propos.

Lasky répliqua, que le Viceroi dans sa réponse éludoit tous les chefs qu'on lui avoit objectés, en alléguant toûjours l'ordre des Etats dont il s'autorisoit. Le lendemain il exhorta ces mêmes Etats qui délibéroient sur la réponse qu'ils devoient faire au Roi, à conformer leurs résolutions aux ordres de S. M. & à porter le Viceroi, de qui dépendoit la guerre ou la paix, à prendre des sentimens équitables & pacifiques ; il ajouta que de cette maniére on pourroit parvenir à reconcilier ce Prince avec S. M. & à étouffer de part & d'autre tous les sujets de ressentiment ; & que le fruit de cette heureuse réconciliation seroit le repos & la tranquillité de la Suede.

L'Envoyé ne pouvant obtenir autre chose, se réduisit à demander la liberté des prisonniers ; & comme Charle soutenoit qu'il ne pouvoit les rendre qu'après un jugement en forme qui décideroit de leur sort, Laski déclara que le Roi se réservoit ce jugement, & défendoit sous des peines très-sévéres au Viceroi & aux Etats d'en connoître. Il demanda ensuite avec instance, que suspendant toute délibération à ce sujet, on remît ces prisonniers en liberté. Comme l'Envoyé paroissoit ne rien demander que d'équitable, plusieurs Seigneurs lui avoüérent en particulier que l'opiniâtreté du Viceroi ne tendoit qu'à affoiblir l'Autorité roïale, à établir la sienne à la faveur du decret de Sudercoping, & à faire naître sans cesse de nouveaux troubles.

On parla dans cette même aſſemblée du mariage de la princeſſe Anne ſœur du Roi avec Jean George de Brandebourg, & de la faire conduire en Pologne par Guſtave Banner & Turon Bielke. On nomma en même tems pour Gouverneur du prince Jean (le plus jeune des fils du Roi, qu'il avoit eu de la reine Gunille) Nicolas Bielke frére de Turon. Ce choix leur ſuſcita à l'un & à l'autre tant d'ennemis parmi les Etats, & irrita tellement le prince Charle, que quelque tems après le départ de Laski, ils furent obligés de s'enfuir dans le Halland (1) qui eſt la province de Dannemarck la plus voiſine, d'où ils ſe rendirent enſuite en Pologne. Voilà ce qui ſe paſſa entre Laski d'une part, & Charle & les Etats de Suede de l'autre juſqu'au 16. Février.

Cet Envoyé retourna en Pologne quelque tems auparavant la fin de l'aſſemblée des Etats. Ayant expoſé en préſence des Seigneurs Polonois ce qui s'étoit paſſé en Suede, tous en furent indignés, & s'écriérent unanimement, que la demande du Roi étoit juſte; qu'il falloit que la Pologne entrât dans ſes vûës, & contribuât de tout ſon pouvoir pour les préparatifs du voïage de S. M. en Suede, afin qu'Elle pût éxercer ſon autorité dans le gouvernement de ce Roïaume, qui lui appartenoit par le droit de ſa naiſſance. On lui recommanda ſeulement d'être de retour en Pologne pour la fête de ſaint Barthelemi de l'année ſuivante.

Sigiſmond partit donc de Varſovie, & ayant deſcendu la Viſtule, il entra dans la Pruſſe, & le 16. de Mai il arriva à Marienbourg. Laski étoit parti la veille de Dantzick pour ſe rendre en Suede, afin de ſonder encore l'eſprit du Viceroi au ſujet de l'arrivée du Roi, & préparer à S. M. une entrée libre & ſûre dans ſon Roïaume. Sur la fin de Mai, le Roi ayant paſſé à la vûë de Dantzick, ſe rendit au monaſtere d'Oliva à un mille de cette ville. Là, en attendant le retour de ſon Envoyé, il aſſembla avec beaucoup de lenteur une flote dont la plus grande partie étoit compoſée de bâtimens Anglois qu'il trouva dans ce port, & qu'il loüa

(1) Cette Province fait partie du Schonen. Elle appartenoit autrefois au Dannemarck par le traité de Broms-Boo. Mais en 1645. elle fut cédée à la Suede par engagement pour trente ans. Depuis par les traités de Roſchild & de Coppenhague la Suede en a obtenu la poſſeſſion à perpétuité, & elle la poſſéde depuis ce tems-là.

HENRI IV. 1598.

pour trois mois. Le 8. de Juillet il fit la revûë des soldats qui devoient monter sur ses vaisseaux, & qui consistoient en cinq mille hommes Hongrois, Heiducques, Allemans & Ecossois. Il en donna le commandement à George Farensbach grand Maître des Chevaliers de Livonie. Le Roi monta un vaisseau Ecossois nommé l'Aigle, & ce bâtiment fut comme le vaisseau Amiral de la flote.

Les Princes voisins qui comprirent aisément le but de cet armement, pour prévenir ce qui pourroit arriver, jugérent à propos d'envoyer des Ambassadeurs en Suede. Joachim Frederic électeur de Brandebourg, George Frederic duc de Prusse & le duc de Mekelbourg envoyérent les leurs sur la fin de Juillet, pour ménager un accommodement, s'il étoit possible entre le neveu & l'oncle. Enfin Laski étant revenu sans apporter de réponse, le Roi mit à la voile sur la fin de l'Eté à l'embouchure de la Vistule, & aborda à Calmar ville maritime de Suede. On disoit dans ce Roïaume, que le Roi venoit non-seulement pour y recouvrer son autorité, dont Charle, sous le titre de Viceroi, s'étoit entiérement emparé; mais encore pour rétablir l'éxercice libre & public de l'ancienne Religion, dont les Jesuites avoient fait accroire au Roi que le rétablissement lui seroit fort facile. Le voyage du Roi flatoit donc l'espérance & relevoit le courage des Catholiques qui restoient dans ce Roïaume; mais en même tems il indisposoit tous ceux qui professoient depuis tant d'années la confession d'Ausbourg que le Viceroi suivoit. Il y avoit déja si long-tems que ce culte étoit établi en Suede, qu'il étoit comme impossible de trouver, soit parmi le peuple, soit parmi les Seigneurs, quelqu'un qui se souvînt d'avoir vû dans ce Roïaume l'éxercice public de la Religion catholique. Le plus grand nombre se rangea donc du parti du Viceroi, & peu vinrent faire leur cour au Roi à son arrivée.

La premiére faute que fit ce Prince, fut de venir d'abord en Suede par mer; il eût beaucoup mieux fait de traverser le Golfe de Finlande, & d'aborder dans la Province de ce nom, qui, à l'exception d'Abow, lui étoit entiérement dévoüée. Mais les éxilés, tels que le chancellier de Sparre, Brahé comte d'Wissingbourg, les sénateurs George Posen, Etienne Banner, Turon Bielk & Gustave Banner capitaine

de

de ses Gardes, brûlant du desir de revoir leur patrie, empêchérent le Roi de suivre de meilleurs conseils. Ils y réüssirent d'autant plus aisément, que les seigneurs Polonois qui accompagnoient le Roi, pleins de présomption & de mépris pour le Suedois, s'imaginoient qu'ils ne devoient trouver aucun obstacle, & que tout alloit ployer à la vûë du Roi. Il est vrai que les Roïalistes furent d'abord reçus dans les ports sans aucune résistance. Ceux qui étoient pour le Viceroi, se retirérent les uns à Stockholm capitale du Roïaume, les autres à Calmar, qui est une des plus fortes places de la Suede, & un boulevard qui la met à couvert des entreprises des Danois & des Allemans.

Il n'en est pas de la mer Baltique comme de l'Océan; le flux & le reflux ne s'y font point sentir; dans les gros tems la mer n'est agitée que dans un certain espace; les flots paresseux ont, pour ainsi dire, de la peine à se soulever, & les vents n'y forment point de grandes tempêtes comme dans les autres mers. L'eau n'en est pas tellement salée, que les bêtes & les hommes même n'en puissent boire quelquefois, sans en être incommodés. Au reste les côtes de Suede sont remplies d'écueils & de basses, dont l'aspect imprime de la terreur. Les rochers, dont ces côtes sont environnées, n'en causent pas moins, lorsqu'on les considére de loin; & ce n'est que lorsqu'on en est proche, qu'on s'apperçoit qu'on peut naviger entre ces rochers. Quelques-uns sont à fleur d'eau & quelques autres s'élévent une ou deux coudées au-dessus des flots; les uns & les autres sont très-dangereux. Les rochers, dont tout le rivage de la Suede est bordé, sont de petites isles que les gens du pays appellent les *Scharenes*. Elles commencent d'un côté à Calmar, & de l'autre à l'isle de Halland, & s'étendent plus de deux cens milles d'Allemagne en longueur, & cinq ou six milles en largeur, dans le golfe de Bodder. La quantité de ces isles est innombrable; la plûpart n'ont qu'une ou deux stades de circuit; les plus grandes n'excédent pas un mille d'Italie; & il y en a peu dont la circonference soit de quelques lieües. Il est très-difficile de pouvoir naviger au milieu de toutes ces petites isles, qui trompent par leur ressemblance, lorsqu'au sortir de la pleine mer

HENRI IV. 1598.

on s'engage au milieu d'elles. Il n'eſt point de labyrinthe qui contienne tant de détours, & où il ſoit ſi difficile de ne ſe pas perdre. Auſſi ceux du pays marquent & diſtinguent les routes par des croix, par des monceaux de bois ou de pierres, & par d'autres ſignaux. Les iſles qui ſont les plus proches de la terre ſont couvertes d'herbe & ſi remplies de pins, qu'il eſt permis à tous les gens de mer, lorſqu'ils paſſent par-là, de couper ces arbres pour ſe chauffer. Ce qu'il y a de ſingulier, eſt que l'on voit au milieu de la mer de grands arbres croître ſur ces rochers arides & nuds, qui ne produiſent aucune herbe.

Etienne Banner, que le Roi avoit revêtu de la charge d'Amiral de Suede, par une heureuſe témérité, profita d'un vent favorable pour paſſer le canal qui conduit au milieu de ces iſles à la fortereſſe de Stegeborg. S'il eût voulu être plus téméraire encore, & pourſuivre ſa route juſqu'à Stockholm, ſa hardieſſe eût été très-heureuſe. Car le Viceroi étoit alors abſent, & n'avoit fait aucuns préparatifs; d'ailleurs les habitans de Stockholm, qui s'attendoient à l'arrivée du Roi, étoient diſpoſés à le bien recevoir; mais ce Prince voulut voir ſa ſœur qui étoit dans ſon château de Stegeborg; & pendant le ſéjour qu'il fit chez elle, le vent changea; enſorte que Charle eut le loiſir de mettre ordre à ſes affaires, & que dans cet intervalle le zéle de ceux de Stockholm pour les intérêts du Roi ſe rallentit.

Charle vint à la tête d'une armée au-devant du Roi dans le pays de Lincoping, faiſant paroître un grand penchant pour la paix; ſoit qu'alors il fût en effet dans ces diſpoſitions, ſoit qu'il feignît d'y être, parce qu'il n'avoit pas encore fait ſes préparatifs, comme ſes ennemis le publiérent. Cependant pluſieurs de ceux-mêmes qui lui étoient le moins favorables, prétendirent qu'au commencement il n'avoit eu aucune envie de s'emparer du Trône; mais qu'irrité de l'arrivée du Roi en Suede avec un appareil de guerre, & des mauvais conſeils qui l'avoient engagé à cette démarche, enflé enſuite des heureux ſuccès qu'il eut, il ſe livra enfin à des déſirs ambitieux, & penſa à ſe faire Roi. Ainſi après quelques legeres eſcarmouches qui étoient

inévitables, les deux armées étant si proche l'une de l'autre; il envoya au Roi des députés pour lui déclarer, que s'il venoit avec des intentions pacifiques, il étoit disposé à se soumettre & à le seconder; qu'il le supplioit de ne point le forcer à un combat, & de s'abstenir de verser le sang des Chrétiens & de ses sujets. Cette députation n'eut aucun effet. En même tems il arriva un renfort de troupes au Viceroi, qui conjointément avec les Seigneurs qui l'accompagnoient, envoya encore des députés au Roi le 8. de Septembre.

Sur ces entrefaites, il y eut un combat entre les Suedois & les Hongrois, sans que les chefs s'en mêlassent. Ce combat fut si vif, & la fureur des Hongrois fut si grande, que si le Roi ne leur eût ordonné de se retirer, on croit qu'ils auroient seuls taillé en piéces toutes les troupes de Charle. Mais après cette action ils ne firent pas paroître autant de modération, qu'ils avoient témoigné de courage dans le combat. Picqués vivement & comme au desespoit qu'on leur eût arraché des mains une victoire certaine, ils traitérent avec une brutalité inoüie & une extrême ferocité les cadavres des Suedois tués dans le combat; ils leur coupérent la tête, les bras, les jambes; les percérent de mille coups, & les défigurérent horriblement. Ce procédé révolta tous les Suedois, même ceux qui favorisoient secrettement le parti du Roi; ce qui fit que plusieurs se déclarérent hautement contre lui, & que la plûpart ne songérent qu'à tirer vengeance d'une action si détestable.

Le château de Stegeborg est situé dans un Isthme, vers le côté meridional de la riviére qui coule de Sudercoping, & se perd dans la mer au-dessus du château. La mer en cet endroit a environ sept stades (1) d'étenduë : vis-à-vis du château elle n'a pas plus d'un demi stade, étant resserrée par des montagnes du côté du Nord. Au-dessus du château elle a douze stades de largeur. C'est là que les vaisseaux du Roi étoient à l'anchre au nombre d'environ cinquante, dont il y en avoit vingt-trois Anglois & vingt Hollandois. Derriére le château du côté du Midy étoit le camp du Roi. Lorsqu'on veut aller de Stegeborg à Stockholm, il faut

(1) Le stade est de 125. pas géométriques.

HENRI IV. passer un fort petit détroit; le Roi avoit commencé d'y jetter un pont; mais l'arrivée du Viceroi empêcha de l'achever; s'étant campé au Nord sur le rivage opposé.

1598. Cependant George Carew, jeune homme qui avoit autant de sagesse que de courage, vint de Stockholm à Stegeborg de la part de la reine d'Angleterre pour parler au Roi, au sujet du commerce que les guerres entre les Anglois & les Espagnols avoient interrompu, & lui proposer des conditions équitables. Il y avoit un an que Paul Dzialinski Secretaire d'Etat avoit été envoyé à la Reine. Nous avons dit ci-dessus qu'ayant parlé à Elisabeth avec trop de hauteur & l'ayant menacée, cette Princesse lui fit une réponse très-dure. L'ambassadeur Anglois avoit d'abord débarqué à Dantzick, quatre jours après que le Roi en étoit parti. Il se rembarqua aussi-tôt pour aller trouver ce Prince en Suede, espérant l'atteindre à Calmar. Mais une tempête qui s'éleva, le porta vers Stockholm, où l'on croyoit que le Roi se rendroit. Ayant attendu inutilement ce Prince pendant dix jours, il partit enfin sur un Brigantin, & vint à Stegeborg. Il fut attaqué sur sa route par ceux du parti du Viceroi, près d'Oskoson, & le bâtiment qui le portoit, fut tout criblé de coups.

Ayant eu audience du Roi, il dit qu'il étoit envoyé pour rompre, s'il étoit possible, la Ligue des villes Anseatiques, formée par les Espagnols; pour representer à S. M. & aux villes de Pologne & de Prusse leurs propres intérêts; & pour leur faire sçavoir que la reine d'Angleterre consentoit qu'ils fissent passer librement en Espagne des bleds & toute sorte de grains, pourvû qu'ils n'y portassent point d'armes, ni aucuns instrumens de guerre: Que les villes Anseatiques joüiroient de leurs anciens priviléges en Angleterre, comme ils en avoient joüi ci-devant; à condition néanmoins qu'ils reconnoîtroient tenir ces priviléges de la bonté des rois d'Angleterre, & non en joüir de droit en vertu d'aucun traité; que de leur côté ils en useroient de même à l'égard des facteurs Anglois.

Thelitzki, évêque de Culm & de Pomesanie (1) & Vice-Chanchelier, qui étoit à la suite du Roi, reçut des mains

(1) L'évêché de Pomesanie dans la Prusse est aujourd'hui supprimé.

de l'Ambassadeur la Lettre de la reine Elisabeth, & en fit la lecture devant Sa Majesté. Il dit ensuite au même Ambassadeur de la part du Roi, de mettre par écrit ce qu'il venoit d'exposer. Comme les Seigneurs Polonois piqués de l'injure faite l'année précédente en Angleterre à l'ambassadeur de Pologne, disoient qu'il falloit profiter de l'occasion, pour rendre la pareille à l'ambassadeur Anglois, celui-ci crut devoir se comporter avec beaucoup de circonspection; ainsi il ne manqua pas de donner au Vice-Chancelier l'écrit qu'il lui avoit demandé.

Il reçut en même tems une lettre du Viceroi, par laquelle ce Prince le prioit de vouloir bien s'entremettre pour son accommodement avec le Roi, lui promettant qu'on lui feroit incessamment satisfaction de l'injure qu'il avoit reçuë sur sa route, de la part des gens de son parti. Charle lui demandoit outre cela, qu'il ordonnât aux Capitaines des vaisseaux Anglois qui avoient conduit le Roi en Suede, de s'en retourner, & de ne point troubler la paix de ce Royaume. Le Viceroi étoit persuadé, que s'ils s'en retournoient, les Hollandois ne manqueroient pas de suivre leur exemple, & que de cette maniére, Sigismond seroit contraint, ou de faire la paix, ou de prendre la fuite: Qu'au reste cet ordre ne feroit aucune peine à ces capitaines Anglois, à qui le Roi n'avoit promis qu'une somme fort modique pour les transporter en Suede, qui y étoient retenus malgré eux, au-delà du tems dont on étoit convenu, au préjudice de leur commerce; & qui d'ailleurs n'étoient point payés des sommes qu'on leur avoit prises. L'ambassadeur Anglois répondit que la Reine ne lui avoit point donné d'ordres sur ce qui concernoit les affaires de Suede; mais seulement sur ce qui regardoit la Pologne: Qu'au surplus on ne pouvoit blâmer les Anglois qui avoient fourni au Roi des vaisseaux pour se rendre dans ses Etats.

Cependant le Roi répondit aux articles qui avoient été mis par écrit; il dit que ces matiéres regardoient le Royaume de Pologne; & que comme il en étoit éloigné, il ne pouvoit pour lors donner aucune réponse positive: Qu'au reste il communiqueroit ces articles au Senat de Pologne, le plûtôt qu'il lui seroit possible. On voulut en même tems

HENRI IV. 1598.

donner à l'ambassadeur Anglois une Lettre du Roi cachetée pour la reine d'Angleterre ; mais l'Ambassadeur craignant qu'il n'y eût dans cette lettre quelque chose capable de blesser la Reine, refusa de la recevoir.

Le lendemain, le Roi apprit l'arrivée de la flote du Viceroi. Quoiqu'elle ne fût pas supérieure à la sienne, il jugea à propos de tout abandonner ; & commit en cela une très-grande faute. Ainsi la nuit du 20. au 21. de Septembre, il partit avec sa sœur, l'Amiral, le Chancelier, & laissa ses vaisseaux avec tous les malades & tous les blessés de son armée, à la discrétion de son oncle, qui ayant aussitôt passé le détroit, s'empara du camp du Roi, où il fit prisonniers les comtes d'Emden fréres, qui étoient à la suite de ce Prince. Il s'empara aussi du château de Stegeborg, où le Roi & sa sœur avoient laissé des meubles très-précieux, & des coffres pleins d'argent. En même tems il mit ses troupes en marche, & poursuivit le Roi, qui, comme il l'apprit, avoit pris le chemin de Lincoping. Il y avoit entre la ville & le camp du Roi une riviére assez large (1) qui avoit deux ponts. Les avants-coureurs de l'armée de Charle y étant arrivés, il se donna un combat, où ils furent repoussés avec perte. Ce succès donna d'abord du courage aux Royalistes ; mais le Roi s'étant retiré dans la ville, ils voulurent aussi se retirer en deçà des Ponts. Alors l'armée de Charle étant tombée sur eux, & se voyant foudroyés par le canon, ils furent contraints de prendre la fuite, après avoir perdu environ deux mille hommes.

D'autres racontent le fait autrement. L'armée Royale, disent-ils, étant demeurée toute une journée sous les armes, & le Viceroi ne paroissant point, les Polonois qui vouloient faire la guerre à leur fantaisie, s'imaginérent que l'ennemi les redoutoit, & le cœur enflé d'orgueil, s'en retournérent dans leur camp. Mais à peine eurent-ils mis bas leurs armes, & attaché leurs chevaux, que dans le tems qu'ils y pensoient le moins, on vint leur apprendre l'arrivée des Suedois. L'allarme se répandit aussitôt dans le camp, d'autant plus que le jour étoit fort obscurci par les broüillards. Ils rangérent alors leur armée en bataille, après avoir fait passer

(1) Le Stang.

leurs troupes ſur le pont. Les Polonois ſoutinrent d'abord avec beaucoup de valeur l'effort des Suédois ; mais le nombre ſupérieur de ceux ci les contraignit enfin de prendre la fuite. Le Roi leur avoit envoyé quelques cavaliers pour les ſoutenir ; mais à l'aſpect de l'ennemi, ſoit par lâcheté, ſoit par trahiſon, ils prirent la fuite, & ſe diſperſérent.

Le Roi ſe voyant preſſé vivement par l'armée de Charle, fit rompre les ponts, afin d'empêcher l'ennemi de s'avancer au-delà de la riviére. Par là les Polonois qui combattoient de l'autre côté, n'eurent plus de retraite, & il ne leur fut plus poſſible de rejoindre l'armée. Ainſi les uns furent tués, les autres noyés, un petit nombre ayant paſſé la riviére de bonne heure, ſe ſauva. C'eſt ainſi qu'on raconte le fait. Quelques-uns ajoûtent que le Roi avoit d'abord eu l'avantage, & que la perfidie d'un ſeul homme lui avoit fait perdre la bataille. Cet homme, dit-on, appellé Nicolas, étoit fils d'un écrivain nommé Fabius. Le Roi Jean qui lui avoit donné le nom de Raske, l'avoit ennobli, pour avoir arrêté à Dantzick Lorich-d'Holſtein, que le Roi haïſſoit extrémement, & l'avoir amené en Suede pour le livrer au dernier ſupplice. On dit donc que ce Raske qui tenoit ſa fortune du malheur de Lorich, voyant l'armée du Viceroi plier, cria aux vainqueurs d'épargner le ſang des ſujets du Roi ; & qu'en effet les Polonois, perſuadés que c'étoit un ordre du Prince, ceſſérent de combattre : Qu'alors Charle ayant reçu un renfort, recommença le combat, & tailla en piéces les Royaliſtes abandonnés par les Ecoſſois, & par les Suédois mêmes.

Le Roi après ſa défaite envoya demander la paix à ſon oncle, & lui fit dire qu'il ſouhaitoit s'aboucher avec lui. Le Viceroi y conſentit, & vint trouver le Roi à Lincoping. Il y fit voir, malgré ſes ſuccès, une extrême modération ; il ne dit rien au Roi qui put le bleſſer, & lui témoigna toute ſorte d'égards & de reſpects ; il s'embla affecter de paroître un vainqueur humain & poli. Il éxigea ſeulement qu'on lui remît les éxilés qui, ſelon lui, avoient allumé cette guerre ; non pour les faire mourir, dit-il ; mais pour ſubir un jugement, auquel il ſe ſoumettoit lui-même, & où il étoit juſte que S. M. intervînt auſſi. Il ajouta, que ce tribunal ſeroit établi

HENRI IV. 1598.

à Stockholm ; & de peur qu'il ne parût qu'on voulût faire aucune violence à la perſonne de S. M. il éloigna toutes ſes troupes, & les envoya dans une de ſes terres. Il joignit en même tems ſes vaiſſeaux à ceux du Roi, afin que ſon arrivée à Stockholm eût un air plus pompeux. En même tems il rendit de bonne foi le château de Stegeborg, & tout ce qu'il y avoit dedans, appartenant au Roi ou à ſa ſœur.

Le Roi, ou effrayé de la ſituation où il ſe trouvoit, ou guidé par de mauvais conſeils, livra ſans délibérer les exilés, qui étoient Eric de Sparre, Turon Bielke, les deux fréres Guſtave & Stenon Banner, & George Boſen ; il promit en même tems de ſe rendre à Stockholm. On vit donc ces hommes illuſtres qui avoient abandonné leur patrie par attachement pour leur Roi, livrés à un vainqueur irrité, ſuivis chacun de leurs femmes & de leurs enfans, dont la frayeur & la conſternation rendoient ce ſpectacle encore plus triſte & plus touchant. Le Viceroi reprocha aux exilés leur perfidie, & les fit mettre en priſon.

Sigiſmond ne tarda pas à ſe repentir de cette derniére faute; mais il n'étoit plus tems d'y remédier. Il en fit encore une plus grande, en ſuivant un conſeil pernicieux qui lui fut donné dans la triſte ſituation de ſes affaires, par ceux-là mêmes qui lui avoient conſeillé d'entrer à main armée dans la Suede. Ce Prince, après avoir paſſé quelques jours à Lincoping, s'étoit retiré à Stegeborg, d'où il partit pour ſe rendre à Calmar. Ce fut là, que comme s'il eût été pourſuivi par l'ennemi, il monta à la hâte ſur ſes vaiſſeaux, dont les uns firent naufrage, & les autres furent très-maltraités Il arriva enfin à Dantzick, où il échoüa plûtôt qu'il n'aborda enſorte que ſon expédition depuis le commencement juſqu'à la fin ne fut qu'un tiſſu d'adverſités & de diſgraces.

Dès que Charle eût appris la fuite du Roi, il lui écrivit pour le prier de vouloir bien revenir dans ſon Royaume. Enſuite il ſongea à reprendre les places qui avoient abandonné ſon parti, pour ſuivre celui de Sigiſmond. Dès que ce Prince étoit arrivé en Suede, Stokholm & Calmar s'étoient déclarés pour lui. Celui qui étoit à la tête des Royaliſtes, ſe nommoit Ladiſlas Beky Hongrois. Etant venu à Stockholm de la part du Roi, on lui avoit livré la citadelle, qui

qui après la défaite de Lincoping ne tarda pas à se rendre à Charle. Jean de Sparre frére du Chancelier, & Beck Pennon commandoient pour le Roi dans Calmar. Le Viceroi ayant vainement essayé de la prendre de force, changea le siége en blocus, & la prit enfin par famine. Les secours que le Roi envoya aux braves gens qui défendoient cette place, vinrent trop tard; après un siége ou un blocus de six mois, la garnison fut enfin réduite à se rendre.

HENRI IV. 1598.

Charle usa à leur égard d'une grande sévérité. Il accusa Jean de Sparre d'avoir manqué à la parole qu'il lui avoit donnée, après la bataille de Lincoping. Il fit pendre Laurent fils d'André, homme d'un grand courage avec son frére Christophle, & Olaüs Magnus neveu de ce fameux archevêque d'Upsal qui a écrit l'Histoire de sa patrie. Il fit grace à Beck Pennon. Après avoir fait bien manger & bien boire pendant quatre jours, les Heiducques & les Polonois de la garnison de Calmar, il les fit transporter en Pomeranie, pour s'en aller où ils voudroient, leur ayant fait jurer que de leur vie ils ne porteroient les armes contre la Suede. Pour les Allemands, ils passérent au service de Charle.

Tandis que ce Prince faisoit le siége de Calmar, il avoit indiqué une assemblée des Etats à Jencoping pour le mois de Février suivant. On y confirma les Décrets faits à Arboge, & ensuite à Sudercoping, qui avoient donné lieu à tant de débats. On ajourna aussi le roi Sigismond à venir en Suede. En cas qu'il ne pût venir lui-même, il fut ordonné qu'il envoyeroit à sa place son fils Wladislas, où qu'il abdiqueroit la Couronne, en faveur de son frére Jean fils de la reine Gunille. 1599.

Après la prise de Colmar, on convoqua encore une autre assemblée des Etats à Stockholm. Le Viceroi s'y plaignit de ceux de Lubeck qui avoient pris des vaisseaux Suedois, & qui retenoient prisonniers ceux qui étoient sur ces bâtimens. Il demanda qu'on usât de represailles à leur égard, jusqu'à ce qu'ils eussent fait satisfaction; qu'on portât la guerre dans la Finlande; que ce qui s'étoit fait à Calmar fût ratifié; & que les biens des exilés fussent confisqués au

HENRI IV. 1599.

profit du Fisc, s'ils ne comparoiſſoient au jour de l'aſſignation.

Il parla enſuite de la ſucceſſion à la couronne de Suede, & fit voir que la préſence de Sigiſmond étoit néceſſaire pour calmer les troupes qui agitoient ce Royaume. Mais comme ce Prince, à qui l'on avoit ſouvent écrit & envoyé pluſieurs couriers pour l'engager à venir, ne faiſoit aucune réponſe aux Etats, on alla aux ſuffrages. Les Seigneurs & les autres ordres du Royaume penſoient comme le Viceroi, qu'ils avoient tout à craindre du reſſentiment d'un Roi vaincu, contraint de fuir, & de ſortir de ſes Etats; qu'ils avoient au contraire tout à eſpérer d'un nouveau Roi. Ils n'eurent donc pas de peine à ſe conformer à l'avis de Charle, qui étoit d'ôter la Couronne à Sigiſmond. Mais Charle, pour ne point paroître dominé par l'ambition, & ne pas donner lieu de croire qu'il voulût ſe mettre la Couronne ſur la tête, fit déclarer Wladiſlas fils de Sigiſmond roi de Suede, à condition qu'il quitteroit la Pologne, & viendroit en Suede au tems marqué, pour y être élevé ſuivant les maximes & les mœurs des Suedois.

Sigiſmond, comme nous avons dit, avoit loué quelques bâtimens Anglois & Hollandois qui étoient au port de Dantzick pour y commercer, & il en avoit fait uſage pour porter la guerre en Suede. Charle en paroiſſoit très-irrité. Il craignoit au reſte que cela ne ſe fût fait en vertu de quelque Ligue ſecrette avec les Etats généraux des Provinces-Unies. C'eſt pour cela que pour avoir lieu de faire alliance avec cette République, il jugea à propos de lui faire des plaintes à ce ſujet; il envoya donc cette année à la Haye des Ambaſſadeurs pour repreſenter aux Etats, que le motif de la guerre qui s'étoit allumée dans la Suede, étoit la défenſe de la liberté publique, & d'une Religion que le Pape & le roi d'Eſpagne ligués enſemble s'efforçoient de détruire; ils étoient chargés de prier les Etats de ne donner aucun ſecours au roi Sigiſmond livré à de mauvais conſeils, & d'offrir à la République l'amitié du Viceroi. On leur donna audience le 14. de Juin; après avoir remercié Charle des témoignages d'amitié qu'il donnoit aux Provinces-Unies, on proteſta Que les Etats n'avoient eu aucune connoiſſance

des vaisseaux fournis par les Hollandois au roi Sigismond pour le transporter en Suede ; mais qu'il avoit pu arriver que le Roi ayant trouvé ces bâtimens dans ses ports, eût forcé les Capitaines à les lui prêter pour son expédition : Qu'au reste ils espéroient que Dieu l'éclaireroit, & lui feroit mieux connoître dans la suite les projets de ceux qui avoient allumé cette guerre dans la Suede ; afin qu'il se séparât entiérement d'eux à l'avenir, sans blesser ni la Religion, ni la liberté du Royaume, dont Charle avoit jusque alors soutenu si heureusement les intérêts : Qu'ils l'exhortoient à perseverer dans une si loüable résolution, & à compter toûjours sur l'amitié, la correspondance & l'appui des Etats généraux.

Après la tenuë des Etats à Stockholm, le Viceroi voyant tous les troubles appaisés dans la Suede, songea à faire passer son armée dans la Finlande, pour soumettre la ville d'Abow, qui à l'arrivée du roi Sigismond, s'étoit déclarée pour lui. Charle courut un grand danger dans cette expédition. Car comme, après avoir laissé son armée derriére lui, & envoyé ses gardes, il marchoit seul, croyant n'avoir rien à craindre, Axille Korcke général des troupes du Roi, homme d'une haute naissance & d'une grande habileté dans la guerre, vint lui proposer un combat singulier, & l'attaqua sur le champ. Charle se mit en défense ; Korcke étoit prêt de le percer, lorsque Jean Back ayant apperçu de loin ce combat, vola à son secours, & le tira de péril. En même tems les soldats de Back en vinrent aux mains avec ceux de Korcke qui furent défaits ; & Korcke se retira à Wibourg, que le vainqueur prit d'Emblée. Gaspar Tisenach colonel Allemand & George Farensbach qui étoient dans cette place y furent constitués prisonniers. Charle soumit aussi la ville d'Abow. Tanastasie & Neoslad subirent le sort des autres villes ; & alors toute la Finlande fut réduite en province du Royaume de Suede. Charle avoit auparavant rendu aux Moscovites la Kexholme (1) qui n'appartenoit point à la Finlande ; mais à la Carélie, Province de la Livonie ; & quoique les Royalistes eussent concouru à cette cession, c'étoit à lui principalement que la Moscovie en étoit redevable.

(1) Au-dessus du Lac de Ladoga.

HENRI IV. 1599.

Lorſque toute la Finlande eut été ſoumiſe, on envoya à Narva de Livonie le 23. d'Octobre Pierre Stolpes. Les Suedois qui y étoient en garniſon firent de grandes réjouiſſances à ſon arrivée, & les Moſcovites même de la garniſon de Narva (1) de Moſcovie tirérent le canon. On traita avec beaucoup de rigueur ceux qu'on avoit forcés de ſe rendre. Jean Flemming, fils de Nicolas Flemming mort depuis peu, & qui avoit gouverné la Finlande, & s'y étoit acquis beaucoup de gloire à la guerre, jeune homme agé de 21. ans, ayant eu le choix ou de s'attacher au Viceroi, ou de mourir, préféra la mort, & la ſouffrit avec une conſtance qui excita l'admiration & la pitié de ſes ennemis mêmes.

Charle, après la priſe de Narva, envoya de ſa part le 2. de Novembre ſommer la ville de Revel, qui juſqu'alors ne lui avoit donné que des réponſes équivoques. Ceux de Revel vouloient bien demeurer toûjours attachés à la Suede; mais ils ne vouloient pas violer le ſerment qu'ils avoient fait au Roi Sigiſmond. Le Viceroi ne ſe croyant pas en état de faire le ſiége d'une ſi grande ville, laiſſa dans la Province Joachim Skele pour y commander en chef, & retourna en Suede ſur la fin de Novembre. Skele né à Dantzick & élevé dans une boutique, s'étoit aviſé de ſuivre en Suede un certain Ecoſſois accablé de dettes. Comme il avoit du talent pour la marine, il exerça dans le tems de la guerre le métier de Pyrate dans le Golphe de Finlande, & s'y acquit une grande réputation. Il ſe rendit utile au Roi Jean, & enſuite à ſon fils Sigiſmond. Il paſſa depuis dans le parti de Charle, qui le fit Amiral de Suede, malgré les murmures de la Nobleſſe Suedoiſe, qui vit avec indignation qu'on leur préféroit un étranger de la plus baſſe naiſſance, pour l'élever aux plus grandes charges de l'Etat.

Le Viceroi étant revenu en Suede, on commença à procéder contre les Seigneurs que Sigiſmond avoit livrés à Charle; ils ſubirent leur interrogatoire à Stockholm, les fers aux piés & aux mains. Leurs Juges, qui étoient douze Sénateurs, avec douze Miniſtres ou Prédicateurs, les condamnérent à mort. On vit donc périr par la main du boureau

(1) C'eſt un bourg de l'autre côté de la riviére, qui n'eſt habité que par des Moſcovites.

les hommes les plus qualifiés & les plus distingués du Royaume, Eric de Sparre Chancelier, Gustave Banner, & Turon Bielke parent du Roi & du Viceroi, & d'autres personnages encore d'un très-grand mérite. George Posen, Eric fils d'Abraham, & Nicolas Bielke, après avoir été condamnés à mort, furent reconduits en prison par le boureau. On dit que Charle craignit de se rendre trop odieux par le supplice de tant de personnes illustres; qu'il trouva qu'il étoit assez vengé par la mort des autres, & que cet exemple suffisoit. Il pardonna par la même raison à Christierne fils de la sœur de Nicolas Bielke, accusé d'avoir amené dans sa patrie des Catholiques Romains, qu'ils appelloient des Papistes, & d'avoir formé une Ligue avec eux. Mais tout cela se passa l'année suivante. On murmura beaucoup de l'excessive rigueur de Charle; & on fut surpris qu'un Prince qui jusqu'alors avoit versé avec peine le sang même des coupables, eût ainsi changé de caractére, & fût devenu tout-à-coup si cruel.

Fin du Livre cent vingt & uniéme.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-DEUXIE'ME.

HENRI IV.

1599.

Affaires de Transilvanie.

DAns le tems que la Suéde étoit agitée de divisions au sujet de la succession à la couronne, & que le retour ou plûtôt la fuite du Roi excitoit les mêmes troubles en Pologne, la Transilvanie n'étoit pas plus tranquille. Sigismond Bathory se repentoit un peu trop tard du traité désavantageux qu'il avoit fait avec l'Empereur, & de l'alliance qu'il avoit contractée avec la maison d'Autriche, comme je l'ai rapporté ci-dessus. Etant de retour dans sa patrie, il tâchoit de rétablir ses affaires que sa trop grande facilité avoit ruinées, & de se reconcilier avec ses parens qu'il avoit si fort maltraités. Plusieurs de ses amis vouloient l'empêcher de rompre avec l'Empereur, & lui persuader qu'il étoit plus à propos de lui demander des avantages plus considérables, en faisant voir l'injustice du premier traité, Ainsi l'année précédente Bathory avoit envoyé l'évêque d'Alba Julia, Etienne Bostkay, & le chancelier Demetrius, pour demander à l'Empereur qu'il ajoûtât du moins aux Principautés d'Opplen, & de Ratibor en Silésie, le territoire de Kremsier en Moravie,

& qu'il lui accordât cinquante mille écus d'or de pension, & une amnistie au sujet de la derniére révolte de la Transilvanie.

Tandis que ces Ambassadeurs agissoient à Prague, d'autres partisans de Bathory, qui sur le moindre bruit le faisoient changer de sentiment, lui representérent que le traité qu'il avoit fait le couvroit d'ignominie, & seroit une tache éternelle pour sa maison : Que de Prince souverain il étoit devenu l'esclave de la maison d'Autriche : Qu'il devoit craindre pour ses jours, s'il exécutoit cet injuste traité : Et qu'enfin la Transilvanie alloit être exposée aux invasions des Turcs, qui ne souffriroient jamais que la maison d'Autriche possédât cette Province. Ils persuadérent donc à ce jeune Prince, en lui faisant voir le péril où il s'exposoit lui-même, & les calamités qui accableroient sa patrie, de préférer l'amitié de ses parens au joug insupportable de la maison d'Autriche.

Bathory ne se sentant pas en état de soutenir le poids du gouvernement & de résister à l'Empereur, employa des amis communs pour faire revenir le cardinal André Bathory. Son frére Balthazar condamné avec trop de précipitation, avoit eu la tête tranchée cinq ans auparavant, & le Prélat s'étoit retiré dans son évêché de Warmie au fond de la Prusse.

Bathory assista au mois de Mars à l'assemblée des Etats de la Province qui se tint à Medwicsch, petite ville sur la frontiére de Pologne. On y révoqua d'abord les jugemens rendus contre les Bannis. Le Cardinal & ses partisans furent rétablis avec honneur dans leurs biens & leurs dignités ; & l'on fit à ce sujet un édit, par lequel on ordonnoit de rapporter tous les exemplaires de ces jugemens donnés contre les Bannis, avec peine de deux cens écus d'or contre les contrevenans.

On proposa ensuite d'élire le Cardinal pour prince de Transilvanie, & la noblesse de Hongrie pressoit vivement cette élection. Bathory fit à ce sujet un long discours dans la langue du Païs. Il s'étendit sur les services que le Cardinal avoit rendus à la Chrétienté, & les grandes actions que son pére Etienne avoit faites dans la paix & dans la guerre ;

HENRI IV. 1599.

il parla aussi fort au long de tout ce qu'il avoit fait lui-même pour le bien de l'Etat ; & après avoir exposé les dangers ausquels la Transilvanie étoit exposée, il dit que voulant prévenir toutes ces calamités, il ne trouvoit point de moyen plus efficace & plus facile que de substituer le Cardinal à sa place, & de le charger du fardeau du gouvernement, qu'il ne se sentoit point en état de supporter.

» Vous sçavez, ajoûtoit-il, & les dangers dans lesquels je » me suis trouvé, m'ont appris que nous devons également » craindre la puissance des deux Empereurs nos voisins, contre » lesquels j'ai eu tant de guerres à soutenir ; il est impossible » que nous joüissions de la paix, si nous ne trouvons les » moyens de ménager en même tems ces deux Princes. Mon » oncle aussi habile politique que vaillant Capitaine, me l'a » répété plus d'une fois dans mon enfance ; mais si je n'ai » pas suivi ces sages conseils, je veux rémédier à tous les » maux que mon imprudence a causés, & céder ma place à » mon cousin, qui seul peut veiller à la conservation de cette » Province, & y ramener la paix. Il a du courage & de la » fermeté, & il joüit d'une santé parfaite. Les grands services » qu'il a rendus aux deux Empires l'y font considérer, & il » a encore pour ami intime le roi de Pologne, ce puissant » voisin ; en sorte que de quelque maniére que les affaires » tournent, le régne de ce Prince ne peut être qu'heureux. » La Transilvanie épuisée & accablée de ses pertes, a besoin » de la paix, & le Cardinal seul peut la ménager avec les » deux Puissances voisines. La Pologne & la Moldavie qui » ont beaucoup de crédit à la Porte étants dans nos intérêts ; » il sera facile d'entretenir la paix avec le Turc. Il n'y a pas » plus de difficulté par rapport à l'Empereur ; ce Prince n'a » aucun sujet de se plaindre du Cardinal, qui d'ailleurs aura » la protection du Pape ; (1) & lorsque son élection sera au- » torisée par la cour de Rome, jamais l'Empereur n'osera » remuer.

» Pour moi, continua-t-il, je suis valétudinaire. Mes che- » veux blans, quoique je sois dans un âge peu avancé, & » les maladies dont je sens les atteintes m'engagent à quit- » ter le gouvernement de l'Etat ; animé d'un véritable zéle

(1) Clement VIII.

pour

» pour ma patrie, je remets volontiers le ſceptre à un homme » qui a les forces d'eſprit & de corps néceſſaires pour en » ſoutenir le poids. Mon abdication n'eſt pas ſans exemple ; » Charle V. & quelques autres Rois, dont la mémoire ſera » toûjours reſpectable, après avoir long-tems & ſelon les loix » gouverné leurs Peuples, ont préféré le ſalut de leur pa- » trie, à leurs intérêts particuliers, & une retraite volontaire » aux ſoins du gouvernement.

Sigiſmond Bathory abdique en faveur de ſon couſin.

Enfin il accorda une amniſtie générale du paſſé, & fit prêter le ſerment de fidélité au Cardinal par tous les Seigneurs du païs. Le Cardinal ayant remercié Bathory, & tous les ordres de la Province, envoya ſur le champ un de ſes Officiers à la Porte Ottomane, afin d'obtenir un ſauf-conduit pour les Ambaſſadeurs qui devoient traiter avec le Grand-Seigneur. On donna à cet Envoyé une veſte de ſoye brochée d'or, comme il ſe fait ordinairement ; & on le chargea de dire à ſon maître qu'il pouvoit dans les quatre mois ſuivans envoyer ſes Miniſtres & ſes preſens.

Les ambaſſadeurs de Bathory qui ignoroient encore ce qui s'étoit paſſé pendant leur abſence en Tranſilvanie, étoient déja ſortis de Prague, lorſque l'Empereur apprit cette révolution. Irrité de ſe voir la dupe de la légéreté ou de la fourberie des Tranſilvains, il fit partir ſur le champ le docteur Petzen, avec ordre d'arrêter les Ambaſſadeurs, en quelque lieu qu'il les trouvât, & de les mettre en priſon. Ces Miniſtres ayant appris à Thorn tout ce qui s'étoit paſſé dans leur païs, réſolurent de s'arrêter dans cette ville, juſqu'à ce qu'on les eût informés des volontés de S. M. I.

Ceux qui avoient fait agir Bathory crurent que ces Ambaſſadeurs ne ſeroient pas favorables à leurs deſſeins, & les regardans comme des témoins & des contradicteurs fâcheux, les éloignérent de la Cour, ſous le prétexte d'une autre ambaſſade dont ils les chargérent. Ils vouloient pouſſer ſi loin & engager de telle ſorte l'inconſtant Bathory, qu'il ne pût plus ſe repentir de ce qu'il auroit fait.

Petzen étant arrivé en Tranſilvanie, il y trouva encore un plus grand changement qu'il ne s'y étoit attendu. Les Seigneurs & les Peuples étoient extrémement animés contre la maiſon d'Autriche, & les Tranſilvains s'étoient unanimement

Henri IV. 1599.

persuadés, qu'il leur étoit plus avantageux de joüir des douceurs de la paix sous le gouvernement d'un Prince de leur Nation, qui avoit l'agrément & la protection du Turc, que d'avoir pour maître un étranger qui les engageroit nécessairement dans une guerre sanglante.

Cependant le Cardinal pour gagner du tems écrivit à George Baste, qui étoit déja à Cassovie avec des troupes Impériales, & le pria de n'en pas venir aux voies de fait. Il lui representa qu'il ne refusoit pas de ratifier tout ce que les Ambassadeurs de Bathory avoient fait, & qu'ils n'avoient d'autres vûës que de conserver la paix en Transilvanie: Qu'ainsi l'on ne pouvoit désapprouver ses démarches, ni employer la violence contre les Princes alliés de l'Empire.

Petzen revint à Pragues sur la fin d'Avril. Le Cardinal l'avoit chargé d'une lettre adressée à l'Empereur, par laquelle il prioit S. M. I. de croire qu'il étoit prêt de lui rendre toutes sortes de services, sur-tout en ce qui regardoit la paix & l'intérêt commun de la Chrétienté: Qu'ainsi pour terminer à l'amiable les divisions qui venoient de s'élever, il envertoit au plûtôt des Ambassadeurs avec d'amples pouvoirs.

L'Empereur différa de répondre à cette lettre, & donna ordre à Baste d'assembler le plus de troupes qu'il pourroit, & de les faire entrer en Transilvanie. A l'instigation des Impériaux, Michel Vaivode de Valachie ennemi des Bathorys, & qui s'étoit attaché à la maison d'Autriche dans l'espérance d'obtenir le gouvernement de la Transilvanie, prit aussi les armes, & se disposa à la guerre.

Le Cardinal se voyant attaqué de tous côtés avec plus de promptitude qu'il ne l'avoit prévu, & étonné du danger où il se trouvoit, obtint un sauf-conduit, & envoya Gaspard Cornis à Baste pour gagner du tems. Cet Envoyé representa que puisqu'on refusoit un accommodement que son maître avoit toûjours souhaité, ce Prince seroit obligé pour défendre sa personne & ses biens, d'avoir recours à un puissant Protecteur: Qu'il supplioit S. M. I. de déclarer expressément, si elle vouloit traiter ce Cardinal comme un allié, ou comme un ennemi: Qu'un Ministre de la Porte qui étoit auprès du Prélat, lui offroit volontiers les secours & l'amitié du Sultan, sans demander plus de quatre-vingt dix mille écus

d'or de penſion ; mais que le Cardinal ſongeant plûtôt à ce qu'exigeoient de lui ſon rang & ſa qualité, aimoit mieux ſe joindre à l'Empereur contre l'ennemi commun du nom Chrétien, que de paroître ſacrifier à ſes intérêts particuliers la cauſe de la Religion, & le ſalut & la liberté de ſa patrie : Qu'il y avoit pluſieurs moyens de faire la paix, & qu'il falloit en reſſerrer les nœuds par une nouvelle alliance avec la maiſon de Bathory que la maiſon d'Autriche avoit toûjours comblée d'honneurs : Que le Cardinal couſin germain de Sigiſmond tâcheroit de mériter cette alliance, par ſon dévoüement & ſa fidélité ; & qu'il ſouhaitoit que l'Empereur voulût bien lui accorder en mariage la Princeſſe Marie Chriſtine qui avoit été promiſe à ſon parent ; qu'enfin ce Prince appuyé de cet auguſte alliance regarderoit dans la ſuite comme ennemis, non-ſeulement le Turc, ce cruel fleau des Chrétiens ; mais encore tous ceux qui attaqueroient la maiſon d'Autriche.

Baſte fut peu touché de tous ces diſcours, & perſuadé que le Cardinal n'agiſſoit pas de bonne foi, il répondit avec le même artifice à l'Envoyé : Que ſon maître devoit tout eſpérer de la bonté de l'Empereur : Qu'il inſtruiroit au plûtôt S. M. I. des diſpoſitions où étoit le Cardinal ; & qu'il croyoit qu'on écouteroit volontiers les propoſitions de ce Prince : Qu'au ſurplus il les appuieroit de tout ſon crédit.

Pendant que les deux Partis tâchoient ainſi de ſe tromper par des Ambaſſades & des lettres, Baſte agiſſoit plus ſérieuſement ; & à ſa ſollicitation, Michel Vaivode de Walachie s'étoit déja mis à la tête d'une armée de trente mille hommes. Le Valaque entra en Tranſilvanie & s'empara de Braſſovie le 18. d'Octobre pour fermer les paſſages aux Polonois. En effet on craignoit qu'ils n'envoyaſſent des troupes au ſecours du Cardinal ; mais ces craintes ſe diſſipérent bientôt, lorſqu'on apprit que par un édit publié dans tout le Royaume, on avoit fait défenſes à tous les Polonois de s'engager au ſervice de Sigiſmond Bathory & du Cardinal ſon couſin, dans la guerre qu'ils avoient contre l'Empereur & la maiſon d'Autriche.

Le Vaivode de Walachie ayant mis une garniſon dans Braſſovie confirma les priviléges des habitans d'Eckel, & leur fit prêter ſerment de fidélité à l'Empereur. Il marcha

HENRI IV. 1599.

ensuite contre Hermenstat avec dix-huit piéces de canon. D'un autre côté, le Cardinal vint à Cibinium, grande ville sur les forces de laquelle il comptoit beaucoup, & y rassembla son armée dans des quartiers peu éloignés les uns des autres. Son dessein étoit de combattre dès que l'occasion se presenteroit ; car il avoit sçû gagner Jeremie Vaivode de Moldavie, & le nombre de ses troupes montoit à vingt-cinq mille hommes, mais qui la plûpart n'étoient que des Paysans sans armes & sans expérience.

Le Cardinal qui avoit promis secrétement au Pape de lui faire hommage de la Transilvanie, dans l'espérance de pouvoir conserver cette Province, comme un fief dépendant du Saint Siége, fit intervenir le Nonce qui étoit accompagné de Gogar Monbarsy, & de Moyse bourgeois considérable d'Eckel. Le Nonce feignit qu'il venoit de la Cour de l'Empereur & se servant du nom de S. M. I. il ordonna au Vaivode de Walachie de sortir de la Transilvanie, sans y faire aucun acte d'hostilité. Le Vaivode ayant demandé qu'on lui montrât l'ordre de l'Empereur, le Nonce répondit qu'il étoit entre les mains de Bathory, & qu'il falloit du moins convenir d'une suspension d'armes, jusqu'à ce qu'il eût parlé au Cardinal pour lui faire prendre d'autres sentimens ; mais le Vaivode lui montra des ordres contraires, par lesquels il lui étoit prescrit d'attaquer le Cardinal sans aucun délai. Ainsi la tentative du Nonce fut inutile.

Le Vaivode le fit même arrêter, parce qu'en sortant du camp, il exhortoit tous les soldats à quitter les armes ; & il le donna en garde à son fils, mais sans blesser le respect dû à son caractére. Il s'avança ensuite du côté de Cibinium, & envoya un Hérault au Cardinal pour lui dire qu'il vouloit ménager le sang des Chrétiens, & qu'il ne venoit point pour le répandre ; mais que puisque le Cardinal enfraignoit les serments qu'il avoit faits à l'Empereur ; qu'il retenoit une Principauté qui ne lui appartenoit pas ; & que sans aucune nécessité il avoit imploré le secours des Turcs ; il lui déclaroit que s'il ne quittoit au plûtôt les armes pour se soumettre à S. M. I. il le poursuivroit à feu & à sang.

Le Cardinal, homme d'un grand courage, ne put souffrir une déclaration si orgueilleuse. Il renvoya donc le Hérault,

& regardant le Vaivode comme un homme plus propre à conduire des troupeaux qu'à commander une armée, il crut qu'il lui ſeroit honteux de refuſer le combat, & il s'y diſpoſa. Avant qu'on en vînt aux mains, le Vaivode fit dire par un Hérault qu'on épargnât les Transfuges, ſoit parce qu'il eſpéroit qu'un grand nombre de ſoldats du parti contraire paſſeroit de ſon côté, ſoit pour donner aux Tranſilvains une marque de ſa bonne volonté pour eux.

Combat entre le Cardinal & le Vaivode de Walachie. Le Cardinal eſt vaincu.

Les combattans firent voir plus de courage, que d'expérience & d'habileté. Après un combat de cinq heures, le Cardinal fut obligé de céder; il perdit trois mille hommes outre les bleſſés & les priſonniers; & les autres prirent la fuite avec leur malheureux Prince. Les Walaques pillérent le camp des vaincus, & y firent un butin conſidérable. Le Vaivode y trouva vingt-cinq piéces de canon. Le combat ſe donna le ving-huit d'Octobre. Les habitans de Veiſſenbourg cédérent à la fortune, & reçurent les vainqueurs avec de grandes marques de joye. Etienne Bathory (1) s'étant échappé avec un petit nombre des ſiens, enleva ce qu'il avoit de plus prétieux, & ſe retira d'abord à Clauſenbourg. Il alla enſuite à Huſt ſur la frontiére de Pologne; mais les troupes qu'il eſpéroit tirer de ce Royaume ne paroiſſant pas à cauſe de l'édit, dont nous avons déja parlé, il ſe réfugia à Somlio, d'où la maiſon de Bathory eſt originaire.

Dès qu'Etienne ſe fut retiré, Huſt & Clauſenbourg ouvrirent leurs portes au Vaivode le premier de Novembre, & tout céda au vainqueur à l'exception de Uiwar, la plus forte place de la Province, & qui étoit défenduë par une nombreuſe garniſon; mais Etienne Bathory ayant été enlevé à Somlio par George Baſte qui étoit venu en Tranſilvanie, avec David Ugnady & Paul Niary pour payer les troupes; ce Prince céda à la crainte de la mort dont on le menaça, & racheta ſa liberté par la reddition de Uiwar.

Mort du Cardinal Bathory.

On fit enſuite fermer tous les paſſages; & l'on envoya des troupes pour pourſuivre le Cardinal. Neuf jours après on trouva ce malheureux Prince qui s'étoit caché dans les montagnes avec ſept de ſes Officiers ſeulement; & il fut maſſacré

(1) Frére du Cardinal.

ſur le champ, ſuivant les ordres ſecrets qu'on en avoit donnés; car l'Empereur & les Princes de ſa maiſon étoient perſuadés que tant que le Cardinal vivroit, ils auroient toûjours à craindre pour la Tranſilvanie. Dès qu'il fut mort, on lui coupa la tête, & on la porta au Vaivode, qui fit enſuite chercher le corps, & le fit mettre dans un magnifique tombeau, que le Cardinal lui-même avoit fait élever à Veiſſenbourg pour ſon frére Balthaſar.

Quoiqu'en France la mort du cardinal de Lorraine eût été cauſe de ces ſanglantes tragédies, qui ſous Sixte V. mirent le Royaume à deux doigts de ſa perte; cependant la cour de Rome ne prit pas beaucoup d'intérêt à la mort du Cardinal André Bathory, non plus qu'à celle du cardinal George Martinuſe, qui avoit été maſſacré autrefois en Tranſilvanie par les ordres de Ferdinand (1).

Sigiſmond Bathory allarmé de cette triſte nouvelle, & accablé par tant de revers, ſongea d'abord à la fuite. Pour comble de malheurs, il perdit la plus grande partie de ſes chevaux qui périrent dans un incendie, avec deux cens chariots chargés de tout ce qu'il avoit de plus précieux.

Après de ſi heureux ſuccès, le Vaivode qui prenoit déja le titre de Gouverneur de la Province, écrivit à l'Empereur pour lui apprendre que ſes victoires avoient ramené la paix en Tranſilvanie, & que tous les Ordres de la Province avoient prêté ſerment de fidélité à S. M. I. Il demandoit enſuite la récompenſe de ſes ſervices; mais Baſte qui aſpiroit au même gouvernement envoya ſecrétement des inſtructions contre le Vaivode; & fit entendre au Conſeil de l'Empereur que ce Prince vouloit uſurper la ſouveraineté de la Province. L'humanité que cet homme barbare affectoit, & l'amour qu'il faiſoit paroître pour les Peuples vaincus, augmentérent les ſoupçons; & l'on craignit que les trop vives priéres qu'il faiſoit à l'Empereur pour la conſervation des priviléges de la Province, & pour l'engager de n'y point envoyer des troupes étrangéres ne cachaſſent des vûës ambitieuſes. Baſte le preſſa au nom de l'Empereur de ſouffrir qu'on mît dans les places des garniſons Allemandes, du moins pour quelque tems, & juſqu'à ce que la Tranſilvanie fût entiérement

(1) Voyez le Livre 9. tom. 2.

tranquille, & n'eût plus à craindre l'invasion des Etrangers ; mais le Vaivode ne le voulut jamais permettre, & allégua toûjours les priviléges & les libertés de la Province.

Petzen fut envoyé avec d'amples pouvoirs pour appaiser ce différend, & s'empara lui-même du gouvernement ; mais de telle sorte qu'il paroissoit l'ôter au Vaivode pour le remettre à Baste. Cette conduite de l'Empereur occasionna encore de nouveaux troubles ; car le Vaivode se voyant trompé, s'emporta contre l'ingratitude & la perfidie des Impériaux, & dit hautement que la Transilvanie dans cette révolution avoit plûtôt trouvé un maître puissant, dont le joug insupportable l'accableroit, qu'un défenseur contre la puissance du Turc.

Pendant que les forces de l'Empire étoient occupées en Transilvanie, & que les Turcs qui ne se déterminent ordinairement que sur les occasions favorables que leur presente la division des Princes Chrétiens étoient attentifs aux suites de cette révolution ; la guerre se fit cette année avec moins de chaleur en Hongrie. D'ailleurs la famine dépeuploit la Gréce ; mais comme pour soutenir leur réputation, il étoit de l'intérêt des Turcs de ne pas rester dans une entiére inaction, ils appellérent les petits Tartares, qui avec leur promptitude ordinaire à suivre les ordres de la Porte, accoururent aussi par bandes dans ce païs ; & répandirent de tous côtés la terreur & la désolation. Ces barbares avides de butin après avoir mis à feu & à sang les bourgs & les villages Chrétiens, s'avancérent plus loin, & se jettérent aussi sur des contrées qui appartenoient aux Turcs. Ils laissérent de terribles marques de leur fureur & de leur cruauté aux environs de Hatuan, de Pest, & de Zolnoc. Enfin pour gagner du tems, ils envoyérent eux-mêmes pour traiter de la paix, des Ambassadeurs qui vinrent à Vienne le premier de Février, & qui rendirent les lettres de leur Prince à l'archiduc Matthias ; mais comme leurs troupes ne discontinuoient point leurs ravages & leurs violences, on les congédia le 21. du même mois sans les conduire à Prague. Ces Ambassadeurs passérent par Vacia, & marchérent vers Brud pour rejoindre leur Prince, qui suivi d'une nombreuse cavalerie brûla Tolna, fit massacrer tous les mâles d'âge

HENRI IV. 1599.

viril, & emmena en captivité les femmes & les enfans. La terreur s'étoit répanduë jusqu'aux montagnes, & le barbare alloit pousser plus loin ses courses & ses brigandages; mais Nicolas Palfi ayant marché contre lui avec des troupes d'élite, le battit, & lui enleva ses prisonniers & son butin.

Les Tartares furent encore battus par la garnison de Vacia, entre Palancka & Novigrad; mais malgré cette perte, s'étant jettés sur la haute Hongrie, il s'en fallut peu qu'ils ne s'emparassent de Kalo, & ils brûlérent tout les environs de Zatmar.

Les habitans de Gran en défirent aussi un Parti, & prirent un grand nombre de chameaux, & de riches équipages qu'on portoit, disoit-on, au Bacha Mahomet, qui devoit incessamment arriver à la tête d'une grosse armée. Animé par ce succès, & sçachant que les murs du Fort de Vall, qui n'est éloigné de leur ville que de deux lieuës & demie étoient tombés en ruine, Orsipetre qui commandoit dans Gran en l'absence du Gouverneur, fit sortir un Parti de quinze cens hommes d'élite. Ils s'emparérent de Vall où ils trouvérent onze piéces de canon, massacrérent la garnison, firent quatre-vingt-dix prisonniers, entre lesquels se trouva le Gouverneur de la place avec ses femmes & ses enfans, & détruisirent cette forteresse qu'ils ne pouvoient conserver, parce qu'elle étoit trop voisine de Bude. En s'en retournant à Gran, ils enlevérent les troupeaux de ceux de Bytzky, & les Heiducques s'étant séparés de leurs compagnons, prirent encore un grand nombre de bestiaux qui appartenoient aux habitans de Bude. Cela se passa le 28. de Mars.

Au commeucement du mois d'Avril, un parti de troupes Chrétiennes fut presque trompé par un stratagême des ennemis. Cent soixante cavaliers Turcs ayant pris des habits à l'Allemande, sortirent de Zighet, & rencontrérent un petit nombre de soldats de la garnison de Gran. Ces derniers les prenants pour des amis, s'avancérent vers eux sans rien craindre, jusqu'à ce que la différence du langage les eût fait appercevoir de leur méprise. Se voyants entourés d'ennemis, & la mort leur paroissant inévitable, leur désespoir leur tint lieu de courage; & sans rompre leurs rangs, ils gagnérent peu à peu un bois voisin de la Drave. A la faveur de ce lieu avantageux

avantageux, ils soûtinrent facilement tous les efforts de la multitude qui les attaquoit. Les Turcs voyants que leurs chevaux ne pouvoient servir dans un bois, envoyérent chercher de l'infanterie à Zighet; mais avant qu'elle fût arrivée, les Impériaux firent à la hâte un bateau, & échappérent à leurs ennemis en passant la riviére.

Dans le même tems, la garnison de Zighet tomba sur un détachement de celles de Canise & de Babocka qui étoit au fourage, & le poursuivit vivement; mais ne pouvant l'atteindre, les infidéles s'arrêtérent pour se reposer dans le village de Koppan. Les Impériaux s'en étant apperçûs retournérent sur leurs pas, & survenans à l'improviste, ils trouvérent les ennemis ensevelis dans un profond sommeil; ils les tuérent presque tous, & rentrérent dans Canise le 8. d'Avril avec un butin considérable.

Adolphe comte de Schwartzenbourg tenta de surprendre Bude qu'on avoit inutilement attaquée l'année précédente. Dans ce dessein il sortit de Gran le 18. d'Avril, accompagné de Nicolas Palfi & de Nadasdy, avec huit mille hommes de troupes armées à la légére. Cette armée suffisoit pour prendre cette place, dont la garnison étoit peu nombreuse, & où les vivres manquoient à cause des ravages des Tartares; mais la garnison ayant été informée de l'entreprise courut aux armes, & fit voir par une décharge de toute l'artillerie, qu'elle étoit prête à la défense.

Les Impériaux perdants l'espérance de réüssir se retirérent; & afin que leur sortie ne parût pas entiérement inutile, ils attaquérent dans leur retour le château de Sambock. Ils passérent la garnison au fil de l'épée, & détruisirent cette place jusqu'aux fondemens. Poussants ensuite la fortune plus loin, ils firent venir de Comar sur la fin de Mai un nouveau renfort de troupes, & marchérent en diligence du côté de Stulweyssenbourg, dont la cavalerie étoit sortie pour aller au secours de Bude. Les fauxbourgs qui n'étoient fortifiés qu'avec des pieux & des claies de bois, furent emportés d'emblée; on pétarda les portes; & les sentinelles endormies & surprises furent égorgées. Ceux qui étoient dans la ville se réveillérent à ce bruit, coururent aux armes, & repoussérent les troupes Chrétiennes qui faisoient tous leurs

HENRI IV. 1599.

efforts pour entrer dans la place. Ceux qui échappérent à l'épée du vainqueur, & qui étoient déja entrés dans la ville, restérent prisonniers de guerre. On mit ensuite le feu aux fauxbourgs, & l'incendie s'étendit tout à coup de telle sorte, que plusieurs soldats Chrétiens, qui emportés par l'ardeur de piller cherchoient dans les endroits les plus cachés, échappérent à peine aux flammes, & qu'on fut obligé de laisser à la porte de la ville le pétard qu'on y avoit mis.

Sur ces entrefaites, Palfi ayant appris que les ennemis faisoient conduire de Belgrade à Bude un grand convoi, & de l'argent pour payer la garnison, rassembla à la hâte une troupe d'Heiducques. Ce Parti enleva l'Aga qui avoit pris les devants avec une escorte de vingt vaisseaux. Cet Officier Turc connû par sa barbarie & par les cruautés inoüies qu'il avoit exercées contre les Heiducques, en fut puni comme il le méritoit. Ils l'attachérent à un poteau, & lui arrachérent d'abord toutes les dents; on lui tira ensuite les poils de la barbe les uns après les autres; & enfin on lui brisa tous les membres, jusqu'à ce qu'il expirât dans ces affreux tourmens.

Les Heiducques animés par la vengence qu'ils venoient de tirer de ce barbare s'avancérent plus loin. Pour couper le passage à l'ennemi, ils ruinérent le pont de Zegzard, & firent prendre les devants à une partie de leur cavalerie du côté de Bude, afin de couvrir leur marche. Ce détachement mit d'abord en fuite quelques Janissaires qui étoient sortis de cette place pour recevoir le convoi qu'on y attendoit. La Flote ennemie remontoit le Danube, & se croyoit en sûreté contre toutes sortes d'attaques, dans l'espérance que le Bacha de Bude viendroit au devant d'elle. Le vingt de Juin, elle aborda à Fastizok; & ayant jetté l'ancre dans un certain endroit marécageux, les infidéles mirent un vaisseau en sentinelle de crainte de surprise du côté de la terre. Les Heiducques au contraire armés à la légére s'étant jettés dans des vaisseaux qu'ils avoient préparés, se laissérent aller au fil de l'eau, sans se servir de leurs rames de crainte d'être entendus; & ne furent découverts par la sentinelle, que lorsqu'ils parurent à la vûë de la flote.

A peine l'ennemi fut-il averti de leur arrivée, qu'ils

1599.

Victoire considérable des Chrétiens.

commencérent l'attaque. Dès le premier effort, ils se rendirent maîtres de deux galéres & de trois vaisseaux de guerre qui servoient d'escorte. Ils se jettérent ensuite avec la même impétuosité sur les vaisseaux de charge où ce premier succès avoit déja porté la terreur & le désordre ; ils s'en emparérent après un léger combat ; presque tous les ennemis furent tués où noyés dans le fleuve, où ils se précipitérent eux-mêmes, en songeant plûtôt à fuir qu'à combattre.

Outre les deux galéres, & les trois vaisseaux de guerre dont les Heiducques s'étoient d'abord emparés, ils prirent quarante-six autres navires, qui portoient chacun quatre-vingt dix mines de bled, & cinquante autres petits bâtimens chargés de différentes choses. Le quatriéme vaisseau de guerre sur lequel étoit l'argent échoüa, & fut abandonné aux soldats. On coula à fond les bâtimens qu'on ne put emmener ; & l'on donna aux païsans une partie du bled, pour les rendre plus soumis. Palfi enleva le surplus avec neuf grosses piéces de canon & onze petites. Les Turcs perdirent six mille hommes, quoique les vainqueurs ne fussent en tout que deux mille. Cette victoire fut suivie de la reddition de quelques châteaux voisins, & plus de quatre mille prisonniers lui dûrent leur liberté. L'on renversa les deux ponts que les ennemis avoient fait bâtir à grands frais dans le même endroit.

Les Heiducques croyants que la fortune leur seroit de tous côtés aussi favorable, assiégérent le château de Formes, & n'ayant pû persuader à l'Aga qui y commandoit, de se rendre, ils firent une furieuse attaque ; mais ils furent repoussés ; & après avoir perdu plus de cinq cens hommes, ils se retirérent.

Ayant ensuite reçû un nouveau renfort de troupes qui leur vinrent de Gran, ils mirent en fuite la garnison de Tolna bourg considérable ; le pillérent ; ruinérent un pont, qui étoit sur le Drave ; coulérent à fond les bateaux qui servoient au passage de la riviére ; ravagérent toute la campagne ; & y répandirent la terreur du nom Chrétien.

Paul Niary, gouverneur de Varadin eut un aussi heureux succès dans l'entreprise qu'il forma sur Zarcada château voisin. Il se rendit maître de cette place ; soixante hommes

HENRI IV. 1599.

de la garnison furent tués ; le reste fut pris ; & les troupes Chrétiennes y firent un butin considérable.

Le comte de Schwartzenbourg fit encore une tentative sur Bude. Orsipetre avoit pris les devants ; mais s'étant apperçu que la garnison l'avoit découvert, il suspendit l'attaque, & se mit en embuscade. Le Bacha de Bude étant sorti par bravade, & avec peu de précaution, fut pris par les Imperiaux. Cela se passa au commencement d'Août. Enfin le 16. du même mois, Schwartzenbourg forma une seconde entreprise sur Pest ; mais bien loin de réüssir, il fut lui-même blessé dangereusement d'un coup de mousquet au pied. Le bruit courut alors que Serdar Bacha étoit à Belgrade, avec des troupes nombreuses ; qu'il attaqueroit Canise ; & qu'il marcheroit ensuite contre Gran.

Négociation pour la paix.

On proposa dans le même tems de faire ou la paix, ou du moins une tréve ; & l'on convint de part & d'autre que les Ministres des deux Empires s'assembleroient dans une isle qui est presque au milieu du chemin de Gran à Vizzegrade. Les ôtages ayant été échangés, l'archevêque de Gran, Palfi, Nadasdy, Petzen Plenipotentiaires de l'Empereur ; Murat Bacha Général des troupes du Kam des Tartares, & Ameth Aga, Ministres de la Porte, se rendirent au lieu assigné le 5. d'Octobre. Pendant la conférence, les Tartares se répandirent de tous côtés, & continuérent leurs ravages, avec la même cruauté. Les Imperiaux s'en étant plaints, les Turcs répondirent que cela se faisoit à leur insçu, & contre leur volonté, & qu'il seroit plus facile d'exterminer cette Nation accoûtumée aux brigandages, que de l'empêcher de piller.

Murat demanda que les Chrétiens rendissent toutes les places dont ils s'étoient emparés depuis cinq ans au-dessous de Gran. Les Imperiaux consentirent à la restitution, à l'exception de Gran. Les ministres Turcs soûtinrent toûjours leurs demandes, & offrirent même Agria pour obtenir Gran ; ensorte que pour empêcher la rupture de la négociation, on convint que ces derniers feroient instruire de tout ce qui s'étoit passé Sadar Bacha, qui étoit déja à Bude, & qui avoit fait construire un pont sur le Danube, pour y faire passer ses troupes.

Mais les Imperiaux s'étant apperçus que les Turcs usoient de remises, & vouloient gagner du tems pour se mettre en état de s'emparer de l'isle, ne jugérent pas à propos d'attendre le retour de ceux qu'on avoit envoyés vers le Bacha, & revinrent à Gran avec les ôtages Turcs, dans le dessein de les retenir jusqu'à ce qu'on eût rendu les leurs. Palfi fut chargé de veiller à la conservation de l'isle, dont il étoit Gouverneur; & on lui donna des troupes pour la défendre.

HENRI IV. 1599.

Le départ des ministres Imperiaux fut suivi d'une cruelle invasion des Tartares, qui se jettérent sur le territoire de Gran, où ils firent plus de huit mille prisonniers. Ils pénétrérent jusqu'en Moscovie; mais ils furent battus en plusieurs endroits; & un grand nombre de leurs prisonniers leur échapa, & recouvra la liberté.

On fit encore de nouvelles propositions de paix; & comme s'il étoit venu un nouvel ordre de la Porte, Sardar écrivit à Palfi qu'il souhaitoit de sçavoir, s'il y avoit encore quelque espérance de faire la paix: Que si les Chrétiens s'en éloignoient, il avoit des troupes assez nombreuses, pour porter la désolation jusqu'aux portes de Vienne: Que ses soldats étoient si animés contre les Chrétiens, que pour les empêcher de se mettre en marche, il avoit été obligé de ruiner le pont de Bude; & qu'enfin si les Imperiaux ne déclaroient au plûtôt leurs intentions, il ne seroit pas le maître d'arrêter ses troupes.

Palfi répondit que les Imperiaux consentiroient à la paix, pourvû que les Turcs rendissent tous les prisonniers, & empêchassent les courses des Tartares. Sardar répliqua par une seconde lettre, & par ses Envoyés, qu'il étoit prêt de rendre tous les prisonniers qu'il avoit en son pouvoir; mais qu'il étoit inutile de vouloir lui imposer la nécessité de mettre en liberté ceux qui étoient entre les mains des Tartares. Ainsi n'étant pas possible de faire la paix, la guerre & les ravages recommencérent.

Les Imperiaux sous la conduite de Schwartzenbourg s'emparérent de Cesnoca, que la garnison avoit abandonnée. La terreur fit ouvrir les portes de Lacca; & ils emportérent Palanca de vive force. Le siége de Kapozwiwar ne fut pas si

HENRI IV. 1599.

heureux. Ils furent obligés de se retirer, après avoir perdu un grand nombre de soldats.

On jugea à propos de réparer cinq bastions, que le comte Charle de Mansfeld avoit fait autrefois élever à Gran, sur la montagne; & le Gouvernement de cette ville fut confié à Palfi; car Schwartzenbourg avoit demandé son congé à l'Empereur. Dans le même tems, le nouveau Gouverneur battit un gros de sept cens Turcs, qui pour la plûpart restérent prisonniers de guerre; mais peu après les Imperiaux reçurent un égal échec. Les Tartares ayant fait des grands ravages dans la haute Hongrie, & pillé les équipages de David Ugnady, furent battus à Fileck par les Hussars, & on leur enleva un grand nombre de leurs prisonniers.

Sardar voyant qu'il ne pouvoit plus espérer d'accommodement, & étant pressé de tous côtés, craignit d'être encore réduit à de plus fâcheuses extrémités, & se retira le 19. d'Octobre. Il ravagea les environs de Vesprin & de Papa, & arriva à Belgrade, sans que les troupes Chrétiennes qui le poursuivirent dans les plaines, & dans les lieux découverts par lesquels il passa, pussent se venger de tous ces ravages. On apprit seulement de deux transfuges, que ce Bacha étoit rappellé par le Grand-Seigneur, qui vouloit se servir de lui, pour appaiser les mouvemens qu'excitoient les Georgiens en Asie.

Affaires d'Allemagne.

Entrons maintenant dans le détail des divisions des princes Chrétiens, après avoir parlé de leurs guerres contre les Infidéles. L'année derniére s'étant passée en plaintes inutiles au sujet des courses de l'armée Espagnole commandée par François de Mendoce amirante d'Arragon, & des ravages qu'elle avoit faites sur les terres de l'Empire, les princes du Cercle du Rhin & les Etats de Westphalie indiquérent une diéte à Cologne. Leurs Députés s'assemblérent sur la fin de Janvier; & l'affaire qui faisoit le sujet de l'assemblée, y fut agitée avec beaucoup de chaleur.

Sur ces entrefaites, l'empereur Rodolphe écrivit de Prague au cardinal André qui gouvernoit les Païs-bas, pendant l'absence de l'archiduc Albert pour l'engager à faire sortir des terres de l'Empire les troupes étrangéres; mais Mendoce fit réponse par un Envoyé, qu'une nécessité

indiſpenſable l'avoit obligé d'en agir ainſi : Que Philippe ce conſtant allié de l'Empire, auquel la maiſon de Bourgogne dont il deſcendoit, avoit autrefois rendu d'importans ſervices, avoit été contraint de paſſer ſur les terres des princes Allemands, pour aller dompter des ſujets rebelles qui perſiſtoient dans leur révolte depuis ſi long-tems, & non pour faire aucune hoſtilité dans les Etats de ces princes Allemans, dont ſes ancêtres, & particulierement Charle-Quint ſon pére, avoient toûjours été les défenſeurs : Que dans de pareilles circonſtances, de véritables amis devoient diſſimuler, & ſouffrir quelque choſe pour un Prince leur allié : Qu'au ſurplus il étoit prêt de retirer ſes troupes, dès qu'il le pourroit faire en ſûreté ; de reparer les dommages, ſi ſon armée en avoit fait quelques-uns ; & de rendre les places, dont elle ne s'étoit emparée, que pour aſſûrer ſa marche.

Malgré ces remontrances, le comte de Lippe, Général né des troupes du cercle de la baſſe Weſtphalie, demanda qu'on déclarât la guerre aux Eſpagnols qui refuſoient opiniâtrement de rendre les places qu'ils avoient ſupriſes, & qui devenoient tous les jours plus entreprenans, & plus à craindre. Quoique ceux qui favoriſoient en ſecret l'Eſpagne, n'oſaſſent pas contredire ouvertement cette propoſition ; cependant pour retarder le décret qu'on étoit ſur le point de faire, il repreſentérent que les Etats des Provinces-Unies avoient encouru la même peine ; & que leurs troupes, après s'être emparées de pluſieurs places dépendantes de l'Empire, ravagoient ſouvent les frontiéres. Enfin on remit le Congrès pour le 11. de Mars à Coblentz.

Cependant le cardinal André envoya à l'empereur Fernando Lopez de Villanova gouverneur de Carpen, moins pour excuſer la deſcente des Eſpagnols en Weſtphalie, que pour prévenir S. M. I. (qui favoriſoit ſans doute en ſecret Philippe) & Albert ſon frére, & lui ſuggerer les moyens de répondre aux députés des Princes, & des Etats de l'Empire, qui l'importunoient tous les jours de leurs plaintes.

Après la Diéte impériale, l'Empereur étant allé trouver à Mayence l'électeur Archevêque de cette ville, reçut les excuſes des Eſpagnols ; mais de telle ſorte qu'il fit ſentir, que ſi Philippe & Albert ne retiroient au plûtôt leurs troupes,

HENRI IV. 1599.

leurs amis seroient obligés d'abandonner leur défense, & ne pourroient pas même faire oublier le passé.

Dans le même tems, les Députés des Etats de l'Empire demandérent encore que les Provinces-Unies rendissent les Forts de Tholhuys & de Gravenweert; mais les Etats généraux s'étant assemblés dans le mois de Mai à la Haye, répondirent; que forcés par la guerre que leur faisoit l'Espagne, ils s'étoient emparés de quelques lieux avantageux de la frontiére, moins pour les retenir, que pour empêcher que les cruels ennemis tant de l'Allemagne que des Païs-bas, s'en servissent pour exercer leurs barbaries: Qu'ils étoient prêts d'évacuer ces places, dès que les Espagnols s'en seroient éloignés: Qu'ils prioient qu'on leur rendît, ou qu'on demantelât le Fort de Grave; qu'en effet cette place n'étoit point sur les terres de l'Empire, mais dans la Gueldre: Qu'y ayant eu une contestation à ce sujet en 1544. entre l'empereur Charle-Quint, & Guillaume duc de Cleves, on étoit convenu de laisser le tout indécis; & qu'ils feroient ensorte que les Etats de Gueldre, & du comté de Zutfen avec qui ils étoient unis, permissent aux Députés de juger enfin cette question dont la décision n'avoit été suspendüe, que du consentement des parties.

Pendant toutes ces contestations, on transfera la Diéte de Coblentz à Munster. Quoique les princes Protestans parussent se rendre médiateurs entre les Hollandois, & Philippe & Albert; cependant l'intérêt commun de leur Religion, & la haine invéterée qu'ils avoient contre les Espagnols, les faisoient pancher secretement du côté des Provinces-Unies; & ils étoient plus touchés de la véxation qu'elles souffroient, que du soin de leur faire rendre les places dont elles s'étoient emparées. Ainsi comme les Espagnols refusoient toûjours de sortir des terres de l'Empire, si leurs ennemis n'évacuoient auparavant ces places, Henri Jules de Brunswick évêque d'Halberstatt, & Maurice Landgrave de Hesse, persuadés qu'on blessoit directement les intérêts, & qu'on trahissoit la cause de l'Empire, ne purent souffrir plus longtems ces outrages. Ils levérent donc une armée de dix mille hommes de pié, & de trois mille chevaux, pour s'opposer aux entreprises des Espagnols. Simon comte

de Lippe étoit Généralissime de ces troupes ; Philippe comte de Hohenlo commandoit celles de Brunswick, & Georges Evrard comte de Solms celles de Hesse. Olivier de Tempel qui étoit auparavant au service des Etats généraux, dont on feignit qu'il avoit obtenu son congé, fut chargé du soin de l'artillerie. Mendoce pour soutenir sa réputation, fit sortir ses troupes du diocése de Munster sur la fin d'Avril ; & vint camper à Emmerick, & à Réez sur le bord du Rhin.

HENRI IV. 1599.

Quelque tems auparavant, le 19. de Février, Charles de Longueval comte de Bucquoi qui étoit à Emmerick avec une garnison de mille hommes d'élite, fit une sortie sur un détachement de cavalerie Hollandoise, qui avoit osé venir à sa vûe enlever des troupeaux. La victoire sembla d'abord pancher de son côté ; mais s'étant avancé trop témérairement, il tomba dans une embuscade, & resta prisonnier de guerre, après avoir été dangereusement blessé. De Châlons (1) petit fils du comte Pierre Ernest de Mansfeld, & quelques autres Gentilshommes, furent tués dans cette rencontre, en combattant courageusement.

Les Allemands se trouvant moins gênés après la retraite de Mendoce, assiégérent le Fort de Walshem situé vis-à-vis de Rhinberck, & s'en emparérent facilement. Après cette conquête, ils restérent pendant deux mois dans l'inaction ; mais les contrées voisines n'en souffroient pas moins d'incommodités. Ravagées par les Espagnols, elles voyoient des troupes qui étoient venuës les défendre, enlever ce que leurs ennemis avoient épargné. Réduites aux derniéres extrémités, & au désespoir, elles ne pouvoient plus qu'implorer le secours du Ciel. Enfin sur les remontrances du comte de Lippe, on fit descendre plus bas les troupes sur la même rive du Rhin.

Mendoce s'en étant apperçu abandonna Emmerick le 7. de Mai, & fit rompre le pont qu'il avoit fait sur le fleuve vis-à-vis de cette ville, pour le transporter à Réez. Il fortifia cette derniére place, & y mit une nombreuse garnison. Ses

(1) M. de Thou l. 114. l'appelle *Henricus Cabilonius ex veteri Arausionensium principum familiâ, Mansfeldii ex sorore nepos.* Meteren le nomme, Palamede de Châlon fils batard de René prince d'Orange, qui étoit né d'une fille de Pierre Ernest de Mansfeldt.

HENRI IV. 1599.

troupes étant passées de l'autre côté du Rhin, il fit courir le bruit qu'il alloit attaquer le Fort de Schenck; mais ayant traversé la Meuse sur un pont de bateaux entre Rossum & Driel, il descendit dans l'isle de Bommel, & se retrancha sur les deux rives du fleuve. D'un autre côté, les Allemands ayant appris le départ des Espagnols, rentrérent dans Emmerick; & se voyant à couvert par cette place, ils assiégérent Réez.

Maurice craignant que les habitans de l'isle de Bommel ne perdissent cœur à l'arrivée des Espagnols, y accourut avec une partie de sa cavalerie & de son infanterie. Un grand nombre des Insulaires s'étoit déja retiré avec ce qu'ils avoient de plus prétieux; mais ceux qui étoient restés reprirent courage à la vûë du Prince, & se préparérent à une vigoureuse défense.

Mendoce, qui ignoroit la consternation dans laquelle son arrivée avoit jetté les habitans, n'avoit pas voulu donner sur le champ un assaut à la ville de Bommel, quoique quelques-uns de ses Officiers le lui eussent conseillé; & il fit seulement attaquer le Fort de Crevecœur, où commandoit le capitaine Spronk, homme de courage. Le cardinal André, après avoir appaisé les soldats de la garnison d'Anvers qui s'étoient révoltés faute de payement, se rendit au siége; & dès qu'il fut arrivé, l'on battit la place. Ce Fort soutint quelques assauts, & se rendit enfin à Claude de la Bourlotte.

Le comte Frideric de Bergh maréchal de Camp, Charle Colonne qui commandoit un régiment Italien, Alphonse Davalos colonel d'un régiment Espagnol, la Bourlotte, & Stanley étoient entrés dans l'isle. Le prince d'Orange étoit avec ses meilleurs troupes, sur la levée qui regarde le Wahal. Entre les étrangers auxiliaires qui l'accompagnoient on remarquoit Odet de la Noüe fils de François de la Noüe, & le chevalier de Veer. Du côté de Huesden, ils avoient fait de profonds retranchemens, d'où leur artillerie incommodoit beaucoup les Espagnols, & rendoit le siége plus difficile qu'ils ne l'avoient cru. Les Italiens attaquérent ces retranchemens le 19. de Mai, & y entrérent après un sanglant combat, dans lequel Davalos se distingua beaucoup,

Mais les assiégés regagnérent ce poste dans une sortie qu'ils firent quelque tems après ; & Davalos fut dangereusement blessé. HENRI IV. 1599.

Ils ne furent pas si heureux dans une seconde sortie qu'ils firent deux jours après. Quoique dans le premier feu de l'attaque ils se fussent rendus maîtres de la plus grande partie d'un logement des Espagnols, ils furent repoussés avec perte ; & Murray colonel des Ecossois fut tué d'un coup de canon, dans le tems que monté sur le rempart, il examinoit avec trop d'attention la situation du camp des ennemis.

Maurice avoit jetté un pont sur le Wahal, & il s'en servoit pour faire entrer des rafraîchissemens dans la place. Les Espagnols entreprirent de renverser ce pont, & firent faire sur ce poste un feu continuel ; mais Maurice ne se manqua pas à lui-même, & fit pareillement dresser des batteries contre le camp des ennemis ; elles furent si violentes, que les Espagnols se virent contraints de se retirer peu à peu, & d'abandonner leur premier retranchement, pour se mettre en sûreté dans un endroit plus éloigné.

Sur ces entrefaites, le prince d'Orange apprit que les Espagnols avoient formé le dessein de surprendre Breda. Craignant pour cette place, il vola aussitôt de ce côté-là ; & ayant passé la Meuse avec seize compagnies de cavalerie, & quelque infanterie, il tira vers le Brabant ; il s'en fallut peu qu'il ne joignît les ennemis proche de Worckum ou Wandricom ; & ces derniers ayant sçu qu'il n'étoit pas éloigné, se retirérent au plûtôt à Herentals, dans la crainte qu'ils eurent d'être aussi maltraités qu'à Tournhout.

Dans le même tems, Jean de Montluc de Balagny, qui avec autant d'orgueil que de témérité avoit pris le titre de prince de Cambray, d'où les Espagnols l'avoient chassé depuis peu, tâcha de surprendre cette ville. On arrêta sur quelques soupçons les conspirateurs, & ils furent punis de différens supplices. Le cardinal André assûra qu'il avoit appris par leurs dépositions tout le détail de cette conjuration, & il en fit faire des plaintes au Roi par l'ambassadeur d'Espagne, qui représenta qu'une telle entreprise étoit une infraction du traité de Vervins. Mais le desaveu du Roi, &

HENRI IV. 1599.

le déni que fit Balagny d'être l'auteur de ce complot, fit cesser toutes leurs plaintes.

Cependant la Diéte fut encore transferée de Munster à Hoxer dans le diocése de Paderborn, & indiquée pour le 18. de May. A l'instigation du cardinal André, on forma de nouvelles demandes contre les Etats généraux des Provinces-Unies, & l'on se plaignit de ce qu'ils avoient garnison dans les fauxbourgs d'Emden, ville des Cercles de l'Empire, & de ce que sous prétexte de protéger & de défendre la veuve du comte de Meurs, leurs troupes pilloient le territoire de Meurs & de Newenar.

Les Etats généraux répondirent le 10. de Juillet, qu'à la priére de ceux d'Emden leurs alliés, ils leur avoient envoyé quelques troupes auxiliaires, qui étoient logées dans les fauxbourgs de cette ville du consentement des habitans, pour se défendre des secrétes entreprises des Espagnols : Quant aux terres du comte de Meurs ; que ce Seigneur étant mort au service des Etats, ils n'avoient pas voulu paroître ingrats envers la veuve d'un homme, qui leur avoit toûjours été attaché, & qu'ils s'étoient crus obligés de soutenir ses intérêts dans une si juste cause : Que l'injustice de quelques Chanoines de Cologne l'avoit privée de sa dot, & de ses conventions matrimonialles : Qu'ayant eu à ce sujet plusieurs contestations avec l'Electeur, & le Chapitre de Cologne, l'affaire avoit été terminée par une transaction ; mais que le parti contraire n'ayant pas voulu l'éxécuter, ils n'avoient pu refuser leurs secours à une Dame illustre, qui ne demandoit que ce qu'il lui étoit dû.

Dans le mois suivant, Nicolas Bruininck, & Daniel Vander Meulen, députés des Etats généraux, s'étant rendus au camp de Réez, cette affaire fut agitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Les Imperiaux demandérent qu'on les indemnisât des pertes qu'ils avoient souffertes à l'occasion de cette guerre. Les députés des Etats généraux alléguérent au contraire pour s'excuser la nécessité indispensable qui les avoit obligés d'en agir comme ils avoient fait. Ils évacuérent cependant le Fort de Tolhuys & Zevenaer, aprés que les Espagnols eurent rendu Gennep.

Comme les troupes Allemandes ne devoient servir que

pendant trois mois, & que ce tems étoit presque écoulé, les députés des Etats généraux traitérent en secret avec les comtes de Hohenlo & de Solms, & avec Thomas baron de Créange qui representoit Guillaume Frideric de Brandebourg marquis d'Anspach, pour les engager de joindre leurs troupes, avec celles du prince d'Orange. Ils representérent que par ce moyen on repousseroit les Espagnols jusqu'au fond de la Flandre, & que l'Allemagne n'auroit plus rien à craindre de leur part; mais ces Députés ne purent rien obtenir, à cause de l'opposition du comte de Lippe Généralissime de ces troupes, qui ne voulut jamais consentir à cette jonction. Ce Seigneur ne meritoit pas l'emploi dont il étoit honoré; & la conduite qu'il tint pendant cette guerre, fit dire de lui que loin d'avoir la prudence nécessaire à un Général, il n'avoit pas même le talent de se servir des bons conseils qu'on lui donnoit. Les autres Officiers méprisoient son autorité, & se mettoient peu en peine d'exécuter ses ordres; la faveur de Frentz maréchal de Camp, qui s'étoit rendu suspect, & dont le comte de Lippe suivoit aveuglement les avis, tandis qu'il méprisoit les autres Chefs, augmentoit la division.

Le siége de Réez n'avançoit pas beaucoup, & celui de Bommel ne se faisoit pas avec plus d'activité. Les Espagnols y avoient déja fait de grandes pertes, & la division régnoit entre Mendoce amirante d'Arragon, Louis de Velasco grand maître de l'artillerie, la Bourlotte & les autres chefs Espagnols. Plus de deux mille hommes étoient déja péris dans ce siége, où par leurs blessures, où par des maladies; ensorte que le Cardinal fut obligé de donner ordre à Charles de Croy duc d'Arschot, & à Ezard comte d'Emden de faire de nouvelles levées, pour remplir les régimens. Ce Prélat envoya encore à Réez le comte Frideric de Bergh; & accompagné du marquis de Burgaw son frére, il marcha lui-même vers Bosleduc, avec un détachement de deux mille hommes de pied, & de dix sept compagnies de cavalerie commandées par Melzi. Le marquis de Burgaw étoit fiancé avec Sibille sœur du duc de Cléves, qui quoiqu'en démence avoit épousé peu de tems auparavant Antoinette fille de Charles duc de Lorraine. François de Vaudemont frére de cette Princesse

HENRI IV. 1599.

l'avoit conduite à Cologne, où le Senat l'avoit reçuë avec de grands honneurs, & les nôces avoient été célébrées à Dusseldorp.

Le Cardinal croyant avoir pourvu à la subsistance, & au payement des troupes, autant que les circonstances presentes le lui permettoient, se rendit à l'armée. L'état où il trouva le siége lui fit désespérer du succès. Un déserteur Allemand de nation & habile ingénieur, vint alors le trouver, & l'avertit qu'il y avoit audessous de la ville une petite isle formée par la Meuse & le Wahal, dont la situation étoit si avantageuse, qu'en y bâtissant un Fort, on pouvoit interrompre entiérement la Navigation.

Le Cardinal avoit défendu à tous les sujets de la couronne d'Espagne, d'avoir aucun commerce avec les Hollandois, & ces derniers, pour ne rien ceder à l'Espagne, avoient fait les mêmes défenses dans leurs Etats. Mais le Cardinal croyant que la construction de ce Fort seroit plus efficace que toutes ses défenses, par l'avis du conseil de guerre, fit passer les troupes de Bommel à Rossum, & fit tracer dans l'endroit désigné le plan d'un Fort à quatre angles. On coupa tous les arbres qui étoient dans l'isle, & ce nouvel ouvrage fut bientôt achevé. On l'appella le Fort de S. André du nom du Cardinal.

Tandis qu'on y travailloit avec tant d'ardeur, le prince d'Orange passa dans l'isle de Voorne qui n'en est pas éloignée, & où il y avoit un petit Fort de figure ovale dans une situation très-avantageuse. Voyant que les Espagnols attachés à leurs travaux ne quittoient pas leurs postes, pour venir l'attaquer, il passa lui-même le 3. de Juillet avec trois mille hommes d'élite, la Meuse & le Wahal, qui se joignent en cet endroit; & s'arrêta proche de Herwaerden, où les ennemis s'étoient retranchés. Il fit élever une demie lune avec tant de diligence, que le lendemain le comte Frideric de Bergh, Louis de Velasco, Cornelio Marini, Blasco fils de Gonçales, & Fernando Pardo avec un détachement de deux mille hommes tentérent inutilement d'emporter ce poste, que les colonels Odet de la Nouë, François de Veer, & Edmond défendirent courageusement.

Cette action fut funeste aux Espagnols; les batteries du

Fort de Voorne, & celles qu'on avoit dreſſées ſur les tranchées de Varyck & de Heſſel, les prirent en flanc, & les incommodérent beaucoup. Ils perdirent plus de quatre mille hommes, & entre autres Martin d'Agaravia, & le chevalier Paciotto frére d'Iſidore Paciotto tué au ſiége de Calais, & fils de l'autre Iſidore, qui par les ordres du duc d'Albe avoit autrefois donné le plan de la citadelle d'Anvers. Ces deux Officiers étoient capitaines de vieilles bandes. Le comte de Bergh, & Alphonſe Carafe frére du marquis de Montenegro s'y diſtinguérent. Du côté des Hollandois, il n'y eut que le lieutenant colonel du régiment de Veer, & environ vingt ſoldats de tués, & autant de bleſſés.

Quelques jours après, il y eut une action auſſi vive. Le quartier d'Ambroiſe Landriano qui commandoit les troupes armées à la legére, touchoit preſque aux retranchemens des Hollandois; & cet infatiguable Officier ſervoit comme de rempart au reſte de l'armée. Prévoyant que le prince d'Orange l'attaqueroit pour troubler ſes travaux, il avoit averti le cardinal André & Mendoce qui étoient à Boſleduc, du danger où il ſe trouvoit, ayant l'ennemi ſi proche de lui; il leur avoit fait repreſenter qu'il falloit lui envoyer un détachement d'infanterie, & élever à la hâte quelques retranchemens, pour couvrir les flancs du poſte qu'il avoit entrepris de défendre.

On envoya à ſon ſecours Diego de Durando lieutenant colonel du régiment d'Eſpagne, qui en l'abſence du colonel ſe mit en marche pendant la nuit du douze au treize de Juillet, & joignit Landriano avec quatre mille hommes de renfort. Le premier jour ſe paſſa à tracer les nouveaux retranchemens qu'on vouloit élever; & le lendemain on y fit travailler ſous les ordres de Jerôme Arbuſtino, qui commandoit trois compagnies. Le même jour, le Cardinal & le marquis de Burgaw ſon frére vinrent ſur les lieux, & après avoir viſité les travaux, allérent dîner dans un quartier du comte de Bergh; mais à peine étoient-ils à table, qu'on vint leur dire que les Hollandois attaquoient vivement Landriano, & que cet Officier étoit en danger. Le comte de Bergh accourut auſſitôt à ſon ſecours avec mille hommes de pied, & ordonna à deux mille autres de le ſuivre. On chargea

HENRI IV. 1599.

encore Loüis de Velaſco de paſſer dans le Fort de Saint André avec mille ſoldats d'élite pour renforcer la garniſon. Mendoſe étoit au milieu de la campagne avec le reſte des troupes, pour envoyer des ſecours où il ſeroit néceſſaire.

Les Hollandois pouſſérent leur attaque avec vigueur ; & ayant fermé tous les paſſages, ils coupérent le chemin de la retraite à Arbuſtino qui fut pris, après avoir perdu quelques ſoldats. Tout le feu de la mouſqueterie des aſſaillans tomba enſuite ſur la cavalerie, qui s'étoit cruë à couvert par le retranchement où étoit Arbuſtino ; mais Landriano ne fut point étonné de cette attaque imprévûë. Ayant rallié l'infanterie Eſpagnole, & trois compagnies de cavalerie, avec quelques arquebuſiers à cheval, il ſe mit à leur tête ; & ces troupes encouragées par leurs Chefs réſiſtérent avec tant de fermeté, qu'elles ſoûtinrent tous les efforts de l'ennemi, tandis que ceux qui étoient dans l'autre retranchement ſe préparoient à la défenſe. Durando de ſon côté trouva de nouvelles forces dans l'extrémité où il étoit réduit. Il n'avoit que quinze cens hommes avec lui ; mais les ayant animés par ſon exemple, il arrêta l'ennemi pendant deux heures.

Le prince d'Orange n'avoit pas cru trouver tant de réſiſtance ; il avoit au contraire eſpéré que les Eſpagnols qui étoient inférieurs en nombre prendroient la fuite dès qu'ils ſe verroient attaqués. Ainſi craignant que toutes leurs troupes ne ſe joigniſſent, il fit ſonner la retraite après avoir perdu quelques ſoldats du régiment de la Nouë. La derniére action ſe paſſa le 20. du même mois de Juillet. Les quartiers des deux camps étoient ſi proches, que la voix pouvoit porter de l'un à l'autre. Le Lieutenant du chevalier Melzi, & pluſieurs ſoldats du prince d'Orange y furent tués.

L'armée ſortit enſuite de l'Iſle ſur un pont qu'on avoit jetté ſur la Meuſe, & qui communiquoit au nouveau Fort. On y mit en garniſon trois mille hommes de pied, & une compagnie de cavalerie, & l'on fit les réparations néceſſaires aux retranchemens du quartier de Landriano. Le Cardinal vint voir le nouveau Fort ; & après l'avoir beni avec de grandes cérémonies, il y fit mettre douze groſſes piéces de canon qui portoient juſque par-delà le Wahal. Il y en ajoûta encore

encore six autres dans la suite, & fit entrer des vivres dans la place. Il partit peu de tems après pour Bruxelles avec le Marquis son frére ; car l'archiduc Albert lui avoit écrit qu'il y arriveroit au plûtôt. Jean de Bracamont commandoit l'escorte du Cardinal composée de trois cens chevaux. Ce Prélat envoya Loüis comte de Lodron complimenter Vincent duc de Mantouë qui venoit prendre les eaux de Spa. Ferdinand Madrucci fut aussi chargé d'aller trouver le comte de Lippe qui assiégeoit Réez, pour lui representer le peu de nécessité de la guerre que les princes d'Allemagne faisoient à l'Espagne.

Le comte de Lippe retint Madrucci jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse des Princes confédérés. Après l'évacuation de Gennep, ceux qui étoient dans Orsoy reçurent des ordres du Cardinal d'abandonner cette place. Il ordonna encore à la garnison de Doetecom composée de quatre cens hommes ou environ tirés du régiment de Frideric de Bergh, de se retirer avec leurs bagages dès qu'il paroîtroit une armée pour assiéger la place.

Le prince d'Orange pressoit encore le comte de Lippe de joindre les troupes qu'il commandoit à celles des Provinces-Unies ; & Philippe comte de Hohenlo y consentit. Quoique le comte de Lippe le refusât, cependant Guillaume de Nassau s'avança de ce côté-là avec dix compagnies de cavalerie, six cens fantassins levés en Frise, des canons, & tout l'attirail de guerre. Doetecom ouvrit ses portes à son arrivée. Louis de Nassau Général de la cavalerie Hollandoise, suivoit en queuë la garnison, dans l'espérance de la défaire, avant qu'elle fût parvenuë en lieu de sûreté. En effet, sur la fin d'Août il passa la Meuse avec neuf compagnies de cuirassiers, & cinq d'arquebusiers, entre Battenbourg & Rawenstein. Jean de Contreras qui commandoit cinq compagnies de cavalerie n'étoit pas éloigné, & il en informa sur le champ Landriano. Cet Officier fit marcher aussi-tôt la cavalerie ; & ayant pris avec lui Loüis Melzi & deux compagnies d'arquebusiers, il tira du côté de Meghen. On fit prendre les devants à Contreras, & les Espagnols atteignirent proche de Grave les Hollandois, qui ne croyoient pas être poursuivis ; & chargérent dans un défilé leur arriére-garde, où

HENRI IV. 1599.

il y avoit trois compagnies de cavalerie, dont une étoit d'Ecossois. Nassau ayant passé le défilé entra dans la plaine, & fit étendre ses rangs; mais les Espagnols n'allérent pas plus loin, & se retirérent peu à peu. Les Hollandois de leur côté étant couverts par Gennep, & par Oeffel où il y avoit garnison Allemande, repassérent la Meuse.

Le comte de Lippe s'étoit approché de Rhinberck, dans l'espérance de s'emparer facilement de cette place, à la faveur du mécontentement de la garnison, qui s'étoit soulevée faute de payement. Il avoit d'abord fait une descente dans une Isle voisine, d'où il fut repoussé par cent hommes de la garnison qui s'y étoient retranchés. Le comte de Hohenlo tâcha alors de lui persuader d'assiéger la place dans les formes; mais le comte de Lippe se flattant de chasser les Espagnols du duché de Cleves ne voulut jamais y consentir; & la division de ces deux Chefs fut cause que cette puissante armée se dissipa, sans avoir fait aucune expédition considérable.

On retourna ensuite devant Réez. Le comte de Lippe campa à un mille de la place du côté d'Emmerick avec deux régimens, & quinze cens chevaux divisés en vingt-deux compagnies, & il fit ouvrir la tranchée, dont la pointe regardoit le Rhin. Le comte de Hohenlo se posta entre Réez & Vesel, & n'étoit éloigné de la place assiégée que de la portée du canon. Il avoit avec lui le régiment de Brunswick, composé de quatre mille hommes de pied, six cens hommes levés en Frise, & qui faisoient partie du régiment de Guillaume de Nassau, & dix compagnies de cavalerie que ce Prince lui avoit encore envoyées. Il fit faire un bastion sur la levée, qui va gagner la porte de Vesel, & son quartier étoit très fortifié.

La tranchée étant avancée de trois cens pas, le comte de Lippe fit élever une batterie de deux coulevrines, & d'une piéce de canon au milieu pour foudroyer les dehors de la place, & un bastion que les Espagnols avoient bâti sur le bord du fleuve; mais le siége n'en avançoit pas davantage, parce que les troupes étoient trop éloignées les unes des autres, & que l'ennemi se trouvant presque toûjours dans l'espace qui étoit entre les deux quartiers, on ne pouvoit

tenir des conſeils de guerre qu'à la faveur de la nuit, les aſſiégeans ne pouvants ſe joindre, ni communiquer enſemble pendant le jour.

On éleva encore une ſeconde batterie de quatre gros canons qu'on couvrit de gabions. Le comte de Hohenlo en avoit placé quatre autres ſur la levée, dans un endroit où le fleuve faiſoit une eſpéce de coude. Cette batterie donnoit ſur un rempart revêtu de pierres, & ſur des bateaux qui étoient à l'ancre. S'étant encore avancé de trois cens pas, il fit braquer neuf autres piéces de canon.

Dom Ramire de Guzman commandoit dans la place avec trois compagnies d'Eſpagnols, deux de Franc-Comtois, une de Flamands, deux d'Allemands, & la compagnie de cavalerie de Botberg. Il y avoit dans la citadelle quatre cens hommes de garniſon; mais toutes ces troupes n'étoient pas en état de réſiſter à une armée ſi nombreuſe. Ainſi Dom Ramire craignant pour ſa place, avoit envoyé le ſix de Septembre le capitaine François Biummo à Mendoſe pour le prier de lui envoyer au plûtôt du ſecours; & lui indiquer en même tems la route qu'il falloit tenir pour Réez. Quoique Mendoſe n'eût pas deſſein de conſerver ce poſte, cependant il crut devoir encore arrêter pendant quelques jours cette armée d'Allemands qui paroiſſoit ſi formidable, & l'empêcher par ce retardement de faire aucune autre entrepriſe.

Il choiſit donc le capitaine André Ortiz dont la valeur étoit connuë, & lui donna deux cens Eſpagnols & trois cens Flamands de troupes choiſies, avec des lettres qu'il n'avoit ordre d'ouvrir que lorſqu'il ſeroit à Grave. Ortiz étant parti ſecrétement ouvrit à Grave les lettres dont il étoit chargé, & paſſa la Meuſe à Middolar au-deſſous de Gennep, Marchant enſuite ſans rompre ſes rangs, dès qu'il ſe vit proche de Réez, il fit coucher ſes ſoldats par terre; & leur ayant donné l'ordre, il entra dans des bateaux qu'on avoit préparés, & arriva dans la citadelle, ſans que les Allemands s'en fuſſent apperçûs. Ayant enſuite viſité la place, & rendu au Gouverneur les letters de Mendoſe, il fut d'avis de faire dès le lendemain une ſortie ſur le quartier du comte de Lippe. Ainſi le Samedi 11. Septembre il ſortit de la place avec un gros de ſix cens hommes diviſés en trois corps,

HENRI IV. 1599.

dont les deux premiers étoient composés de quinze cens hommes chacun, & le dernier corps qui servoit comme d'arriére-garde, de trois cens. Botberg les soûtenoit avec cinquante cavaliers. On avoit placé sur le rempart des arquebusiers pour couvrir la retraite, & faire feu sur l'ennemi.

Dans cette disposition, Ortiz ayant animé ses soldats, les mena vers les tranchées faites par le comte de Lippe. Il surprit les assiégeans qui ne croyoient pas devoir être attaqués, en tua cinquante, encloüa une partie du canon, en fit conduire une piéce dans la ville, & y rentra sans aucune perte. Cette attaque rendit les assiégeans plus vigilans & plus circonspects; ils redoublérent les gardes, & mirent des pieux aux entrées de leur camp; en sorte que les assiégés ne jugérent pas à propos de faire une seconde sortie sur le quartier du comte de Hohenlo.

La division augmentoit entre les Allemands, & tout leur devenoit contraire. Enfin ils levérent le siége de Réez, & le comte de Lippe se retira le premier sur un pont de bateaux qu'il fit construire sur la Meuse. Ortiz le suivit en queuë, & harcela son arriére-garde. Dans le même tems, le comte de Hohenlo se retira dans Emmerick, & ces deux Seigneurs s'y étant rencontrés s'invectivérent vivement l'un l'autre. Le comte de Hohenlo reprocha au comte de Lippe de ce qu'il avoit refusé de joindre ses troupes à celles du prince d'Orange, & de ce que son obstination avoit donné lieu à tous ces mauvais succès, qui couvroient de honte la nation Allemande. Enfin on sépara les troupes; on en envoya une partie à Doetecom, & une autre à Duisbourg, après avoir ôté les garnisons de Gennep, d'Orsoy, & même d'Emmerick.

Après le départ des Allemands, les Espagnols rentrérent dans Gennep; mais ils abandonnérent ensuite cette place, & sortirent aussi de Réez. Après l'avoir défendu contre une si grande armée, ils ne l'estimérent pas assez pour exciter contre eux en le retenant toutes les forces de l'Allemagne qui étoit déja assez irritée. D'ailleurs l'empereur Rodolphe qui cherchoit à rendre service aux Princes de sa maison, avoit envoyé Maximilien son frére à Frideric duc de Virtemberg, & à l'électeur Palatin, pour tâcher d'éteindre ce

premier feu, qui pouvoit avoir de fâcheuses suites, & leur promettre qu'on répareroit les dommages faits en Westphalie, suivant l'évaluation que Salentin comte d'Isembourg, le comte Herman de Manderscheyt, & Charle Nutzel étoient chargés de faire.

Voyage de l'archiduc Albert & de la reine d'Espagne.

L'archiduc Albert étoit déja de retour en Flandre avec l'Infante; nous allons faire le détail de son voyage & de ses succès. Après la célébration des noces faites l'année précédente à Ferrare, il avoit passé l'hyver dans toutes sortes de réjoüissances à Milan avec la reine d'Espagne & sa mére. Au commencement de Février, Alonso de Idiaquez l'ayant informé que la flote étoit à Génes prête à faire voile, & que Jean André Doria avoit fait préparer tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage d'Espagne où la Reine devoit passer avec lui; il indiqua le jour du départ, & fit faire des priéres pour l'heureux succès de la navigation. Jean Ferdinand de Velacio Connétable de Castille & de Leon, & sa femme avec une nombreuse suite, les accompagnérent à Pavie, Tortone, Alexandrie & Novi, ville frontiére de l'Etat de Génes.

Le 8. de Février, la Reine fut complimentée par Paul Baptiste Cattaneo, François Ferrari, Bendinello Negroni, & Ambroise Lomellino, que la République avoit envoyés au devant d'elle. Deux jours après, Doria, Ferdinand de Gonzague son gendre, Charle son fils marquis de Turiglia, & Pierre de Tolede général des galéres de Sicile s'avancérent jusqu'à S. Pierre pour la saluer. Le lendemain, elle fit en litiére son entrée à Génes. Elle étoit suivie par l'archiduc Albert, & le Doge Grimaldi, au milieu du peuple qui faisoit des vœux pour sa santé, & pour la grandeur & la prospérité de la maison d'Autriche. On avoit élevé de magnifiques arcs de triomphe, sur les desseins de Jacque Mancini fameux Ingénieur; & en passant par le Port, elle vit la flote composée de quarante galéres qui étoient à l'ancre. Elle alla loger dans la maison de Doria, où le célébre André Doria avoit autrefois reçû comme ses amis, Charle-Quint, Philippe II. son fils, & l'empereur Maximilien.

Ce fut le dernier jour de réjoüissance pour le Doge Grimaldi; car peu de jours après il mourut subitement. Laurent

HENRI IV. 1599.

Sauli frére du Cardinal Antoine fut élû le 18. du même mois de Février, jour du départ de la Reine. Il s'éleva d'abord des vents contraires, & la flote souffrit le mauvais tems pendant quelques jours. N'ayant pû aborder à Nice, où le marquis d'Este attendoit la Reine pour la complimenter de la part du duc de Savoye, elle entra dans le port de Toulon. Charle duc de Guise gouverneur de Provence se rendit dans cette ville, & offrit de la part du Roi des logemens à la reine d'Espagne, à sa mére, & à l'Archiduc, s'ils vouloient prendre terre. Ce Prince salua aussi Charle duc d'Aumale son parent qui les accompagnoit. La Reine, l'Archiduc, Doria, & les Seigneurs descendirent à terre, pour se refaire des fatigues de la mer, & le duc de Guise les reçut avec de grandes magnificences.

Enfin la flote aborda sur les côtes d'Espagne, & Charle Doria prit la poste à Roxas, pour aller informer Philippe qui étoit à Valence avec toute la Cour, de l'heureuse arrivée de la Reine & de l'Archiduc. Le 27. de Mars la Reine débarqua à Bimaros, & fut reçûë sur le rivage par Jacque de Sandoval marquis de Denia, & favori du Roi. Après quelques jours de repos, elle se rendit à Sagunte à quatre lieuës de Valence, & y passa la semaine Sainte. L'Archiduc alla à Valence pour y saluer le Roi & l'Infante. Il n'y resta que trois heures, & partit sur le champ pour Madrid, où il passa les fêtes de Pâques avec l'Impératrice sa mére.

Le jour de la célébration du mariage fut fixé au 18. d'Avril. La Reine accompagnée de l'Archiduc, & d'un grand nombre de Dames sortit du couvent où elle étoit, & vint à Valence. Elle fut reçûë sous un Dais à la porte de Serrano; & montée sur un cheval de prix, & tout couvert de pierreries, elle alla à l'église Cathédrale. Le Roi s'y rendit dans le même tems par une gallerie qui y communiquoit, & leurs Majestés furent reçûës par l'Archevêque, le Nonce du Pape, & Roderic de Castro Cardinal archevêque de Seville. Le Nonce donna une seconde fois la bénédiction aux nouveaux mariés, qui l'avoient déja reçûë du Pape par Procureur. Après la Messe, qui ne fut achevée que sur la fin du jour, ils se retirérent dans le Palais, où le dîner étoit préparé. Il y eut à Valence pendant sept jours des spectacles,

des jeux, & des tournois; mais comme on recevoit de Flandre plusieurs nouvelles fâcheuses, l'Archiduc pressa son départ, & déclara qu'il s'embarqueroit le 8. de Mai à Barcelonne avec l'Infante son épouse.

Philippe vint dans cette ville avec la Reine pour y recevoir le serment de fidélité des Etats du Royaume. Les vents contraires retardérent l'arrivée de la flote, qui parut enfin le 8. de Juin. Elle n'étoit composée que de vingt-quatre galéres; car les autres étoient restées sous la conduite de Jean Doria pour défendre les côtes de Portugal contre les descentes des Anglois & des Hollandois. Claude Doria étoit Amiral de la flote; l'Archiduc, l'Infante, & la mére de la Reine montérent la Capitane.

La navigation fut plus heureuse que dans le premier voyage. L'Archiduc & les Princesses étant abordés à vingt milles des terres de Génes, trouvérent Daniel Spinola, Gregoire Barbarino, Michel Giustiniano, Jean Paul Invrea, Jules Rovere, Jacque Saluzzo, Jean Thomas Doria, & Jean Etienne Doria, que la République avoit députés pour les saluer. Etant descendus au port de Génes, ils passérent sous les arcs de triomphe qu'on avoit élevés, & logérent encore dans la maison de Jean André Doria. Ils restérent douze jours à Génes, & en partirent après avoir remercié la République de tous les honneurs qu'elle leur avoit faits. Ils arrivérent le 5. de Juillet à Milan, où le Connétable de Castille les reçut avec toutes sortes de magnificences. On avoit élevé pour leur entrée quatre arcs de triomphe ornés de colosses & de trophées, & faits par les plus habiles ouvriers. Pour augmenter la beauté de ce spectacle, il s'y trouva un grand nombre de Dames, & de jeunes Gentilshommes qui parurent avec des équipages & des habits les plus riches.

Les envoyés des princes d'Italie vinrent en cette ville, pour complimenter l'Archiduc & les Princesses. Angelo Badoaro vint au nom de la République de Venise. Le Pape envoya le cardinal Diethrichstain. Dans une occasion, où la joye publique éclatoit de tous côtés, ce Légat crut trouver un sujet de tristesse; & se plaignit de ce qu'on lui refusoit les honneurs qu'il prétendoit être dûs à sa dignité. Il demandoit

HENRI IV. 1599.

qu'on lui presentât un dais, lorsqu'il entreroit dans la ville ; mais le Connétable le refusa absolument ; parce que le Roi ayant défendu de déférer cet honneur à l'Archiduc & à l'Infante, il ne convenoit pas que le Légat marchât sous un dais, tandis que le Prince le suivroit à découvert : Qu'en Espagne cette marque de distinction n'appartenoit qu'aux Rois, & que les Cardinaux, quoique Légats *à Latere*, n'y avoient point de droit. Diethrichstain voyant que le Connétable étoit infléxible, & que l'Archiduc & les Princesses étoient sur le point de partir, convint enfin, quoique très-difficilement, qu'il ne se serviroit point de dais dans son entrée. A cette exception la céremonie fut d'une magnificence achevée. Le Cardinal entra dans Milan le 16. de Juillet, ayant l'Archiduc à sa droite, & le Connétable à sa gauche. Le lendemain par un usage observé dans ces occasions, Albert reçut la cape & l'épée ; & l'on offrit de la part du Pape la rose benite à l'Archiduchesse.

Leurs Altesses quittérent Milan le 22. de Juillet, jour de la fête de Sainte Marie Magdeleine, après avoir donné ordre au comte de Barlaymont de saluer de leur part le Pape, & les autres princes d'Italie. Marie mére de la Reine quitta alors l'Archiduc & l'Archiduchesse ; & avant de sortir de l'Italie, alla à Lorette dans la marche d'Ancone, où la devotion conduit un grand nombre de Pelerins. Cette Princesse y ayant fait ses priéres, passa ensuite par Gratz, pour retourner dans sa patrie.

L'Archiduc & l'Archiduchesse ne passérent point par le Piemont, qui étoit infecté de la peste. Ils traversérent les Alpes & le Mont-Jura ; & descendirent au commencement d'Août dans la Franche-Comté, & dans le territoire de Luxembourg ; d'où étant entrés dans le Brabant, l'Archiduc s'acquitta du vœu qu'il avoit fait à N. D. de Hall, en partant pour son voyage d'Espagne.

Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante dans les Païs-bas.

Dès que l'Archiduc & l'Infante furent arrivés, le Cardinal se démit de toute son autorité ; & ayant pris congé de leurs Altesses, il sortit de la Flandre. Il envoya ses équipages par le chemin le plus court ; & passa par la France incognito, dans le dessein de voir ce Royaume. Il salua à Orléans

Orléans le Roi, qui le pria de rester pendant quelque tems à sa Cour; mais après deux conversations particuliéres qu'il eut avec S. M. il se remit en chemin; & vers le milieu d'Octobre il arriva à Mersbourg, où demeurent ordinairement les évêques de Constance.

L'Archiduc & l'Infante furent reçûs avec de grandes magnificences à Bruxelles, & dans tous les endroits où ils passérent; mais la sédition de la soldatesque qui se mutinoit de tous côtés faute de payement, troubla pour quelque tems la joye publique. Le régiment Allemand de Herentals Slegel, & les cavaliers Albanois commandés par Nicolas Baste, ayant commencé la révolte, furent appaisés avec bien de la peine par le comte Belgioioso que l'Archiduc leur envoya. A leur exemple plus de trois mille maraudeurs de différens régimens s'étant rassemblés ravagérent la campagne, & assouvirent aux dépens du pauvre païsan leur avarice & leur brutalité. Ils s'étendirent particuliérement dans le païs de Liége, où ils forcérent un poste, d'où les habitans avoient d'abord repoussé ces brigands qui y firent toutes sortes de cruautés. L'électeur de Cologne s'étant plaint de ces excès, l'Archiduc ordonna aux Colonels & aux Officiers de faire tirer au sort quatre soldats dans chaque régiment d'infanterie, & un soldat dans chaque compagnie de cavalerie, & de faire condamner ces scélérats au dernier supplice, pour les punir de leur crime & de celui de tous les autres.

Cependant Mendose étoit toûjours dans l'isle de Bommel, où il faisoit travailler aux ouvrages dont nous avons déja parlé. Le nouveau Fort étoit en état de soutenir un siége; mais la cavalerie manquoit de fourage, & les maladies avoient attaqué son infanterie qui avoit beaucoup souffert. Il fut donc obligé de descendre dans la Campigne sur la fin de Novembre, & il assigna des quartiers d'hyver à ses troupes entre Grave, Ruremonde, & Maestricht. Dès qu'elles n'eurent plus rien à craindre de l'ennemi, elles commencérent à remuer, & se firent un Chef. Gaspard Zapena étant venu de la part de l'Archiduc pour les appaiser, les séditieux le repoussérent insolemment, & eurent l'audace de tirer sur lui.

D'un autre côté, les comtes d'Isembourg & de Manderscheyt, & Nutzel ayant été envoyés en Flandre par

HENRI IV. 1599.

l'empereur Rodolphe, demandérent un sauf-conduit aux Etats Généraux des Provinces-Unies pour ménager avec eux un traité de paix ou une tréve. Mais les Etats ne voulurent pas recevoir ces Ambassadeurs; & bien loin de faire des excuses, ou de colorer leur refus de quelque prétexte, ils leur firent une vive réponse par une lettre, dans laquelle après avoir rappellé ce qu'ils avoient autrefois répondu aux Ambassadeurs de l'Empereur, de l'archiduc Ernest, des électeurs de Mayence & de Saxe, de l'électeur Palatin, du duc de Neubourg, des villes de Cologne & de Nurembergh, & des rois de Dannemarck & de Pologne, ils disoient qu'ils avoient de puissantes raisons pour se méfier plus que jamais de l'Archiduc & de l'Infante, qui dépendoient entiérement de l'Espagne, & dont le contrat de mariage, & les clauses qu'il contenoit étoient une preuve autentique du dessein que leurs plus mortels ennemis avoient formé de renverser la Religion, & opprimer la liberté des Etats. Ainsi ces Ambassadeurs s'en retournérent, sans avoir rien fait.

Le 24. de Novembre, l'Archiduc & l'Infante allérent de Bruxelles à Louvain, ville des plus anciennes du Brabant, & fameuse par son Université. Ils y furent sacrés le jour de sainte Catherine; & ayant reçû le serment de fidélité des Etats de la Province, ils firent celui que les Princes ont coûtume de faire. Jacque Bay Docteur en Théologie les harangua, & s'étendit fort au long sur la piété qui éclatoit dans la maison d'Autriche, l'attachement de ces Princes à l'ancienne Religion, & leur éloignement des nouvelles opinions. L'Archiduc & l'Infante de leur côté, pour faire voir à l'Université qu'ils vouloient être les protecteurs des belles lettres & des sciences, assistérent aux leçons publiques de Juste Lipse, qui expliqua le panégyrique de l'Empereur Trajan (1). De Louvain leurs Altesses se rendirent à Malines, dont le territoire & la jurisdiction forment un corps séparé des autres villes du Brabant, suivant un privilége accordé par Philippe le Bon comte de Flandre.

Anvers surpassa toutes les autres villes par la beauté de ses spectacles, & la superbe réception qu'elle fit à ses nouveaux maîtres. Quoique cette ville autrefois la plus florissante

(1) Ouvrage de Pline le jeune.

sante de la Province eût beaucoup perdu de ses richesses dans les troubles dont elle avoit été agitée, cependant elle ne voulut rien diminuer de son ancienne magnificence.

L'Archiduc distribua sans partialité les charges de l'Etat aux Seigneurs du païs. Charle de Ligne comte d'Arembergh fut nommé Amiral; le comte de Barlaymont obtint le gouvernement de la province d'Artois; & de Croy marquis d'Havré eut la surintendance des Finances. Ce Seigneur, Charle de Croy duc d'Arschot son parent, Philippe de Nassau prince d'Orange, & le comte d'Egmond, reçurent en même tems le collier de la Toison d'or, qui leur fut donné au nom & de l'autorité du roi d'Espagne Grand-Maître de l'Ordre.

Expédition des Hollandois dans la mer Atlantique.

L'expédition ordonnée par les Etats Généraux des Provinces-Unies contre les Isles de la mer Atlantique soûmises à la domination Espagnole peut être regardée comme une partie de l'histoire des Païs-bas. La flote étoit composée de quatre-vingt voiles, & commandée par Vander-Does. Guillaume Cloyer fils de Theodoric, Jean Gheerbrantsen, Corneille Geleyn de Flessingue, & le capitaine Sturm, étoient les Officiers les plus considérables de cette armée navale.

Elle sortit du port le 25. de Mai, & sur la nouvelle que les Basques, informés du dessein qu'avoient pris les Etats Généraux, étoient en armes sur la côte de Biscaye, elle doubla le Cap de S. Vincent; & ayant passé à la vûë des deux prémiéres Isles des Canaries, elle aborda à la grande Canarie le 26. de Juin. Les Insulaires s'opposérent à leur descente, & la perte fut égale des deux côtés. Mais enfin les Hollandois l'emportérent, & allérent assiéger la citadelle appellée Graciosa. Ils formoient un corps de vingt-six compagnies. Dès que la garnison les vit arriver en bon ordre, elle se rendit, vies sauves. On trouva dans cette place neuf piéces de canon de fonte, & six de fer, avec toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. On arracha les armes du roi d'Espagne, pour y mettre celles du prince d'Orange.

Le lendemain, Vander-Does divisa ses troupes en trois corps, & marcha contre la ville; mais comme un château voisin de la place incommodoit beaucoup les

HENRI IV. 1599.

Hollandois, ils l'aſſiégérent, & dreſſérent une batterie de cinq piéces de canon qu'ils firent venir de Gracioſa. On les pointa contre ce château, & contre une colline où les Inſulaires avoient des Fauconneaux, & quelques petites piéces de campagne. Le 28. de Juin à la pointe du jour, on commença à tirer; & le feu continua ſans interruption pendant quatre heures. Les retranchemens que les aſſiégés avoient faits à la hâte audevant du château avec des ſacs de laine, & des tonneaux remplis de pierres furent bientôt renverſés. Dans le même tems, trois compagnies Hollandoiſes montérent ſur la colline, & le feu étoit déja à une porte de la ville; enfin tout étoit diſpoſé à une attaque générale, lorſque les habitans ſe croyants hors d'état de réſiſter plus longtems, enlevérent tout ce qui leur fut poſſible, & abandonnérent la ville, le château, & la colline. Ils ſe réfugiérent par des ſentiers détournés dans les montagnes, & des endroits inacceſſibles, dont ils connoiſſoient les détours. Les Hollandois plantérent leurs échelles, & entrérent dans la ville. Les Inſulaires en ſe retirant avoient laiſſé exprès une méche allumée à une mine; mais elle ſauta avant que les vainqueurs fuſſent arrivés dans l'endroit où elle étoit; & elle ne leur fit aucun dommage.

On trouva dans la place cinq piéces de canon, & beaucoup de proviſions de guerre. On mit ſur la porte du château les armes du prince d'Orange à la place de celles d'Eſpagne; & un grand nombre de priſonniers Flamands qu'on retenoit dans d'affreuſes priſons recouvrérent leur liberté. Ils dirent que les Inſulaires en s'enfuyant dans les montagnes avoient emmené avec eux un Anglois & un Allemand, à qui l'Inquiſition avoit déja fait ſouffrir de cruels ſupplices, & qui étoient condamnés à être brûlés. La ville fut abandonnée au pillage; mais on porta ſur la flote les canons, les cloches, les vivres & les munitions de guerre qu'on avoit réſervées.

Les Hollandois entrérent le lendemain dans le château, & l'on y trouva trois piéces de canon. Pendant que la flote ſe préparoit à partir, on envoya deux corps de troupes dans les montagnes; mais ces détachemens furent facilement repouſſés par des gens qui connoiſſoient tous ces défilés.

Le Ministre que Vander-Does avoit mené avec lui, prêcha dans la grande Eglise. Le quatre de Juillet, on mit le feu aux mines qui étoient sous la citadelle, & dont l'effet la renversa entiérement. Les vainqueurs mirent aussi le feu aux Eglises & à la ville; ils marchérent ensuite en ordre de bataille vers Graciosa, qu'ils firent aussi sauter avec des mines; ils rendirent en partant les prisonniers qu'ils avoient faits, & dont les Insulaires payérent la rançon.

Quatre jours après, un vent contraire les porta vers l'Isle de Teneriffe, où des matelots envoyés pour faire aiguade firent une descente. N'ayants recontré personne ils mirent le feu à de grands monceaux de bois qui étoient sur le rivage. Les matelots étant retournés à bord, la flote prit terre à la Gomera, le douze du même mois de Juillet, & entra dans le port de la petite ville qui est dans cette Isle. Comme les habitans firent feu de toute leur artillerie, on se retira hors de la portée du canon. Tous les vaisseaux que le mauvais tems avoit dispersés s'étant réünis, trois compagnies débarquérent & marchérent contre la ville que les habitans abandonnérent sur le champ. Quatre autres compagnies prirent un détour pour couper aux fuyards le chemin de la retraite; mais en les poursuivant trop vivement, elles tombérent dans une embuscade, dont elles n'échappérent qu'après un combat très-rude, dans lequel à la vérité presque tous les Insulaires périrent, mais qui fut également funeste à cent Hollandois.

On ne trouva presque rien dans la ville, quoique le soldat avide de butin cherchât dans les endroits les plus cachés. Les troupes se répandirent ensuite par pelotons dans la campagne, & furent maltraitées de tous côtés. On porta sur la flote trois canons, les cloches, le vin, & toutes ces sortes de choses qu'on pût trouver. Les Hollandois partirent enfin le 16. de Juillet, & laissérent la ville & toute l'Isle en feu. Dès qu'ils furent partis, ces malheureux habitans punis si cruellement sans l'avoir mérité, accoururent pour éteindre les flammes.

Vander-Does voulant continuer ses courses sur cette mer, & ne croyant pas avoir besoin d'une flote si nombreuse, renvoya trente-cinq vaisseaux avec tout le butin sous la conduite de Gheerbrantsen, qui après avoir essuyé quelques

HENRI IV. 1599.

tempêtes arriva en Hollande sur la fin de Septembre. Vander-Does poussant ensuite plus loin avec le reste de la flote, fit une descente dans l'Isle de S. Thomas sous la ligne équinoctiale, proche les côtes de Guinée, & qui n'est pas éloignée de l'isle du Prince, & s'en empara facilement. Les Portugais y avoient des habitations; & leur commerce consistoit principalement en sucres. François de Meneses gouverneur de la ville de S. Thomas fut fait prisonnier.

Mais l'heureux commencement de cette expédition ne fut pas suivi d'un égal succès. L'intempérie de l'air, la mauvaise nourriture que prenoient les soldats peu accoûtumés à ce climat, le serein, & enfin les eaux qu'ils bûrent, après que les habitans les eurent empoisonnées, causérent des maladies contagieuses qui firent périr presque toutes ces troupes. Vander-Does craignant de plus grandes suites de cette maladie, les fit embarquer; mais cette précaution fut inutile. L'Amiral lui-même avec presque tous les Chefs, à l'exception de Regnier Camp & de Calvart, furent emportés par cette contagion; ensorte que de tous ceux qui montoient cette flote, il n'en revint pas la quatriéme partie en Hollande.

Mort de Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon.

En France, le commencement de cette année fut remarquable par la mort de Pierre d'Espinac archevêque de Lyon. Ce Prélat qui étoit d'une illustre maison, brilla autant par son érudition que par son éloquence. Une ambition deméfurée ternit toutes ses belles qualités; & pour la satisfaire, il passa toute sa vie dans les factions, dans les troubles, & dans les intrigues de la Cour. Se voyant trompé dans ses espérances, & se croyant desservi par le duc d'Espernon, favori du roi Henri III. il s'attacha à la maison de Guise; & dans l'attente d'un chapeau de Cardinal, qu'il avoit d'abord espéré d'avoir à la recommandation d'Henri III. & qu'il se flatta ensuite d'obtenir par le crédit que les Guises, qu'on appelloit les Princes Catholiques, avoient à la cour de Rome, il devint Ligueur passionné. L'esprit de faction l'aveugla de telle sorte, & il poussa si loin ses vûes ambitieuses, qu'il refusa les conditions avantageuses qu'on lui fit pour abandonner le parti qu'il avoit embrassé. Quoique Lyon se fût soûmis, & que tous les Seigneurs eussent fait leur paix avec

le Roi, il resta néanmoins dans son obstination. Il mourut de chagrin au milieu des douleurs aiguës de la goute le neuf de Janvier dans un âge peu avancé.

Mariage de Madame Catherine avec le duc de Bar.

Sur la fin du même mois, Henri de Lorraine duc de Bar épousa Madame Catherine sœur du Roi. Quelques jours après, se fit le double mariage de Charle de Gonzague duc de Nevers avec Catherine, fille de Charle de Lorraine duc de Mayenne; & de Henri fils du même Prince, avec Henriette sœur du duc de Nevers.

Henri de Joyeuse rentre dans l'ordre des Capucins.

Henri de Joyeuse, après la mort de sa femme Catherine, sœur du duc d'Espernon, avoit pris l'habit de Capucin; mais il avoit été obligé, à la sollicitation de la Noblesse & des Etats de Languedoc, de remplir la place de Scipion de Joyeuse son frére mort à Villemur, & de se mettre à la tête des troupes de cette Province. Il avoit reçû depuis, le cordon de l'ordre du S. Esprit, & le Roi l'avoit encore fait Maréchal de France. Ennuyé des soins de ce monde, il reprit le cilice douze ans après sa premiére profession; & à la vûë de tout Paris, il rentra dans son couvent le 8. de Mars. Ses prédications le firent admirer; & l'on fut étonné de voir qu'un homme nourri dans les délices de la Cour, & sans connoissance des saintes lettres, fût devenu tout-à-coup par l'ardeur de son zéle & par la superiorité de son génie, qui suppléoient à son ignorance, un habile & très-éloquent Prédicateur.

Retraite de la marquise de Belle-Isle.

Animée d'un même esprit, & par les mêmes motifs, une Princesse dont l'esprit égaloit la beauté, (Antoinette d'Orléans sœur de Henri duc de Longueville, & veuve de Charles de Gondy marquis de Belle-Isle, tué trois ans auparavant au Mont S. Michel) se retira dans le Monastére des Religieuses Feuillentines établies depuis peu à Toulouse, sans communiquer le dessein de sa retraite ni à sa sœur, ni au comte de Saint Pol son frére.

Contestation au sujet du marquisat de Saluces.

La paix étant faite, il ne restoit plus qu'à terminer la contestation qui étoit entre le Roi, & le duc de Savoye au sujet du marquisat de Saluces, & sur laquelle les deux Princes avoient pris le Pape pour arbitre. Le Roi avoit envoyé à Rome, pour y soutenir ses droits, Nicolas Brulart de Sillery. François d'Arconat comte de Touzaine y étoit pour le

HENRI IV. duc de Savoye ; & avoit d'amples instructions & un grand nombre de moyens, pour appuyer les prétentions de son maître.

1599. Le Roi demandoit que préalablement, & par provision on le réintegrât dans la possession du Marquisat usurpé par le duc de Savoye, à la faveur de la guerre allumée par la Ligue contre Henri III. sauf à juger dans la suite le fond de la contestation, si le Duc croyoit avoir quelque droit sur la proprieté. Le duc de Savoye soutenoit au contraire que la régle de droit par laquelle *le spolié doit être restitué par provision*, n'avoit lieu que pour les particuliers ; & ne pouvoit être étenduë aux contestations des Souverains, à l'égard desquels la possession étoit le meilleur droit.

Ainsi l'on en vint au principal ; & Sillery s'appuya particulierement sur ces titres. Le premier étoit un acte de port de foi & hommage fait en 1210. par Alix princesse de Piémont, pour le Marquisat de Saluces, à Hugues Dauphin de Viennois son oncle maternel. Le second passé en 1216. étoit un désistement autentique fait par Thomas comte de Savoye au profit d'Alix, & de Mainfroy son petit-fils, de tous les droits qu'il pouvoit exercer contre eux. Le troisiéme contenoit une déclaration du même Mainfroy, qui se voyant sommé par Amedée comte de Savoye de lui porter la foi & hommage pour Burgo, Busca, Bernazan, & Scarnafigi, villes du Marquisat, avoit répondu en 1290. qu'il ne tenoit aucun bien en fief du comte de Savoye.

Il soutenoit encore que l'année suivante, Thomas avoit ratifié l'acte de port de foi fait par Alix, & reconnu le Dauphin de Viennois, comme Seigneur direct du Marquisat : Qu'en 1343. Thomas avoit porté la foi au Dauphin Humbert, & qu'onze ans après il l'avoit encore portée à Louis fils aîné du Roi : Qu'en conséquence, Frederic fils de Thomas avoit ratifié & approuvé par un acte public tout ce que son pére avoit fait : Que 27. ans après, s'étant élevé une contestation au sujet de la Seigneurie directe du Marquisat entre le Dauphin & le comte de Savoye, Charles VII. qui avoit été choisi arbitre par les parties avoit ajugé au Dauphin la Seigneurie du Marquisat, à l'exclusion du comte.

Arconat répondoit que la reconnoissance & l'aveu d'Alix

en

en faveur du Dauphin de Viennois étoit inutile, parce que cette Princesse n'étoit pas propriétaire du Marquisat, qui appartenoit alors à Mainfroy : Que dans la sommation d'Amedée, il n'étoit fait aucune mention des droits qu'il avoit sur le Marquisat, & que l'expression des quatre villes seulement ne détruisoit point le droit de Seigneurie directe sur le reste du Marquisat : Qu'en 1169. il y avoit eu une transaction, & qu'il étoit intervenu une sentence, & que c'étoit pour cela qu'on avoit fait expressément mention des quatre villes : Que le fils du Marquis n'avoit refusé de reconnoître le comte de Savoye pour Seigneur souverain que par ignorance, ou par la crainte qu'il eut que cette reconnoissance ne lui portât préjudice : Que la ratification de Thomas n'avoit pas plus de validité, que la reconnoissance d'Alix ; & que le port de foi du même Thomas ne méritoit aucune considération, parce qu'il n'étoit qu'usufruitier du Marquisat : Qu'ayant reconnu le comte de Savoye, il ne pouvoit plus porter la foi au Dauphin : Que Charles VII. avoit prononcé, sans être autorisé par les pouvoirs des parties : Qu'il n'avoit pu être juge dans sa propre cause ; & que nonobstant le jugement de ce Prince, le marquis Galeas avoit reconnu par procureur le comte de Savoye.

Arconat se fondoit encore sur des titres particuliers ; & en premier lieu sur une sentence, par laquelle le marquis de Montferrat, arbitre nommé par les parties, avoit condamné en 1169. Mainfroy marquis de Saluces à reconnoître le comte de Savoye, qui de son côté avoit été condamné à rendre quelques villes usurpées sur le Marquis. En second lieu, il alléguoit un acte justificatif de la foi & hommage porté en 1235. par Mainfroy à Amedée III. une seconde reconnoissance faite en 1291. par Thomas en faveur d'Amedée IV. & un troisiéme acte d'une pareille reconnoissance faite en 1300. pour raison des quatre villes.

Il alléguoit encore que 23. après, Frederic de Saluces avoit donné Revel, Carmagnole, & Raconis à Philippe de Savoye prince d'Achaie, qui les avoit retrocedés à Frederic, & à Thomas son fils, pour les tenir de lui comme feudataires : Que s'étant ensuite élevé quelques contestations entre Amedée VI. Jacque prince d'Achaïe, & Frederic marquis

HENRI IV. 1599.

de Saluces, elles avoient été terminées en 1363. par quatre arbitres, dont le jugement avoit été confirmé deux ans après par l'Empereur Charles IV. Que sur ces entrefaites les marquis de Saluces ayant porté la foi à Luchin, & à Barnabé Visconti, l'Empereur avoit prononcé que les Marquis avoient encouru la peine de felonie, & qu'il avoit alors ajugé au comte de Savoye le Marquisat, comme arriere fief dépendant de l'Empire, & acquis à S. M. I. par le droit de commise, & de confiscation; mais que le Comte n'avoit pas voulu agir à la rigueur avec les marquis de Saluces, & qu'il s'étoit contenté de recevoir la foi & hommage de Thomas fils de Mainfroy: Que depuis, Galeas, Mainfroy, Jean & Thomas marquis de Saluces avoient reconnu les comtes de Savoye à chaque mutation: Qu'enfin Thomas avoit porté la foi à Amedée VII. avec une révocation de tous les actes contraires, & une renonciation expresse aux droits que lui donnoit le jugement rendu par Charles VII. en 1390. & qu'afin de prouver sa soûmission par quelque fait éclatant, il avoit ordonné à Antoine Tornesi de mettre l'étendart de Savoye sur le haut de la Tour de Revel: Que Marguerite mére & tutrice de Louis marquis de Saluces avoit reçu par procureur l'investiture d'Amedée VIII. Qu'en 1429 Amedée IX. ayant pris connoissance des contestations qui étoient entre Mainfroy, Jean, Galeas, & Hugolin marquis de Saluces, s'étoit reservé par sa sentence la qualité & les droits de juge supérieur: Que trente-sept ans après, Louis de Saluces avoit reconnu Amedée; & que sept ans après, il avoit ordonné à son fils Thomas de reconnoître pareillement ce Prince: Que Thomas sur les poursuites du Parlement de Grenoble, qui vouloit le forcer de porter la foi à Louis XI. avoit répondu qu'il n'avoit point d'autre Seigneur souverain que le duc de Savoye, & qu'en effet il avoit reconnu Jolande mére du duc Philbert, & Charles duc de Savoye: Que Louis avoit été forcé de faire la foi & hommage à Charles VIII. lorsque ce Prince passoit en Italie; mais qu'après le départ du Roi, Charles duc de Savoye l'avoit dépoüillé & chassé de son Marquisat: Que s'étant mis sous la protection de la France, le Roi & le Duc étoient convenus ensemble au pont de Beauvoisin,

que le Marquisat resteroit en sequestre entre les mains de Louis Marrafin gentilhomme François, & que Louis Sforce surnommé le Maure s'en étoit ensuite emparé.

L'ambassadeur de France ne manquoit pas de repliques aux moyens du duc de Savoye; & il paroissoit que la legéreté où la timidité des marquis de Saluces avoient produit ces preuves opposées, & contradictoires les uns aux autres. Mais Sillery insistoit toûjours sur ce que le Roi fût rétabli dans son ancienne possession, sans préjudice des droits des parties, sur la propriété. Il soutenoit que la restitution préalable avoit lieu tant entre les Princes, qu'entre les particuliers; & qu'en effet par le traité de Cambray fait en 1559. on étoit convenu que le Roi rendroit sans différer les villes conquises sur le duc de Savoye, sauf aux parties à poursuivre par les voyes de droit, leurs prétentions respectives, après la conclusion de la paix.

Le Duc répliquoit que cent ans auparavant ses auteurs avoient été dépoüillés par les rois de France, & qu'il n'étoit pas juste qu'un Seigneur légitime ayant recouvert la chose qui lui appartenoit, fût tenu de la remettre à celui qui l'avoit usurpée par des voyes de fait, & comme parlent les loix, au voleur qui le lui avoit prise.

Dans ces circonstances, Sillery proposa un milieu, pour accommoder cette affaire, sans la juger à la rigueur. Il soûtint même que lors de la paix de Vervins les parties avoient tacitement approuvé ce milieu, quoiqu'on n'en eût pas fait une mention expresse dans le traité. Ce moyen étoit qu'en attendant le jugement de la contestation, le duc de Savoye reconnoîtroit tenir le Marquisat de Saluces comme fief mouvant du Roi.

Arconat ne voulut pas accepter la proposition; & expliqua autrement le consentement donné par son maître, dans les conférences de Vervins. Ainsi l'on chercha un autre moyen; & l'on proposa le sequestre du Marquisat entre les mains du Pape, arbitre choisi par les parties.

Sillery & Arconat y ayant consenti, Calatagirone général des Cordeliers, qui avoit beaucoup contribué à la paix, fut nommé par le Pape, pour traiter avec les deux Princes. Il fut chargé de les engager à souscrire à un moyen

HENRI IV. 1599.

d'accommodement, que leurs Ambaſſadeurs avoient trouvé raiſonnable ; & ſi le ſequeſtre propoſé leur convenoit, de leur demander la prorogation du compromis pour trois mois, parce qu'il étoit prêt à expirer.

La choſe ayant été agitée dans le conſeil du Roi, S. M. conſentit au ſequeſtre contre l'avis de pluſieurs de ſes miniſtres. Le duc de Savoye crut auſſitôt que le Pape & le Roi étoient d'intelligence ; & ſes ſoupçons s'étendirent juſque ſur les démarches du Médiateur commun. Comme Arconat avoit approuvé le ſequeſtre, le Duc ſaiſit un prétexte apparent pour revoquer ce Miniſtre, & envoya un autre Ambaſſadeur à ſa place. Ses ſoupçons & ſes craintes augmentérent encore ſur un bruit qui ſe répandit à la cour de Rome, que le Roi n'avoit conſenti ſi facilement au ſequeſtre, que pour ôter au duc de Savoye la poſſeſſion du Marquiſat, ſans qu'il fût beſoin d'en venir à une guerre ouverte ; & donner cette Principauté à un des neveux du Pape, à la charge de la tenir comme fief mouvant de la Couronne.

L'ambition des Papes qui prennent intérêt dans les conteſtations des Princes, pour s'en attribuer la connoiſſance & s'ériger en juges Souverains, avoit d'abord été ſuſpecte à Sillery ; mais l'habile Miniſtre voulant faire tomber ſur ſon adverſaire la haine du refus d'un accommodement avoit feint d'accepter volontiers la propoſition du ſequeſtre, & avoit conſeillé au Roi d'en agir de même. Il lui avoit repreſenté par ſes lettres que dans une affaire ſi épineuſe S. M. ne manqueroit pas de prétextes pour retirer ſa parole, ſans craindre qu'on l'accuſât de legéreté, ou de mauvaiſe foi : Qu'il étoit d'une conſéquence extrême pour ſon crédit & ſa réputation, de faire croire que le duc de Savoye ſeul avoit rejetté les propoſitions d'accommodement qu'on avoit faites, & que la France ne s'en étoit point éloignée.

Le Duc étant ainſi prévenu, il n'étoit pas facile de faire conſentir ſon Ambaſſadeur au ſequeſtre. Cependant ce Miniſtre craignant de rendre ſa cauſe entiérement défavorable, & pour excuſer ſon maître, tâcha de diminuer la haine du refus du ſequeſtre, en faiſant au Pape une propoſition plus avantageuſe, que la premiére. Il demanda donc audience, & dit à Sa Sainteté que le duc de Savoye avoit

toûjours eſpéré de l'équité du Médiateur que le Souverain Pontife le maintiendroit dans la poſſeſſion d'un bien dont ſes ancêtres avoient été injuſtement dépoüillés, & qu'il avoit heureuſement recouvrée. Le Pape lui répondit qu'il ne ſouffriroit jamais que cette conteſtation déſunît les deux Princes, & troublât la paix que les peuples avoient ſouhaitée ſi ardemment.

L'Ambaſſadeur ne s'attendoit pas à une réponſe ſi réſervée & ſi ſage. N'en étant pas ſatisfait, il crut pouvoir tirer une plus grande explication, quelque modéré que fût le Pape. Il ajouta donc avec trop de vivacité & de précipitation, que ſi ſon maître obtenoit un jugement favorable, S. S. devoit être certaine de la reconnoiſſance du duc de Savoye; & que ce Prince lui laiſſeroit le Marquiſat en ſa diſpoſition, pour le donner, ſi elle le jugeoit à propos, à quelqu'un de ſes neveux.

A ces mots, le Pape s'apperçut qu'on avoit quelques ſoupçons de ſon intégrité; & voyant qu'on vouloit indignement abuſer de ſa bonté, il donna ſur le champ ſon renoncement à la qualité d'arbitre, avec permiſſion aux parties d'agir & de traiter, comme elles le jugeroient à propos, ſans qu'il voulût prendre une plus grande connoiſſance de cette affaire.

Tel fut le ſuccès de la conteſtation portée en cour de Rome, au ſujet du Marquiſat de Saluces. Comme le duc de Savoye n'ignoroit pas qu'il s'étoit rendu généralement odieux par la maniére dont il s'étoit comporté dans cette affaire, il fit de nouvelles excuſes au Pape; & pour montrer qu'il ne s'éloignoit pas d'un accommodement, il fit eſpérer qu'il viendroit lui-même en France, pour traiter directement avec le Roi.

Edit au ſujet des Proteſtans de France.

Pendant qu'on agitoit cette affaire à Rome, les députés des Proteſtans qui étoient demeurés à Châtelleraut en Poitou, preſſoient vivement la publication de l'Edit de Nantes, qu'on avoit juſque alors ſuſpenduë par reſpect pour le cardinal de Florence Légat, & à laquelle cependant la tranquillité publique étoit ſi intéreſſée. Avant qu'on le portât au Parlement pour l'enregiſtrer, on en éxamina toutes les diſpoſitions dans le conſeil du Roi; & l'on convint avec les Chefs du parti Proteſtant, qu'on adouciroit par des interprétations

HENRI IV. 1599.

quelques endroits de cette nouvelle loi. Le Chef concernant les Chambres de l'Edit, qui étoient autrefois triparties dans les autres cours de Parlement, & qui y ſont preſent mi-parties, méritoit le plus d'attention. Dans le parlement de Paris, où les Proteſtans s'étoient comporté avec plus de modération qu'en aucun autre endroit, la Chambre qui connoiſſoit des affaires dans leſquelles ils avoient intérêt, n'avoit d'abord été compoſée que de Catholiques. On leur avoit enſuite accordé qu'on ajouteroit à cette Chambre ſix Proteſtans qui ſeroient membres du Parlement; mais l'agent du Clergé s'y étoit oppoſé, & avoit obtenu que nonobſtant le privilége ſpécial, ſuivant lequel les conteſtations entre les Eccleſiaſtiques & les Proteſtans devoient être portées dans cette Chambre, elles ſeroient renvoyées à un autre Tribunal, lorſque les Conſeillers Proteſtans ſe trouveroient en nombre égal avec les Catholiques. On étoit même allé plus loin; comme il paroiſſoit odieux que dans une ſeule Chambre il y eût ſix juges Proteſtans, on avoit arrêté qu'on n'y en mettroit qu'un ſeul qui changeroit tous les ans, & que les cinq autres ſeroient diſtribués dans les Enquêtes. Dans la ſuite le Clergé eut aſſez de crédit pour empêcher la révocation de ce réglement, quoique les motifs ſur leſquels il avoit été fait ne ſubſiſtaſſent plus; & ils obtinrent qu'ils ne ſeroient plus ſoûmis, comme auparavant, à la Chambre de l'Edit; ce qui fit beaucoup murmurer les Proteſtans, qui ſe plaignirent que ceux qui étoient du conſeil du Roi, les avoient trompés.

La ſeconde difficulté regardoit la diſpoſition de l'Edit, qui portoit que les Proteſtans ſeroient admis concurremment avec les autres Catholiques, & indiſtinctement, aux honneurs, dignités, & magiſtratures. Car quoique l'Edit de 1576. art. 17. & celui de l'année ſuivante art. 19. (qui ſont répetés dans l'Edit de Nantes art. 27.) accordaſſent le même droit aux Proteſtans; cependant Henri III. qui avoit toute ſa vie conſervé contre eux une haine ſecrette, avoit toûjours eu ſoin d'empêcher qu'aucun d'eux ne fût admis aux charges publiques. Comme on croyoit que le Roi ne prendroit pas les mêmes précautions, le Pape & le Clergé appréhendoient que l'Edit en ouvrant aux Proteſtans l'entrée aux

honneurs & aux dignités, ne leur fournît un moyen d'augmenter leur puissance, & qu'ils ne l'emportassent enfin sur les Catholiques par leur nombre & leur crédit.

HENRI IV. 1599.

Le Roi qui, après avoir fait la paix au dehors avec les ennemis de l'Etat, croyoit que la publication de l'Edit étoit nécessaire, pour établir la même tranquillité dans l'intérieur du Royaume; & qui vouloit faire cesser tous les bruits qu'un reste de factieux répandoient malicieusement de tous côtés pour le rendre odieux; faisoit tous ses efforts pour persuader au Pape, au Clergé, & aux Catholiques que l'Edit seroit même avantageux à la Religion, pourvû qu'on lui laissât le soin de le faire exécuter, & qu'on ne renouvellât pas les anciennes animosités par de nouvelles chicanes. Il fit venir à cet effet au Louvre les Députés de chaque Chambre du Parlement, & commença ainsi le discours qu'il leur fit.

Discours du Roi aux députés du Parlement.

» Je me souviens, dit-il, qu'il y a vingt-six ans, étant à la « cour de Charles IX je proposai à Henri de Lorraine duc » de Guise mon parent, & qui étoit alors mon ami, de joüer » aux dez. Il y avoit avec nous un grand nombre de gens » de la Cour, & entre autres la Chastre, que voilà present, » & qui peut vous rendre témoignage de ce que je vais vous » dire. On essuya la table; & dans le tems que nous allions » commencer à joüer, on vit des goutes de sang qu'on essuya » vainement, & qui parurent plusieurs fois, sans qu'on pût sçavoir d'où elles couloient; on remarqua exactement qu'aucun » des assistans ne saignoit du nés, ni d'aucune autre partie » du corps. Etonné de ce prodige, j'en tirai un mauvais augure; je quittai aussitôt le jeu; je communiquai ma pensée à mes amis; & me tournant vers eux, je leur dis, sans » que M. de Guise m'entendît; je prévois qu'il coulera un » jour des torrens de sang entre le Duc & moi. Des événemens aussi funestes à l'Etat, que douleureux pour moi, » ont justifié mes prédictions. Que nos malheurs passés nous » soient du moins de quelque utilité; & qu'ils nous enseignent les remédes nécessaires aux maux presens. N'avons-nous pas versé assez de sang? N'avons-nous pas assez souffert? Nous avons acquis de la gloire dans la guerre, & » nous pourrons dans la suite en acquerir encore; mais à

HENRI IV. 1599.

» present l'Etat a beſoin de la paix ; & comme Dieu s'eſt » ſervi de moi pour vous la donner, je vous exhorte à la » conſerver. De quelles cruautés, & de quelles horreurs » notre patrie a-t'elle été le théâtre ! Le ſouvenir en fait » encore frémir. Vos intérêts me touchent plus que les » miens ; & je parle plûtôt pour vous, que pour moi. Né » d'une maiſon Souveraine ; ayant paru avec quelque bon- » heur dès ma premiére jeuneſſe à la tête des armées ; me » voyant légitime héritier d'un puiſſant Royaume ; & ayant » à venger les injures faites à mes ancêtres, & à ma per- » ſonne même, je devrois ſouhaiter de porter la guerre chez » des ennemis qui m'ont obligé de la faire ſi longtems dans » ma patrie. Mais les peuples étant épuiſés, j'ai voulu leur » donner le repos dont ils avoient beſoin ; & j'ai mieux » aimé ſacrifier quelque choſe de ma propre gloire, que d'ê- » tre accuſé par la poſtérité d'avoir négligé les intérêts, & » le ſalut de la République. Je n'éblouïs point vos yeux » par cette pompe, & ce faſte qu'affectent les Rois, lorſ- » qu'ils reçoivent à leur audience des Députés ou des Am- » baſſadeurs. Je converſe avec vous, ſans gardes, & en ha- » bit ordinaire. Croyez entendre un pére qui parle à ſes en- » fans. «

» Dieu m'a fait l'arbitre de la paix & de la guerre. Ayant » le choix de l'une ou de l'autre, une funeſte expérience, & » les calamités qui accompagnent ordinairement la guerre, » me font préférer la paix, parce que c'eſt votre avantage. » Vous n'avez plus affaire aux Eſpagnols, & aux autres » ennemis de l'Etat. Je ne vous exhorte qu'à conſerver l'u- » nion entre vos compatriotes & vos concitoyens. Seroit-il » poſſible qu'après avoir fait la paix avec les étrangers, la » guerre ſe rallumât entre mes ſujets ?

» Les diſcours des ſéditieux, qui veulent introduire une » diſtinction de la paix des hommes & de la paix de Dieu, » ne doivent faire aucune impreſſion ſur les eſprits. Ils cher- » chent des prétextes, pour diſſimuler l'eſprit de faction & » de diſcorde qui les anime. A notre égard tous nos vœux, » & toutes les priéres que nous faiſons à Dieu, ne tendent » qu'à obtenir une heureuſe tranquillité. Elle ſera le plus » ferme appui de la Religion ; elle fera reſpecter les loix,

» &

» & c'eſt être impie, injuſte, & ſans foi, que de ſouhaiter » une guerre civile. HENRI IV. 1599.

» Je ſçai que ces hommes factieux alléguent l'autorité du » Pape, & le reſpect qui lui eſt dû, pour couvrir leurs per- » nicieux deſſeins. Mais qu'ils apprennent que le Souverain » Pontife eſt ſi prudent & ſi équitable, qu'il régne entre nous » deux une parfaite intelligence ; que mes projets ſont con- » formes à ſes vûës : Que de ſon côté il eſt perſuadé que » toutes mes démarches ont des motifs légitimes ; & que du » mien j'ai lieu de croire qu'il prendra en bonne part tout » ce que je ferai. Les guerres civiles cauſées par les diſpu- » tes de Religion ne ſervent qu'à les échauffer ; l'union des » cœurs eſt le vrai moyen de concilier les eſprits. La guerre » ne termine pas ces ſortes de différends ; il n'appartient » qu'à la paix de les finir. Le ſuccès des armes ne décide » rien. Les rebelles attribuent le châtiment de leur crime » à la haine des hommes, & non à la juſtice de Dieu.

» Si tout ce que je viens de vous dire ne vous paroît pas » certain, de quelle utilité nous ſera donc cette fatale ex- » périence de tant de calamités? J'ai ſur vous le droit de la » puiſſance paternelle, & l'empire qu'un pére a ſur ſes en- » fans. Il doit veiller au ſalut de ceux à qui il a donné le » jour ; il doit retenir un fils, qui dans les accès de ſa fureur » va ſe précipiter. Il doit donner des conſeils ſalutaires, & » prêter une main ſecourable à celui que ſon imprudence » a fait tomber. Il doit enfin ramener dans le veritable » chemin celui qui par ignorance s'en eſt écarté.

» Ecoutez, je vous en conjure, un guerrier toûjours heu- » reux qui vous conſeille la paix. Joüiſſez dans le ſein de » vos familles du repos que mon bras vous a procuré ; vous » me devez vos vies, vos biens, vos dignités. Si vous vou- » lez les conſerver pour vos enfans, & pour vous-mêmes, » conſervez donc cette paix que je vous ai donnée.

» Je joins des ordres précis à mes priéres, & à mes exhor- » tations ; & je me ſers auſſi de l'autorité que Dieu m'a » donnée pour reprimer la témérité de ceux qui refuſeront » de m'obéïr. Je mépriſerai toûjours ces Prédicateurs fana- » tiques, ces trompettes de la rebellion qui étourdiſſent les » oreilles d'une vile populace. Moi, qui me ſuis vû ſi ſouvent à

HENRI IV. 1599.

» la tête d'une armée, qui ai essuyé tant de dangers, que » ni le fer ni le feu n'ont jamais fait reculer, qui ai bravé » la mort dans tant de siéges & de batailles, & que les fou» dres de l'artillerie n'ont jamais ému, craindrois-je au» jourd'hui les invectives insolentes d'un Prédicateur, & le » bruit qu'un sermon séditieux peut faire dans une Eglise ? » Les cris d'un insensé dans un carrefour seroient-ils capa» bles de m'intimider ? Tremblerois-je à la vuë d'une bar» ricade de tonneaux élevée dans une place publique ?

» Vous rappellez-vous le souvenir de ce funeste jour, où » par un attentat qui couvre notre Nation de honte, on osa » attaquer à force ouverte votre Souverain (1), dont la Ma» jesté avoit déja été si blessée par les libelles les plus odieux? » Si vous avez encore quelque idée de ce crime énorme, » croyez que si j'eusse été alors le maître, comme je le suis » à present, je n'aurois pas fléchi devant une vile popula» ce, quelque furieuse qu'elle eût été ; & que j'aurois bien» tôt renversé & réduit en poudre les foibles barricades » des séditieux, ou plûtôt que je ne leur eusse pas donné le » tems de les élever en ma presence.

» N'écoutons donc point les bruits excités par des factieux » obstinés, par des Prédicateurs fanatiques, par des femmes » extravagantes. Cet illustre Cardinal, dont la legation a été » si utile à la France, a toûjours meprisé ces vains murmures ; » & je ne crois pas qu'ils doivent faire la moindre impression. » Ce sage Prélat qui nous a procuré la paix, a toûjours cru » qu'après l'avoir faite avec les ennemis de l'Etat, il falloit » pour la rendre plus constante & plus solide, calmer l'in» térieur du Royaume. Il n'eut jamais le moindre égard » pour ces plaintes frivoles, que des gens mal-intentionnés, » ou ignorans venoient lui faire ; & il disoit hautement qu'un » Roi à qui la France avoit tant d'obligations, étoit le seul » juge de ces matiéres, & qu'on devoit laisser à sa prudence » & à sa pieté le soin de veiller aux intérêts & à la conser» vation de la Religion.

» La nouvelle loi que je vous propose à enregistrer a été » faite par mon Prédécesseur, qui l'appelloit son Edit. Elle » est aussi en partie mon ouvrage, & j'en partage la gloire,

(1) Henri III.

» puisque j'y ai travaillé. Les dispositions n'en sont point » nouvelles ; & l'on peut dire que ceux qui y ont autrefois » mis la main, en sont encore aujourd'hui les auteurs. Si l'on » y a fait quelques additions ou quelques suppressions, la » faveur, & la partialité n'ont point causé ces changemens. » On ne les a faits qu'après un mur éxamen, & parce que » les circonstances ne sont plus les mêmes. Executez mes » ordres, & souscrivez à ce que je n'ai ordonné que sur les » maximes observées par mes Prédécesseurs, & après un mur » éxamen.

» Imitez le duc de Mayenne. Depuis que ce chef de la » Ligue a obtenu sa grace, envain les factieux l'ont solli- » cité de se mettre à leur tête, pour exciter de nouveaux » troubles, à l'occasion de cet Edit ; il a rejetté toutes leurs » propositions, & leur a répondu qu'il m'avoit tant d'obli- » gation, qu'il ne pouvoit sans l'ingratitude la plus noire » fomenter encore une faction dans l'Etat. Je l'ai tiré du » gouffre profond où il étoit plongé, & qui tôt ou tard » lui eût été funeste ; & il a été si touché de ma bonté, » qu'il a enfin abandonné un parti qu'il avoit embrassé té- » mérairement, & qu'il s'est attaché sincérement au service » de son Prince, & de sa Patrie.

» Que devez-vous faire dans un tems, où vous n'avez plus » d'ennemis, vous qui m'avez toûjours été fidéles dans les » derniéres guerres ? Après m'avoir été soumis dans des » tems si fâcheux, refuserez-vous de m'obéïr aujourd'hui, » & mepriserez-vous les conseils salutaires que je vous donne ? » Si vous avez quelque scrupule, s'il vous reste encore quel- » que crainte, que la prudence, & la Religion de votre Roi » vous rassûre ; & soyez persuadés que cet Edit, qui trouve » tant de contradicteurs, a moins été fait en faveur des Pro- » testans, que de crainte que la guerre civile ne nous divisât » une seconde fois.

Ce discours persuada non seulement ceux qui y furent presens, mais encore ceux à qui on le rapporta, & fit d'autant plus d'impression sur l'esprit des peuples, qu'on se persuada que par une résolution prise dans un conseil secret, le Roi avoit arrêté, qu'on n'accorderoit à aucun Protestant des provisions d'offices de judicature dans les Provinces,

HENRI IV.

1599.

quoiqu'il ne fût rien changé dans les termes de l'Edit, par rapport à la distribution des charges publiques : *Sans égard à la différence de Religion.*

Discours du conseiller Lazare Coqueley.

L'Edit fut apporté au Parlement. Plusieurs Conseillers s'opposérent à l'enregistrement ; mais Lazare Coqueley soutint l'affirmative avec beaucoup de liberté. Ce Magistrat, après avoir suivi le parti de la Ligue, l'avoit dans la suite abandonné ; & quatre ans auparavant, lorsqu'on rapporta l'Edit de 1577. il avoit reconnu publiquement son erreur. Il parla alors en ces termes : » Peu de tems avant la mort » du roi Henri II. le traité conclu avec le roi d'Espagne faisoit espérer que la France alloit joüir d'une longue paix ; » mais après quelques momens de repos, la guerre civile » s'alluma tout à coup, contre les espérances les mieux fondées. Vous sçavez, Messieurs, quel progrès fit l'incendie ; » les fondemens de cette Monarchie en furent ébranlés ; & » peu s'en fallut que la ruine totale du Royaume ne fût un » fameux & triste exemple de ces étonnantes révolutions qui » arrivent ordinairement dans les grands Empires, où la » paix avec les étrangers est presque toûjours troublée par » des divisions intestines.

» Les guerres civiles portent les coups les plus funestes à » ces vastes corps qui seroient immortels, s'ils n'étoient point » sujets à ces dangereux mouvemens ; il n'est point pour » eux de poison plus present, ni de mal plus contagieux & » plus funeste. On peut comparer la France au Diamant, » dont la dureté, à l'épreuve du fer & du feu, avoit résisté » à toute l'industrie des hommes, s'ils ne se fussent servi » du Diamant même pour le fléchir & le façonner. Nous » serons invincibles, tant que nous serons amis.

» Le Roi, ce Prince prudent, qui a autant d'expérience, que » de pénétration, voyant qu'il étoit nécessaire, pour maintenir » la paix dans l'intérieur du Royaume, de rendre sans distinction & sans partialité une égale justice à des concitoyens, & » à des habitans d'un même Royaume, vous propose un Edit » qui assoupit tous les ressentimens particuliers ; & pour occuper la Noblesse, & une jeunesse belliqueuse qui resteroit » oisive, il leur a permis d'aller sous de meilleurs auspices exercer leur valeur contre les ennemis de la Chrétienté. C'est

» contre eux qu'on peut avec justice prendre les armes; c'est » dans cette guerre qu'un grand Prince se couvre d'une ve- » ritable gloire, bien différente de celle que donne une triste » victoire sur des Chrétiens; & qu'il peut remporter d'illu- » stres dépoüilles, sans craindre de fouler ses peuples; c'est » dans cette guerre veritablement Chrétienne, & qui n'a » pour motif que l'intérêt de la foi, que des soldats crimi- » nels, qui toute leur vie avoient été des enfans de colére » & de péché, deviennent par leur mort ou plûtôt par leur » martyre, des enfans de Dieu & des héritiers du Royaume » céleste.

» Suivons, Messieurs, les vuës d'un Prince dont la bonté » pour nous égale la sagesse. Craignons de nous laisser con- » duire par un zéle indiscret qui dans ces derniers troubles » a aveuglé tant de gens; & d'exposer la Religion à un » danger évident, en voulant la conserver. Que la charité » Chrétienne anime toutes nos démarches; & souffrons que » des compatriotes & des concitoyens joüissent des honneurs, » des priviléges, & des dignités, qu'ils ont droit de partager » avec nous.

» Nous ne pourrions, sans ingratitude & sans injustice, » nous y opposer. En effet lorsqu'une puissante faction ap- » puyée des forces de l'Espagne attaquoit cette Monarchie » avec tant de fureur, avec quel courage & quelle ardeur » les Protestans ont-ils concouru à la défense de leur Patrie? » Ne doivent-ils pas recevoir une digne récompense de leurs » services; & peut-on, sans être injuste, la leur refuser? » Après tant de guerres civiles, qui ont enfanté ces cabal- » les, dont on doit craindre encore le funeste poison; après » tant de batailles aussi funestes à l'un, qu'à l'autre parti, » l'on ne peut douter que le Royaume n'ait besoin de la » paix; mais comment espérer cette tranquillité, si l'on veut » chasser & séparer du corps de l'Etat ceux qui l'ont défen- » du avec tant de courage? Animés par un motif si légi- » time de vengeance, ne pourroient-ils pas tourner contre » nous les armes dont ils se sont servis si utilement pour le » salut de la Nation; & pleins d'indignation ne pourroient- » ils pas détruire ce qu'ils ont pû conserver?

» Mais, dira-t'on, c'est offenser Dieu, & il est dangereux

HENRI IV. 1599.

» de tolérer de nouvelles opinions ? Au contraire, Meſſieurs, » Dieu lui-même a peut-être permis ce Schiſme, & ces diſ- » putes de Religion, afin que la crainte d'une ſecte enne- » mie fît rentrer dans leur devoir ces Catholiques, qui con- » tens de conſerver la foi, & fiers de la juſtice de leur » cauſe, ſe laiſſoient corrompre par le faſte, & ſortoient » des bornes étroites de la diſcipline. On peut dire que cette » diviſion dans la foi eſt un mal invétéré qui a pénetré dans » toutes les parties du corps de l'Etat ; & qu'il faut plûtôt » pallier ce mal incurable, que d'en tenter la guériſon.

» On a déja employé tous les remédes que fournit une » guerre juſte, ſi on peut donner ce nom à une guerre ci- » vile. Quels carnages affreux, dans le tems même de la paix ! » Quels torrens de ſang ont alors coulé ! Tout âge, tout ſexe, » toute condition ont fourni des victimes. Il n'étoit pas alors » permis de ſe plaindre, ou de pleurer ſes parens & ſes amis. » Des gardes & des eſpions ſemés de tous côtés éxaminoient » la douleur des malheureux ; & les larmes rendoient cri- » minels, ceux qu'on ne pouvoit accuſer comme Novateurs. » La crainte & la violence avoient briſé les liens les plus » ſacrés de la ſocieté ; & une barbarie impitoyable avoit étouf- » fé dans tous les cœurs l'humanité.

» Quel a été le fruit de toutes ces fureurs ? Elles ont re- » nouvellé des reſſentimens preſque étouffés, & nous ont » armés les uns contre les autres. Nos crimes & nos perfidies » réciproques ont rendu odieux à toutes les Nations de la » terre le nom François qu'elles reſpectoient autrefois. Que » nous ſerions aveugles & inſenſés, ſi à peine ſortis de tous » ces dangers, nous allions échoüer contre le même écueil ! » Fuyons ce funeſte rocher ; c'eſt le ſeul moyen d'éviter le » naufrage ; & quittons pour toûjours ces armes, dont les » coups ont été juſqu'à preſent ſi malheureux. Environnés » de maux, auſquels la prudence humaine ne peut trouver » de remède, adreſſons-nous à Dieu, & diſons avec Joſa- » phat, ce ſage Roi de Juda ; *Lorſque nous ignorons, Sei- gneur, ce qu'il faut faire, notre unique reſſource eſt de tour- ner les yeux vers vous.*

» Eſpérons que Dieu finira un jour nos calamités ; dans » l'attente de ſon ſecours, chériſſons la paix ; & pour la

» conserver, servons-nous des moyens que le Roi nous or- HENRI IV.
» donne de suivre. Car les choses sont dans un état si fâ- 1599.
» cheux, que nous devons recevoir tout ce qui vient de lui, comme d'un pére éclairé sur nos besoins. Et ne le regardons pas seulement comme l'auteur d'un bon conseil. Serions-nous assez imprudens pour refuser d'obéïr à un Prince, dont les avis sont si sages, & les ordres si équitables? Pouvons-nous doûter de la justice, de la modération, & de l'expérience de celui à qui nous devons nos vies, notre liberté, & nos biens? Les François ont toûjours regardé les légitimes héritiers de la Couronne, comme des hommes envoyés du Ciel pour les gouverner; mais notre respect pour un Prince, que la divine providence nous a donné dans des tems si fâcheux, afin de conserver un Trône qui lui appartenoit, & que tant d'ennemis attaquoient, doit égaler, j'ose le dire, celui que nous devons à Dieu. Oserions-nous contredire une loi, qu'il n'a faite qu'avec prudence, & après un mur examen? Aurions-nous la témérité de nous élever contre la volonté de celui que toutes les forces de l'Espagne & de l'Italie n'ont pu faire plier?

» A la faveur de la paix qu'il nous a donnée, on peut se rappeller le souvenir de ses victoires; & certes elles sont au-dessus d'une puissance humaine; & nous devons les attribuer à Dieu, dont l'œil est toûjours ouvert sur un Royaume, qui est son ouvrage. Ainsi ceux qui sous le prétexte spécieux de la Religion ont pris les armes contre ce Prince, dont la cause étoit si juste, ont résisté à la volonté de Dieu, qui aime à confondre la sagesse des sages. Semblables aux Geans de la fable, ils ont eu la témérité d'attaquer le Ciel; car s'il est permis d'appliquer aux Rois ce que l'Ecriture dit de Dieu dont ils sont les images, *la pierre que les ouvriers avoient rejettée, est devenuë le fondement de tout l'édifice*; & ces superbes enfans de la terre qui mettoient le Pelion sur l'Ossa, c'est-à-dire, qui jugeoient des secrets de la sagesse divine sur les loix de la prudence humaine, ont été contraints de révérer un Prince, que Dieu malgré leurs vains efforts à conduit sur le Trône.

» Nous devons croire que Dieu qui a toûjours soutenu,

HENRI IV. 1599.

» & favorisé ses armes, lui inspire encore aujourd'hui la pru» dence nécessaire pour gouverner l'Etat. Nous devons re» cevoir & respecter ses Loix. Après qu'on nous a pardonné » tout ce qui s'est fait pendant les troubles, & dans des tems » où nous étions environnés d'ennemis ; nous devons crain» dre de nous rendre criminels, par une opiniâtreté qui ne » mériteroit plus de pardon, & par une résistance aux ordres » d'un Roi que Dieu même nous a conservé, & de qui nous » avons reçu la paix. Ce seroit plûtôt résister à la volonté » de Dieu, qu'au Prince dont il dirige les actions.

» Conservons cette tranquillité que Dieu nous a donnée, » par le canal du Roi. Le seul moyen de l'entretenir est ren» fermé dans l'Edit, dont l'enrégistrement nous est proposé. » Embrassons donc cet heureux moyen, & oublions tous les » sujets de dispute & de divisions ; souffrons que des Com» patriotes & des Concitoyens joüissent des mêmes privilé» ges & des mêmes libertés que nous.

» Unis par des liens indissolubles, nous pourrons alors espé» rer que cette paix, si ardemment souhaitée, sera constante » & inaltérable. Quels remerciemens ne devons-nous point » rendre à un Prince, qui après Dieu, sera l'auteur d'un si » grand bien ? On verra sous son régne ce qui est arrivé au» trefois sous l'Empire d'Auguste ; & comme plusieurs Ro» mains, après que cet Empereur eut donné la paix à tout » l'Univers, témoignérent dans leurs testamens qu'ils quit» toient la vie sans regret ; on verra de même des Fran» çois, qui diront hautement, qu'ils meurent contens sous » le régne pacifique d'un Roi qui a si souvent mérité le titre » de Pére de la Patrie. «

Délibération du Parlement sur l'Edit.

Coqueley ayant ainsi parlé, on opina sur tous les différens chefs de l'Edit. Plusieurs Conseillers persistérent encore avec la même aigreur dans leur opposition à l'enrégistrement de l'Edit en ce qui regardoit la reception des Protestans dans les charges publiques, & soûtinrent qu'il n'y avoit point d'exemple dans toute l'antiquité qui pût autoriser à leur faire une telle grace ; mais ceux qui avoient des sentimens plus modérés & plus pacifiques leur répondirent que dans de pareilles circonstances l'intérêt de la tranquillité publique avoit souvent fait tolérer ce qu'on auroit empêché dans un

un autre tems : Qu'en effet, quoique ſuivant les Conſtitutions de Theodoſe & de Valentinien, les Manichéens, ces déteſtables Hérétiques, duſſent être chaſſés des villes, & punis du dernier ſupplice ; quoique les autres Sectaires ne fuſſent point admis aux charges publiques, ni aux dignités, & qu'ils fuſſent déclarés incapables d'exercer les fonctions d'Avocat & de Syndic des villes ; quoique Juſtinien leur eût interdit la faculté de faire des legs & des donations, & eût même étendu ces défenſes juſqu'aux teſtamens militaires ; cependant les Goths infectés de l'Arianiſme n'étoient point ſoumis à la rigueur de ces Loix ; &, ſelon Olimpiodore, étant Alliés de l'Empire, ils pouvoient être pourvus de toutes ſortes de charges : Que cet exemple étoit tiré d'une Conſtitution Grecque rapportée par Antoine Auguſtin, intégre & ſçavant Juriſconſulte, au Code, Titre *Des Hérétiques, des Manichéens & des Samaritains* : Qu'il étoit encore appuyé de pluſieurs traits de l'Hiſtoire : Que l'Empereur Juſtin pour abattre l'Arianiſme qui infectoit preſque tout l'Orient, ayant ordonné qu'on ôteroit à ceux qui étoient attachés à cette Héréſie leurs Egliſes, & que les Catholiques s'en mettroient en poſſeſſion, Theodoric, prince Arien, qui regnoit en Italie, lui avoit envoyé en ambaſſade le Pape Jean I. Theodore, Hypatius, Agapit, anciens Conſuls, & Agapit Patrice de Conſtantinople pour engager l'Empereur à rendre aux Ariens leurs Egliſes, & à les laiſſer vivre en paix ; avec menaces, s'il ne le faiſoit, de paſſer au fil de l'épée tous les Catholiques qui étoient en Italie : Que ces Ambaſſadeurs avoient été honorablement reçus à la Cour de l'Empereur ; & lui ayants expoſé le ſujet de leur ambaſſade, l'avoient prié les larmes aux yeux d'avoir pitié de l'Italie qui alloit périr : Que quelque injuſtes que fuſſent leurs demandes, comme ils le reconnoiſſoient eux-mêmes, l'Empereur y avoit eu égard ; & que les Ariens étoient rentrés dans tous leurs droits, ainſi que le rapportoient Paul d'Aquilée dans le Livre quinziéme de ſon *Hiſtoire Miſcellanée*, & Cedrenus.

Ce dernier ſentiment l'emporta, & l'on arrêta que l'Edit ſeroit enrégiſtré purement & ſimplement, ſans aucune modification, & tel qu'il étoit conçu ; & qu'on remettroit le

L'Edit eſt enrégiſtré.

soin de l'exécution à la prudence de Sa Majesté.

HENRI IV. 1599.

Le Roi étant à Nantes, de l'avis de son Conseil, avoit encore accordé le 2. de Mai aux Protestans 56. articles secrets, par lesquels il leur étoit entr'autres choses permis de s'assembler publiquement à Pimpol en Bretagne, dans le Fauxbourg du Polet de Dieppe en Normandie, & aux environs de Toulouse, mais dans la distance de Carmani, Villemur, & l'Isle-Jourdain.

Par ces mêmes articles, on révoquoit les Jugemens rendus contre François de la Nouë, lorsqu'il étoit au service des Provinces-Unies. On accorda cette grace à la valeur de ce brave homme qui s'étoit ruiné dans une guerre, où tant de gens avoient fait fortune. Son fils, digne d'un tel pére, ne voulut pas abuser de la faveur du Prince; & tandis que la plûpart des débiteurs éludoient impunément les poursuites de leurs créanciers, il laissa vendre son patrimoine, pour acquitter les dettes & les promesses de son pére.

Enfin l'Edit, & les articles secrets qui l'accompagnoient, furent enrégistrés au Parlement le 25. de Février. Par un Edit particulier, donné l'année précédente le premier de Mai; il avoit été ordonné que les Villes d'ôtages accordées aux Protestans pour leur sûreté resteroient entre leurs mains pendant huit ans, à compter du jour de la publication de l'Edit, & l'on assignoit des fonds suffisans pour l'entretien des garnisons.

Dès que l'Edit fut publié, l'on songea à son exécution. Le Roi indiqua pour le 17. de Mars une assemblée dans la maison de Villeroy, à Conflans, village situé à une lieuë de Paris, & où la Marne se jette dans la Seine. On y devoit traiter de cette affaire, & de quelques autres d'une extrême conséquence. S. M. y avoit appellé Jacque Auguste de Thou, qui avec Gaspard de Schomberg comte de Nanteüil, Emeric de Vic, & Soffrey Calignon avoit travaillé pendant deux ans à l'Edit de Nantes. Le Roi nomma un Gentilhomme & un Magistrat dans chaque Province pour y faire exécuter l'Edit, sur-tout dans les lieux où le culte extérieur de l'ancienne Religion avoit été entiérement interrompu pendant les guerres, comme à la Rochelle en Saintonge, à Montauban en Quercy, & à Nismes en Languedoc.

En revenant sur le soir de Conflans, il arriva un accident aussi triste, qu'imprévû. Schomberg, qui le matin s'y étoit rendu avec de Thou, mourut subitement à la porte Saint Antoine dans son carosse, & avant qu'on pût le transporter dans une auberge voisine. Il avoit depuis long-tems une grande difficulté de respirer, & ressentoit par intervalles une douleur très-aiguë dans les entrailles. Pendant l'accès de ce mal, il lui prenoit une sueur qui couloit de tout son corps, & il en étoit si affoibli, qu'il sembloit rendre le dernier soûpir; mais comme il souffroit avec beaucoup de fermeté la violence de ces douleurs, & que sans discontinuer les occupations qu'il avoit à la Cour, il s'étoit comme familiarisé avec sa maladie, sa famille n'appréhendoit presque pas les suites qu'elle pouvoit avoir. Il étoit robuste & très-gros. On ouvrit son corps, & les Medecins & Chirurgiens furent étonnés de voir que la membrane & la partie charnuë qui couvre le côté gauche du cœur, & qui en se dilatant, & se comprimant, forme le mouvement de la respiration, s'étoit durcie comme un os, par une trop grande chaleur, & par trop de nourriture; en sorte qu'elle avoit empêché la respiration, & causé, comme on le crut, la suffocation subite. Car Schomberg étoit d'ailleurs d'un bon temperamment; & à l'exception des parties qui avoient été flêtries & altérées par la trop fréquente compression des esprits, tout l'intérieur du corps parut être très-sain.

Mort de Schomberg.

Son heureux génie & sa prudence le firent admirer; & il joignit à la science de l'art militaire, les connoissances d'un habile Négociateur, & une éloquence persuasive, à laquelle on ne pouvoit résister. Affable & prévenant, il se distingua toûjours par sa probité; & sa libéralité pouvoit être appellée magnificence. Il fit toujours réguliérement sa cour; mais peu semblable aux autres Courtisans, il aima à rendre service à tous ceux qui eurent besoin de son crédit & de sa protection. De si rares vertus, jointes à l'attachement qu'il fit paroître pour la France & pour son Roi, le rendirent cher au Prince; & le firent estimer par tous les Seigneurs. Sa table & sa maison furent ouvertes à presque tous les malheureux, souvent à des inconnus, & particuliérement aux Sçavans, dont il fut toûjours le protecteur. Il les

Son éloge.

HENRI IV. recommandoit au Roi, leur rendoit tous les ſervices poſſibles, & malgré ſes grandes occupations il prévenoit tous leurs beſoins.

1599. Il ſervit trois de nos Rois pendant 36. ans. Il s'acquitta avec gloire de la charge de premier Maréchal de camp dans les grandes armées d'Allemagne. On lui confia les plus épineuſes négociations ; & pendant toute ſa vie, il remplit des emplois conſidérables dans la paix & dans la guerre. Plûtôt né pour les autres que pour lui-même, il travailloit plus pour la véritable gloire & les intérêts de ſes amis, que pour ſa propre utilité. En effet il laiſſa en mourant des dettes conſidérables qu'il avoit contractées, tant au ſervice de l'Etat, qu'en cautionnant ſes amis ; & il fallut que Jeanne de Chaſteigner de la Rocheposai, ſon illuſtre épouſe, obſervât pendant pluſieurs années la plus étroite économie pour les acquitter ; car ſoit par le malheur des tems, ſoit par ingratitude, le Tréſor Royal ne fut point ouvert pour payer des dettes faites pour le ſervice du Roi.

Il eut pluſieurs enfans dignes d'un tel pére. Henri ſoutient aujourd'hui avec honneur la gloire de ſon illuſtre Maiſon ; & les belles qualités qui éclattent dans ce jeune Seigneur font déja eſpérer qu'il ne cédera en rien à ſon pére. Hannibal eſt mort en Bohéme. Catherine avoit épouſé Louis de Barbanſon de Cany ; elle eſt morte ſans poſtérité & avant ſon pére. Enfin Françoiſe a épouſé François de Daillon comte du Lude.

J'ai été uni pendant 12. ans de la plus étroite amitié avec ce grand homme. Depuis qu'il m'eut connu, il m'aima toûjours. Je l'ai ſuivi dans toutes ſes ambaſſades & dans tous ſes voyages. Il m'a toûjours eu pour Aſſocié dans les négociations dont il a été chargé ; & je ne l'ai preſque point quitté, tant qu'il a été à la Cour.

Mort de l'Electeur de Tréves.

Dans le mois de Mai ſuivant, mourut Jean de Schomberg Archevêque & Electeur de Tréves, parent de Gaſpard de Schomberg. Lothaire, de l'illuſtre maiſon de Meternick, fut élû en ſa place, du conſentement unanime de tout le Chapitre.

De Gabrielle d'Eſtrées.

Peu de tems auparavant, Gabrielle d'Eſtrées, pour qui le Roi avoit eu une paſſion ſi violente, étoit morte à Paris le

Dimanche même de la Passion 10. d'Avril. Elle étoit prête d'accoucher ; des convulsions extraordinaires l'avoient saisie si subitement, & avec tant de violence, que le Roi qui vint en poste de Fontainebleau à dessein de la voir pour la derniére fois, ne put faire assez de diligence, & reçut à Villejuifve la nouvelle de sa mort. Toute la Cour prit le deuil, & cet accident parut y causer beaucoup de tristesse ; mais au fond les Princes & Seigneurs en ressentirent une secrete joye ; & ils regardérent la mort de cette Dame, comme une heureuse circonstance que Dieu presentoit au Roi pour se marier, & songer à se procurer des héritiers légitimes, qui pussent affermir sa Couronne ; ce que le Roi n'auroit jamais fait, si Gabrielle eût vécu ; ou s'il se fût marié, on avoit à craindre une alliance inégale, & préjudiciable à l'Etat.

Mort du marquis de Pisany.

Le sept d'Octobre Jean de Vivonne marquis de Pisany, Seigneur dont le nom est aussi connu & aussi respecté dans les païs étrangers, que dans sa patrie, mourut au château de S. Maur des Fossés à une lieuë & demie de Paris. Issu d'une des plus anciennes maisons du Royaume, il donna un nouveau lustre à la noblesse de son sang par sa pieté, sa probité, & sa politesse. Ces belles qualités furent encore soutenuës par un grand courage, & par sa science dans l'art militaire. Les voyages qu'il fit dans sa jeunesse & les ambassades honorables dans lesquelles il fut employé par quatre Rois, & où son habileté & sa fidélité éclatérent également, lui donnérent une parfaite connoissance des affaires, & de la situation des païs étrangers. Enfin le Roi le chargea de l'éducation du prince de Condé. Il s'acquita avec gloire de cet honorable emploi, & mourut à soixante & neuf ans avec la même pieté & le même courage qu'il avoit toûjours eu pendant sa vie. Julie Savelli son épouse, dont il n'eut que Catherine, lui survécut. Cette Dame étoit Romaine de naissance, & avoit des vertus & un courage au-dessus de son sexe. Il avoit fait son testament quelques années avant sa mort ; & comme j'étois nommé exécuteur de ses derniéres volontés avec le cardinal de Gondy, j'ai entretenu une étroite laison avec son illustre veuve. Ayant des connoissances sur l'état present de l'Italie au-dessus de celles qu'une Dame a coûtume d'avoir, elle me les a communiquées ; & m'a

HENRI IV. 1599.

permis de lire les Commentaires & les Journaux de ſon mari. J'y ai appris beaucoup de choſes, dont je n'étois informé que par des bruits ; & j'y ai vu entr'autres l'hiſtoire de l'Ambaſſade ſecréte de l'Avocat David, qu'il avoit lui même découverte, & qu'il m'avoit ſouvent racontée.

Mort de Paruta.

Le mois de Février de cette année fut remarquable par la mort de pluſieurs Sçavans. Le 17. de ce mois Paul Paruta noble Venitien mourut à 58. ans. Il avoit été nommé par la Republique pour aller en qualité d'Ambaſſadeur complimenter le nouveau roi d'Eſpagne ſur la mort de ſon pére, & le féliciter de ſon avénement à la Couronne. Paruta eut autant d'éloquence, que d'habileté dans la conduite d'une Négociation. Il fit briller ces talens dans pluſieurs Ambaſſades en Italie, particuliérement auprès du Pape Clement VIII. lorſque ce Pontife vint à Ferrare ; & auprès de Marguerite d'Autriche, lorſqu'on la conduiſit à ſon mari. Ses écrits ſont très-recherchés par les politiques. L'ouvrage intitulé *de la perfection politique* ; ſes Commentaires politiques écrits en langue vulgaire, & terminés par un ſoliloque où la pieté & la grandeur d'ame régnent également ; & ſon hiſtoire de la guerre de Chypre (ouvrage ſi eſtimé, que la République le chargea d'écrire celle de ſa patrie) ſont des preuves éclatantes de ſon érudition.

De Joſeph Zarlino.

Trois jours après, Joſeph Zarlino de Chioggia très-habile & très-célébre dans la ſcience de la muſique, ſur laquelle il a écrit très-ſcavamment, mourut à Veniſe à l'âge de 59. ans, & fut enterré à S. Laurent.

D'Alfonſe Chacon.

Le même jour Alfonſe Chacon, Dominicain, né en Andalouſie, dans la ville de Jaën, qu'Ambroiſe Moralez croit être l'Oningis de Tite-Live, & de Pline, mourut à Rome, où il demeuroit depuis longtems, & fut enterré à Sainte Sabine. Chacon s'appliqua à la connoiſſance des antiquités, & fit pluſieurs ouvrages. Pierre Chacon de Tolede, qui ſans être ſon parent, portoit le même nom que lui, l'appelle une grande lumiére de l'Eſpagne ſa patrie.

De Loayſa.

Don Garcie Loayſa, qui tient entre les Sçavans le même rang que Chacon, homme néanmoins beaucoup plus conſidérable, ſe donna tout entier à l'étude de l'Ecriture ſainte, & fit une collection des Conciles d'Eſpagne. Cet ouvrage le

rendit fameux dans sa patrie, & son mérite parut si grand, qu'on le chargea de l'éducation de Philippe III. Il fut pourvu de l'archevêché de Tolede dont l'archiduc Albert s'étoit démis. On croit que ce Prélat, qui avoit trop de grandeur d'ame pour souffrir la moindre injure, eut tant de chagrin de ce qu'après avoir été comblé de toutes sortes d'honneurs par Philippe II. le nouveau Roi sembloit oublier ses services, qu'il mourut à Alcala de Henarès âgé de soixante-cinq ans, huit jours après Chacon.

HENRI IV. 1599.

De Jean Levinus de Gand.

Enfin Jean Levinus de Gand, fils de Claire sœur de l'illustre évêque d'Anvers Levin Torrentin, mourut le 13. de Janvier à l'âge de 50. ans ou environ, & fut enterré à côté de son oncle, dans l'Eglise cathedrale d'Anvers. Il suivit ses traces, & rendit de grands services à la république des Lettres. Il travailla avec Guillaume Canter à l'édition Grecque de la Bible de Plantin; & il continua à Rome le même ouvrage, par les ordres des cardinaux Guillaume Sirlet, & Antoine Caraffe. Il a traduit en latin plusieurs morceaux des Péres Grecs. La mort le surprit, lorsqu'il se préparoit à donner au Public une édition Grecque de tous les ouvrages de saint Gregoire de Nysse.

Fin du cent-vingt-deuxiéme Livre.





HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-TROISIE'ME.

HENRI IV. 1599.

Affaires de France.

HENRI venoit à peine d'assûrer la paix de l'Etat par la publication de l'Edit de Nantes, qu'il arriva une scéne qui ne donna pas peu d'inquiétude à ce Prince, & pensa rejetter le Royaume dans de nouveaux troubles. Intérieurement mécontens de cet Edit, la plûpart des factieux ne cherchoient qu'une occasion de broüiller; & ils saisirent avec ardeur cette circonstance, qui toute legére qu'elle étoit en elle-même, leur parut néanmoins très-propre à favoriser leurs desseins.

Histoire de Marthe Brossier prétenduë Demoniaque.

Jacque Brossier Tisseran de Romorantin en Sologne, dégoûté de ce travail pénible & grossier, trouva plus commode de faire le métier de ces Charlatans qui courent le monde aux dépens du peuple crédule. Il quitta donc sa maison; & prenant avec lui Marthe sa fille qu'il disoit possedée, avec les deux autres Silvine & Marie, il commença à parcourir les villes & les bourgs voisins de la Loire. On accourut d'abord de toutes parts à ce nouveau spectacle. Enfin la fourberie fut découverte; ensorte que les Chanoines d'Orléans

& de Clery par actes capitulaires des 17. de Mars, 18. & 19. Septembre de l'année précédente, firent défenses à tous Prêtres du Diocése sous peine d'interdit, d'exorciser cette fille. Du diocése d'Orléans Marthe vint à Angers joüer le même rôle. Charle Miron Evêque de cette ville, avant que de souffrir qu'elle fût exorcisée, voulut voir si par quelque adresse il ne pourroit pas découvrir la verité. Il la fit manger à sa table; & lui ayant fait d'abord servir de l'eau bénite, sans l'en avertir, il ne remarqua point qu'elle en fût émuë. Mais lui ayant ensuite fait verser de l'eau commune, qu'il disoit être de l'eau benite, il la vit aussitôt feindre de tomber dans de grandes convulsions, & s'agiter extraordinairement. C'en fut assez pour lui faire soupçonner que le tout n'étoit qu'un jeu. Pour s'en assurer absolument, il demanda tout haut qu'on lui apportât le cérémonial, où se trouvent les Exorcismes; & s'étant fait donner un Virgile à la place, au premier vers qu'il lut de l'Enéide, cette fille qui le prit pour les premieres paroles de l'exorcisme, commença suivant les leçons qu'elle avoit reçuës, à feindre par d'horribles contorsions que l'esprit malin la tourmentoit. Alors l'Evêque l'a congédia, après avoir fait en secret une sévére réprimande à son pére, à qui il ordonna de retourner chez lui avec sa fille, & de ne plus abuser le peuple par de semblables impostures.

HENRI IV. 1599.

Au lieu de suivre ce conseil, Brossier continua sa route vers Paris, où la division régnoit encore; il se flattoit d'y trouver beaucoup de partisans, soit parmi le peuple, soit parmi les factieux, qui saisiroient ce prétexte pour exciter de nouveaux troubles. Il alla d'abord se loger près de l'Abbaye de Sainte Génevieve, où la devotion à cette Sainte attire en tout tems beaucoup de monde. Il n'y fut pas plûtôt, qu'ayant eu recours aux remédes spirituels pour la guerison de sa fille, les Capucins sans avoir auparavant pris aucunes des précautions que l'Eglise éxige en semblables rencontre pour éviter la surprise; sans avoir fait informer de la vie, de l'état, des mœurs, & de la maladie de la possedée, se saisirent de la personne de Marthe. Comme aux exorcismes qu'on fit sans différer, elle affectoit de tressaillir de tous ses membres avec de grandes contorsions, ces

HENRI IV. 1599.

Religieux vinrent aisément à bout de persuader à une foule de petit peuple, qui assistoit ordinairement à ces cérémonies, que cette fille étoit véritablement possedée. Tout Paris étoit déja rempli de ce bruit, lorsque le cardinal de Gondy Evêque de cette ville se crut obligé d'approfondir la vérité du fait.

Pour procéder dans les régles, il fit venir cinq des plus célébres Medecins de l'université de Paris, Michel Marescot, Nicolas Ellain, Jean Haultin, Jean Riolan, & Louis Duret. Ceux-ci, sans s'arrêter aux étranges mouvemens de cette fille, commencérent par lui faire plusieurs questions en Grec & en Latin; & comme il leur parut qu'elle n'avoit aucune teinture de ces deux Langues, ils déclarérent unanimement devant l'Evêque, que le Demon n'avoit aucune part aux mouvemens de la prétenduë possedée; qu'il pouvoit bien y avoir un peu de maladie dans son fait; mais que sans contredit il y avoit beaucoup de friponnerie. Ils lui trouvérent seulement la langue rouge & enflammée; & on entendit un bruit sourd, qui paroissoit sortir de l'hypocondre gauche.

Le lendemain Ellain & Duret la vinrent voir; & ce dernier voulant éprouver, si en lui enfonçant une aiguille entre le pouce & l'index, elle sentiroit de la douleur, il ne s'apperçut d'aucun frémissement. Après l'éxorcisme, l'Evêque leur demanda ce qu'ils en pensoient; mais ils répondirent, qu'il falloit appeller leurs Collégues, & remettre l'affaire au lendemain.

Le P. Seraphin recommença donc les éxorcismes le 1. d'Avril. Tout le monde étoit dans l'attente de ce que cette scéne produiroit. Marthe rouloit les yeux, tiroit la langue; son corps trembloit avec de grandes contorsions. Lorsqu'on prononça ces mots, *Et le Verbe s'est fait chair*, elle s'élança en l'air; & se pliant, comme si tous ses membres eussent été déboités, elle se traîna sur le dos avec une vitesse étonnante depuis l'autel jusque aux portes de la Chapelle. La surprise étoit générale. Alors le Pére Seraphin élevant la voix d'un ton animé, » S'il y a encore ici, dit-il, quelque » incrédule, qu'il arrête l'esprit, & qu'il le combatte au » péril de sa vie: Je prens sur moi le danger, répondit aussitôt

Marescot, qui ne voyoit en tout cela que de la fourberie, & qui ne pouvoit souffrir cette imposture : » Que l'esprit » m'emporte, s'il est plus fort que moi. « En même tems il saisit Marthe par la tête, & lui ordonna de s'arrêter. Elle resista, & se débattit inutilement. Enfin se voyant prise & hors d'état de remüer, elle cria pour couvrir son jeu que le Demon avoit cessé de la tourmenter, & l'avoit quittée. Le Capucin pour autoriser ce mensonge, assura de son côté qu'il ne restoit plus que Marthe, & que l'esprit s'étoit retiré. » Je » l'ai donc mis en fuite, s'écria Marescot. « Pour approfondir encore plus la vérité, le cardinal de Gondy ordonna de recommencer les éxorcismes. D'abord la possédée ne fit aucun mouvement, parce qu'elle voyoit Marescot disposé à la saisir ; elle se contenta de crier qu'il allât avec Riolan & Haultin ses confréres faire son métier ; ensuite lorsqu'elle les crut éloignés, elle se jetta sur le dos, & recommença son premier jeu. Alors les Medecins parurent, & l'arrêtérent sans peine, malgré les efforts qu'elle faisoit en se débattant, pour se retirer de leurs mains. Envain le Pére Seraphin lui ordonna-t'il de se lever ; » L'esprit ne sçauroit » se tenir sur ses jambes, dit Marescot en raillant ; » Nous » ne craignons ni ses ruses, ni ses menaces, par la confiance » que nous avons en J. C. la terreur des Demons. Mais il » il n'y a point ici d'esprit ; je n'y vois rien que de très-na» turel. Riolan prit ensuite la parole ; & s'adressant à Marthe: » Malheureuse, lui dit-il, jusqu'à quand continueras-tu à » vouloir nous tromper ? Ne cesseras-tu point d'abuser le » peuple ? Reconnois ta faute, ta fourberie est découverte ; » si tu ne donne des preuves de repentir, on va te mettre » entre les mains des Magistrats, qui sçauront bien tirer de » toi la vérité par la force des tourmens.

Tous ces discours s'étoient faits en grec & en latin, que Marthe avoüoit qu'elle n'entendoit point. Ainsi après que les Medecins, qui se trouvérent présens à cet examen, eurent conféré entr'eux sur ce qu'ils avoient vû, six s'en tinrent à leur premier avis. Duret décida au contraire, que la possession étoit réelle. Il se fondoit sur ces deux circonstances ; la premiére, que Marthe avoit tiré la langue d'une maniere qui n'étoit pas naturelle ; la seconde, qu'elle avoit paru

HENRI IV. 1599.

insensible à la piqueure de l'aiguille qu'on lui avoit enfoncée dans la chair. Haultin avoüa qu'il y avoit plusieurs indices de fourberie ; cependant il demanda encore trois mois pour la faire observer avec plus de soin. » C'est, disoit-il, le sentiment » de Fernel, qui dans son livre des Causes secrettes rappor- » te qu'il n'avoit pû décider qu'au bout de trois mois de l'é- » tat d'un homme de qualité, qui étoit tourmenté par l'esprit. On se sépara ainsi ce jour-là.

On croyoit l'affaire terminée, lorsque le lendemain on recommença d'exorciser Marthe. Mais on n'eut garde de permettre alors à Marescot & aux autres Medecins, qu'on avoit mandés d'abord, de s'y trouver. On fit venir seulement Duret avec quelques autres, & toute la scéne se passa en présence du seul P. Seraphin & du P. Benoît Anglois, autre Capucin. Ce jour-là Marthe eut non seulement ses agitations ordinaires ; mais quoiqu'elle eût déclaré auparavant qu'elle n'entendoit point le Grec, on publia qu'à cette derniére fois elle avoit répondu très-pertinemment à toutes les demandes qu'on lui avoit faites en cette langue, & même en Anglois. On dressa le 3. d'Avril par-devant l'Evêque, & Joseph le Foulon abbé de Sainte Génevieve un procès verbal d'attestation, où Marthe étoit déclarée Demoniaque.

Pour constater la possession, on se fondoit sur ce que tout le monde convenoit, disoit-on, qu'on ne pouvoit attribuer à aucune maladie ces convulsions violentes qui n'étoient accompagnées d'aucune altération dans le pouls, dans la respiration, ni dans la couleur du visage, ces grimaces, cette écume déliée que Marthe jettoit par la bouche, cette façon extraordinaire de tirer la langue, cette insensibilité à la piqueure des aiguilles qu'on lui avoit enfoncées dans les mains & dans le col, sans qu'elle eût paru s'en appercevoir, & sans qu'il en fût sorti une seule goute de sang. On ajoûtoit que tant de signes extraordinaires détruisoient tout soupçon de fourberie ; & on concluoit que puisque ces effets prodigieux, & sur-tout l'intelligence des langues, que Marthe n'avoit jamais apprises, surpassoient les forces de la nature, on ne pouvoit les attribuer qu'à l'esprit malin, dont cette fille étoit possédée. Le même acte portoit qu'outre tant de prodiges arrivés en presence des Medecins, le

P. Foulon assûroit que quoique Marthe fût retenuë par quatre hommes des plus robustes, elle s'étoit élevée en l'air, quatre piés au dessus de leurs têtes, & qu'elle étoit restée quelque tems en cet état, au grand étonnement de tout le monde.

Marescot ne laissa pas cet écrit sans réponse. Il disoit dans sa réfutation, que si on avoit enfoncé des aiguilles à Marthe dans le col, sans qu'elle eût marqué aucun sentiment de douleur, cela ne s'étoit point passé en sa présence; que pour lui, il pouvoit assûrer qu'ayant voulu faire la même épreuve en présence de ses Collégues, elle y avoit paru si sensible, que le P. Seraphin s'étoit aussitôt écrié qu'il n'y avoit plus que Marthe, & que l'esprit s'étoit retiré; qu'au reste il n'étoit pas fort extraordinaire de voir des personnes paroître insensibles à ces sortes de piqueures dans une partie charnuë; que pour s'en convaincre, il suffisoit de se rappeller l'exemple, non-seulement de la plûpart des Charlatans, mais même des Pages & des Laquais, qui s'enfoncent ainsi des épingles dans les bras & dans les cuisses, sans que cependant on les croye possédés; que rien n'étoit autrefois plus commun parmi les Stoïciens; & que c'étoit en conséquence de cette épreuve qu'ils tenoient que la douleur n'est que dans l'imagination; qu'on avoit vû plusieurs personnes se faire battre de verges, jusqu'à expirer sous les coups, sans témoigner la moindre douleur; que cette insensibilité étoit passée en loi à Sparte, où les exemples en étoient très-communs; que le Parlement renvoyoit absous tous les jours des gens qui n'avoient été condamnés, comme Sorciers, que sur cette preuve; qu'en effet si on vouloit approfondir les secrets de la nature, on connoîtroit clairement la vérité de ce que Galien avance contre la doctrine d'Aristote, que le sentiment ne consiste point dans le changement qui arrive dans les organes, mais dans la connoissance que l'ame a de ce changement; qu'ainsi ceux qui sont absorbés dans une méditation profonde ne voyent pas souvent les objets qui leur frappent les yeux, & n'entendent point ce qu'on dit en leur présence, parce que les esprits visuels se trouvent alors arrêtés avec leur faculté motrice dans leur source même, & que l'ame appliquée ailleurs ne transmet point le sentiment

ordinaire, ni aux yeux, ni aux oreilles; que c'eſt pour cette raiſon, que dans la chaleur du combat, on ne ſent pas ſouvent les balles qui ont pénétré dans les parties charnuës; qu'ainſi on vit autrefois Archimédes, tout occupé des figures qu'il traçoit ſur la pouſſiére, ignorer le péril qui le menaçoit au milieu des ruines & du pillage de Syracuſe; qu'on n'étoit pas mieux fondé à apporter pour preuve de la poſſeſſion, que dans ces occaſions il n'étoit point ſorti de ſang de la piqueure, puiſqu'on voyoit arriver tous les jours dans la ſaignée, que ſi on appréhendoit le coup, le ſang s'arrêtoit & ne couloit point; qu'il étoit ridicule d'ajoûter; que Marthe écumoit. » Qui jamais, diſoit-il, a vû ou entendu » dire que les eſprits malins jettent de l'écume, qu'elle ſoit » déliée, épaiſſe, blanche ou noire? On les fait tout noirs, » & c'eſt un proverbe de vieilles aſſez commun, que le Dé» mon n'a point de blanc à l'œil.

Il ajoutoit qu'à l'égard des mouvemens convulſifs qu'on avoit remarqués dans cette fille, ſans altération dans le pouls, dans la reſpiration, ni dans la couleur; il étoit certain que ceux dont les Medecins avoient été témoins n'étoient point ſi violens, qu'ils ne les euſſent arrêtés facilement; que pour les autres, ils ne les avoient point vûs; qu'on leur avoit refuſé la porte pour empêcher la verité d'éclater; que quand même ces mouvemens, qu'on vouloit faire paſſer pour miraculeux, ſeroient vrais, les Sçavans convenoient que les atrabilaires, les lunatiques, & ceux qui ſont attaqués de quelque maladie ſemblable, ont un ſang épais & groſſier qui ne s'échauffe point aiſément; qu'outre cela on remarquoit en eux un pouls moins fréquent; qu'on en avoit vû pluſieurs courir nuit & jour, aboyants comme des chiens, ſans que le pouls, la reſpiration ou la couleur en ſouffriſſent aucun changement; que l'habitude influoit beaucoup en tout cela; que depuis quinze mois on promenoit cette fille comme une guenon de ville en ville, à Angers, à Saumur, à Clery, à Orleans; que dans cet intervalle elle s'étoit faite à ces mouvemens; qu'ainſi on ne devoit point s'étonner qu'ils fiſſent ſi peu d'impreſſion ſur elle; que tous les jours il arrivoit dans la nature des Phénoménes ſurprenans qui paſſoient la portée de l'eſprit humain, qu'on

n'attribuoit point aux démons, & qu'on ne regardoit que comme l'effet purement naturel d'une vertu secrette & inconnuë; qu'on voyoit ceux qui ont été mordus d'un chien enragé aboyer comme des chiens, les loups garoux hurler & se nourrir de chair humaine, parce que leur imagination blessée leur fait croire qu'ils sont véritablement métamorphosés en loups; qu'on pouvoit même rétorquer contre les défenseurs de la prétenduë possession les argumens qu'ils apportoient pour la prouver, & en conclure que Marthe n'étoit point véritablement possédée; qu'en effet, selon le témoignage de S. Marc, ceux qui étoient tourmentés du démon, après des mouvemens convulsifs & des agitations violentes, restoient dans un grand étourdissement & un abattement total, comme s'ils eussent eu tous les membres rompus; que Fernel, dans son livre des causes secrettes confirmoit le même sentiment par une infinité d'exemples; qu'ainsi, puisque de l'aveu des Adversaires Marthe n'éprouvoit aucun changement dans son pouls, sa respiration & sa couleur, puisqu'il ne lui restoit aucune lassitude dans les membres, il falloit en conclure qu'elle n'étoit point possédée.

Il avoüoit ensuite que le dernier article proposé par les Medecins qui n'étoient point de son avis, seroit plus fort s'il étoit appuyé sur de bonnes preuves : Marthe, selon eux, avoit répondu à propos aux questions qu'on lui avoit faites en Grec & en Anglois; mais outre que ce fait n'étoit point prouvé, il prétendoit qu'il y avoit lieu de se défier de ce qu'on en disoit, & qu'il paroissoit qu'on avoit instruit cette fille à répondre à toutes ces questions, qui sans doute lui avoient été communiquées. Car si elle entend le Grec, disoit-il, pourquoi a-t'elle dit qu'elle n'entendoit point le Latin, langue si commune dans tout l'Occident? Pourquoi n'a-t'elle pas répondu ensuite, lorsqu'on lui a parlé Grec? Ne faut-il donc écouter que ceux, qui pour autoriser un mensonge si honteux, n'ont point de meilleur moyen de l'excuser, que de dire, que lorsqu'elle n'entend point ces Langues, c'est qu'il n'y a plus qu'elle, & que l'Esprit la quittée? D'autres disent encore qu'elle s'est élevée plusieurs piés au dessus de ceux qui la tenoient, & qu'elle est ainsi restée quelque tems en l'air. » Mais y a-t'il rien en tout cela qui ne

HENRI IV. 1599.

» ſoit conforme à la nature ? Ne ſçait-on pas qu'un corps qui » meut en droite ligne ſe repoſe néceſſairement, avant que » de prendre une détermination contraire; qu'une balle pouſ- » ſée contre une muraille ſe repoſe avant que de ſe réfléchir; » que l'artére après ſa dilatation reſte en repos avant que de » ſe reſſerrer ? « Il faiſoit encore obſerver, qu'on n'avoit vû ce prodige qu'après le dîner; que le matin ceux qui ſoûtenoient alors la théſe contraire, crioient à l'impoſture; mais que le ſoir les vapeurs qui ſe portent au cerveau pouvoient produire le même effet qu'une taye dans l'œil, qui repreſente les objets hors de la place qu'ils occupent effectivement; qu'ainſi il pouvoit être arrivé, que quelques-uns euſſent vû une double Marthe, l'une par terre & l'autre en l'air; que ſi, comme quelques-uns le rapportoient, on avoit remarqué quelques palpitations dans cette fille, ſi on l'avoit vûë battre des flancs comme un cheval eſſoufflé, parler du ventre, la bouche fermée & les lévres ſerrées, il ne falloit pas pour cela crier au miracle. » Eſt-ce qu'on ne con- » noît pas, diſoit-il, les Engaſtromathes & les Sternomantes, » dont parle Hyppocrate ? Mais à quel deſſein, ajoûtent enfin » les plus ſenſés d'entr'eux, auroit-elle bâti une ſi inſigne » fourberie? C'eſt ſans doute pour vivre; c'eſt pour s'enrichir » ſans peine & ſans travail aux dépens des ignorans qu'elle » abuſe par ces preſtiges. Qui ſçait même ſi ce n'eſt pas dans » la vûë de ſoulever le peuple, & de faire naître dans la » Capitale, dont l'exemple paſſeroit bientôt dans les Provin- » ces, une révolte générale contre le Roi ?

Il eſt incroyable combien cette diſpute échauffoit les eſprits; quelle diviſion elle cauſa dans Paris; enſorte qu'il étoit à craindre, qu'elle n'y excitât peut-être un ſoulévement général. En effet les gens ſages regardoient le zéle & la vivacité que quelques-uns témoignoient dans cette affaire, comme l'effet d'un deſſein formé pour annéantir l'Edit que le Roi venoit de donner, & rendre à cette occaſion ce Prince odieux dans l'eſprit du peuple. Des perſonnes zélées pour ſon ſervice lui en donnérent avis. Henri étoit alors à Fontainebleau. Il appréhenda que les queſtions vagues & curieuſes qu'on pouvoit faire dans ces cérémonies, ne réveillaſſent un feu mal éteint, & ne rejettaſſent

le Royaume dans une nouvelle guerre civile. Ainſi il manda au Parlement de prendre connoiſſance de cette affaire, & d'arrêter de bonne heure ces aſſemblées qui approchoient fort de la ſédition. En conſéquence le Parlement ordonna que Marthe ſeroit remiſe entre les mains du Magiſtrat, pour la faire examiner en préſence des Médecins & des perſonnes les plus habiles, & qu'il en feroit ſon rapport à la Cour dans un mois. On chargea de ce ſoin Lugoli lieutenant criminel & Villemonte procureur du Roi au Châtelet qui la tinrent enfermée pendant quarante jours.

Au bout de ce tems-là, Nicolas de la Riviere premier medecin du Roi, André du Laurent auſſi premier medecin de la Reine, Pierre Lafilé doyen de la Faculté de medecine, Albert le Févre, Mareſcot, Ellain, Haultin, Luſſon, Pietre, Renard, Herouard, Couſinot, d'Amboiſe, Paulmier, Marcés, tous Docteurs de la même Faculté, après l'avoir bien examinée, déclarérent par écrit, qu'ils n'avoient rien remarqué que de très-naturel dans cette fille. Auſſi communia-t'elle tranquillement aux Fêtes de Pâques; & depuis qu'on l'eut changée de priſon, on vit ceſſer peu à peu ces agitations violentes, qui d'abord avoient fait tant de bruit. Mais comme on ne fit pas ceſſer par-là les murmures du peuple, qui avoit déja pris feu à cette occaſion, ni les diſcours inſolens des Prédicateurs qui ſe déchaînoient dans les Chaires, & crioient hautement, que cette entrepriſe des Magiſtrats étoit contraire à la liberté Eccléſiaſtique; qu'on n'agiſſoit ainſi que pour plaire aux nouveaux Réformés, & à leur ſollicitation; que pour ne pas ſe voir confondus par ce moyen, que Dieu fourniſſoit à ſon Egliſe de manifeſter ſa gloire, ils mettoient tout en œuvre pour porter les Catholiques à fermer eux-mêmes les yeux à la lumiére de la vérité, en niant avec opiniâtreté les miracles les plus évidens, & pour arrêter la victoire que la vraie Egliſe de J. C. étoit prête de remporter ſur l'ennemi de Dieu & du genre humain; que ces faux Docteurs ne voyoient qu'avec peine l'Egliſe de Dieu ſe ſignaler par ces prodiges, que la Divine parole prêchée par la bouche de ſes Miniſtres opéroit chaque jour, tandis que leur Synagogue n'en pouvoit produire

HENRI IV. 1592.

aucun, & qu'ils souffroient impatiemment de se voir ainsi convaincus de schisme & d'hérésie.

Tels étoient les discours furieux d'André Duval docteur de Sorbonne, homme sçavant d'ailleurs, & du P. Archange Dupuys capucin. Comme ces déclamations paroissoient intéresser l'honneur du Roi & du Parlement, Duval fut cité à la Cour. Convaincu, partie par son aveu, partie par les informations faites contre lui par le Procureur Général, la Cour, après l'avoir réprimendé & admonété par la bouche du premier Président, le renvoya, avec ordre d'être plus circonspect à l'avenir, & de ne parler jamais en chaire qu'avec respect du Roi & des Magistrats.

On traita le P. Archange avec d'autant plus de rigueur, qu'on eut plus de peine à le faire obéïr. On l'avoit mandé, mais il ne comparut point, & refusa même de répondre aux Commissaires nommés par la Cour. Outre cela, un certain P. Alphonse du même Ordre avoit eu la hardiesse de parler insolemment à l'Huissier du Parlement, & ne lui avoit donné pour toute réponse qu'un écrit signé du P. Brulart provincial, & du P. Benoît Anglois définiteur, par lequel ils déclaroient qu'il leur étoit défendu par la Bulle *In Cœnâ Domini* de comparoître devant aucun Juge Royal. Sur cette réponse, le Parlement décréta d'ajournement personnel, tant les PP. Archange & Alphonse, que les PP. Brulart & Benoît. Alors ils furent obligés de comparoître, & après les avoir admonétés & sévérement réprimendés, la Cour défendit par son Arrêt au P. Archange de prêcher de six mois. Elle ne s'en tint pas là; comme elle avoit défendu quelques années auparavant, sous des peines très-griéves, la publication de la Bulle *In Cœnâ, &c.* elle fit brûler, en présence des PP. Brulart & Benoît, la déclaration qu'ils avoient signée; & ordonna que son Arrêt seroit lû dans le Couvent des Capucins, en présence de tous les Péres assemblés en Chapitre. Elle commit à cet effet Guillaume Bernard & Jean du Viviers conseillers, assistés du Procureur Général.

Cet Arrêt fut donné & exécuté le 6. Mai de cette année. On arrêta par ce moyen la hardiesse des Prédicateurs; mais ce remède ne fut pas assez efficace pour appaiser les plaintes

& les bruits qui se répandoient sourdement parmi le peuple, sans qu'on en connût la source. Enfin le 24. du même mois, ouis pour la seconde fois Lugoli & Villemonte, vû les actes capitulaires d'Orléans & de Clery, & ensemble les conclusions du Procureur général, la Cour ordonna que Marthe, Silvine & Marie ses sœurs, aussi-bien que Brossier leur pére, seroient reconduits à Romorantin lieu de leur demeure par Nicolas Rapin Lieutenant criminel de robe courte en la prevôté de Paris : Que Marthe seroit remise à la garde de son pére, avec défenses de la laisser sortir de la ville, sans permission expresse de Paul Gallus juge Châtelain du lieu, à peine de punition corporelle ; ordre à ce Juge de veiller sur la conduite de Marthe, d'en dresser ses procès verbaux, & d'en certifier la Cour de Parlement de quinze jours en quinze jours.

Le départ de Marthe rendit un peu le calme à Paris ; mais cette affaire eut encore une autre suite fâcheuse. Quelques mois après, Alexandre de la Rochefoucault de la famille des comtes de Randan, connu sous le nom de l'Abbé de Saint Martin, passant par Romorantin à son retour de Poitiers, où il étoit allé voir sa sœur, emmena avec lui de concert, dit-on, avec l'évêque de Clermont son frére, Brossier, Marthe, & Silvine ses filles qu'il conduisit d'abord en Auvergne, & ensuite à Avignon. Le Parlement en ayant été informé par Gallus rendit contre Saint Martin deux arrêts d'ajournement personnel ; & comme il n'obéïssoit point, il fut condamné par contumace, & ses biens avec les revenus de l'Evêque son frére mis en sequestre.

Le Roi fut piqué d'un outrage qui intéressoit également son autorité, & celle de son Parlement. Comme il étoit instruit que le dessein de Saint Martin étoit de se rendre à Rome, il écrivit aussitôt à Sillery son Ambassadeur en cette Cour ; & au cardinal d'Ossat, de prévenir le Pape, & de l'informer de toutes les circonstances de cette affaire avant que Saint Martin fût arrivé avec sa troupe, & eût commencé de joüer à Rome la scéne qu'il avoit préparée à Avignon. Ces ordres furent éxécutés sur le champ. Outre cela d'Ossat ayant appris que Saint Martin comptoit particuliérement sur l'appui des Jesuites, fit une démarche

HENRI IV. 1599.

que ſa prudence lui ſuggéra. Il eut une conférence ſecrette avec le Pére Jacque Sirmond homme ſçavant, & un des plus habiles d'entr'eux, ſecretaire d'Aquaviva Général de la Societé. Il lui communiqua les ordres qu'il avoit reçûs du Roi; & lui dit Qu'il étoit chargé de ſe plaindre à S. S. de ce qu'un de ſes ſujets, de ſon autorité privée, malgré l'arrêt du Parlement, & ſans ſa permiſſion, avoit emmené hors du Royaume une fille qui étoit auſſi ſa ſujette: Que ce Prince étoit juſtement irrité de cette action, comme d'une inſulte faite à ſon Parlement, & même à ſa perſonne; & que le Roi étant bien inſtruit, que Saint Martin & l'évêque de Clermont avoient été élevés à l'école des Jeſuites, il étoit à craindre que la conduite imprudente de ces deux fréres ne mît un obſtacle au rétabliſſement de leur Societé en France; ce qu'ils avoient lieu d'eſpérer de la bonté de ce Prince malgré l'arrêt que le Parlement avoit rendu contre eux.

Le Cardinal voyant le P. Sirmond étonné, après quelques excuſes, & quelques complimens que lui fit ce Pére, pourſuivit ſon diſcours. Il lui dit, Qu'il lui avoit communiqué ſes ordres, & lui avoit donné cet avis en ami; mais qu'il vouloit lui parler deſormais comme à un Jeſuite Theologien, Canoniſte, & verſé dans la connoiſſance de la diſcipline Eccleſiaſtique & Civile: Qu'il le prioit avant toutes choſes de lui dire, s'il y avoit aucun principe de Theologie, de Droit, ou quelqu'autre autorité que ce fût, qui pût juſtifier l'entrepriſe de Saint Martin: Qu'il y avoit ſans doute de la préſomption à ſe croire plus éclairé que tout un Parlement, ſur-tout comme celui de Paris: Qu'on ne revenoit point ſur une affaire déja jugée: Que le Parlement avoit ſagement ordonné, que Marthe ſeroit reconduite dans ſon païs, & remiſe à la garde de ſon pére: Qu'en effet après avoir eu recours aux remédes ſpirituels que l'Egliſe emploie, pour guerir ceux qu'on croit poſſedés, on ne doit point les abandonner, ni les expoſer à la miſére & aux dangers qu'ils pourroient courir: Qu'à plus forte raiſon on eſt obligé de ne point autoriſer les mauvais deſſeins de ceux qui abuſeroient du malheureux état de ces ſortes de perſonnes, & des artifices du Demon, pour décrier les plus gens de bien, & troubler le repos public: Que par une grace ineſpérée du

Seigneur, par la valeur & la clemence du Roi, la France étoit paisible, & voyoit la tranquillité rétablie dans toutes ses Provinces ; mais que ce Prince qui avoit eu la bonté d'oublier si facilement le passé, ne souffriroit point dans la suite qu'on abusât de sa clemence, & qu'on donnât la moindre atteinte à son autorité : Qu'il ne vouloit point se laisser braver, comme avoit fait son prédécesseur, dont la patience excessive avoit exposé l'Etat, & avec lui la Religion même, à une ruine totale ; sans qu'il parût aucune ressource aux maux, ausquels on étoit exposé.

Il ajouta, Qu'on ne procuroit point l'avancement de la Religion Catholique, en aigrissant l'esprit des Princes & des Magistrats : Que le meilleur moyen d'y réüssir étoit d'épargner les Puissances, & ceux qui les representent, par l'obéïssance, la soumission, & la douceur : Qu'il sçavoit que le Pape ne craignoit rien tant, que de se commettre avec les parlements de France, & avec le Roi même pour une affaire, dont le succès étoit peu important & si incertain, sur laquelle même les Medecins se trouvoient si partagés : Que la mélancholie, & les effets causés par la possession des esprits malins, ont tant de ressemblance, qu'il est aisé de tomber à cet égard dans une méprise dangereuse : Que les personnes crédules s'y trompent facilement ; & que les Exorcistes eux-mêmes sont assez souvent trompés par les atrabilaires, les lunatiques, & ceux qui ont des maladies de cette espéce, qui se disent possédés, quoiqu'ils ayent plus besoin du secours des Medecins, que de celui des ministres de l'Eglise.

Il lui dit encore, Qu'il ne falloit point se piquer mal-à-propos d'être plus sage que les autres, ni s'en faire accroire, jusqu'à mepriser l'autorité du Roi & des Magistrats, pour exciter des troubles par un zéle trop boüillant & mal entendu : Que S. S. & toute la cour Romaine avoient reconnû par une funeste expérience, combien ces prétendus zélés & indiscrets sont dangereux, & quels malheurs, ils sont capables de causer à l'Eglise, en irritant les Souverains & les Magistrats par leurs entreprises téméraires : Que la France s'en souviendroit plus d'un siécle : Qu'ainsi le Pape n'aimoit point qu'on en renouvellât la mémoire ; & que le Roi, les

HENRI IV. 1599. Princes, la Nobleſſe, les Parlements, ceux même du Clergé qui étoient revenus de leur aveuglement, ne ſouffriroient point qu'on les ſéduisît, ni qu'on les jouât davantage ſous un tel prétexte.

Le Pére Sirmond n'ayant rien à oppoſer à ces raiſons, ſe chargea d'avertir Saint Martin qui étoit déja à Rome, de s'excuſer auprès de S. M. & de l'empêcher de faire aucune démarche qui pût commettre le Pape avec le Roi & ſes Parlements. Il s'engagea cependant au nom de ſes confréres, de ne rien faire, qui pût alterer la bonne volonté du Roi, dont ils attendoient une ſi grande grace. Du reſte il repreſenta, Qu'à la vérité l'Abbé de Saint Martin & l'Evêque ſon frére avoient rendu de ſi grands ſervices à la Société, qu'elle ne pouvoit en honneur ſe diſpenſer de les ſervir dans leurs affaires particuliéres, dès que l'Etat n'y ſeroit point intéreſſé; mais que d'ailleurs c'étoient des gens fort entêtés, qui ſe gouvernoient par eux-mêmes, ſans prendre conſeil de leurs amis.

Le Pape d'un autre côté inſtruit par d'Oſſat de tout ce qui s'étoit paſſé, loüa la ſageſſe & l'équité du Parlement. Au ſurplus il témoigna, Qu'il étoit mortifié de n'avoir point été informé de meilleure heure, lorſque Saint Martin étoit encore à Avignon : Qu'il lui auroit fait ordonner ſur le champ de ne pas paſſer plus outre, & d'obéïr au Roi; mais que cela n'étoit plus poſſible, puiſque cet homme étoit déja arrivé; & qu'il ne convenoit pas de le contraindre à retourner ſur le champ en France. Enſuite il demanda au Cardinal, quel reméde il croyoit qu'on pût apporter à ce mal; & d'Oſſat lui répondit avec beaucoup de ſageſſe, que le mieux que pût faire S. S. étoit de ne point ſe laiſſer prévenir au préjudice du Roi & du Parlement; de s'informer pleinement de cette affaire; & cependant de ne faire aucune démarche, & de ne rien dire, qui pût les offenſer, ou enhardir ceux qui par un orgueil indiſcret oſoient tout entreprendre contre le Roi, & au préjudice du repos public. Le Pape lui promit de ne rien faire, que par ſon Conſeil. Saint Martin ſe voyant donc abandonné des Jeſuites, qui ſongeoient plus à leur rappel qu'à leur ami, ſçachant auſſi que le Pape & le cardinal Aldobrandin avoient été prévenus par

le cardinal d'Offat, abandonna tous fes projets. Il eut recours aux priéres ; fit d'abord fes excufes au cardinal d'Offat, & écrivit au Roi pour le fupplier de lui pardonner, ainfi qu'à fon frére, une faute qu'ils n'avoient commife que par imprudence, & par l'idée qu'ils s'étoient formée, que cette affaire intéreffoit la Religion.

Ainfi fe termina la fcéne de Marthe la démoniaque. Saint Martin trompé dans fes efpérances, mourut peu de tems après de chagrin de fe voir devenu l'objet du mepris & de la raillerie de la cour de Rome. Marthe & fon pére furent réduits à vivre miferablement des aumônes qu'on leur faifoit dans les Hôpitaux. Le Roi lut avec plaifir les lettres du cardinal d'Offat, qui entroit dans un grand détail fur cette affaire. Il en ordonna même la lecture au Parlement, & voulut qu'elles fuffent renduës publiques, pour faire connoître quel avoit été la deffus le fentiment du Pape & de toute fa Cour ; & pour effacer les mauvaifes impreffions, qu'à cette occafion les factieux avoient données au peuple à fon fujet. Nous joindrons à l'hiftoire de cette prétenduë poffédée le récit de quelques effets naturels, qui ne font pas moins merveilleux.

Hiftoire d'un homme cornu.

Cette année, Beaumanoir de Lavardin maréchal de France & gouverneur du Maine, prefenta au Roi un homme cornu. Il fe nommoit Trovilu, & étoit né dans les montagnes de cette Province. Le maréchal de Lavardin chaffant de ce côté-là, arriva par hazard dans un de ces endroits, où fe fait le charbon. Au bruit des Chaffeurs, les ouvriers avoient pris la fuite ; & le Maréchal les prenant pour des voleurs, les pourfuivit jufqu'à ce qu'il les eût tous arrêtés. Trovilu étoit de ce nombre. Il ne s'étoit point découvert devant le Gouverneur comme fes compagnons, afin de cacher fa difformité. Enfin un des domeftiques du Maréchal lui ôta fon bonnet, & tout le monde vit avec furprife une corne, qu'il portoit au front.

Ce prodige parut digne de la curiofité du Roi. Trovilu fut prefenté à ce Prince ; après quoi il fut donné à Paris en fpectacle à tout le monde. Il m'a dit à moi même, comme à plufieurs autres qui l'ont vû : Qu'en naiffant il n'avoit

HENRI IV. 1599.

apporté aucune apparence de cornes : Que vers l'âge de ſept ans, ſon front avoit commencé à devenir rude & raboteux : Que depuis ce tems-là juſqu'à l'âge de trente-cinq ans, qu'il avoit quand on l'arrêta, cette corne s'étoit augmentée de plus en plus, ſa courbure n'étant d'abord que fort peu ſenſible: Qu'il avoit quitté alors le village de S. Fray, lieu de ſa naiſſance, & s'étoit caché dans les bois, évitant ſur-tout d'ôter jamais ſon chapeau, de crainte que ſi on venoit à découvrir ſon malheur, on ne le prît pour un monſtre ; & qu'on ne lui fît quitter ſon travail, pour le donner en ſpectacle, comme il étoit arrivé en effet.

Excepté cette corne, il avoit l'eſprit & le corps ſemblables à celui de tous les autres hommes. Du reſte ſa corne étoit ſinguliére & monſtrueuſe, auſſi dure & auſſi épaiſſe que celle d'un mouton, ou d'une chevre. Elle étoit cannelée, non point en lignes ſpirales, mais en lignes droites. Sa couleur étoit blonde, comme celle de ſa barbe & de ſes cheveux. Car quoique le devant de ſa tête fût chauve, le derriére étoit garni de cheveux à l'ordinaire ; & il avoit au menton & au-deſſus des lévres quelques touffes de poils qui lui tenoient lieu de barbe ; enſorte qu'il reſſembloit aux Satyres, tels qu'on les repreſente ordinairement. A l'égard du devant de la tête, la matiére deſtinée à y faire naître des cheveux s'étoit employée à nourrir cette corne.

Elle étoit placée au côté droit du front, & ne pouſſoit point en devant, comme celle des moutons ; mais s'étendoit en ſe recourbant vers le côté gauche. Ainſi la pointe retomboit ſur le crâne, qu'elle auroit percé ſans doute d'une maniére dangereuſe & mortelle, ſi on ne l'eût coupée de tems en tems. Le pauvre homme nous aſſûroit qu'il reſſentoit alors de terribles & de continuelles douleurs ; ce qui arrivoit même lorſque les ſpectateurs vouloient la toucher. Il ne voyoit qu'avec peine que des Charlatans profitaſſent de ſon malheur & de ſa difformité, pour le promener ainſi par tout Paris. Auſſi ne put-il ſouffrir plus longtems un tel affront : & ſa ferocité naturelle lui en fit concevoir un tel chagrin, & un ſi grand dépit, qu'il en mourut bientôt après.

Il

Histoire de quelques filles qui ne prénoient aucune nourriture.

De Marguerite de Spire.

Il parut dans le même tems un autre prodige fort singulier ; ce fut une fille de dix ans, qui ne prenoit aucune nourriture. Ce même siécle en avoit cependant déja produit quelques autres exemples. On cite une Marguerite de Spire, qui cinquante-neuf ans auparavant à l'âge de douze ans, en vécut deux entiers sans boire ni manger. Simon Porti Napolitain, un des plus habiles Philosophes de son siécle, ayant été consulté au sujet de cette fille, composa à cette occasion un ouvrage, qu'il dédia à Paul III. où il dit, Que les femmes étant d'un tempérament plus froid & remplies d'humeurs plus grossiéres que les hommes, il jugeoit que cette Allemande étoit pleine de pituite, non seulement par le naturel de son sexe, mais encore par son tempéramment : Que cette quantité d'humeurs cruës, & le défaut de chaleur l'avoit fait tomber dans un spasme & une contraction universelle ; ensorte que le ventricule se trouvant privé de sentiment ne demandoit plus de nourriture, & n'étoit point excité à l'appetit : Qu'en effet les Medecins définissent l'appétit, un sentiment douloureux causé par l'envie de prendre de la nourriture : Que le ventricule étant donc insensible, n'aspiroit plus après les alimens : Que la pituite, dont il étoit humecté, l'empêchoit de même de ressentir la soif ; & que la nature qui se nourrissoit de ces humeurs, remplaçoit ainsi ce qu'elle perdoit d'ailleurs:Qu'il n'en vouloit point d'autre preuve que ce qui arrivoit à cette fille, qui lorsqu'on l'avoit forcée à prendre quelque nourriture, l'avoit renduë mêlée d'une humeur gluante,& chargée de pituite: Qu'elle vivoit cependant, parce que sa chaleur naturelle étoit très-modérée, & suffisante pour la soutenir, & que faisant peu de dissipation, elle n'avoit de même besoin que de peu d'alimens : Mais qu'il croyoit qu'elle ne vivroit pas longtems, si elle continuoit à ne rien prendre.

Nous en avons aussi une relation de Gerard Boucoldeu, medecin de Ferdinand roi des Romains. Langio de Lowenberg, medecin célébre, qui exerça cette profession à la cour de cinq électeurs Palatins, prétend au contraire dans ses lettres : Que cette perte entiére d'appétit arrive, lorsque les nerfs qui sont à l'orifice de l'estomach venant à se

HENRI IV. 1599.

relâcher, il ne ſe fait plus de ſuction ; ce qui étoit arrivé à cette fille à la ſuite d'une paralyſie, qui lui étoit tombée ſur les bras & ſur les cuiſſes : Qu'au reſte pendant cette longue abſtinence, pluſieurs choſes ſuppléent au défaut de la nourriture & de la boiſſon, & font le même effet ; tels ſont à ſon avis l'air & les odeurs qui ſont purement extérieurs ; outre que le corps fournit par lui-même la graiſſe, la pituite, & les humeurs qui deſcendent du cerveau ; ce qu'il prouve fort au long.

De Catherine Binder.

On rapporte la même choſe d'une autre fille, nommée Catherine Binder, née en quinze cens quatre-vingt-cinq dans les états de Jean Caſimir prince Palatin. On dit que depuis l'âge de vingt ans, elle fut ſept années entiéres ſans prendre aucune nourriture. Elle avoit même déja perdu cinq ans auparavant l'uſage des viandes chaudes, & ne mangeoit plus rien que de froid.

D'une fille des états de Julliers.

Guillaume Fabritius Chirurgien de (1) Payerne en Suiſſe dans le païs de Wiffiſbourg, écrit de même que dix ans après on mena à Cologne une fille d'environ quatorze ans, née dans le duché de Juliers, qui au rapport de ſes parens n'avoit pris aucune nourriture depuis trois ans. Elle avoit, dit-il, l'air triſte & mélancolique, aſſez d'embonpoint, excepté que ſon eſtomach étoit colé à l'épine du dos. Le foye & les autres parties intérieures paroiſſoient durs & ſquirreux. Pendant tout le tems de ſa maladie elle n'avoit rendu aucuns excrémens ; & ſon dégoût pour toute ſorte de nourriture étoit ſi grand, que quelqu'un lui ayant mis dans la bouche un morceau de ſucre, elle tomba auſſitôt en ſincope. Cependant elle avoit encore aſſez de chaleur naturelle, marchoit, joüoit avec ſes compagnes, danſoit, & faiſoit tout ce que font d'autres enfans, ſans aucune difficulté de reſpirer, de parler, ni de crier.

Laurent Joubert de Valence, Philoſophe & Medecin très-eſtimé parmi nous, a composé ſur cette matiére un grand ouvrage, où il montre par pluſieurs raiſons & beaucoup d'exemples que quelques perſonnes peuvent vivre ſans boire ni manger, non ſeulement pluſieurs jours ; mais même pluſieurs années. C'eſt ce qu'il confirme encore dans ſes paradoxes

(1) En *Allmand*, Petterlinghen.

ſur les témoignages & l'autorité de Galien & d'Avicennes.

Celle dont il s'agit ici, étoit fille de Balam maréchal d'un petit village, nommé Confolant, ſitué au confluent de la Vienne & de la Goëre ſur les frontiéres du Poitou & du Limouſin. A l'âge de douze ans ou environ, elle fut attaquée le 16. Février d'une fiévre continuë. Entre autres ſimptomes de cette maladie, elle eut un vomiſſement violent, qui ne ceſſa de la tourmenter pendant vingt jours. Enfin la fiévre commençant à diminuer, elle devint muette, & fut vingt-quatre jours ſans parler; après quoi elle recouvra la parole. Mais ces accidens furent ſuivis d'un délire accompagné d'un engourdiſſement & d'une privation de ſentiment dans toutes les parties du corps au-deſſous de la tête. L'éſophage perdit abſolument ſon mouvement naturel & attractif, & ne put depuis prendre aucune nourriture. Six mois après, les autres membres s'affermirent, & reprirent leur mouvement ordinaire, excepté une cuiſſe, dont elle boitoit un peu. Mais il lui reſta une impuiſſance abſoluë d'avaler qui lui cauſoit un extréme dégoût pour toute eſpéce de nourriture. Enſuite de cette abſtinence, l'abdomen commença à s'abattre, & ſe flétrit enfin ſi ſenſiblement, que depuis les côtes inférieures jusqu'au pubis, il ne reſtoit plus aucun veſtige de l'ancien conduit; on en remarquoit ſeulement encore les pointes ſoutenuës par le cartilage, qui ſe trouve à la partie antérieure du ventre, & forme une eſpéce de ſéveronde, pour rejetter les eaux en avant. Depuis ce cartilage & les épiphyſes des fauſſes côtes, la peau ſouffroit une tenſion & un déchirement très-vif, dont cette fille ſe plaignoit beaucoup, d'autant que les muſcles, les inteſtins, les entrailles, & les autres parties du ventre étoient tellement diminués & retrecis par cette inaction, qu'il n'en reſtoit pas plus de marque que ſi on les eût arrachés. On n'en découvroit plus que les fibres; toute la ſubſtance charnuë qui en remplit les vuides, étoit dépérie. Les autres parties n'étoient pas en ſi mauvais état dans cette fille. Elle avoit la poitrine aſſez large, le ſein aſſez plein, le lévres vermeilles, les bras & les cuiſſes aſſez potelés, le viſage rondelet, mais baſané, la langue très-courte, & cependant la parole libre & aiſée, des cheveux très-longs, qui malgré cela croiſſoient tous les

De la fille de Balam maréchal à Confolant.

HENRI IV. 1599.

jours auſſi-bien que ſes ongles. Elle ne rendoit aucune ſorte d'excrémens, elle n'avoit point l'incommodité naturelle à ſon ſexe, ni de craſſe à la tête; ce qui dans les organes des ſens, comme ſur la peau, eſt la marque d'une conformation parfaite. Elle jettoit peu de ſalive, quelques larmes; du reſte elle ne rendoit aucune humeur, ni par le nez, ni par les oreilles; elle ne ſuoit jamais; ſa peau étoit preſque par-tout froide & ſéche, excepté ſous les aiſſelles, & proche du cœur, ſans qu'aucun mouvement pût l'échauffer; car elle ne laiſſoit pas de faire tous les ouvrages ordinaires de la maiſon; tenoit la quenoüille, filoit, balayoit, alloit au marché. Il y avoit trois ans qu'elle étoit dans cet état, lorſqu'elle fut viſitée par un Medecin de Poitiers, nommé François Citoys, qui remarqua avec ſoin tout ce que je viens de rapporter. Il compoſa à cette occaſion un ouvrage, où il prouve que quoique ces accidens ſoient rares, ils peuvent cependant être très-naturels, ſur-tout dans les femmes, qui ont plus de pituite, & qui étants naturellement d'un tempéramment plus chaud, n'ont pas beſoin de tant de nourriture. Dans ce même ouvrage il défendoit le ſentiment de Joubert contre Harvet d'Orleans, qui prétendoit que de ſemblables effets paſſent les forces de la nature, & ne peuvent jamais arriver que par miracle, ou par l'artifice du Démon, comme le ſoutient auſſi le Jeſuite Delrio.

Harvet ajoûtoit que cette fille mourroit bientôt, ſi peut-être elle n'étoit déja morte; en quoi il me ſemble qu'il s'avançoit un peu trop. Pour moi j'approuverois plus volontiers Simon Porti, qui prophétiſant de même la mort prochaine de cette Allemande, dont j'ai parlé, ajoûta cette reſtriction, *Si elle continuë à ne point prendre de nourriture*. En effet ſi dans la ſuite ces ſortes de perſonnes s'accoûtument à prendre quelques alimens, il eſt hors de doute qu'elles reprendront conſéquemment leurs premiéres forces, & pourront vivre aſſez longtems. C'eſt ce que Citoys prouvoit par l'exemple d'une autre fille, dont il eſt parlé dans notre hiſtoire.

Elle étoit de Commercy dans le diocéſe de Toul, & vivoit ſous le régne de l'empereur Lothaire. Elle demeura depuis 822. juſqu'en 825. ſans prendre aucune nourriture. Enſuite ayant recommencé à boire & manger comme les

autres, les forces lui revinrent insensiblement ; ce qui arriva aussi à celle dont nous parlons par le moyen que nous allons rapporter. HENRI IV. 1599.

Le bruit de cette merveille s'étant répandu dans le Royaume, quelques Medecins curieux d'approfondir la vérité du fait, firent venir cette fille en vertu d'un ordre qu'ils disoient avoir obtenu du Roi, dans un château voisin où elle alloit ordinairement. Ils l'y retinrent trois jours, pendant lesquels ils l'observérent très-soigneusement. Cependant ils donnoient lieu de croire que leur intention étoit de l'emmener plus loin, lorsque cette fille qui avoit pressenti leur dessein se mit à pleurer, & dit qu'elle vouloit retourner chez elle, appellant souvent sa mére à son secours. On l'y conduisit en effet ; mais comme les Medecins ne la quittoient non plus que l'ombre fait le corps, ennuyée de cette compagnie importune, elle songea à s'en délivrer, & à éluder leurs desseins. De l'avis de ses parents, elle se fit préparer un boüillon, dont elle avala d'abord quelques gorgées. Cette chaleur douce suffit pour dilater l'ancien conduit de la nourriture. Il s'ouvrit insensiblement ; & l'estomach reprenant ses premiéres fonctions reçut avec plaisir ce léger aliment. L'appétit revint ensuite ; on s'accoûtuma peu à peu à des nourritures plus solides ; on ne trouva pas moins de plaisir qu'autrefois dans l'usage du boire & du manger. Bientôt après, le visage reprit de l'embonpoint, de la vivacité, & de l'agrément. Citoys composa à ce sujet un second ouvrage, où il rappella la premiére dispute qu'il avoit eûe contre Harvet à cette occasion ; & appuya encore son sentiment par de nouveaux raisonnemens.

D'Apollonie du canton de Berne.

Deux ans auparavant, il avoit paru dans le canton de Berne une autre fille qui n'y avoit pas moins causé de surprise. Elle s'appelloit Apollonie, & étoit née dans un païs fort marécageux, & par conséquent mal sain, situé entre les lacs d'Yverdun, de Morat, & de Biel. A l'âge de dix-huit ans, elle avoit déja passé une année entiére sans prendre aucune nourriture. Le Senat en ayant été informé, nomma Paul Lentulus médecin de la République, & Daniel Episcopius son premier Chirurgien, pour s'assûrer de la vérité de ce prodige. Ils se rendirent en effet le 30. de Janvier de

HENRI IV. 1599.

l'année 1600. au lieu de sa demeure ; & trouvérent dans une étuve sur un lit de plume, une jeune fille d'une taille médiocre, le teint basané, couchée sur le dos, & paroissant comme immobile. Elle pouvoit cependant porter ses bras sur sa poitrine & les retirer. A l'égard des cuisses & des jambes, elle avoit plus de peine à les remuer. Son extréme foiblesse, suite naturelle de ce qu'elle ne prenoit point de nourriture, ne lui permettoit pas de porter les mains à sa tête pour se peigner ; & pour empêcher que la vermine ne s'y mît, on avoit eu l'attention pendant sa maladie de lui couper une fois les cheveux qui ne laissérent pas de repousser. Au reste elle avoit les joües assez rouges, les lévres vermeilles, la langue molle, & d'une couleur & d'une chaleur modérée. Enfin son nez n'étoit ni trop sec, ni trop humide. Elle disoit qu'elle dormoit de tems en tems ; mais comme son sommeil étoit fort léger, elle se réveilloit aisément. Alors elle se plaignoit, & ressentoit de grandes foiblesses. La respiration étoit libre ; mais on remarqua qu'elle tiroit beaucoup plus d'air, qu'elle n'en rendoit, ce qui montre clairement que l'air lui tenoit en quelque sorte lieu de nourriture. Sa voix étoit foible & semblable à celle d'une personne mourante, au reste nette, aisée & point désagréable. Elle prononçoit bien ; ses discours étoient suivis, & sa mémoire exacte. Elle répondoit à propos & avec assez de jugement pour une fille de son âge à tout ce qu'on lui demandoit. Du reste l'odorat, le tact, & le mouvement étoient absolument émoussés. Elle ne rendoit aucune sorte d'excréments ; les muscles du visage étoient charnus, sans être enflés ni bouffis, ce qui se remarquoit aussi dans toutes les autres parties du corps. Ses membres étoient bien proportionnés, & on n'appercevoit en elle aucune apparence de maigreur que vers la poitrine où les côtes poussoient en dehors ; & ne laissoient aucunes traces de la poitrine, non plus que de l'abdomen. Le nombril même étoit en quelque sorte collé aux vertébres. De tems en tems elle sentoit, disoit-elle, à la poitrine des douleurs aussi violentes, que si on la lui eût ouverte avec un couteau. Au reste elle n'avoit ni galle, ni pustules ; sa peau n'étoit ni séche, ni ridée ; mais polie & fort douce. On ne sentoit aucune humeur autour des hypocondres, de la ratte, du foye & de

l'estomach, on n'y remarquoit aucun squirre. Elle avoit la nourriture en horreur plus que la mort; cependant elle auroit, disoit-elle, donné sa vie avec plaisir pour pouvoir manger. Elle vécut deux ans dans cet état douloureux, & vivoit encore, lorsque Lentulus en donna la relation.

Maladie nouvelle en Pologne.

Passons de ces exemples d'une abstinence si prodigieuse à une maladie nouvelle, qui se fit sentir en Pologne cette année. Elle commença d'abord entre la Hongrie & Pokuce province de Pologne, qui n'en est séparée que par un grand nombre de fleuves qui tombent des montagnes. Elle commençoit par un bouton ou deux, qui sortoient à la tête, & poussoient une touffe de cheveux, qui se méloient & s'embarrassoient avec les autres. Ce mal ne causoit d'abord aucune douleur; mais lorsqu'il fut devenu universel dans toute la Pologne, il devint aussi plus violent. Il brisoit les os, relâchoit les jointures, attaquoit les vertébres, disloquoit tous les membres, & y causoit une telle contraction, que l'on en devenoit à la fin bossu. Ensuite il produisoit des pous, & remplissoit la tête de cette affreuse vermine en si grande quantité, qu'il n'étoit pas possible de s'en délivrer. Si on faisoit raser ces boutons qui sembloient être la source du mal, le venin rentroit au-dedans, & causoit des douleurs violentes à la tête, aux pieds, aux mains, & à toutes les jointures. Il faisoit perdre la vûë, ou causoit des fluxions mortelles. Les remédes connus ne servoient qu'à irriter le mal, qui attaquoit sur-tout les femmes, & en particulier celles qui n'avoient point reguliérement l'incommodité naturelle à leur sexe. A l'égard des hommes, ceux qui avoient eu le mal de Naples, leurs enfans, & ceux qui avoient usé contre la teigne de médicamens répercussifs, étoient les plus sujets à cette maladie. Ceux qui en recherchérent les causes & la nature, trouvoient qu'elle avoit beaucoup de rapport avec ces vapeurs fuligineuses, qui forment les cheveux; qu'elle tenoit de la teigne & du mal de Naples par la douleur qu'elle causoit dans les os; de la maladie pédiculaire, par la vermine qu'elle produisoit; de la goute, en ce qu'elle attaquoit les jointures; & du spasme, par la contraction des nerfs qui en étoit la suite.

Ce fut en ces termes que Laurent Starnigel Recteur de

HENRI IV. 1599.

l'Université de Zamoysky (1) établie dans la Russie Polonoise à sept milles de Leopol, & ainsi nommée de Zamoysky son fondateur, en écrivit par l'ordre du même de Zamoysky aux Medecins de l'Université de Padoüe, pour les consulter. Hercule Sassonia fut chargé de lui faire réponse, & prétendit montrer, Que ce n'étoit pas là la premiére fois, que ce mal s'étoit fait sentir : Qu'il étoit évident par le témoignage de Jean George Sehenk de Graffemberg, que cette maladie n'étoit, ni nouvelle, ni particuliére à la Pologne : Que longtems auparavant elle s'étoit fait sentir en Suisse, en Alsace, dans la Brisgaw, & dans les provinces de Flandre voisines du Rhin : Qu'on en avoit même été attaqué, quoique plus rarement, en Allemagne & en Hongrie : Que dès l'an 1564. elle étoit si connuë en Allemagne, qu'elle y passoit dès-lors pour un mal très-ancien : Que ce sentiment étoit encore autorisé par l'observation que fait Jean Statler, qui en parlant de Gaspard d'Hornestein, frére de Sigismond Grand Commandeur d'Alsace & de Brisgaw, rapporte qu'il avoit une barbe tellement hérissée, & dont les poils étoient tellement entrelassés, que l'air terrible qu'elle lui donnoit, le faisoit fuir de tout le monde ; que cependant il n'y avoit rien qu'il ne fût disposé à souffrir, plûtôt que de perdre sa barbe, parce que ceux qui se trouvoient attaqués de ce mal étoient persuadés, que les humeurs les plus propres à causer des maux de tête, des apopléxies, des paralysies, la folie, la migraine, se consumoient à nourrir & à entretenir ces touffes de cheveux, ou de barbe, ainsi entrelassées ; & que c'étoit pour cette raison qu'ils conservoient avec grand soin ces bouquets, sans jamais les faire couper, ni les peigner : Que dès-lors on donnoit à cette maladie différents noms : Que le peuple l'appelloit la tresse de cheveux, ou bien bouquets & frisons des Incubes, persuadé que les Faunes & les Incubes s'amusoient la nuit à sucer la barbe & les cheveux, & les entrelassoient de la sorte : Que d'autres la nommoient le pli des truyes : Qu'en Pologne on l'appelloit le clou, ou d'un nom général, l'Etranger, parce qu'elle étoit passée de Russie dans ce Royaume : Qu'au reste son véritable nom étoit la Plica, ou goute de cheveux.

(1) ou Zamoscie.

Sassonia

Saſſonia s'attachoit enſuite à expliquer aſſez au long les cauſes de cette maladie, ſes Symptomes, ſes états différents, & enfin les effets & les remédes. Il dédia ſon ouvrage à Zamoysky grand Chancelier de Pologne, & Général de la Couronne. Un inconnu, ſous le nom de Lucio Lelio de Foligno, écrivit contre le ſentiment de Saſſonia, & ſoutint dans un traité fort ingénieux, mais d'ailleurs peu ſolide, que la Plica n'eſt autre choſe que le mal de Naple. Il ne reſta pas ſans réponſe; on lui répliqua par un dialogue très-agréable, qui portoit pour titre : Les ſept en Pologne, & dont l'auteur partiſan ſecret de Saſſonia, déguiſa auſſi ſon nom ſous celui d'André Poſthume de Graffemberg. Ce ſiécle au reſte fécond en déſordres ne produiſit pas ſeulement dans les corps des maladies, que leur ſingularité pouvoit faire regarder comme des prodiges; les eſprits même ſe reſſentirent de ce poiſon.

Conſpiration d'un Jacobin contre le Roi découverte & punie.

Tel fut le deſſein abominable d'un aſſaſſin, qui conſpira contre la vie du Roi. Mais avant que de rapporter ce fait, je crois qu'il eſt néceſſaire de prendre ma narration d'un peu plus loin. Malvezzy Nonce du Pape à Bruxelles avoit été un des plus zélés promoteurs de la Ligue ſous le duc de Mayenne. Fâché de voir proſpérer de jour en jour les affaires du Roi qui étoit dès-lors rentré dans le ſein de l'Egliſe, quoiqu'il ne fût point réconcilié avec la Cour de Rome, il avoit formé il y avoit plus de ſix ans, le deſſein d'arrêter le cours d'un ſuccès ſi heureux. Dans cette vûë il employa ſes émiſſaires pour lui trouver un homme de main, qui fût en même tems aſſez inſenſé, pour entreprendre de tuer ce Prince, au riſque de ſa propre vie. Enfin il trouva un Jacobin capable d'un tel attentât, & il le mit en œuvre d'autant plus volontiers, que l'ordre de Saint Dominique avoit déja fourni depuis peu un monſtre, qui pouſſé du même eſprit & de la même fureur, avoit été aſſez hardi pour porter le poignard dans le ſein du prédéceſſeur de ce Prince.

Ce Moine ſe nommoit Charles (1) Ridicoux, dit d'Avennes, du nom qu'il prit enſuite pour ſe déguiſer. Il avoit reçû l'habit de Religieux à Gand ſix ans auparavant, & en avoit

(1) ou Ridicowe.

alors environ vingt-huit. Ce ſcélérat dans tous ſes entretiens avec ſes amis ne ceſſoit de déplorer le malheur de l'Egliſe qui ſe voyoit alors, diſoit-il, attaquée de tous côtés par l'erreur, & ſurtout en France. On lui avoit même pluſieurs fois entendu dire, que s'il croyoit que ce fût un ſacrifice agréable à Dieu, il ne ſouhaiteroit rien tant que de trouver les moyens & l'occaſion de mourir lui-même, en ôtant la vie à celui qui avoit uſurpé contre les loix & la juſtice, le nom de Roi dans ce Royaume, & qui ſemblable à un loup raviſſant dévoroit les tendres brebis de cet état Chrétien.

Malvezzy inſtruit de ſes diſcours, écrivit au Provincial des Jacobins de le lui envoyer. Arrivé à Bruxelles, Ridicoux ne voulut point s'engager à rien entreprendre, à moins que le Nonce ne lui accordât trois choſes; de faire approuver ce deſſein par le Pape & par le ſacré Collége; de lui aſſûrer un fonds pour fournir aux dépenſes néceſſaires; enfin de lui procurer les moyens d'entrer en France, & d'avoir quelque accès à la Cour. Malvezzy répondit d'abord de l'approbation du Pape & des Cardinaux, & promit tout l'argent néceſſaire, pourvû que le Moine lui donnât des ſûretés pour les ſommes qu'il auroit touchées, au cas qu'il changeât de ſentiment. Enſuite on délibéra des moyens les plus ſûrs pour entrer en France, & pour exécuter ce complot. On voulut avoir ſur ce point l'avis de Baſta, qu'on fit venir exprès d'Anvers, dont il commandoit la garniſon; & après l'avoir conſulté, on réſolut de ſe ſervir d'un piſtolet chargé de petites balles, ou d'un poignard. Enfin on dreſſa le contrat en preſence de la mére, & du frére du Moine; ce dernier s'appelloit Juſtin. Malvezzy promit au nom du Pape & des Cardinaux de prendre fait & cauſe pour Ridicoux, & ſe chargea de toutes les ſuites & des riſques de l'entrepriſe. Après la ſignature du contrat, Cornelie d'Avenes mére de l'aſſaſſin découvrit à un Jeſuite nommé Hodum, à qui elle ſe confeſſoit, le marché paſſé entre ſon fils & le Nonce. Le Confeſſeur fut curieux de voir celui qui ſe chargeoit d'une telle commiſſion. Pour le contenter, la mére lui amena ſon fils; & le Jeſuite le trouvant d'une taille très-médiocre, ſe contenta de dire, qu'il falloit un homme plus

fort & plus robuſte,comme le Moine le déclara enſuite. Il reçut enfin ſon congé,& la bénédiction du même Nonce,qui lui permit au nom du Pape, afin qu'il lui fût plus aiſé de ſe cacher, de pouvoir paroître partout en habit ſéculier,monter à cheval, danſer, aller au bal, & faire des armes ſans ſcrupule, & en ſûreté de conſcience. De Bruxelles il ſe rendit à Saint Quentin, dont Euſtache de Conflans Vicomte d'Auchy étoit alors Gouverneur. Là il apprit par le bruit public ce qui venoit de ſe paſſer en France, la réconciliation du Roi avec le S. Siége, & ſon droit inconteſtable à la Couronne. Il ne laiſſa cependant pas d'avancer juſqu'à Saint Denis. Alors ou le repentir, ou la vûë des difficultés du danger auquel il s'expoſoit, lui fit changer de deſſein. Il reprit la route de Gand par Marle, Cambray, Valenciennes & Mons; & alla enſuite retrouver Malvezzy à Bruxelles. Le Nonce lui demanda d'abord pourquoi il n'avoit pas exécuté ſon deſſein; & le Moine ayant répondu pour ſe juſtifier,que le Roi étoit rentré dans le ſein de l'Egliſe, & qu'il étoit paſſé de la mort à la vie; » Non, » non, repartit Malvezzy en ſecoüant la tête, le Bearnois & » tous ſes adhérents ſont proſcrits & excommuniés par le Pa» pe.« Il lui demanda enſuite s'il perſiſtoit dans ſa premiére réſolution; & Ridicoux répondit nettement, que s'il voyoit un ordre du Pape, il pourroit y penſer plus murement. Un certain Jule ſoldat, & Officier du Nonce, le tira enſuite à l'écart, & lui fit entendre, qu'il falloit qu'il repaſſât au plûtôt en France en habit de goujat, comme ſi Baſta l'envoyoit promettre au Roi de lui remettre Bapaume. » Ce ſera un » moyen très-ſûr, lui dit-il, pour approcher du Roi, & » pour ne point manquer votre coup.

Dans le même tems Pierre Argier Moine du même ordre & du même Couvent, après s'être abouché avec Malvezzy à Bruxelles, étoit allé à Rome, & à ſon retour avoit auſſi formé le deſſein d'aſſaſſiner le Roi. Quelque tems après, Ridicoux reçut la Prêtriſe, & alla auſſi à Rome, où le Nonce étoit de retour. Malvezzy le confirma dans ſon deſſein. Il revint par Milan, & conféra avec les miniſtres de la Cour d'Eſpagne. De-là il ſe rendit à Amiens où il fit quelque ſéjour, ſous prétexte de vouloir entrer aux Capucins. Ce fut ſur ces entrefaites que le

HENRI IV. 1599.

Cardinal de Florence arriva en France, en qualité de Légat du Pape, avec lequel le Roi venoit de ſe réconcilier. Ridicoux perſiſtoit néanmoins dans ſa premiére réſolution; & il s'avança vers Paris pour épier l'occaſion de faire ſon coup. Mais il repartit ſur le champ, & retourna à Amiens. Pour s'y mieux cacher, il prit le nom d'Avenes, que portoit ſa mére, & eut une conférence avec Vincent le Roi Gouverneur de cette ville; il lui parla d'un nommé Ridicoux, que Malvezzy avoit, diſoit-il, voulu engager à aſſaſſiner le Roi, & qui ne l'avoit pas voulu entreprendre; il lui parla auſſi d'un certain Argier que l'on avoit apoſté pour le même effet, & lui dépeignit ſon air & ſa figure. Le Gouverneur en informa auſſitôt le Roi; & dans le même tems ſur les indices qu'il avoit donnés, on arrêta à Monceaux, où la Cour étoit alors, un étranger qui ſe diſoit Italien, & envoyé par Baſta, pour livrer au Roi, non pas la ville de Bapaume, mais celle d'Ardres. Cette découverte fortifia les ſoupçons qu'on avoit déja; & le gouverneur d'Amiens reçut ordre d'amener Ridicoux à la Cour. Là ce Moine toûjours déguiſé ſous le nom d'Avenes, raconta au Roi les conférences que Ridicoux avoit euës avec Malvezzy à Bruxelles, & enſuite à Rome, & qu'il diſoit avoir appriſes de la bouche même de Ridicoux ſon ami intime.

Henri après avoir ainſi découvert & évité par une protection ſinguliére du Ciel tant de complots formés contre ſa perſonne, comprit qu'il ne pourroit faire de plus amples informations, ſans perdre d'honneur Malvezzy; ce qui auroit été en quelque ſorte un affront pour le Pape, avec qui ce Prince venoit de ſe raccommoder, quoique d'ailleurs il ne trempât aucunement dans ce myſtére d'iniquité. Il appréhendoit outre cela que l'Archiduc ne crût qu'on eût deſſein de l'accuſer d'avoir eu quelque part à une entrepriſe ſi exécrable, & que ce ſoupçon ne retardât la concluſion du projet de paix, dont le cardinal de Florence lui avoit parlé. Ainſi il jugea à propos de diſſimuler. On ſe contenta d'abord de donner à Ridicoux le Couvent de Saint Martin pour priſon juſqu'au mois de Février ſuivant. Alors comme il ſe trouva de nouvelles charges contre lui, on le transféra au for-l'Evêque, où il fut plus reſſerré, & y reſta vingt

mois entiers ; après lesquels le Roi sans faire d'autres informations, & sans prononcer de sentence contre lui, prit le parti de le renvoyer. Il lui fit expédier des lettres de grace par Villeroi, avec ordre en même tems de sortir du Royaume, & défense d'y remettre jamais le pied, sous peine d'être puni comme traître & criminel de leze-Majesté. Mais le Jacobin déguisé ne voulut point user de la grace que le Roi lui faisoit, & qui lui avoit été signifiée par Duval grand Prevôt de l'Hôtel. Il força les prisons, & s'enfuit le 24. Août 1598. avec le Geolier Viardot qu'il avoit gagné ; & au moyen de quelques aumônes qu'il avoit reçûës de quelques femmes de Paris, qui se piquoient alors mal à propos d'une charité mal placée, il se rendit par Troyes, Langres, & Dijon dans la Franche-Comté, pour y chercher, disoit-il, un hermitage. Il y fit quelque séjour ; ensuite il passa par la Lorraine, où il eut quelques entretiens avec le pére & la mére de Châtel, qui depuis leur bannissement s'étoient rétirés à Saint Nicolas ; traversa le Liégeois, & se rendit sous un autre habit à Gand, où il reprit le détestable dessein de tuer le Roi. En effet peu de tems après, il revint dans la Franche-Comté qui appartenoit aux Espagnols ; & ayant eu avec les ministres d'Espagne une entrevûë secrette à S. Vincent proche de Besançon, il retourna à Dijon, où il toucha quelque argent, & s'aboucha avec un Jacobin, nommé Clement Oudin. De-là ils se rendirent tous les deux à Langres, & s'arrêterent enfin à Grancey, où ils prirent l'habit d'Hermites. Ils firent liaison dans ce lieu avec Pierre Morel Curé de la Paroisse, & lui révélérent tous leurs secrets. Ridicoux lui dit, que le Nonce du Pape à Bruxelles l'avoit exhorté à tuer le Roi : Qu'il s'y étoit engagé, & s'étoit même rendu à Saint Denis dans ce dessein : Que l'entreprise n'ayant point alors réüssi, il étoit passé en Italie, d'où il étoit revenu plus déterminé que jamais à cette action. Le Curé en ayant aussitôt informé Parisot Seigneur de la Paroisse, il en frémit d'horreur, & prit sur le champ la poste pour en aller instruire le Roi. Cependant il donna avant son départ de bons ordres, pour empêcher que les nouveaux Hermites ne prissent la fuite pendant son absence.

Ridicoux fut donc arrêté une seconde fois par ordre du

HENRI IV. 1599.

Roi. On prit aussi avec lui Viardot. On demanda au premier, pourquoi il avoit mieux aimé s'enfuir, que de profiter de la grace que le Roi lui avoit accordée? Sur quoi il répondit que c'étoit parce qu'il appréhendoit qu'on ne le renvoyât dans son Couvent de Gand, & qu'on ne le livrât aux Jesuites, qu'il sçavoit avoir juré sa perte, pour avoir déclaré ce qui s'étoit passé entre le Nonce & lui au sujet de l'assassinat du Roi. Cette réponse fut prise pour une défaite; d'ailleurs il étoit constant par les indices & par les dépositions, que non seulement il avoit formé d'abord, ainsi qu'il en convenoit lui-même, le dessein abominable de tuer le Roi; mais qu'il avoit toûjours été depuis dans la même résolution; & que c'étoit pour exécuter son détestable projet, qu'à son retour d'Italie il avoit demandé une audience à S. M. Enfin quoique le Roi eût eu la bonté de lui accorder sa grace, à condition de ne remettre jamais le pied dans ses Etats, malgré cette défense il s'étoit retiré proche de Langres, où il avoit découvert ses desseins au Curé Morel, dont on ne pouvoit soupçonner la probité. C'est pourquoi on les remit tous deux, lui & Viardot, entre les mains des Magistrats, pour leur faire leur procès dans les formes.

Dans l'interrogatoire qu'on fit subir à ce malheureux, on lui demanda ce qui l'avoit engagé à former le dessein d'assassiner le Roi; il répondit que les sermons des Prédicateurs, les maximes qu'on enseignoit journellement dans les Ecoles, les éloges infinis, que l'on donnoit non seulement dans les Eglises, mais encore dans les places publiques, dans les ruës, dans toutes les assemblées, à Jacque Clement qu'on regardoit comme un Saint Martyr, qui s'étoit immolé pour sauver la liberté des François, lui avoient aisément persuadé, qu'il feroit une action très-agréable à Dieu, de purger la terre d'un Tyran cruel, qui désoloit le Royaume de France, auquel il n'avoit aucun droit, & faisoit périr dans cet état très-Chrétien tant de milliers d'ames: Qu'ainsi lorsque le Nonce Malvezzy lui avoit proposé cette entreprise de la part de Dieu & du Pape, il s'en étoit chargé avec le plus grand zéle: Que n'ayant pas trouvé depuis le moyen de l'exécuter, & étant entré dans la Prêtrise, il s'étoit repenti de son dessein, & l'avoit absolument abandonné: Qu'il n'avoit

ensuite entrepris le voyage de Rome, que pour se faire rembourser de sa dépense par celui qui l'avoit mis en œuvre, ainsi qu'ils en étoient convenus : Que Malvezzy l'ayant pressé de nouveau d'exécuter son projet, il avoit voulu consulter Charle Servio, qui faisoit la fonction de Sous-pénitencier pour les Flamans : Que celui-ci non seulement avoit eu horreur de cette proposition, mais qu'il avoit même extrémement blâmé la témérité de Malvezzy, d'avoir commis mal à propos l'autorité du S. Siége dans une affaire, dont le Pape étoit fort éloigné. Cependant il varia dans la suite, & dit que Servio n'avoit point blâmé son dessein, tandis qu'on pouvoit se flater encore qu'il y persisteroit; mais qu'aussitôt qu'il l'eut assûré qu'il s'en repentoit, il avoit changé de langage, & l'avoit détesté ; qu'au reste il lui avoit défendu fortement de découvrir ce que Malvezzy lui avoit proposé.

Voilà ce que l'accusé alléguoit pour sa défense. Du reste il ne pouvoit justifier son retour en France, après la défense expresse qui lui en avoit été faite. Il ne détruisoit point non plus les nouvelles charges de Morel, ni les indices & autres soupçons qui étoient contre lui. Ainsi il fut condamné à la mort & rompu, après avoir été mis d'abord à la question ordinaire, ou il ne déclara rien de plus que ce qu'il avoit avoüé en premier lieu. A l'égard de Viardot, qui s'étoit enfui avec lui, après avoir forcé la prison, il fut banni, & tous ses biens confisqués.

Dans le même tems on arrêta sur un semblabe soupçon un frere Capucin nommé Langlois du couvent de S. Michel dans le Diocése de Toul, qui avoit quitté le froc pour venir à la Cour sous un habit de goujat. On lui demanda pourquoi il avoit abandonné son Monastére ; & il répondit que c'étoit pour une action secrette, dont il avoit été témoin, & dont l'horreur lui avoit fait prendre la fuite. Mais cette défaite ne fut pour lui d'aucun avantage ; convaincu par de forts indices & par les témoins qu'on fit entendre contre lui, il fut aussi rompu le même jour qui étoit le 3. Avril.

Cependant le Roi étoit parti de Fontainebleau pour se rendre à Blois. Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette

HENRI IV.

1599.

Querelle entre dom Philippin bâtard de Savoye, & Crequi. Origine de cette diſpute.

ville, que ſe termina la vieille querelle de dom Philippin bâtard de Savoye avec Crequi gendre de Leſdiguiéres. Elle avoit commencé trois ans auparavant au ſiége mémorable du fort de Chamouſſet. Leſdiguiéres l'ayant emporté d'aſſaut, & Chauvirieu gouverneur de la place ayant été tué dans la chaleur de l'action, l'écharpe qu'il portoit tomba entre les mains de Crequi: elle étoit très-belle, & avoit appartenu, à ce que l'on diſoit, à dom Philippin; c'eſt pourquoi lorſque le Savoyard envoya un Trompette à Leſdiguiéres, pour redemander le corps du Gouverneur; Crequi lui fit examiner cette écharpe avec ſoin, pour voir s'il la reconnoîtroit, proteſtant que ſi elle appartenoit à dom Philippin, comme on le diſoit, il ſe feroit un plaiſir de la lui renvoyer. Le Trompette ayant fait ce rapport au Bâtard, il regarda cette politeſſe de Crequi comme une inſulte, & réſolut d'en tirer raiſon, les armes à la main.

Les deux armées étoient en préſence proche des Molettes, ſéparées ſeulement par une grande prairie. Après quelques eſcarmouches, dom Philippin envoya un Trompette défier Crequi à un duel à cheval, ſans en déclarer la raiſon. Crequi ayant reçu ce défi, part auſſi-tôt ſuivi ſeulement d'un Trompette, & ſe rend au lieu marqué; mais ſon ennemi ne parut point. Ainſi Crequi fut obligé d'envoyer ſon Trompette à Sanche de Salinas Commandant général des troupes eſpagnoles & à Evangeliſta, pour leur donner avis qu'il s'étoit rendu au lieu de l'aſſignation, & pour les prier de le faire ſçavoir à dom Philippin. On fut quelque tems ſans lui faire réponſe. Enfin Salinas lui renvoya ſon Trompette, avec ordre de dire à ſon Maître, qu'il attendoit en vain ſon adverſaire, parce que le duc de Savoye lui avoit fait défenſe de ſe battre. Crequi ſe retira donc ſur la fin du jour, mais en ſe plaignant hautement de la lâcheté de dom Philippin, dont il prenoit Evangeliſta à témoin. Dans la ſuite, Crequi fut fait priſonnier au ſiége de Charbonniéres, & conduit à Turin. Il ſe paſſa ainſi une année entiére.

On croyoit l'affaire terminée, & on ne voyoit plus aucune raiſon pour les deux rivaux d'en venir aux mains, d'autant plus que le bâtard avoit rendu à Crequi pendant

ſa

ſa priſon une viſite de civilité. Cependant à peine celui-ci avoit-il été relâché en vertu de la paix faite entre les deux Nations, que vers le commencement du mois d'Août il reçut à l'Eſdiguieres où il étoit alors, une lettre datée de Chambery, par laquelle dom Philippin le prioit de ſe rendre au fort des Barreaux. Crequi prit cette lettre pour un cartel; & il répondit par le Trompette même que le Bâtard lui avoit envoyé, qu'il ne manqueroit pas de ſe trouver au rendez-vous le 12. du mois. Il s'y rendit en effet accompagné de Fontaine, d'Hercule & de Claude d'Autun de la Baume; & eut ſoin de faire proviſion de deux épées & de deux poignards, afin d'en laiſſer le choix à dom Philippin. Deux jours ſe paſſérent en allées & venües : Crequi prétendoit qu'il n'étoit venu que pour ſe battre, & appelloit ſon ennemi au combat : Dom Philippin répondoit au contraire, qu'il n'avoit demandé dans ſa lettre qu'une entrevûë; enfin elle lui fut accordée. Là Crequi le défia de nouveau, & lui montra les armes qu'il avoit fait apporter; mais le bâtard répondit qu'il étoit ſatisfait de cette entrevûë, & qu'il ne demandoit rien de plus. Ils ſe ſéparérent de cette maniére; Crequi & de Fontaine ayants ſommé inutilement dom Philippin & ſon ſecond de ſe ſouvenir de ce qu'ils s'étoient dit, & des offres de Crequi.

Quelque tems après, de Fontaine ſe rendit à Chambery, & y preſenta à dom Philippin une relation de cette entrevûë, en le priant de la ſigner, comme avoit fait Crequi lui-même; ſur ſon refus, il l'appella en duel de la part de Crequi. Le Bâtard eut beau chercher des défaites, il fallut enfin accepter le combat, & ſe rendre ſur le champ de bataille entre Gieres & Grenoble. Dom Philippin y étoit arrivé de Chambery avec Pingon le 19. Août. Crequi s'y rendit auſſitôt après, ſuivi ſeulement de la Buiſſe. On ſe battit. Le Bâtard reçut un coup dans la mammelle, & voyant ſon ſang couler, il cria par deux fois qu'il étoit bleſſé. Crequi lui demanda s'il en tenoit; & comme il le preſſoit de répondre, Pingon qui étoit preſent, le fit pour lui, & en convint. Alors le vainqueur lui ayant ordonné de quitter ſes armes, Pingon les lui arracha lui-même & les jetta par terre, où un valet de pied les ramaſſa auſſitôt

HENRI IV. 1599.

après. Crequi voyant son rival désarmé quitta aussi ses armes, l'embrassa & le laissa à Gieres pour faire panser sa blessure. Le duc de Savoye ayant appris le succès de ce combat, en fut très-mortifié ; & regardant le bâtard comme déshonoré, pour avoir eu la lâcheté de se laisser désarmer, il lui défendit de paroître en sa presence jusqu'à ce qu'il eût effacé l'affront qu'il venoit de faire à la maison de Savoye.

Dom Philippin se voyant disgracié, songea à réparer sa faute. Dans cette vûë il envoya de Chambery au mois de Février suivant, un Trompette avec une lettre pour Crequi qui étoit alors à Lyon avec le Maréchal de Biron. Crequi indigné de tant de mauvaises maniéres, ne voulut point recevoir la lettre du bâtard, & la rendit au Trompette sans l'ouvrir ; en même tems il le chargea de dire de sa part à son Maître, qu'il ne falloit point tant de discours, qu'il s'agissoit d'en venir au fait ; que pour lui il se trouveroit dans quatre jours à Quirieu petite place dont Lancin étoit gouverneur pour le Roi, & voisine de S. André château de la dépendance du duc de Savoye, à une journée de Chambery. Il s'y rendit en effet le 16. de Février ; & deux jours après, Pingon & le baron de Sarra vinrent l'y trouver de la part de dom Philippin. Après quelques contestations, Pingon dit que le bâtard soutenoit qu'il n'avoit pas quitté les armes le premier dans le dernier combat. Crequi en appelloit de sont côté au témoignage de Pingon même, qui avoit été présent à cette action. Enfin Pingon lui annonça que dom Philippin étoit sur le champ de bataille. Alors de Fontaine passe le Rhône avec Pingon pour porter au bâtard de la part de Crequi deux épées & deux poignards afin qu'il en fît le choix. Il avoit ordre aussi de visiter le champ de bataille, & dom Philippin lui-même, qui permit seulement qu'on lui touchât le haut du corps, & qui voulut encore changer de bottines, parce que les siennes étant ouvertes, elles ne lui paroissoient pas propres à combattre ; ensuite il se plaignit du mauvais tems, & déclara qu'absolument il ne se battroit point sans un second ; c'étoit d'Oranges qui devoit l'être. Le jour se passa de cette maniére, & on se sépara.

Après cela ils se firent la guerre avec la plume. Dom Philippin publia le 3. de Mars un manifeste, où il prétendoit avoir fait tout ce que son honneur demandoit de lui, & pris tous les moyens qui sont d'usage entre gens d'épée ; il répondoit en même tems à celui que Crequi avoit publié la veille, & dans lequel il racontoit simplement le fait tel qu'il s'étoit passé. Crequi répliqua le 20. & fit voir que son écrit du 2. étoit simple, sans fard & sans artifice. Il ajoutoit, suivant le stile qui étoit en usage entr'eux, qu'il n'y avoit qu'un moyen pour le bâtard d'effacer la tache faite à son honneur ; que c'étoit de quitter la plume, pour se servir d'une plume de fer.

Comme cette réponse avoit été imprimée, & étoit venuë à la connoissance du Duc, dom Philippin comprit qu'il falloit se battre, & qu'il ne pouvoit plus regagner les bonnes graces de son Prince, qu'en lavant sa honte dans son sang, ou dans celui de son ennemi. Ainsi il écrivit à Crequi le 19. Mai pour lui donner un rendez-vous, se réservant à répondre plus amplement à son dernier écrit ; c'est ce qu'il exécuta quatre jours après par un long manifeste. Cependant Crequi accepte le défi, & se rend à Quirieu le premier de Juin. Il n'y avoit plus moyen de rompre la partie. Ainsi le lendemain, après que les deux combattans eurent pris les précautions ordinaires, Crequi passa le Rhône, & se rendit sur le champ de bataille avec le baron d'Attigny. Dom Philippin y vint de son côté avec de la Buisse, qui pour faire plus de peur au Bâtard, ne cessa tout le long du chemin de l'entretenir du courage & de la valeur de son adversaire. Du Passage, de Morges, d'Auriac, de Dizemieu qui avoient suivi Crequi, restérent de l'autre côté du Rhône avec de la Sarra, de Gy, de Seissel & de Luxinges-des-Alymes, que le Bâtard avoit nommés pour servir de cautions de sa bonne foi, parce que le combat devoit se faire sur les terres de Savoye. Les autres personnes de la suite de dom Philippin se tinrent éloignées. Le baron d'Attigny & la Buisse, qui étoient les deux parreins, vouloient d'abord qu'on leur permît aussi de se battre, afin qu'il ne fût pas dit qu'ils fussent assez lâches pour être restés simples spectateurs de l'action, sans avoir osé prendre part au danger de

HENRI IV.

1599.

ceux qu'ils accompagnoient. Cependant on convînt que puisqu'on les avoit nommés pour être juges du combat, ils ne devoient point s'en mêler.

Mort du bâtard de Savoye.

Enfin on en vint aux mains, & la victoire ne fut pas longtems à se déclarer. Après quelques bottes, dom Philippin tomba percé de trois coups d'épée & de deux coups de poignard. Alors Crequi sauta sur lui, en lui criant de demander la vie; ce qu'il refusa de faire, & déclara même qu'il ne vouloit point lui en être redevable. Ainsi d'Attigny la demanda pour lui; aussitôt Crequi se leve, la Buisse accourt, & chacun de son côté s'empresse de relever dom Philippin; mais il étoit si blessé, qu'il retomba aussitôt après. Cependant Crequi & la Buisse saluérent la compagnie, & repassérent le Rhône. Pour le Bâtard il mourut de ses blessures à quelques jours de-là, quoique Crequi lui eût envoyé son chirurgien pour le panser. Cette mort causa beaucoup de tristesse au Duc, qui la regarda comme un présage funeste, & qui pour cela seul fut sur le point de rompre son voyage en France. Crequi étoit sorti du combat sans aucune blessure. Il commença par rendre graces à Dieu de sa victoire; & quelque joye qu'elle donnât à ses amis, il leur défendit de lui en faire compliment; déclarant qu'il lui suffisoit que pour la gloire de la nation Dieu eût approuvé par le succès la justice de sa cause.

Edit du Roi qui défend à tous ses sujets de servir en Flandres contre les Espagnols.

Le Roi qui avoit été longtems inquiet du succès de cette querelle, en reçut la nouvelle avec beaucoup de joye. Du reste uniquement occupé du soin de procurer la paix à ses sujets, il donnoit toute son attention à empêcher qu'il ne se formât au dedans ou au déhors quelque nouvelle semence de guerre. Philippe & l'Archiduc se plaignoient sans cesse de ce que malgré une ombre de paix, dont on avoit voulu flater les deux nations, on continuoit cependant à se faire en effet une guerre très-cruelle. Ils reprochoient au Roi, qu'il fournissoit sous-main de l'argent aux rebelles, & leur envoyoit des troupes; & qu'il se déclaroit même assez ouvertement en leur faveur. Ainsi pour détruire ces soupçons, Henri leur fit répondre que pour ce qui étoit de l'argent & des troupes qu'il avoit fournis aux Hollandois, l'Espagne ne pouvoit pas le trouver mauvais; que tandis que

la France & sa personne étoient attaquées par toutes les forces de l'Espagne, de la Flandre & des autres Puissances étrangéres, les Provinces Unies n'avoient épargné ni argent, ni soldats pour le service de l'Etat : Qu'il étoit donc juste qu'en reconnoissance il rendît de bonne foi à une nation à qui il étoit si redevable, les sommes qu'il en avoit reçûës dans des besoins si pressans, sur tout lorsqu'on le pressoit de les rembourser ; que cette conduite ne donnoit aucune atteinte au traité de paix, ni à l'amitié qu'ils avoient solemnellement jurée : Qu'il souhaitoit en bon ami que l'Archiduc pût s'accorder avec eux à des conditions raisonnables : Qu'il le serviroit en cela avec tout le zéle possible, & lui rendroit tous les bons offices qu'il avoit droit d'attendre d'un Prince son ami & son allié. Ensuite il fit une Ordonnance, par laquelle il étoit défendu à tous soldats ou officiers, de quelque condition qu'ils fussent, d'aller servir en Flandre contre l'Archiduc, sous peine de désobéïssance.

Mort du Chancelier de Cheverny.

Pendant que le Roi étoit à Blois, Philippe Hurault chancelier de France fit un voyage à son château de Cheverny, où il avoit pris naissance. Toute la Noblesse des environs s'y rendit aussitôt pour le saluer, & il leur dit qu'il faisoit comme le bon liévre, qu'il venoit mourir au gîte. Il semble qu'il parloit ainsi par un préssentiment de ce qui arriva bientôt après ; car dans le tems qu'il paroissoit se porter le mieux du monde, il fut attaqué d'une colique violente qui l'emporta quelques jours après dans ce château même le 29. de Juin à l'âge de soixante & douze ans & quelques mois.

Ce fut un homme d'un esprit excellent & d'une prudence rare, expéditif, & qui avoit un talent admirable pour les affaires ; plus estimable encore par une politesse & une douceur qu'il possédoit dans un degré si éminent, que l'on ne vit jamais personne sortir de son audience avec un air triste. Il porta au Conseil ce zéle pour l'ancienne discipline qu'il avoit puisé au Parlement. Aussi ne permit-il jamais, autant qu'il lui fut possible pendant tout son Ministére, qu'on fît aucunes loix ou aucuns réglemens nouveaux, soit pour le civil, ou pour le spirituel, qui pussent y déroger ou y donner aucune atteinte. Vingt ans chancelier

HENRI IV. 1599.

de France, il jouit pendant trente années de la plus haute faveur de trois de nos Rois, qui l'élevérent aux plus grands honneurs, & le comblérent de bienfaits. Il eut plusieurs enfans d'Anne de Thou fille de Christophle de Thou; Henri comte de Cheverny qui épousa Françoise Chabot fille du comte de Charny; Philippe nommé à l'évêché de Chartres; & Loüis comte de Limours. Il en eut encore trois filles qui furent mariées très-avantageusement; Marguerite qui le fut deux fois, la premiere à Guy de la Val marquis de Nesle tué en combattant avec beaucoup de courage à la bataille d'Ivry; la seconde fois à Anne d'Anglure de Givry tué aussi au siége de Laon; Anne qui épousa Gilbert de la Trimoüille marquis de Royan; & Catherine qui fut mariée en premiéres nôces à d'Escoubleau comte de la Chapelle, que la mort enleva à la fleur de son âge, & après lui à Antoine d'Aumont fils & principal héritier du célébre Jean d'Aumont maréchal de France.

Pompone de Belliévre fait Chancelier de France.

Depuis plusieurs années il s'étoit introduit une mauvaise coûtume à la Cour, de choisir non plus ce qu'il y avoit de gens de mérite dans les Parlemens, comme cela se pratiquoit autrefois; mais ceux qui avoient sçû plus habilement faire leur cour au Prince, pour les élever à cette Dignité, la premiére de la Robe. Ainsi lorsqu'il fut question de donner un successeur au Chancelier de Cheverny, on jetta d'abord les yeux sur Pomponne de Belliévre, illustre par ses grandes négociations, & par plusieurs Ambassades qu'il avoit soutenuës avec une grande réputation de prudence. Ses longs services & son grand âge le firent préférer à tous les autres Courtisans.

Poursuites pour faire casser le mariage du Roi avec Marguerite de Valois.

Dans le premier Conseil suivant, on commença enfin à songer sérieusement à la cassation du mariage du Roi avec la Reine Marguerite; & Nicolas Brulart de Sillery étoit actuellement à Rome pour la solliciter auprès du Pape. Il y avoit déja long-tems, que le Parlement & tous les Etats du Royaume pressoient ce Prince de faire choix d'une épouse, qui pût lui donner des enfans, afin d'assûrer la succession à la Couronne. On ne manquoit point à la vérité d'héritiers légitimes, pour mettre sur le Trône, puisqu'il restoit tant de Princes de la Maison de France, la plus illustre de toutes

celles, qui ont jamais porté le Sceptre ; mais le Royaume étant divisé par tant de factions, il importoit beaucoup pour la tranquillité publique, que celui-même à qui la France étoit rédevable du calme, dont elle joüissoit après de si grands troubles, laissât des enfans pour lui succéder.

Il se rencontroit un obstacle à de si justes désirs ; c'étoit le mariage subsistant que ce Prince avoit contracté il y avoit vingt-sept ans avec Marguerite de Valois, sœur des Rois ses Prédécesseurs. Mais il se trouvoit aussi, même en France, plusieurs exemples de pareils mariages cassés pour cause de stérilité, de parenté, de mauvaise conduite, & autres raisons d'Etat. Ainsi dans la race des Mérovingiens, fondateurs de la Monarchie Françoise, Clotaire premier avoit répudié Radegonde ; Aribert roi de Guyenne, Ingoberge ; Dagobert premier Cometrude. Ainsi Charlemagne avoit quitté Theodore, pour épouser Hermengarde sœur de Didier roi des Lombards ; Louis le Begue s'étoit fait séparer d'Ansgarde. Ainsi Louis VII. surnommé le Jeune à son retour d'Orient avoit répudié Eleonor de Guyenne, pour épouser Constance fille d'Alphonse roi d'Espagne, qui fut mére de Philippe Auguste. Charles IV. avoit renvoyé de même Blanche fille d'Othelin comte de Bourgogne, pour mettre à sa place Marie de Luxembourg fille de l'empereur Henri VII. Enfin Louis XII. qui par ses vertus mérita de ses sujets le surnom de Pére du peuple, & des étrangers celui de Louis le Juste, avoit fait casser son mariage avec Jeanne de France fille de Louis XI. & sœur de Charles VIII. pour épouser Anne de Bretagne.

Raisons de cette séparation.

Le Roi n'avoit pas moins de raisons, que tous ces Princes, pour obtenir la cassation du sien. D'abord Marguerite & lui étoient parens à un troisiéme dégré ; puisque Marguerite mére de Jeanne d'Albret, & par conséquent ayeule du Roi, étoit sœur de François Premier. Or le Pape n'avoit point donné dispense de cet empêchement, parce que dans le tems de son mariage, le Roi attaché à la doctrine des Protestants, méprisoit cette grace, & ne reconnoissoit point le pouvoir des Clefs. Il est vrai qu'après le massacre de la S. Barthelemy, Grégoire XIII. persuadé que ce Prince avoit abjuré ses erreurs lui avoit accordé cette dispense ; mais elle

HENRI IV. 1599.

étoit nulle par plusieurs endroits. Marguerite ne l'avoit point demandée; elle avoit même été accordée contre sa volonté; le respect qu'elle avoit pour sa mére, & l'obéïssance qu'elle devoit à Charle son frére & son Roi, qui lui tenoit lieu de pére, l'avoit forcée à ce mariage; & le Pape mal informé de toutes ces circonstances, n'avoit levé l'empêchement de parenté, que parce qu'on lui avoit fait entendre, que la Princesse y consentoit, & que le roi de Navarre étoit entré dans le sein de l'Eglise Catholique. A l'égard de ce Prince, il avoit déclaré dans la protestation qu'il publia en quittant la Cour, que depuis la cruelle journée de la Saint Barthelemy, toutes ses démarches avoient été forcées, & l'effet d'une crainte à l'épreuve de laquelle n'auroit pû être le courage le plus ferme. Il ajoûtoit qu'il avoit vécu toute sa vie dans la Religion Protestante; & que depuis le tems dont il s'agissoit, il n'y avoit jamais renoncé.

Marguerite de son côté s'étoit toûjours excusée d'avoir consenti à ce mariage sur la crainte de déplaire au Roi, & sur le respect pour la Reine sa mére; elle n'avoit point été informée de la dispense accordée depuis la consommation; & il y avoit quatorze ans entiers, qu'elle n'habitoit plus avec le Roi. Ainsi on prétendoit que le Pape n'avoit ni voulu ni pû, leur donner dispense. En effet la dispense étant contraire au droit commun, doit être prise, disoit-on, & expliquée à la rigueur, comme porte le rescrit d'Alexandre; & suivant le Concile de Trente, telles graces n'ont point d'effet, si l'Ordinaire n'en connoît auparavant. Or cette dispense avoit été accordée sans le consentement des parties; le Curé, ni l'Evêque n'en avoient eu aucune connoissance; ainsi le mariage avoit été nul dans le commencement; & depuis ce tems-là, il n'étoit point devenu valide & légitime. Il s'y trouvoit même un nouvel empêchement du côté de la parenté spirituelle, puisque l'an 1554. Henri II. pére de Marguerite, avoit tenu sur les fonts de Baptême Henri, qui régne aujourd'hui si heureusement.

Avant qu'on commençât à Rome la poursuite de cette affaire, la Reine Marguerite, pour entrer dans les vuës du Roi son époux, qu'elle avoit quitté depuis si long-tems, avoit passé pardevant Notaires à Usson en Auvergne le 4. Février

Février, un acte, par lequel elle constituoit ses procureurs Martin Langlois maître des Requêtes, & Edoüard Molé Conseiller au Parlement. Elle y disoit que les empêchemens de parenté à un dégré prohibé, de la diversité de Religion, du défaut de consentement & autres, ne lui ayants pas permis de contracter légitimement avec le Roi, ni par conséquent de le regarder comme son époux, elle s'étoit cruë obligée à s'éloigner de lui depuis très-long-tems; & comme d'ailleurs elle n'étoit plus dans un âge à pouvoir lui donner des enfans, objet unique des désirs de S. M. & de toute la France, elle supplioit le Roi de lui permettre de s'adresser au Pape, & à tous autres Juges Ecclesiastiques, pour faire déclarer son mariage nul, & le mettre en état d'épouser toute autre femme qui pût lui donner une postérité telle qu'il souhaitoit, & que le bien du Royaume le demandoit.

En conséquence de cet acte & des instances de Sillery & du cardinal d'Ossat, qui poursuivoient cette affaire à Rome, le Pape par son Bref du 24. Septembre délégua le cardinal de Joyeuse, l'évêque de Modene Nonce de Sa Sainteté en France, & Horace del-Monte archevêque d'Arles, pour connoître de cette affaire.

Cassation du mariage du Roi.

Dès qu'on eut reçû la commission, le Roi écrivit à S. S. & aux Cardinaux, pour les en remercier, tant en son nom, qu'au nom de toute la Nation, à laquelle ils se montroient par-là si affectionnés. Cependant les Commissaires s'assemblérent plusieurs fois chez l'Evêque de Paris, Henri de Gondi; & comme tout dépendoit des moyens de cassation, ils éxaminérent avec soin les preuves de nullité qui étoient produites, les interrogatoires subis & les dépositions; enfin ils déclarérent le mariage nul, pour raison de parenté dans un dégré prohibé, de diversité de Religion, de parenté spirituelle, de violence & de défaut de consentement de la part d'une des deux parties, & leur permirent de se marier avec qui bon leur sembleroit. On envoya aussi-tôt après, leur décision à Rome, afin qu'elle fût confirmée par le Pape, dont ils tenoient leur commission.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, le 7. de Decembre, le Parlement avoit reçu le serment que prêta en qualité de Duc & Pair Claude de la Trimoüille Chef de la

HENRI IV. 1599.

maison de ce nom, une des plus illustres & des mieux alliées de tout le Royaume. Louis de la Trimoüille son pére avoit été créé duc de Thoüars par le Roi Charle IX. Parmis les différents titres, qui rendoient cette maison illustre, on releva sur-tout dans cette cérémonie l'heureuse victoire remportée à Saint Aubin du Cormier en Bretagne par Louis de la Trimoüille, mari de Gabrielle de Bourbon, Général des armées de Charle VIII. & sa mort glorieuse à la journée de Pavie; la mort funeste de Charle prince de Talmont son fils à la bataille de Marignan, au succès de laquelle il avoit plus contribué que personne; on n'oublia point les grands services de celui-même dont nous parlons, qui avoit combattu tant de fois à côté du Roi, & s'étoit rendu digne de la distinction, dont ce Prince l'honoroit, par le courage qu'il avoit fait paroître à la bataille de Coutras, & sur-tout à celle d'Yvry.

Edit du Roi au sujet des étoffes de soye.

Cette année, le Roi fit défenses d'apporter en France des étoffes de soye, parce que ce commerce tiroit du Royaume beaucoup d'argent qui passoit en Italie, & quelques Commerçans lui firent espérer, qu'on en pourroit fabriquer de semblables en France, autant qu'il en faudroit non seulement pour l'usage du Royaume, mais encore pour le Nord. Ainsi on fit planter de tous côtés des Mûriers blancs, dont les feüilles servent de nourriture aux vers, qui produisent la soye. On avoit déja fait avec succès de semblables plantations dans la Touraine, le Lyonnois, la Provence, & le Languedoc.

Affaire de Saluces.

Voyage du duc de Savoye en France.

Cependant l'affaire du Marquisat de Saluces restoit encore indécise. Le Pape que les parties avoient pris pour arbitre, n'ayant pu réüssir à les concilier, avoit rénoncé au Compromis fait entre ses mains. Le Duc refusoit d'accepter les conditions les plus équitables; tous les jours il en proposoit de nouvelles. Il paroissoit donc que malgré la paix, le Roi ne se tiendroit point en repos, qu'on ne lui eût donné satisfaction sur cet article. Ainsi le Duc qui commençoit enfin à n'être plus si sensible à la mort funeste de D. Philippin son frére, envoya ordre au Chevalier le Breton & à Roncas ses Ambassadeurs, de sonder l'esprit du Roi, & de voir s'il ne pourroit point terminer cette affaire par lui-même,

en se rendant en France, comme il l'avoit fait espérer. Enfin soit qu'il comptât sur son habileté & sur son adresse; soit que ce fût un effet des espérances que lui donnoient ses Ambassadeurs, il se persuada pouvoir réüssir. Ainsi aussitôt qu'on lui eut remis à Haute-Combe la Lettre du Roi que Roncas lui envoyoit, & par laquelle ce Prince l'assuroit qu'il seroit bien venu en France, il partit vers la fin de Novembre avec une nombreuse suite.

Lorsqu'il approcha de Lyon, il laissa sa suite, & prit la poste, pour se rendre dans cette ville. Il y fut reçû par Philibert de Guise, qui en étoit Gouverneur, & qui sortit au-devant de lui à la tête de toute la Noblesse de la Province. Le Maire & les Consuls l'attendoient à la porte suivant l'ordre du Roi, pour lui annoncer que S. M. souhaitoit qu'ils lui rendissent les mêmes honneurs qu'ils auroient pu faire à elle-même. Il fut conduit ainsi au Palais de l'Archevêque, précédé du Dais qu'on portoit devant lui, & qu'il refusa par une modestie affectée.

L'église de Lyon est la premiére & la plus illustre de toutes les Eglises de France par l'antiquité respectable, dont elle a retenu plusieurs usages, qui se sont alterés dans les autres. Aussi la plûpart des Eglises, non seulement du Royaume, mais même des païs étrangers, ont emprunté d'elle leurs Rits & leurs Cérémonies. Plusieurs Princes, même étrangers, ont par estime & par respect contribué à son ornement. Réciproquement elle leur a accordé de grands honneurs. Ainsi Philibert Emmanuel pére de Charle étant venu à Lyon, avoit été reçu par les comtes de Lyon Chanoine honoraire pour son Marquisat de Villars dépendant de Montlüel en Bresse. Les Chanoines ne doutérent point, que Charle son fils ne prétendît au même honneur, auquel la possession de son pére sembloit lui donner quelque droit. C'est pourquoi ils avoient eû soin avant l'arrivée du Duc, de consulter sur ce point de la Guiche, & d'écrire ensuite à la Cour, pour sçavoir les intentions de S. M. Surquoi le Roi leur fit réponse, Que puisqu'il étoit encore incertain si on auroit la guerre ou la paix avec le Duc, & qu'il y avoit garnison Françoise dans Monlüel, dont releve le Marquisat de Villars, il ne voyoit point que le duc de Savoye eût droit de

HENRI IV. 1599. prétendre à un honneur, qu'on avoit à la vérité accordé à son pére; mais dans des circonstances fort différentes, puisqu'il étoit alors maître de Monlüel & en paix avec la France: Qu'ainsi il leur ordonnoit de ne faire aucune démarche sur cet article jusqu'au retour du Duc: Que si ce Prince se déterminoit à faire la paix, on pourroit alors lui rendre les honneurs qu'on avoit faits autrefois à son pére, & même encore de plus grands: Que si au contraire par son opiniâtreté on se voyoit obligé d'en venir avec lui à une guerre ouverte, il n'étoit point nécessaire qu'ils se donnassent une peine inutile pour gagner la bienveillance d'un Prince étranger. Cette espéce de refus piqua ce Prince, qui étoit ambitieux & très-jaloux de ces sortes de distinctions. Cependant comme il étoit grand maître dans l'art de dissimuler, & qu'il sentoit bien qu'il ne devoit point aborder le Roi avec un air de mécontentement, il se donna bien de garde de réveiller pour une bagatelle, le ressentiment d'une insulte plus cruelle dont le Roi pouvoit demander raison. Il se contenta de ne point entrer dans la Cathédrale; & tandis qu'il fut à Lyon, il alloit tous les jours entendre la Messe aux Célestins fondés, disoit-il, par ses Ancêtres. Il s'embarquoit pour cet effet dans une Gondole qu'il avoit fait amener par la Saône. Trois jours après son arrivée à Lyon, il passa les montagnes avec des relais qu'on tenoit préparés, vint à Roanne, & descendit la Loire pour se rendre à Orléans, où sa suite étoit déja arrivée. Il fut reçû par-tout avec de grands honneurs. D'Orleans il prit la poste, pour se rendre à Fontainebleau, où le Roi étoit retourné à son départ de Blois. Le Duc hâta sa marche, pour prévenir ce Prince, qui avoit résolu d'aller au-devant de lui avec toute sa Cour; & arriva lorsque Henri se disposoit à monter à cheval pour cela. Le Roi avoit envoyé d'abord le maréchal de Biron, & après lui Henri de Bourbon de Montpensier pour le recevoir.

Arrivée du Duc à la Cour. Après les premiers complimens, on parla d'affaire; & les deux Princes ne furent pas long-tems à s'appercevoir, que cette entrevûë, qui avoit commencé avec tant de politesse & de cordialité, ne finiroit pas de même. Le Duc prétendoit en effet conserver ce qu'il avoit; & le Roi ne vouloit rien relâcher de ses droits. Les six jours suivants se passérent à

visiter le château, les bâtiments que le Roi avoit réparés ou bâtis à neuf, les galleries, les jardins, les parterres, la ménagerie, les piéces d'eau. Le Roi accompagné du Duc, & suivi d'une Cour brillante se rendit ensuite à Paris le 19. Decembre. On avoit marqué l'appartement du Duc au Louvre; mais sous prétexte qu'il avoit souvent des affaires à communiquer aux gens de sa suite, il logea presque toûjours de l'autre côté de la Seine à l'Hôtel du duc de Nemours son parent proche des Augustins.

La véritable raison qui l'empêcha d'accepter un appartement au Louvre, étoit sa façon extraordinaire de vivre. Il ne mangeoit point comme les autres Princes à certaines heures réglées; mais lorsqu'il se sentoit de l'appétit, ensorte qu'il se mettoit souvent à table après minuit. Il n'avoit pas plus d'ordre, ni de régle pour son Conseil, qu'il tenoit tantôt à une heure, tantôt à une autre; ce qui fatiguoit extrémement toute sa suite qu'il tenoit toûjours par là dans l'incertitude. Ainsi comme il ne pouvoit pas se faire aux maniéres des autres, il étoit obligé de vivre seul. On ne fit presque rien jusqu'au mois suivant, à cause des fêtes de Noël; tout ce tems se passa en tournois, en danses, en bals, en courses, en spectacles, & autres plaisirs propres à divertir le Duc.

Ce Prince en formant le dessein de venir en France, avoit compté beaucoup sur la duchesse de Beaufort. La mort lui ayant enlevé cette protection, il travailla à mettre dans ses intérêts Henriette de Balsac fille de François d'Entragues, dont nous avons souvent parlé. Le Duc étoit informé du crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi; il n'épargna rien pour la gagner; & profitant pour cela de l'occasion des étrennes que l'on se donne entre amis au premier jour de l'an, il frappa les yeux de tous les Courtisans par une magnificence naturelle ou affectée, dont on voyoit alors peu d'exemples à la Cour.

Intrigues du Duc.

Ce Prince ambitieux n'oublia aucun des moyens capables de troubler la France; & comme il prévoyoit que les conferences, dont le commencement avoit été si gracieux, n'auroient pas le succès qu'il avoit espéré, il travailla à débaucher au Roi les Seigneurs de la Cour, dont quelques-uns n'étoient

HENRI IV. 1600.

que trop diſpoſés à la révolte, ſuite preſque infaillible des guerres civiles. Il ſe ſervit pour cet effet de l'entremiſe de Lafin. C'étoit un Gentilhomme d'une des meilleures familles de Bourgogne, fourbe du reſte & ſans honneur, décrié depuis long-tems comme un eſprit broüillon, qui n'étoit propre qu'à ſemer la diſcorde, & à fomenter les troubles dans le Royaume, ce qui n'avoit pas manqué de le rendre très-ſuſpect au Roi. Il s'étoit rendu ſecrettement à Paris, & s'étoit inſinué dans la confiance du maréchal de Biron, ſous prétexte de lui être allié. Biron avoit rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat; mais d'un autre côté il étoit d'un orgüeil inſupportable, & portoit la haute idée qu'il avoit de ſa perſonne & de ſon mérite, juſqu'à ſe plaindre du Roi, & à l'accuſer d'ingratitude; ce qui arrivoit très-ſouvent, parce qu'il étoit d'un caractére emporté, & que dans ſa colére il n'étoit pas maître de ſa langue. Le Roi le connoiſſoit bien. Auſſi un jour que ce Prince s'entretenoit avec le duc de Savoye des troubles paſſés, & des heureux ſuccès dont ils avoient été ſuivis, le Duc pour faire ſa cour à Henri, le félicitant ſur la prudence & l'habileté de tant de Généraux qui l'avoient ſi bien ſervi, le Roi lui répondit, Que la plûpart penſoient comme lui, & qu'en cela ils ſe trompoient: Qu'il avoit eu moins de peine à vaincre ſes ennemis, qu'à maintenir l'union & la paix dans ſon parti: Et qu'il avoit eu très-ſouvent plus à ſouffrir de ces grands Généraux, qu'on croyoit lui rendre des ſervices ſi importans, que de ceux qui avoient les armes à la main contre lui. Il ſe plaignit ſur-tout avec aſſez d'aigreur de l'humeur fiére & intraitable des deux Biron, pere & fils.

Le Duc ne manqua pas d'inſtruire auſſitôt le maréchal de Biron de ce que le Roi lui avoit dit; Lafin lui en fit le récit de la part de ce Prince; & comme c'eſt l'ordinaire des délateurs, il eut ſoin d'enchérir encore ſur ce qu'il y avoit de piquant dans cette réponſe. Biron en fut ſi outré, comme il l'avoüa depuis, qu'il répondit avec inſolence & d'un air de fanfaron, que s'il eût été préſent à ce diſcours, il auroit couvert de ſang tout ce qui ſe ſeroit trouvé autour de lui. Auſſi prétend-on que dès-lors Lafin fut chargé d'aſſûrer le Duc de ſa part, qu'il ne l'abandonneroit point, &

qu'ensuite il lui réïtera en personne la même promesse, dans l'entrevûë qu'il eut à Conflans dans la maison de Villeroy, où le Roi étoit allé. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut depuis ce tems-là qu'il commença à entretenir avec le duc de Savoye & avec les Espagnols ces intelligences secrettes, que Lafin qui avoit mené toute cette intrigue, découvrit lui-même deux ans après, & qui causérent enfin la perte du Maréchal.

Cependant le Roi qui ignoroit ce qui se tramoit alors, ne songeoit qu'à procurer au Duc de nouveaux divertissemens. Dans cette vûë il le mena à S. Germain, pour lui faire voir le château qu'il venoit de faire bâtir auprès de l'ancien dans une vûë charmante, & ces jardins fameux qu'on avoit pratiqués sur la pente du côteau, & qui étoient suspendus sur de grandes voutes, par des terrasses taillées dans le roc.

Le Duc accompagne le Roi au Parlement.

Ensuite comme ce Prince étoit curieux de voir le Parlement assemblé, & d'assister aux séances de cette Compagnie, qui de tous tems s'est renduë si célébre dans la Chrétienté, Henri le conduisit au Palais. Ils se placérent dans la lanterne derriere un rideau; & de-là ils assistérent au Jugement d'une cause, qui fut décidée d'une maniére aussi équitable, qu'elle étoit touchante par elle-même: Voici de quoi il s'agissoit.

Cause plaidée en leur présence.

Un nommé Prost, Gascon, homme riche, étoit venu à Paris pour quelques affaires, & s'étoit logé chez un boulanger appellé Henri Bellanger. Quelques mois après son arrivée, revenant chez lui sur le soir vers le commencement de Février, il fut tué par des voleurs qui cachérent son corps; comme on ne le voyoit plus, Catherine Cordier femme du boulanger, avare comme le sont la plûpart des femmes, persuada à son mari d'ouvrir la chambre de son hôte, & de profiter de sa bonne fortune en mettant la main sur l'argent qu'il trouveroit dans les coffres. Ils y en laissérent cependant quelque peu, qui y fut trouvé par le Commissaire qu'ils firent venir après cela, afin de prévenir les recherches. Ils enlevérent même les habits du défunt qu'on trouva ensuite dans les coffres de la Cordier. Cependant la mére de Prost informée de ce qui s'étoit passé,

accourt à Paris ; ces indices & sa tendresse pour son fils la portent à se rendre accusatrice contre le boulanger, sa femme, leur servante & toute la maison, comme autheurs du meurtre de son fils. On les arrête donc ; & ne pouvants détruire le soupçons qui les chargeoient, le mari est mis à la question, qu'on présenta seulement à la femme & à la servante pour les effrayer. Enfin n'ayants rien avoüé, ils sont élargis avec un plus amplement informé.

Quelque tems après, deux voleurs condamnés à mort pour d'autres crimes, déclarérent en allant au supplice, qu'ils étoient les autheurs de l'assassinat de Prost, & marquérent l'endroit où ils avoient caché son corps. Sur ce nouvel incident, Bellanger poursuit la mére du défunt en réparation, & présente requête tendante à ce qu'il soit déclaré absous, l'Arrêt rendu contre lui soit cassé, & qu'il lui soit adjugé des dommages & intérêts contre son accusatrice. Anne Robert parla pour le demandeur, & fit un plaidoyé propre à exciter la compassion des Juges, où il représentoit un innocent vivant à peine du travail de ses mains, accusé faussement d'un crime détestable, mis à la torture ; & malgré le défaut de preuves, exposé à la honte & à l'infamie publique, comme un autre Busiris ou Dioméde, meurtrier de ses hôtes. Antoine Arnault plaida pour la mére, & représenta, Que sa plainte n'étoit partie d'aucune mauvaise volonté, mais d'un devoir indispensable que la tendresse maternelle exigeoit d'elle : Que les indices étoient si violens, que non-seulement ils avoient été suffisans pour engager une mére à poursuivre la juste vengeance de la mort de son fils ; mais que les Juges même les plus intégres avoient pû y être trompés : Que cependant on n'avoit rien statué de trop rigoureux contre les accusés, eu égard à la grandeur du crime : Qu'après avoir été appliqués à la question, ils avoient été élargis : Qu'ainsi puisque leur innocence venoit d'être reconnuë, il ne leur restoit plus sinon de rendre de très-humbles actions de graces d'abord à Dieu, qui n'avoit pas permis que la vérité demeurât plus long-tems cachée, & ensuite aux Juges, qui les avoient traités si doucement, quoiqu'ils fussent atteints & convaincus, sinon d'un meurtre, au moins d'un vol domestique : Qu'ils

devoient se persuader, que si ce n'étoit pas d'un nouveau crime que Dieu eût voulu les punir par-là, c'étoit du moins pour des fautes plus anciennes, inconnuës peut-être aux Juges, pour le châtiment desquelles il s'étoit servi du ministére des Magistrats. Après le plaidoyer des deux Avocats, l'Avocat général Servin portant la parole pour le Procureur général, résuma les moyens des deux parties, & conclut qu'on pouvoit satisfaire aux justes plaintes du boulanger, & à la douleur encore plus juste de la mére, en déchargeant le premier de l'accusation intentée contre lui, sans lui accorder les dommages & intérêts qu'il demandoit contre celle-ci. Cet avis forma l'Arrêt qui fut prononcé par le premier Président de Harlay. Après la séance, ce Magistrat donna un repas magnifique au Roi, au Duc, aux Princes & aux Seigneurs de la Cour dans sa maison qui fait partie du Palais. Cela se passa le 17. Janvier.

Conférences pour le marquisat de Saluces.

Enfin l'affaire pour laquelle le Duc étoit venu à la Cour, fut portée au Conseil, qui se tint plusieurs fois à ce sujet dans l'Hôtel du Connétable de Montmorency. Outre les députés du Duc, on admit aux conférences comme médiateur au nom du Pape, Calatagirona, autrefois Général des Cordeliers, & alors Patriarche de Constantinople, qui deux ans auparavant avoit contribué avec beaucoup de zéle à la conclusion de la paix. Le Duc demandoit avant toutes choses, que le Roi abandonnât la protection de Geneve, persuadé que le refus de ce Prince le mettroit mal dans l'esprit du Pape, & l'autoriseroit lui-même à ne point rendre le Marquisat. Comme le Patriarche n'appuyoit pas sa demande, parce qu'il prétendoit n'avoir là-dessus aucun ordre de S. S. le Duc qui sentoit bien que sa demande ne pouvoit jamais réussir sans cet appui, en fit parler au Roi par l'évêque de Modene nonce de Sa Sainteté ; mais Henri lui répondit, Que son prédécesseur n'avoit pris Geneve sous sa protection, que pour le bien de la France, & à la priére des Suisses : Qu'en effet ils avoient fait voir qu'on ne pourroit être maître du Pas de Cluses qu'autant qu'on le seroit de Geneve, & que si on perdoit une fois ce poste, il ne seroit plus possible de faire entrer en France les secours que le Roi tiroit de leur Païs : Qu'ainsi il ne pouvoit ni ne vouloit

HENRI IV. 1600.

abandonner la protection de cette Ville, afin qu'on ne pût pas l'accuser d'avoir négligé témérairement une précaution si nécessaire, qu'on n'avoit prise que pour le salut de l'Etat. Le Duc voyant donc que cette demande, qui étoit odieuse en elle-même, n'avoit servi qu'à aigrir le Roi, eut recours à de nouveaux artifices. Pour regagner ce Prince, il parla de l'Empire & du recouvrement du Milanez qui appartenoit à la France ; il offrit pour ces deux entreprises tout ce qu'il avoit de forces & de pouvoir ; il vanta beaucoup la valeur & le bonheur du Roi ; mais il ne réussit pas mieux de ce côté-là. Le Roi ne se laissa point éblouïr par ses flateries, & se mocqua de la vanité de ses promesses. Enfin il en vint aux priéres, & demanda comme une grace à S. M. de donner à charge d'hommage le marquisat de Saluces à un de ses enfans, répétant sans cesse, qu'il ne leur avoit jamais souhaité de plus grande fortune, que d'être redevables de leur agrandissement au Roi, à qui ils avoient déja l'honneur d'être unis par les liens du sang. Il réitera ses premiéres promesses, & les fausses espérances qu'il avoit déja données pour l'Empire, & pour le recouvrement du Milanez ; à l'en croire il n'y avoit point de secours que le Roi ne dût attendre de lui & de ses sujets pour l'exécution de ces deux entreprises. Il ne tarissoit point sur cette matiére, qui fournissoit une vaste carriére à sa vanité. Enfin lorsqu'il reconnut que ses priéres n'avoient pas plus d'effet que ses promesses & ses flateries, il passa tout d'un coup d'une extrême confiance au dernier désespoir ; il condamna son voyage, & ceux qui le lui avoient conseillé ; & dans une premiére saillie il forma sur le champ une résolution également contraire à son honneur & dangereuse pour ses suites. Peu s'en fallut que sans prendre congé du Roi, il ne s'enfuït de France, en se faisant tenir des relais en certains endroits. Car après tant de refus, il craignoit qu'étant en païs étranger, on n'usât de violence à son égard.

Comme il étoit dans cet embarras, sans sçavoir à quoi se résoudre, le Roi qui en fut informé par ceux qui l'approchoient, lui fit dire, Que son arrivée lui avoit fait d'abord beaucoup de plaisir, parce qu'il avoit crû qu'il n'étoit venu en France que pour lui donner satisfaction au sujet du

Marquiſat : Que puiſqu'il ne vouloit ni accepter, ni faire aucunes propoſitions raiſonnables, il étoit très-mortifié qu'il fallût ainſi ſe ſéparer ſans rien conclure : Qu'au reſte il étoit bien aiſe de lui apprendre que les Rois de France ne ſçavoient ce que c'étoit que d'avoir recours aux fineſſes, & de manquer de bonne foi ; & qu'une guerre ouverte étoit le ſeul moyen qu'ils miſſent en uſage pour pourſuivre leurs droits : Que François premier avoit reſpecté les droits de l'hoſpitalité dans la perſonne de Charles V. Qu'il vouloit en uſer de même à ſon égard : Que comme perſonne ne l'avoit forcé à venir en France, il lui étoit libre auſſi d'en ſortir quand il lui plairoit : Que cependant il pouvoit opter, ou de rendre le marquiſat de Saluces, , ou de céder la Breſſe en échange : Qu'il lui laiſſoit trois mois pour y penſer ; à compter du jour qu'il ſeroit rentré dans ſes Etats. Ce diſcours rapporté au Duc le remit un peu de ſes frayeurs ; il reprit les conférences, & enfin le traité fut conclu.

Conclusion du traité.

Il portoit, qu'au premier de Juin ſuivant le Duc reſtitueroit de bonne foi & ſans aucun delai à la France le marquiſat de Saluces : Que le Roi y nommeroit pour Gouverneur telle perſonne qu'il lui plairoit, pourvû qu'elle n'eût aucun démêlé perſonnel avec le Duc :(cette reſtriction regardoit Crequi) Que les garniſons des Villes & des Bourgs ſeroient compoſées de Suiſſes, & celles des citadelles, de François : Que cependant S. M. ne ſeroit obligée d'y laiſſer les Suiſſes, que juſqu'à ce que le compromis fait entre les mains du Pape fût expiré ; Que ſi le Duc refuſoit de rendre le Marquiſat, il céderoit en échange dans le même terme tout le païs qui eſt entre la Saône & le Dain, qu'on appelle le comté de Breſſe, y compris Bourg avec ſa citadelle, Barcelonnette avec ſon Vicariat juſqu'à la montagne d'Argentiere, les vallées de Sture & de Perouſe avec tout leur territoire, Pignerol & ſes dépendances : Que le Roi, auſſitôt qu'il en auroit été mis en poſſeſſion, céderoit au Duc tous ſes droits & actions ſur le Marquiſat : Qu'il y auroit amniſtie générale pour les ſujets de l'un ou de l'autre Etat qui auroient porté les armes contre leur Prince, & qu'ils ſeroient maintenus dans la poſſeſſion de tous leurs biens : Que le Fort de Bois-Dauphin bâti pendant les dernieres

Henri IV. 1600.

guerres, seroit rasé : Qu'on représenteroit les inventaires des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre dont le Duc s'étoit emparé, en se saisissant du Marquisat; & que s'il optoit de rendre Saluces, il donneroit une caution valable & suffisante pour la restitution de ces effets : Qu'avant le premier de Juin il seroit obligé de déclarer à quoi il s'en tenoit; & que dès à présent il promettroit de bonne foi de faire cette déclaration : Qu'au cas qu'il restituât le Marquisat, le Pape qu'ils avoient l'un & l'autre choisi pour arbitre, prononceroit sur leurs autres contestations, conformément au traité de Vervins, que les parties s'engagérent de nouveau à observer éxactement. Cet accord fut passé le 27. Février.

Retour du Duc dans ses Etats.

Trois jours après, le Duc ayant déja fait partir sa suite, prit congé du Roi. Il paroissoit content; mais dans le fond ils étoit résolu de tirer les choses en longueur, & de prolonger autant qu'il lui seroit possible le terme qui lui avoit été accordé. Au reste il prit pour son retour une autre route que celle par où il étoit venu; & traversant la Brie, la Champagne & enfin la Bourgogne, il se rendit dans la Bresse accompagné de Malain de Luz, que le Roi avoit nommé pour le conduire. Etant entré dans la citadelle de Bourg, on dit qu'il ne put retenir ses larmes, parce qu'il prévoyoit dès-lors, qu'il seroit bien-tôt forcé de s'en dépoüiller.

Il reprend ses liaisons avec l'Espagne.

Aussit-ôt qu'il fut arrivé à Chambery, il écrivit au Roi; & après les complimens ordinaires, il lui marquoit qu'il alloit se rendre à Turin, pour délibérer mûrement sur le choix des deux propositions qui lui avoient été faites par S. M. ainsi qu'il en étoit convenu. Mais il n'y fut pas plûtôt, que voyant ses desseins échoüés du côté de la France, il reprit ses anciennes liaisons avec les Espagnols. Henriquez d'Acevedo comte de Fuentes gouverneur de Milan servit beaucoup à l'y déterminer. Il le rassûra, & lui fit même espérer que l'Espagne le soutiendroit de toutes ses forces, s'il vouloit rompre le traité qu'il venoit de conclure. Au surplus on plaisanta à la Cour sur son voyage en France, d'où l'on disoit qu'il n'avoit emporté que des crottes. Cette raillerie étant venuë à sa connoissance, il répondit avec beaucoup d'esprit : Qu'il

n'étoit point passé en France pour en emporter quoique ce soit, mais pour y laisser un souvenir ineffaçable de sa personne : Que la boüe qu'il en avoit emportée, en se séchant étoit tombée d'elle-même ; mais qu'on ne pourroit jamais effacer qu'avec l'épée les traces profondes qu'il avoit laissées dans ce Royaume. Il vouloit faire entendre qu'il y avoit reveillé les anciennes divisions, & débauché le Maréchal de Biron, à qui même il avoit fait espérer sa fille en mariage.

Erection d'Aiguillon en Duché Pairie.

Le 2. de Mars, on lut au Parlement des Lettres Patentes, par lesquelles le Roi créoit Henri de Lorraine fils du duc de Mayenne, Duc & Pair de France, sous le titre de duc d'Aiguillon en Agenois. La grandeur & l'éclat de cette famille, déja honorée de tant de dignités semblables, leva toutes les difficultés qu'on auroit pû trouver à l'enregistrement. On y ajoûta cette clause : Qu'avenant le défaut de mâles, Aiguillon, Ste Livrade, Montpesat, Madaillan & Olmerac compris sous cette Duché-Pairie, ne seroient point réünis à la Couronne selon l'usage des Loix du Royaume ; mais passeroient aux plus proches héritiers, le titre de Pairie demeurant éteint. Mais en même tems de peur que cette faveur ne s'étendît à trop de personnes, & qu'une si grande distinction ne perdît son prix, en devenant trop commune, on arrêta que S. M. seroit très-humblement suppliée de confirmer de nouveau l'ancienne Loi du Royaume sur cet article.

Conférence de Fontainebleau entre du Perron évêque d'Evreux, & du Plessis Mornay.

Après le départ du duc de Savoye, le Roi alla à Fontainebleau, où il se tint une grande conférence entre David du Perron évêque d'Evreux & du Plessis Mornay, qui par son habileté dans la paix & dans la guerre, avoit mérité de tenir autrefois à la Cour une des premiéres places dans les bonnes graces du Roi. Voici ce qui donna occasion à cette dispute. Du Plessis avoit composé en François un traité de l'Eucharistie & du sacrifice de l'ancienne Eglise ; la beauté du stile le faisoit rechercher de tout le monde, & lire avec d'autant plus d'avidité, que l'auteur appuyoit son sentiment de l'autorité des PP. Grecs & Latins, & même de quelques Théologiens Scholastiques. Pour arrêter les mauvais effets que ce Livre pouvoit produire, nos Docteurs ne

HENRI IV. 1600.

manquérent pas dans leurs sermons d'en décrier l'auteur comme un faussaire. Quelques-uns même dressérent une liste de tous les passages falsifiés ; & plusieurs travaillérent à le réfuter par quelques ouvrages qui furent imprimés. Cette affaire faisoit déja beaucoup de bruit à Bourdeaux, où les Jesuites ont un Collége très-fameux, & même à Paris où les Prédicateurs déclamoient vivement contre ce Livre, lorsque du Perron s'engagea de prouver, qu'il y avoit plus de cinq cens citations fausses, tant des anciens PP. que des Scholastiques. Du Plessis en ayant été averti, fit imprimer à Paris un écrit pour demander que du Perron, & tous ceux qui l'accusoient de falsification, souscrivissent à la requête qu'il avoit dessein de presenter au Roi. Il y supplioit S. M. de nommer des Commissaires sçavants & d'une probité reconnüe, pour examiner son Livre, & décider si les reproches qu'on lui faisoit étoient bien ou mal fondés. Cette requête étoit datée du 20. Mars.

Du Perron étoit alors à Condé, un des plus considérables châteaux du diocése d'Evreux ; il répondit à l'écrit de du Plessis cinq jours après ; & ayant accepté la proposition, ils convinrent ensemble de demander au Roi des Commissaires pour juger de leur différend en presence de S. M. au cas qu'elle daignât assister à la conférence, & que ses occupations le lui permissent. Le Nonce s'opposa d'abord à leur demande, persuadé qu'il étoit dangereux d'abandonner ainsi à la dispute, & par-là de laisser revoquer en doute des points de Religion, ou que du moins il falloit auparavant en demander la permission au Pape. Mais le Roi & du Perron lui firent entendre que dans la conférence qu'on proposoit, il ne s'agissoit point de disputer sur les articles de foi décidés par l'Eglise ; mais uniquement de vérifier les citations de du Plessis ; que si on prouvoit une fois qu'elles fussent fausses, non seulement le Livre perdroit tout son crédit, mais qu'encore plusieurs Protestants, qui avoient beaucoup d'estime pour l'Auteur, ne manqueroient pas de rénoncer à leurs erreurs. Ainsi ils déterminérent aisément ce Prélat à ne point faire de bruit.

On nomma donc pour Commissaires Jacque Auguste de Thou Président au parlement de Paris, qui d'abord refusa

cette commiſſion, François Pithou, & Nicolas le Févre de la part des Catholiques; & du côté des Proteſtans, Calignon Chancelier de Navarre, & en ſa place, car il ſe trouvoit malade, la Canaye Préſident en la Chambre de Languedoc, avec Iſaac Cauſaubon. Le Févre n'ayant pû ſe trouver à la conférence, le Roi choiſit pour le remplacer Jean Martin Docteur en Médecine. Il y eut d'abord de la difficulté ſur la forme, & ſur l'ordre de la conférence; & peu s'en fallut que du Pleſſis ne la rompît, parce qu'il ſe plaignoit que le Roi étoit trop partial, & prévenu contre lui. Cependant elle commença enfin le 4. de Mai, après bien des conteſtations fondées ſur ce que du Pleſſis vouloit qu'on produisît en même tems tous les paſſages falſifiés, au lieu que du Perron n'en propoſoit d'abord que ſoixante.

Ouverture de la conférence.

Le Chancelier de Belliévre, qui préſidoit à cette conférence, où le Roi aſſiſta en perſonne, en fit l'ouverture en déclarant que l'intention de S. M. en accordant cette diſpute, n'avoit point été de donner aucune atteinte, ſoit à l'autorité de l'Egliſe, & à la doctrine Catholique, ſoit aux Edits accordés en faveur des Proteſtants. Il exhorta en même tems les deux adverſaires à ne point diſputer avec paſſion; & leur dit que le Roi le ſouhaitoit & l'ordonnoit ainſi. Du Perron prit enſuite la parole, & dans un grand diſcours, qui tendoit au même but, il fit l'éloge de la modération du Roi; Prince bien différent de ce Roi impie, que Dieu frappa de la lépre, pour avoir mis la main à l'encenſoir, c'eſt-à-dire, pour avoir voulu joindre le Sacerdoce à la Royauté, & s'attribuer ſur les choſes Saintes une autorité, qui ne lui étoit point duë; mais marchant au contraire ſur les traces des Conſtantins, des Valentiniens, & des Theodoſes; & laiſſant aux miniſtres de l'Egliſe de Dieu le droit de décider des dogmes de notre foi & des points de la diſcipline. Dupleſſis dit auſſi quelques mots en ſa faveur; il proteſta que ce n'étoit, ni la vanité, ni l'ambition, qui l'avoient porté à compoſer ſon Livre, ou à demander cette conférence; & qu'il ne l'avoit fait que dans l'intention que ſous les auſpices d'un ſi grand Prince, on en tirât quelque fruit pour la gloire de Dieu, & la réformation de l'Egliſe, après laquelle on ſoupiroit depuis long-tems. On mit enſuite

HENRI IV. 1600.

les Livres ſur le bureau. Le Chancelier & les Commiſſaires délégués étoient aſſis à droite ; le Roi étoit au milieu. Au-deſſous de S. M. étoient placés l'archevêque de Lyon, les évêques de Nevers, de Caſtres, & de Beauvais, & plus bas encore les quatre ſécretaires d'Etat. A gauche étoient les ducs de Vaudemont, de Nemours, de Mercœur, de Mayenne, de Nevers, d'Elbeuf, & d'Aiguillon ; le Prince de Joinville, & pluſieurs autres Seigneurs étoient autour de la table, aux deux côtés de laquelle étoient du Perron & du Pleſſis de bout. Le reſte des ſpectateurs moins diſtingués étoient derriére.

Succès de cette diſpute.

D'abord on examina les paſſages de Scot & de Durand ſur la préſence réelle & ſur la tranſubſtantiation ; & les Commiſſaires délégués décidérent, Que dans l'un & dans l'autre Dupleſſis trompé par le ſtile & la méthode des Scholaſtiques qu'il ne connoiſſoit point, avoit pris l'objection pour la réponſe : Qu'il avoit tronqué mal à propos deux paſſages de ſaint Chriſoſtome, & ceux de ſaint Jérome ſur l'invocation des Saints : Que le paſſage qu'il citoit de ſaint Cyrille ſur l'adoration de la Croix, ne ſe trouvoit nulle part dans les ouvrages de ce Pére : Qu'il avoit omis quelques mots en rapportant la Conſtitution de Theodoſe & celle de Valentinien. Le Chancelier prononça auſſi qu'il n'auroit point dû citer Pierre Crinitus auteur trop moderne & trop peu eſtimé pour faire autorité. Du Perron examina enſuite deux paſſages obſcurs de ſaint Bernard, que du Mornay avoit allégués pour prouver que la ſainte Vierge n'intercéde point pour nous auprès de Dieu ; & le Chancelier & les Commiſſaires déclarérent la critique bien fondée. Le dernier paſſage étoit de Theodoret dans ſon Commentaire ſur le Pſeaume 113. au ſujet des Images. L'Evêque prétendoit qu'il falloit traduire les Idoles, & non les Images. Enfin après une longue diſpute ſur les Images, le Chancelier ayant été aux voix, prononça, que ce paſſage devoit s'entendre des Idoles des Gentils, & non point des Images des Chrétiens. La nuit finit la ſéance.

Le lendemain, du Perron vouloit reprendre la conférence ; mais du Pleſſis ſe trouva ſi fatigué du travail de la veille, qu'il ne put l'accepter. Depuis, il ſurvint tant de nouvelles difficultés,

difficultés, que les Commissaires nommés par le Roi se séparérent. Du Plessis de son côté partit le 8. Mai & vint à Paris pour rétablir sa santé. Le lendemain, le Chancelier & du Perron se retirérent ; & trois jours après, le Roi lui-même quitta Fontainebleau avec toute sa Cour.

Au bout de quelques jours, du Plessis retourna à Saumur, sans avoir pris congé de S. M. On imprima quelques mois après, une apologie de du Plessis, où l'on soutenoit la vérité des passages qu'il avoit cités par l'explication qu'on en donnoit ; & on faisoit en même tems, à l'occasion du passage de Theodoret, qui avoit été attaqué, une nouvelle dissertation sur les Images. Du Perron réfuta cette apologie par un autre ouvrage, & par une relation de la conférence, qui fut imprimée par ordre du Roi ; il y joignit une dissertation fort longue & fort diffuse en faveur des Images.

On parla aussi alors de la publication du Concile de Trente, & du rappel des Jésuites, qui avoient été chassés du Royaume par arrêt du Parlement ; mais comme on étoit encore dans l'incertitude, si l'on auroit la guerre ou la paix avec le duc de Savoye, l'affaire fut remise à un tems plus tranquille, malgré les instances du Chancelier, & de Villeroi.

Réforme de l'Université de Paris.

Dès que Paris fut rentré sous l'obéïssance du Roi, ce Prince après avoir rétabli le bon ordre dans cette Capitale, & fait revenir le Parlement, avoit songé à réformer l'Université, dont la discipline avoit beaucoup souffert pendant les guerres civiles. Il chargea de ce soin Renaud de Beaune archevêque de Bourges, grand aumônier de France, aussi recommandable par sa science, que par son expérience consommée ; & dès-lors de concert avec quelques autres Commissaires nommés aussi par S. M. ce Prélat travailla avec zéle à cette réforme.

Ils consultérent pour cela les Doyens & les principaux Professeurs aux Arts, en Medecine, en Droit, & en Theologie, les Procureurs des quatre Nations, les principaux des Colléges, & sur-tout le Recteur. Et ce fut de leur avis, qu'après avoir reconnu par la lecture & l'examen des loix & statuts donnés cent cinquante ans auparavant sous Charle VII. par le cardinal d'Estoutteville pour la réforme de la même Université, qu'il étoit important pour le progrès des

HENRI IV. 1600.

ſciences d'y faire quelques additions, explications, & changemens; on dreſſa de nouvelles loix, & de nouveaux ſtatuts, qui en vertu des Lettres patentes de S. M. furent homologués au Parlement le 3. Septembre 1598. La Cour commit en même tems le Préſident de Thou, Lazare Coqueley, & Edoüard Molé Conſeillers pour procéder à l'exécution. Ainſi le 18. Septembre de cette année, le Recteur Gigour, indiqua aux Mathurins une aſſemblée qui fut très-nombreuſe, où ſe trouvérent les Doyens de toutes les Facultés, les Procureurs des Nations, les Principaux des Colléges, & entr'autres le Doyen de la faculté de Théologie, René Benoît confeſſeur du Roi nommé à l'évêché de Troyes. Là le préſident de Thou accompagné de Coqueley & Molé placés ſur une eſtrade tint ce diſcours à l'aſſemblée.

Diſcours du Préſident de Thou à cette occaſion.

» Après un funeſte orage qui a duré quarante ans, le » Roi non ſeulement en grand Capitaine, mais encore en » bon Prince, perſuadé que le devoir d'un Souverain n'eſt » pas ſeulement de combattre pour la défenſe de ſes fron- » tiéres; mais auſſi de rendre également la juſtice à tous ſes » ſujets, vainqueur de tous ſes ennemis a donné tous ſes » ſoins pour retablir le calme & la tranquillité dans ſes » Etats, troublés depuis ſi long-tems par les guerres civiles. » Il a commencé par la Religion; c'eſt pour l'établir ſoli- » dement parmi nous, qu'il a donné cet Edit ſi ſage, à la » faveur duquel nous voyons aujourd'hui le culte divin re- » fleurir déja dans pluſieurs provinces du Royaume, où les » troubles paſſés l'avoient preſque entiérement aboli. Il a » pouvû enſuite à la juſtice, en rendant aux loix leur an- » cienne vigueur, aux Magiſtrats leur autorité, & en aſſû- » rant en général le repos de tous ſes ſujets. Il a même re- » mis l'ordre dans les finances, ce que l'on n'oſoit eſpérer, » & à mis un frein à la cupidité de ceux qui les gouvernent. » En aſſûrant ainſi les revenus, le principal nerf de la guerre » & de la paix; il a non ſeulement affermi l'Etat, épuiſé » par tant de malheurs; mais encore ſoulagé le peuple, que » l'épuiſement des finances obligeoit de charger chaque jour » de nouveaux impôts. Enfin ſa prudence lui a fait jetter » les yeux ſur ſon Univerſité de Paris, jadis la plus floriſ- » ſante de toute la Chrétienté, mais qui ne conſerve plus

» aujourd'hui elle-même, comme toutes les autres parties de » l'Etat, qu'un triste débris de sa gloire passée. Il l'a regardée » comme la pepiniére, qui forme de dignes ministres du Sei- » gneur, des sujets habiles & zélés, capables de remplir les » grandes places, les Magistratures, les Gouvernemens, les » autres charges & emplois du Royaume. En cela il a suivi » l'exemple des plus grands Empereurs Chrétiens, dont on lit, » soit au Code de Justinien, soit au Code de Theodose, plu- » sieurs Constitutions en faveur des Professeurs, Medecins, » Maîtres & Docteurs de Grammaire, de Rhétorique, ou de » Philosophie, à qui ils accordoient les plus beaux privilé- » ges. Aussi dès le commencement de cette puissante Mo- » narchie, nos Rois qui ont succedé aux Empereurs, & » qui en ont toute la puissance dans leurs Etats, d'autant » plus qu'ils reçoivent eux-mêmes l'Onction sacrée, & qu'ils » participent en quelque sorte au Sacerdoce, n'ont jamais » manqué à l'exemple des Empereurs de veiller à l'entre- » tien de la discipline Ecclesiastique, dont l'instruction de » la jeunesse fait une partie très-considérable. Delà nous » viennent tant de Capitulaires de Charlemagne, de Louis » le Debonnaire son fils, qui regardent le culte divin, dont » quelques-uns même se trouvent inserés dans le décret de » Gratien. A leur exemple Louis IX. que ses vertus ont » fait mettre au nombre des Saints, fit une pragmatique, » pour regler la discipline Ecclesiastique. Ensuite pendant » le Schisme malheureux, qui sous le régne de Charle VI. » déchira l'Eglise au grand regret de tous les gens de bien, » ce Prince, après avoir consulté l'Université de Paris, ne fit-il » pas des réglemens pour le maintien de la discipline Ec- » clesiastique, au sujet de laquelle il n'y avoit alors rien de fixe » à Rome? Quelques années après, Charle VII. son fils ne pu- » blia-t-il pas la fameuse Pragmatique-Sanction, qui a fait tant » de bruit, & qui, tant qu'à l'exemple de vos ancêtres nous » avons ignoré, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, l'art de fein- » dre & de tromper, a toûjours été observée avec tant de vé- » nération par tous les ordres du Royaume, sur-tout par la » faculté de Théologie de l'Université de Paris. Enfin Louis » XII. dont la mémoire est encore récente; ce Prince qui » mérita par ses vertus d'être appellé le pére du peuple par

HENRI IV. 1600.

» ses sujets, & Louis le Juste par les étrangers, ce qui est » le titre le plus glorieux qu'on puisse donner à un Souve» rain, n'a pas eû moins de zéle ni moins d'ardeur pour » procurer la réformation de l'Eglise dans son Chef & dans » ses membres. Nos Rois ont toûjours usé de ce droit avec » autant de sagesse, que d'utilité; non pour s'ingérer de dé» cider de la Doctrine, qu'ils sçavent ne devoir être définie » que par l'autorité des Conciles, des Péres, & des saints » Canons; mais pour conserver l'ordre & la discipline Ec» clésiastique. C'est dans cette vûe, qu'ils ont composé leurs » Cours souveraines d'autant de Conseillers Clercs qu'il y en » avoit de Laïcs au commencement, afin de pouvoir par ce » sage tempéramment rendre également la justice à tous » leurs sujets, sans donner lieu aux soupçons & aux murmu» res. Le Roi digne successeur de tant de Princes, & qui n'a » pas moins hérité de leurs vertus & de leur tendresse pour » ses sujets, que de leur Couronne, a cru de même devoir » donner une attention particuliére à son Université. Il a » chargé du soin de travailler à sa réforme des personnes » également distinguées par leur science & par leur habi» leté, qui de l'avis même de toutes les Facultés qui la com» posent, ont rédigé par écrit les statuts & réglements, » qu'elle doit observer dans la suite. Le Parlement les a » vérifiés par ordre de S. M. il en a ordonné la publication, » & c'est nous qu'il a commis pour les faire exécuter. Ainsi » puisque nous avons le bonheur de joüir de la paix, qui est » la maîtresse & la mére nourriciere des sciences & de la » discipline, tant Ecclesiastique, que Civile, dont dépend la » sûreté de tous les Etats, que vous reste-t'il, sinon d'unir tous » vos priéres & vos vœux, pour en rendre d'abord à Dieu les » actions de graces qui lui sont duës, & ensuite au Roi Très» Chrétien, à qui après Dieu vous en êtes rédevable; & de » recevoir avec soumission & respect la faveur qu'il vient de » vous accorder? Le Parlement nous ayant délégué dans » ces vûës, nous vous exhortons de faire observer exacte» ment en tous leurs points les statuts, qui ont été dressés » par les ordres, & sous les heureux auspices de ce Prince. » Le Roi ni la Compagnie n'ont rien oublié de ce qui pou» voit vous être utile; fasse le Ciel que par votre attention

„ à observer de si sages réglemens, on ne puisse pas vous „ accuser de vous être manqués à vous-mêmes.

HENRI IV. 1600.

Réglemens & statuts dressés par les Commissaires, & homologués au Parlement.

On fit ensuite lecture de l'arrêt & des statuts. Il y en avoit de particuliers pour la Faculté des arts, pour celles de Medecine, de Droit, & de Théologie. Ils portoient entr'autres choses, que comme les exemples de révolte & les fausses maximes des factieux avoient pris naissance des mœurs & des principes corrompus qu'ils avoient reçus dans l'Université; on apprendroit aux enfants & aux jeunes gens qui y seroient instruits, à prier pour le Roi, & à lui rendre une parfaite obéïssance aussi-bien qu'aux Magistrats. Les statuts pour la Théologie, dont il étoit certain que les suppôts avoient contribué plus que les autres à répandre le poison de la révolte, ordonnoient, Que tous les étrangers qui feroient leur cours en cette Faculté, ou qui étudieroient quelqu'autre science que ce fût, ne pourroient être promus aux dégrés dans l'Université, qu'après avoir fait serment de se conformer aux maximes du Royaume, d'obéïr au Roi & aux Magistrats, & de ne rien entreprendre contre l'Etat & le Gouvernement: Qu'outre cela on ne soutiendroit dans les écoles aucun sentiment, qui ne fût conforme à la doctrine des Saints Péres, & à celle de l'Eglise Catholique, & qui pût donner atteinte à la Dignité & aux droits du Prince, ou de l'Etat; & qu'en cas de contravention, le Syndic, le Président & le Répondant seroient punis extraordinairement. Enfin on cassoit & on annulloit tout ce qui seroit contraire aux présents statuts & réglemens; on confirmoit ce qui y seroit conforme; & on défendroit de s'en écarter jamais; ensorte qu'ils ne pourroient être abolis ou changés, que par l'autorité du Roi, ou du Parlement.

Après la lecture des statuts, Louis Servin Avocat général prit la parole pour le Procureur général, & exhorta tous les corps de l'Université à remplir chacun leurs devoirs, avec zéle, & avec exactitude; il enjoignit aux Théologiens de lire & d'expliquer assiduement la Sainte Bible, préférablement à tous autres Livres; leur representant que quoiqu'on regardât alors les écrits polémiques & les ouvrages des Scolastiques comme servants beaucoup à refuter les erreurs des Sectaires, ils devoient cependant être persuadés que la

HENRI IV. 1600.

nourriture ſpirituelle propre à former un Théologien ſe tire ſur-tout de la lecture continuelle de l'ancien & du nouveau Teſtament, qui ſont comme les deux mammelles de l'Egliſe, la mére commune de tous les fidéles : Qu'en effet ſelon Gerſon Chancelier de l'Univerſité, rejetter la Bible, c'eſt admettre l'Antechriſt. Il exhorta enſuite les Docteurs en Droit à enſeigner le Droit canonique de maniére qu'ils ſe reglaſſent, autant qu'il ſeroit poſſible, ſur l'exemple des Théologiens dont leur profeſſion les rapprochoit fort ; à ne rien avancer par conſéquent, qui fût contraire aux droits de la Couronne, & aux libertés de l'Egliſe Gallicane, qui n'étoient que le droit commun de l'Egliſe univerſelle, ainſi que les nommoit autrefois avec juſtice le très-ſage Roi Charle V. & à ne point enſeigner le ſixiéme Livre des Décretales composé par Boniface VIII. dont ils devoient toûjours ſe ſouvenir que la Cenſure injuſte avoit été proſcrite par les ſuffrages unanimes de toute l'Egliſe Gallicane. Il enjoignit enfin aux Medecins d'obſerver les loix qu'on leur avoit preſcrites ; de lire avec ſoin les œuvres du divin Hypocrate ; de ſuivre ſes préceptes ; & de ne point donner dans l'Empirique, & de ne s'en ſervir en aucune maniére. A l'égard des Profeſſeurs de la Faculté des arts, il leur recommanda de former à la vertu & aux ſciences la jeuneſſe qui leur étoit confiée ; & de ne point puiſer les principes de leur Philoſophie dans de ſimples ruiſſeaux, ou dans ces riviéres inondées, tels que ſont les Sommaires & les Commentaires immenſes de quelques Auteurs barbares ; mais dans les ſources les plus pures & les plus claires, en liſant, & en expliquant les textes mêmes des Philoſophes.

Enſuite Marc Gigour Recteur prit la parole au nom de l'Univerſité ; & après avoir remercié Dieu, le Roi, & le Parlement, il proteſta pour lui & pour toutes les Facultés, qu'ils étoient diſpoſés à recevoir avec ſoumiſſion & à obſerver exactement ce qui leur étoit préſcrit. On ajoûta encore quelques ſupplements aux ſtatuts, qui concernoient la Faculté des arts, & celles de Droit & de Medecine ; & ils furent homologués au Parlement cinq jours après. Cependant le dérangement avoit été ſi grand dans l'Univerſité, que pour y rétablir la diſcipline, on fut obligé un an après

de former une Cenſure. Ainſi comme c'étoit d'ailleurs un des articles des nouveaux ſtatuts, ſur la réquiſition du Procureur général, le Parlement donna un arrêt le 15. de Septembre, par lequel la Cour nomma pour Cenſeurs, Richer Docteur en Théologie, Minos Profeſſeur en droit Canon, Ellain Docteur en Medecine, & Galland principal du Collége de Boncourt, perſonnages des plus diſtingués de l'Univerſité, qui le jour même prêtérent ſerment entre les mains de Poullot Recteur.

HENRI IV. 1600.

Morts illuſtres de Fulvio Urſino.

Si cette réformation fut avantageuſe aux ſciences, elles firent d'un autre côté une grande perte dans la perſonne de pluſieurs Sçavants que la mort enleva cette année. Un des principaux fut Fulvio Urſino Romain; c'étoit un homme habile dans les langues Grecque & Latine, & très-appliqué à la recherche de la plus pure antiquité. On lui eſt redevable de pluſieurs éditions de quelques auteurs anciens, qui ont écrit en l'une ou en l'autre Langue, & qu'il a le premier donnés au public, ou qu'il a du moins eu ſoin de rendre plus corrects. Une conformité d'inclinations le lia avec Octavien Pantagato, Gabriel Faerno, Latini, P. Manuce, & ſur-tout avec Antoine Auguſtini qu'il ne quitta point tant qu'il fut à Rome, & dont il publia après ſon retour en Eſpagne pluſieurs ouvrages, qu'il avoit lui-même enrichis de ſes remarques. Il paſſa pluſieurs années auprès du cardinal Farneze, cet illuſtre protecteur des Lettres; il mourut au commencement de Mai à l'âge de ſoixante & dix-ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran dont il étoit Chanoine.

Antoine Riccoboni.

La mort enleva peu de tems après, Antoine Riccoboni de Rovigo dans les états de Veniſe. Il profeſſa long-tems à Padoüe les belles Lettres, & ſur-tout la Rhétorique, & compoſa même pluſieurs ouvrages en ce genre. Le Collége de Padoüe lui fut rédevable de l'hiſtoire éxacte qu'il en donna au Public. Il mourut dans cette ville même de la pierre.

De Conrard Daſypodius.

Ces deux ſçavants hommes avoient été précédés par Conrard Daſypodius, dont le pére étoit Suiſſe. Il ſe rendit célébre dans les Mathématiques qu'il enſeigna, & qu'il a beaucoup enrichies, en faiſant imprimer pluſieurs auteurs Grecs,

HENRI IV. 1600.

qui traitent de cette ſcience, & qui n'avoient point encore vû le jour. Il ſe préparoit à donner au Public un corps entier & parfait de ces ſciences ſi eſtimables tiré de ces anciens auteurs Grecs, lorſque le 5. d'Avril il mourut à Straſbourg, où il étoit né, âgé de ſoixante & huit ans.

De Charle Utenhoüe.

Charle Utenhoüe né à Gand d'une famille qui avoit toûjours été dans les charges de Robe, paſſa toute ſa vie à voyager, ſans ſe fixer dans aucun païs; mais il demeura toûjours ferme & conſtant dans l'étude des Lettres & de la Poëſie. Après avoir été long-tems auprès de Paul de Foix, tandis que ce grand homme étoit Ambaſſadeur en Angleterre, il ſe maria enfin, & ſe fixa à Cologne. Il avoit beaucoup travaillé ſur les Dyoniſiaques de Nonnus; mais ſoit qu'il fût dégouté de ce travail, ou qu'il eût été prévenû, il ne finit point cet ouvrage que le Public attendoit avec une ſi grande impatience. Il mourut enfin cette année le premier jour d'Août âgé de ſoixante & quatre ans.

De Pierre du Faur.

Le mois de Mai précédent, nous perdimes en France, Pierre du Faur, parent de Guy de Pibrac, dont nous avons parlé pluſieurs fois avec éloge. Il joignoit à l'éclat de ſa famille, une des plus illuſtres de la Gaſcogne, une conduite irréprochable, avec une grande connoiſſance de l'antiquité, & du Droit Civil & Canonique; il en a laiſſé des preuves dans les ſçavants ouvrages qu'il a donnés à la poſterité, & où il a ſuivi les traces de Cujas ſon maître. Il remplit les premiéres charges de la Robe, & fut les trois derniéres années de ſa vie Préſident au parlement de Toulouſe. Il avoit un peu plus de ſoixante ans, lorſque Dieu l'appella à lui.

Fin du cent-vingt-troiſiéme Livre.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-QUATRIÉME.

CETTE année, qui termina le siécle, fut mémorable; non pas comme l'année séculaire des payens, par quelques-uns de ces spectables, que personne n'avoit jamais vûs, & qu'ame vivante ne devoit jamais revoir; mais par la célébration solemnelle du grand Jubilé, après lequel toutes les Nations soupiroient. Il y avoit trois cens ans qu'il avoit été institué par Boniface VIII. & il ne revenoit alors que tous les siécles. Dans la suite Clément VI. ordonna que la cérémonie s'en feroit tous les cinquante ans, à l'exemple du Jubilé des Juifs; & il fut encore depuis fixé à vingt-cinq par Sixte IV. (1) afin que les fidéles pussent joüir plus souvent de la même grace.

HENRI IV.

1600.

Célébration du Jubilé à Rome.

(1) C'est Paul II. qui est auteur de la fixation du Jubilé à 25. ans par une Bulle de 1470. l'Auteur l'attribuë cependant à Sixte IV. parce qu'en 1475. il exécuta le premier ce réglement de son prédécesseur.

HENRI IV. 1600.

Le premier de Janvier Clement VIII. portant à la main le marteau d'or, & suivi d'un cortége nombreux de Cardinaux, de Prélats, d'Ambassadeurs, de Seigneurs Italiens & d'une foule de peuples de différentes Nations, commença la cérémonie par l'ouverture de la Porte Sainte. Le reste de l'année fut employé à visiter les Eglises, & à gagner les Indulgences. Cette solemnité attira même à Rome du fond de l'Allemagne quelques Princes protestans, entr'autres Fréderic de Wirtemberg. Ils s'y rendirent *incognito*, & admirérent également, & la magnificence de ces cérémonies, & l'affluence des peuples qui y accouroient en foule de toutes les parties du monde Chrétien.

Le duc de Bar va à Rome.

Henri duc de Bar fils du duc de Lorraine, y vint aussi pour se faire absoudre en secret par le Pape, du mariage qu'il avoit contracté avec Catherine sœur du Roi qui étoit Protestante, & obtenir la permission d'habiter avec elle à l'avenir. En effet depuis que les Jésuites lui avoient fait scrupule de cette alliance, elle lui causoit mille remords; & il y avoit déja longtems qu'il n'avoit plus aucun commerce avec cette Princesse. Le Duc secondé de notre Ambassadeur à la Cour de Rome, obtint aisément de S. S. ce qu'il souhaitoit; & de retour dans ses Etats, il recommença à vivre comme il avoit fait d'abord avec son épouse, pour laquelle il avoit d'ailleurs une extrême tendresse.

Sur ces entrefaites, le Roi députa à Rome Charle de Neuville d'Alincourt fils de Villeroy, pour remercier S. S. du jugement qu'elle avoit rendu au sujet de son mariage; & prendre son avis sur le choix d'une nouvelle épouse. Le Marquis fut bien reçu du Pape; ce ne furent que des complimens de part & d'autre; & S. S. ayant paru contente du choix que le Roi avoit fait de Marie de Medicis, fille de feu François de Medicis grand Duc de Toscane, de Sillery ambassadeur de France à la Cour de Rome, reçut ordre peu de tems après de se rendre à Florence pour négocier ce mariage avec Ferdinand oncle de la Princesse.

Pendant que d'Alincourt étoit à Rome, Henri de Gusman comte d'Olivarez Viceroi de Naples, y arriva aussi avec la Comtesse son épouse, ses enfans, & une cour très-brillante. Le désir de gagner le Jubilé en personne étoit un des principaux

motifs de ce voyage du Viceroi ; & il étoit bien aise outre cela de donner par sa présence plus de relief au payement des huit mille onces d'or de redevance que l'Espagne fait tous les ans au Pape pour le royaume de Naples.

Mort de plusieurs Cardinaux.

Au reste, si cette année fut célébre par la solemnité du Jubilé, & par le concours des fidéles qui arrivoient de toutes parts dans la Capitale du monde Chrétien ; elle ne fut pas moins funeste par la perte des premiéres têtes de la Cour Romaine. Jamais il ne mourut un plus grand nombre de Cardinaux en une même année. Le premier que la mort enleva fut George Radzivil. Il étoit fils du fameux Nicolas Radzivil duc d'Olika, qui, comme on l'a dit ailleurs, avoit rendu à la Pologne de très-grands services, en réünissant la Livonie à cette Couronne, & en calmant les divisions qui depuis long-tems agitoient sans cesse cette Province : Autant que ce Seigneur eut d'attachement pour la religion Protestante, qu'il travailla de tout son pouvoir à étendre dans la Lithuanie sa patrie, autant ses enfans furent-ils zélés Catholiques. Celui dont nous parlons fut évêque de Cracovie, & nommé au Cardinalat par Gregoire XIII. Il mourut à Rome le premier jour de cette année. Laurent Priuli le suivit de près. Il mourut le lendemain 2. de Janvier à Venise sa patrie. Il avoit été employé d'abord par la République en différentes Ambassades auprès de François de Medicis grand Duc de Toscane, de Philippe II. roi d'Espagne, de Henri III. & de Gregoire XIII. & par-tout il avoit montré une prudence rare & consommée. Il étoit devenu depuis Patriarche de Venise, & enfin Cardinal de la nomination de Clement VIII. La mort enleva le mois suivant Inigo d'Avalos d'Arragon fils du marquis du Guât, Cardinal Diacre de la création de Pie IV. & depuis évêque de Porto. Il mourut à Rome le 19. de Février. Le Cardinal Loüis Madrucci d'abord évêque de Trente, & depuis de Frescati, grand partisan des intérêts de Philippe II. à la Cour de Rome, y mourut aussi au mois d'Avril ; il fut enterré à S. Onufre. Enfin, le 22. Août mourut le Cardinal P. Deza protecteur d'Espagne & évêque d'Albano. Son corps fut mis en dépôt à Saint Laurent *in Lucinâ* pour être ensuite transporté en Espagne sa patrie. L'année finit par la mort d'André d'Autriche cardinal

HENRI IV. 1600.

évêque de Constance. Il revenoit de la Flandre dont il avoit pris le gouvernement pendant l'absence de son parent l'Archiduc Albert, où il avoit laissé une grande opinion de sa modération & de sa sagesse; & s'étant mis en chemin pour aller à Rome gagner le Jubilé, une maladie subite l'emporta le 12. Décembre.

Mutineries des troupes Espagnoles en Flandre.

Les mauvais succès de Philippe en Flandres contribuérent encore à diminuer la joye de la Cour Romaine, où l'on avoit fait des priéres publiques pour la prospérité des armes de ce Prince, dont les vûës, en entreprenant cette guerre, étoient moins, disoit-on, de châtier les rebelles, que d'exterminer les hérétiques. Le mal commença par les mutineries des garnisons de Crevecœur & du nouveau Fort que le cardinal André avoit fait construire dans l'isle de Bommel. Ces troupes qui dans un poste exposé au froid, aux vents, à la pluie & à la disette la plus affreuse, se trouvoient comme livrées à une perte inévitable, & qui d'ailleurs ne recevoient rien de leur paye, n'observoient plus aucune discipline. Déja leur exemple commençoit à se communiquer à toutes les autres places animées par les mutins, qui l'année précédente avoient surpris la ville de Hamont. Mendosa persuadé qu'on ne pouvoit remédier à ce mauvais exemple que par une sévérité éclatante, vouloit qu'on punît les séditieux avec la derniére rigueur, qu'on tirât de Mastricht trois piéces de canon, & que les deux mille Comtois qu'avoit levés depuis peu de Rye marquis de Varambon, marchassent contre eux avec quelques troupes Allemandes & Flamandes, à qui il n'étoit rien dû. Mais il ne se trouva personne qui voulût se charger de cette entreprise, la plûpart des Officiers croyants que dans les conjonctures présentes la dissimulation étoit plus de saison, que la sévérité, & étants encore tout pleins du souvenir de l'expédition malheureuse des Espagnols contre les Italiens à Sichenen, on renonça au dessein de poursuivre les rebelles. Cependant leur nombre augmentoit de jour en jour, & il étoit déja de deux mille hommes de pied, & de mille chevaux.

Le Prince Maurice surprend Wachtendonck.

Le Prince Maurice attentif à tout ce qui se passoit, sçut profiter de cette occasion & de la rigueur du froid, qui pendant cet hyver avoit glacé toutes les riviéres. Sur la fin de

Janvier, il fit paſſer le Rhin à un détachement de trois cens hommes, pour aller ſurprendre Wachtendonck où il y avoit garniſon des troupes du comte Frideric de Bergh. Comme le foſſé étoit entiérement glacé, il ne fut pas difficile aux Confédérés de gagner la muraille. Au bruit même de leur arrivée, la garniſon les prenant pour quelques troupes Eſpagnoles qui campoient dans le voiſinage proche de Straelen, ne fit aucun mouvement.

Jean de Chelen ſeigneur de la place étoit dans le château avec environ trente ſoldats. Auſſi-tôt après la priſe de la ville, il envoya un courier à Hermand de Bergh frére de Frideric, qui étoit à Ruremonde, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit, & lui demander du ſecours avant que l'ennemi eût raſſemblé ſes forces; mais Loüis de Naſſau étant arrivé ſur ces entrefaites à la tête de deux mille hommes de pied & de toute la cavalerie qu'il commandoit, le ſecours que les aſſiégés attendoient d'Hermand, ne put les ſauver du danger qu'ils appréhendoient. Le château fut emporté d'aſſaut; & de Chelen qui s'étoit retranché dans le donjon avec ſa femme & ſes gens, dans la réſolution de s'y défendre juſqu'à la derniére extrêmité, y fut forcé & fait priſonnier. Les Eſpagnols qui étoient aux environs, & qui ne trouvoient de ſûreté nulle part, purent à peine ſe ſauver & regagner Maſtricht en traverſant la Gueldre. Les troupes du Prince Maurice firent encore dans le même tems une tentative ſur Nuis; mais elle ne réuſſit pas.

Cependant l'Archiduc Albert & l'Infante Iſabelle ſuivis de Mendoza, du duc d'Aumale & du jeune Prince d'Orange, étant partis d'Anvers, paſſérent en Flandres, & arrivérent à Gand, où on leur fit une reception magnifique. Là ils donnérent audience le premier de Février aux députés de l'Empereur; Charle Nutzel portoit la parole. Après avoir complimenté leurs Alteſſes ſur leur heureuſe arrivée dans les Païs-bas, il leur demanda au nom de ſon Maître la reſtitution du Fort de Rhimberg qui appartenoit à l'Electeur de Cologne, & dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres. L'Archiduc remercia l'Empereur ſon frére de l'intérêt qu'il prenoit à ſa perſonne. A l'égard de la reſtitution de Rhimberg, il s'en excuſa: Et comme les Provinces-Unies

HENRI IV. 1600.

montroient plus d'éloignement que jamais pour l'accommodement que les députés de l'Empereur avoient ordre de ménager ; Albert obtint aisément que l'affaire de la restitution fût remise à un tems plus favorable. De Gand Leurs Altesses suivies de toute leur Cour passérent à Tournay, à Lille, à Arras & à Cambray, où elles réïtérérent les promesses faites à leur reception, & reçurent réciproquement le serment de fidélité de toutes ces Villes. Cependant le désordre des garnisons Espagnoles continuoit, & se communiquoit de toutes parts.

L'arrivée de ces nouveaux Maîtres en Flandres fut une occasion pour renouveller les négociations qu'on avoit déja entamées pour la paix entre l'Angleterre & les Archiducs. Dans cette vûë, Elisabeth fit passer Edmond en France pour prier le Roi de se porter pour médiateur dans cette affaire. De cette Cour, ce Ministre eut ordre de se rendre auprès des Archiducs, qui députérent de leur côté l'Audiencier Verreyken vers cette Princesse. On convint de Boulogne en France pour le lieu du congrès, & chacun y envoya ses Plénipotentiaires. Ceux de l'Archiduc furent Balthazar de Zuniga & Ferdinand Carillo ; mais il survint de nouvelles difficultés, & il ne fut pas possible de rien faire.

Combat de Breauté contre quelques soldats de la garnison de Bosleduc.

Sur ces entrefaites, il arriva un accident aussi fâcheux en lui-même, que de mauvais augure pour l'avenir. Ce fut un combat singulier, dans lequel s'engagea Charle Breauté, à l'occasion que je vais dire. Breauté étoit un jeune homme d'une des meilleures familles du païs de Caux en Normandie, & d'une bravoure qui alloit jusqu'à la brutalité. Ennuyé de la paix dont on joüissoit dans le Royaume, il étoit passé au service des Etats avec une compagnie de cavalerie Françoise ; & Jacque Denise son Lieutenant ayant été fait prisonnier par la garnison de Bosleduc, il écrivit à Breauté pour sa rançon. Breauté lui fit réponse, que les François étoient très-sensibles à l'échec qu'ils venoient de recevoir, n'y ayant aucune comparaison des vainqueurs aux vaincus : Que pour lui, il étoit prêt d'en venir aux mains avec leurs meilleurs combattans, un contre deux ; & qu'il se tenoit aussi assûré du succès du combat, qu'il seroit attentif à en saisir la premiére occasion. Ces lettres signées de la main même de

Breauté, avant que d'être remises à Denise, furent portées selon l'usage au Gouverneur de la place, Antoine Schetz de Grobbendonck. Celui-ci les ouvrit, & après en avoir fait la lecture, piqué d'une telle insulte, il renvoya aussitôt dire à Breauté, qu'il acceptoit le défi, non pas de quarante contre vingt, mais à nombre égal. En même tems, il lui marqua le jour & l'endroit où l'on en viendroit aux mains. Les Généraux des deux armées ne permirent ce combat qu'avec peine; Maurice surtout ne vouloit point le souffrir, prétendant qu'il ne convenoit pas à un Officier de distinction comme Breauté, à qui la fortune pouvoit offrir beaucoup d'autres occasions plus considérables de faire preuve de sa bravoure, de s'exposer avec des gens de néant & de simples soldats, pour ne pas dire avec des traîtres, tels que les fréres Gerard & Antoine Abraham, autrement dits les Lekerbitken, qui douze ans auparavant avoient voulu livrer Gertruidemberg aux ennemis. Breauté demandoit que Grobbendonck fût du nombre des combattans; mais il s'en excusa sur ce qu'il n'étoit pas le maître, disoit-il, d'abandonner sans la permission de l'Archiduc un des plus considérables postes du Brabant, dont il étoit Gouverneur. Enfin le cinq de Février, il fit sortir ses soldats de sa place, après les avoir exhortés à se comporter en braves gens, & à soutenir l'honneur du nom Flamand, dont Dieu leur avoit confié alors la défense.

Mort de Breauté.

Breauté attendoit les ennemis à moitié chemin de Gertruydemberg, où il avoit passé son quartier d'hiver. Aussitôt qu'ils furent en présence, lui & Gerard s'étants reconnus aux marques qu'ils portoient, coururent l'un contre l'autre à toute bride. Gerard & ensuite Antoine son frére avec deux autres furent renversés à la premiére décharge. Breauté eut son cheval tué sous lui; mais il fut remonté & revint aux mains aussitôt après. Ses compagnons n'eurent pas le même succès contre les Flamans. La plûpart y perdirent la vie, & eurent leurs chevaux tués. Enfin, après un combat opiniâtre, Breauté démonté pour la seconde & pour la troisiéme fois, & blessé dangereusement, se vit abandonné de tout son monde. Les Espagnols disent que les vainqueurs le tuérent aussitôt qu'ils se virent maîtres

HENRI IV. 1600.

de sa personne, parce qu'on étoit convenu de se battre sans quartier. Au contraire les Historiens favorables aux Provinces-Unies, rapportent le fait autrement. Ils prétendent que ce ne fut point la lettre de Breauté, dont je viens de parler, qui donna occasion à ce combat, mais quelques paroles qu'il avoit dites, qui furent mal interprétées, & dont on fit un faux rapport aux Flamans: Que ce fut à ce sujet que Grobbendonck envoya défier les François: Qu'au retour des vainqueurs à Bosleduc ce Gouverneur ne voyant point paroître Gerard & Antoine, en demanda des nouvelles à leurs camarades: Qu'ayant appris qu'ils avoient été tués, il leur demanda d'un air irrité, s'ils estimoient plus l'argent de Breauté, qu'ils ramenoient prisonnier, & qui étoit déja convenu de sa rançon, que la vie de ces braves gens, dont le sang leur crioit vengeance; & que les Flamans confus de ce reproche, se jettérent aussitôt sur leur prisonnier, qu'ils percérent de plusieurs coups en présence de Grobbendonck.

Il y eut dans ce combat treize François de tués, & seulement six Flamans. La victoire qui se déclaroit d'abord pour les premiers, passa ensuite du côté de leurs ennemis; & par une inconstance assez ordinaire à la fortune, elle abandonna Breauté, comme il avoit été abandonné de ses camarades. Il avoit épousé la fille de Nicolas de Harlay de Sancy, dont nous avons tant de fois parlé, une des femmes des plus belles & des plus vertueuses de France. Il en eut un fils qui hérita de leurs grands biens. La veuve n'avoit encore que vingt ans, lorsqu'elle perdit son époux. Plusieurs partis se présentérent depuis pour elle; mais le dégoût du monde, & le chagrin que lui causoit la mort de son mari, l'engagérent à choisir celui de la retraite. Elle se fit Religieuse aux Carmelites qu'on venoit d'établir à Paris; & comme sa dot étoit considérable, elle fit de grands biens à cette maison.

Progrès du prince Maurice.

Les mutins de Hamont persistoient cependant toûjours dans leur révolte. On envoya inutilement vers eux la Bourlotte pour les appaiser. Enfin le 18. Mars, il se fit avec eux un accommodement, & on convint, que chaque fantassin recevroit treize mois d'appointement, les cavaliers le double; & que

& que jusqu'à ce qu'on les eût payés, Texeda Meſtre de camp les meneroit en garniſon à Dieſt. D'un autre côté, le prince Maurice bien informé que l'Archiduc manquoit d'argent, ce qui cauſoit tous les jours de nouvelles mutineries parmi ſes troupes, ſongea à profiter d'une circonſtance ſi favorable. Il raſſembla auplûtôt ſon armée, qu'il embarqua à Dordrecht ſur deux cens vaiſſeaux, & s'avança en remontant la Meuſe vers le Fort de Crevecœur, dont Mendoza s'étoit rendu maître l'année précédente, & où le Prince avoit eu avis que la garniſon Eſpagnole commençoit à ſe mutiner. Dans ſa route il défit quatre cens Comtois que Mendoza envoyoit au ſecours de ce poſte; & la garniſon déja mal diſpoſée ſe ſervit de ce prétexte pour ſe rendre.

Maître de ce Fort, qui ne lui coûta point de ſang, Maurice profita de ce premier ſuccès, & alla camper le 26. Mars devant le Fort de S. André, qu'on croyoit d'ailleurs imprenable, mais dont la garniſon animée par l'éxemple des autres ne paroiſſoit pas beaucoup mieux diſpoſée à ſe défendre. Le Prince fit d'abord élever ſur les bords de la Meuſe & du Wahal pluſieurs petits Forts, dont ſept ſitués proche du village d'Heſſel portoient le nom des ſept planettes. En même tems, on ouvrit par ſon ordre un canal en droite ligne, qui ſe rendoit dans le Wahal, & par où ſes vaiſſeaux pouvoient venir à couvert juſques dans ſon camp, ſans être expoſés au feu de la place. Ce fut pour cette raiſon qu'on l'appella la croix de S. André. Outre cela il fit percer les digues en pluſieurs endroits, enſorte que tous les environs ſe trouvérent inondés, & qu'il ne paroiſſoit pas poſſible qu'il vînt aucun ſecours de ce côté là. Tout le mois d'Avril ſe paſſa à conſtruire ces ouvrages. Pendant ce tems-là, les aſſiégeans n'eurent pas moins à ſouffrir de l'inondation, que les aſſiégés. L'eau étoit ſi haute, qu'il étoit impoſſible d'ouvrir la tranchée; ainſi on ſe contentoit de ſe canonner de part & d'autre. Enfin les eaux ſe retirérent; la terre s'affermit, & on commença à la remuer. On tira une tranchée du côté de Roſſem & d'Herwaerdden; & dès qu'on l'eut pouſſée à certaine diſtance, on ſomma les aſſiégés de ſe rendre. Le 4. & le 5. Mai Huchtenbruck colonel du

HENRI IV. 1600.

régiment d'Utrecht, & Wander Aa capitaine des Gardes du Prince, entrérent dans la place. Mais la négociation fut interrompuë quelques jours par un signal que donna la garnison de Bosleduc ; comme si elle se fût disposée à marcher au secours des assiégés. Enfin les approches étoient faites, & la garnison n'ayant plus aucune espérance de secours, envoya au Prince des députés avec qui on convint, qu'on payeroit aux assiégés cent vingt-cinq mille florins qui leur étoient dûs pour leurs appointemens, & que de leur côté ils remettroient la place entre les mains du Prince, aussitôt qu'ils auroient touché cette somme, sous certaines conditions, dont la principale étoit, Que malgré ces conventions, on ne pourroit leur reprocher d'avoir vendu le Fort. Aussi un soldat François ayant eu l'indiscrétion de les traiter de traîtres, Maurice ordonna sur le champ qu'il leur fût livré pour en faire telle justice qu'ils aviseroient. La place capitula le 8. de Mai. Trois jours après, la garnison en sortit au nombre d'onze cens vingt-quatre hommes, qui passérent presque tous au service du Prince.

Après la prise du Fort de S. André, dont la perte fut aussi sensible à l'Archiduc, que l'avoit été celle de Bosleduc ; le Prince y laissa une forte garnison, & fit rembarquer ses troupes pour passer en Flandre, où les Etats avoient résolu de porter la guerre cette année. Cependant l'Archiduc assembla sur la fin d'Avril les Etats de Flandre à Bruxelles. Là il leur fit remontrer par J. Richardot la disette où il étoit d'argent, & le danger où la Flandre seroit exposée tant qu'on ne remédieroit pas à ce défaut, comme les progrès tout récens des ennemis le prouvoient. Ainsi il demandoit qu'on lui fournît au plûtôt du secours. Les Etats d'un autre côté étoient assez disposés à lui accorder ce qu'il souhaitoit : cependant ils crurent avant toutes choses devoir s'assûrer enfin des derniéres intentions des Provinces-Unies.

Nouvelles tentatives pour un accommodement.

On tenta donc de nouveau un accommodemont ; mais comme les Provinces-Unies demandoient qu'avant que de parler de tout autre article, on commençât par faire sortir des Païs-bas toutes les troupes étrangéres, c'est-à-dire, les Espagnols & les Italiens, & qu'on remît toutes les Forteresses à la garde des Flamans, Albert qui sçavoit que cela

ne dépendoit pas de lui, & qu'il ne pouvoit accorder cette demande, ſans encourir la diſgrace de Philippe chef de ſa maiſon, rompit la négociation. Il apportoit pour raiſon, que ſous le ſpécieux prétexte de vouloir aſſûrer la liberté publique, on ne cherchoit dans le fond qu'à déſarmer le Prince, comme il étoit arrivé à la pacification de Gand, afin de pouvoir enſuite librement répandre à ſa fantaiſie la confuſion & le déſordre dans la Religion & dans l'Etat. Il ne ſongea donc plus qu'à continuer la guerre plus vivement que jamais; mais il ſe trouva encore arrêté par la nouvelle révolte des garniſons, & même de l'armée Eſpagnole.

HENRI IV. 1600.

Nouvelle révolte des troupes Eſpagnoles.

La garniſon du Fort de Carpen voiſin de Limbourg s'étoit mutinée, & cent Eſpagnols étoient entrés dans cette révolte. Ferdinand Lopez, qui commandoit dans la place, travailla pendant tout le cours du mois d'Août à appaiſer cette ſédition, & n'en vint à bout qu'avec peine. On envoya auſſi à Dieſt le comte de Belgioioſo, pour arrêter les courſes de la garniſon, qui autoriſoient le païſan à refuſer les contributions qu'on vouloit exiger. Mais le plus grand déſordre arriva dans l'armée même, où le voiſinage des troupes rendoit le mauvais éxemple plus contagieux. Un corps d'Italiens, & de Flamans ſurtout, composé de trois cens chevaux & de cinq cens fantaſſins, quitta l'armée entre Grave & Venlo, & mit à ſa tête Gabrieli Brunoro d'Engubio. Pour arrêter le mal dans ſa ſource, & empêcher que d'autres ne ſe joigniſſent aux mutins, Loüis de Velaſco fut obligé de faire au plûtôt paſſer la Meuſe à toute ſa cavalerie. Enſuite on envoya aux ſéditieux Philippe de Croy comte de Sora & Auguſtin de Herrera caſtelan de Gand, qui à force de priéres, de promeſſes & de menaces, les engagérent enfin à rentrer dans leur devoir. On paya ſur le champ aux Flamans neuf mois d'appointement; & on promit aux Eſpagnols, aux Italiens & aux Allemans, de leur faire toucher dans neuf mois tout ce qui leur étoit dû.

Préparatifs du ſiége de de Nieuport.

Cependant Maurice paſſa par Dordrecht avec une flote de deux mille huit cens voiles, & vint moüiller devant l'iſle de Walcheren audeſſous du château de Rammekens, attendant un vent favorable pour le conduire à Oſtende. Comme il étoit toujours contraire, le Prince appréhenda,

HENRI IV. 1600.

s'il restoit plus long-tems à l'ancre, que l'Archiduc ne découvrît le dessein des Etats, & ne fît repasser son armée en Flandre, avant qu'il y fût entré lui-même. Ainsi le 19. Juin il mit à la voile avec quinze cens vaisseaux, laissant le reste de la flote à la rade jusqu'à ce que le vent pût les porter à Ostende. Le soir même il aborda à Bierwliet petite isle sur la côte de Flandre, voisine du Sas de Gand, où le canal de Gand se rend dans la mer. De-là il fit partir avec un détachement de vaisseaux & de troupes, Ernest de Nassau, pour tenter une descente proche du Fort de Philippine.

Les Espagnols, qui le gardoient, ayant apperçû la flote, tirérent un coup de canon, & capitulérent. Le débarquement se fit le lendemain; de-là sans s'amuser aux deux Forts de Patience & d'Issendick, l'armée alla camper le même jour à Assenede, & le jour suivant au bourg d'Eceloo, où elle mit le feu en partant, pour se venger des païsans, qui avoient massacré cruellement quelques fourageurs, & qui par dérision les avoient pendus tout bottés à quelques arbres des environs. D'Eceloo l'armée vint camper à Male proche de Bruges, dans l'espérance que le voisinage des troupes feroit révolter ces villes autrefois si riches, mais épuisées alors, & rebutées par la longueur de la guerre. Dans cette idée, Maurice avoit fait écrire aux habitans de Bruges & de Gand, pour les exhorter à se mettre en liberté, & à secoüer le joug insupportable des Espagnols; mais ses lettres & ses sollicitations furent également inutiles. Ceux de Bruges qui jusqu'alors avoient été libres, reçurent même garnison à cette occasion. En même tems les païsans abandonnérent la campagne, pour se retirer dans les villes; ensorte que l'armée des Etats se trouva dans une grande disette de vivres & de munitions. Les ennemis avoient même gâté tous les puits & toutes les fontaines des environs; ensorte que ces eaux corrompuës, dont le soldat pressé par les chaleurs brûlantes de l'Eté, qui étoit déja avancé, bûvoit avec avidité, répandirent parmi les troupes plusieurs maladies fâcheuses.

Aussitôt que le vent fut devenu favorable, quarante vaisseaux de transport escortés de trois vaisseaux de guerre,

partirent de Rammekens ; mais s'étant écartés les uns des autres, Spinola suivi des galéres, qu'il avoit heureusement amenées l'année précédente de la Méditerranée sur l'Océan, pour croiser sur le côtes d'Hollande, les attaqua & en prit dix-huit. Dans cette action Spinola en vint aux prises avec un vaisseau de guerre monté par le capitaine Blanckart, Officier distingué par sa bravoure. Il eut ses mâts & ses vergues rompuës, & son vaisseau criblé de coups; ce qui réduisoit l'équipage à la derniére extrêmité, sans que les Espagnols pussent cependant le forcer à se rendre. Blanckart tout couvert de blessures & mourant, eut encore la force de menacer Spinola, s'il le pressoit davantage, de mettre le feu aux poudres, & d'envelopper dans sa ruine les vainqueurs & les vaincus. A cette menace le Général Espagnol laissa aller ce vaisseau, qui tout maltraité qu'il étoit, se rendit à Flessingue. Blanckart y mourut le lendemain, & on lui fit des obséques militaires, où tout l'équipage assista.

Prise de quelques vaisseaux Hollandois par Spinola.

Cependant dès le 27. de Juin le prince Maurice étoit allé mettre le siége devant Oudembourg, qui fut abandonné par les Espagnols. Snaskerke & Bredene petites places voisines, lui ouvrirent leurs portes aussitôt après. Il prit dans cette derniére quatre piéces de canon qu'il fit passer à Ostende, avec un détachement de son armée composé des troupes Françoises, Suisses & Walonnes, pour assiéger le Fort d'Albert. Son dessein étoit aussi de se rendre maître des Forts d'Isabelle & de Groten-Dorst, que les Espagnols avoient fait construire dans les Dunes sur le chemin d'Ostende à Nieuport, & de faciliter par la prise de ces postes le siége de Nieuport qu'il avoit résolu. Le Fort d'Albert se rendit deux jours après sur le midi, après avoir essuié plusieurs volées de canon.

Le même jour Jean de Duyvenwoorde de Warmont Amiral de Hollande, ayant mis à la voile suivi de cent cinquante vaisseaux de transport, escortés par quatre vaisseaux de guerre, fut attaqué proche de l'Ecluse par les galéres de Spinola. D'abord la mer étoit calme, ensorte que Spinola qui n'avoit besoin que de ses rames, se promettoit déja la victoire, lorsque le vent venant à fraichir, le combat changea de face, & les galéres attaquées à leur tour par ceux qu'elles

Nouveau combat entre Spinola & quelques vaisseaux Hollandois.

HENRI IV. 1600.

avoient attaqués, eurent à peine le tems de rentrer dans le canal voisin, après avoir été fort endommagées par le canon des ennemis. Le hasard voulut qu'un boulet rompît la chaîne à laquelle étoit attaché un forçat Turc, sans le blesser lui-même. Aussitôt il sauta de sa galére dans la mer, traînant encore après lui l'anneau de sa chaîne, & se rendit à la nage dans un vaisseau des Hollandois, qui admirants un coup si rare, crurent devoir épargner un homme que la fortune elle-même avoit épargné par une faveur si singuliére.

Arrivée de l'Archiduc & de l'Infante Isabelle à Gand.

Au bruit de la descente des ennemis en Flandre, l'Archiduc, qui étoit alors à Bruxelles, avoit fait marcher son armée de ce côté-là. Loüis de Velasco & le comte Jerôme de Martinengue conduisoient l'avant-garde composée de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux, suivis de quelques cornettes de cavalerie, qu'on avoit tirées de la garnison de Mastricht, sous les ordres du chevalier Melzy. Ensuite marchoient cinq mille hommes d'infanterie & six cens chevaux, suivis de huit cens hommes de pied des mutins qui étoient à Dieſt. L'Archiduc les suivoit avec huit piéces d'artillerie, & l'élite de son infanterie & de sa cavalerie. Il menoit avec lui l'Infante Isabelle son épouse, afin que sa présence inspirât plus de courage à l'armée. Il arriva à Gand la veille de S. Pierre, & fit dans cette Ville la revûë de son armée, presque toute composée, ou des mutins, dont nous avons parlé, ou de troupes, qui à leur exemple étoient toutes disposées à la révolte.

Discours de l'Infante Isabelle à l'armée Espagnole.

L'Infante assista à cette revûë montée sur un cheval richement paré; elle parcourut les rangs, & fit même aux troupes l'honneur de leur parler. Elle les exhorta à combattre courageusement pour la défense de la Religion & de leur Princesse légitime, attaquées par des sujets rebelles. Elle leur dit, Qu'après s'être si souvent distinguées par leur valeur, malgré l'éloignement, sous les auspices de leurs Princes, elle en attendoit dans les circonstances des preuves d'autant plus grandes, qu'elle seroit elle-même témoin de leurs services : Qu'ils songeassent moins aux appointemens qui leur étoient dûs, qu'à ce qu'ils pouvoient espérer d'elle, & du bonheur dont ses armes étoient accompagnées :

Que la récompense seroit le fruit de leur victoire ; & que quelque grande qu'elle pût être, elle seroit encore moins estimable pour sa valeur, que pour la gloire de l'avoir méritée par tant de travaux. Ensuite mêlant les priéres à ses rémontrances, & s'adressant en particulier aux principaux Officiers de l'armée : » Oui, c'est moi, leur dit-elle, qui » vous fais ces promesses. Vous n'avez plus affaire à des » ministres venus du fond de l'Espagne, également incapables » & de vous rassûrer sur le passé, & de vous donner des » paroles certaines pour l'avenir. C'est moi-même, qui vous » garantis & vous réponds des promesses que l'on vous a » faites, & que je réitére encore aujourd'hui. Moi-même » je vous servirai d'ôtage ; & comme c'est de vous que la » Flandre attend son salut, c'est moi aussi Souveraine de la » Flandre, qui veux vous répondre de sa réconnoissance. » Tout le reste dût-il me manquer, ces pierreries du moins » & ces ornemens, qui conviennent à mon séxe & à ma » grandeur, serviront, s'il le faut, à récompenser vos ser» vices.

Ces paroles prononcées avec une certaine dignité mélée de douceur & de tendresse, excitérent les applaudissemens de toute l'armée, les troupes s'écriérent à l'envi : Qu'elle n'avoit qu'à ordonner : Qu'elles étoient prêtes de la suivre par-tout où elle voudroit les mener : Qu'elles ne se soucioient point d'argent : Qu'on leur fît voir seulement l'ennemi ; & qu'elles perdroient plûtôt la vie, que de manquer de courage à châtier l'obstination des rebelles.

Premiére action entre les Espagnols & l'armée des Etats.

Le prince Maurice avoit été si mal informé par ses espions, qu'il ne s'imaginoit pas que l'Archiduc dût arriver sitôt. Il avoit donc fait les préparatifs pour le siége de Nieuport, persuadé qu'il auroit forcé cette place avant qu'on vînt à son secours. Dans cette idée, il avoit laissé à la garde d'Oudenbourg Jean Piron colonel du régiment de Zélande, avec sept compagnies de gens de pied, & deux cornettes de cavalerie. Il avoit de même posté à Snaskerke une compagnie d'infanterie, pour arrêter quelques jours les Espagnols, jusqu'à ce qu'il eût eu le tems de ranger son armée en bataille. Pour lui, ayant passé un pont qui étoit entre Nieuport & les Forts d'Isabelle & de Grotendorst, il prit

HENRI IV. 1600.

ſa route au-deſſous de ces deux poſtes, & alla camper à la vûë de la place avec toute ſon armée. Il avoit cependant donné ordre aux François, qui avoient pris le Fort d'Albert, auſſi-bien qu'aux Wallons & aux Suiſſes, de le ſuivre. Il campa d'abord dans les Dunes ; enſuite le premier de Juillet il fit paſſer une partie de ſes troupes au-delà du port entre Nieuport & Dunkerke, après s'être rendu maître de Dam, & de quelques autres Forts, dont il chaſſa les Eſpagnols. Erneſt de Naſſau avoit ſon quartier avec ſon régiment, & le régiment Ecoſſois du colonel Edmond, entre Nieuport & Oſtende, où s'étoient rendus les Députés des Provinces ſoumiſes aux Etats ; enſorte que la place ſe trouvoit bloquée de toutes parts.

Sur ces entrefaites Wageman qu'on avoit envoyé reconnoître l'ennemi, rapporta qu'Albert étoit déja à Gand avec toute ſon armée. Cette nouvelle, à laquelle on ne s'attendoit nullement, frappa les Députés, qui ſur le champ dépêcherent Wageman lui-même pour en donner avis à Maurice. Mais ce Prince ne put faire repaſſer le port à ſes troupes aſſez tôt, pour ſe joindre au reſte de ſon armée, & marcher à la rencontre de l'Archiduc. Ainſi en attendant que ſes troupes puſſent défiler, ce qui ne pouvoit ſe faire ſitôt à cauſe des embarras du paſſage, il détacha Erneſt de Naſſau avec ſon régiment & celui des Ecoſſois pour aller garder le pont qui eſt entre Nieuport & Oſtende, où il avoit déja mis des troupes, & fermer le paſſage aux Eſpagnols de ce côté-là. Cependant ceux-ci forcérent Snaskerke, & Piron leur rendit Oudenbourg ; mais la capitulation fut fort mal obſervée à l'égard de ceux qui gardoient ces deux poſtes, que les Eſpagnols maltraitérent. L'Archiduc en rejetta la faute ſur les mutins, dont, diſoit-il, il n'étoit pas le maître.

Défaite des Hollandois.

A peine pouvoit-on croire l'arrivée de ce Prince ; & on n'en fut perſuadé, que lorſque les Députés eurent vû les capitulations d'Oudenbourg & de Snaskerke ſignées de ſa propre main. Cependant Erneſt de Naſſau s'avançoit en diligence vers le pont, dont il avoit deſſein de ſe ſaiſir ; mais il n'y étoit pas encore arrivé, qu'il apprit que les Eſpagnols étoient déja paſſés, ou par le pont même, ou à la faveur

des

des gués, qui étoient plus bas. Ainsi il fut contraint de regagner les Dunes voisines, où l'Archiduc ne lui donna pas même le tems de se mettre en bataille. L'action fut très-vive; & comme les troupes de Nassau étoient fort inférieures en nombre à celles des ennemis, & qu'elles furent surprises, elles ne purent éviter leur défaite. Le Comte perdit dans cette action mille vieux soldats, la plûpart du régiment Ecossois du colonel Edmond, & plusieurs braves Capitaines, tels que Stuart, Kilparrick, Hugue Nusbeth, Stracchen, & Jean Michel. Robert Barclay, & André de Mourray furent faits prisonniers, & massacrés après le combat contre les loix de la guerre. On traita de même trois Capitaines du régiment du colonel Vander Noot, Ghisselle officier du régiment de Piron, & presque tous les autres prisonniers. Ernest, Edmond, & les débris de leur armée, poursuivis par le vainqueur se réfugiérent au Fort d'Albert, après avoir perdu deux piéces de canon, qu'ils avoient amenées.

Après un avantage aussi considérable, on tint conseil dans l'armée de l'Archiduc, pour sçavoir si on resteroit en si beau chemin, où si on ne devoit pas plûtôt profiter de la faveur du Ciel, qui sembloit se déclarer. Les plus sensés étoient d'avis de ne point risquer une bataille dans ces circonstances, & de ne pas porter au désespoir un ennemi à qui sa défaite inspireroit de nouvelles forces. Ils représentoient; Qu'ordinairement un ennemi vaincu réduit à la dure nécessité de combattre, trouvoit dans son désespoir même un nouveau courage, & un préservatif contre la crainte des plus grands dangers: Que le meilleur moyen d'assûrer la victoire qu'ils venoient de remporter, & d'en profiter, pour en tirer même un avantage plus considérable, étoit de marcher contre un ennemi étonné de sa derniére défaite, de se retrancher en sa présence, & de lui fermer le passage par terre du côté d'Ostende: Que par-là on viendroit bientôt à bout de l'affamer; & que s'il vouloit tenter un rembarquement, il seroit aisé de l'attaquer dans sa retraite, & de le défaire dans la confusion & le désordre inséparables de ces sortes de circonstances.

D'autres soutenoient au contraire, Que le moindre délai,

HENRI IV. 1600.

étoit capable de faire perdre le fruit de la plus belle victoire: Que l'occasion contribuë souvent plus que le courage aux heureux succès : Qu'ainsi il falloit profiter de son avantage, & poursuivre l'ennemi vaincu & en désordre, avant qu'il eût eu le tems de se reconnoître : Qu'on ne devoit se régler que sur l'événement ; & que lorsque la main doit agir plûtôt que la tête, les délais sont plus dangereux, que la témérité même. L'Archiduc séduit par les premiéres faveurs, qu'il venoit de recevoir de la fortune, se laissa aisément persuader de risquer une bataille contre Maurice. Il détacha donc aussitôt Pierre Gallego Commissaire général de l'armée à la tête de six cens chevaux, pour aller reconnoître l'ennemi. Ensuite il rangea son armée en bataille ; il fit marcher le long de la côte neuf cornettes de cavalerie, cinq compagnies d'Arquebusiers à cheval, cinq de Cuirassiers, & six cens chevaux des mutins de Diest, avec huit piéces de canon. Ces troupes étoient suivies de trois régimens Espagnols, de deux Italiens, de cinq Wallons, de deux Comtois, de quatre de Lansquenets, & de quelques compagnies du régiment du comte Frideric de Vaudenberg. Ces troupes filoient droit vers Nieuport dans le dessein de charger en même tems le Prince, & de le surprendre dans ses lignes. Toute cette armée montoit à dix mille hommes de pied, & quinze cens chevaux.

Seconde action.

D'un autre côté, Maurice ayant fait repasser le port à ses troupes, les rangea en bataille, à quelque distance de la ville. L'avant-garde commandée par Louis de Nassau frére d'Ernest, étoit composée de trois bataillons d'infanterie, qui faisoient en tout quarante & une compagnies couvertes sur les flancs de deux escadrons de cavalerie. Le Prince étoit au centre suivi de quatre bataillons d'infanterie formés de vingt-cinq compagnies, & de deux escadrons de cavalerie, & précédé du comte Georges Everard de Solms & de Frideric son cousin. Enfin Olivier de Tempel étoit à la tête de l'arriére-garde composée de trois bataillons d'infanterie, où se trouvoit le régiment d'Ernest de Nassau, & de quelques cornettes de cavalerie. L'artillerie du Prince étoit à l'avant-garde dans un poste avantageux entre les Dunes & la mer. Celle de l'Archiduc étoit à l'opposite

au-dessous des Dunes sur le bord de la mer.

Après qu'on eut fait la priére dans le camp des Confédérés, Maurice s'adressant à ses troupes à la vûe de Gallego, qui marchoit déja contre lui : » Camarades, leur dit il, la » victoire est à nous, l'ennemi vient lui-même nous la pre- » senter. S'il se fût retranché entre Ostende & notre camp, » nous étions perdus sans ressource. La faim nous eût forcés » à nous rendre ; ou si pour prévenir ce malheur, nous » eussions voulu regagner nos vaisseaux, rien ne lui eût été » plus aisé que de nous attaquer dans notre retraite, & de » nous tailler en piéces. Mais les premiers succès l'ont aveu- » glé, & rendu insolent ; il ne pense plus que dans la guerre, » il n'y a rien qui se ressemble moins que les événemens, » que la fortune y est plus que partout ailleurs toûjours in- » constante & volage, & transporte comme il lui plaît, tan- » tôt aux uns, & tantôt aux autres, la victoire toûjours prête » à s'envoler ; tant il est difficile de sçavoir profiter avec » modération de ses succès ; ensorte que si quelqu'un en » fait un bon usage, on doit être persuadé, qu'il est con- » duit & soutenu non par la prudence humaine, qui s'égare » le plus souvent dans ces rencontres ; mais par la main de » Dieu, Protecteur de la justice. Notre malheur doit nous » avertir d'un autre côté d'agir avec plus de sagesse, & de » ne point manquer l'occasion que nous presente l'ennemi, » en nous offrant la bataille, & de profiter des circonstan- » ces mêmes, où nous nous trouvons, pour prendre une » résolution brave & généreuse. Enfermés entre la mer & » l'ennemi, nous n'avons aucune retraite à attendre sur no- » tre flote. C'est pour cette raison là même, que je lui ai fait » prendre le large. Du reste elle ne nous sera pas inutile par » les décharges qu'elle fera sur les flancs de l'armée enne- » mie. C'est donc à notre valeur à nous ouvrir un passage. » Il faut aujourd'hui vaincre, ou mourir de faim.

Discours du Prince Maurice à ses troupes.

Après cet harangue, Mortier & Frenel qui commandoient l'artillerie, commencérent le combat sur les deux heures après midi par une décharge générale, à laquelle les Espagnols répondirent de tout leur canon. On se canonna ainsi pendant quelque tems. Enfin les Espagnols, dont le flanc étoit exposé au feu continuel de l'Amiral Hollandois,

Défaite des Espagnols.

HENRI IV. 1600.

qui voltigeoit le long de la Rade, s'éloignérent de la mer, & se retirérent en bon ordre avec leur canon sur les Dunes voisines. Alors on se battit avec beaucoup de vigueur, & avec un succès fort incertain dans l'entredeux des Dunes, qui séparoient les différens corps des deux armées, & qui empêchoient souvent qu'on ne pût distinguer ce qui se passoit. Au premier choc, Louis de Nassau qui commandoit la cavalerie, renversa celle de l'Archiduc qui étoit sous les ordres de Mendoza ; mais ce corps déja fatigué ayant été soutenu par des troupes fraîches, celles de Nassau furent elles-mêmes chassées de leur poste, ensorte que l'avant-garde commença à plier. C'étoit-là que combattoit le régiment Anglois de François Veer, & le nouveau régiment Wallon de Henry Frideric de Nassau, soutenus des Suisses commandés par le comte Ernest, & de l'infanterie Françoise, à la tête de laquelle étoit Dammerville. Déja les Frisons & les Hollandois qui étoient au centre, commençoient à se rompre ; les uns se jettoient dans la mer qui montoit alors, & venoit battre contre les Dunes ; d'autres prenoient déja ouvertement la fuite ; le seul Veer & son frére Horace, abandonnés de tous leurs gens, & enveloppés de toutes parts, soutenoient encore l'effort des ennemis ; lorsque le prince Maurice rallia le nouveau régiment de Frideric son frére qu'il fit passer à l'arriére-garde, & lui donna ordre de serrer les rangs, & d'avancer. En même tems il parcourt les rangs ; rassure par ses discours ceux qui commençoient à lâcher pied ; rallie les fuyards, & leur fait entendre, qu'il falloit vaincre ou boire toutes les eaux de la mer, qui venoit se briser à leurs pieds contre les Dunes. » Vous, combattez, leur disoit-il, pour la défense de votre » liberté, de votre vie, & de vos biens ; vous n'avez de » ressource à attendre que dans la victoire. Si vous cherchez » une retraite, tout semble vous la refuser ; il n'y a que » votre valeur qui puisse vous ouvrir un passage. Après en » avoir fait un si heureux essai, en tant d'autres rencontres, » ne vous démentez pas dans une circonstance si pressante. » Courage, brave gens, la victoire est à vous, si vous osez » seulement vous montrer à l'ennemi.

Cependant l'infanterie combattoit de part & d'autre avec

beaucoup d'acharnement ; les bataillons répandus dans la plaine les piques croisées, & se battant main à main, faisoient à l'envi leurs efforts pour rompre ceux qu'ils avoient en tête ; lorsque les Capitaines Gend & Godart Balen, qui commandoient les Reîtres, faisants un mouvement, vinrent prendre en flanc l'armée de l'Archiduc, qui étoit déja fort maltraitée. Le choc fut si furieux, qu'ils rompirent l'infanterie des ennemis, & la mirent en déroute, malgré les efforts incroyables, que firent les mutins en cette occasion, pour effacer par leur courage la honte & le crime de leur révolte. Aussi furent-ils presque tous taillés en piéces. L'Archiduc, qui ce jour-là avoit combattu avec la derniére valeur, & qui avoit même été blessé légérement au-dessous de l'oreille, voyant sa cavalerie en déroute, & son infanterie taillée en piéces, fit d'inutiles efforts pour rallier ses troupes, & les obliger à retourner à la charge. Vaincu enfin par les priéres de ses principaux Officiers, il songea à mettre sa personne à couvert, & prit le chemin de Bruges avec le duc d'Aumale, & les débris de son armée. Il perdit environ six mille hommes dans cette action, où les Anglois & les Ecossois animés par le souvenir de l'échec qu'ils avoient reçu le matin, ne firent aucun quartier, dès qu'ils virent la victoire assûrée. Dans le grand nombre de gens de nom qui périrent en cette occasion, on comptoit parmi les Italiens Jean Paul Galbo sergent Major, Gabriel Battaglia, Corneille Mariani, Jean-Baptiste Carisca, Cesar Calcagno, Baltazar Suico, Buongiovanni chevalier de Malthe, le comte Latino Prata, Settinio di Fabi, & quelques autres. Les Espagnols y perdirent Rodriguez, Garcia, Dom Pedre de Tolede, Dom Diégue de Villa, Ferdinand Dias, & environ trois cens autres personnes de quelque distinction, Bastock colonel des Irlandois, & Colas qui avoit l'insolence de prendre le titre de comte de la Fere. On fit prisonniers Mendoza Lieutenant général de l'armée de l'Archiduc, Louis de Villar, Zapena qui étoit dangereusement blessé, le comte de Salms, Jerôme Rho, Flaminio Villaverde, les deux Maggi Vespasiano, & Decio, & plusieurs autres. Maurice renvoya généreusement à l'Archiduc sans aucune rançon le comte Charle Rezin, Artur de Croy, & Dom Diégue

HENRI IV. 1600.

de Gusman ses pages. Les vainqueurs prirent cent cinq drapeaux, & six piéces de canon, outre les étendarts & l'artillerie, qu'ils avoient perdus le matin & qu'ils recouvrérent. Les Hollandois perdirent de leur côté à ces deux actions plus de deux mille hommes, du nombre desquels étoient Hamilton, Conteler, & Bernard, braves Officiers de cavalerie.

Le Prince voyant la déroute de l'ennemi qui ressembloit moins à une fuite, qu'à une retraite, ne permit point à ses troupes de le poursuivre trop-avant, tant pour ne pas tomber dans la même faute, qui avoit été si funeste à Albert, que parce qu'il avoit appris que Louis de Velasco étoit dans le voisinage avec un corps frais de quatre mille Allemands. Il se contenta donc de coucher cette nuit sur le champ de bataille. Le lendemain, il entra en triomphe à Ostende, & par sa presence il empêcha qu'on n'insultât les prisonniers qu'il menoit avec lui. En effet les Anglois & les Ecossois ne respiroient que la vengeance depuis le massacre que les Espagnols avoient fait la veille.

Après cette défaite, l'Archiduc écrivit sur le champ à toutes les provinces de Flandre, pour leur demander des secours capables de réparer la perte qu'il venoit de faire, dont au reste il diminuoit beaucoup la grandeur. Il dépêcha aussi en Espagne, afin de prévenir le Roi sur le malheur qui étoit arrivé. Il avoit d'abord fait partir Herrera Castellan de Gand; il fut suivi aussi-tôt après de Louis de Velasco; & tous deux avoient ordre de faire entendre à Philippe, qu'on ne devoit point attribuer cette perte à la faute des Généraux; mais aux caprices de la fortune, qui décide du succès des combats beaucoup plus que la valeur. Ils étoient aussi chargés de lui demander des secours plus considérables pour l'année suivante.

Cependant le prince Maurice de concert avec les députés des Etats, qui étoient à Ostende, remit le siége devant Nieuport, & fit repasser le port à ses troupes; mais quelque soin qu'il apportât, il ne put si bien bloquer la place, qu'il n'y entrât d'abord un secours de six cens hommes, & ensuite un autre plus considérable de mille soldats conduits par la Bourlotte. Le comte de Belgioioso étoit aussi dans

la ville avec sa compagnie de cavalerie. Il fit une sortie vigoureuse le 12. de Juillet, & vint charger les troupes du Prince jusque dans la tranchée. Il y en eut encore une autre le lendemain, où la perte fut considérable de part & d'autre. Enfin le Prince voyant que le courage & l'ardeur des assiégés rendroit le siége beaucoup plus long, que ne le pouvoient permettre les circonstances & la situation de ses troupes, qui après tant de fatigues avoient besoin de repos, prit le parti d'abandonner cette entreprise. Il rappella les troupes qu'il avoit fait passer au-delà du port; embarqua son armée, son canon, & son bagage; & revint au bout de six jours à Ostende.

Là on tint conseil de guerre; & il fut résolu qu'on se rendroit maître des Forts, que les Espagnols avoient élevés autour de cette ville. L'armée marcha d'abord contre le Fort d'Isabelle, voisin du Fort d'Albert, que l'on avoit pris quelque tems auparavant, & campa du côté de la mer proche des Dunes dans les prairies qui étoient au-dessous, afin de fermer le passage aux secours qui pouvoient venir des Forts de Clara, & de Grotendorst. Maurice avoit fait pointer deux piéces de canon de ce côté-là, & quatre autres du côté d'Ostende, contre le Fort d'Isabelle. Il fit encore élever une batterie de six autres piéces plus proche de la place, & commença à la battre le 20. de Juillet, mais comme on avançoit peu, on tint conseil, pour sçavoir s'il ne faudroit point changer l'attaque. Pendant ce tems-là, l'armée de l'Archiduc parut en bataille devant le Fort de Clara. Les Espagnols étoient maîtres de toute la côte de Flandre, excepté d'Ostende. Cet avantage assûroit leurs derriéres, & leur facilitoit le moyen d'empêcher les convois de venir par mer au camp des Etats. En effet Spinola qui croisoit sur les côtes avec ses galéres, arrêtoit souvent les vaisseaux de transport qu'on y envoyoit, mettoit l'équipage à la chaîne, & couloit à fond les vaisseaux, à coups de canon. On résolut donc de lever le siége; ce qui s'exécuta le 24. de Juillet, après qu'on eut embarqué l'artillerie.

Mort de la Bourlotte.

Le lendemain, la Bourlotte qui avoit tant conduit de siéges, & d'entreprises mémorables, voulut voir défiler quelques corps, qui n'étoient point encore décampés. Il

HENRI IV. 1600.

s'avança donc jusque sur la Contrescarpe ; mais sa curiosité lui couta cher ; car s'étant trop découvert, il reçut dans la tête un coup d'arquebuse qui le tua. Il mourut très-regrété de l'Archiduc & de l'Archiduchesse, fort peu des Espagnols & des Italiens, qui le haïssoient, & qui ne pouvoient souffrir sa fierté jointe à un certain air d'autorité, que lui inspiroit la confiance qu'il avoit dans son mérite & dans ses services, & qui ne convenoit point à la bassesse de sa naissance. Il étoit d'un petit village du Luxembourg, & avoit d'abord appris la chirurgie à Paris, où il guérit alors le comte de Mansfeldt, qui étoit en France, d'une ulcére qu'il avoit à la cuisse. Il le suivit ensuite en Flandre ; & de Chirurgien devenu soldat, il se distingua tellement au service du Comte par son adresse & son courage, qu'il mérita d'être mis au nombre des Officiers les plus célébres. Il avoit amassé beaucoup de bien, qui passa à des héritiers, qui ne lui ressembloient guéres.

Le prince Maurice ayant fait raser le Fort d'Albert, & retiré ses troupes des postes voisins, embarqua son armée, & partit lui-même d'Ostende le dernier de Juillet, suivi de cinquante compagnies d'infanterie, & de sept de cavalerie. Il fut attaqué plusieurs fois dans son passage par les galéres d'Espagne, qui à la faveur du calme s'avançoient à force de rames contre ses vaisseaux. Mais la perte fut peu considérable de part & d'autre. Il débarqua enfin en Hollande, & partagea ses troupes en différentes garnisons, à Bergh-Op-Zom, à Breda, à Heusden, à Nimegue, & à Gertruydemberg.

L'Archiduc resta quatre jours à Bruges après le départ de Maurice. De-là, il détacha Frideric de Vandenberg avec le régiment de Lansquenets, qui servoit sous Louis de Velasco, le nouveau régiment du comte de Warambon, & celui de la Bourlotte, pour aller renforcer les garnisons des Forts qu'on avoit élevés aux environs d'Ostende, & pour rétablir au plûtôt celui d'Albert. Dans le même tems, Henri de Gusman ayant apporté de l'argent d'Espagne, l'Archiduc fit la revûë de ses troupes, & recruta surtout sa cavalerie que les séditions avoient beaucoup diminuée. Il y avoit six cornettes Espagnoles dans son armée, celle

celle de D. Juan de Bracamonte, à qui on avoit encore donné depuis peu le régiment d'infanterie de Gaspard Zapena, mort des blessures qu'il avoit reçuës dans la derniére bataille; celles de Michel Tellez, de Philippe d'Aguilar, de Verdugo, de D. Juan de Silva & de D. Ferdinand de Genara; trois Italiennes du chevalier Charle de Visconti, du comte Paul Emile de Martinengue & de Charle de Sangré; & quatre Comtoises.

Peu de tems après, Ambroise Landriano Lieutenant général de la cavalerie de l'Archiduc, Officier à qui ses grands exploits avoient acquis beaucoup de réputation, mourut à Bruxelles d'une fiévre qui l'avoit empêché de se trouver au dernier combat. L'Archiduc donna sa place à Nicolas Basta chevalier Albanois, qui s'étoit beaucoup distingué par son habileté dans les armées du duc d'Albe.

D'un autre côté, Loüis de Nassau voulant donner de l'occupation à ses troupes, qui faisoient beaucoup de desordre dans leurs quartiers d'hyver, détacha deux mille chevaux & mille hommes de pied, avec lesquels il entra sur les terres de Cologne, passa de-là dans le Limbourg & le Luxembourg, d'où il tira de grosses contributions, & mit tout à feu & à sang dans les endroits où il trouvoit de la résistance. Pour arrêter ces hostilités, l'Archiduc fit marcher contre lui le comte Hermand de Vandenbergh avec les mutins de Diest. Le comte passa la Meuse à Mastricht à la tête de sept cornettes de cavalerie qu'il avoit tirées des garnisons voisines, & alla joindre le régiment de Lansquenets du comte de Berlaymont, qui étoit commandé alors par le baron de Grisollis. Nassau ayant appris leur arrivée, fit en diligence repasser le Rhin à ses troupes, après avoir ravagé tout le païs ennemi, & revint à Emmerich.

Exploits de la galére de Dordrecht.

Ceux de Dordrecht venoient d'équiper dans le canal de l'Escaut une galére, qu'ils destinérent à arrêter les courses de Spinola, & qui fit beaucoup plus de tort à l'Archiduc. Elle avoit pour Capitaine un brave homme nommé Wipcul, & pour Lieutenant le forçat Turc, qui, comme je l'ai dit plus haut, s'étoit sauvé à la nage dans les vaisseaux Hollandois. Wipcul, qui outre sa galére étoit encore accompagné de quatre brigantins, ayant découvert dans le port de

HENRI IV. 1600.

l'Ecluse trois galéres ennemies, qui avoient pris un vaisseau Marchand Zélandois, leur donna la chasse, reprit le vaisseau Marchand, & maltraita si fort les Espagnols, qu'il les contraignit de prendre la fuite. Ensuite il entra la nuit dans l'Escaut avec le même succès, & enleva le vaisseau Amiral à la vûë d'Anvers, où il étoit à l'ancre, après avoir tué ou noyé tout l'équipage. Ce vaisseau étoit de quatre-vingt tonneaux monté de seize piéces de canon & de plusieurs autres moindres piéces d'artillerie. Il prit aussi plusieurs vaisseaux Marchands de Bruxelles & de Malines, & cinq houlques avec tous leurs agrez, & cinquante canons de toute espéce, qu'il mena en triomphe à Flessingue. Cet exploit jetta l'allarme & la terreur dans Anvers, & les portes de cette ville restérent fermées pendant trois jours, de peur qu'il n'arrivât quelque accident plus fâcheux. Les Bourgeois rejettérent la faute de ce malheur sur la négligence des gardes. L'Archiduc, à qui cette perte donna beaucoup de chagrin, envoya pour les en punir Charles de Lignes comte d'Aremberg Amiral, qui en cassa plusieurs, & traita le reste avec encore plus de rigueur.

Mort de la comtesse de Meurs.

Sur ces entrefaites, mourut au mois d'Avril dans un âge fort avancé Emilie de Valpourg comtesse de Meurs. Les contestations qu'on avoit vû souvent renaître pendant sa vie au sujet de son domaine, que l'Electeur de Cologne avoit envahi, devinrent encore plus vives après sa mort. En effet, elle laissa pour son héritier au comté de Meurs le prince Maurice, qui s'en mit en possession, les armes à la main.

Voyage des Hollandois aux Indes Orientales.

Trois ans auparavant, les Hollandois avoient envoyé aux Indes Orientales une flote de six vaisseaux très-bien équipés & fournis de tout ce qui leur étoit nécessaire. Corneille Necq commandoit le premier, nommé Maurice, avec le titre d'Amiral. Le second, nommé l'Amsterdam, étoit commandé par Wibrant de Warwick vice-Amiral; la Hollande par Simon Lambert; la Zélande par Claude Jean Menelape; la Gueldre par Jean Bruin; & l'Utrecht par Jean Martin. Ces vaisseaux étoient accompagnés de deux pataches nommées la Frise & l'Overisse, montées par Jean Corneille & Simon Janson.

Cette petite flote étant sortie du Texel le premier de Mai de l'an 1598. rangea le 17. du même mois les isles de la Palme & de Gomera deux des Canaries ; & le 8. Juin elle passa la ligne avec un vent frais, & arriva enfin le 24. de Juillet au Cap de bonne espérance, qui en est éloigné de vingt-cinq degrés. Le 8. d'Août, une tempête violente mêlée de foudres & d'éclairs, & accompagnée d'une obscurité affreuse, sépara du reste de la flote l'Amiral, la Hollande & la patache dite l'Overissel. Ils furent jettés d'abord sur l'isle de Sainte Marie, & prirent le Roitelet du Païs, qui leur donna une vache & un veau pour sa rançon. De-là tirant vers l'isle de Java, ils arrivérent sur la fin de l'année à Bantam. Les habitans les prirent d'abord pour des Corsaires. Dans la suite cependant les Hollandois gagnérent leur amitié, & firent des présens au Viceroi au nom du prince Maurice. Les autres vaisseaux y abordérent aussi un mois après, & furent reçus par leurs compagnons avec beaucoup de joye. Ceux-ci avoient d'abord doublé l'isle de S. Laurent. De-là tirants vers le Sud-Est, pour se rendre au Cap S. Sebastien, ils arrivérent à l'isle Cerné, autrement appellée l'isle Maurice, dont nous avons déja parlé ; ils y prirent terre le 19. Août, trouvérent un port capable de contenir cinquante vaisseaux à quatorze brasses de fond, & y jettérent l'ancre.

Description de l'isle Maurice.

Il y a dans cette isle beaucoup d'eau douce ; mais quoique le païs soit fertile & abondant, les Hollandois n'y apperçurent cependant aucune trace d'hommes. Les terres y sont fort élevées, & la côte bordée de hautes montagnes toujours couvertes de broüillards & de vapeurs si épaisses, qu'on a peine à la reconnoître, à moins qu'on n'en soit fort proche. Le terrain est pierreux & plein de gravier ; mais le dedans de l'isle produit beaucoup d'arbres qui sont si serrés, qu'à peine peut-on s'ouvrir un passage au travers. On y trouve beaucoup d'ébeniers & d'autres bois de même espéce ; mais roûges ou jaunes comme de la cire. Il y croît aussi des palmiers fort ressemblans aux cocotiers. Leur sommet est garni d'un nœud qui forme une espéce de tête. Lorsqu'on la coupe, on en tire une moëlle très-agréable au goût, & dont les Hollandois se servoient très-utilement

HENRI IV. 1600.

pour se purger & se fortifier l'estomach. Ainsi comme depuis leur embarquement ils n'avoient pris terre nulle part, ils descendirent dans cette isle, & n'eurent pas plûtôt mis leurs malades à terre, qu'ils recouvrérent bien-tôt la santé. Aussi l'air y est-il très-pur & très-sain. Outre cela, la mer y produit une telle quantité de poissons qui remontent dans les riviéres salées de l'isle, qu'on pouvoit les prendre à la main, ou les percer à coups de picques; d'un seul coup de filet on en prit un si grand nombre, qu'il suffit pendant plusieurs jours à la nourriture de tout l'équipage. Parmi ces poissons, les Hollandois en trouvérent sur-tout cinquante d'une si énorme grandeur, que les matelots leur donnérent le nom de tables, & une raye prodigieuse qui avoit quatre aunes de long, sans la queuë qu'on avoit coupée. On eut beaucoup de peine à la mettre dans la chalouppe. Ils y virent aussi des tortuës de terre si grosses, qu'une seule traînoit sans peine quatre hommes montés dessus; une autre suffit au dîner de dix personnes. On y trouve des perroquets bleus, & des corbeaux d'Inde, deux fois aussi gros que les perroquets, & de trois couleurs différentes. Les tourterelles & autres oiseaux y sont si communs & si peu farouches, qu'on les prenoit aisément à la main; preuve certaine que ce païs n'avoit jamais été habité. Parmi ces oiseaux, ils en remarquérent un plus admirable que tous les autres. Il est de la grandeur d'un cigne, la tête fort grosse, & ne porte pour aîles que trois ou quatre plumes très-noires, qui poussent au défaut des aîles; son corps est rond comme une boule; il n'a point de queuë, mais seulement quatre plumes qui se recourbent; la chair de cet oiseau étant cuite a fort mauvais goût. Celle du raboforçado est meilleure & plus agréable; sa queuë ne ressemble pas mal aux deux branches d'une paire de ciseaux qu'on tient ouverts; du reste il est si doux & si familier, qu'on le prend à la main dans son nid. Parmi les arbres, le palmier n'est pas moins admirable par la grandeur de ses feüilles; une seule suffit pour mettre un homme à couvert de la pluie. Lorsqu'on en perce le tronc, & qu'on insére un tuyau ou une petite canne dans la fente, il en découle un suc abondant, qu'on prendroit presque au goût pour du

vin d'Espagne ; mais si on le garde plus de deux jours, il s'aigrit.

Le 2. Octobre ces cinq vaisseaux partirent de l'isle Maurice, & ils eurent le 28. & le 29. du même mois le soleil à leur zenith. Enfin toute la flote se rejoignit à Bantam. Quatre vaisseaux chargérent du poivre, des noix muscades, du macis, des clous de girofle & de la canelle, plus qu'on n'en avoit jamais vû en Europe. Ensuite ils reprirent la route de Hollande & arrivérent heureusement à Amsterdam le 27. de Juillet de cette année.

Arrivée des Hollandois à l'isle de Java.

Cependant les quatre autres firent voile vers les Moluques, & moüillérent le 21. de Janvier à la rade de Tuban capitale de l'isle de Java, dont le Roi les reçut avec bonté, & d'une maniére très-généreuse. La Cour de ce Prince est pleine de Noblesse, qui s'exerce souvent à des courses de chevaux : Ce spectacle leur servit à régaler leurs nouveaux hôtes. Le Roi de Tuban est le plus puissant & le plus riche Prince de Java ; il ne sort jamais qu'habillé de soie, & monté sur un élephant d'une grandeur surprenante, au milieu d'une troupe nombreuse de gardes. Son palais étoit fort beau pour le païs, ayant plusieurs appartemens séparés, & sur-tout celui des femmes, où ce Prince avoit alors près de trois cens concubines. Les chevaux dont se servent les Javans, sont d'une taille fort basse, ont les pieds tendres, sont légers à la course, & ressemblent aux nôtres, excepté qu'ils n'ont pas la croupe si relevée. Les habitans de Tuban les aiment beaucoup ; & il n'y a presque personne de quelque rang qui n'ait son cheval. Leurs selles sont de soie, ou d'un cuir d'Espagne, dorées & chargées de figures de dragons & de démons les plus horribles & les plus hideuses. Leurs freins sont ornés de différentes pierres aussi blanches que l'albâtre.

De Tuban les Hollandois abordérent le premier Février à l'isle de Madura, qui est très-fertile en ris. Ses habitans sont grands Corsaires, & ne vivent que du pillage qu'ils font en croisant sur ces mers. Ils n'épargnent pas même leurs voisins, qui les souffrent cependant malgré les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent, parce qu'ils leur sont nécessaires. En effet, si ce n'étoit la fertilité prodigieuse

de Madura, les peuples des isles voisines mourroient de faim. Le terrain de celle-ci est si gras & si amolli par des inondations continuelles, que les bœufs & les hommes ont de l'eau jusqu'aux genoux, quand ils labourent, & même dans le tems de la récolte. Les Hollandois eux-mêmes ne furent pas à couvert des insultes de ces Pyrates; ils en tuérent plusieurs à leur arrivée, & firent grand nombre de prisonniers qu'on eut beaucoup de peine à retirer de leurs mains, en payant même une grosse rançon.

Leur voyage aux Moluques.

Les Hollandois partirent le 14. de Février de la ville d'Arosbay capitale de cette isle; & après en avoir rangé plusieurs autres, ils arrivérent le premier de Mars à celle de Blaco. Trois jours après, ils abordérent à Amboine, & moüillérent devant la ville de Mantel située dans les montagnes. Là ils virent avec surprise les galéres avec lesquelles ces insulaires vont en course, toutes ornées de figures de dragons, & bien équippées. Ces peuples, quoique Pyrates les reçurent néanmoins avec bonté, & leur donnérent même une maison pour mettre en vente leurs marchandises. Cette isle produit du sucre & des clous de girofle en abondance. Cependant les Hollandois n'y trouvants pas de quoi charger leurs quatre vaisseaux, ils prirent différentes routes, & convinrent que la Zélande & la Gueldre se rendroient à Bantam capitale des Moluques, tandis que l'Amsterdam & l'Utrecht parcoureroient les autres isles. Le 15. de Mars les deux premiers arrivérent à Bantam situé à quatre degrés au-delà de la Ligne, où les Portugais leur offrirent des noix muscades, du macis & des clous de girofle en quantité. Ces épiceries sont excellentes dans cette isle: Elle est à vingt milles d'Amboine, & en a environ cinq de tour. Sa capitale est Nera, où se rendent continuellement & en grand nombre les Marchands de la Chine, qui en est fort proche, & ceux de Malaca; ces Marchands y demeurent ordinairement trois mois de l'année pour leur commerce. Ces insulaires sont presque tous Idolâtres; il y a aussi parmi eux quelques Mahometans très-attachés à leurs cérémonies superstitieuses. On compte dans cette isle six ou sept villes, qu'une haine réciproque & mortelle arme souvent les unes contre les autres; les hommes y

vivent long-tems, & on y voit des vieillards de cent trente ans. Les femmes prennent ſoin du ménage, & paroiſſent rarement en public. A l'égard des hommes, ils n'ont point d'autre occupation que de ſe promener dans les places.

Les Hollandois ayant chargé leurs vaiſſeaux, partirent de Bantam le 4. de Juillet pour retourner à Amboine; & ayant fait route pendant quarante jours ſans s'arrêter, ils arrivérent au commencement d'Août à Java. De-là continuant leur route, ils ſe trouvérent le 15. Septembre ſous le tropique du Capricorne, & cinq jours après à 26. degrés 15. minutes d'élévation; enfin le 20. de Novembre ayant doublé le Cap de bonne eſpérance, ils paſſérent dix jours après le tropique du Capricorne; & le lendemain ils eurent le ſoleil ſur leurs têtes à la hauteur de 22. degrés 20. ſecondes. Ils firent alors une décharge générale de leur artillerie en ſigne de joye, & vinrent moüiller à l'iſle Sainte Heleine le 7. Décembre. Le 30. Janvier de cette année ils apperçurent une éclipſe de Lune à la hauteur de cinq degrés; & deux jours après ils commencérent à découvrir le Pole arctique, qu'ils n'avoient point vû depuis long-tems. Le 22. de Février ils coururent ſous le tropique du Cancer; enfin, après une heureuſe navigation, ils entrérent dans le Texel ſur la fin d'Avril.

L'Utrecht & l'Amſterdam reſtérent deux mois à Amboine, d'où ils mirent à la voile le 8. Mai, & ils arrivérent le 28. à l'iſle Ternate. Le Roi du païs ſe rendit lui-même à bord de l'Amiral, accompagné d'un grand nombre de Carcolles, qui ſont des vaiſſeaux à pluſieurs ponts. On conteſta long-tems ſur le prix des girofles; enfin les Hollandois convinrent de les payer ſur le pied de cinquante-quatre piéces de huit par baër. Le baër eſt une meſure du païs, qui péſe ſix cens vingt livres. Ils obtinrent auſſi du Roi la permiſſion de laiſſer dans l'iſle cinq de leurs camarades avec un valet. On leur donna des marchandiſes & beaucoup d'argent pour acheter des girofles frais, & en prendre en échange pour d'autres denrées, en attendant le retour des vaiſſeaux. Ternate eſt très-ſtérile en toutes les choſes néceſſaires à la vie. Ses habitans font leur pain d'un arbre du païs; on le coupe, & après l'avoir fendu,

HENRI IV. 1600.

on le bat & on le broye avec un maillet fait d'une grosse canne, jusqu'à ce qu'il en sorte une farine, qu'ils nomment sagge. & qui ressemble assez à la scieure de bois. Ils la paitrissent ensuite, & en font des pains fort blancs & quarrés, de la largeur de la main. Ces Insulaires sont toûjours en guerre avec les Portugais de Tidor, autre isle voisine. On punit le vol à Ternate avec la derniére rigueur, lorsqu'on surprend le coupable sur le fait. Le Roi de ce païs est maître de plus de cinquante petites isles des environs. Audevant de son palais, qui est bâti de pierres, au lieu que les maisons des particuliers ne sont faites que de roseaux, les Hollandois virent une grande piéce de canon, que François Drack avoit autrefois fait enterrer dans cet endroit; & que les habitans avoient depuis tirée de terre. Ils observent avec une espéce de superstition les éclipses de soleil & de lune, persuadés qu'elles annoncent la mort du Roi, ou de quelque Grand du païs. Ainsi ils se frappent alors la poitrine, & marquent leur douleur par de grands cris. Pendant que les Hollandois étoient dans l'isle, il arriva une éclipse de lune le 6. d'Août sur les huit heures du soir; & ces peuples ne manquérent pas à leur ordinaire de frapper sur des tambours & des chaudrons, pour marquer un deüil universel.

Les Hollandois ayant vendu leurs marchandises, & embarqué celles qu'ils avoient achetées, sortirent de Ternate le 19. Août, & passant au travers de cette quantité innombrable d'isles, dont cette mer est couverte, ils coururent long-tems autour de la Ligne. Enfin, au commencement de Novembre ils reconnurent Madura, cette isle dont les habitans sont si inhumains. Le 13. du même mois ils abordérent à celle de Jacatra, où ils apprirent que la Zélande & la Gueldre étoient partis de Bantam il y avoit trois mois. De-là continuants leur route, ils arrivérent le 15. Janvier de cette année à Bantam dans l'isle de Java, où ils avoient déja un établissement. La police de ce païs est remarquable, en ce que si quelque homme riche meurt dans la ville sans laisser d'enfans, ou sans avoir été marié, tous ses biens sont confisqués au profit du Roi. C'est pourquoi les péres songent de bonne heure à pourvoir leurs enfans,

& leur

& leur donnent ſouvent deux ou trois femmes, avant même qu'ils ayent atteint l'âge de douze ans. Là on ne pardonne jamais l'homicide. Ainſi lorſque quelqu'un en a tué un autre, comme il ſçait qu'il n'a point de grace à eſpérer, il entre en fureur, & égorge tout ce qu'il rencontre, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, juſqu'à ce qu'il ait été arrêté, où aſſommé par le peuple. Mais il arrive rarement qu'on les prenne vifs; parce qu'après leur crime ils volent & maſſacrent avec la derniére fureur, juſqu'à ce qu'on les ait enveloppés, & qu'on leur ait ôté la vie.

Les Hollandois partirent de Bantam le 21. Janvier pour revenir dans leur patrie. Après une navigation de trois mois, ils apperçurent de loin le 9. de Mai des trombes, ce qui leur fit juger qu'ils approchoient du Cap de Bonne-Eſperance, ils étoient alors à vingt-deux dégrés d'élevation. Sept jours après, ils découvrirent ſur le midi l'iſle de Sainte Helene. Là, ils reſtérent à l'ancre pendant trois jours, & en partirent le 21. de Mai, fête de la Pentecôte. Dix jours après, ils abordérent à l'iſle de l'Aſcenſion, ſituée à huit dégrés de la Ligne. Là, ils n'apperçurent que des montagnes affreuſes, qui produiſent des ſangliers en quantité; ce qui ſurprit fort les Hollandois, qui n'y découvrient aucune apparence d'herbe, ni de verdure, dont ils auroient eu grand beſoin. Ils y trouvérent auſſi des tortuës en abondance, d'une grandeur ſi prodigieuſe, que la plûpart peſoient quarante livres. Enfin ils ſe rembarquérent le dernier de Mai, & ayant beaucoup ſouffert depuis, parce que les vivres leur manquérent, ils arrivérent heureuſement à Amſterdam ſur la fin d'Août.

Cette même année, & à peu près dans le même tems, Olivier du Nort entreprit un voyage beaucoup plus fameux; car après avoir fait le tour du Monde dans l'eſpace de trois ans & ving-quatre jours, il reconnut le détroit de Magellan avec beaucoup plus d'exactitude, qu'on n'avoit fait juſques alors, & en facilita la route aux autres, par une Carte qu'il dreſſa. Mais comme il ne fut de retour en Europe qu'un an après ceux dont je viens de parler, je remettrai le récit de ſon voyage à l'année ſuivante, pour me rapprocher de la France.

HENRI IV. 1600.

Affaires d'Ecosse.

Conspiration des Reuven contre le Roi Jacque.

Jamais la fortune ne trompa personne par des espérances plus vaines, que celles qui pensérent faire périr Jacque roi d'Ecosse, Prince qui n'étoit cependant rien moins qu'avare. Tacite rapporte, à la vérité, quelque chose de semblable de Cesellius Bassus, qui en fit accroire si aisément à Neron, en lui découvrant des trésors immenses cachés sous terre, disoit-il, selon toutes les apparences par Didon, après qu'elle eut bâti Carthage. Mais ce Prince en fut quitte pour être trompé; il ne courut aucun risque de sa vie; & il n'eut à se plaindre que de la crédulité de celui qui avoit donné le premier un tel avis, ou de la vanité ridicule du Gouverneur qui l'avoit confirmé. Le roi d'Ecosse fut plus malheureux, il fut trompé; & de plus il manqua d'y laisser la vie. Mais dans ce danger la même, il parut d'une maniére plus sensible que jamais, que Dieu veille lui-même à la conservation des Rois, & sçait rendre inutiles les vains efforts de quiconque est assez téméraire pour oser s'opposer aux Décrets éternels de la Providence, en résistant aux Puissances établies de Dieu, où en attentant à leurs jours.

Ils attirent le Roi à Perth.

Le roi Jacque prenoit tous les jours le plaisir de la chasse du Cerf à sa maison royale de Falkland. Le 5. d'Août au matin, ce Prince se disposoit à monter à cheval avec toute sa Cour, pour aller à son ordinaire prendre ce divertissement, lorsqu'il vit arriver Alexandre Reuven, frére de Jean comte de Gaury, qui venoit de Perth, dont son aîné étoit Gouverneur. Ce jeune homme salua d'abord le Roi avec un respect extraordinaire, s'abaissant jusqu'à ses génoux, & lui ayant demandé une audience particuliére, il lui parla assez long-tems d'un air rêveur, & les yeux toûjours fixement attachés à la terre. Il lui dit, Que la veille au soir, il avoit rencontré dans un lieu écarté, un artisan de Perth, qui se cachoit le nez dans son manteau: Qu'il lui avoit parlé; mais que comme cet homme lui avoit paru interdit & embarrassé dans ses réponses, il lui avoit ôté son manteau, & avoit trouvé qu'il portoit sous le bras, une grande cruche pleine de piéces d'or: Qu'ainsi il l'avoit fait rentrer avec lui dans la ville, sans qu'on s'en apperçût, & l'avoit enfermé ensuite avec sa cruche, & garotté dans une chambre où l'on ne pouvoit entrer, qu'après avoir passé plusieurs portes qu'il

avoit fermées : Que perſonne , non pas même ſon frére , n'étoit inſtruit de cette affaire : Qu'il étoit donc parti de grand matin pour venir lui en donner avis ; & qu'il le prioit inſtamment de ſe tranſporter à Perth avec lui , afin de profiter de l'occaſion favorable que la fortune lui offroit.

Le Roi le remercia d'abord de ſon zéle ; du reſte il s'excuſa du voyage ſur ce qu'il n'étoit, diſoit-il , ni juſte, ni convenable, qu'il ſe mêlât de cette affaire, puiſqu'il n'y avoit que les tréſors trouvés dans terre, qui lui appartinſſent ; & comme Alexandre lui repliqua, que ce payſan avoit eu deſſein d'enterrer ſon or , le Prince lui repartit , qu'autre choſe étoit d'avoir eu la volonté de cacher ſon tréſor , où de l'avoir trouvé.

Sur cette réponſe, Alexandre redouble ſes inſtances. Il ſe plaint , Que le Roi étoit trop ſcrupuleux : Que pendant ce tems-là , ſon frére & les autres Seigneurs ne manqueroient pas d'apprendre le ſecret : Qu'ils s'empareroient de cet argent, & qu'on auroit enſuite beaucoup plus de peine à le faire revenir. Jacque ſe voyant ainſi preſſé, fit plus d'attention à ce que ce jeune homme venoit de dire. Il ſoupçonna que cet argent pourroit bien venir des Jéſuites , qui auroient fait entrer cet or en Ecoſſe, pour y exciter de nouveaux troubles, comme cela étoit déja pluſieurs fois arrivé. Ainſi il avoit réſolu d'abord de faire partir un de ſes Officiers avec Alexandre, pour l'inſtruire à fond, & de l'homme qui avoit trouvé le tréſor, & du coin auquel les piéces étoient frappées. Car le jeune homme avoüoit que ſon empreſſement ne lui avoit pas permis de faire attention à cette circonſtance. Mais celui-ci s'oppoſe à cette réſolution du Prince ; proteſtant Qu'il y avoit du danger à confier ce ſecret à quelqu'autre , avant que le Roi en perſonne ſe fût aſſûré de ce qui en étoit : Qu'il parloit ſincérement, & que la réconnoiſſance ſeule qu'il devoit à S. M. pour tant de bienfaits, dont elle l'avoit comblé , l'obligeoit à lui donner cet avis : Qu'ainſi il la prioit de vouloir bien prendre elle-même cette peine, & afin que le ſecret ne fût pas divulgué , de s'écarter de la chaſſe , & de ſe rendre à Perth avec peu de ſuite.

Le Roi avoit aimé Alexandre dès ſon enfance , & l'avoit

HENRI IV. 1600.

mis au nombre de ſes Pages. Guillaume ſon pére avoit été exécuté pour crime de léze-Majeſté ſous les Regents ; mais auſſitôt que Jacque fut majeur, il avoit fait rendre à Alexandre & à ſon frére, tous les biens & les terres de leur famille. Ainſi il ne les ſoupçonnoit point d'avoir aucun mauvais deſſein contre ſa perſonne. Cependant comme il remarquoit de tems en tems de l'abſurdité dans les diſcours de ce jeune homme, il demanda à Stuart duc de Lenox beau-frére des Reuven, s'il n'avoit jamais reconnu aucunes marques de folie dans Alexandre ; parce que, diſoit-il, il ne le trouvoit pas de trop bon ſens, & qu'il remarquoit dans ſon geſte & dans ſes régards des preuves certaines d'un homme qui n'a pas l'eſprit bien ſain, ou qui l'a du moins fort troublé ; ſurquoi le Duc répondit qu'il n'avoit jamais remarqué en lui rien de ſemblable.

Cet entretien donna quelque défiance à Alexandre ; il aborda le Roi, & le pria inſtamment de ne révéler le ſecret à perſonne, & d'empêcher qu'on ne le ſuivît, où il vouloit le mener. Jacque ayant répondu en ſouriant, qu'il ne ſçavoit pas trop bien compter, & qu'ainſi il falloit bien qu'il menât quelqu'un pour le ſeconder, le jeune homme lui dit nettement, qu'il n'ouvriroit la porte qu'à lui ſeul ; mais que quand il auroit vû le tréſor, il pourroit faire venir qui il voudroit. Cette réponſe parut un peu dure au Roi, & commença à lui donner quelque défiance. Cependant comme il étoit déja en chemin, malgré l'incertitude ou le jettoient mille nouveaux ſoupçons, qui ſe détruiſoient les uns les autres, il crut qu'il ne lui convenoit pas d'abandonner légérement ſon premier deſſein. Il pourſuivit ſa route ſuivi de ſes Officiers qui marchoient ſur ſes pas, quoiqu'il ne leur eût donné aucun ordre de l'accompagner ; mais comme ils voyoient le Roi ſi empreſſé, ils crurent qu'il n'alloit à Perth qu'au ſujet du crime, qui avoit été commis dans la maiſon du baron d'Olyphan en la province d'Angus, pour faire arrêter le coupable, & prévenir par ſa preſence les troubles qu'il travailloit à exciter. Le duc de Lenox & le comte de Marr, qui avoient changé de chevaux après la chaſſe, ſe mirent auſſi en diligence à ſuivre ſes traces.

Alexandre n'abandonnoit point le Roi, & l'exhortoit sans cesse à faire diligence. Il avoit cependant fait prendre les devans à quelques domestiques, qui l'avoient accompagné, pour avertir son frére de l'arrivée du Prince; & de tenir le dîné prêt. Enfin on arriva à Perth, où le Comte vint recevoir le Roi avec autant de sang froid, que s'il eût parfaitement ignoré ce qui se tramoit; & fit en sa presence de grandes plaintes à son frére, de ne l'avoir point averti de l'honneur que S. M. leur faisoit; ce qui l'empêchoit de pouvoir la recevoir d'une maniére convenable. On prépare cependant le dîné; une heure entiére se passe; Gaury demande pardon au Roi de ce qu'on le fait attendre & du maigre régal qu'on va lui donner, dont il rejette la faute sur sa surprise. Pendant ce tems-là, on voyoit ses regards s'égarer; & il ne répondoit presque jamais que de travers à ce que le Roi lui disoit. Alexandre au contraire, pour mieux appuyer son mensonge, évitoit de s'entretenir avec ce Prince en presence de son frére, & le pria de lui permettre de se retirer, de peur que celui-ci ne pût avoir quelque soupçon de leur dessein.

Enfin le Roi se mit à table. Le duc de Lox, le comte de Marr, & les autres Seigneurs ne furent point invités à prendre place après le premier service, comme cela se pratique ordinairement dans cette Cour; mais seulement après qu'on eut levé le second. Ce retardement étoit ménagé à dessein, afin que le Roi sortît le premier de table; & que ces Seigneurs allassent plûtard à son secours. Gaury ne se mit pas même à table avec eux, suivant la coûtume du pays. Au contraire il sortit de la salle à manger, & vint se placer auprès de la table du Roi, où il se tint debout si réveur, que le Roi lui en fit même en badinant une petite guerre, lui reprochant qu'il faisoit bien mal les honneurs de sa maison. Enfin lorsqu'Alexandre vit ce Prince prêt à sortir de table, il lui dit tout bas, pour lui ôter toute défiance, que le tems pressoit; mais que la presence de son frére les arrêtoit; qu'ainsi il falloit l'éloigner. Le Roi ayant donc pris une coupe, & s'adressant à Gaury : » Je ne doute point, » lui dit-il, que vous ne soyez très-bien instruit de la poli- » tesse, que les étrangers montrent à ceux qu'ils ont invités.

HENRI IV. 1600.

» Cependant quoique vous ſoyez Ecoſſois, je ſuis bien aiſe » de vous avertir de nos uſages à cet égard, afin qu'on ne » vous regarde pas comme un étranger dans votre propre » patrie. Ainſi puiſque vous ne m'avez point ſalüé, & que » vous n'avez pas même daigné vous mettre à table avec » vos hôtes, ce qui eſt contraire aux régles de la politeſſe, » je vous porte moi-même la ſanté, & je vous ordonne de » la porter auſſi à vos hôtes, & de leur dire de ma part de » ſe bien réjoüir.

Le Roi s'apperçoit de la trahiſon.

Le Roi ſe leva d'un air gai, & enſuite après avoir appellé le chevalier Thomas Erskine, qui ne l'entendit pas, il traverſa la ſalle, où ſa ſuite étoit à table précédé d'Alexandre qui le conduiſoit. Il monta enſuite l'eſcalier; paſſa quatre chambres, dont ſon conducteur avoit ſoin de fermer auſſitôt les portes après lui, & arriva enfin dans un cabinet, où il reconnut, mais trop tard, le piége qu'on lui avoit tendu. En effet au lieu d'y trouver l'homme du tréſor garotté, comme on le lui avoit dit, il apperçut un aſſaſſin, le poignard à la main. En même tems, Alexandre qui juſqu'alors s'étoit tenu découvert, ferme la porte, enfonce fiérement ſon chapeau ſur ſes yeux, ſaiſit le poignard, & le lui porte ſur la gorge, en lui ordonnant de ne pas remuer. Enſuite après avoir reproché à ce Prince la mort de ſon pére Guillaume qu'on avoit, diſoit-il, fait mourir injuſtement, il lui déclara qu'il étoit là pour en tirer vengeance, & que c'étoit le tréſor qu'il lui avoit promis. Après ce diſcours, il ſe diſpoſoit à lui enfoncer le poignard dans le ſein, lorſqu'il fut arrêté par Henderſon domeſtique de Gaury, qui étoit l'homme au prétendu tréſor. Il avoit accompagné le matin Alexandre à Falkland par ordre de ſon maître, & c'étoit lui qui avoit apporté la premiére nouvelle de l'arrivée du Roi.

Ce Prince qui venoit de ſe voir ſi proche de la mort, profita de ce léger intervalle, pour ſe remettre de ſa frayeur. Comme il étoit ſans armes, car il ne s'étoit pas même donné le tems de prendre ſon épée après la chaſſe, tant il étoit empreſſé d'arriver, il n'oppoſa que les paroles à la violence; & ſe tournant vers l'aſſaſſin, il lui repreſenta avec cette éloquence, qui lui étoit ordinaire, les raiſons les plus capables

de calmer cet esprit furieux ; Qu'il devoit songer à l'horreur du crime qu'il vouloit commettre : Qu'il n'avoit mérité par aucun endroit, un traitement si indigne : » Si vous » êtes résolu, ajouta-t'il, d'exécuter le dessein affreux que » vous avez projetté, songez du moins qu'il ne restera point » impuni. Dieu m'a donné des enfans pour me succéder, » qui n'oublieront jamais votre parricide, & qui ne man- » queront pas de vous demander compte un jour d'un si » exécrable attentat. Il se trouvera même encore des su- » jets assez zélés, pour ne pas laisser la mort de leur Prince » impunie. Tous ces moyens vinssent-ils à me manquer, » Dieu lui-même prendra ma défense, & fera naître des pier- » res même des vengeurs éternels du crime détestable que » vous méditez. A l'égard de la mort de votre pére, je » prends Dieu à témoin, que ma conscience n'en est point » chargée. J'étois alors dans un âge, où ma volonté dépen- » doit moins de moi, que de celle d'autrui ; & tout le » monde sçait quelle étoit la puissance de la Faction do- » minante alors dans mon Royaume. D'ailleurs ignorez- » vous, qu'on n'a procédé contre lui que par les voyes or- » dinaires de la justice, & suivant les loix & les usages de » la Nation ? Mais vous-même ne devriez-vous pas vous » souvenir, si vous ne voulez pas vous rendre coupable de » la derniére ingratitude, de combien de graces j'ai depuis » ce tems-là comblé toute votre famille ? Je vous ai rendu » vos emplois & vos Seigneuries ; j'ai fait élever vos sœurs » dans mon Palais, comme si elles eussent été mes propres » filles ; & je leur ai donné ensuite les premiéres charges » dans la maison de mon épouse. Faut-il encore un motif » plus pressant pour vous toucher ? Ne faisons-nous pas tous » deux profession de la même Religion ? N'avons-nous pas » été instruits dans la même Doctrine ? N'avons-nous pas » eu tous deux pour maître ce fameux Rollot, dont vous » faites gloire d'avoir été le Disciple ? Pouvez-vous perdre » de vûë les préceptes d'un homme si vénérable, & si digne » de n'être mis jamais en oubli ? Figurez-vous qu'il est ici » present ; ou sçachez du moins, que s'il n'est pas témoin » de votre attentat criminel, son ame innocente & pure » s'élevera contre vous, pour vous reprocher que ce n'est

HENRI IV. 1600.

» point dans ſes leçons que vous avez puiſé de ſi déteſtables ſentimens, & le deſſein d'une entrepriſe ſi exécrable. Le Roi finit cette priére, ou ſi l'on veut, cette plainte, en lui donnant ſa parole Royale, que jamais il ne parleroit à perſonne de ce qui venoit de ſe paſſer entr'eux, pourvu qu'il changeât de deſſein ; & de ne point permettre, au cas qu'on en fût inſtruit d'ailleurs, qu'on lui fît à ce ſujet la moindre peine.

Alexandre parut d'abord recevoir ce diſcours avec un air farouche & menaçant. Enſuite cependant, ſoit qu'il eût été touché des raiſons du Prince ; ſoit qu'il ne trouvât pas dans Henderſon le ſecours qu'il en avoit eſpéré, il ſe découvrit, & prenant une contenance reſpectueuſe, il promit au Roi de ne pas paſſer plus avant, pourvu qu'il ne fît point de bruit, & qu'il ſe tînt tranquille. Il lui dit d'attendre ſeulement, qu'il fît venir ſon frére pour lui parler. Le Roi lui ayant répondu, » Qu'ai-je affaire à votre frére ? Quel fruit » vous en reviendra-t'il de me retenir dans cette honteuſe » captivité, puiſque je veux bien oublier le paſſé ? « Alexandre lui repartit, qu'il lui promettoit de nouveau de lui laiſſer la vie, pourvû qu'il ne fît aucun mouvement ; ajoûtant que ſon frére lui diroit le reſte. En même tems il laiſſe ce Prince entre les mains d'Henderſon, lui déclarant qu'il en répondroit ſur ſa tête, & va retrouver ſon frére. Dès qu'il fut ſorti, le Roi plus aſſûré qu'auparavant, demanda à ſon garde s'il étoit complice de ce parricide, & ſi on l'avoit fait venir pour l'aſſaſſiner. Celui-ci nia auſſitôt qu'il eût aucune part à ce funeſte complot ; & on le crut d'autant plus aiſément, que pendant tout le tems qu'Alexandre avoit été avec le Roi, ce domeſtique n'avoit point ceſſé de le prier de ne point attenter à la perſonne du Prince. Comme donc le Roi avoit promis de ne point faire de bruit, il pria Henderſon d'ouvrir les fenêtres, & d'appeller à ſon ſecours ceux de ſa ſuite qu'il verroit paſſer, ce qui fut exécuté ſur le champ.

Cependant Gaury pour mieux cacher ſon jeu, & donner à ſon frére, ou le tems d'exécuter ſon deſſein, ou celui de prendre la fuite, au cas qu'il eût déja réuſſi, ſe fit annoncer par un homme apoſté, en préſence des Seigneurs, qui étoient

étoient encore à table, Que le Roi venoit de sortir par une porte de derriére. A cette nouvelle, tous coururent à leurs chevaux; & ils se disposoient à suivre ce Prince, lorsqu'étant prêts de sortir, ils furent arrêtés par le portier, qui ne sçavoit point le secret de son Maître, & qui les assûra, qu'il n'avoit point vû Sa Majesté; & qu'Elle étoit encore certainement dans la maison. Cet avis lui attira mille injures de la part de Gaury, qui le traita de malheureux & de menteur. Cependant cela n'empêcha point la plûpart des Seigneurs de le croire, & de rester.

Fermeté du Roi en cette occasion.

Dans ce moment, Alexandre prit son frére en secret; & celui-ci l'ayant grondé de ce qu'il tardoit encore à faire ce qui auroit déja dû être exécuté, il remonte aussitôt dans la chambre où étoit le Roi, plus déterminé que jamais à se porter aux derniéres extrémités; mais d'un air cependant qui marquoit moins d'assûrance que de désespoir. Il y entra les bras étendus, & criant au Roi, qu'il n'y avoit point de quartier, & qu'il falloit mourir. En même tems se jettant sur lui comme sur un criminel, & proférant les blasphémes les plus affreux, il se mit en devoir de lui lier les mains avec une jarretiére; soit qu'il voulût par ce delai donner le tems à ses remords d'arrêter son attentat; soit qu'il fût assez extravagant pour se croire obligé de suivre les formes de la Justice dans une action si abominable. Comme il le serroit, en criant qu'il falloit lui lier les mains: » Tu en auras menti, lui dit le Roi, qui au milieu d'un danger si pressant ne perdit rien de sa fermeté: » Je suis » né Prince libre; je mourrai libre. » En même tems, il fit un effort pour se tirer de ses mains; & portant la main droite sur l'épée d'Alexandre, tandis que de la gauche il le saisit à la gorge, il profita de la foiblesse de ce malheureux, à qui les remords de sa conscience avoient déja ôté une grande partie de ses forces; aulieu que le danger inévitable où se trouvoit ce Prince, lui en donnoit de nouvelles, pour se rendre maître de lui. Alors il cria par la fenêtre, qu'on le trahissoit. Le duc de Lenox & le comte de Marr étoient alors avec Gaury, attendants leurs chevaux; tandis que celui-ci attendoit de son côté avec inquiétude l'événement de son complot. Au cri du Roi, ces

HENRI IV. 1600.

Seigneurs le reconnurent ; & quoiqu'en pût dire Gaury, qui soutenoit opiniâtrément que ce n'étoit point la voix du Prince, ils cherchérent aussitôt de tous côtés une entrée pour aller à lui.

Mort des assassins.

Cependant le Roi, après avoir long-tems lutté contre son meurtrier, l'avoit enfin traîné hors de la chambre. Là il le tenoit collé contre la porte de l'escalier, la tête serrée sous son bras, & lui avoit même arraché son épée, lorsque le chevalier de Ramsay arrivant, porta quelques coups de poignard à Alexandre, & le jetta au bas de l'escalier. En même tems, le chevalier Erskine, qui avoit aussi entendu crier le Roi, étoit aux mains avec Gaury, qui s'étoit armé d'un casque, comme s'il eût voulu arrêter un criminel ; & l'ayant saisi au collet, & mis sous ces pieds, il l'auroit sans doute tué, si ses domestiques ne fussent accourus au secours. Forcé de le quitter, il court à la voix de Ramsay, suivi de Hugue Heris, & vient dans la chambre où étoit le Roi. Avant que d'y arriver, ils trouvérent Alexandre expirant au pied de l'escalier, & le percérent de mille coups.

Gaury les suivit aussitôt après, accompagné de sept valets tous armés. Ce malheureux se croyant à couvert de la mort sous son casque, & faisant briller son épée qu'il tenoit à deux mains, protestoit avec des sermens horribles qu'il n'en échapperoit pas un. A sa vûë, le Roi chercha une épée pour se battre ; mais ses gens le firent rentrer malgré lui dans la chambre dont ils fermérent la porte sur lui. En même tems, Erskine, Herris avec un domestique qui l'avoit suivi, & Ramsay se jettent sur Gaury. D'abord il se défendoit bravement, & animoit les siens par son exemple, lorsque le valet d'Herris lui porta un coup dans la poitrine qui le tua. Tous ses domestiques furent percés de coups, & obligés de regagner l'escalier. Le duc de Lenox & le comte de Marr avoient en vain cherché un passage par l'escalier, par où le Roi étoit monté. Enfin, après avoir perdu bien du tems à faire enfoncer les portes à coups de levier, ils arrivérent au bout d'une demie heure dans le tems que le Roi étoit hors de danger, & trouvérent Gaury, autheur de cette conspiration, étendu, mort aux pieds de ce Prince.

Auſſitôt que le Roi les apperçut, il ſe jetta à genoux pour remercier Dieu de ce que par ſa grace, il l'avoit délivré d'un ſi grand danger, & l'avoit, contre toute eſpérance, rendu vainqueur de ſes aſſaſſins. Il le pria auſſi, puiſque par ſa bonté & pour ſa gloire il l'avoit fait ſortir ſans qu'il l'eût mérité, d'un péril ſi conſidérable; de lui donner la force & le courage néceſſaires pour travailler à étendre la connoiſſance de ſon ſaint Nom, & de le ſoutenir par la communication de ſon Eſprit tout-puiſſant dans la carriére glorieuſe où il ſe trouvoit engagé.

Cependant le bruit ſe répandoit dans toute la ville, qu'on avoit tué Gaury & ſon frére. Comme on ne ſçavoit point encore le ſujet de leur mort, le peuple commençoit à s'attrouper autour de leur maiſon; & on étoit ſur le point de voir une ſédition, lorſque le Roi paroiſſant à la fenêtre, fit ſigne de la main de ſe retirer, & par-là arrêta le bruit. Il fit venir enſuite les Magiſtrats, auſquels il raconta ce qui venoit de ſe paſſer.

Procès fait aux conjurés.

Les cadavres des deux fréres furent portés de-là dans les priſons publiques, juſqu'à ce que l'on eût fait leur procès. On chercha enſuite ſi l'on ne trouveroit point de lettres, ou quelques papiers, qui puſſent ſervir à faire connoître les motifs & les complices de cette conjuration; mais on ne trouva qu'une valiſe pleine de caractéres magiques & de termes cabaliſtiques. Il étoit preſque huit heures du ſoir, avant que le Roi pût reprendre la route de Falkland. Ainſi comme la nouvelle de ce qui venoit d'arriver, étoit déja fort répanduë, il trouva tous les chemins bordés de peuple, qui venoit lui témoigner la joye qu'il reſſentoit de ſa conſervation, pour laquelle on fit auſſi des réjoüiſſances publiques dans tout le Royaume.

Enſuite on informa contre Gaury, comme coupable de Magie; & quatre jours après, le Chancelier, le Tréſorier, le Secretaire, l'Avocat du Royaume, George Hume de Spot, les chevaliers Robert & Jacque Melville, aſſemblés à Perth, firent prêter interrogatoire à Jacque Vemmys de Bogy, qui avoit eu beaucoup de liaiſon avec Gaury, d'abord à Veniſe, & enſuite en Ecoſſe, & à Guillaume Rind. Ils dépoſérent que ce jeune homme crédule avoit puiſé dans le Talmud

HENRI IV. 1600.

& la Cabale des Juifs, ces caractéres secrets & ces termes cabalistiques, qu'il prétendoit avoir été donnés aux Juifs par tradition, & prononcés par Dieu même dans le Paradis; & qui par cette raison avoient, à ce qu'il s'imaginoit, plus de vertu & plus de force que ceux même dont les Prophétes & les Apôtres s'étoient servis depuis. On avoit aussi observé, que tandis qu'il eut pendu au col les caractéres qu'il portoit ordinairement sur lui, il n'étoit pas sorti une seule goutte de sang de ses blessures; & qu'il ne commença à couler que lorsqu'on les lui eut ôtés.

Henderson subit aussi un interrogatoire, auquel il répondit d'une maniére conforme à ce que nous avons rapporté; que d'abord il n'avoit rien sçû de ce dessein; mais que dans le moment de l'exécution il s'étoit opposé à Alexandre de paroles & d'effets, & lui avoit arraché des mains le poignard dont il alloit percer le Roi; qu'en conséquence Alexandre lui avoit fait de grands reproches de ce qu'il refusoit de lui prêter la main, ajoûtant qu'il alloit par-là le perdre, lui & son frére.

On punit ensuite le crime d'une maniére proportionnée à sa noirceur. Les cadavres des parricides furent traînés ignominieusement au supplice, leurs biens confisqués à jamais, leur nom déclaré infâme; & défenses furent faites de le porter, comme un nom qu'on ne pouvoit assez détester. En même tems, on ordonna à deux de leurs fréres qui restoient, & à tous leurs autres parens, de prendre celui de leur mére, ou de quelqu'autre famille, leur enjoignant aussi de changer les armoiries de leur maison.

Les deux parricides avoient eu pour ayeul Patrice Reuven, qui fut comme nous l'avons dit, celui dont Henri pére du Roi Jacque s'étoit servi trente-quatre ans auparavant, pour faire mourir David Rizzo. Aussi la Reine, après être rentrée en grace avec son mari, le persécuta si fort, qu'il fut contraint d'abandonner sa patrie, & de se retirer à Neucastle en Angleterre, où il mourut dans une extrême indigence. Guillaume son fils, que Jacque avoit créé comte de Gaury, avoit eu depuis la tête tranchée, pour avoir trempé, disoit-on, dans le meurtre de Henri; & c'étoit pour venger cette mort que ses deux fils eurent la témerité de

se porter à une action si noire & si honteuse, exposant ainsi à une ruine presque inévitable leur famille, une des plus anciennes de l'Ecosse, sans avoir mis auparavant dans leurs intérêts un seul des Seigneurs ou Gentilshommes du Royaume.

Affaires de Hongrie.

Révolte de la garnison de Pappa.

La Chrétienté reçut cette année un grand échec en Hongrie par la révolte de la garnison de Pappa, & par la perte de Canise. Pappa est une des plus fortes places, & un des principaux remparts de la Hongrie contre les Turcs. On y avoit mis pour garnison douze cens soldats, partie François & partie Wallons, qui l'année précédente s'étoient distingués à la prise de Javarin, & qui enflés de ce succès, avoient commencé à se mutiner, sous prétexte qu'on ne payoit point leurs appointemens. Le baron de Schuartzembourg les avoit déja plusieurs fois appaisés; mais comme il ne les payoit que de paroles, & que cependant l'argent ne venoit point, la sédition recommença plus vivement qu'auparavant.

Les plus factieux de ces mutins instruits aux dépens des Espagnols, qui s'étoient soulevés en Flandre, crurent qu'il étoit à propos avant que de se déclarer, de se préparer une ressource à tout événement. Dans cette vûë, ils traitérent avec les Turcs leurs voisins, & convinrent de leur remettre la place moyennant une certaine somme; ils leur firent même espérer, ou de leur livrer le Baron qui, disoit-on, devoit bien-tôt arriver avec de l'argent pour calmer la sédition, ou au cas qu'il ne vînt pas, de lui fermer le passage, lorsqu'il iroit à Cisnek. Cependant comme les Turcs n'agissoient d'abord qu'avec beaucoup de lenteur, parce qu'ils se défioient de la parole de ces mutins; ceux-ci pour leur donner des assûrances de leurs promesses, cassent sur le champ leurs Officiers; mettent en prison Maroth gouverneur de la place avec toute sa maison; fixent eux-mêmes sa rançon; lui déclarants que s'il manquoit à la payer dans le terme qu'ils lui marquérent, ils le livreroient aux Turcs; & renvoyent à Albe royale tous les prisonniers Turcs, après les avoir revêtus des habits du Gouverneur & des autres personnes qu'ils avoient arrêtées. En même tems, ils mettent à leur tête un d'entr'eux nommé la Motte, homme d'une hardiesse & d'une scélératesse achevée; enfin ils pillent Pappa; & pour mettre le comble à leur crime, &

HENRI IV. 1600.

ne laiſſer aucun lieu à l'eſpérance du pardon, ils livrent aux Turcs l'étendart de l'Empereur. Le Baron de Schwartzembourg, qui étoit déja en chemin avec deux mille hommes de cavalerie & d'infanterie, ayant appris cette nouvelle, leur envoya vingt cavaliers pour les avertir de ſonger à eux, & de rentrer de bonne heure dans leur devoir. Il leur fit dire en même tems que l'argent étoit tout prêt, & qu'au premier jour on les ſatisferoit pleinement ; mais pour toute réponſe il ne reçut que des reproches ; peu s'en fallut même que les mutins ne ſe portaſſent aux derniéres violences contre les députés, qu'ils ne renvoyérent qu'après leur avoir fait beaucoup d'inſultes.

Siége de la place par les Impériaux.

Le Baron n'ayant rien gagné par la voye de la douceur, vouloit marcher contr'eux ; mais les pluies continuelles l'empêchants d'avancer, il retourna à Javarin. Au reſte la punition d'une révolte ſi criante ne tarda pas long-tems à venir ; Dieu lui-même commença dès-lors à les punir de leur perfidie. Les factieux ſe diviſérent au ſujet du traité fait avec les Turcs ; on en vint aux mains ; & il y eut beaucoup de ſang répandu dans la ville.

Le Baron profita de cette circonſtance. Comme il étoit irrité de leur refus, il fit partir ſur la fin de Juin le colonel Schurpfenſtein avec du canon & trois mille hommes de pied, & lui ordonna d'eſſayer de ſe rendre maître de la place. Comme la diviſion duroit encore, une partie de la garniſon laiſſa ces troupes approcher ſans obſtacle, comme ſi elle eût été diſpoſée à ſe ſoumettre. Elle les exhortoit même à s'avancer, lorſque le parti oppoſé ſurvenant renverſe les échelles, & repouſſe les Impériaux avec perte. Les mutins firent enſuite entrer dans la place quelques fourageurs Turcs, & mirent ſur leurs charettes les priſonniers Chrétiens avec un grand nombre de femmes, pour les faire conduire à Veſprin & à Albe royale. Le parti qui avoit eu le deſſous, déteſtoit le crime & la trahiſon de ces ſcélérats qui étoient les plus forts. Maroth étoit toujours en priſon, les mutins l'avoient gardé dans l'eſpérance de tirer de lui une groſſe rançon. Il fit avertir ſous-main le Baron de profiter de la diviſion qui partageoit les rebelles, & de les attaquer à force ouverte, ſi la ruſe ne pouvoit réuſſir. En

même tems il lui fit montrer un endroit de la place, qui étoit foible & aisé à forcer. Sur cet avis, le Baron vint camper devant Pappa le 12. Juillet avec une armée de neuf mille hommes. Après plusieurs sorties, où les assiégés perdirent beaucoup de monde, le Baron se voyant toûjours repoussé, fit mettre son canon en batterie, & commença à foudroyer la place. On avoit pris dans une sortie un capitaine des mutins; il le fit écorcher tout vif, & ordonna qu'on l'exposât ainsi à la vûë des révoltés, avec sa tête plantée au bout d'une pique, afin d'inspirer de la terreur à la garnison. Les batteries continuérent jusqu'au 26. du mois. Enfin malgré la résistance des assiégés qui fut très-grande, on força un moulin par où ils pouvoient en tout tems recevoir du secours.

Cependant les Turcs se préparoient à venir faire lever le siége; mais les pluies continuelles & violentes qui tombérent alors, les empêchérent d'arriver à tems. Pendant que le canon battoit la place, le Baron faisoit travailler à miner, & mettoit tout en œuvre pour serrer les assiégés de plus près. Déja le fossé étant à sec, on pouvoit sans obstacle aller à la bréche; d'ailleurs les assiégés manquoient de vivres; au défaut de viande, ils avoient partagé entr'eux 60. chevaux; mais cette nourriture même fut bientôt consommée. Ainsi les mutins réduits à la derniére extrêmité, ne prirent conseil que de leur desespoir. Comme ils n'avoient plus de pardon à espérer, ils aimérent mieux périr courageusement les armes à la main, en vendant chérement leur vie, que de se rendre, & de la perdre ensuite au milieu des plus affreux supplices. Ils firent donc une sortie la nuit du dernier de Juillet sur le quartier de Merspurg; & trouvants les soldats yvres, ils en taillérent en piéces une partie, & mirent le reste en déroute. Le Baron éveillé au bruit, & voyant tout son camp en desordre, comme si les Turcs fussent venus au secours des assiégés, courut du côté où ses troupes paroissoient les plus pressées; mais pendant qu'il se portoit par tout où sa présence étoit nécessaire, animant les siens par son exemple, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Il fut extrêmement regretté; & sa mort causa autant de douleur aux Impériaux, qu'il s'étoit acquis de gloire à lui-même

HENRI IV. 1600.

par la priſe de Javarin. Son corps fut tranſporté à Vienne, où on lui fit des obſéques magnifiques.

Melchior Redern, qui s'étoit beaucoup diſtingué à la défenſe de Varadin, fut mis à ſa place. Le lendemain de cet accident, les aſſiégés firent une nouvelle ſortie, où ils tuérent environ trois cens Imperiaux, & firent quelques priſonniers. Cependant Redern les exhortoit de nouveau à ſe rendre, puiſqu'ils étoient réduits à la derniére miſére, & prêts de mourir de faim. Mais ils répondirent fiérement, que ſi les vivres leur manquoient, ils mangeroient les Chrétiens qui étoient dans les priſons, & Maroth leur Gouverneur tout le premier. Sur ces entrefaites, on apprit par quelques transfuges que les Walons avoient formé entr'eux le deſſein de s'enfuir. Ainſi pour les prévenir, on doubla les gardes, & on poſta quelques pelotons de cavalerie & d'infanterie par-tout où on le jugea néceſſaire.

Extrémité des aſſiégés.

Enfin le 9. d'Août, les aſſiégés deux heures avant le Soleil levé, tentérent une ſortie par un étang, qui étoit preſqu'à ſec, & qu'ils avoient comblé de ſacs remplis de terre, de faſcines, & d'autres matiéres; afin d'aſſûrer leur paſſage ſur le fond qui n'étoit que de vaſe. Redern apprit leur fuite à la pointe du jour. Auſſitôt il détacha après eux Nadaſdy, le comte de Thurn, & Colonitz à la tête des chevaux-Légers. Déja les fuyards gagnoient un petit bois, lorſqu'on coupa leur arriére-garde, dont la plus grande partie fut taillée en piéces. La Motte chef des mutins ayant refuſé de ſe rendre à Colonitz, fut tué d'un coup d'arquebuſe. Il en périt environ cent autres avec lui, ſon Lieutenant fut fait priſonnier avec quelques-uns des principaux de la révolte. Cependant Maroth rompit ſes chaînes, & ſe ſauva avec quelques priſonniers dans le camp Imperial. Redern entra dans la ville, qu'il trouva déſerte, délivra le reſte des priſonniers, & fit paſſer au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra encore de ſéditieux.

Avant que de mener les priſonniers au ſupplice, on les mit à la queſtion. Là ils déclarérent, Que d'abord il n'y en avoit eu que cinq qui avoient formé le deſſein de traiter avec les Turcs: Qu'enſuite toute la garniſon l'avoit approuvé, lorſqu'on vit qu'il n'y avoit plus de grace à eſpérer:

Qu'au

Qu'au reste on n'avoit pû faire autrement, parce que les auteurs du complot égorgeoient sur le champ quiconque ne pensoit pas comme eux.

Punition des rebelles.

Comme ces malheureux étoient atteints & convaincus d'avoir violé toutes les loix divines & humaines, on les distribua dans différentes garnisons, pour y être punis. Les supplices qu'on leur fit souffrir, ne furent pas les mêmes par-tout. La différence des humeurs de ceux qui les punissoient, en mit aussi beaucoup dans le châtiment. Les uns furent empalés, d'autres rompus, quelques-uns déchirés avec des crocs, les autres brûlés à petit feu, & avec du lard fondu. Il y en eut à qui l'on arracha les entrailles, qui furent jettées au feu, & brûlées en leur presence. A d'autres on déchira avec des pointes de fer rouges les épaules, les cuisses, & les autres parties charnuës, qui s'éloignent le plus des parties nobles, & on leur arracha enfin le cœur; on remplit à quelques-uns la bouche de poudre à canon, qui leur fit sauter la cervelle.

C'est ainsi qu'on punit par les tourmens les plus inhumains une révolte si honteuse & si exécrable. Ce n'est pas que tout le monde approuvât ces excès. Il se trouva des gens qui ne les regardérent qu'avec horreur, persuadés que les supplices sont moins capables de détourner les méchants de commettre le crime, que de les irriter, & de les porter à tout entreprendre; & que bien loin que la cruauté des tourmens les effraye, l'habitude de ces sortes de spectacles, ne sert qu'à les rendre plus hardis à les braver.

Siége de Canise par les Turcs.

Cet accident fut suivi d'un autre encore plus fâcheux & plus funeste; ce fut la perte de Canise. La paix n'ayant pû se conclure entre les Chrétiens & les Turcs, douze mille Janissaires partirent de Constantinople, pour se rendre à Bude. Sur leur route, ils reprirent le 4. Septembre Babotzka, moins par leur valeur, que par la lâcheté de la garnison, qui étoit cependant de cinq cens hommes, & pourvuë de tout ce qui lui étoit nécessaire pour faire une belle résistance. Quatre jours après, les Turcs mirent le siége devant Canise, la plus forte place de la Stirie, défenduë par une bonne citadelle. D'abord les assiégés firent plusieurs sorties, chassérent les Turcs de leurs tranchées, & encloüérent leur canon,

dont ils emmenérent même une piéce dans la ville.

HENRI IV. 1600.

Enfin l'armée Impériale commandée par Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, parut le premier d'Octobre sur la riviére de Muer, & l'ayant passée, donna un signal aux assiégés pour les avertir de son arrivée. Le Bachaq ui conduisoit le, siége informé du petit nombre des Chrétiens, ne les croyant pas capables de tenir contre une armée aussi nombreuse que la sienne, fit dire au duc de Mercœur, qu'il lui conseilloit pour son bien & pour son honneur, de ne point se flatter de pouvoir lui faire lever le siége avec une poignée de monde; mais le Duc lui répondit avec la même fermeté, Qu'avec une poignée de Chrétiens encore moins nombreux que l'armée qu'il commandoit, il oseroit braver toutes les forces des Infidéles, fussent-elles sécondées de toutes les Puissances de l'Enfer; & qu'avec l'aide de Dieu en qui il mettoit toute sa confiance, il viendroit à bout de les écraser; qu'ainsi il laissât les ménaces, & qu'il songeât à se préparer à la bataille.

En même tems, il s'avança en bon ordre. L'ennemi de son côté fit sortir de ses lignes quelques détachemens, qui se saisirent d'une colline voisine, attendant que les Chrétiens allassent les y attaquer. Le Duc les envoya charger par Colonitz à la tête de sa cavalerie. Il y eut quelques légéres escarmouches, pendant que l'armée Chrétienne se rangeoit en bataille, & qu'on dressoit les batteries, pour rompre l'armée des Infidéles. Mais les Turcs résolus de ne point risquer une bataille, commencérent à se retirer. L'armée Chrétienne les suivit, & alla camper à la vûë de leurs lignes. On fut alerte de part & d'autre pendant toute la nuit suivante à cause du voisinage. Le lendemain, le Duc presenta de nouveau la bataille à l'ennemi, qui se tint à couvert dans ses tranchées, où il ne craignoit pas d'être insulté. Cependant Heberstein, Koskiske, & Colonitz qu'on avoit détachés pour reconnoître le camp des assiégeans, s'étant approchés, chargérent quelques Turcs qu'ils rencontrérent, les défirent, & les ayant poursuivis jusque dans leurs retranchemens, ils attaquérent les sentinelles qui étoient en désordre, p rirent quatorze piéces de campagne, & rentrérent en triomphe dans leur camp. Les Infidéles fatigués de ces attaques, songérent

à forcer en même temps les assiégés à se rendre, & l'armée Chrétienne à se retirer, en lui coupant les vivres. Ils envelopérent les Chrétiens, & les enfermérent par derriére, ce qui leur étoit aisé à cause de leur grand nombre. Ils se saisirent de tous les défilés des marais, & réduisirent ainsi notre armée à la derniére nécessité, puisqu'on ne pouvoit plus trouver de passage pour les convois qui venoient de fort loin.

Le Duc fut donc forcé d'abandonner son entreprise; & peu s'en fallut qu'il ne fût défait dans sa retraite. Il se voyoit enveloppé de toutes parts; & déja il se préparoit aux derniéres extrémités, résolu de se tirer d'un danger en s'exposant à un autre, & d'éviter la perte de toute son armée, qui ne pouvoit manquer d'arriver, par un péril qui paroissoit aussi insurmontable; lorsque le Ciel le retira de cet embarras. L'air s'obscurcit tout d'un coup; la face de la terre se couvrit de ténébres épaisses; le tonnerre commença à gronder; & au milieu des éclairs fréquens qui perçoient cette obscurité, un tourbillon furieux, passa dessus le camp des Chrétiens, sans y causer aucun dommage, alla tomber avec la derniére violence sur celui des Infidéles, dont il renversa les tentes, & qu'il remplit de trouble & de frayeur. Ce fut ainsi qu'à la faveur des ténébres l'armée Chrétienne évita le malheur dont elle étoit ménacée.

Cette retraite étonna les assiégés, & leur fit perdre courage, sur-tout aux Hongrois, qui désertants continuellement, alloient instruire l'ennemi de l'état pitoyable de la place. Les Allemands animés par le Gouverneur, nommé Paradis, avoient d'abord montré beaucoup d'ardeur & de zéle; mais enfin affoiblis par tant de désertions, ils se rebutérent eux-mêmes, & le forcérent de capituler. Ainsi Canise se rendit le 22. d'Octobre, & la garnison fut conduite à la riviére de Muer, suivant qu'on en étoit convenu. Le gouverneur Paradis accusé de n'avoir pas fait son devoir en brave homme, se présenta à Rakelsbourg devant le duc de Mercœur, qui le renvoya sous bonne garde à l'archiduc Mathias. On lui demanda raison de sa conduite; & comme il n'alléguoit aucunes bonnes raisons pour sa justification, qu'il étoit même convaincu d'avoir songé à prendre la fuite, il fut

Reddition de la place.

HENRI IV. 1600.

pour cette lâcheté condamné avec quelques-autres Officiers à avoir d'abord la main coupée, & ensuite la tête tranchée.

Le Bacha maître de Canise y laissa trois mille hommes de pied, & cinq cent chevaux. Ensuite il fit construire plusieurs Forts sur la Drave, afin d'assûrer à ses troupes le passage de cette riviere. Il songea aussi à repeupler cette ville. Dans cette vûe, il écrivit à tous les païsans & autres habitans de la campagne que la crainte avoit écartés, pour les inviter à rentrer dans cette place, leur promettant la liberté & exemption de tous impôts pendant trois ans.

Affaires de Transilvanie.

La Transilvanie province voisine de la Hongrie n'étoit cependant pas plus tranquille. Michel Vaivode de Valachie, après avoir remporté tant de victoires pour le service de l'Empereur, voyant qu'on ne le payoit que d'ingratitude, cherchoit tous les moyens d'assûrer la puissance, que les succès de l'année précédente lui avoient acquise dans cette Province. Il avoit même fait sonder sous main les ministres de la Porte; & ceux-cy voyants un homme disposé à se donner à qui voudroit de lui, ne dédaignérent pas pour l'attirer à eux, de faire quelques avances. Dans ce dessein, ils lui députérent au nom du Grand-Seigneur un vénérable vieillard, nommé Huraia Aga. Michel le reçut avec de grands honneurs, ayant été un demi mille au-devant de lui avec une Cavalcade magnifique. Lorsqu'ils se rencontrérent, l'un & l'autre mit pied à terre; & après qu'ils se furent embrassés, l'Aga prit à Michel un Cimeterre à la Persane, que ce Prince portoit à son côté, & lui fit present d'un autre à la Turque, enrichi d'or & de pierreries. Il accompagna cette galanterie de plusieurs plumes de Heron des plus magnifiques pour faire des aigrettes, de sept chevaux de prix, & d'un excellent Faucon. On portoit tous ces presents devant Michel. Ils entrérent ainsi tous deux à Cronstad au bruit de toute l'artillerie.

Arrivée d'un envoyé Turc auprès de Michel.

Les agents de l'Empereur qui étoient venus en cette ville, pour menager un accommodement entre ce Prince & Basta, furent témoins de cette réception. Michel n'en fut pas fâché. Il ne douta point qu'un spectacle si nouveau ne les inquiétât, & que les ombrages qu'ils en prendroient, ne les rendissent plus traitables. Cependant il leur fit entendre,

Qu'ils ne devoient point être scandalisés de ce qu'ils avoient vû : Qu'il n'avoit pu se dispenser de recevoir civilement un Ambassadeur, & de lui rendre les honneurs qui lui étoient dûs, sans passer pour le plus impoli de tous les Princes : Qu'au reste cela n'empêcheroit pas qu'il ne se soumît à tout ce qu'ils croiroient équitable : Qu'il les prioit seulement de faire ensorte que l'Empereur nommât une autre personne à la place de Basta, qui lui étoit suspect par plusieurs raisons, afin que leurs démêlés particuliérs ne troublassent point le repos de toute la Province. Outre cela, il faisoit proposer sous main à l'Empereur : Que la Transilvanie lui restât, & passât après lui à son fils par droit héréditaire : Qu'on cédât deplus Varadin, Hust, Nagbania, & la frontiére de la Hongrie : Qu'on lui accordât les mêmes pensions, & les mêmes honneurs, dont avoit joui Sigismond Batthory, avec des fonds pour lever des troupes : Que l'Empereur & les autres Princes Chrétiens relevants de l'Empire s'engageassent de payer sa rançon, au cas qu'il fût fait prisonnier par les Turcs. Il ajoûtoit pour mieux sonder les dispositions des députés de l'Empereur, qu'il espéroit que l'on ne lui redemanderoit point les places de la Transilvanie dont il s'étoit déja rendu maître ; & qu'au contraire on lui céderoit en reconnoissance de ses services, toutes les autres places de ce pays jusqu'à la Teisse ; promettant au cas qu'il obtînt ces graces de la bonté & de la libéralité de l'Empereur, de faire pour le salut de la Chrétienté plus de conquêtes sur l'ennemi commun, que jamais personne en eût fait ; & s'engageant, si on lui fournissoit autant d'argent, qu'on en dépensoit chaque année en Hongrie, de soumettre à l'Empereur tout le païs qui est depuis la mer Caspienne, jusqu'à Albe-Royale & à Zolnoc.

HENRI IV. 1600.

Les demandes exorbitantes de ce Prince également fier & ambitieux, parurent fort étonnantes aux agents de l'Empereur, qui étoient d'ailleurs animés contre Michel Basta son ennemi ; aussi conclurent-ils dès-lors selon son avis, que ce Prince ne cherchoit qu'un prétexte pour abandonner le parti de l'Empereur, & qu'il tramoit quelque révolte. Cependant ils prirent avec prudence le parti de dissimuler, & même ils lui firent un présent de dix mille écus en argent

HENRI IV.

comptant, qu'il ne reçut qu'avec une eſpéce de mépris, & d'un air chagrin, comme une récompenſe fort peu proportionnée à ſes ſervices.

1600.

Michel marche contre Sigiſmond.

Cependant Sigiſmond attentif à profiter de tous les événmens, s'étoit joint à Jéremie Deſpote de Moldavie, & avoit formé un petit corps d'armée compoſé de ſes ſujets, de Tartares, de Polonois, & de Turcs. Michel ne voulut pas leur donner le temps de groſſir leurs troupes. Il marcha auſſitôt contre eux ſuivi de plus de cinquante mille hommes, que le bruit de ſes ſuccès attiroit, comme il arrive ordinairement, ſous les étendarts du vainqueur; traverſa les gorges étroites des plus hautes montagnes, & entra dans la Moldavie, faiſant fuir devant lui Sigiſmond & Jéremie, dont les troupes étoient beaucoup moins nombreuſes. Là s'il ne trouva point d'ennemis à combattre, il eut en revanche beaucoup à ſouffrir de la pauvreté du païs, & fut réduit faute de vivres, à ſe nourrir de feüilles d'arbres. Enfin Sigiſmond & le Deſpote gagnérent la frontiére de Pologne. Ils ſe perſuadoient, que cette Couronne alliée ne manqueroit pas de leur donner de puiſſans ſecours, avec leſquels ils ſe flattoient de venir aiſément à bout de Michel, dont les troupes étoient fatiguées. Jéremie preſſoit auſſi le Turc de lui donner du ſecours; mais après l'avoir fait long-temps attendre, on ne lui accorda que très-peu de troupes, & on ne lui envoya point d'argent.

Ses progrès en Moldavie.

Michel ceſſa bien-tôt de pourſuivre l'ennemi, dont l'armée s'étoit déja débandée; après quoi il ſe rendit maître de la Moldavie, que Jéremie avoit abandonnée. Cette conquête lui fut d'autant plus facile, que la plûpart des peuples haïſſoient mortellement Jéremie, qui s'étoit rendu odieux par la dureté de ſon gouvernement, & par les tributs inſupportables qu'il exigeoit. En effet on prétend qu'il avoit impoſé à un ſol d'or par mois le plus petit peuple, & qu'il faiſoit paſſer tout cet argent en Pologne, afin de ſe ménager une retraite dans cet Etat; parce qu'il ne comptoit guéres ſur ſes forces, & encore moins ſur l'attachement de ſes ſujets.

Michel enflé d'un ſi heureux ſuccès, fut chercher Sigiſmond, réſolu de lui livrer bataille par-tout où il le rencontreroit.

Il le trouva campé vers le Danube proche du château d'Orthein avec trente mille hommes de nouvelles troupes. Là il y eut une action très-vive, où il périt beaucoup de monde de part & d'autre ; mais enfin la victoire se déclara pour Michel, qui perdit à peine deux mille hommes, au lieu que Batthory eut six mille hommes de tués, sans compter ceux qui furent noyés. Après un tel exploit, le vainqueur soumit la Moldavie entiére, & s'en rendit maître au nom de l'Empereur, afin de ne pas se déclarer encore ouvertement. Il en donna le Gouvernement à son fils, à qui il laissa une partie de son armée ; & il repassa en Transilvanie, avec les Cosaques, les Rasciens, & les troupes Wallones, que l'Empereur lui avoit données. Il y apprit, que Zamoysky grand chancelier de Pologne approchoit avec une armée nombreuse, sous prétexte d'user de représailles, & de tirer raison des ravages, que Michel avoit fait, disoit-il, en Pologne ; mais en effet pour rétablir dans ses Etats héreditaires Sigismond, dont il étoit parent très-proche, & faire rentrer la Moldavie sous la domination des Polonois ses anciens maîtres. Sur cet avis, Michel écrivit aussitôt aux Géneraux de l'armée Imperiale dans la haute Hongrie, pour les avertir de tenir une armée toute prête à arrêter les entreprises de l'ennemi.

HENRI IV. 1600.

Sur ces entrefaites, le docteur Petzen vint de nouveau de la part de l'Empereur avec quelques sommes d'argent qu'il avoit laissées à Socmar, soit à cause du peu de sûreté des chemins, comme il vouloit le faire croire, soit plûtôt parce qu'il ne vouloit pas remettre cet argent à Michel, avant que de s'être bien assûré de ses sentimens. Dans le premier entretien, que ce Prince eut avec lui, après bien des plaintes, & après avoir vanté dans les termes les plus magnifiques, ce qu'il avoit fait pour l'Empereur, il ajoûta, Que si S. M. I. vouloit envoyer quelqu'un des Archiducs ses fréres en Transilvanie, il étoit prêt d'en sortir aussitôt, se promettant de la génerosité de l'Empereur, qu'on songeroit à lui, & qu'un Prince si puissant & si libéral, n'oublieroit jamais les travaux qu'il avoit essuyés, & les dangers ausquels il s'étoit exposé pour la gloire de la maison d'Autriche : Que d'un autre côté, si l'Empereur & les autres

HENRI IV. 1600.

princes Chrétiens vouloient lui donner de puissans secours; il s'engageroit à employer tous ses soins & toutes ses forces, tout ce qu'il avoit de courage & d'expérience, pour ruiner la puissance des Turcs, & rétablir le Christianisme dant les païs de leur domination. Mais l'Empereur bien averti par Basta de ne point se fier à ce Prince étranger & trompeur, avoit donné à Petzen des ordres tout contraires. Il vouloit que Michel sortît du païs sans aucunes conditions, ou qu'il se soumît à Basta.

Révolte de ce Prince contre l'Empereur.

Ces ordres, ausquels il refusa nettement de se rendre, lui causérent un si grand dépit, qu'il se déclara enfin, & fit connoître ses sentimens pour une révolte ouverte. Pour affermir son parti, il commença à se conduire avec la noblesse de la Province d'une maniére toute opposée à celle qu'il avoit tenuë d'abord. Il en avoit usé avec beaucoup de bonté & de politesse, tandis qu'il faisoit la guerre pour l'Empereur; il changea alors de méthode. Prévenu d'une terreur panique, qui lui rendoit tout le monde suspect, tandis qu'il n'avoit rien à craindre, il faisoit des crimes aux principaux Seigneurs du païs des démarches les plus innocentes; & souvent sur les soupçons les plus légers, il les maltraitoit, ou les faisoit mettre à la question. Cette conduite lui attira la haine de ces peuples; plusieurs l'abandonnérent; entr'autres Moïse baron de Zekel, dans le courage & l'attachement duquel il avoit toûjours eû confiance, & à la conduite de qui il étoit redevable de ses victoires. Il apperçut enfin l'abîme où il s'étoit précipité lui-même par ce procédé; mais il étoit trop tard pour songer à en sortir. D'un côté, il apprehendoit les Tartares, & sur-tout Zamoysky; il n'ignoroit point que Battory & Jéremie cherchoient d'ailleurs à le surprendre; & il ne lui restoit plus personne, en qui il pût avoir une entiére confiance.

Défaite de Michel.

Pendant qu'il est dans cet embarras, Basta léve à la hâte une armée composée des garnisons de la haute Hongrie, & pour ne pas manquer une si belle occasion, il marche aussitôt contre lui, afin de le contraindre par la force à l'obéïssance & à la soumission. Il se rend d'abord à Clausembourg; & après avoir fait prêter serment à l'Empereur par les Etats de la Province, il s'avance vers Albe-royale,

où

où Michel étoit campé avec dix-huit mille hommes. Ce Prince, qui appréhendoit plus d'être trahi par ses propres troupes, qu'il n'étoit effrayé de l'arrivée subite de Basta, prit aussi-tôt la fuite, après avoir perdu quatre mille hommes. Mais s'étant retiré dans les montagnes de Valachie, il y fut assailli d'une nouvelle disgrace; tout d'un coup il se vit chargé dans sa retraite par Sigismond & le Moldave, qui battirent à plate couture les débris de son armée qu'il traînoit avec lui. Alors se voyant perdu sans ressource, & ne voulant cependant pas être forcé à recevoir la loi de Basta son ennemi, ce Prince eut recours à la clemence de l'Empereur; lui fit demander un sauf-conduit, pour se rendre auprès de lui, & se justifier en sa présence; & afin de ne laisser aucun sujet de défiance, il donna sa femme & ses enfans en ôtage.

Michel a recours à la bonté de l'Empereur.

L'Empereur qui ne souhaitoit rien tant que de pouvoir tirer Michel de Transylvanie, afin que son absence donnât le temps à Basta d'affermir sa puissance & son empire dans cette Province; & qui d'ailleurs n'avoit pas oublié, disoit-il, les services que ce Prince lui avoit autrefois rendus, lui accorda aisément ce qu'il souhaitoit; il manda à Basta de le faire escorter, & de repousser cependant Sigismond & le Moldave, qui lui faisoient la guerre en Valachie.

Michel se rendit donc sur la fin de l'année à Vienne, avec une suite de soixante & dix cavaliers. Il y fut très-bien reçu par l'Archiduc Mathias, & y demeura par ordre de l'Empereur jusqu'à ce qu'on le fît venir à Prague. Cependant Basta assembla les Etats de la Province; mais l'Empereur ayant appris que ni les peuples, ni les Seigneurs ne vouloient se soumettre à lui qu'à certaines conditions, sans lesquelles ils menaçoient d'avoir recours à la protection du Turc qu'on leur faisoit espérer; il retint Michel encore plus long-temps, de peur que sa présence n'augmentât le trouble & le désordre dans cette Province. Pour l'appaiser, ce Prince avoit d'abord offert à son frére Maximilien la Transylvanie; mais il s'excusa de l'accepter, sous prétexte qu'il ne vouloit avoir rien à démêler avec Zamoyski, qui après avoir reconquis la Moldavie, étoit ensuite passé en Valachie, dont il avoit donné le gouvernement au frére

HENRI IV. 1600.

de Jérémie. Les Valaques pressoient aussi Basta de les secourir contre les Polonois, avec promesse de se soûmettre à l'Empereur, & demandoient qu'on leur envoyât, ou Michel leur ancien Despote, ou quelqu'autre Gouverneur avec des troupes pour leur sûreté; protestants qu'ils ne vouloient & ne pouvoient se soûmettre à celui que leur avoit donné Zamoyski. Ces délibérations occupérent pendant toute une année la Cour de l'Empereur & les Etats de Transylvanie.

Affaires de Stirie.

On défend aux Luthériens de s'assembler.

Cette année, on acheva d'ôter en Stirie aux Protestans de la confession d'Ausbourg la liberté de s'assembler, & de faire aucun exercice de leur Religion. Il y avoit déja deux ans, qu'on leur avoit fait la même défense pour la ville de Gratz capitale de la Province, où les Jesuites ont un célébre Collége. On croit que ce fut à la sollicitation de ces Péres que l'archiduc Ferdinand, qui d'ailleurs zélé pour la Religion Catholique, n'aimoit pas les Protestants, ordonna au nom de l'Université à tous les Ministres de sortir de la ville, leur défendant de faire à l'avenir aucun discours public, & de continuer un culte qui scandalisoit les ames pieuses. Mais comme ils n'eurent aucun égard à cette défense, qui étoit du cinq Septembre, l'Archiduc se servit de son autorité, & leur envoya le 22. une déclaration expresse qui fut publiée le jour même qu'ils devoient tenir leur assemblée. Pendant qu'ils délibéroient sur cette défense, le temps fixé s'écoula; & ainsi pour la premiére fois il n'y eut point ce jour-là d'assemblée. D'abord on leur avoit accordé huit jours pour sortir de la Province; mais on restraignit encore ce terme, & il leur fut ordonné à tous sous peine de mort, de vuider le païs avant le 28. Septembre; ce qu'ils firent. Cependant l'Archiduc fit un voyage en Italie; & ayant passé par Ferrare pour voir le duc Alphonse, il se rendit de-là à Rome, où il fut confirmé de plus en plus dans la résolution de chasser tous les Ministres de la confession d'Ausbourg. Le Pape même eut soin de l'engager à cette démarche par un serment solemnel.

Requête des Protestans à l'Archiduc.

Les Ministres qui avoient été chassés, s'étant assemblés à la dérobée avec tous ceux de la Province & les Seigneurs du païs, dont la plûpart étoient Protestants, convinrent de dresser une Requête, pour se plaindre à l'Archiduc de

l'outrage que les Jesuites leur faisoient. On la présenta sur la fin du mois de Janvier suivant au nom des Etats, non-seulement de la Stirie, mais encore de la Carinthie & de la Carniole. Les Ministres y avoient inséré les articles de la confession d'Ausbourg, telle qu'elle avoit été présentée cinquante ans auparavant à Charle-Quint dans une Diette générale de l'Empire, & prétendoient Qu'elle ne contenoit rien de contraire aux Saintes Ecritures : Qu'elle avoit été alors approuvée, & reçuë dans toute l'Allemagne d'un consentement général : Que depuis on n'avoit inquiété aucun de ceux qui la suivoient : Que l'Empereur Charle ayeul de l'Archiduc, après un emprunt de deux millions d'écus d'or, que lui avoient accordé ceux de cette confession, leur avoit promis de nouveau qu'on ne gêneroit point leurs consciences, & qu'on ne feroit point un crime à leurs Pasteurs de les instruire selon cette régle : Que l'Archiduc lui-même s'étoit engagé, foi de Prince, à exécuter fidélement la promesse qui leur avoit été faite par son ayeul, & de maintenir les Etats de la Carinthie & de la Carniole dans leur ancienne liberté : Que c'étoit dans cette vûë qu'on avoit payé avec soin les subsides accordés depuis l'an 1580. qui dans l'espace de dix-huit ans formoient une somme de neuf cens mille florins du Rhin : Qu'on avoit racheté à ce prix la liberté qu'on leur ôtoit alors d'une maniére si injuste. Ils entassoient à ce sujet plusieurs raisons tirées de l'Ecriture. Enfin, ils supplioient humblement le Prince de vouloir bien les maintenir dans la joüissance de la liberté que son ayeul leur avoit accordée, & dont ils étoient en possession depuis si long-tems; protestants qu'en cela il feroit une action agréable à Dieu, propre à maintenir la tranquillité de ses Etats, & le salut de ses sujets : Qu'autrement, si l'on ne faisoit point cesser la violence, & si l'on persécutoit les Ministres ou les Sectateurs de la confession d'Ausbourg, ils perdroient enfin patience; & que la fureur & le désespoir porteroient les peuples à des résolutions aussi funestes pour les autres que pour eux-mêmes, en appellant à leur secours les Turcs, contre lesquels il faisoit alors la guerre.

On tenoit alors les Etats de la Stirie à Gratz. On y confirma la déclaration de l'Archiduc, & on ordonna à toutes

HENRI IV. 1600.

Pillage de la ville d'Eysenbourg.

les autres villes de la Province de chasser les Ministres Protestants. Les habitans d'Eysenbourg n'ayant point voulu se soûmettre à cette décision, on envoya des troupes contre eux. La ville fut prise d'assaut & livrée au pillage, & les habitans transportés sur des charettes à Gratz, où la plûpart furent fort maltraités. Ensuite les soldats forcérent le château d'un Seigneur distingué parmi la Noblesse du païs, nommé Hoffman; ils firent sauter par le moyen de quelques barils de poudre un Temple voisin, où étoit la sépulture de cette famille, comme si ç'eût été un lieu abominable. Ainsi furent dispersées les cendres de ceux qui y avoient été inhumés.

Ceux qui ont écrit cette histoire ajoûtent pour la rendre plus odieuse, qu'on détruisit de même le temple de Gratz, où s'assembloient les Protestants; qu'on en ruina l'Autel; qu'on déterra le corps de Zimmerman, qui avoit exercé avec beaucoup de gloire parmi eux la fonction de Pasteur, & que le soldat furieux le jetta dans le Muer, qui passe au pied des murs de la ville.

Sortie des Protestans de la Stirie.

Enfin, comme chaque jour enfantoit un nouveau malheur à ceux qui ne vouloient point se soûmettre aux ordres de l'Archiduc, un grand nombre d'habitans se dispersa de différens côtés dans les Provinces voisines, abandonnants même leurs biens, qui furent confisqués & vendus à l'encan, sous prétexte des nécessités pressantes de la guerre.

Fin du Livre cent vingt-quatriéme.





HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-CINQUIE'ME.

HENRI IV. 1600.

Affaires de France.

Le Roi part pour porter la guerre en Savoye.

JE vais entreprendre à présent le récit de la derniére guerre, que fit le meilleur & le plus grand des Rois, pour assûrer à toute la Chrétienté, & à ses sujets une paix également désirée & nécessaire.

Charle Emmanuel duc de Savoye de retour dans ses Etats, ne vouloit ni s'en tenir à l'accord qu'il avoit fait à Paris avec le Roi, ni entendre à aucune autre proposition. Animé, soit par son ambition naturelle, soit par les promesses des Espagnols ses voisins, il sembloit résolu à ne jamais se désaisir du marquisat de Saluces. Enfin Henri ennuyé de tant de remises, prit le parti de trancher par la force de ses armes le nœud d'une affaire qu'il n'avoit pû terminer à l'amiable, & qui au milieu de la paix menaçoit encore l'Europe d'une nouvelle guerre. Ainsi dès qu'il vit expirer le mois de Juin, qui étoit le terme préscrit au Duc, ou pour la restitution du Marquisat, ou pour un échange équivalent, il

HENRI IV. 1600.

se mit en marche vers le commencement de Juillet, & arriva le neuf à Lyon.

Quelques jours après, c'est-à-dire, le 16. l'archevêque de Tarentaise, le marquis de Lullin, & Roncas se rendirent dans cette ville de la part du Duc. Ils se plaignirent au Roi de la dureté des articles signés à Paris, où leur maître ne trouvoit, disoient-ils, ni honneur, ni sûreté. Au reste ils assûroient qu'il étoit prêt de restituer le Marquisat de Saluces, pourvû que S. M. voulût bien le donner à foi & hommage à un de ses fils.

Le Roi répondoit à ces plaintes, Que le Duc lui avoit écrit de Chambery & de Turin, pour ratifier ces mêmes conditions qu'il rejettoit alors; & pour lui promettre qu'il les éxécuteroit de bonne foi dans le terme préscrit: Qu'à l'égard de la nouvelle proposition qu'il faisoit au sujet du Marquisat, le Duc ne s'étoit pas comporté avec lui dans cette affaire, de maniére à devoir attendre de sa bonté une telle faveur: Qu'il étoit fort mécontent de toutes les mauvaises chicanes, dont il avoit usé: Qu'ainsi il n'avoit qu'à choisir, ou de satisfaire au traité de Paris avant le premier d'Août, ou de se préparer à la guerre. Roncas retourna à Turin avec cette réponse.

Nouveaux articles proposés au Duc.

Cependant Montmorency Fosseuse, qui avoit passé par Turin à son retour d'Italie, rapporta au Roi ce qu'on disoit communément à la Cour du Duc, Que jamais il ne rendroit le Marquisat de Saluces; & que si on l'attaquoit à force ouverte, ce seroit une guerre à durer quarante ans. S. M. ne voyant donc plus aucune espérance d'accommodement, songea à se préparer à la guerre. Néanmoins comme Roncas qui étoit de retour de Turin assûroit le Roi, qu'au contraire le Duc étoit disposé de lui donner une entiére satisfaction, on dressa de nouveaux articles, pour lever quelques difficultés, que les ministres de Savoye avoient proposées. Ils portoient entr'autres choses, que du Passage entreroit dans Carmagnole avec trois cens Suisses du régiment du colonel Galati, & deux cens François, & que le Duc leur remettroit la Citadelle le 16. Août. L'archevêque de Tarentaise & le marquis de Lullin priérent le Roi de leur permettre de ne point souscrire à ces articles, qu'ils n'en

eussent fait donner avis au Duc par Roncas. Henri le leur accorda; mais en même temps qu'il prenoit le chemin de Turin, on ne laissa pas de faire partir du Passage pour Carmagnolle par une autre route. Le Duc en fut averti, & lui fit dire aussitôt de ne pas avancer plus loin, & d'être persuadé que s'il vouloit entrer dans la place, il faudroit qu'il s'y ouvrît un passage les armes à la main.

Déclaration de guerre.

Enfin Henri rébutté par tant de délais insultans, perdit patience. Il rompit les conférences; & le 11. d'Août il donna une déclaration, qui fut publiée à Lyon cinq jours après, par laquelle ce Prince protestoit, Qu'il ne prenoit les armes que malgré lui, & pour récouvrer le Marquisat de Saluces que le duc de Savoye avoit enlevé de la maniére du monde la plus insultante au milieu de la paix, à son prédécesseur Henri III. qui avoit comblé de tant de graces le pére de l'usurpateur: Qu'il avoit mis tout en œuvre, pour ne point en venir à cette extrémité, & pour se maintenir en paix avec les Princes ses voisins: Qu'il avoit cru n'en pouvoir trop faire pour conserver cette paix, qu'il avoit souhaitée avec tant de passion, & pour laquelle il avoit essuyé de si grands travaux: Que le Duc avoit cependant rejetté les conditions les plus équitables: Qu'il ne lui restoit donc plus d'autre moyen de rentrer dans ses droits, que d'arracher à son ennemi par la voye des armes, ce que l'équité n'avoit pû obtenir de lui. Cependant pour faire voir qu'il mettoit des bornes à son ressentiment, ce Prince déclaroit en mêms temps, qu'il prenoit sous sa sauve-garde, les Eglises, & tous les Ecclesiastiques, qui n'agiroient point en faveur du Duc pendant le cours de cette guerre, aussi-bien que toutes les villes & bourgades, qui se soumettroient à ses ordres; & qu'il ne traiteroit en ennemis que ceux qui prendroient les armes contre sa personne. Il défendoit outre cela sous peine de mort les sacriléges, le rapt, le viol, & l'incendie. Enfin il ordonnoit à tous ses sujets, qui étoient au service du Duc, de sortir de la Savoye dans quinze jours, sous peine d'être punis comme criminels de léze-Majesté.

Ouverture de la Campagne dans la Bresse & dans la Savoye.

En même temps le maréchal de Biron & Lesdiguiéres, qui commandoient l'armée en chef & qui devoient porter la guerre le premier dans la Bresse, & l'autre en

HENRI IV. 1600.

Savoye, firent des levées. Le marquis de Rosny Surintendant des Finances, Grand-maître de l'Artillerie, dont on avoit surtout besoin dans cette guerre, eut ordre de se rendre en diligence à Paris, pour faire venir le canon, qui étoit déja en chemin, & les munitions de guerre nécessaires. Le Roi écrivit aussi au duc de Guise de se rendre en Provence, pour s'opposer aux entreprises du Duc & des Espagnols, qu'on disoit avoir quelques desseins sur Toulon & sur Marseille. M. de Vic ambassadeur en Suisse, qui étoit venu à Lyon, reçut de même ordre de repartir incessamment pour Soleure, & de tenir des troupes prêtes pour le besoin. Brulart de Sillery étoit aussi venu de Rome. Il fut chargé avec Jeannin président du Parlement de Dijon, d'entrer en conference avec les Ambassadeurs du Duc. Enfin Antoine Seguier ambassadeur du Roi à Venise, devoit exposer au Sénat de la sérénissime République, à qui les délais affectés du Duc étoient déja fort suspects pour plusieurs raisons, les justes motifs qui avoient forcé le Roi à entreprendre cette guerre contre sa volonté; il s'en acquitta par un grand discours qu'il fit au Sénat le six Septembre, lorsque les armées du Roi étoient déja en action.

Prise de la ville de Bourg, par le maréchal de Biron.

Le jour même que la déclaration fut publiée à Lyon, le Roi se rendit à Grenoble, après avoir donné ses derniers ordres au maréchal de Biron & à Lesdiguiéres, qui partirent aussitôt chacun de leur côté pour aller faire l'ouverture de la campagne. Le Maréchal passa d'abord le pont de Mâcon suivi de ses troupes, entr'autres des regiments de Champagne & de Navarre, & de la garnison Suisse, qu'on avoit mise à Lyon. Le treize d'Août, il parut à la vûë de Bourg capitale de la Bresse, & emporta la ville d'assaut par le moyen du petard. Du reste il empêcha le pillage, de peur que ses troupes venant à se débander, l'ennemi renfermé dans la Citadelle, qui est une des plus fortes places de tout le païs, ne profitât de ce désordre pour les charger. Le comte de Montmajour étoit gouverneur de la Ville; & Bouvens commandoit dans la Citadelle avec un bon corps de Suisses. La Ville fut prise après une courte, mais vigoureuse résistance. Charle de Rochefort de S. Angel commandoit l'avantgarde à cette attaque. On ouvrit ensuite la

tranchée

tranchée devant la Citadelle, devant laquelle l'armée se retrancha à la hâte. Le Maréchal envoya le lendemain porter cette nouvelle au Roi avec sept drapeaux & un étendart.

Prise de la ville de Montmelian, par l'Esdiguiéres.

Ce premier courier arriva de grand matin, & fut suivi vers le midi d'un autre, qui vint annoncer à S. M. la prise de la ville de Montmélian en Savoye. Crequi gendre de l'Esdigueres suivi d'un détachement l'emporta de même, par le moyen du petard, & obligea les habitans de se retirer dans la Citadelle avec la garnison.

Députation de Calatagirone au Roi.

Le Roi rendit à Dieu ses actions de graces pour tant d'heureux succès; & comme c'étoit le jour de l'Assomption, il toucha les écroüelles avec les cérémonies ordinaires, suivant le préjugé ancien qu'on a en France, que nos Rois ont reçû du Ciel la vertu de guérir de cette maladie. Après Vêpres il donna audience à Calatagirone, qui avoit déja été le médiateur de la paix faite avec les Espagnols trois ans auparavant. Depuis quelques mois le Pape, qui cherchoit toutes les voies possibles de moïenner un accommodement entre le Roi & le Duc, lui avoit ordonné de rester à Turin dans le couvent des Cordeliers, dont il avoit été Général. Ce fut encore par l'ordre du Saint Pere, qu'il se rendit auprès de S. M. Le Patriarche representa au Roi, que rien ne seroit plus sensible à ce bon viellard qui n'aimoit que la paix dont il avoit été le médiateur, que de voir les haines qu'il avoit assoupies par ses conseils, se reveiller, & la guerre se rallumer entre les puissances de l'Europe: Que Sa Sainteté ne souhaitoit rien davantage, que de voir exécuter le traité de Paris: Qu'elle n'empêchoit point que S. M. ne rentrât en possession de ce qui lui appartenoit; mais qu'elle la prioit cependant de ne point profiter de ce pretexte pour usurper les états d'autrui, c'est-à-dire, l'ancien domaine de Savoye.

Réponse du Roi à ses priéres.

Le Roi répondit à ce discours, qu'il étoit très mortifié de se voir obligé de prendre des voies, qui pouvoient faire de la peine à Sa Sainteté: Qu'il ne pouvoit s'en défendre, & que l'injustice de son ennemi montroit clairement la nécessité de cette guerre: Qu'il ne pouvoit souffrir plus longtemps que le Duc l'amusât comme il avoit fait, sans interesser sa gloire & le repos de ses Etats: Qu'il n'oublieroit jamais les services que S. S. lui avoit rendus, & la bonne

HENRI IV. 1600.

volonté qu'elle avoit toûjours montrée à son égard : Qu'il vouloit y répondre par toutes sortes de devoirs & de déferences, pourvû cependant qu'on n'exigeât de sa reconnoissance rien d'indigne de la majesté Royale & de la gloire du nom François, pour lequel il avoit tant de fois exposé sa vie même. Ensuite adressant la parole à Calatagirone : » Jugez à present vous-même, lui dit-il, M. le Patriarche, ce » que les Puissances voisines peuvent attendre d'un Prince » assez injuste, pour profiter de l'occasion des guerres civiles, » dont la France étoit agitée ; & qui s'est jetté sur ce Royau- » me, dans la vûë de s'enrichir de ses dépouilles. Ne sçavent- » ils pas qu'il a porté le fer & le feu dans la Provence & le » Dauphiné ? Ils connoissent tous ses entreprises injustes. » Ignore-t'on la réponse, qu'il chargea derniérement ses » Ambassadeurs de faire à Baden dans une assemblée géné- » rale des Cantons Suisses, pour justifier l'invasion du mar- » quisat de Saluces ? Il est naturel, disoit-il, à un pere de » pourvoir ses enfans. Dieu ne m'a pas accordé pour rien » une postérité si nombreuse & si illustre, qui doit son ori- » gine à des Empereurs & à des Rois. Ne doit-on pas loüer » l'adresse d'un pere, qui sçait profiter avec tant de bonheur » des occasions, qui se presentent ? Or dites-moi, je vous » prie, quand les Princes pourront-ils se croire en sûreté » contre les entreprises d'un semblable voisin, qui ne met » point de bornes à son ambition insatiable ; qui déclare si » hautement la résolution où il est de ne jamais se tenir tran- » quille, qu'il n'ait pourvû tous ses enfans, en leur donnant » à chacun les Couronnes, & les Empires, qu'il aura enlevés » injustement à ses voisins ? Ne croyez pas, M. le Patriarche, » que je ne fais ces plaintes, que pour avoir un prétexte de » rompre le traité de Vervins. Je l'ai confirmé en votre pré- » sence par un serment solemnel ; je veux l'observer avec » une exactitude inviolable. Mais peut-on dire sans être ab- » solument injuste, que je doive en consequence renoncer à » mes droits, ou que je trouble le repos du monde Chrétien, » parce que je suis résolu de les poursuivre les armes à la » main ? Non sans doute ; je ne les ai prises que malgré moi ; » & je suis disposé à les quitter avec joie, si l'on veut me » donner une juste satisfaction. «

Calatagirone n'ayant rien à répondre à ces raiſons, demanda du moins une treve de quelques jours ; mais le Roi refuſa encore de l'accorder ; & comme le Patriarche fit quelques propoſitions de la part du Duc, S. M. le renvoya à Lyon pour en traiter avec ſes Miniſtres.

Priſe de Chambery par l'armée du Roi.

Le jour que Crequi s'empara de Montmelian, Breton de Grillon Meſtre de Camp du regiment des Gardes, Officier brave & courageux, ſe rendit maître des fauxbourgs de Chambery. Le Duc avoit mis dans la ville une garniſon de quatre cens hommes, moins dans l'eſperance de pouvoir conſerver cette place, dont les fortifications étoient auſſi foibles que la ſituation étoit peu avantageuſe, que pour gagner du temps, en faiſant mine de vouloir la défendre. Le Roi ſuivit Grillon à la tête de ſa Nobleſſe & de ſes Chevaux Légers. A ſon arrivée la ville lui ouvrit auſſitôt ſes portes ; & bientôt après, la citadelle où de Jacob s'étoit enfermé avec la garniſon, ſe rendit à des conditions très-honorables. La place capitula le 23. d'Août ; mais elle ne fut remiſe au Roi que huit jours après. On avoit même arrêté, que ſi dans ce terme le Duc venoit au ſecours avec une armée, la capitulation n'auroit point de lieu.

Chambery eſt la capitale de la Savoye, & eſt ſoumiſe pour la juriſdiction ſpirituelle à l'évêque de Grenoble. C'eſt dans cette ville, que réſide le Conſeil Souverain de la Province. Le Roi permit à tous les Officiers du Duc, qui ne voulurent point reſter dans la ville, de ſe retirer ; en mit d'autres à leur place ; & à leur tête Lubert maître des Requêtes, qui eut ordre de rendre la juſtice au nom de S. M. tandis qu'elle reſteroit maîtreſſe de la ville.

Progrès des armes Françoiſes.

La terreur des armes du Roi s'étoit répandue de toutes parts. On ſe rendit maître de Conflans avec le même ſuccès. Ce Fort bâti à la jonction de la riviere d'Arc & de l'Iſere, pour défendre l'entrée de la Tarentaiſe, avoit une garniſon de mille ſoldats ; mais à peine une batterie de deux canons eut fait brêche à la place, que les aſſiégés prévinrent l'aſſaut. Ils ſe rendirent à condition qu'on leur laiſſeroit vies & bagues ſauves, & furent eſcortés juſqu'en lieu de ſûreté.

De-là on marcha contre Miolans, Fort bâti ſur un rocher

Henri IV. 1600.

très-haut, escarpé de toutes parts, dont l'Isére baigne le pied. Il se rendit à la vûë des troupes du Roi. Il ne restoit plus que de se saisir de la tour de Charbonniere, qui est la clef de la Maurienne, & qui est située dans les gorges étroites qui s'étendent au pied des montagnes jusqu'au Montcenis. Ce château est bâti sur l'Isere au sommet d'un rocher inaccessible de toutes parts, excepté par un sentier étroit qui conduit à la porterie. Il est fameux pour avoir d'abord été la résidence de Berault Saxon, premier comte de Maurienne, & tige de la maison de Savoye; & pour avoir ensuite servi de berceau à Thomas fils de Humbert III. enfin par le séjour des comtes de Savoye, qui y établirent leur demeure, lorsqu'ils passérent dans cette Province. Audessous du Fort, est le bourg d'Aiguebelle, dont Crequy & Abel de Berenger de Morges, qu'on avoit détachés avec quelques troupes pour investir la place, se saisirent avec tant de promptitude, qu'ils manquérent de surprendre la garnison du Fort, qui songeoit à brûler ce poste, de peur que nos troupes ne s'y logeassent. Rosny fit dresser contre le Fort une batterie de dix gros canons, & de deux autres piéces plus petites, qui tirerent six cens trente sept coups. Enfin, la garnison n'ayant plus d'espérance d'être secouruë, demanda à capituler. On lui accorda, vies & baques sauves; du reste on convint qu'elle sortiroit de la place mêches éteintes & sans drapeaux. La capitulation fut signée le deux de Septembre; mais ce qu'il y avoit de plus brave parmi les assiégés, ayants refusé de l'accepter, comme n'étant pas assez honorable, on recommença à battre la place, qui se rendit aussitôt après.

Réduction de la vallée de Maurienne & de la Tarentaise par l'Esdiguiéres.

Le Roi détacha ensuite une partie de l'armée sous les ordres de Lesdiguieres qui connoissoit parfaitement le païs, & qui s'étoit déja acquis tant de gloire par ses grands succès contre le Duc même. Pour achever sa conquête, ce Général suivi de quatre piéces de canon, traversa les montagnes, & soûmit d'abord S. Jean de Maurienne. Ensuite il se rendit maître de toutes les places de la vallée jusqu'au Montcenis. De-là il entra dans la Tarentaise, prit Monstiers capitale du païs, & soumit ensuite les forts de Briançon & de S. Jacomont. Ainsi le Roi se vit maître de

toute la Savoye, excepté la citadelle de Montmelian, & le fort de Ste Catherine, que le Duc avoit fait construire à deux lieues de Geneve, afin que le voisinage de cette forteresse le mît plus à portée de faire quelque entreprise sur cette ville qu'il haïssoit, ou du moins qu'elle servît à tenir en bride ses habitans. Le Roi avoit déja envoyé Sancy contre cette derniere place, moins pour en faire le siége dans les formes, que pour la reconnoître & l'investir.

Siége de la citadelle de Montmelian.

L'Esdiguieres étant de retour de son expédition, le Roi tourna toutes ses forces contre le château de Montmelian. Cette place passoit pour la plus forte de la Province. Cependant l'Esdiguiéres, qui l'avoit fait reconnoître long-temps auparavant avec beaucoup d'exactitude, ne craignit point d'assûrer qu'il la prendroit d'assaut, ou la forceroit de capituler avant qu'il fût un mois. Il offroit même de rembourser tous les frais de cette entreprise, si le succès ne répondoit point à ses promesses.

On avoit joint au vieux château une nouvelle citadelle beaucoup plus spacieuse, au milieu de laquelle il étoit enfermé. Son enceinte couvroit tout le sommet du rocher, sur lequel le château est placé. Cette nouvelle place est flanquée de cinq gros bastions, dont les trois plus considérables regardent la ville située au pied de la montagne. Du même côté, elle est outre cela revêtue d'un fossé. De l'autre côté, ou l'assiette des rochers trop escarpés n'a point permis de construire des ouvrages avancés, elle est défenduë par de longues tenailles conduites avec art, qui suppleent à ce défaut.

Il n'y avoit dans la place que trois cens hommes de garnison sous les ordres de Jacque de Rivolles comte de Brandis, de la maison des comtes de Montmajour. Du côté du Midy, elle est arrosée par l'Isere, qu'on passe sur un pont pour aller plus avant dans la Savoye. Au Nord, elle est environné de montagnes très-hautes, au pied desquelles s'éleve un coteau planté des vignes, & très-escarpé. Cependant Rosny trouva moien d'y faire monter à force de bras quatre piéces de canon, qui incommodoient fort les assiégés, aussibien qu'une autre batterie de cinq piéces, qu'on avoit élevée à Maison Rouge. Un peu audessous on en avoit

HENRI IV. 1600.

pointé quatre autres contre le Fort de Ste Marie, & quatre autres encore plus proche de la ville vers le château de la Perouſe, où étoit le quartier de Jean de Durfort ſieur de Born, lieutenant-général de l'Artillerie; cette derniére batterie tiroit contre le baſtion de Mauvaiſin. Il y en avoit encore une autre de cinq piéces dans la ville même, proche une vieille tour, que le canon de la garniſon avoit à demi ruinée. A l'Occident de la place, qui eſt commandée de ce côté-là par une haute montagne, dite communément le Mont Garnier, on avoit dreſſé deux autres batteries de cinq piéces chacune, dont l'une foudroioit le vieux château, & l'autre, qui n'en étoit pas éloignée, les tenailles. C'étoit-là que Roſny avoit ſon quartier proche de Francine. C'étoit-là auſſi le magaſin de toutes les munitions de guerre, pour leſquelles on avoit ménagé un parc entouré de bonnes barricades. Enfin on avoit pointé au-de-là de l'Iſere une batterie de quatre piéces de canon, qui tiroient contre la muraille de la nouvelle citadelle, & contre l'ancien château.

Les aſſiégés de leur côté ne négligeoient rien pour ſe bien défendre, & tiroient ſans ceſſe ſur l'égliſe de la Sainte Vierge placée dans la ville vis-à-vis du château, autour de laquelle l'Eſdiguiéres avoit aſſis ſon camp. On ſomma d'abord le comte de Brandis de ſe rendre; mais il rejetta cette propoſition avec mépris; & répondit fiérement que, ſi le Roi approchoit de Montmelian, la gloire du nom François y trouveroit ſon tombeau.

Le maréchal de Biron devient ſuſpect au Roi.

Pendant que le Roi étoit occupé à ce ſiége, il ſe répandit certains bruits, qui firent craindre aux gens ſages qu'on ne tramât ſous main quelques complots pernicieux à l'Etat. Le principal fondement de ces ſoupçons, étoit qu'au milieu du danger, auquel le duc de Savoye étoit expoſé, ce Prince paroiſſoit cependant auſſi tranquille, que s'il n'eût eu rien à craindre; & que content d'amuſer ſes troupes de l'eſpérance frivole d'un ſecours, qu'on ne voioit point approcher, il reſtoit à Turin, ſans faire le moindre mouvement, pendant que le Roi lui avoit déja enlevé preſque toutes ſes places. Auſſi diſoit-on communément à la cour de ce Prince que, ſi le Roi prenoit quelques villages, en faiſant

courir ſon armée dans la Savoye, le Duc auroit ſon tour, & ſe verroit bientôt le maître des meilleures & des plus fortes villes de France. En effet on vit dès-lors comme les premiers germes de tant de conſpirations, qui éclatérent dans la ſuitte ſans ſuccès; & ce fut dans cette expédition la même que les auteurs de ces complots prirent des meſures pour les faire éclorre. Il n'y en eut point ſans doute de plus funeſte, que celui qui fut formé par Charles Gontault de Biron, qui s'étant laiſſé débaucher par la Fin avoit jetté les premiers fondemens de ſon entrepriſe dans les conférences ſecrettes, que ce fourbe lui avoit fait avoir à Paris avec le duc de Savoye.

Dans le temps dont nous parlons, la Fin s'étoit rendu en Italie; il avoit eu à Milan une entrevuë avec le comte de Fuentes; & dans l'entretien qu'il eut avec lui il avoit été aſſez vain pour lui promettre qu'avant peu Biron livreroit la France entiére au roi d'Eſpagne. Cet impoſteur ne craignoit pas d'avancer par un menſonge plein d'impudence, qu'il ne reſtoit que ce ſeul moyen pour y retablir la religion Catholique, comme le demandoient tant de milliers d'ames par leurs deſirs & leurs vœux continuels; que le Roi & les Bourbons, tous hérétiques, ou fauteurs d'hérétiques, avoient ſi long-temps entretenu le mal dans ce Royaume, qu'il n'étoit pas poſſible d'y remédier, qu'en les exterminant. De Milan il venoit ſouvent retrouver le Maréchal, en traverſant la Franche-Comté, & par les fauſſes eſpérances, dont il le rempliſſoit, il achevoit de gâter cet eſprit déja mal diſpoſé. En effet il lui faiſoit entendre, qu'on lui donneroit en ſouveraineté la Bourgogne; & les lettres, auſſi-bien que les envoyés de la part du Comte & du Duc ne lui manquoient pas, pour confirmer Biron dans ces eſpérances chimériques.

Le Roi ignoroit alors la plus grande partie de cette manœuvre. Cependant comme il avoit déja pluſieurs raiſons de ſe défier du Maréchal, il le faiſoit obſerver de plus près par des perſonnes de confiance, qui l'informoient de ſes deſſeins, de ſes entretiens avec des inconnus, & même de ſes converſations. C'eſt pour cela même que ce Prince ne voulut point dans ces circonſtances accorder à Biron le

gouvernement de la citadelle de Bourg, dont le Maréchal faisoit alors le siége, quelqu'instance qu'il fît pour en être revêtu après qu'il se seroit rendu maître de cette place.

Le Maréchal regarda ce refus comme un affront; & quelque intérêt qu'il eût à cacher le dépit qu'il en ressentoit, son emportement ordinaire ne manqua pas de le faire éclater. Il étoit surtout piqué de ce que le Roi lui avoit préferé l'Esdiguiéres, pour lui confier la conduite de la guerre de Savoye, ou du moins de ce qu'il lui avoit fait partager avec lui le commandement, qu'il avoit toûjours eû seul jusqu'alors en qualité de Maréchal Général des camps & armées de S. M. Il en faisoit publiquement ses plaintes, dans la vûë d'aigrir les esprits contre le Roi. Il ajoûtoit que ce Prince ne pouvoit cacher le secret penchant qu'il avoit pour les hérétiques; qu'il conservoit toûjours dans son cœur ses anciennes erreurs; & que c'étoit plûtôt l'amour du repos qu'un véritable changement, qui l'avoit fait rentrer dans la Religion de ses péres.

Pour prévenir les mauvais effets, que pouvoient produire ces plaintes & ces murmures, le Roi apportoit tous les soins possibles pour terminer au plûtôt la guerre, qu'il avoit été forcé d'entreprendre. En même-temps, pour faire cesser la jalousie qui étoit entre le Maréchal & l'Esdiguiéres, & qui faisoit revivre d'une maniére dangereuse l'ancienne animosité qui étoit entre les Catholiques & les Protestans; il donna le commandement des armées au comte de Soissons, qui avoit toûjours été fort ami du Maréchal. Mais ce moyen ne fut pas capable d'appaiser Biron, ni de le rappeller à lui-même. Il étoit d'un caractére à ne souffrir qu'avec peine un égal, & à ne pouvoir supporter un maître. Envain le Roi lui conseilloit de temps en temps d'éloigner d'auprès de sa personne la Fin, qui abusoit de sa confiance trop credule, pour lui donner des conseils pernicieux. Il lui remontroit inutilement que c'étoit un mauvais esprit, reconnu de tout le monde pour un fourbe : Que ce traître, qui se sentoit coupable de toutes les cabales qu'on avoit découvertes depuis trente ans dans le Royaume, après avoir attiré les autres dans ses desseins criminels, n'avoit jamais manqué de les faire périr, en se hâtant de

découvrir

découvrir le premier les complots pernicieux, dans lesquels lui-même les avoit précipités. Ni les sages avis d'un Monarque, qui lui parloit en ami ; ni les sentimens d'honneur & d'attachement qu'il devoit avoir pour la personne de son Roi, ne purent arrêter la fureur du Maréchal, qui entraîné par son ambition couroit en aveugle à sa perte.

Voyage du Roi dans la Bresse.

Cependant le Roi laissa le commandement du siége de Montmelian, au comte de Soissons, & alla faire un voyage dans la Bresse, & de-là dans le Fossigny & le Genevois. Il n'avoit en apparence d'autre dessein que d'examiner par lui-même les attaques de la citadelle de Bourg, & du Fort de Sainte Catherine ; mais il vouloit en effet reconnoître les desseins du maréchal de Biron. Ce Prince courut alors un très-grand danger ; il s'étoit approché d'un bastion de cette derniére place accompagné de Biron ; & un assassin qu'on avoit aposté pour tirer sur le Roi, qu'on lui avoit fait connoître à son habit, ne l'auroit pas manqué, lorsque le Maréchal eut horreur du crime, dont lui-même étoit complice, & le prévint. Il avertit le Roi qu'il y avoit dans la garnison un soldat, qui ne manquoit jamais son homme ; qu'ainsi il prioit S. M. d'avancer avec plus de précaution, & de ne pas trop se découvrir.

Le Pape député au Roi le cardinal Aldobrandin son neveu.

De-là, le Roi se rendit à Anecy dans le Fossigny, où Henri de Nemours parent du duc de Savoye s'étoit retiré avec l'agrément de S. M. comme dans un païs neutre, sans prendre aucune part à cette guerre. On avoit déja reçû la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un Légat du Pape. Le duc de Sessa Ambassadeur de Philippe à la Cour de Rome, ayant appris les conquêtes du Roi en Savoye, & se voyant pressé par les sollicitations du Duc, pressoit aussi de son côté le Pape de faire observer de part & d'autre le traité de Vervins, dont il avoit été comme le médiateur, & de ne pas souffrir que, sous prétexte de reprendre son bien, un Prince suspect à toute l'Italie envahît les Etats d'autrui. Il représentoit, Que le bruit couroit déja que la restitution du Marquisat de Saluces n'étoit qu'un prétexte, dont on se servoit, pour colorer cette guerre : Qu'en effet c'étoit au Milanois, & au Royaume de Naples que l'on en vouloit ; ainsi il prioit S. S. d'interposer de bonne heure son autorité dans

HENRI IV. 1600.

une affaire de cette conséquence ; ajoûtant qu'autrement le Roi son Maître ne pourroit se dispenser de prendre en main les intérêts d'un Prince son ami & son proche parent, & seroit forcé de remplir de soldats l'Italie qui joüissoit depuis si long-temps d'une paix profonde.

Entrevûë du Légat à Milan avec le comte de Fuentes.

Le Pape pressé par ces instances, fit donc partir sur le champ le cardinal Aldobrandin son neveu. Le Légat vit en passant à Milan le comte de Fuentes, qu'il sçavoit être le principal auteur de cette guerre. C'étoit sur cette entrevûë, que le Pape avoit eu la prudence de prévenir surtout le Cardinal. En effet il prévoyoit que si le Légat se rendoit d'abord en France, sans avoir pris auparavant les instructions du Comte, il seroit inutile d'entrer en négociation ; & que pour y réüssir, il falloit d'abord le consulter sur les propositions qu'on voudroit faire, & agir de concert avec lui. Le Comte avoit déja levé une grosse armée, & ne respiroit que la guerre. Cependant il reçut fort bien le Légat. Le Cardinal le pressa d'abord de congédier ses troupes, l'assûrant, Qu'il n'alloit en France, que dans le dessein de rétablir l'union entre le Roi & le Duc à des conditions équitables : Qu'il avoit pour cela tous les pouvoirs nécessaires : Qu'au reste il n'avoit accepté cette légation, que dans la vûë principalement de rendre service à S. M. C. à qui il avoit tant d'obligations, & de travailler au repos de l'Italie, qui joüissoit d'un si grand calme à l'ombre de la puissante protection de ce Prince. Mais le Comte ne fit point d'autre réponse, sinon qu'on pouvoit espérer la paix, & que Philippe quitteroit les armes, pouvû qu'on éloignât les François de Saluces, & qu'on prît des mesures pour qu'ils ne missent pas le pied en Italie. Cependant le Cardinal lui ayant protesté qu'il n'iroit pas plus loin, s'il ne lui donnoit une réponse nette & précise, & s'il ne lui promettoit de congédier ses troupes, aussitôt qu'on seroit convenu d'un accommodement, afin de forcer le Duc de l'accepter, au cas qu'il en fît quelque difficulté, le Comte y consentit enfin ; mais à condition que la Bresse seroit donnée en échange au Roi de France, & qu'on y réserveroit un passage aux Espagnols, pour se rendre dans les Païs-bas.

Après avoir tiré cette parole du Comte, le Légat renvoya

ſon domeſtique, & ſurtout ſa Cour à Alexandrie; enſuite il prit la route de Turin avec très-peu de ſuite, pour s'aboucher avec le Duc. En même temps, il dépêcha vers le roi Herminio ſon Secrétaire pour informer ce Prince de ſon arrivée, & des motifs de ſa légation. Il fut préſenté à S. M. par le patriarche Calatagirone; & ayant déclaré au Roi que le Légat venoit en France, pour éteindre le feu de la guerre, & que cependant il prioit S. M. d'accorder une ſuſpenſion d'armes; ce Prince répondit, qu'il auroit fallu s'y prendre de meilleure heure, & avant qu'il eût remporté tant d'avantages, que Dieu avoit accordés à la juſtice de ſa cauſe: Que dans les circonſtances, il ne pouvoit point ſe diſpenſer de profiter de ſes ſuccès: Qu'autrement on auroit raiſon de le blâmer, non ſeulement comme un Prince mal conſeillé, mais encore comme un Géneral imprudent, qui n'auroit pas ſçu tirer parti de ſa victoire: Que le Légat néanmoins ſeroit le très-bien venu, & qu'il pouvoit compter d'avance ſur l'eſtime & la faveur d'un Prince, qui reconnoiſſoit avoir tant d'obligations au Pape ſon oncle. Enſuite après être convenu de certaines conditions, dont le cardinal Aldobrandin vouloit être ſûr, avant que de paſſer les Monts, le Roi congédia Herminio avec ordre de l'attendre à Chambery, où ce Prince devoit retourner dans peu de jours.

Cependant le Roi attentif à toutes les ſuites de cette guerre, partit d'Anecy, & ſe rendit à Beaufort à la tête d'un détachement pour reconnoître par lui-même le pas des montagnes par où l'on diſoit, que le Duc devoit venir avec ſon armée. Il commanda en même temps le maréchal de Biron, pour aller viſiter les autres paſſages voiſins. Le Roi s'étant rendu au haut de la montagne, s'avança juſqu'au pas du Cornet, & dîna ſans façon à l'abri d'un rocher, pour ſe mettre à couvert de la neige, qui s'élevoit au-deſſus de ſa tête comme une autre montagne. De-là, il vint camper à Gilly proche de Conflans; & ayant appris que le comte de Brandis ceſſoit de temps en temps de tirer ſur ſon camp, il retourna à Montmelian, perſuadé que c'étoit une marque, que les aſſiégés demandoient à parlementer. On interrompit quelquefois de concert la batterie de part & d'autre. Enfin après pluſieurs ſommations réïterées, on avertit le

HENRI IV.

1600.

Reddition de la citadelle de Montmelian.

comte de Brandis de ſonger à lui ; & puiſqu'il ne voyoit aucune eſpérance de ſecours, de faire de bonne heure une capitulation honorable.

Le Comte fit donc aſſembler les principaux Officiers de ſa garniſon, & la Nobleſſe qui étoit dans la place. Il leur expoſa d'abord l'état où ils étoient réduits ; enſuite il leur demanda à tous leur avis ſur le choix de deux partis, dont le premier étoit de défendre la place juſqu'à la mort, quoique la perte en fût inévitable ; le ſecond de capituler ; mais d'obtenir le plus long terme qu'il ſeroit poſſible, afin de donner le temps au Duc de venir à leur ſecours. Ceux qui préféroient la gloire à leurs propres intérêts ſe rangérent, mais en petit nombre, au premier parti. Ils diſoient, Que le Duc en leur confiant la plus forte place de ſes Etats, les avoit engagés d'honneur à la défendre avec un courage & une fidélité inébranlables : Qu'ils devoient donc préférer l'intérêt de leur gloire à celui de leur propre conſervation, & compter plûtôt ſur le bonheur des armes de leur Souverain, que ſur la clémence de ſes ennemis. Les autres, qui étoient en plus grand nombre, ſoutenoient au contraire : Qu'il ne falloit donner au hazard, que le moins qu'il étoit poſſible : Que le parti le plus ſage étoit le plus ſûr, & qu'on ne pouvoit aller trop tôt au-devant du danger : Que le Roi étoit bien inſtruit, par le rapport des déſerteurs, & par d'autres moyens, de l'état & de la foibleſſe de la place : Que l'on étoit réduit à la derniére extrémité : Que depuis deux mois que duroit le ſiége, on n'avoit reçu aucune nouvelle du Duc : Que cependant quarante piéces de canon ne ceſſoient de foudroyer leurs murailles : Qu'on avoit conſumé preſque tous les vivres : Qu'il reſtoit à peine quelques boiſſeaux de blé, qui ne ſuffiroient pas pour le mois de Novembre : Que la témérité n'étoit jamais plus funeſte, que dans la guerre : Qu'ils étoient donc d'avis de capituler, pendant qu'on pouvoit le faire ; & de prendre un terme très-éloigné pour la reddition de la place, afin de donner le temps au Duc de venir à leur ſecours.

Cette différence de ſentimens cauſée par la peur, qui ne manque jamais de jetter de l'incertitude dans les deſſeins de ceux qui en ſont attaqués, cauſa auſſi quelques conteſtations

entre les assiégés. Enfin la crainte de l'avenir, & le dégoût de l'état present, où ils se trouvoient, réünit tous les suffrages ; & on décida que le plus sûr étoit de faire une capitulation honorable, tandis qu'il y avoit encore quelque ressource, sans attendre que la nécessité les obligeât de recevoir des conditions qui les dèshonoreroient, comme les plus sages d'entr'eux prévoyoient qu'on y seroit bientôt réduit. Le comte de Brandis fit dresser pour sa décharge, un acte authentique de ce qui venoit d'être résolu. Ensuite il demanda encore cinq jours pour en délibérer. Enfin au bout de ce terme, on dressa les articles de la capitulation. Les assiégés demandoient qu'il leur fût permis de garder la place jusqu'au mois de Décembre ; mais on fixa le terme de la reddition à trente jours, à commencer du 16. d'Octobre jusqu'au 16. de Novembre. Le Gouverneur promettoit de remettre alors la place au Roi, au cas qu'avant ce terme expiré le Duc ne parût point avec une armée capable de faire lever le siége. On donna pour ôtages Rance lieutenant du comte de Brandis, & Cassin son neveu. En même temps les assiéges dépêchérent vers le Duc, le chevalier de Brisqueras pour lui donner avis de la capitulation, & pour justifier le Gouverneur, en lui remettant une copie de l'acte de la délibération du Conseil de guerre.

HENRI IV. 1600.

Le même jour que la capitulation fut réglée, le sécretaire Herminio partit du camp avec charge d'assûrer le Légat, Qu'il seroit le bienvenu : Qu'au reste le Roi ne pouvoit accorder aucune suspension d'armes, jusqu'à ce que le Duc lui eût donné satisfaction de l'insulte qu'il avoit faite à S. M. & à toute la nation Françoise : Que si le Duc vouloit s'y résoudre, le Roi ne souhaitoit rien davantage, que d'observer avec une religieuse exactitude le traité de Vervins conclu par la médiation de S. S. Que ce Prince n'avoit en vûë que les intérêts de sa gloire & de ses droits ; & qu'il ne songeoit à rien moins qu'à troubler le repos de l'Italie, comme ses ennemis le publioient pour le décrier.

Le Cardinal étoit alors auprès du Duc, qui lui fit d'abord de grandes plaintes, menaçant de remuer Ciel & Terre plûtôt que de ne pas tirer raison de l'invasion injurieuse de ses Etats. Cependant il promit enfin au Légat d'exécuter le

Henri IV. 1600.

traité de Paris. Il fit même accompagner ce Prélat par François d'Arconat comte de Touzaine, & René de Lusingo des Alymes ses Ambassadeurs avec ordre d'obeïr en tout au Cardinal, & de ratifier tout ce qu'il croiroit juste & équitable.

Cependant lorsqu'il eut donné audience au chevalier de Briqueras, il fut très-mortifié de la reddition précipitée de Montmelian. Il écrivit donc au comte de Brandis une lettre secrette, par laquelle il le conjuroit par sa naissance, par la fidélité qu'il avoit jurée, par l'état present où il le voyoit réduit, de renoncer à la capitulation qu'il avoit faite, de tenir ferme jusqu'au dernier moment, ajoûtant que sa parole devoit lui être plus chére, que la conservation des ôtages qu'il avoit donnés, & que d'ailleurs il auroit soin de leur sûreté. Cette lettre fut interceptée; & le Roi la fit porter par Espernon Colonel général de l'infanterie au comte de Brandis, qui lui répondit, qu'il tiendroit la promesse qu'il avoit faite au Roi; ce qu'il confirma de nouveau par un acte signé de sa main, & de tous ceux qui avoient déja approuvé la capitulation.

Arrivée du Légat à Chambery.

Cinq jours après, le cardinal Aldobrandin passa par Montmelian, où il fut salué par l'artillerie du camp, & par celle de la citadelle. Il fut reçu d'abord par le duc d'Espernon à la tête de l'infanterie Françoise rangée en bataille. Ensuite le comte de Soissons lieutenant général de Sa Majesté, les ducs de Montpensier & d'Aiguillon, les autres Princes & Seigneurs de l'armée du Roi, vinrent lui faire la révérence, & l'accompagnérent jusqu'à Chambery.

Contestation entre le Légat & les évêques d'Evreux & de Bayeux.

Du Perron évêque d'Evreux & Bertrand d'Eshaux évêque de Bayeux étoient aussi allés au-devant du Légat en habits Pontificaux; ce qui marque la jurisdiction & l'autorité spirituelle. Le Légat en ayant été informé, dépêcha vers eux sur le champ pour les prier, & même leur ordonner de quitter ces marques de distinction, déclarant que representant la personne du S. Pére, il ne pouvoit reconnoître aucune autre autorité que la sienne, sans préjudicier à l'autorité du S. Siége, & que le pouvoir des Evêques cessoit par-tout où se trouvoit un Légat. Les Evêques lui firent réponse, Que les Legats avoient peut-être ce droit au

de-là des Monts ; mais que sur les terres de France où ils étoient, puisque les armées victorieuses de S. M. en avoient fait la conquête, & les possédoient encore alors à juste titre, ils ne souffriroient pas que les autres évêques François leurs Collégues pussent jamais les accuser d'avoir laissé avilir dans leurs personnes la dignité Episcopale : Qu'ils la tenoient pleinement & immédiatement de Dieu même, sans en être redevables à aucune autre puissance, dont on pût les regarder comme les Vicaires, ou les Lieutenants : Qu'ils ne pouvoient & ne vouloient y renoncer pour quelque raison que ce fût, non pas même pour la presence du Légat.

Il y a parmi nous un vieil abus introduit depuis longtemps par le relâchement des mœurs ; ou du moins par la mauvaise politique, ou la lâcheté des Ministres. Lorsqu'il s'agit de défendre les droits de la Nation, ils n'osent résister en face, ni repousser à force ouverte l'ennemi qui les attaque ; ils se contentent de parer les coups en biaisant ; & ils croyent en avoir assez fait, lorsque par une dissimulation mal-entenduë, ils sont venus about d'éluder pour un temps les injustes prétentions de ceux, qui par leurs artifices ne tendent qu'à anéantir les Libertés Gallicanes. C'est ce qui arriva en cette occasion. Comme on ne croyoit pas qu'il fût à propos de mécontenter un Légat du caractére de celui-ci neveu de S. S. & que d'un autre côté les Evêques ne vouloient point se désister de leurs droits, on trouva un milieu, qui confirma plûtôt l'autorité du Légat, qu'il ne conserva la dignité des Evêques de France ; ce fut que les deux Evêques ne l'accompagneroient point en public, & qu'ils pourroient seulement lui rendre des visites particuliéres sans leurs habits de cérémonie.

Entrevûë du Roi & du Légat.

Dans la premiére audience que le Roi donna au Légat chez les Capucins, ce Prélat exhorta fort ce Prince à la paix, le priant & le conjurant même par les services dont il étoit redevable à S. S. de ne point exposer ses armes toûjours victorieuses aux hazards de la fortune. Il lui dit, Que les évenemens ne se répondoient jamais moins les uns aux autres, que dans la guerre : Que la victoire qu'il pourroit remporter sur un aussi foible ennemi que le Duc, ne répondoit point à la gloire de ses anciens exploits : Qu'il avoit

HENRI IV. 1600.

affaire à un Prince qui lui étoit infiniment inférieur : Que s'il avoit offensé S. M. & attenté à la gloire du nom François par des entreprises qu'il se croyoit permises, pour la défense & l'aggrandissement de ses Etats, il étoit disposé à réparer sa faute, & pensoit sérieusement à faire la paix : Qu'il souhaitoit que S. M. fût dans les mêmes dispositions ; & qu'il l'en prioit au nom de S. S. Que la France après avoir été si long-tems la victime des guerres civiles, avoit besoin de repos : Qu'il n'étoit pas moins nécessaire à tout le reste du monde Chrétien, afin que tous les Princes pussent réünir leurs forces contre l'ennemi commun, qui de jour en jour se rendoit plus redoutable par les nouvelles conquêtes qu'il faisoit dans la Hongrie.

Le Roi après quelques complimens qu'il fit au Légat & à S. S. dont les bontés, disoit-il, le pénétroient de reconnoissance, répondit, Qu'il n'étoit pas aisé de s'arrêter dans un cours si rapide & sur le penchant de la victoire ; Que cependant on le trouveroit toûjours disposé à préférer la justice & l'équité aux conquêtes les plus flateuses : Qu'au reste, comme il étoit persuadé qu'un Prince juste & équitable ne doit jamais entreprendre sur ses voisins, il croyoit aussi qu'il étoit de l'honneur du Trône sur lequel il étoit assis, de ne laisser rien perdre de ses droits & de l'ancien patrimoine de sa Couronne : Qu'après de si heureux commencemens, la fortune sembloit lui tendre la main, & l'inviter à passer les Alpes : Que s'il le faisoit, il sçavoit bien qu'il trouveroit grand nombre de partisans, qui sans se joindre à lui, ne laisseroient pas d'être favorables à son entreprise, & plusieurs même qui l'appuyeroient de toutes leurs forces : Que cependant il n'estimoit pas assez la Savoye entiére & tout le Piémont, pour balancer à abandonner toutes ses conquêtes en faveur de la paix, aussitôt qu'on lui auroit rendu le marquisat de Saluces, qu'on lui avoit enlevé injustement : Qu'au reste il connoissoit si bien par expérience le caractére du Duc, qu'il étoit persuadé qu'il ne se porteroit jamais à la paix, que quand il se verroit réduit à ne pouvoir lever la tête : Qu'il étoit donc dans le dessein de continuer la guerre qu'il avoit entreprise pour une si juste cause, prêt à mettre les armes bas, dès que le Duc aimeroit mieux écoûter la

voix

voix de la juſtice & les avis ſalutaires de S. S. que ſon ambition naturelle & les mauvais conſeils de ceux qui l'excitoient à la guerre. HENRI IV. 1600.

Le Cardinal demanda qu'il fût cependant permis d'entrer en négociation; mais le Roi réſolu de n'entendre à aucunes propoſitions, qu'après la reddition de la citadelle de Montmelian, renvoya cette affaire à un autre temps, & s'excuſa ſur l'abſence du Connétable de Montmorency & du Chancelier de Belliévre, qui étoient partis pour Marſeille.

Le duc de Savoye ſe met en campagne.

Cependant le duc de Savoye commençoit à ſe mettre en mouvement. Le 12. Novembre il s'avança juſqu'à Aoſt à la tête de dix mille hommes de pied, de quatre mille arquebuſiers à cheval, & de huit çens gendarmes. Auſſitôt le comte de Soiſſons marcha avec l'avant-garde vers Monſtiers, où il devoit être joint par Leſdiguiéres, que le Roi avoit fait paſſer quelque tems auparavant dans la Tarentaiſe. Le Duc parut deux fois avec ſon armée; mais la hauteur des neiges empêcha qu'on n'en vînt aux mains: tout ſe paſſa en eſcarmouches, dans l'une deſquelles Bourg, Meſtre de camp d'un régiment, ſe défendit vigoureuſement contre un eſcadron de quatre cens chevaux ennemis, qui le preſſoient vivement. Il n'étoit pas aiſé d'en venir à une action générale au travers des hautes & affreuſes montagnes qui ſéparoient les deux armées, & où l'avantage étoit toûjours du côté de celui qui ſe tenoit retranché dans ſon poſte.

Le Roi arriva enſuite avec le reſte de ſon armée. Un Prêtre du païs lui ayant indiqué un paſſage qui pourroit le conduire juſqu'à l'ennemi, ce Prince détacha le comte de Soiſſons à la tête de huit cens gendarmes, avec ordre de traverſer la montagne, & d'aller fondre ſur le camp des Savoyards. Cette entrepriſe auroit réüſſi ſi la quantité prodigieuſe de neige qui tomboit alors, n'eût bouché tous les paſſages, & fait échoüer ce projet. Ainſi malgré le voiſinage des deux armées, les montagnes furent toûjours un obſtacle qui les empêcha d'en venir à aucune action. Nous perdimes ſeulement environ quatre cens arquebuſiers des troupes de Leſdiguiéres, qui s'étoient trop avancés. Ils ſe croyoient hors de danger dans leur poſte; mais l'ennemi

HENRI IV. 1600.

les y ayant surpris pendant la nuit, ils portérent la peine de leur témérité, ou de leur excessive confiance.

De-là le Roi revint à Montmélian, dont la garnison plioit déja bagage, quoique le terme qu'on leur avoit accordé ne fût point encore expiré. Le 14. Novembre, il eut une longue conférence dans un couvent de Jacobins qui est hors de la ville avec le comte de Brandis. Deux jours avant la reddition de la place, Rosny & Crequy, qui en étoient nommés Gouverneurs, y entrérent avec une suite nombreuse de Gentilshommes, & soupérent avec le Comte. On étoit étonné comment le Duc également brave & rusé, & à qui son ambition démesurée faisoit porter ses vûës jusques dans l'avenir, ayant pris la résolution de n'accepter aucun accommodement avec le Roi, avoit été si négligent à se mettre en défense. Entre plusieurs raisons qu'on apportoit de cette conduite, on n'en trouva point de plus probable que celle-ci, qu'on apprit depuis de quelques-uns de ceux qui avoient sa confiance; c'est que les Astrologues en qui les Princes ambitieux qui roulent de vastes projets, n'ont ordinairement que trop de confiance, l'avoient assûré qu'au mois d'Août, il n'y auroit point de Roi en France. Le Duc se flattant lui-même dans ses desirs, expliquoit cette réponse de la mort du Roi, & se laissa séduire par un mensonge si insigne, qui avoit d'ailleurs quelque apparence de vérité; car ces Astrologues avoient en quelque sorte rencontré juste, en prédisant que dans ce mois-là il n'y auroit point de Roi en France, puisqu'alors ce Prince étoit véritablement hors de ses Etats, & faisoit la guerre avec vigueur dans le païs ennemi.

Siége de la citadelle de Bourg.

Après la prise de Montmelian, il ne restoit plus au Roi que la citadelle de Bourg à conquérir; mais Bouvens son gouverneur n'étoit point d'humeur à suivre l'exemple du comte de Brandis. Les priéres, les menaces, les promesses ne le touchoient point. Le soin de son honneur, ou l'espérance d'être secouru le soutenoient dans la résolution de défendre sa place jusqu'à la derniére extrêmité. De Malain baron de Lux coupa un convoi de vivres, que Vatteville lui amenoit d'un château voisin du côté de la Franche-Comté, marchant toûjours de nuit, de peur d'être découvert. Mais ce malheur ne fût pas capable de l'abattre. Ce qui donnoit quelque

espérance aux assiégés, c'est que le Duc ayant passé le mont S. Bernard, étoit venu camper à deux lieües de Monstiers, où le comte de Soissons & Lesdiguiéres gardoient les passages; le Roi en ayant eu avis, s'y rendit aussi, & s'avança jusqu'à Villette, pour reconnoître de plus près le camp des ennemis. Il détacha de-là six cens Arquebusiers pour aller chasser les Savoyards d'un pont dont ils s'étoient saisi, & suivit lui-même ce détachement accompagné du comte de Soissons, de Lesdiguiéres & de toute sa Noblesse. L'attaque fut très-vive de la part des troupes du Roi, au lieu que les ennemis ne se battirent qu'en retraite, mettant un petit ruisseau entr'eux; ensorte qu'il paroissoit qu'ils ne comptoient que sur l'avantage de leur poste, & ne vouloient rien donner au hasard d'une bataille.

Le Roi retourna donc le même jour à Villars, qui n'est pas éloigné de Beaufort, où les ducs de Montpensier & d'Espernon avoient leur quartier. De-là il détacha Philibert de Nerestan Mestre-de-camp d'un régiment, avec un corps d'élite pour aller ouvrir un passage jusqu'à l'ennemi par le pas du Cornet; ce qu'il exécuta avec beaucoup de diligence & de bonheur. Il renversa nn corps de troupes Milanoises, qui lui disputoient le passage, & revint avec quelques prisonniers informer le Roi de l'assiette de cet endroit. Sur le rapport qu'il en fit dans le Conseil de guerre, on résolut d'attaquer en même tems l'ennemi de deux côtés, par le passage que Nerestan avoit reconnu, & par la Tarentaise. Déja tout le monde se disposoit au départ, lorsque la neige commença à tomber en plus grande abondance que jamais, & rendit les chemins impratiquables.

Le Roi demeura trois jours au même endroit, & en fut chassé enfin par la rigueur de la saison, qui l'obligea de reprendre la route de Chambery. De-là il fit partir le comte de Soissons pour aller investir le Fort de Sainte Catherine où ce Prince avoit résolu de se rendre immédiatement après. Il détacha aussi d'Auriac à la tête de deux mille hommes de pied & de deux cens chevaux, avec ordre de traverser le marquisat de Saluces, & de passer les Alpes, pour répandre dans l'Italie la terreur des armes Françoises. D'Auriac prit d'abord par le moyen du

HENRI IV. 1600.

petard le Fort d'Assel ; cette entreprise affecta différemment les esprits des peuples, qui prévoyoient le grand changement qui arriveroit, si les François paroissoient en Italie. Les uns en furent consternés ; d'autres au contraire commençoient à concevoir de-là des espérances, & à former déja des projets sur l'avenir.

Tandis que le Roi étoit à Chambery, le Légat lui présenta d'Arconat & des Alymes plénipotentiaires du Duc, à qui ce Prince fit sentir combien il étoit mécontent de la mauvaise foi de leur Maître. Il leur dit, Qu'il ne vouloit point traiter avec eux, mais seulement avec le Légat. En effet il tira le Cardinal en particulier, & le fit entrer dans son cabinet, tandis qu'il laissa par mépris les Ambassadeurs dans l'antichambre avec Calatagirone. Le Roi ayant averti le Légat de s'assûrer des intentions du Duc, avant que de s'engager pour lui ; le Cardinal demanda de son côté aux Plénipotentiaires, s'ils n'avoient point quelques ordres secrets, outre ceux qu'ils lui avoient communiqués ; mais quoiqu'ils assûrassent que c'étoient les seuls dont ils fussent chargés ; cependant le Roi, qui avoit été trompé si souvent, tiroit toûjours l'affaire en longueur ; persuadé que le Duc ne songeroit jamais sérieusement à s'accommoder, que quand on lui auroit enlevé la Bresse & la Savoye.

Siége du Fort de Ste Catherine.

Dans cette idée, ce Prince se rendit deux jours après au village de Luiset, qui n'est éloigné que d'un quart de lieuë du Fort de Ste Catherine. Le Sénat de Geneve sçachant Sa Majesté si voisine de leur ville, lui envoya aussitôt des Députés pour lui présenter leurs respects & leurs hommages, & pour la prier de vouloir bien avant que de sortir de la Province, briser par la force de ses armes le joug insupportable que le Duc leur avoit imposé par la construction de ce Fort, & rendre la liberté aux habitans d'une Ville qui ne subsistoit qu'à la faveur de sa protection Royale. Du nombre de ces Députés étoit Théodore de Beze, vieillard plus qu'octogénaire, que le Roi avoit connu dans sa jeunesse, mais qu'il n'avoit point vû depuis plus de trente ans. Il recommanda à ce Prince, avec l'éloquence d'un vieillard la cause des Genevois, & montra fort au long qu'il étoit non-seulement de l'honneur de la France, mais même de son

intérêt de ne pas abandonner la protection de cette Ville. Il finit en rappellant au Roi le souvenir des services, qu'il avoit autrefois rendus au pére & à la mére de Sa Mjesté. Henri écouta le discours de ce vieillard avec bonté, lui donna de bonnes espérances aussi bien qu'aux autres Députés, & lui fit outre cela un présent de cinq cens écus, que ce grand homme accoûtumé depuis long-temps à une vie médiocre, reçut comme une grande récompense.

Quand les Députés partirent, les Princes, les Seigneurs & entre autres le comte de Soissons, les ducs de Montpensier, d'Aiguillon & d'Espernon, François d'Orléans comte de Saint-Pol, & le maréchal de Biron lui-même demandérent permission au Roi de les suivre à Geneve, & s'y rendirent aussitôt. Le Sénat & les bourgeois les reçurent avec tant de joye & de si grands honneurs, qu'ils ne pouvoient eux-mêmes assez admirer la bonté de ces hommes qu'on avoit si long-temps haïs en France, & dont on faisoit partout des portraits si effrayants.

Reddition de la place.

Cependant le Duc avoit demandé un passage par Sion, & par le Valais, comme s'il eût eu dessein de secourir les assiégés. Il avoit fait de même répandre le bruit, que les cinq cantons Catholiques avoient accordé des levées pour la défense de Milan. Tout cela au reste n'étoit qu'une adresse pour animer la garnison à se bien défendre par l'espérance d'un prompt secours. Cependant trois jours après l'arrivée du Roi elle capitula, ayant pris un delai de quelques jours pour la reddition de la place. Le Roi sans attendre que ce terme fût expiré, descendit le Rhône pour se rendre à Lyon où il avoit donné le rendez-vous au Légat, pour entrer en négociation. Il laissa au camp le comte de Soissons pour recevoir la place quand on la rendroit. On ne compta en tout que quatre cens hommes, la moitié Suisses, qui en sortirent avec trois piéces de canon, tambour battant & enseignes déployées.

Origine de Geneve.

Ce que nous venons de dire, & ce que nous avons dit en plusieurs endroits de cette Histoire du différend des habitans de Geneve avec le duc de Savoye, semble demander que je rapporte ici, comme je l'ai promis, ce que les deux partis alléguoient en leur faveur.

HENRI IV. 1600.

Geneve se nommoit autrefois la ville des Chevaliers, à ce que quelques-uns prétendent, fondés sur une ancienne inscription. Après la chûte de l'Empire Romain, elle conserva long-tems sa liberté sous la protection du nouvel Empire, que les François fondérent en Occident, & à l'ombre des aîles de l'Aigle Impériale, que l'on voit encore aujourd'hui sur la porte de la principale Eglise, & qui y a été placée, dit-on, sous le régne de Charlemagne. Dans la suite les divisions qu'on vit naître dans l'Empire, obligérent les Empereurs d'abandonner le soin de Geneve. Elle eut donc recours alors à la protection de ses Evêques dont l'autorité étoit dèslors fort grande, même dans le gouvernement civil. De nouvelles contestations s'élevérent depuis entre les Evêques & les comtes de Savoye leurs voisins. Cette ville infortunée en devint la victime, & fut même deux fois réduite en cendres.

Justification des droits du duc de Savoye sur cette ville.

A l'égard des droits que le duc de Savoye prétendoit avoir sur cette Ville, dans la conférence que les deux parties tinrent à Hermance au mois d'Octobre, trois ans avant le tems dont nous parlons, & immédiatement après le traité de Vervins, il produisit par ses Plénipotentiaires différens actes, sur lesquels il appuyoit ses prétentions.

Ses Ministres disoient, Que Pierre dernier de l'ancienne maison des comtes de Genevois, institua le 24. de Mars de l'année 1492. son héritier universel Humbert comte de Villars son neveu, qui se mit après la mort de son oncle en possession du comté de Genevois, & en obtint trois ans après, l'investiture de l'Empereur Venceslas : Que Humbert étant mort au mois de Mars de l'an 1400. & n'ayant point laissé d'enfans, nomma pour ses héritiers ceux qui lui pourroient naître après sa mort, & à leur défaut Eudes de Villars son oncle paternel, qui prit l'année suivante possession de cet héritage, & céda le 5. d'Août suivant à titre de vente le comté de Genevois à Amédée de Savoye : Que pour ajouter un nouveau droit à son premier titre d'acquereur, Amédée obtint une seconde fois l'investiture du même Comté, que l'Empereur Sigismond lui accorda le 23. d'Août 1422. Que même dans cette occasion le Sindic de l'Empire ayant contesté à Amédée la possession du comté de

Genevois, prétendant qu'il étoit dévolu à l'Empire par la mort de Pierre dernier, & le Prince d'Orange le repétant aussi de son côté, en qualité d'héritier *ab intestat* du même Pierre, Sigismond promit à Amédée par un écrit secret, qu'au cas que ce différend fût décidé en faveur du Fisc Impérial, il lui céderoit sans réserve à lui & à ses successeurs tous les droits qu'il avoit sur le comté de Genevois, comme fief de l'Empire: Qu'en effet, après un Jugement définitif, qui fut favorable au Fisc, l'Empereur confirma par un nouvel acte sa premiére promesse: Que le 24. Octobre de l'année suivante ce Prince céda le comté de Genevois à Amédée, & défendit au Prince d'Orange de prendre dans la suite le titre de comte de Genevois, qu'on donna au Savoyard: Qu'on dressa un acte de cette cession le 29. Mai de l'année 1424.

Ils ajoutoient, Que long-temps auparavant, les comtes de Savoye étoient en possession par la cession des Empereurs du souverain Domaine, de la Jurisdiction & de tous les autres droits Royaux, que l'Empire exerçoit sur le comté de Genevois: Que les vicaires de l'Empire avoient toûjours eu soin d'ordonner à l'évêque de Geneve de se soumettre aux comtes de Savoye, comme vicaires perpétuels de l'Empire: Que Charles IV. l'avoit ainsi ordonné en 1366. Que dix ans auparavant le même Empereur avoit déja statué que tous les appels des Genevois seroient portés devant le duc de Savoye, comme vicaire de l'Empire: Que l'Empereur Maximilien par un rescrit daté du 13. Mai 1519. avoit accordé le même droit au duc de Savoye sur le comté de Genevois, & nommément sur la ville de Geneve & son territoire: Qu'en conséquence dix ans après, Charle V. avoit ordonné le 3. Décembre à la ville de Geneve & à son Evêque de rendre une entiére soumission au duc de Savoye; ce qu'il avoit confirmé encore l'année suivante avec le titre de vicaire de l'Empire & autres droits plus amplement spécifiés dans l'acte qui en fut dressé le 13. Mars: Que les ducs de Savoye avoient joüi du même droit sous les empereurs Ferdinand & Rodolphe: Que non-seulement les ducs de Savoye se fondoient sur le droit qu'ils tiroient des anciens comtes de Geneve, & qui leur avoit été confirmé par les Empereurs,

HENRI IV. 1600.

avec le titre de vicaires de l'Empire : Qu'ils avoient encore pour eux l'autorité du S. Siége : Que Leon X. avoit donné le même droit au duc de Savoye dans sa Bulle de l'année 1515. Et que depuis ce temps-là Pierre de la Baume evêque de Geneve & ses successeurs avoient toûjours prêté aux Ducs serment de fidélité, sans qu'il y eût jamais eu aucune contestation sur cet article.

Ils concluoient donc, Que les ducs de Savoye réünissoient en eux tous les droits des anciens comtes & des évêques de Geneve, du S. Siége & de l'Empire : Que pendant tout ce temps-là ils avoient exercé dans Geneve tous droits & actes de souveraineté, du consentement des habitans & même des Evêques : Qu'ils y avoient établi des Gouverneurs, créé des Magistrats, des Sergens & Huissiers, qui portoient même les armes de Savoye : Qu'ils y avoient eu une Citadelle & un Palais : Qu'ils y avoient fait battre monnoye : Qu'ils y avoient accordé des graces aux criminels : Enfin, qu'ils y avoient fait tous actes de souveraineté jusqu'à l'an 1535. que la Ville ayant changé de Religion, aussi bien que de gouvernement, avoit dépoüillé de leurs droits Charle de Savoye, l'Evêque, l'Empereur & le Pape en même temps.

Les Députés de Geneve répondoient à ces preuves ; & sans s'arrêter à examiner ce testament, ces successions, ces longues généalogies, ces cessions, ces investitures qu'on alléguoit contr'eux, ils soutenoient, Que toutes ces piéces ne prouvoient rien contre la liberté de la ville de Geneve : Qu'on n'en pouvoit inférer que les comtes de Geneve, ou de Genevois, eussent jamais eu aucun droit sur la Ville : Qu'au contraire ces Comtes avoient toûjours rendu hommage aux Evêques & à l'Eglise, desquels ils avoient été Feudataires pendant plus de quatre cens ans ; aulieu que la ville de Geneve avoit toûjours été une ville libre & Impériale : Que cela paroissoit par le rescrit de l'Empereur Frideric Barberousse adressé en 1153. à l'évêque de Geneve, nommé Arducius, par lequel cet Empereur confirmoit les libertés de cette Eglise, & décernoit confiscation de biens, applicable moitié au profit de la chambre Impériale, moitié à celui de l'église de Geneve, contre ceux qui voudroient entreprendre sur ses droits : Que neuf ans après Berthol duc de

de Zeringhen, voulant transporter au comte de Genevois le titre de vicaire de l'Empire, qu'il avoit obtenu du même Barberousse, ce Prince les avoit réprimendés tous deux en présence de tous les Princes du S. Empire, les avoit privés l'un & l'autre du droit subreptice qu'ils avoient obtenu, & avoit confirmé de nouveau à l'Evêque & à ses successeurs le souverain domaine de la ville ; ensorte qu'ils ne pourroient jamais l'aliéner : Qu'en conséquence étoit intervenuë une pragmatique sanction, confirmée par la diéte générale de l'Empire, & donnée même à la requête & du consentement du duc de Zeringhen & du comte de Genevois : Qu'enfin, en 1186. une Sentence portée contre le comte Guillaume au mois de Septembre, avoit adjugé à l'évêque Nantelin toutes les terres du Comte, comme vassal & feudataire de l'évêque & de l'Eglise de Geneve : Que depuis que les comtes de Genevois eurent cédé à ceux de Savoye tous leurs droits & actions, ceux-ci avoient transigé deux fois avec l'évêque de Geneve en 1219. & 1290. & ils s'étoient reconnus vassaux de l'Evêque & de l'Eglise : Qu'il se trouvoit encore d'autres actes de l'hommage rendu par les comtes de Savoye aux évêques de Geneve, tels que ceux de 1346. & 1405. Que dans la contestation survenuë entre Blanche comtesse de Genevois & les comtes de Savoye, pour sçavoir à qui des deux appartenoit le Comté ; l'un & l'autre s'étoient offerts de prêter le serment de fidélité à l'Evêque, qui ne voulut point l'accepter jusqu'à ce que le droit de l'un ou de l'autre fût constaté : Que de-là on devoit conclure que les rescrits des empereurs Venceslas & Sigismond, & autres actes semblables accordés aux comtes de Savoye en 1315. 1422. & les deux années suivantes, n'avoient pû préjudicier aux droits de l'Eglise, ni de la ville de Geneve ; & que les comtes de Savoye n'avoient pas plus de droit sur l'une & sur l'autre, qu'ils n'en avoient reçu des comtes de Genevois, qu'on devoit appeller ainsi, & non point comtes de Geneve, comme il étoit démontré par les anciens actes, où ce nom se trouvoit même souvent écrit en abrégé suivant l'usage des Notaires de ce temps-là ; ensorte qu'il paroissoit qu'ils étoient maîtres du territoire, & non pas de la ville de Geneve.

HENRI IV. 1600.

Ils ajoûtoient, Que les réscrits de l'empereur Charle IV. de l'an 1255. & 1266. qui accordoient le titre de vicaire de l'Empire avec tous les droits Royaux aux prédécesseurs de S. A. n'avoient pû préjudicier à cet ancien droit: Qu'ils étoient détruits par la force d'un autre rescrit beaucoup plus ancien, rendu par Frideric Barberousse: Qu'il n'étoit pas juste en effet qu'un rescrit accordé par l'Empereur, sans entendre les parties, & en faveur d'un Prince son parent; rescrit obreptice, & ou les formalités requises en pareil cas n'étoient point observées, l'emportât sur un jugement si solemnel, rendu par l'empereur Frideric, toutes les parties oüies, & dans une diéte générale de tout l'Empire: Que l'empereur Charle en étoit convenu lui-même, puisqu'il déclara dans la suite, qu'il n'avoit accordé cette dignité à son parent, que parce qu'il ne pouvoit résister à ses importunités: Qu'en effet l'année suivante ce Prince voyant combien cette concession étoit préjudiciable aux intérêts de l'Empire, l'avoit révoquée par un rescrit contraire, & avoit confirmé de nouveau tous les droits de l'Evêque & de la ville de Geneve, à qui il donnoit le titre d'illustre membre de l'Empire: Qu'enfin en 1377. le Comte lui-même pressé par ce même Charle IV. & par le pape Gregoire XII. se soumit à l'ordonnance qui lui ôtoit la dignité de vicaire de l'Empire, & qu'il en avoit été dressé un acte authentique: Qu'en conséquence, lorsqu'en 1400. l'empereur Venceslas conféra cette même dignité à Amedée VIII. qui fut le premier duc de Savoye, il ajoûta dans ses lettres la clause, que ce seroit sans préjudice des droits de l'Evêque, & de ses successeurs, & des libertés de la ville de Geneve: Que l'empereur Sigismond avoit révoqué cette dignité, qu'on avoit donnée à Amedée, & lui avoit enjoint expressément de n'être point assez téméraire pour oser attenter aux droits Royaux, & aux libertés de l'église de Geneve, à laquelle il donnoit aussi le même nom d'illustre membre de l'Empire: Que ces actes étoient de 1412. & de 1420. Qu'en conséquence Louis de Savoye n'avoit pas manqué en 1455. d'enjoindre à ses Officiers de ne donner aucune atteinte aux droits & libertés de la ville de Geneve, cassant & annullant tout ce qui seroit ou auroit jamais été fait à leur préjudice: Que Charle II. duc de

Savoye avoit ordonné la même chose en 1489. Que par conséquent on ne pouvoit s'autoriser des rescrits des empereurs Maximilien, Charle V. & Rodolphe, puisqu'ils avoient été accordés sans entendre les parties, & par subreption, qu'ils se trouvoient contraires à tant de pragmatiques plus anciennes renduës avec connoissance de cause, & qu'ils avoient même été abrogés depuis par les sanctions postérieures du même Charle V. Qu'en effet en 1530. dans un temps où ce Prince n'avoit rien à craindre de la France, il avoit averti par une déclaration authentique les habitans de Geneve, de ne point faire aucune entreprise à la sollicitation des ducs de Savoye, qui pût préjudicier aux droits de l'Evêque, de l'Eglise & de leur Ville: Que dix ans après, malgré le changement arrivé dans le gouvernement civil de Geneve, aussi-bien que dans la Religion, ce même Empereur les avoit avertis une seconde fois de conserver l'ancienne jurisdiction, & les libertés que ses prédécesseurs avoient accordées à Geneve, comme ville Imperiale : Que l'autorité du pape Leon X. n'avoit pas plus de force contre eux, puisqu'il n'étoit point juge compétent, & qu'il avoit prononcé sans entendre les parties: Qu'il étoit constant que le Bref de ce Pape ami du duc Charle de Savoye, & qui ne refusoit jamais rien aux Princes, n'avoit été rendu que par les intrigues de ce Duc, quoique du consentement de l'évêque Pierre de la Baume, qui vouloit par cette démarche rentrer dans les gros Benefices que Charle lui avoit ôtés, & qu'il lui retenoit de force: Que cet acte ne donnoit aucun nouveau droit aux ducs de Savoye: Que d'ailleurs jusqu'à ce qu'un Concile universel convoqué & assemblé librement eût statué sur la puissance du Pape qu'on lui contestoit avec raison en plusieurs endroits, il seroit toûjours constant, que le plus grand nombre des villes & des provinces Imperiales, en Suisse, en Allemagne, aux Païs-bas, & même plusieurs Royaumes, tels que l'Angleterre, l'Ecosse, le Dannemarck, & la Suéde, s'étoient séparés du Pape depuis soixante ans: Qu'ils ne reconnoissoient ni son autorité, ni celle des Evêques & des Prélats, qui lui étoient soumis; & que cette conduite avoit été sagement autorisée dans les diétes génerales de l'Empire, sur-tout dans celle de Nuremberg en 1532.

HENRI IV. 1600.

Que cependant si on vouloit remonter plus loin, on trouveroit des rescrits d'Adrien IV. en 1157. & de Sixte IV. en 1483. qui confirmoient les priviléges & les libertés accordées à la ville de Geneve par l'empereur Frideric Barberousse, & les révocations ci-dessus mentionnées de la dignité du vicaire de l'Empire faites par Charle IV. Que Felix V. auparavant nommé Amedée duc de Savoye, faisoit dans un Bref donné l'an 1444. l'éloge des libertés & immunités de la ville de Geneve, & réconnoissoit que si elle lui avoit fourni des troupes, ce n'étoit point qu'elle y fût obligée par devoir; mais qu'elle en avoit usé de la sorte par amitié, comme une ville alliée & voisine: Qu'on n'étoit pas mieux fondé à ajoûter, que plusieurs évêques de Geneve avoient prêté serment de fidélité aux comtes de Savoye: Qu'on n'en produisoit aucune preuve certaine, & que ce fait n'étoit guéres vraisemblable, puisqu'il étoit combattu par tant d'actes contraires: Qu'au reste quand même il s'en trouveroit quelques-uns, qui par crainte, ou pour quelqu'autre raison que ce soit, auroient été assez lâches pour s'oublier jusqu'à cet excès, on n'en pouvoit rien conclure: Que cela ne donnoit aucun droit aux ducs de Savoye, puisqu'il étoit expressement porté dans l'ordonnance de l'empereur Frideric, que les Evêques même ne pourroient jamais aliéner la souveraineté de Geneve, & qu'aussi-tôt après leur sacre ils faisoient serment entre les mains des Syndics de la ville de ne s'en jamais dépouiller: Que par conséquent ils n'auroient pû sans un parjure insigne, déroger à cet engagement qu'ils avoient contracté avec la Ville: Que cela paroissoit encore par la transaction passée en 1420. le dernier de Février sous le Pontificat du pape Martin entre Jean patriarche de Constantinople, administrateur de l'évêché de Geneve, & les Snydics de cette ville: Qu'au contraire on produisoit plusieurs actes & piéces, qui constatoient les droits & les libertés de Geneve, & qui prouvoient que les comtes de Genevois, & ensuite les comtes de Savoye qui avoient succedé à leurs droits, avoient toûjours rendu hommage à l'église de Geneve: Que Thomas comte de Maurienne qui étoit la tige des ducs de Savoye d'aujourd'hui, reconnoissoit & déclaroit dans un acte public passé en 1211. que les

drois Royaux appartenoient à l'église de Geneve : Que huit ans après, Guillaume dans un contrat passé avec Amedée évêque de Geneve, s'étoit mis sous sa protection comme son homme lige, & avoit reçû de sa main l'investiture avec l'anneau comme son vassal : Que cinq ans encore après, par une transaction passée entre l'évêque Humbert & Amedée comte de Genevois, ce dernier avoit reconnu que la jurisdiction, & tous les droits de battre monnoye, de péage, de pacage, de confiscation, & autres semblables, appartenoient à l'Evêque : Qu'enfin l'évêque Humbert de Grammont avoit transigé en 1255. avec le même Amedée, & que cette transaction portoit que le Comte n'auroit aucun droit sur la ville de Geneve : Qu'en conséquence l'an 1398. Humbert de Villars comte de Genevois n'ayant point fait hommage, ni payé les droits dûs à l'évêque Guillaume de Lornay, la Chambre imperiale par son jugement du premier d'Octobre avoit adjugé à ce Prélat, comme Seigneur souverain, le Mandement de Ternier : Que dans la suite Amedée VIII. dont nous avons déja parlé, avoit prêté serment de fidélité à l'Evêque pour le comté de Genevois, ce qui se fit avec les céremonies ordinaires devant le grand autel de saint Pierre : Qu'une preuve encore très-forte, & très-propre à confirmer le droit de souveraineté que prétendoient les Genevois, c'étoit que les Syndics de la ville ayant acheté de Montchenu quelques terres aux environs du Pont d'Arve, Louis duc de Savoye fils du Pape Felix, non seulement approuva cette vente, mais céda même à Geneve tous les droits qu'il avoit sur ces terres en qualité de Seigneur souverain ; ce qu'il n'auroit pas fait sans doute s'il eût transigé avec ses hommes liges, c'est-à-dire, avec ses vassaux : Qu'on en trouvoit encore une preuve convainquante dans les traités d'alliance, que les Genevois firent en 1285. avec le comte Amedée, & ceux que l'Evêque & l'Eglise passérent ensuite en 1307. avec le même Prince, & Hugue Dauphin baron de Fossigny : Qu'enfin du temps de Pierre de la Baume, dont on a déja parlé, & de son consentement, il y eut un traité passé entre la ville de Geneve & les cantons de Berne & de Fribourg ; & que le Duc ayant fait un compromis entre les mains des cantons

HENRI IV. 1600.

Suiſſes, & des alliés de ſaint Gal & du Valais, qui avoient été choiſis pour arbitres, tant par ce Duc, que par la Ville même pour décider de leurs droits, le jugement rendu en 1531. avoit été en faveur des Syndics de la ville de Geneve: Qu'en effet un des motifs qui porta François I. à entreprendre la guerre de concert avec ceux de Berne, de Fribourg, & du Valais contre le duc Charle, ce fut que ce Prince vouloit opprimer la liberté de Geneve: Qu'auſſi Henri III. petit fils de François I. avoit compris la république de Geneve dans l'alliance, qu'il renouvella avec les cantons de Berne & de Soleure; & que depuis ce tems-là, les rois Très-Chrétiens avoient toûjours pris cette ville ſous leur protection.

A l'égard de ce qu'alleguoient les miniſtres du Duc au ſujet de l'entrée du Château, & de la demeure des ducs de Savoye dans Geneve, du droit d'y battre monnoye, de l'établiſſement des Gouverneurs & des Sergents, & de la conceſſion des graces, les Syndics répondoient, Que les Ducs n'avoient jamais eu de Château dans leur ville, & que ce qu'ils appelloient le Château ſervoit autrefois de priſon publique. Ils diſoient à peu près la même choſe au ſujet des Gouverneurs & des Sergents. Pour ce qui eſt du droit de battre monnoye, ils ſoutenoient que les Comtes n'avoient jamais joui d'un ſemblable droit dans la ville, mais ſeulement dans un endroit du fauxbourg de ſaint Gervais, qu'on appelloit le champ de la monnoye: Que cette monnoye portoit l'image & le nom de ſaint Pierre, à qui leur Egliſe Cathédrale étoit dédiée; ce qui ſeul démontre, diſoient-ils, que les Comtes relevoient de l'Egliſe: Qu'il ne leur étoit même permis de battre que de la monnoye ſimple, & qu'ils étoient obligés de céder la moitié du profit à l'Evêque: Qu'on en trouvoit la preuve dans les actes des hommages rendus par Louis de Savoye comme baron de Vaut en 1308. & 1343. Que c'étoit ſur ce fondement qu'en 1396. l'évêque Omer avoit proteſté contre Amedée VII. comte de Savoye, qui s'attribuoit le droit de battre monnoye à Anecy: Qu'on voyoit encore par le même acte, que le même Amedée s'étoit rendu aux inſtances qu'on lui avoit faites de ne point donner atteinte aux droits de l'égliſe de Geneve: Qu'on ne

convenoit pas non plus que les Comtes eussent jamais accordé aucune grace dans la Ville : Qu'il étoit constant au contraire qu'en 1453. ce fut l'évêque Thomas, qui fit grace de la vie à un criminel condamné à mort par les Sindics : Que si jamais les comtes de Savoye avoient exercé un tel acte d'autorité dans Geneve, ce n'avoit été que par une concession passagére de l'Evêque qui vouloit leur faire honneur, & non point d'une maniére qui pût leur donner un titre, & un droit à perpétuité : Qu'on pouvoit dire la même chose de leur séjour dans la ville, en sorte que ce n'avoit jamais été que par une concession gratieuse & passagére, qu'il leur avoit été permis d'entrer dans Geneve, comme dans un territoire étranger, & d'y rendre la justice au fauxbourg qui relevoit d'eux : Que cela paroissoit par plusieurs actes & plusieurs requêtes des années 1460. 1469. 1508. 1513. & 1517. par lesquels les comtes & ducs de Savoye demandoient au Sénat & Sindics de Geneve, la permission pour eux, & leurs Officiers, d'entrer dans la ville, pour y rendre la justice à leurs sujets, & y faire publier leurs ordonnances ; ce qu'assûrement ils n'auroient jamais fait, s'ils avoient eû quelque jurisdiction sur Geneve.

Voilà ce que les deux parties alléguoient chacune en sa faveur, la possession restant toûjours cependant au sénat de Geneve, comme un titre certain & incontestable de ses droits ; en sorte que les Députés étant assemblés à saint Julien cinq ans après, au mois de Juillet pour entrer en négociation, le Duc consentit, sans faire aucune réserve de ses droits, qu'en vertu de la paix qui fut concluë, les habitans de Geneve fussent compris dans le traité de Vervins.

Outre ce que je viens de rapporter, l'Ecrivain ampoulé du chevalier de Savoye, que l'on croit être Butet fils de Claude Butet, homme sçavant, dont notre compatriote Ronsard a fait l'éloge, a entassé dans son ouvrage plusieurs actes & quantité de faits, pour montrer que les comtes de Geneve avoient fait serment de fidélité à ceux de Savoye, comme leurs vassaux ; par exemple, à Amedée II. vers l'an 1190. à Pierre fils de Thomas en 1366. à Amedée le Grand en 1387. Il ajoûte, Que six ans après, sur la contestation qui s'éleva à l'occasion du comté de Genevois, pour sçavoir à qui on

HENRI IV. 1600.

devoit en faire hommage, & de qui il relevoit, une assemblée nombreuse des seigneurs de France & d'Allemagne décida en faveur des princes de Savoye. Il prétend aussi, qu'Amedée comte de Genevois ayant prêté serment au Dauphin de Viennois le prêta de nouveau à Amedée comte de Savoye en 1329. qu'il en fut dressé un acte authentique ; & que 26. ans après, le Dauphin se désista par un acte public du droit, que le premier contrat sembloit lui donner ; désistement solemnel, auquel intervint le roi Jean par son député Aimard évêque comte de Valence & de Die : Qu'en conséquence Amedée obtint la même année de l'empereur Charle IV. l'investiture des droits qui lui avoient été cédés par le Dauphin : Que si donc depuis ce temps-là Amedée VIII. voulut acheter le comté de Genevois, d'abord d'Eudes fils d'Humbert de Villars en 1401. & 16. ans après, de la comtesse Mathilde, ce n'étoit pas qu'il n'en fût déja Seigneur souverain ; mais c'est qu'il y avoit encore dans ce païs plusieurs petits Seigneurs, qui étant maîtres & propriétaires de quelques fiefs particuliers diminuoient beaucoup son droit de souveraineté ; & que par conséquent il étoit très-important pour les princes de Savoye de les chasser du territoire de Geneve.

Mais il est certain que tous ces faits, & autres semblables, se sont passés entre d'autres personnes, dans l'absence des Evêques, & sans leur agrément. Du reste Butet lui-même ou bien l'auteur de cet ouvrage, quel qui soit, est d'assez bonne foi pour convenir, que ces derniers ont toûjours disputé à la maison de Savoye, la souveraineté de la ville de Geneve, & en ont toûjours été en possession jusqu'au temps que cette ville changea de Religion. Alors les Syndics, qui sous l'administration des Evêques étoient chargés de veiller à la conservation de la Liberté publique, s'appropriérent la Souveraineté, & ayant chassé les Evêques, envahirent le gouvernement de cette République, qu'ils mirent sous la protection de l'Empire, aux armes duquel ils ont toûjours depuis frappé leur monnoye.

Mariage du Roi avec Marie de Medicis.

Les soins & les embarras de la guerre, à laquelle le Roi se préparoit, n'avoient point fait interrompre à ce Prince l'affaire importante de son mariage avec Marie de Medicis, fille

fille de feu François Grand-Duc de Toſcane. Auſſitôt que le cardinal de Joyeuſe eût déclaré nul le premier mariage que Henri avoit contracté 28. ans auparavant avec la princeſſe Marguerite fille de Henri II. & ſœur de Charle IX. Nicolas Bruſlart de Silleri ambaſſadeur de France à la cour de Rome, s'étoit rendu à Florence avec tous les pouvoirs néceſſaires, pour ſigner au nom de ce Prince, les articles qui avoient déja été réglés par ſon ordre. Depuis ce temps-là, Henri prêt à partir pour porter la guerre en Savoye, avoit envoyé au Grand duc Ferdinand, oncle de la Princeſſe, une procuration ſpéciale pour faire les fiançailles. Roger de Bellegarde grand Ecuyer de France en fut le porteur. Il s'embarqua à Marſeille avec une ſuite de quarante Gentilshommes des plus diſtingués, & arriva à Livourne le 20. de Septembre. Trois jours après, il fit ſon entrée à Florence, où les bâtards de Medicis Jean & Antoine allérent le recevoir avec toutes les marques de diſtinction qu'il pouvoit ſouhaiter. Le Grand-Duc lui-même ſortit du palais Pity, & vint à ſa rencontre avec toute ſa Cour. Après les premiers complimens, Bellegarde communiqua d'abord au Duc les ordres du Roi, dont il étoit porteur. Enſuite ils ſe rendirent tous deux au Palais, où le grand Ecuyer alla auſſitôt ſaluer la Princeſſe, à laquelle il préſenta les lettres du Roi écrites de ſa propre main, & lui expoſa de vive voix le reſte des ordres dont ce Prince l'avoit chargé.

HENRI IV. 1600.

Le 2. d'Octobre, on vit arriver à Florence Vincent duc de Mantouë, accompagné de ſon épouſe Eleonor de Medicis, ſœur de la princeſſe Marie; & le lendemain l'ambaſſadeur de la république de Veniſe ſe rendit dans la même ville. Le cardinal Aldobrandin, que le Pape avoit nommé Legat en France, pour accommoder l'affaire du marquiſat de Saluces, paſſa auſſi à Florence, pour aſſiſter au nom de S. S. à la cérémonie du mariage. Il y fit ſon entrée le 4. du même mois. Il fut reçu à la porte de cette ville par le Grand-Duc, qui s'y étoit rendu en perſonne ſuivi non ſeulement de toute ſa cour, mais même de tout le Clergé, & conduit à la Cathedrale par ce Prince, qui dans toute cette cérémonie marcha toûjours à la gauche du Legat. Là ils mirent pied à terre, & après les priéres ordinaires, ils ſe rendirent au

HENRI VI. 1600.

Le Grand-Duc épouse sa niéce au nom du Roi.

Palais, où le Grand Duc donna un souper magnifique, après lequel le Legat alla saluer la princesse Marie.

Le lendemain, le Legat fit la cérémonie du mariage, ayant à sa droite la Princesse, & le Grand-Duc son oncle à sa gauche. Après cette cérémonie, on fit celle du Baptême du fils du Grand-Duc, qui fut tenu sur les Fonts par l'ambassadeur de Venise. Le reste du jour se passa en fêtes, qui furent terminées par un grand repas également remarquable par sa magnificence, & par l'art merveilleux avec lequel il fut ordonné. Après les premiers services, on en vit paroître un nouveau, porté par plusieurs machines, s'avançant par ressorts, & toutes chargées de confitures, de glaces, de fontaines, de fleurs, d'arbres, & de mille autres beautés, qui pouvoient le disputer aux jardins d'Alcinoüs, & représentoient au milieu de l'automne, tous les charmes du printemps. Autour de ces machines, voltigeoient mille oiseaux différens, qui par leur ramage confus remplissoient le vaste sallon où la Cour étoit assemblée, d'une harmonie également agréable. A ce spectacle succédérent deux espéces de nuées, portants, la premiére une jeune fille de Florence sous l'habit de Diane; & l'autre un Eunuque, qui par le concert charmant de leurs voix, firent aisément oublier le plaisir qu'on avoit pris au chant des oiseaux, & ne ravirent pas moins les oreilles des assistans, que le premier spectacle avoit amusé agréablement leurs yeux. Les jours suivants furent employés à des parties de chasse, des tournois, des courses de bague, & des mascarades. Le 9. on joüa une piéce de théatre avec des préparatifs étonnants, & une prodigieuse dépense. L'étenduë de cette Histoire, & l'importance des faits qui me restent à rapporter, ne me permettent pas d'entrer dans un plus grand détail de toutes ces particularités. Plusieurs autres auteurs en ont donné des relations complettes, ausquelles les curieux peuvent avoir recours.

Tout étant disposé pour le départ de la Reine, elle prit congé du Grand-Duc, & partit de Florence le 13. d'Octobre, accompagnée de Christine de Lorraine épouse de Ferdinand, de la duchesse Eleonor sa sœur, de Virginio des Ursins duc de Bracciano, & d'Antoine de Medicis son frére naturel. De-là elle alla s'embarquer à Livourne le 17. du

même mois ſur la galére générale du Grand Duc, qui avoit coûté des ſommes immenſes. Le corps de ce ſuperbe vaiſſeau étoit tout revêtu en dehors d'ouvrages de marqueterie; & les dedans étoient ſi ornés de pierreries, & de tout ce qui peut faire plaiſir à la vûë, qu'il pouvoit aiſément aller de pair avec la fameuſe galére de Ptolémée Philadelphe, ſi vantée par les Anciens. Il étoit commandé par Marc Antoine Colicati, & eſcorté de cinq galéres du Pape, de cinq autres Maltoiſes, & de ſix du Grand-Duc. La flote fut battuë par les vents contraires; & les ambaſſadeurs de Genes, qui s'étoient rendus à bord de l'Amiral de la part du Sénat, pour complimenter S. M. l'ayant priée de leur faire l'honneur d'entrer dans leur ville pour ſe remettre des fatigues de la mer, en attendant que la tempête fût appaiſée; la Reine répondit que le Roi ne l'avoit point ordonné. Ainſi pendant toute la route elle coucha toûjours dans ſa galére. Enfin après avoir paſſé Final & Savonne, elle entra le lendemain dans Antibe port de France. De là ſuivant la côte, elle alla mouiller à Sainte-Marie & à Toulon, où elle ſéjourna deux jours, & aborda le 3. de Novembre ſur le ſoir à Marſeille, où elle fut conduite au Palais par un ponton qu'on avoit dreſſé ſur le port.

Le Roi avoit envoyé de Lyon pour la recevoir, le connétable de Montmorency, & le chancelier de Belliévre. Le duc de Guiſe gouverneur de la province, les cardinaux de Joyeuſe, de Gondy, de Givry, & de Sourdis ſe trouvérent à la deſcente du vaiſſeau, avec les princeſſes Anne d'Eſt mére des Lorrains, & de Henri de Savoye duc de Nemours; Catherine de Cleves mére du duc de Guiſe; Louiſe de Lorraine ſœur du même Duc, & pluſieurs autres Dames de la premiére diſtinction. Le Chancelier porta la parole en préſence du Connétable, & complimenta la Reine au nom du Roi ſur ſon heureuſe arrivée en France. Le même jour du Vair premier Préſident du Parlement de Provence, conduit par le Chancelier, eut audience de S. M. qu'il complimenta au nom de ſa Compagnie. On dit qu'il tint ce diſcours.

Diſcours de du Vair à la Reine.

» Madame, au bruit de l'heureuſe arrivée de V. M. très-
» Chrétienne dans ce Royaume, dont elle vient faire le
» bonheur, nous quittons tous le temple de Themis & le

» ſanctuaire de la Juſtice, pour venir nous proſterner à vos » pieds, & pour donner à tous vos ſujets l'éxemple de la » ſoumiſſion & des hommages, qui ſont dûs à V. M. Etablis » pour les contenir dans l'ordre, il eſt bien juſte que nous » ſoyons les premiers à accomplir, en nous acquittant du » plus glorieux & du plus honorable de tous les devoirs, les » vœux que nous avons faits au Seigneur pour vous poſſéder. » Oüi, Madame, V. M. remplit tous les deſirs de la France, » votre auguſte préſence ne nous laiſſe plus rien à ſouhaiter; » & pour rendre notre bonheur parfait, il ne reſte plus, ſi-» non que la bonté divine nous conſerve ſes préſents, & nous » faſſe joüir longtemps de la félicité qu'il nous procure, par » l'arrivée de votre perſonne ſacrée.

» Le Ciel nous a donné un Roi excellent en vertu, admi-» rable en bonté, incomparable en valeur, qui a aſſûré le » repos de la France, par les travaux qu'il a eſſuyés; la tran-» quillité de ſes ſujets, par les dangers auſquels il s'eſt ex-» poſé; & la gloire de la Nation, par les victoires qu'il a » remportées. Nous euſſions été le peuple le plus heureux » de l'Univers, ſi une refléxion fâcheuſe n'eût point troublé » notre joye & notre bonheur, en nous faiſant ſouvenir que » la nature a borné le cours de la vie humaine; qu'il n'y a » rien de durable ici-bas; & que le temps nous enleveroit » quelque jour un Prince, à qui il n'y avoit aucun de nous, » qui n'eût ſouhaité l'immortalité. Nous ne pouvions penſer » ſans une triſteſſe accablante, que cette vie ſolitaire & pri-» vée des douceurs qui accompagnent le mariage, à laquelle » ce Prince ſembloit condamné, lui rendoit à lui-même en-» nuyeux & déſagréables des jours, qui ſont ſi précieux à » tous ſes ſujets, & lui ôtoit l'eſpérance de laiſſer un hé-» ritier, à qui la France eût un jour autant d'obligation, » qu'elle en avoit déja au pére.

» Nous allions ſuccomber au déplaiſir que nous cauſoit » la vûë d'un avenir ſi fâcheux, lorſque le Ciel vous a en-» voyée à notre ſecours. Oüi, Madame, l'éclat de V. M. a » diſſipé les nuages de la triſteſſe qui nous accabloit. Le » repos & la ſûreté dont nous joüiſſons ſous un ſi bon Prince, » nous rempliſſoit de joye; mais notre joye n'étoit point » parfaite. Nous ne la poſſédions que comme un dépôt. Vous

» venez de l'assûrer. Vous la rendez durable par l'espérance » dont nous osons nous flatter, qu'avec la grace du Seigneur, » vous rendrez à la famille Royale l'ordre d'une succession » légitime, qui a été interrompuë depuis si longtemps ; & » qu'il sortira de vous, pour la sûreté d'un trône ébranlé par » tant de secousses, une postérité nombreuse digne d'un » Royaume si puissant, & en qui nous verrons revivre la va- » leur du pére, & les vertus admirables de la mére. Ainsi, » pleins du plus profond dévoüement, & de la plus respec- » tueuse reconnoissance, nous célébrons avec joye votre heu- » reuse arrivée en France. Fasse le Ciel, que vous régniez » longtems, & pour le bonheur d'une Nation qui vous re- » connoît aujourd'hui pour sa Reine ! Que la fin du siécle » où nous entrons, puisse vous voir heureuse épouse d'un Roi » heureux ! Que la postérité la plus reculée admire en vous » l'heureuse mére de tant de Rois, à qui vous donnerez la » naissance.

HENRI IV. 1600.

» Vous venez, Madame, pour être l'épouse d'un grand » Roi, qui n'a presque point eu d'égal dans tous les siécles » passés. Vous apportez dans sa maison la grandeur de la » maison d'Autriche dont vous sortez, la sagesse & la pru- » dence de la maison de Medicis dont vous portez le nom. » Souvenez-vous aussi & n'oubliez jamais, que Dieu vous » appelle par cette alliance, à devenir non seulement la » Reine la plus puissante qui soit dans le monde Chrétien ; » mais encore la mére la plus tendre & la plus compatissante » de tant de peuples, dont le Roi votre époux est le pére. » Ainsi, comme vous allez partager avec lui sa Couronne, » songez de même à prendre part aux soins glorieux que le » trône éxige de lui. Aimez des peuples sur lesquels vous » allez régner avec lui. Aimez des sujets dont la conserva- » tion & la sûreté occupent sans cesse toutes ses pensées ; & » aimez-les avec la même tendresse qu'il a pour la nation » Françoise, à laquelle vous venez d'être unie sous des pré- » sages si heureux ; afin que non seulement nous vous obéïs- » sions avec joye ; mais que nos voisins mêmes se croyent » redevables de leur bonheur aux éxemples de V. M. lors- » qu'ils se verront gouvernés par leurs Souverains, avec la » même bonté & la même affection. «

HENRI IV. 1600.

Après ce diſcours du premier Préſident, la Reine pria Dieu de lui faire la grace de répondre aux deſirs & aux eſpérances de la Nation, & remercia tous ceux qui étoient préſents. Ce jour là-même, il y eut une grande diſpute entre les galéres de Malthe commandées par Dom Pedre de Mendoza, & celles de Florence, qui étoient ſous les ordres de Jean de Medicis; pour ſçavoir qui auroit le premier rang dans la deſcente. On fut ſur le point d'en venir aux mains; & la conteſtation ne fut terminée, que par la médiation du connétable de Montmorency, qui décida que les chevaliers de Malthe auroient la droite, & que ceux de S. Etienne auroient la préſéance dans la Capitane qu'ils conduiſoient.

Réception de Sa Majeſté à Avignon.

La Reine ſéjourna à Marſeille depuis le 3. juſqu'au 16. de Novembre; & pendant ce temps-là le Roi défraya en cette ville ſept mille tant étrangers que François, qui étoient à la ſuite de cette Princeſſe. Enfin elle prit congé de la Grande-Ducheſſe & d'Eleonor ſa ſœur, qui s'étoient déja rembarquées pour retourner en Toſcane, & arriva le lendemain à Aix eſcortée de deux mille chevaux. Deux jours après, elle ſe rendit à Avignon, où on l'attendoit avec impatience. Son entrée dans cette ville fut des plus ſuperbes. On avoit érigé de toutes parts pour cette cérémonie des arcs de triomphe & des théatres. Les Jeſuites inquiets ſur leur rétabliſſement, qu'ils faiſoient ſolliciter depuis longtemps à la Cour avec les plus vives inſtances, avoient pris ſoin de les faire dreſſer pour la réception du Roi; car on croyoit que ce Prince iroit recevoir la Reine à Marſeille; mais la guerre de Savoye arrêta ce voyage. Cependant, afin que ces grands préparatifs qu'ils avoient faits aux dépens de la ville, pour gagner les bonnes graces de ce Monarque, ne devinſſent pas abſolument inutiles aux vûës qu'ils avoient, ils en firent graver les deſſeins, & en compoſérent un livre. La Reine, qui en avoit été témoin, & qui publioit avec de grands éloges l'attention induſtrieuſe de ces Péres, & leur affection pour ſa perſonne, leur fit l'honneur de le préſenter elle-même au Roi.

Les habitans avoient affecté d'obſerver dans tous ces préparatifs le nombre de ſept, comme étant fort convenable au Roi, à la Reine, & à leur ville. En effet il y a dans Avignon

ſept Palais, ſept Paroiſſes, ſept Couvents anciens, ſept Couvents de filles, ſept Hôpitaux, ſept Colléges, & ſept Portes. A l'égard du Roi, il avoit alors ſept fois ſept ans (1) il étoit le neuf fois ſeptiéme roi de France depuis Pharamond (2); il avoit gagné la bataille d'Arques auprès de Dieppe, le trois fois ſeptiéme jour de Septembre (3); à celle d'Ivry ſon armée étoit rangée en ſept eſcadrons, & il y remporta la victoire les deux fois ſeptiéme jour de Mars, c'eſt-à-dire le 14. Il donna la bataille de Fontaine-Françoiſe au mois de Juillet, le ſeptiéme de l'année commune, à deux fois ſept heures, c'eſt-à-dire, à deux heures après midi; le même mois il fit à S. Denis ſon abjuration ſolemnelle, & rentra dans la Religion de ſes ancêtres. Il reprit Amiens ſur les Eſpagnols en 1597. le ſeptiéme mois de l'année ſolaire (4); il fut ſacré à Chartres le 27. de Février, & fit la paix avec l'Eſpagne le trois fois ſeptiéme de Juin. Pour ce qui eſt de la Reine, elle avoit alors 27. ans. Elle étoit petite fille de Ferdinand ſeptiéme Empereur de la maiſon d'Autriche; elle étoit venuë en France avec une flote de dix-ſept galéres; la Capitane qu'elle montoit avoit vingt-ſept pas de longueur, & vingt-ſept rameurs de chaque côté. Ils avoient pluſieurs autres rapports auſſi frivoles, avec des inſcriptions de même eſpéce.

François Suarès complimenta la Reine au nom du Clergé, & lui ſouhaita un Dauphin avant l'année révoluë. A ces mots cette Princeſſe hors d'elle-même, témoigna une envie égale aux déſirs des peuples, & pria Dieu très-inſtamment de lui accorder cette grace. Le lendemain, elle reçut les complimens & les préſents de tous les Corps de la ville, & d'Elbene vint lui apprendre de la part du Roi l'agréable nouvelle de la réduction de Montmelian. M. de Conty Vicelégat l'invita le jour ſuivant à une magnifique colation, qu'il lui donna au palais de Poitiers ou de Rouvre, où il avoit fait aſſembler une compagnie très-brillante de Nobleſſe, de Dames & de Demoiſelles de la ville.

Entrée de la Reine à Lyon

Sa Majeſté reſta trois jours à Avignon, & en partit enſuite, après avoir témoigné le contentement qu'elle reſſentoit

(1) Quarante-neuf ans.
(2) Le ſoixante & troiſiéme.
(3) Le 21.
(4) En Septembre.

HENRI IV. 1600.

de la réception qu'on lui avoit faite. Elle passa par Valence, par Roussillon château appartenant à la maison de Tournon, & par Vienne, côtoyant toûjours le Rhône; & arriva le Samedy 2. de Decembre à la Guillotiere fauxbourg de Lyon. Le lendemain après le dîner de S. M. elle donna audience & reçut les compliments de tous les Corps de la ville, ausquels le Chancelier répondit pour la Reine. On avoit dressé pour cette cérémonie un amphithéatre à la Mothe, où cette Princesse étoit placée avec toute sa suite. L'archevêque fit sa harangue debout, les autres Etats & les autres Nations parlérent à genoux. Les Allemands & ceux qui étoient à Lyon au nom des villes Impériales, les Suisses & les Grisons, vouloient faire leurs harangues debout. D'abord le Chancelier leur refusa cette permission; mais enfin on les laissa joüir de cette ancienne prérogative, parce qu'ils soûtenoient qu'ils avoient toûjours eu ce privilége, & qu'ils en avoient joüi lorsque Henri II. avoit fait son entrée dans la même ville cinquante ans auparavant; ce qu'ils confirmoient par le témoignage de la Guiche gouverneur, & des autres Magistrats. Sur le soir, la Reine entra aux flambeaux dans la ville par la porte des Dauphins, & après avoir passé plusieurs arcs de triomphe & plusieurs théatres érigés à la hâte, parce qu'on n'avoit eu que quinze jours pour tous ces préparatifs, elle se rendit à la Cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum*. De là elle fut conduite à l'Archevêché.

Le Roi étoit cependant allé presser la reddition du Fort de sainte Catherine. La Reine demeura donc à Lyon huit jours entiers sans le voir. Elle l'attendoit avec un desir plein d'impatience, lorsqu'enfin le 9. de Décembre, le Chancelier l'avertit que le Roi descendoit le Rhône, & qu'il arriveroit ce jour-là. Elle soupa donc de meilleure heure; & après être sortie de table, à peine s'étoit-elle retirée dans sa chambre, que le Roi arriva en habit de guerre. La Reine se jetta d'abord à ses genoux; mais le Roi la releva aussitôt; & après lui avoir fait excuse d'avoir tardé si longtemps à se rendre auprès d'elle, & quelques autres compliments, il lui dit qu'il la prioit de lui prêter la moitié de son lit pour cette nuit-là, parce qu'il étoit si empressé de la voir, qu'on n'avoit

n'avoit pas eu le temps d'amener le ſien. Ainſi le mariage fut conſommé cette nuit-même.

Entrée du cardinal Legat à Lyon.

Le cardinal Aldobrandin étoit cependant reſté à Chambery. Mais le Roi qui ſongeoit à faire la cérémonie de ſon mariage, & qui croyoit la préſence du Legat néceſſaire, pour travailler au traité de paix, l'invita par ſes lettres à venir à Lyon avec les députés du duc de Savoye. Le Legat ſe mit donc en chemin, & fit ſon entrée à Lyon le 16. de Décembre avec les cérémonies qui ſe pratiquent en France, le Prevôt des Marchands & les Echevins portant le dais devant lui, & le prince de Conty avec le duc de Montpenſier marchant à ſes côtés. Les inſtructions qu'on lui avoit données à Rome avant que de partir pour ſe rendre en France, étoient preſqu'en tout contraires aux libertés & aux immunités du Royaume ; auſſi ne furent-elles point enregiſtrées au Parlement. Elles étoient datées de S. Marc du 25. de Septembre & du premier d'Octobre.

Cérémonie du mariage du Roi.

Le lendemain de ſon arrivée, on fit de nouveau dans l'Egliſe cathédrale de S. Jean de Lyon, la célébration ſolemnelle du mariage du Roi, qui avoit déja été contracté à Florence entre les mains du même Cardinal. La cérémonie fut très-magnifique, & il s'y trouva un grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Dames, & d'Ambaſſadeurs étrangers, entr'autres Charle de Lignes comte d'Aremberg, qui y aſſiſta au nom de l'Archiduc, & de l'Infante Iſabelle. On ne ſortit de l'Egliſe que ſur le ſoir ; après quoi le Roi donna à toute la Cour un repas ſuperbe. S. M. fut ſervie par le comte de Soiſſons Grand-Maître de ſa maiſon, le duc de Montpenſier, & François d'Orleans comte de S. Paul ; le duc de Guiſe, le prince de Joinville ſon frére, & le comte de Sommerive ſon couſin ſervirent la Reine. Les jours ſuivants ſe paſſérent en fêtes, en jeux, en ſpectacles, & en tournois.

Conférences pour la paix.

Après les fêtes de Noël, on reprit la négociation. Le Roi avoit choiſi pour ſes députés Bruſlart de Sillery, qui étoit de retour en France, & Pierre Jeannin Préſident au Parlement de Dijon. Les députés du duc de Savoye étoient d'Arconat & des Alymes. Ceux-ci tiroient l'affaire en longueur, en faiſant des propoſitions toutes différentes des articles

HENRI IV. 1600.

dont on étoit convenu ; si on les pressoit de donner une réponse plus précise, ils disoient qu'ils étoient prêts de rendre le marquisat de Saluces, pourvû que le Roi restituât au Duc tout ce qu'il avoit conquis en Savoye dans cette guerre, mais ils n'alloient pas plus loin. Les députés du Roi avoüoient que cette restitution étoit à la vérité un des deux moyens dont on étoit convenu à Paris ; mais comme le Duc n'avoit point voulu s'en tenir à ce qui avoit été arrêté alors, & avoit par-là forcé le Roi à prendre les armes contre lui, ils demandoient avant toutes choses, que le Duc remboursât S. M. des frais de cette guerre, & qui montoient, disoient-ils, à huit cens mille écus d'or. Les Savoyards voyants qu'ils ne gagneroient rien à contester contre les vainqueurs, firent proposer un autre expédient par le Légat qui vouloit éloigner les François de l'Italie ; c'étoit de donner en échange du marquisat de Saluces, le comté de Bresse, auquel pour dédommager le Roi de ses conquêtes, on joindroit le Bugey & le Valromey jusqu'au Rône, qui serviroit désormais de bornes aux deux Etats.

Le Roi n'étoit pas éloigné d'accepter cet échange ; mais il vouloit qu'on lui remît outre cela les châteaux de Cental, de Mont & de Roque Sparviere, prétendant, comme il étoit vrai, que ces places dépendoient de la Provence, & non point du pays des Alpes, dont on avoit seulement parlé, lorsqu'on demandoit la restitution de Saluces. Ainsi afin qu'elles fussent aussi comprises dans l'échange, le Duc ajoûta aux offres qu'il venoit de faire le bailliage de Gex, & promit de plus cent mille écus pour les munitions de guerre, dont il s'étoit emparé à la prise de Carmagnolle.

Destruction du Fort de Sainte-Catherine.

On croyoit l'affaire terminée, lorsqu'il arriva un incident qui pensa rompre les conférences. On étoit convenu d'abord que le Roi rendroit de son côté la citadelle de Montmelian, & le fort de Sainte-Catherine en bon état ; mais comme le Duc faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultés ; le Roi qui comprenoit qu'il n'étoit pas de son intérêt de laisser subsister ce Fort dans un canton destiné pour le passage des Espagnols en Franche-Comté, céda enfin aux priéres des Genevois qu'il tenoit en bride, & commanda de le raser. L'ordre n'en fut pas plûtôt donné, qu'il fut exécuté

ſur le champ, & les Genevois prêtérent la main à cet ouvrage avec tant d'ardeur, qu'on apprit la démolition du Fort, avant même qu'on ſçût que le Roi eût deſſein de le détruire.

Plaintes du Légat à ce ſujet.

A cette nouvelle, le Légat jetta feu & flamme; il ſe plaignit, Que les députés du Roi l'avoient amuſé d'une maniére indigne : Qu'on faiſoit inſulte au ſaint Siége : Que pour protéger une ville déclarée depuis long-temps contre la véritable Religion & contre le Pape, le Roi ne ſe mettoit point en peine de mécontenter S. S. Il cria hautement contre ce qu'il appelloit une perfidie inſigne; menaça de foudres & d'excommunications; & déclara qu'il retiroit ſa parole, puiſque le Roi ne lui avoit pas tenu la ſienne.

Pour calmer ce grand feu, de Sillery fit entendre en peu de mots au Cardinal, Que dans l'état où étoient les affaires du Roi, ce Prince n'avoit beſoin de faire la paix, qu'autant qu'elle étoit agréable à S. S. Que ce n'étoit point la néceſſité, mais uniquement les égards que S. M. avoit pour le Saint Pére qui l'en avoit prié, & à qui elle déſiroit très-ſincérement de faire plaiſir en cela comme en tout le reſte, qui l'avoient engagée à toutes les démarches qu'elle avoit faites juſqu'alors dans la vûë d'y parvenir : Qu'il étoit juſte auſſi que le Pape n'exigeât rien du Roi qui fût contraire à ſes intérêts & à ceux de l'Etat : Que Henri ſon prédéceſſeur n'avoit embraſſé la protection de Geneve qu'après une mûre délibération, non pas tant pour la ſûreté de Geneve, comme les ennemis de Sa Majeſté le publioient pour la décrier, que pour le bien de la France entiére : Qu'au jugement même des cantons Catholiques, & de tous les miniſtres de France, cette démarche étoit abſolument néceſſaire pour conſerver l'alliance que la Nation avoit faite avec les Suiſſes: Qu'en effet le Roi ne pouvoit être maître du pas de Cluſe, qui étoit le paſſage le plus ſûr & le plus court pour les troupes Suiſſes, qu'autant qu'il auroit les Genevois pour amis: Que le Roi ne prétendoit donc point renoncer à une conduite ſi ſalutaire aux intérêts de ſa couronne : Qu'il étoit diſpoſé à entretenir une véritable paix avec les Princes ſes voiſins pourvû qu'il les trouvât eux-mêmes diſpoſés à y contribuer; mais que ſi au contraire par une guerre injuſte ils oſoient faire aucune entrepriſe contre ſa perſonne & contre

HENRI IV. 1600. les intérêts de son Etat, ils auroient en lui l'ennemi le plus redoutable.

Ce discours ne calmoit point le Légat, qui menaçoit d'abandonner tout & de repasser les monts, lorsque Taxis ambassadeur d'Espagne alla trouver le Roi, & lui déclara que s'il ne s'accordoit incessamment avec le duc de Savoye, le Roi son maître ne pourroit s'empêcher de prendre le parti de son beau-frére & de ses neveux.

La réponse du Roi ne fut pas moins fiére. Il déclara à ce Ministre, Qu'on ne viendroit point à bout de lui arracher la paix à force de menaces ; & que si on continuoit, il rempliroit bientôt l'Espagne de tant de troupes, que Philippe auroit assez de peine à les chasser de ses Etats, pour n'avoir pas le tems de songer à se mêler de ce qui ne le regardoit point : Qu'il sçavoit fort bien que le Duc auroit eu plus d'envie que de pouvoir de l'outrager si mal à propos, s'il n'eût pas été soûtenu sous main des conseils & des forces de la cour d'Espagne : Qu'il avoit donc résolu d'agir en Lion contre les sourdes démarches des renards, & d'attaquer de front qui vouloit le charger en queuë.

L'agent des Archiducs exhorta aussi Sa Majesté à faire la paix ; mais il s'y comporta avec autant d'amitié & de zéle, que les Espagnols faisoient voir de fierté & de hauteur. Au contraire les Ministres de la reine d'Angleterre excitoient sans cesse ce Prince par ordre de leur maîtresse à porter la guerre au-delà des Alpes. Déja toutes les espérances de la paix étoient évanoüies; le Duc qui s'étoit vû dépoüillé en un moment de tous ses Etats en deçà des Alpes, comptoit encore sur la citadelle de Bourg ; lorsque la garnison de cette place réduite à la derniére extrémité, & craignant encore des suites plus fâcheuses, écrivit aux députés du duc, qui étoient à Lyon, une lettre signée du gouverneur Bouvens, du Mestre de Camp Just & des autres Officiers, par laquelle elle leur marquoit, que si on ne la secouroit dans deux jours, ou si on ne convenoit d'un accommodement, elle seroit contrainte de rendre la place.

Les ministres de Savoye ayant reçû cette lettre, allérent aussi-tôt trouver le Légat ; & lui ayant fait connoître le danger où se trouvoit le Duc de perdre Bourg, qui étoit sa-

dernière ressource, ils le suppliérent de reprendre la négociation. Ils lui representérent, Que les François ne demandoient que la guerre : Qu'on avoit entendu dire depuis peu à Rosny, qu'il avoit un million d'écus d'or, & cinquante piéces de canon toutes prêtes avec les munitions de guerre nécessaires : Que le Roi n'avoit qu'à ordonner, & qu'il serviroit Sa Majesté de maniére qu'elle seroit contente : Qu'outre cela Lesdiguieres brûloit d'envie de porter la guerre au-delà des Alpes : Qu'ainsi le meilleur parti étoit de faire la paix de bonne heure, afin de prévenir un si grand danger : Que la démolition du Fort de Sainte-Catherine qu'on avoit élevé dans un pays, que le traité de paix conservoit à leur Duc, ne valoit pas la peine d'interrompre la négociation, dont on avoit lieu d'espérer un heureux succès.

Le Cardinal avoit de la peine à se mêler de cette affaire, depuis qu'on avoit démoli le Fort de Sainte-Catherine. Cependant il appréhenda que s'il poussoit plus loin son dépit, le Pape ne pût l'accuser un jour d'avoir négligé le danger où l'Italie seroit exposée. Ainsi il promit aux députés du Duc de reprendre les conférences, à condition qu'ils l'autoriseroient par écrit, & qu'ils promettroient d'en passer par tout ce qu'il diroit & ce qu'il feroit. Les Députés allarmés par la situation où se trouvoit la citadelle de Bourg, accordérent aussi-tôt ce qu'il souhaitoit, & il renoüa la négociation. Mais comme il ne cessoit point de répéter à contre-temps ses plaintes & ses menaces au sujet de la démolition du Fort de Sainte-Catherine, on se broüilla encore une fois, & on se prépara à la guerre de part & d'autre.

Conclusion du traité.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque le marquis de Rosny ayant reçû ordre du Roi de se rendre à Paris, pour lui faire venir de l'argent & de l'artillerie, alla rendre visite tout botté & prêt à partir au Cardinal, comme si son dessein eût été uniquement de prendre congé de lui. Alors ils parlérent de la paix plus efficacement qu'on n'avoit encore fait, & convinrent qu'on reprendroit les conférences avant le départ du Marquis, le Légat lui témoignant qu'il étoit très-mortifié de n'avoir pas d'abord conféré avec lui. Enfin le traité fut dressé & rédigé par écrit ; mais les ministres de Savoye firent une nouvelle difficulté pour la signature. Ils avoient à la

vérité reçû le 9. du mois ordre de ſigner ; mais ils produiſoient un contre-ordre arrivé, diſoient-ils, trois jours après, avec défenſe de rien ſigner, avant que le Duc eût conſulté lui-même le comte de Fuentes. Aldobrandin recommença ſes plaintes à cette occaſion. Il rappella aux Députés l'écrit par lequel ils l'avoient autoriſé dans tout ce qu'il régleroit; mais ils s'excuſoient ſur les ordres précis de leur maître. Enfin malgré les inſtances que fit le Légat pour les engager à ſigner le traité, avant que de ſortir de la conférence; ils obtinrent le temps de pouvoir en délibérer avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Taxis de ſon côté qui voyoit les intérêts de ſon maître à couvert, puiſque le Roi cédoit au Duc tous les pays d'au-delà des Alpes, & qu'on réſervoit un paſſage pour les troupes qui iroient d'Italie en Franche-Comté, répondit qu'il ne voyoit point de raiſon qui eût pû porter le Duc à révoquer les ordres qu'il leur avoit donnés d'abord ; que cependant il leur conſeilloit de ne rien conclure juſqu'à ce que ce Prince en eût conféré avec le comte de Fuentes, & leur eût fait ſçavoir ſa derniére volonté.

Les Députés étoient donc réſolus de s'en tenir à cette déciſion, lorſque le Patriarche de Conſtantinople, qui avoit intrigué le premier pour ménager cet accommodement, perſuadé qu'il n'y avoit point de temps à perdre, travailla à vaincre leur refus. Pour leur ôter tout prétexte de reculer, il fit beaucoup valoir l'autorité du Légat, qui avoit engagé ſa parole, le juſte mécontement du Roi qu'on avoit ſi ſouvent trompé, & l'état preſent des affaires qui ne pouvoient ſouffrir aucun retardement. Il leur rappella le ſouvenir des derniers ordres que leur maître leur avoit donnés en partant de Turin, d'obéïr en tout au Cardinal. Il ajoûta, Qu'il étoit prêt d'aller en perſonne trouver le Duc pour l'engager à approuver tout ce qu'ils auroient fait : Qu'il étoit ſûr que S. A. ratifieroit ce que le Légat avoit jugé à propos d'accorder : Que cependant ce Prélat leur donneroit un écrit ſigné de ſa main pour leur ſervir de garantie, tant en ſon nom, qu'au nom de S. S. Les Députés qui avoient moins d'égard à la force apparente de ces raiſons, & à la néceſſité preſente, qu'à l'obéïſſance, premier & indiſpenſable devoir des Ambaſſadeurs, s'excuſérent d'abord, & refuſérent de

ratifier le traité. Enfin vaincus par les pressantes sollicitations du Légat, qui leur faisoit les éloges les plus magnifiques du pouvoir que le Pape son oncle avoit, disoit-il, dans le Ciel & sur la terre; ils signérent le 17. de Janvier, après que le Légat se fut fait leur caution, & à condition qu'on accorderoit à S. A. le terme d'un mois, pour ratifier le traité.

Articles du traité.

Il portoit en substance, Que tout le pays d'en deçà du Rhône depuis la ville de Geneve, le fleuve y compris, seroit désormais censé du royaume de France, & appartiendroit au Roi en toute Souveraineté; que cependant pour la commodité du passage en Franche-Comté, le duc se réserveroit le pont de Gresin entre le pas de Cluse & le pont d'Arve, avec quelques autres Bourgs, dont on étoit convenu, à condition qu'il ne pourroit lever aucun impôt ni bâtir aucun Fort dans tout ce canton: Qu'on remettroit de bonne foi à S. M. la citadelle de Bourg avec toute l'artillerie, poudres, & munitions qui se trouveroient dans la place: Qu'outre cela le Duc céderoit au Roi de l'autre côté du Rhône, Seissel, Daire, Chaussy, Pont d'Arle, Chave & Chastel avec toutes leurs dépendances: Qu'il lui transporteroit de même tous ses droits sur le bailliage de Gex & son territoire, afin que S. M. pût en joüir de la même maniére que le Duc & ses prédécesseurs avoient fait par le passé: Que tous les pays cédés au Roi seroient reünis & incorporés au domaine de la Couronne, sans pouvoir jamais en être séparés & aliénés, & qu'ils seroient censés de même nature que ceux qui avoient été donnés en échange: Que le Duc restitueroit de bonne foi le Château-Dauphin, la Tour du Pont & les autres places du Dauphiné dont il s'étoit emparé, avec l'artillerie, les poudres, & les munitions de guerre qui y étoient, dans l'état où elles se trouveroient, & sans y rien changer: Que le Duc feroit raser le Fort de Beche-Dauphin, qui avoit été construit pendant ces derniéres guerres, & donneroit pour le passage qui lui étoit réservé, cent mille écus payables à Lyon à certains termes: Que de son côté S. M. T. C. cédoit & transportoit au Duc le marquisat de Saluces, avec ses villes, bourgs, châteaux, & toutes ses dépendances, ensemble les places de Cental, de

Mont, & de Roque-Sparviere, avec l'artillerie & toutes les munitions de guerre qui étoient dans lesdites places en 1588. Que ce Prince remettroit au Duc toutes les places que les François avoient conquises cette année en Savoye, à condition qu'ils pourroient en retirer l'artillerie & les munitions de guerre qui s'y trouveroient, & que les troupes auroient de même la liberté d'emporter tous leurs biens meubles : Que de part & d'autre on délivreroit de bonne foi tous les titres & piéces concernant les effets échangés : Qu'on relâcheroit de même de part & d'autre tous les prisonniers : Qu'à ces conditions il y auroit une paix stable & sincére entre le Roi & le Duc, avec une liberté entiére pour le commerce, entre les sujets des deux Princes, conformément au traité de Vervins : Que les droits & actions du Roi contre le Duc réservés par le traité de Cambray de 1574. resteroient de même réservés dans celui-ci ; enfin que les articles seroient vérifiés & enrégistrés, tant au parlement de Paris, & dans toutes les autres Cours & chambres des comptes du Royaume, qu'au sénat de Chambery & dans celui de Turin. On ajoûta à la priére du Pape, qu'un mois après la publication du traité, on désarmeroit tant en France qu'en Italie. Dès que ce traité fut signé, on se rendit à la cathédrale de Lyon, où le *Te Deum* fut chanté en presence du Roi & de la Reine & du cardinal Aldobrandin, avec une satisfaction universelle.

Incertitude du Duc.

Le Roi après avoir congédié le Légat, & lui avoir témoigné sa reconnoissance des soins qu'il s'étoit donnés pour conclure cette paix, partit en poste le lendemain pour se rendre à Paris, tandis que le Cardinal descendoit le Rhône pour arriver à Avignon. Ce Prélat dépêcha au pape Herminio son Secretaire pour donner avis à S. S. du succès de sa négociation. Il le chargea en même temps de saluer en passant le duc de Savoye & le comte de Fuentes, qui s'étoient abouchés à Some sur le Po. Herminio les trouva l'un & l'autre dans des dispositions très-contraires à la paix. Aussi lorsqu'il leur eut rendu compte de ce qui venoit d'être conclu à Lyon par l'entremise du Légat, comme il les pressoit au nom du Pape & du Cardinal de ratifier le traité, & de congédier leurs troupes incessamment, le Duc lui répondit d'un air irrité, qu'il en coûteroit la tête à d'Arconat & à des

Alymes, pour avoir osé signer cet accord contre ses ordres précis. A l'égard du comte de Fuentes, il lui dit avec un air de mépris, qu'il ne se mettoit point en peine de cette paix, & que rien ne l'obligeoit à s'y soumettre : Qu'il avoit levé ses troupes avec beaucoup de frais, & qu'elles étoient destinées pour une autre entreprise : Qu'ainsi il les congédieroit quand il lui plairoit, & non pas en vertu du traité.

Le Duc & le Comte étoient donc d'accord en ce point, de ne vouloir pas ratifier le traité. Du reste les politiques jugeoient que leur refus étoit fondé sur des raisons très-différentes. Le Duc étoit fâché d'une paix, dont tout l'avantage revenoit aux autres, tandis qu'il étoit le seul à en souffrir. Les François avoient très-bien entendu leurs intérêts, en renonçant au marquisat de Saluces, qui étant trop éloigné, leur coutoit beaucoup de dépense, & en acceptant en échange le comté de Bresse. Par-là ils étendoient leurs frontiéres jusqu'au Rhône, qui serviroit désormais de borne aux deux Etats. Les Espagnols devoient aussi être fort contents d'avoir éloigné les François de l'Italie, & d'avoir mis leurs Etats à couvert des entreprises de cette nation. Pour le Duc, il restoit au milieu de ces deux puissans ennemis, exposé continuellement en bute à toutes leurs attaques; outre qu'il lui étoit fort indifférent pour la sûreté de ses Etats d'avoir les François pour voisins en France, ou en Italie.

Le comte de Fuentes au contraire plein de ses projets ambitieux, & ne cherchant qu'une occasion de faire la guerre, voyoit avec un extrême regret que son armée de quarante mille hommes & ses quarante piéces de canon ne dussent lui être d'aucun usage. Aussi reprochoit-il sans cesse au Duc qu'on n'avoit fait cette dépense que pour lui, & qu'il n'avoit tenu qu'à lui, que les Espagnols ne portassent la guerre en France, & ne forçassent le Roi à se renfermer dans les murailles de Lyon. Il ne parloit ainsi avec sa vanité Espagnole, que pour arrêter les plaintes du Duc qu'ils avoient joüé, & pour l'empêcher de signer le traité. Ainsi ils convinrent de consulter S. M. C. avant que de prendre aucun parti, & de tenir cependant l'armée toûjours en état de marcher par tout où l'on en auroit besoin.

Le cardinal Aldobrandin instruit de ces dispositions

HENRI IV. 1600.

dépêcha sur le champ au Roi le comte Tassoni, pour le prier de ne point s'offenser de ce délai, l'assûrant que le Duc ratifieroit le traité, & lui en donnant une seconde fois sa parole. Il lui fit dire en même temps qu'il se disposoit à aller trouver le Duc pour cet effet; qu'il supplioit seulement S. M. d'ajoûter quinze jours au terme du mois qu'on avoit donné au Duc pour accepter l'accommodement, & d'accorder une tréve pour ce temps-là. Cependant ce Prélat ayant traversé les Alpes, malgré la rigueur de l'hyver, se rendit à Genes, d'où il fit aussi-tôt avertir de son arrivée le comte de Fuentes, qui étoit déja retourné à Milan, & le Duc qui étoit alors à Turin. Il leur demanda jour à l'un & à l'autre pour une entrevûë; mais ils trouvérent moyen tous deux de s'en dispenser, & se servirent de différents prétextes pour gagner du temps, jusqu'à ce qu'on eût reçû la réponse de la cour d'Espagne. De Genes le Cardinal se rendit à Tortone, où le comte de Fuentes vint le trouver, & d'où il le conduisit ensuite à Milan avec tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter. Le Légat resta quelque temps dans cette ville, où le Comte mit tout en œuvre pour le bien régaler. Aldobrandin attendoit le Duc qui devoit arriver incessamment. Enfin voyant qu'il ne venoit point, & qu'à ses excuses il joignoit encore des plaintes affectées sur la dureté des conditions qu'on vouloit lui faire accepter. Le Cardinal pressa le comte de Fuentes de s'expliquer. Il lui remontra que ce n'étoit point à cause du Duc qui, à ce qu'il voyoit, se moquoit de lui; mais pour faire plaisir à S. M. C. & à la priére du duc de Sessa son Ambassadeur à la cour de Rome, qu'il avoit entrepris ce voyage: Qu'ainsi il le prioit d'avoir égard à l'autorité de S. S. & à la qualité dont lui-même étoit revêtu, & d'employer tous ses soins pour terminer une affaire si importante, dont il ne s'étoit chargé que pour assûrer le repos du roi Catholique & de l'Italie; mais quoi qu'il pût dire, il ne tira point d'autre réponse du Comte, sinon que le Duc avoit ses raisons: Qu'à son égard, la conclusion de cette affaire ne dépendoit point de lui, & qu'on n'avoit pas besoin de sa signature.

Le Légat voyant qu'il ne gagnoit rien de cette maniére, eut recours à un autre moyen. Il connoissoit le caractére du

Comte qui passoit aisément du dépit à la colére, & qui alors n'avoit plus de secret. Il lui fit entendre par Tassoni, que le Duc lui avoit dit en confidence que, s'il s'étoit rencontré des obstacles, s'il y avoit eu jusqu'alors quelque retardement à la conclusion de cette affaire, c'étoit uniquement au Comte qu'on devoit s'en prendre. Celui-ci donna dans le piége; fier & haut comme il étoit, il entendit à peine parler de la sorte, qu'il prit feu. Il s'écria que c'étoit le Duc seul, toûjours fécond en vastes projets, toûjours flottant & incertain dans ses démarches, sans jamais pouvoir se fixer, qui avoit arrêté la conclusion du traité. Enfin il découvrit ce qu'ils avoient arrêté ensemble dans la derniére entrevûë; & déclara qu'ils avoient envoyé en Espagne, pour sçavoir les intentions de Philippe.

Le Cardinal charmé du succès qu'avoit eu son stratagême, & d'avoir tiré par cette adresse le secret du Comte, crut devoir attendre la réponse de la cour d'Espagne, persuadé qu'elle seroit conforme aux désirs de S. S. Il n'ignoroit pas que le Comte naturellement ennemi de la paix ne manqueroit pas de faire tous ses efforts pour porter à la guerre le jeune Roi, à qui le feu de la jeunesse pouvoit donner quelque penchant pour tout ce qui avoit l'apparence de la gloire. Mais il jugeoit en même temps que Jacque de Sandoval duc de Lerme, qui avoit toute la confiance du Prince, dont il avoit captivé les bonnes graces, & qui vouloit que tout le monde dépendît de lui sans dépendre lui-même de personne, ne manqueroit pas de son côté de conseiller fortement la paix, & qu'il ne voudroit point, en excitant mal à propos la guerre entre deux Princes si puissants, se mettre dans la nécessité de partager avec un autre l'autorité qu'il posséderoit seul tant que l'Espagne seroit tranquille.

Ce que le Légat avoit prévû arriva. Peu de temps après, on remit au comte de Fuentes des lettres de Philippe, par lesquelles ce Prince lui marquoit que, puisqu'on laissoit au Duc de Savoye le marquisat de Saluces, & qu'on lui rendoit toutes les places qu'il avoit perduës pendant le cours de cette guerre, il jugeoit qu'il devoit être content, & accepter le traité de Lyon; que pour lui il destinoit à une autre expédition les troupes que le Comte avoit levées. Ce dernier

HENRI IV. 1600.

trait étoit un effet de la politique du duc de Lerme, qui avoit fait ajoûter ces mots pour flater le Comte. Comme il n'ignoroit pas qu'il ne désarmeroit qu'avec peine, il ne vouloit pas le forcer à congédier son armée sur le champ, comme il étoit porté par le traité. Il avoit encore une autre vûë en faisant cette démarche; c'est qu'il croyoit absolument nécessaire pour affermir son autorité en Espagne, de tenir éloigné de la vûë de S.M. un homme aussi brave que le Comte, en lui donnant une occupation honorable en Italie, plûtôt que de le laisser venir à la Cour, & d'avoir toûjours sous ses yeux un rival aussi dangereux que celui-là.

Le comte de Fuentes fut content de cette réponse par laquelle on lui laissoit le commandement absolu des armes; le Duc comprit qu'il étoit temps de céder à la nécessité, puisqu'on lui ôtoit toute espérance des secours dont il avoit besoin. Ainsi le Cardinal crut l'affaire finie, & partit avec le Comte pour se rendre à Pavie, où ils devoient s'aboucher avec le Duc. Ce Prince parut enfin dans l'endroit où le Tesin se jette dans le Po. Dès qu'ils furent à portée, il sauta dans le bateau du Légat; & après les premiers complimens, il remercia ce Prélat des soins qu'il s'étoit donnés si heureusement pour la conclusion du traité; mais il le fit avec un air si triste, & d'une maniére si froide, que le Cardinal comprit parfaitement, que ce que le Duc en disoit, étoit plûtôt par bienséance, & par égard pour sa qualité de Légat, que par une véritable reconnoissance, & avec les sentimens d'un homme, qui crût réellement lui avoir obligation.

Reddition de la citadelle de Bourg.

Après la ratification du traité, le Cardinal retourna à Pavie, d'où il se rendit à Rome. Le Duc de son côté revint à Turin, après avoir fait dire à Bouvens, que quoiqu'il eût signé l'accommodement, il falloit qu'il gardât la citadelle de Bourg le plus long-temps qu'il lui seroit possible, & qu'il ne la remît au Roi, que lorsqu'il le lui ordonneroit; ce qu'il ne fit qu'à la derniére extrémité, & après avoir laissé la garnison lutter contre la faim & le froid jusqu'au commencement de Mars. Le Roi donna le gouvernement de cette place à P. d'Escodeca de Boëce.

Après le départ de ce Prince, la Reine avoit quitté

Lyon pour le ſuivre. Elle arriva à Paris le 9. de Février ſuivie de toute la Cour, & alla loger d'abord dans l'hôtel de Gondy, & enſuite chez Zamet, avant que de prendre poſſeſſion du Louvre. Quatre jours après, Maximilien de Bethune marquis de Rhoſny prêta ſerment au Parlement pour la charge de Grand-Maître de l'artillerie, que le Roi pour récompenſer les ſervices importans que le Marquis avoit rendus dans cette derniére guerre, venoit d'ériger en ſa faveur en titre d'office de la Couronne.

Voyage du Roi & de la Reine à Orléans.

Le Roi ayant enſuite fait voir à la Reine les ſuperbes châteaux de Saint Germain & de Fontainebleau, également admirables par leur ſituation, la grandeur & la beauté de leurs bâtimens ; Leurs Majeſtés ſe rendirent à Orléans, pour y gagner le Jubilé. Le Pape en l'accordant à tout le monde Chrétien, avoit voulu diſtinguer en France d'une maniére particuliére la ville d'Orléans, à qui ſon attachement & ſon zéle pour la Religion catholique avoit attiré tant de diſgraces différentes dans les derniéres guerres. Pendant que le Roi étoit en cette ville, il fit jetter les fondemens pour rebâtir une grande Egliſe, qui avoit été preſqu'entiérement détruite du temps de la ſeconde guerre civile, & dont il ſembloit qu'on ne conſervât les ruïnes, que pour inſpirer de l'horreur, & pour réveiller les anciennes animoſités. En même tems S. M. aſſigna les fonds néceſſaires pour cet ouvrage.

Le Pape avoit accordé les mêmes Indulgences dans les autres Diocèſes ; cependant il ſe raſſembla de toutes les Provinces du Royaume une multitude prodigieuſe de perſonnes, qui accouroient en foule faire leur Jubilé à Orleans. Et à cette occaſion, je ne dois pas oublier un fait qu'on apprit de la bouche même des Confeſſeurs, & qui fut rapporté au Roi ; c'eſt que plus de cent mille ames s'accuſérent du crime de faux. Ce qui doit bien nous faire déplorer non-ſeulement le relâchement de la foi dans les matiéres de Religion, mais encore de la bonne foi dans la ſociété, & dans le commerce de la vie civile ; & ce qui montre en même tems qu'on ne ſçauroit punir avec trop de rigueur un déſordre ſi étendu, ſi dangereux, & le plus pernicieux à la ſociété. D'Orleans, le Roi après avoir ſatisfait à ſa dévotion,

HENRI IV.

alla à Blois, & de-là à Chambort, où il mena la Reine, qui dèslors étoit enceinte. Il en partit peu de jours après, & retourna à Fontainebleau.

1601.

Affaires d'Angleterre

Ce fut sur ces entrefaites que le Roi apprit la nouvelle des entreprises séditieuses, & de la mort funeste de Robert d'Evreux comte d'Essex, dont nous allons parler, en reprenant les choses d'un peu plus loin.

Origine des différends du comte d'Essex avec Robert Cecill.

Dans la Cour d'Angleterre, le comte d'Essex, & Robert Cecill secretaire d'Etat, étoient non-seulement divisés d'inclinations, mais ils se disputoient la premiére place dans les bonnes graces de la Reine Elisabeth. Cecill étoit soutenu par les grands services de son pere, qui avoit été longtemps comme le premier Ministre de cette Princesse; sa prudence & son expérience personnelles ne le faisoient pas moins estimer; & on le regardoit comme un homme capable de conduire les plus grandes affaires. Le comte d'Essex avoit pour lui beaucoup de valeur, & une grande habileté pour la guerre: Il y joignoit une haute naissance, beaucoup de grandeur d'ame, beaucoup de magnificence, un talent merveilleux de gagner tous les cœurs. Il s'étoit déja distingué dans plusieurs actions, qui lui avoient acquis tant de gloire, qu'on le nommoit communément l'Achille Anglois.

Intrigues de Cecill pour perdre le Comte.

Cobdam, qu'une ancienne jalousie rendoit ennemi du comte d'Essex, & Gautier Raleig capitaine des Gardes de la Reine, agissoient de concert avec Cecill. Ce fut ce triumvirat qui trama la perte du Comte: La Reine étoit femme, outre cela fort âgée, & par conséquent défiante & soupçonneuse. Ainsi il ne leur fut pas difficile de persuader à cette Princesse que le Comte étoit à craindre, & qu'on ne pouvoit trop se défier de son ambition & de ses desseins hardis. Ces soupçons refroidirent insensiblement Elisabeth à l'égard du Comte. Il ne restoit plus à ses ennemis, que de ruiner absolument son crédit en l'éloignant de la Cour de peur que sa présence ne ranimât la faveur qu'il avoit eûë auprès de cette Princesse; ils crurent en avoir trouvé l'occasion en le reléguant en Irlande; sous prétexte de l'envoyer soumettre les rebelles de cette Isle. Le Comte sentit le coup; mais son courage ne lui permit pas de

laisser échapper cette occasion de faire paroître sa valeur, quoiqu'il ne la dût qu'à ses ennemis. Il ne refusa donc point de se charger de cette expédition ; cependant il ne l'accepta qu'à condition qu'il lui seroit permis de revenir en Angleterre, sans attendre les ordres de la Reine, lorsqu'il le croiroit nécessaire pour le service de S. M. On lui accorda cette permission, & Cecill lui-même fut des plus ardens pour la lui faire obtenir. Il appréhendoit que si on la lui refusoit, il ne regardât cette commission moins comme une occasion de se signaler, que comme un prétexte honnête dont se servoient ses ennemis pour l'éloigner, & qu'il ne trouvât dans le besoin de ses affaires domestiques une excuse pour se dispenser de partir. C'étoit en effet ce que lui conseilloient tous ses amis. Cependant il ne crut pas devoir déférer à leurs avis ; & après s'être assûré de la permission qu'il souhaitoit, & qui lui fut donnée en bonne forme par une déclaration authentique scellée du grand sceau, il se rendit en Irlande. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il reçut des lettres du sceau privé, par lesquelles on lui défendoit en termes exprès de sortir de l'Irlande sans l'ordre de la Reine.

Ce nouveau coup causa au Comte un véritable dépit. Il se plaignit qu'on le faisoit servir de joüet à ses ennemis, qui triomphoient de son absence ; il blâma l'imprudence qu'il avoit euë de ne pas suivre le conseil de ses amis. Enfin il prit le seul parti qui lui restât ; ce fut de surmonter au plûtôt tous les obstacles qui auroient pû l'arrêter trop long-temps dans cette Isle. Après quelques actions peu considérables, il prit un tems favorable pour proposer une entrevûë au comte de Tir-Oen auteur des troubles, qui avoient attiré les Espagnols en Irlande, où ils avoient pris en main la défense des Catholiques de l'Isle. Cette négociation réussit si heureusement pour le Comte, qu'il crut pouvoir retourner en Angleterre, & quitter l'armée sans le congé de la Reine. On le lui avoit permis d'abord ; & il ne lui paroissoit pas que les lettres du petit sceau eussent la force d'anéantir une déclaration solemnelle & publique. Dans cette idée, il revint à Londres, & parut un matin à la porte du cabinet de la Reine, qui ne l'attendoit nullement. Après avoir été si fort

HENRI IV. 1601.

en faveur auprès de cette Princeſſe, il crut pouvoir prendre cette liberté. Mais Eliſabeth qui étoit encore à ſa toilette, lui fit ſigne de la main de ſe retirer.

Après le dîner, il ſe préſenta de nouveau dans l'anti-chambre ; mais le grand Chambellan lui défendit de paſſer outre, juſqu'à ce qu'il eût donné avis à la Reine de ſon arrivée ; & à ſon retour, il ordonna au Comte de la part de cette Princeſſe, de ſe rendre chez le Garde des ſceaux. Celui-ci le traita d'abord en criminel d'Etat ; & dès le lendemain il propoſa contre lui pluſieurs chefs d'accuſation, dont les principaux étoient, qu'il avoit quitté l'armée ſans le congé & contre les défenſes expreſſes de la Reine, & qu'il avoit eu des liaiſons avec les rebelles.

Comme le Comte n'apportoit point de bonnes raiſons pour ſe juſtifier, il fut par Sentence du Conſeil, privé de toutes ſes charges, & banni de la Cour pour deux ans, avec ordre de paſſer tout ce temps de ſon éxil à Londres, ou dans une de ſes Terres qui n'étoit pas éloignée de cette Capitale, & où on lui permit de ſe retirer avec toute ſa maiſon. Il paſſa une année entiére dans cette ſolitude ; après quoi il crut que la colére de la Reine ſeroit enfin calmée, & la haine de ſes ennemis un peu ſatisfaite. Il commença donc à reparoître dans Londres, non-ſeulement ſuivi de ſes gens, mais même d'une foule de Gentilshommes, qui commençoient de leur côté à ſe rendre auprès de lui. On ne le voyoit plus dans les ruës qu'avec un cortége nombreux ; il alloit publiquement joüer à la paume avec ſes amis, & les régaloit chez lui très-ſouvent.

Entrepriſes du Comte.

Lorſque par ces maniéres populaires il crut avoir aſſez affermi ſon crédit, il commença à tenir chez lui des aſſemblées. Il ne s'y trouvoit que des Seigneurs & des perſonnes de la premiére diſtinction, tous amis du Comte, & qui prenoient beaucoup de part à ſa diſgrace. Là il tenoit avec eux des conſeils ſecrets ſur les moyens qu'il devoit employer pour rentrer dans ſes emplois, & recouvrer ſon ancien crédit, & pour ſe venger des outrages qu'il avoit reçus de ſes ennemis. Ces démarches n'étoient pas ſi ſecretes, que ceux-ci qui l'obſervoient toûjours avec des yeux jaloux, ne ſe défiaſſent des viſites fréquentes que lui rendoient tant de

peſonune

perſonnes ſuſpectes, & du commerce qu'ils entretenoient enſemble. Ils ne manquérent pas de le ſoupçonner d'abord de tramer quelque deſſein funeſte. La crainte du danger qu'ils couroient eux-mêmes leur fit prendre de nouvelles meſures. Ils aſſiégeoient continuellement la Reine déja prévenuë contre le Comte, & lui faiſoient cent mille nouveaux rapports, afin d'achever de l'aigrir par leurs accuſations réïterées.

Leurs ſoupçons furent confirmés par un indice certain. Le Comte avoit un jeune Page à qui il avoit donné toute ſa confiance, parce qu'il avoit été élevé avec lui; enſorte qu'en ſa préſence il communiquoit librement à ſes amis les deſſeins les plus ſecrets. Cecill avoit gagné ce Page, qui ne manquoit pas de lui faire chaque jour un rapport fidelle de tout ce qui s'étoit paſſé dans la maiſon de ſon maître.

Le comte d'Eſſex avoit engagé dans ſes deſſeins le comte de Southampton ſon beau-frére, le chevalier Blunt ſon beau-pére, Charle Danvers, Jean Davis, Ferdinand Gorges & Lieltont. Ils étoient tous réſolus à entreprendre quelque coup hardi; mais ils délibérérent long-tems s'ils commenceroient par ſe rendre maîtres de Londres, où s'ils ſe ſaiſiroient d'abord du Palais, que les Anglois appellent ordinairement la cour de la Reine. Il ſembloit qu'en ſe rendant maîtres de la ville, c'étoit faire un coup de partie. Rien n'étoit plus propre à ſignaler le pouvoir du Comte; mais cet exploit étoit plus propre à faire trembler ſes ennemis, qu'à aſſûrer ſon autorité. Le premier mouvement ne pouvoit manquer de faire bien-tôt place au repentir; après quoi il n'étoit pas moins aiſé de reprendre Londres, comme il étoit déja pluſieurs fois arrivé, qu'il auroit été facile de s'en rendre maître. Cependant les Miniſtres qui approchoient de la Reine, auroient le tems de ſe remettre de leur premier étonnement, & reviendroient à la charge, plus en état que jamais d'accabler ceux qui les auroient fait trembler. On jugea donc qu'il valoit mieux ſe ſaiſir d'abord du Palais, dont la priſe les mettroit en état de faire réüſſir tous leurs projets ſans aucun danger. En effet, le deſſein du Comte étoit de ſe rendre maître de la perſonne de la Reine, de chaſſer d'auprès d'elle tous ceux qui étoient, ou qu'il croyoit être de ſes ennemis, de mettre ſes créatures

HENRI IV. 1601.

à leur place, d'aſſembler enſuite le Parlement pour réformer le gouvernement ſuivant ſon avis, & de gouverner ſur ce plan le Royaume à ſa volonté ſous le nom de la Reine.

Cette réſolution priſe, Blunt fut chargé de ſe ſaiſir avec une troupe de ſoldats de la porte du Palais; Davis eut ordre de ſe poſter avec une autre troupe dans la premiére cour; d'autres devoient à une certaine heure enlever les armes qu'on a coutume de poſer contre les murs de la ſalle des Gardes; Danvers ſuivi de quelques Seigneurs, devoit ſe jetter dans l'antichambre, & être ſuivi par le comte d'Eſſex, qui viendroit comme un ſuppliant trouver la Reine, & s'aſſûrer de ſa perſonne.

Lorſque cette Princeſſe, à qui Cecill rendoit ſoigneuſement compte de tout ce qui ſe paſſoit, crut avoir de quoi convaincre les coupables, elle envoya le 17. Février Herbert ſecrétaire d'Etat ordonner au Comte de ſe rendre au Conſeil qui ſe tenoit dans la maiſon du grand Treſorier Burckuſt. Celui-ci avoit ordre de la Reine, ſi le Comte ſe préſentoit, de l'avertir avec bonté de ſon devoir, de le détourner de ſes complots ſéditieux, de l'exhorter à éloigner de ſa perſonne cette ſuite nombreuſe, dont S. M. avoit raiſon de ſe défier, enfin pour diſſiper tous les ombrages, à ſortir de Londres, & ſe retirer à la campagne dans quelque endroit moins fréquenté & éloigné de la Cour.

Soit que le Comte ſe crût découvert, ſoit qu'il appréhendât la puiſſance de ſes ennemis, qui avoient tout pouvoir ſur l'eſprit de la Reine, il ne ſe rendit point à ſes ordres. Il inventa un prétexte pour ſe diſpenſer d'obéir à cette citation, & ſe renferma chez lui avec ſes amis. Le lendemain, qui étoit un Dimanche, le comte de Worcheſter Garde des ſceaux, & Robert Knolles oncle du comte d'Eſſex tous deux conſeillers du Conſeil privé, ſe rendirent chez lui, & lui ordonnérent de la part de Sa Majeſté, ou d'aller à la Cour, ou de leur expoſer à eux-mêmes les raiſons de ſon mécontentement; mais il ne leur répondit rien autre choſe ſinon que Cobham & Raleig en vouloient à ſa vie; qu'ainſi il ne pouvoit paroître à la Cour, où ſes ennemis étoient tout-puiſſans, ſans courir évidemment à ſa perte.

Après cette réponſe, ces deux Seigneurs vouloient ſe retirer pour aller en informer la Reine, lorſque le Comte les retint. Ils reſtérent chez lui quelque tems ; & à leur retour, ils aſſûrérent qu'il leur avoit fait violence. Après leur départ, le Comte inquiet ſortit ſur les neuf heures du matin avec environ trente de ſes amis, du nombre deſquels étoient les comtes de Southampton, de Rutland & de Bedfort, le baron de Sandis, Cromwell & Montlagle. Au reſte ils n'avoient point d'autres armes que leurs épées. Le comte d'Eſſex alla droit à l'hôtel du Lord-Maire, & lui demanda main-forte contre des aſſaſſins, que ſes ennemis avoient apoſtés, diſoit-il, pour lui ôter la vie. Le Maire inſtruit par Cecill, rejetta ſa demande, & il reçut encore le même refus du Scherif, qui eſt le premier Magiſtrat après le Maire. Voyant donc qu'il n'avoit aucun ſecours à attendre des Magiſtrats, il entreprit de ſoulever le peuple ; mais il étoit trop tard pour avoir recours à ce remède. Il eut beau crier, que Cobham & Raleig en vouloient à ſa vie. Le peuple à la vérité s'attroupa d'abord autour de lui, l'aſſûrant qu'il étoit prêt de vivre & de mourir en ſa compagnie ; mais perſonne ne prenoit les armes. Le Comte lui-même flottant entre la crainte & l'eſpérance, & attendant l'événement, n'avoit point encore pris avec ſes amis une vraye réſolution d'exciter une révolte.

La Reine fait arrêter le Comte.

La nouvelle de ces premiers mouvemens étant venuë à la Cour, la Reine qui apprit que le peuple commençoit à prendre feu, craignit l'eſprit entreprenant du Comte, & le crédit qu'il avoit dans Londres. Pour le prévenir, elle ordonna à Thomas baron de Burghley frére aîné de Cecill, de publier un édit contre le comte d'Eſſex & contre tous ceux qui le ſuivroient, pour les déclarer rebelles & coupables de haute trahiſon. Burghley ſuivi d'un nombre conſidérable de ſoldats, & précédé d'un Herault d'armes, commença cette proclamation devant le logis du Comte. Auſſitôt le peuple qui s'étoit déja attroupé, ſe diſſipa ; le concours ceſſa, & le Comte reſta avec très-peu de ſuite. Cependant Burghley parcouroit les autres quartiers de la ville, lorſqu'il rencontra le Comte, que preſque tout le monde avoit abandonné ; il en fut cependant chargé &

HENRI IV. 1601.

repoussé. Ensuite le comte voulut retourner chez lui pour y attendre que le peuple vînt à sa défense, comme il s'en flattoit mal-à-propos ; mais il trouva la porte de la ville fermée. Il y eut là un leger combat, qui finit aussitôt après quelques coups d'arquebuse, par la mort d'un petit nombre de personnes. Blunt y fut dangereusement blessé, & le Comte y perdit quelques autres personnes de sa suite. De-là ne sçachant lui-même quel parti prendre, il revint du côté de la Tamise, où il se jetta dans une barque, & rentra chez lui. Il y fut suivi un moment après par l'Amiral Howart que la Reine y envoya avec des troupes & du canon pour l'arrêter. Le Comte ne songeoit point du tout à se défendre. Ainsi après une foible résistance, où la langue eut plus de part que l'épée, & qui ne finit que bien avant dans la nuit, il se rendit à l'Amiral.

Presque tout le monde fut étonné, qu'un homme si brave, qui avoit toûjours fait voir tant de courage & de prudence dans la guerre & dans la paix, se fût ainsi oublié lui-même dans l'exécution d'un projet que lui avoit inspiré une ambition démesurée ; qu'il eût manqué également de tête & de bras, & qu'il n'eût pas sçû se servir dans une circonstance si délicate, ni du secours de ses amis, qui étoient en si grand nombre en Angleterre, que personne n'en avoit plus que lui, ni de la bonne volonté du peuple, ni de son propre courage. Mais sa conduite est un exemple mémorable qui confirme parfaitement la vérité de cette maxime, que le crime est toûjours aveugle, & qu'une bonne ou mauvaise cause donne ou ôte le courage & la hardiesse.

Rutland gendre du Comte fut pris en même temps que lui avec le comte de Southampton, & tous deux eurent part à son malheur, comme ils l'avoient eûë à ses desseins. On les conduisit le lendemain à la Tour, où ils furent enfermés sous bonne garde. On arrêta aussi en différens quartiers le chevalier Blunt beau-pére du Comte, Gorges gouverneur de Plimouth, Danvers & environ cent autres Seigneurs, qu'on mit en différentes prisons de la ville.

La Reine persuadée qu'elle n'avoit plus rien à craindre, après avoir dissipé les complots du Comte, avoit remis le jugement de cette affaire, afin d'en informer à loisir,

lorsqu'il arriva un accident qui l'obligea à le précipiter. Cinq jours après l'emprisonnement du Comte, le Garde des sceaux fit arrêter sur le soir un nommé Thomas Lée, jeune homme hardi & entreprenant, qu'on trouva avec un mousquet à la porte du cabinet de la Reine. Il avoit été dénoncé par Robert Crosse, & Henri Newil gendre du grand Trésorier, à qui il avoit communiqué son dessein. On ne sçait quel motif le faisoit agir; si c'étoit attachement pour le Comte d'Essex, avec lequel cependant il n'avoit pas beaucoup de liaison, ou quelque accès de folie. Quoi qu'il en soit, il avoit déclaré à ceux qui le dénoncérent que son dessein étoit d'aborder la Reine vers l'heure de son souper, après que sa Cour se seroit retirée, & de la supplier avec quelques autres de ses complices de signer une Requête, qu'ils avoient résolu de lui présenter pour la délivrance du comte d'Essex. Et au cas que quelqu'un s'opposât, il devoit protester que tous les malheurs que ce refus causeroit à l'Etat, ne devroient être imputés ni à lui, ni à ses amis protecteurs de la liberté publique, mais à ceux qui empêcheroient la Reine de leur accorder leur demande. Comme le coupable n'avoit pas besoin de conviction, Elisabeth donna ordre de le punir sur le champ; & on lui fit souffrir un supplice très-rigoureux. On lui arracha d'abord les parties, qui furent jettées au feu en sa présence; ensuite on lui ouvrit le ventre, dont on arracha le cœur & les entrailles, qui furent de même réduits en cendres. On coupa le reste de son corps en quartiers, qui furent exposés dans différens endroits de la ville, pour servir d'éxemple à ses complices, & leur inspirer de la terreur. On croit que cette découverte fit hâter le châtiment des coupables. La Reine n'étoit pas encore bien remise de la peur du danger qu'elle venoit de courir, & elle se laissa aisément persuader, que les amis des conjurés ne manqueroient pas de tenter souvent de semblables entreprises, tant qu'on laisseroit vivre le Comte & ses complices.

HENRI IV. 1601.

On fait le procès au comte d'Essex.

Ainsi le premier de Mars, Thomas Howart, que la Reine avoit fait Connétable depuis la prise des comtes d'Essex & de Southampton, les alla prendre à la tour, & les conduisit au Palais de West-Minster, pour répondre en présence de leurs pairs aux accusations intentées contre eux: car

HENRI IV. 1601.

les seigneurs d'Angleterre ont ce privilége de ne pouvoir être jugés que par leurs Pairs.

Ces Pairs étoient les comtes d'Oxford, de Derby, de Salsbury, de Worchester, de Sussex, de Cumberland, de Hertfort, de Lincoln, & de Nottinghan, le vicomte Howard de Bondon, les Barons Grey, Compton, Edoüard Stafford, Lumley, Morley, Burghley, Hunsdon, Ritch, Chandos, Laware, Darcy, Cobham, Winsor, & Howard de Walden. On leur avoit donné pour adjoints, les huit Juges ordinaires, qui assistent les Pairs de leurs conseils dans les affaires, qui concernent les loix du Royaume. La Reine outre cela leur avoit envoyé de sa part quelques-uns de son Conseil, qu'on appelle le Conseil des sages; sçavoir l'huissier, l'atourné de la Reine, & le clerc de la Couronne. Tous ces Juges entrérent en cérémonie dans la Salle en cet ordre. Le Milord Burckust, qui devoit présider au jugement en qualité de grand sénechal d'Angleterre, marchoit à la tête précédé de six Huissiers portant les masses d'or de la Reine, des Héraults d'armes, & du clerc de la Couronne. Il étoit suivi des neuf Comtes, du Vicomte, des quatorze Barons, des huit Juges ordinaires, des dix Conseillers du sage Conseil, de l'Huissier, du Sergent, de l'atourné, & de plusieurs Gentilshommes. Ils prirent séance dans un parquet environné de barriéres, pour les séparer des Spectateurs. Burckust étoit sous un dais au milieu de tous comme Président.

On fit venir ensuite les accusés précédés d'un homme portant une hache, le dos tourné de leur côté. Howard ayant reçu ordre du Hérault d'armes de les presenter devant leurs Juges, il le fit, & les plaça hors du parquet en face du Sénechal, celui qui portoit la hache se tenant toûjours à côté du comte d'Essex. Ensuite le clerc de la Couronne lut la commission, que la Reine avoit donnée au Sénechal, aux Comtes, aux Barons, & aux autres Juges, pour faire le procès aux accusés; après quoi on leur demanda suivant l'ancien usage par qui ils vouloient être jugés; & ils répondirent avec soumission, que c'étoit par Dieu & par leurs Pairs.

Alors on lut par ordre les Chefs de l'accusation intentée

contre le Comte. Ils contenoient, Que trois mois auparavant, le comte d'Essex avoit tenu un conseil secret avec le comte de Southampton, Blunt, Davis, Danvers & Gorge, pour se saisir de Londres, ou du Palais: Qu'il avoit retenu chez lui avec violence les Seigneurs du Conseil, que la Reine lui avoit envoyés en les menaçant même de leur faire un mauvais parti, s'ils résistoient: Qu'il étoit sorti de sa maison avec des gens armés pour exciter une sédition dans Londres: Qu'il avoit empêché les Officiers de la Reine de publier la déclaration donnée contre lui & ses complices, & avoit même chargé les Héraults d'armes: Que depuis cette proclamation il avoit persisté dans sa révolte: Qu'il s'étoit adressé au Maire, & aux autres Magistrats, & avoit répandu de faux bruits parmi le peuple, dans la vuë de l'exciter à prendre les armes: Qu'enfin il avoit résisté aux ordres de la Reine, & avoit pris les armes pour se mettre en défense dans sa maison.

Chefs de l'accusation intentée contre le Comte.

Le comte d'Essex ayant demandé d'abord avant que de répondre, qu'on lui accordât la justice, qu'on ne refusoit point en Angleterre aux moindres particuliers, qui étoit de récuser les Juges, qui lui étoient suspects, on prit les avis de l'assemblée; après quoi on lui répondit tout d'une voix, qu'attendu la nature du crime, & la qualité des Juges qui avoient promis avec serment de juger en conscience, & en leur honneur, qui leur étoit plus cher que leur propre vie, la récusation ne pouvoit avoir lieu; qu'ainsi le Comte pouvoit procéder à sa justification.

Ses défenses.

Il nia d'abord le premier article de l'accusation; mais l'atourné de la Reine l'en convainquit, non pas à la vérité par écrit, quoiqu'il l'eût promis d'abord; mais par les dépositions, & par l'aveu de Blunt, de Davis, & de quelques autres, qui déclaroient avoir conféré là dessus par ordre du Comte. Le comte de Southampton interrogé sur cet article répondit, qu'à la verité il s'étoit tenu entr'eux quelques discours à ce sujet; mais qu'on n'avoit pris aucune résolution, ni même eu intention de rien exécuter.

Le Comte répondit au deuxiéme chef, qu'il n'avoit fait aucune violence à ceux que la Reine lui avoit envoyés, qu'il leur avoit seulement donné en ami une retraite dans sa

chambre, pour les garantir de la fureur du peuple; & qu'aussitôt que la multitude s'étoit dissipée, il les avoit laissés sortir sans les maltraiter.

A l'égard des autres Chefs d'accusation, il y répondit, en disant, Qu'étant informé, que Cobham & Raleig venoient pour le tuer, & qu'ils étoient beaucoup mieux accompagnés que lui, il avoit été contraint d'abandonner sa maison, & d'aller chercher auprès du Maire de Londres la sûreté, qu'il ne trouvoit point chez lui: Que le Maire ne l'ayant point écouté, il avoit voulû rentrer chez lui, lorsqu'il avoit rencontré sur son passage quelques particuliers, qu'on ne pouvoit reconnoître à aucunes marques pour Officiers de S. M. qui le traitoient de traître: Que ne se sentant point coupable d'un si grand crime, il n'avoit pû souffrir une telle insulte: Qu'ayant appris ensuite que le comte de Cumberland gardoit la porte de la ville, il étoit allé le trouver suivi de ses amis qui n'avoient pour toutes armes, que leurs épées: Qu'il en avoit été repoussé avec beaucoup de violence, & s'étoit enfin retiré chez lui, sans faire de bruit ni exciter aucun tumulte.

Ensuite l'huissier, l'atourné de la Reine, & Bacon un des six Conseillers du sage Conseil, dont le frére étoit intime ami du Comte, resumérent tous les Chefs d'accusation, qu'ils amplifiérent par plusieurs exemples. L'Atourné chargea encore le Comte de plusieurs autres crimes. Il l'accusa d'avoir aspiré à la Couronne; d'avoir eu des intelligences criminelles avec le comte de Tir-Oen, les Espagnols, les Puritains, les Jesuites, le roi d'Ecosse, & les Catholiques; d'avoir décrié auprès de tous les Etats, les veritables ministres de l'église Anglicane; & d'avoir travaillé à gagner l'affection du peuple, dans la vûë de changer la face du Gouvernement. Le Comte réfuta par ordre tous ces nouveaux griefs.

L'Atourné le pressa ensuite de déclarer ce qu'il auroit fait, s'il fût venu à bout de se rendre maître du Palais. A cela il répondit, Que son dessein étoit de se jetter aux pieds de la Reine, & de lui donner plusieurs avis importants au salut de Sa Majesté & de l'Etat: Qu'il lui auroit conseillé sur-tout de se défier de Cobham, de Raleig, & de Cecill, qui abusants de sa confiance lui cachoient la verité, & gouvernoient

gouvernoient à leur gré toute l'Angleterre d'une maniére très-préjudiciable au bien public, en écartant d'auprès d'elle tous ceux qui n'étoient pas de leur parti.

Cobham & Raleig le sommérent alors d'expliquer plus nettement en quoi leur conduite étoit préjudiciable à l'Etat, & en particulier quels sujets il avoit de se plaindre d'eux; mais il se contenta de répondre, qu'il n'étoit pas en situation de se porter pour accusateur contre les autres. Cecill montra plus de chaleur, & s'emporta très-vivement contre le Comte, qu'il traita plusieurs fois de traître, sans que celui-ci répondît autre chose, sinon qu'il étoit facile au Lievre d'insulter au malheur du Lion; & que c'étoient ses artifices, & les faux rapports qu'il avoit faits à la Reine, qui l'avoient réduit dans cette triste situation. Comme Cecill le pressoit de déclarer les complots qu'il avoit tramés avec le comte de Tir-Oen contre le repos de l'Angleterre; » C'est toi-mê» me, lui répondit le Comte un peu piqué, qui es un traître, » puisque souvent on t'a entendu dire que le droit de l'in» fante d'Espagne à la couronne d'Angleterre étoit inconte» stablement le meilleur. » A ces mots, Cecill hors de lui se laissa transporter à une colére si violente, qu'il jura de ne jamais rendre aucun service à la Reine, ni à l'Etat, qu'il n'eût été justifié d'un crime si exécrable. Il répetoit à chaque moment, qu'il haïssoit & détestoit les Espagnols plus que le Demon. Enfin après une contestation assez vive, qu'ils eurent ensemble sur cette matiére, Bacon remarquant que leur premier feu étoit appaisé, reprit l'accusation, & compara la conspiration du Comte à celle du duc de Guise, ce qu'il fit par un discours plein de force, & très-pathétique. Le Comte y répondit par un autre, dans lequel il rappelloit le souvenir de sa conduite passée, & des travaux glorieux, qu'il avoit essuyés pour le service de l'Etat, qui méritoient bien, disoit-il, qu'on jugeât plus favorablement de ses desseins. On remarqua qu'il ne laissa échapper aucun terme, qui pût marquer de la foiblesse, ni par où il semblât implorer la misericorde de la Reine. Southampton parla ensuite avec la même fermeté, & d'une maniére si touchante, qu'il tira des larmes de la plûpart de ses Juges.

Après qu'ils eurent cessé de parler, Burckust recueillit

HENRI IV. 1601.

Condamnation du Comte.

les voix des Comtes, Barons, & autres Juges. Ils se rétirérent pour opiner dans une chambre voisine, & rentrérent au bout d'une heure. Ensuite ils donnérent leur avis l'un après l'autre, à mesure que le Hérault d'armes les appelloit, & prononcérent suivant la formule, qu'en conscience le Comte étoit criminel. Alors le president Burckust adressant la parole au Comte; » Puisque vos Pairs vous condamnent, » lui dit-il, je vous déclare coupable de haute trahison; & » comme tel j'ordonne, que vous serez traîné sur la claye » au lieu marqué pour votre supplice, où vous serez atta» ché à une potence, & vous verrez avant que de mou» rir vos membres coupés en quatre quartiers; après quoi » votre tête sera attachée au bout d'une pique, & exposée dans tel endroit que la Reine jugera à propos. Après cette sentence, le Comte répondit sans témoigner aucun trouble, *Amen*. Il ajoûta seulement que si on laissoit réünis ces membres, que les Juges ordonnoient d'être mis en quatre quartiers, ils auroient pû rendre quelque service important à l'Angleterre; qu'au reste il prenoit Dieu à témoin, qu'il ne lui étoit jamais entré dans l'esprit d'attenter à la personne de Sa Majesté; qu'il avoit uniquement songé à se précautionner contre les entreprises de ses ennemis, afin de n'en être pas prévenu; & que s'il n'avoit pas recours à la clémence de la Reine, ce n'étoit point par une obstination criminelle; mais parce qu'il étoit las d'une vie, qu'il avoit tant de fois prodiguée pour l'honneur & la sûreté de S. M. & parce qu'il souhaitoit lui témoigner même par sa mort son attachement, & sa soumission inviolable à ses ordres.

Le comte de Southampton fut condamné à la même peine. Tous deux tâchérent ensuite par leurs raisons de montrer, qu'ils ne méritoient pas un semblable supplice, & que leurs complices n'étoient point coupables. Enfin ils suppliérent leurs Juges de réfléchir sur la sentence qu'ils avoient portée, & d'en délibérer plus murement. De-là ils furent reconduits à la Tour par Thomas Howard; alors celui qui portoit la hache devant eux, en tenoit le tranchant tourné du côté du coupable, ce qui étoit la marque de leur condamnation. Le lendemain, le Comte determiné à la mort demanda une entrevûë avec le Garde des Sceaux, Burckust, Howard, &

Cecill. Il les pria de lui pardonner, si dans sa défense, il lui étoit échappé quelque terme offensant; il fit sur-tout excuse au Garde des Sceaux de l'avoir retenu chez lui, où il avoit même couru risque de la vie, avec les deux autres Conseillers que le sage Conseil lui avoit députés. Il demanda aussi pardon à Cecill de ce que sur la foi d'autrui il avoit dit contre lui avec trop d'aigreur & sans fondement certaines choses qu'il rétractoit. Enfin il les supplia en grace de vouloir bien prier la Reine de permettre qu'il fût exécuté dans la Tour, & non pas dans la place, de peur que les cris du peuple ne l'empêchassent de penser à la mort, & de songer à Dieu.

On n'eut pas de peine à obtenir cette grace d'Elisabeth, qui conservoit encore une affection secrete pour le Comte, & qui lui auroit même pardonné, dit-on, s'il eût voulû recourir à sa clémence. Mais il étoit trop las de la vie pour songer à en prolonger le cours; & cette Princesse étoit de son côté trop équitable & trop fiére, pour vouloir la lui conserver malgré lui, d'autant plus que ses ennemis publioient qu'ils lui avoient entendu dire que tant qu'il vivroit, jamais la Reine ne seroit en sûreté. On prétend que ce jour-là même le comte d'Essex & Cecill, non contents de s'être réconciliés de bouche, voulurent encore pour marque de leur réconciliation sincére, recevoir tous deux en même temps la communion à leur maniére.

Enfin le sixiéme Mars, les comtes de Herefort, & de Cumberland, le vicomte de Bondon, Howard, Darcy & Compton se rendirent à la Tour sur les huit heures du matin. Seize hommes de garde amenérent le Comte en leur presence, & le firent monter sur l'échafaut qu'on avoit préparé pour son supplice. En y allant, il exhorta les assistants à prier pour lui. Dès qu'il fut monté, il se découvrit, & après avoir demandé tout haut pardon à Dieu de ses péchés qu'il confessoit être fort énormes, & en plus grand nombre que les cheveux de sa tête, de ses excès, de sa vanité, de son orgueil, il supplia Jesus-Christ son unique Médiateur auprès de son Pére de lui appliquer les mérites de sa passion pour attirer sur lui la divine misericorde, & pour lui obtenir la remission de ce dernier crime qu'il venoit de commettre

Sa mort.

HENRI IV. 1601.

contre Dieu, contre ſa Reine, & contre ſa Patrie, par lequel il avoit juſtement excité contre lui la colére de Dieu & des hommes, & dans lequel il avoit engagé avec lui tant d'autres innocens. Enſuite après avoir prié pour la Reine, pour ſes Miniſtres, pour l'Egliſe, & pour l'Etat, il proteſta devant Dieu qu'il n'avoit jamais ſongé à attenter, ni à la vie, ni à l'honneur de Sa Majeſté; qu'il ne s'étoit jamais aſſis dans la chaire des Athées; qu'il n'avoit jamais eu de confiance dans ſes propres œuvres, mais uniquement dans les mérites ſatisfactoires de Jeſus-Chriſt ſon Rédempteur; qu'il avoit été nourri dans cette doctrine, & qu'il y vouloit mourir. Enfin il ſupplia tous les aſſiſtants de joindre leurs priéres aux ſiennes, afin que ſon ame s'élevant par la foi audeſſus des choſes terreſtres, ne s'occupât plus que du ſoin de l'éternité.

Enſuite il ôta ſes habits. En même temps les miniſtres, Thomas Monfort & Guillaume Barloc, qu'il avoit demandés pour l'aider à bien mourir, lui dirent qu'il falloit qu'il pardonnât à ſes ennemis, qu'il oubliât les mauvais traitemens qu'il en avoit reçûs, au cas qu'il en conſervât quelque reſſentiment, & qu'il leur demandât auſſi pardon de la peine qu'il leur avoit faite; ce qu'il exécuta avec une humilité bien différente de ſa fierté ordinaire. Enſuite il ſe mit à genoux, & eut une attention extrême à ne rien faire d'indigne de lui-même, du lieu & de la circonſtance ou il ſe trouvoit. Les Miniſtres l'exhortants alors à ſe préparer courageuſement à la mort, il leur dit avec ingénuité, que dans différentes occaſions il avoit couru de grands dangers, & avoit toûjours regardé la mort avec quelqu'horreur, quoiqu'il ne la vît que dans un point de vûë fort éloigné; qu'ainſi puiſqu'il avoit pu l'apprehender alors par une ſuite de la fragilité humaine, il ſe croyoit encore plus obligé dans le moment terrible, où il ſe trouvoit, de prier Dieu de le ſecourir. Ainſi uniquement occupé de Dieu, il ne penſa plus qu'à le prier avec ardeur, de le conſoler intérieurement, de ſceller en ſon ame, par la vertu de ſon Eſprit Saint, une pleine confiance d'obtenir miſericorde, enfin d'envoyer ſes Anges, pour recevoir ſon ame au ſortir de ſon corps.

Le Bourreau lui demanda pardon enſuite; après quoi le Comte préparé à la mort, & diſpoſé à recevoir le coup,

récita avec ses Ministres le symbole des Apôtres, & quelques versets du Pseaume 51. & mit sa tête sur le billot, ou elle fut coupée du troisiéme coup; car la Reine avoit eû la bonté de changer le genre de son supplice.

Telle fut la fin du comte d'Essex. Il avoit toutes les qualités qui rendent les hommes estimables; ç'auroit été un héros heureux, s'il avoit sçu se tenir dans de justes bornes, & si enivré des grandeurs de la Cour, & de la gloire de ses succès, il ne se fût pas livré à des espérances chimériques, qui par un aveuglement déplorable le conduisirent enfin à sa perte. Il laissa un fils, qui tient aujourd'hui un rang assez considérable en Angleterre, où bien loin de se croire deshonoré par un semblable accident, on se fait au contraire une gloire d'avoir eu des Ancêtres auteurs, ou complices de semblables conspirations.

Le dix de Mars, Blunt, Danvers, Davis, Gilles Merrik & Henri Cuff sécretaire du comte d'Essex, furent aussi convaincus dans le palais de West-Minster, condamnés & punis, comme auteurs & complices de la conjuration. On ne fit grace qu'à Davis. Huit jours après, Blunt allant au supplice, déclara pour la décharge de sa conscience, que dès le temps, que le Comte étoit en Ecosse, il avoit formé à Dublin avec lui, & avec le comte de Southampton, le projet de faire passer en Angleterre trois ou quatre mille hommes; d'aborder à Kent dans le païs de Galles, où il croyoit avoir beaucoup d'amis & de partisans, & de marcher ensuite droit à Londres; que dès-lors il avoit résolu d'exécuter à force ouverte, & avec le secours de ses amis ce dessein, qu'il rouloit depuis long-temps; & qu'ils avoient eu Southampton & lui beaucoup de peine à détourner cet esprit fougueux & téméraire de cette entreprise également hardie & abominable.

Défaite des Espagnols en Irlande.

Dans le même temps qu'on étouffoit cette conspiration en Angleterre, les Espagnols firent une grande perte en Irlande, & furent enfin chassés de cette Isle, où le comte de Tir-Oen les avoit introduits. Les troupes de la Reine avoient formé le siége de Kinsal, & serroient cette ville de fort près, lorsque le comte de Tir-Oen résolut de le faire lever. Dans cette vûë il s'étoit mis en marche à la tête des troupes Espagnols, & il s'avançoit le plus secrétement qu'il lui étoit

HENRI IV. 1600.

possible. Son dessein étoit de forcer les lignes des Anglois, & de se jetter dans la ville avec une partie de sa cavalerie. Il devoit ensuite faire une sortie sur les assiégeants, & les attaquer en même temps de deux côtés, afin de les mettre plûtôt en désordre, en les chargeant de front, tandis qu'ils seroient pris en queuë par les troupes qu'il avoit laissées en chemin. Par malheur son dessein fut découvert. Les Anglois vinrent à sa rencontre; & il se crut obligé de faire repasser le Gué à ses troupes, contre l'avis d'Alphonse Occampo colonel géneral des Espagnols, qui regardoit une retraite faite en presence de l'ennemi comme une fuite qui ne pouvoit manquer d'exposer à une entiére défaite. Enfin le Comte poursuivi par les Anglois se rangea en bataille; & pour montrer aux Espagnols qu'il avoit du cœur, il partagea son infanterie en plusieurs corps, & se mit à la tête de la premiére Ligne avec quatre cens chevaux.

L'événement fit voir combien cet arrangement étoit mauvais. La cavalerie n'ayant pu soutenir le choc des Anglois, se culbuta sur l'infanterie, la mit en désordre, & l'entraîna dans sa fuite. Il n'y eut que les Espagnols, qui soutinrent long-temps un combat très-opiniâtre contre les Anglois; enfin ils furent forcés de céder au grand nombre, & se debandérent. Il n'en échappa que très-peu, presque tous furent arrêtés dans leur fuite, & massacrés par les Anglois, qui restérent maîtres de tous les drapeaux des Espagnols & des Insulaires. D'Occampo fut fait prisonnier. A l'égard du Comte, comme il connoissoit le païs, il se sauva avec peu de suite dans les forêts voisines & dans des marais écartés.

Après cette défaite, la garnison de Kinsal n'espérant plus aucun secours, & découragée par la perte que le parti venoit de faire, capitula sur le champ. Alphonse d'Aguilar, qui commandoit dans la place, obtint vies & bagues sauves, & la permission de repasser en Espagne. Les Anglois prêtérent pour cet effet quelques vaisseaux, après que les Espagnols leur eurent donné caution. On dit que d'Aguilar outré de la légéreté & de l'inconstance des Irlandois, prêt de mettre à la voile déclara hautement qu'il n'y avoit point d'endroit où il ne fût prêt d'aller, fût-ce aux galéres, plûtôt que d'avoir jamais affaire dans la suite à cette Nation.

Fin du Livre cent vingt-cinquiéme.



HISTOIRE
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT VINGT-SIXIÉME.

Henri IV. 1601.

Affaires de la Religion en Angleterre.

Les catholiques Anglois étoient divisés entre eux, quoiqu'ils ne fussent qu'en petit nombre; ces troubles leur furent enfin très-funestes, & je vais en rapporter l'origine. Guillaume Alan ou Allen natif de Lancastre diocése d'Yorck, s'attacha dès sa jeunesse à l'étude de la Philosophie & de la Théologie. Ayant dans la suite quitté l'Angleterre pour cause de Religion, Philippe II. lui donna un Canonicat dans l'église de Douay en Flandre, où Alan s'appliqua à instruire de jeunes étudians, & à les mettre en état de s'opposer par leur doctrine aux progrès que l'hérésie faisoit dans leur patrie. Il engagea même le roi d'Espagne de fonder à Douay un seminaire de jeune Anglois qui se distinguoient autant par leur piété, que par leur science. Ce seminaire fut transféré à Reims par le cardinal de Lorraine.

Quelques-uns de ces Anglois passérent ensuite dans leur

HENRI IV. 1601.

pays, pour animer les Catholiques à la persévérance, & pour les instruire; mais ils furent bientôt découverts, dans un Royaume où les troubles de Religion rendoient tout suspect. On les arrêta comme des traîtres qui tramoient quelque conspiration contre la Reine & contre l'Etat; & plusieurs d'entre eux souffrirent le dernier supplice. Alan fit leur apologie, & soûtint dans cet écrit qu'ils n'étoient coupables d'aucun des crimes dont les sectaires tâchoient de les noircir; mais qu'on devoit au contraire les regarder comme de généreux martyrs, qui avoient scellé de leur sang la Religion de leurs péres.

Conduite des Jesuites.

Gregoire XIII. fit ensuite venir à Rome Alan, qui d'un ancien hôpital forma un nouveau seminaire pour la nation Angloise, & en confia le gouvernement aux Jesuites. Ceux-ci se servirent de cette occasion pour se glisser en Angleterre, où ils franchirent bientôt les bornes de leur mission. Ils tâchérent à la vérité d'affermir les Catholiques dans leur foi; mais comme les premiéres dignités de l'Eglise Anglicanne, & les biens des Archevêchés & Evêchés étoient possédés par des Protestans, les Jesuites instituérent une espéce d'Hierarchie secrete, dont ils se firent les chefs, sous l'autorité du souverain Pontife.

Tant que vécut Alan, qui fut honoré de la pourpre Romaine par Sixte V. les catholiques Anglois conservérent quelque modération; mais ce Cardinal étant mort en 1594. dans son année climactérique, le désir de la domination, & des jalousies réciproques divisérent les prêtres Anglois. Les uns soûtinrent que des motifs de Religion ne devoient pas troubler la paix de l'Etat, & qu'on pouvoit vivre tranquillement, & en sûreté de conscience, sous les loix d'une Reine hérétique. Les autres qui vouloient paroître plus zélés portérent tout à l'extrême, & dirent hautement qu'ils ne refusoient point de s'exposer aux plus grands dangers pour la foi de leurs péres. On découvrit plusieurs complots qu'ils avoient formés, & la Reine fit plusieurs édits remplis d'invectives contre le Pape. Les Jesuites & leurs éléves furent déclarés infames & menacés du dernier supplice, comme perturbateurs du repos public.

François Tolet prêtre Anglois, & depuis Cardinal, eut

assez

assez de prudence & de modération pour tenir la balance égale entre les deux partis qui composoient l'école des Anglois à Rome ; & empêcha que leurs divisions ne parussent en public ; mais dès qu'il fut mort, les Jesuites éclatérent, & firent une guerre ouverte aux seminaristes qui n'étoient pas de leur sentiment. Dans le même temps, le Pére Weston voulant dominer sur le reste des Catholiques qui s'étoient retirés dans le château de Wisbich, y excita de grands troubles ; & les prêtres Anglois ayant refusé d'obeïr à cet impérieux Jesuite, furent accusés à Rome, comme Schismatiques, & chargés d'injures par le même Weston, & par Robert Parsons.

Ce dernier étoit un esprit remuant, qui par ses entreprises téméraires donna lieu aux sévéres édits qu'Elisabeth fit contre les Catholiques. Il s'étoit retiré à Rome, où à l'abri des dangers, ausquels ses compatriotes & ses fréres étoient exposés, ce lâche soldat, ce déserteur infame de l'armée de Dieu (car c'est ainsi que l'ont appellé dans la suite les prêtres Anglois) se voyant en sûreté dans un asile inviolable, ne cessa point pendant 18. ans, d'écrire & de répandre des libelles pour noircir les premiers seigneurs du Royaume, ou pour troubler la tranquillité publique. On intercepta plusieurs de ses lettres ; dans les unes il marquoit que des troupes étrangéres étoient prêtes de faire une descente en Angleterre ; dans les autres il tâchoit d'éxciter les peuples à la révolte, & de prouver qu'Elisabeth n'étoit qu'une usurpatrice, & qu'elle étoit montée sur le trône sans aucun droit.

Cependant Weston travailloit avec ardeur à établir son autorité. Il employa d'abord le crédit du provincial Henri Garnet, pour faire donner à l'archiprêtre George Blackwell la direction de tous les seminaires Anglois. L'ambition & l'espérance de s'élever par le moyen des Jesuites, qui pouvoient beaucoup à la cour de Rome, engagérent Blackwell à s'unir avec eux. Il ne faisoit rien sans le conseil & la participation de Weston ; toutes les lettres qu'il écrivoit en cour de Rome étoient pleines des éloges qu'il donnoit aux Jesuites. » Ce » sont eux, mandoit-il au Pape, & aux Cardinaux, ce sont » eux qui donnent toutes sortes de secours aux Prêtres étran» gers ; ils les reçoivent chez eux ; ils les nourrissent ; ils

HENRI IV. 1601.

» leur fourniſſent l'argent néceſſaire pour leur entretien ; & » comme les aumônes ſont très-modiques, ils partagent avec » eux les revenus de leur patrimoine, & des terres qu'ils » poſſédent en Angleterre ; enfin ſi un Prêtre eſt mis en pri- » ſon, s'il ſouffre la moindre incommodité, s'il a beſoin de » quelque ſoulagement, les Jeſuites le conſolent, & le ſe- » courent avec la plus vive charité.

Les prêtres Anglois réfutérent dans la ſuite tout ce que Blackwell avoit dit à ce ſujet. Ils tâchérent d'en prouver la fauſſeté, & de faire voir qu'il n'avoit donné tant d'éloges aux Jeſuites, que pour gagner les bonnes graces de cette puiſſante Société. Ils aſſûrérent entre autres choſes, que tous les Jeſuites Anglois étoient nés de parens pauvres, & qu'aucun n'avoit de patrimoine ; mais qu'ils trouvoient dans la libéralité des Catholiques des reſſources aſſez grandes, pour ſatisfaire à leur luxe : Que loin de ſecourir & de conſoler ceux qui étoient dans les priſons, ils laiſſoient ce ſoin infructueux aux autres Prêtres, & qu'avides de richeſſes, ils ne ſongeoient qu'à ſe faire une entrée dans les maiſons des Seigneurs & des perſonnes opulentes.

Cependant pour faire croire au Pape que les lettres de Blackwell étoient ſincéres, les Jeſuites gagnérent un prêtre Anglois nommé Jacque Standish, & l'envoyérent ſecrétement à Rome, ſous le titre de député de l'Egliſe Anglicane. Dès qu'il fut arrivé, Parſons lui fit donner pour collégues Richard Haddock, & Martin Ayray, prêtres Anglois qui s'étoient établis à Rome, & que pluſieurs raiſons avoient obligés de ſortir d'Angleterre.

Ces prétendus Députés, ſûrs de trouver le Pape favorable à leurs deſſeins, & appuyés du crédit du cardinal Gaëtano protecteur de la miſſion d'Angleterre, établirent ſans écoûter les Prêtres un nouveau ſeminaire qui devoit être gouverné par Blackwell, comme premier ſupérieur, & par douze autres directeurs. Parſons en fit nommer ſix à Rome, entre leſquels étoit Standish ; les ſix autres devoient être choiſis en Angleterre, non pas à la nomination des prêtres de Viſbich ; mais au gré de l'Archiprêtre & des Jeſuites. Ceci ſe paſſa à Rome le ſept de Mars 1598.

Les prêtres Anglois refuſérent de ſe ſoûmettre à l'autorité

de ces nouveaux ſupérieurs ; ce qui renouvella & fit éclater les anciennes diviſions. Comme les Jeſuites ne s'étoient ſervis que du nom du cardinal Gaëtano, les Prêtres envoyérent à Rome deux de leurs confréres, pour s'informer plus particuliérement des volontés du ſouverain Pontife ; mais Parſons traita ces Députés avec la derniére indignité. Il empêcha d'abord qu'on ne les reçût dans l'auberge des Anglois. Enſuite accompagné d'Acriſio fiſcal, à la tête d'une troupe d'archers, il les fit arrêter pendant la nuit dans une maiſon où ils s'étoient retirés, & traîner dans une affreuſe priſon, le même jour de la fête de ſaint Thomas de Cantorbery.

Ces Prêtres infortunés ſouffrirent les plus mauvais traitemens, & Parſons fit tout pour perſuader au Pape qu'ils étoient les ſeuls auteurs de la diviſion qui régnoit entre les Anglois. Affectant une humanité qu'il n'avoit pas, il obtint de S. S. que les deux Députés ſortiroient de priſon, & lui ſeroient donnés en garde. Les Anglois ont dit dans la ſuite, Que Parſons n'avoit pas agi ainſi, pour diminuer la honte & le chagrin qu'avoient ces Députés, de ſe voir dans une priſon publique ; mais que ſon but étoit d'extorquer d'eux, lorſqu'il ſeroit maître de leurs perſonnes, les déclarations qu'il jugeroit à propos de leur faire faire, & de leur ôter toute communication avec leurs amis : Qu'il craignoit que s'ils paroiſſoient en public, le Pape ne fût inſtruit de la vérité des choſes, & que les mauvais deſſeins des Jeſuites ne fuſſent découverts.

Parſons étant devenu le geolier, & le juge des Députés, les traita avec la derniére dureté. Il les excommunia, & il ne leur fut pas même permis d'entendre la Meſſe. Ils paſſérent les fêtes de la Circonciſion & de l'Epiphanie, ſans pouvoir obtenir cette grace, quoiqu'il ne fût pas néceſſaire pour cela de ſortir hors du ſeminaire. Parſons leur ordonna encore ſous peine d'excommunication de lui remettre ſans délai tous leurs papiers ; & s'empara de tous ceux qu'il put trouver. Pour leur épargner, diſoit il, la vûë d'un Juge ſéculier, il leur fit lui-même ſubir des interrogatoires, dans leſquels il changea, & tronqua à ſon gré leurs réponſes & leurs déclarations. Il tâcha de les rendre odieux ; & produiſit en

HENRI IV. 1601.

public des habits de lin, des rubans de ſoie, des mouchoirs, & autres choſes ſemblables qu'il aſſûra leur appartenir, pour prouver que leur molleſſe les rendoit indignes du ſacré miniſtére.

En Angleterre, les Jeſuites employérent les menaces, les promeſſes & les priéres, pour engager les Prêtres à donner par écrit leur conſentement à la nouvelle diſcipline qu'on vouloit établir dans le ſeminaire Anglois. Dans le temps qu'ils faiſoient de plus grands efforts pour parvenir à leur but, on apporta de Rome des lettres des cardinaux Gaëtano & Borgheſe, commiſſaires du ſaint Siége. Ces lettres portoient qu'il ſeroit informé contre ceux qui refuſeroient d'obéïr aux ordres du S. S. & qu'on envoyeroit au plûtôt à Rome les motifs & le détail de leur conduite. La plus grande partie des Prêtres commença alors à craindre. Quelques-uns cependant expliquérent les raiſons de leurs refus, & compoſérent un écrit à ce ſujet. Le Jeſuite Thomas Liſter écrivit contre ces derniers un livre rempli de fiel & d'emportement, dans lequel il ſoûtint que ces Prêtres étoient Schiſmatiques, & coupables de pluſieurs autres crimes. Ce libelle ayant été approuvé par le Provincial, & par Blackwell, ſe répandit de tous côtés ; & eut tant d'effet, que les Catholiques ne voulurent plus communiquer avec ces Prêtres, qui furent enfin dépoüillés de leurs biens.

Si on les en croit, ils furent plus maltraités par les Jeſuites, & par l'archiprêtre Blackwell, que par les ſectaires mêmes. Les anciens ſupérieurs les ſoûtenoient ſecrétement, & déſaprouvoient la ſentence renduë contre eux ; mais ils n'oſoient ſe déclarer trop hautement, dans la crainte de s'attirer la haine des Jeſuites. Dans ces circonſtances, les prétendus Schiſmatiques priérent l'Archiprêtre de conſentir à une conférence, dans laquelle on pût terminer toutes les querelles. Cette grace leur ayant été refuſée, ils offrirent de ſe ſoûmettre à l'Archiprêtre, pourvû que deux ou trois Jeſuites juraſſent foi de Prêtre, que le nouvel ordre qu'on vouloit introduire dans le ſeminaire, étoit connu & autoriſé par le ſouverain Pontife ; mais on exigea d'eux une ſoûmiſſion aveugle, & ſans aucune condition ; & on les traita ſans le moindre ménagement. Réduits aux derniéres extrémités, ils appellérent au Pape, & firent ſignifier leur acte d'appel

à Blackwell, qui pour réponse les suspendit deux jours après de leurs fonctions. Henri IV. 1601.

Les seminaristes & les Prêtres craignirent que Parsons qui s'étoit attribué une grande autorité dans cette affaire, ne fît tous ses efforts pour empêcher que leurs plaintes ne parvinssent jusqu'au Pape. Ainsi ils s'assemblérent secrétement à Londres, & arrêtérent que quelques-uns de leurs confréres seroient envoyés à Rome pour instruire le consistoire des motifs de leur appel. Il s'en trouva deux qui eurent assez de fermeté pour se charger d'une commission si périlleuse, & qui pour soûtenir la liberté de l'Eglise Angloise, s'exposérent volontiers aux outrages dont ils étoient menacés, en allant à Rome.

N'étoit-il pas étonnant que des Prêtres qui faisoient paroître tout le respect possible pour le Pape & pour le saint Siége, fussent persécutés avec aussi peu de ménagement ; & que lorsqu'ils demandoient avec soûmission un éclaircissement qu'on ne pouvoit leur refuser sans injustice, les Péres Jesuites & l'Archiprêtre fissent tous leurs efforts, pour les empêcher de parvenir aux pieds de Sa Sainteté ?

Les sectaires tirérent avantage d'une division si scandaleuse ; & l'on disoit publiquement qu'il étoit inutile de garder les ports, pour empêcher les prêtres Anglois d'aller à Rome ; & que la crainte du seul Parsons feroit sur eux plus d'impression, que les édits les plus sévéres.

Parsons qui pendant la prison des députés Anglois pouvoit tout à la cour de Rome, obtint le 6. d'Avril un Bref, par lequel l'ordre établi par le cardinal Gaëtano dans les seminaires Anglois, étoit approuvé & confirmé, quoiqu'on n'eût pas discuté cette affaire, ni écouté les Députés. Les seminaristes & les ecclésiastiques Anglois avoient tant de respect pour tout ce qui étoit émané de la cour de Rome, qu'à la vûë de ce Bref ils cessérent toutes leurs plaintes. Ils se soûmirent aussi-tôt, & promirent d'obéïr à Blackwell, comme à un Archiprêtre établi par le saint Siége ; ce qu'ils n'avoient refusé de faire, que parce qu'ils révoquoient en doute sa mission. Mais la conduite qu'il tint avec eux, renouvella bientôt une querelle qui paroissoit finie. Il les chargea d'invectives ; les traita de Schismatiques dans une lettre

HENRI IV. 1601.

qu'il rendit publique, leur refuſa l'abſolution des cenſures, dont ils avoient été chargés ; & quelques priéres qu'ils fiſſent, les Jeſuites qui obſédoient cet Archiprêtre, furent infléxibles & inéxorables.

Dans des circonſtances ſi fâcheuſes, ces Prêtres voulants ſe diſculper, & ôter au peuple tout ſujet de ſcandale, envoyérent des députés aux Théologiens de l'Univerſité de Paris, la plus ſçavante & la plus illuſtre du monde, & qui a toûjours été conſultée dans ces ſortes de matiéres ; pour engager, à la priére & au nom de l'Egliſe Angloiſe, les docteurs François, de donner leurs avis ſur une affaire, qui cauſoit de ſi grands troubles. Les docteurs de Sorbonne députés à cet effet, s'aſſemblérent le 30. de May chez le premier Bedeau ; & après qu'on eut propoſé & agité la queſtion de ſçavoir, ſi les prêtres Anglois étoient ſchiſmatiques, ou avoient péché mortellement en refuſant d'obéïr à l'Archiprêtre établi par le cardinal Gaëtano, qui avoit aſſûré en avoir reçu ordre du Pape ? Toute l'aſſemblée fut unanimement d'avis : Qu'en premier lieu les Prêtres, qui avoient différé de reconnoître l'Archiprêtre, ne pouvoient être accuſés de ſchiſme ; & en ſecond lieu, qu'eu égard aux circonſtances du fait, ils n'avoient pas péché.

Les prêtres Anglois ſe croyants alors en ſûreté de conſcience, crurent encore n'avoir rien à craindre de la part de l'Archiprêtre & des Jeſuites, à qui ils notifiérent cette déciſion. Mais ces derniers s'élevérent avec emportement contre un jugement rendu par des Docteurs ſi reſpectables ; & défendirent ſous peine d'interdiction & de confiſcation de biens, de ſoutenir en public une déciſion ſi ſage, qui n'avoit été renduë qu'après un mûr examen, & en grande connoiſſance de cauſe.

Blackwell étant informé qu'au préjudice de ſon dernier decret, qu'il faiſoit exécuter avec rigueur, les Prêtres étoient convenus entr'eux de faire encore quelque tentative auprès du Pape, interdit par le conſeil des Jeſuites, dix principaux ſeminariſtes, & entr'autres Jean Collington ou Colleton, Jean Mush, & Antoine Hepburn, qui avoit appellé au ſaint Siége. Il les dépouilla enſuite de leurs biens ; défendit aux Catholiques d'avoir aucun commerce avec eux ; & ordonna

que si l'on avoit quelques plaintes à former contre lui ou contre les Jesuites, on s'adressât à lui-même, sans qu'on pût appeller au Juge supérieur. Il décerna différentes peines contre ceux qui refuseroient d'obéïr à ses decrets.

Plaintes des Prêtres Catholiques Anglois contre les Jesuites.

Les Prêtres accablés par des jugemens aussi sévéres qu'injustes, résolurent de s'adresser encore au souverain Pontife, & d'envoyer à cet effet des députés à Rome. Ils leur ordonnérent de représenter que les Jesuites étoient les seuls auteurs des troubles qui agitoient l'église Angloise; & qu'elle gémissoit sous un joug insupportable, dont ils vouloient accabler le Clergé : Que tant que le cardinal Alan avoit vécu, & avant que les Jesuites fussent venus en Angleterre, les Catholiques avoient toûjours conservé entre eux une étroite union : Qu'alors les seminaires Anglois étoient dans un état florissant : Que celui de Rome avoit deux cens éléves, & celui de Rheims soixante & dix : Que les jeunes Anglois quittoient leur païs, pour venir étudier dans ces écoles, où leurs compatriotes les recevoient avec charité : Que dans ces heureux temps, aucun Catholique n'avoit été accusé du crime de léze-Majesté; & que leurs plus implacables ennemis ne pouvoient alors s'empêcher de reconnoître leur attachement pour leur Prince : Que les Jesuites n'avoient pas plûtôt paru dans la grande Bretagne, que tout avoit changé de face : Qu'ils avoient seuls profité des travaux de tous les prêtres Anglois, & moissonné sans peine ce que tant d'autres avoient semé au milieu des plus grands dangers : Que quoiqu'ils eussent excité la persécution par les différens complots qu'ils avoient formés; cependant ils avoient honteusement pris la fuite, lorsqu'ils devoient combattre : Que retirés dans des lieux de sûreté, ils avoient oublié qu'ils n'étoient que de simples Religieux : Qu'alors leur ambitieuse politique avoit éclaté, & qu'on les avoit vûs mettre les Royaumes à prix, & les couronnes à l'encan : Qu'ils avoient fait des libelles diffamatoires contre les principaux Magistrats, répandu des lettres séditieuses, par lesquelles ils menaçoient de quelque irruption dans le Royaume, & écrit plusieurs volumes sur la succession au trône, ce qui étoit défendu sous peine de mort.

» Ces téméraires entreprises, ajoûtérent les Prêtres dans

HENRI IV. 1601.

» leur instruction à leurs députés, ont rendu tous les Catho-» liques criminels d'Etat. On les traîne devant les tribunaux » des Magistrats, plûtôt pour les interroger sur des crimes » d'Etat vrais ou supposés, que sur leur Religion ; & on leur » impute tout ce que font les Jesuites, pour troubler la tran-» quillité publique. A couvert des dangers qui nous mena-» cent, ces Péres veulent cependant s'arroger toute l'auto-» rité, & tâchent de se faire une réputation qu'ils ne méri-» tent pas. Il semble qu'ils ayent la puissance suprème, & le » droit de confirmer & de déposer les Rois.

» Ils ne peuvent tirer aucune gloire de l'érection de leurs » séminaires. Ceux de Rome & de Douay qu'ils ont presque » ruinés, produisoient autrefois plus de Missionnaires, que » toutes leurs nouvelles écoles n'en fournissent à présent. » Tout leur but est de séduire, & d'engager dans leur So-» ciété les jeunes gens dans lesquels ils reconnoissent des ta-» lens particuliers; c'est ce qui cause tant de jalousies, d'inimi-» tiés, & de dissentions ; car ou les séminaristes perdent peu-» à-peu l'amour de leur patrie, en prenant l'habit & les sen-» timens des Jesuites ; ou souffrent mille véxations, s'ils ne » se rendent pas à leurs promesses. Le cardinal Borromée, » d'heureuse mémoire, connoissant l'ardeur avec laquelle » les Jesuites cherchent à orner leur Société par de nouveaux » sujets, & détestant leur ambition, leur ôta la direction du » séminaire de Milan, & en confia le gouvernement à des » Prêtres séculiers.

» Il est constant, & l'expérience prouve assez, que tant » qu'ils ont gouverné l'église Angloise, les pauvres & les pri-» sonniers n'ont reçu que de foibles secours, tandis que les » Jesuites vivoient dans l'abondance ; en sorte que, comme » on le dit communément, ce qui les distingue des autres » Prêtres, c'est que ceux-ci gémissent dans la plus extrême » pauvreté, & que les autres en font vœu.

» Les Catholiques qui fournissent quelques secours au » Clergé, sont bientôt accablés des traits de la plus noire » calomnie ; les Jesuites parlent & écrivent contr'eux, & » les partisans de leur Société ne peuvent leur donner des » preuves plus éclatantes de leur attachement, que de déchi-» rer la réputation des plus vertueux Ecclésiastiques. C'est ce qui

» qui a obligé plusieurs Prêtres de parler & d'écrire, pour » défendre leurs vies & leur honneur ; car la perte de leur » réputation auroit bientôt été suivie de la plus affreuse in- » digence.

» Cette guerre intestine s'allume de plus en plus ; les soup- » çons & la défiance naissent de tous côtés ; la joye est ban- » nie de notre Eglise ; nous sommes dans l'accablement & » dans le deuil. Lorsque la paix régnoit, nous étions chéris » & respectés ; mais aujourd'hui tous les Prêtres qui ne sont » pas sortis de l'école des Jesuites, ou qui ne fléchissent pas » sous leur puissance, sont des objets de dérision & de » mépris.

» Les Jesuites poussent à l'extrême l'orgueil & la présomp- » tion. Ils osent dire hautement que par le crédit de Parsons » & des autres amis qu'ils ont à la cour de Rome, ils nous » fermeront tout accès auprès du souverain Pontife. Sous » Henri VIII. les Catholiques ont souffert une violente per- » sécution ; mais celle que nous essuyons aujourd'hui sous » l'empire des Jesuites, est encore plus cruelle. Sous le Pon- » tificat de Gregoire XIII. l'église Angloise a eu quelque » relâche, quoiqu'attaquée par les Magistrats séculiers ; » mais cet heureux temps n'a pas duré. Les Jesuites qui » avoient beaucoup de crédit à la cour de Rome, & dont » la réputation étoit déja si grande, firent nommer un Ar- » chiprêtre, à qui l'on donna une puissance arbitraire & » sans bornes. Sans avoir ni les qualités, ni les titres des su- » périeurs Ecclésiastiques, il s'en arrogent toute l'autorité. » Ils ne peuvent, suivant leur institut, accepter les digni- » tés Ecclésiastiques ; mais leur artificieuse ambition leur a » fait trouver les moyens d'en usurper le pouvoir. Ainsi sans » nous consulter, ils veulent nous donner des Supérieurs, » se rendre maîtres du gouvernement de l'Eglise, & ôter au » Clergé la part qu'il doit y avoir. Si l'on ne s'oppose à leurs » desseins, des Religieux dont l'humilité devroit être la » principale vertu, étendront leur domination sur les Pré- » lats même. «

Sur ces motifs qui étoient compris dans un long écrit, les prêtres Anglois suppliérent très-humblement le Pape de recevoir leur appel, & de nommer des commissaires en

HENRI IV. 1601.

France, dans quelque endroit voisin de l'Angleterre, où les parties seroient tenuës de comparoir dans les délais fixés. Ils ne vouloient pas avoir des juges en Flandre; car les Jesuites ayant fait croire à l'Infante Isabelle que le Clergé Anglois étoit contraire aux prétentions que cette Princesse avoit sur la grande Bretagne, les Flamands leur étoient suspects de partialité.

Avant que ce mémoire du Clergé Anglois parût, Jean Mush prêtre du séminaire de Rome, écrivit sur le même sujet. Dans une lettre à D. Morre, il réduisit les demandes des prêtres Anglois à quatre chefs. En premier lieu : Que le Pape accordât à l'Angleterre un Evêque avec quelques suffragans, qui fussent élus par le Clergé, & sans la participation des Jesuites : Qu'en effet un Evêque pouvoit seul faire le S. Chrême, & conférer les Ordres : Que d'ailleurs il étoit contre l'usage ordinaire de voir une Eglise gouvernée par un Archiprêtre. En second lieu : Qu'on ôtât aux Jesuites la direction du séminaire de Rome. A ce sujet, il exposoit plusieurs choses contre la jalouse ambition de ces Religieux, que le cardinal Alan avoit connuë, & à laquelle il n'avoit pas remédié, dans la crainte d'un schisme. En troisiéme lieu : Que le Pape défendît expressément de porter en Angleterre les livres qui regardoient le gouvernement de l'Etat, & tous les libelles qui avoient été faits contre la Reine & contre les Magistrats. Il observoit sur cet article, que la conduite de Parsons étoit très-blâmable; puisqu'à l'abri de l'orage, il avoit exposé ses compatriotes aux plus grands dangers, par son imprudence & par son audacieuse témérité. Enfin : Que Sa Sainteté permît au Clergé Anglois de faire des loix, pour unir les Catholiques entre eux, & les retenir dans une juste obéïssance à l'Eglise.

Robert Charnock, qui dans la suite reçut ordre des cardinaux Gaëtano & Borghese de se retirer en Angleterre, fit aussi une apologie, pour les fréres qui gémissoient sous le joug de ce nouveau gouvernement. Cet écrit est adressé au cardinal Borghese, & Charnock s'y plaint entre autres choses, de ce que les aumônes qu'on recueilloit dans tout le Royaume pour les prisonniers & les pauvres, étoient mises entre les mains des Jesuites & de l'Archiprêtre, qui les

distribuoient à leur gré. Il ajoûta que les Prêtres qui n'étoient pas de leur cabale, étoient entiérement abandonnés, & qu'on ne leur donnoit pas le moindre soulagement, pour les réduire à la dure nécessité, ou de mourir de faim, ou de se soumettre aveuglément à l'Archiprêtre.

Clement VIII. accorde sa protection aux Prêtres.

Après quatre années de troubles, Clement VIII. connut enfin que non seulement la mission des Jesuites en Angleterre avoit été stérile & infructueuse; mais encore que leur obstination & leur témérité anéantiroient entiérement la Religion dans ce Royaume. Ainsi ce Pape mieux instruit que ses prédécesseurs, fit un Bref par lequel il est enjoint à l'Archiprêtre Blackwell, qui avoit causé toutes ces divisions, d'agir avec plus de prudence, & de ne point sortir des bornes de l'autorité qui lui avoit été confiée, comme il paroissoit l'avoir fait. Il lui fut défendu d'éxercer aucune jurisdiction sur les Prêtres qui n'étoient pas séminaristes, ou qui s'engageoient volontairement dans cette mission; de fulminer des censures, de faire des decrets; de procéder contre ceux qui appelleroient en cour de Rome; & de faire des poursuites au préjudice de l'appel, sans demander l'avis du Cardinal protecteur de l'église Angloise.

En second lieu, le Pape défendit à l'Archiprêtre de prendre l'avis du provincial des Jesuites, ou de quelqu'autre membre de cette Société, sur ce qui regardoit le gouvernement Ecclésiastique; & révoqua les ordres secrets que le cardinal Gaëtano lui avoit donnés à ce sujet. Il fut au contraire ordonné que l'Archiprêtre consulteroit directement le S. Siége, s'il en étoit besoin. Ce Pape ajoûta que cette disposition de son Bref ne devoit pas faire croire que la conduite des Jesuites lui fût suspecte: Qu'il étoit au contraire persuadé de leur zéle & de leur piété: Et qu'il ne prescrivoit ces nouvelles régles, que parce qu'il les croyoit nécessaires pour l'union & la tranquillité des Catholiques en Angleterre, comme les Jesuites eux-mêmes l'avoient pensé & en étoient convenus.

En troisiéme lieu, le Bref portoit que Blackwell seroit tenu de distribuer les aumônes de bonne foi & sans partialité; de soulager particuliérement ceux qui étoient dans les prisons pour cause de Religion; & de déférer aux appellations

HENRI IV. 1601.

qui seroient interjettées en cour de Rome, dans les cas où l'appel devoit suspendre toutes poursuites.

En quatriéme lieu, pour abolir la mémoire d'une querelle si scandaleuse, le Pape défendit l'impression & la lecture des livres faits contre la Société des Jesuites en général, ou contre quelque membre de ce Corps en particulier. Il condamna aussi tous les écrits injurieux qui avoient été faits de part & d'autre; avec défenses d'en composer de pareils, sous peine d'excommunication & de confiscation de biens.

Enfin le Pape adressa la parole aux prêtres Anglois, & les exhorta à conserver la paix, & une heureuse uniformité de sentimens. » Qu'on ne voye entre vous, leur dit-il, ni or- » gueil, ni ambition; cherchez au contraire les humiliations. » Prêchez l'Evangile avec la charité que l'Evangile ensei- » gne. Aimez-vous donc mutuellement. N'offensez & ne » scandalisez personne. Ne rendez pas le mal pour le mal; » & craignez de négliger les devoirs d'un ministére dont » vous vous étes chargés volontairement, & pour la gloire » de Dieu. « Ce Bref, qui est du 5. Octobre, réünit tous les Catholiques Anglois.

Affaires de la Religion en Allemagne.

En Allemagne, on traita dans le même temps quelques affaires de Religion, & il y eut une conférence à Ratisbonne entre les Catholiques & les Protestans. Maximilien duc de Baviére y envoya Albert Hunger, Antoine Welser, Wolfang Hanneman, Jacque Gretzer, & le Jesuite Adam Tanner. Quant aux Princes qui suivoient la confession d'Ausbourg, Philippe Louis de Baviére duc de Neubourg, & le comte de Weldentz envoyérent à cette assemblée Jacque & Philippe Hailbrunners fréres, Abraham Manne, Tobie Braun, Magnus Agricola, Christophle Morold, David Seelman, & Henri Tettelbach. Christiern II. électeur de Saxe y fit trouver Gilles Hunnius, David Rungen, & Jean Fladungen de Weinmar. Abdias Wikner, & Laurent Lelius y vinrent comme Theologiens de Joachim Frideric électeur de Brandebourg. Enfin André Osiander, & Felix Bidenbach y assistérent de la part de Frideric duc de Wittemberg.

La conférence commença le 28. de Novembre, elle eut quatorze Sessions, & finit le 7. de Décembre. Les Theologiens de la confession d'Ausbourg tâchérent de prouver par

différens passages des saints Péres, que l'Ecriture sainte étoit l'unique régle de la foi ; & que l'autorité des livres sacrés suffisoit pour décider toutes les controverses de Religion. Leurs adversaires soutinrent au contraire que l'Ecriture sainte ne suffisoit pas pour la décision de tous les points controversés : Que le Pape, le successeur de S. Pierre, le vicaire de Jesus-Christ, en étoit juge ; & qu'il étoit infaillible dans ses décisions, soit qu'il prononçât seul, soit que le Concile lui fût uni : Qu'à la vérité l'Ecriture sainte devoit être regardée comme la premiére régle de notre foi ; mais qu'outre cette loi fondamentale de la Religion, il falloit admettre la Tradition, les decrets de l'Eglise, & le jugement des Docteurs orthodoxes. Les Catholiques rapportérent à ce sujet un grand nombre de passages des anciens Péres, & du Droit canonique ; mais toutes ces disputes furent inutiles ; & la conférence se rompit, sans qu'on pût en espérer aucun fruit. Les deux partis en firent imprimer les actes chacun de leur côté à Ingolstad & à Wittemberg.

Guerre en Flandre.

En Flandre, Maurice ouvrit la campagne par le siége de Rhinberck, où Louis Ferdinand Davalos commandoit avec une nombreuse garnison d'infanterie de toute sorte de Nations. Il n'y avoit dans la place, que cinquante chevaux sous la conduite de Bamberg ; mais ils ravageoient également le païs ami & ennemi. La province de l'Over-Issel, & toutes les contrées voisines souffroient beaucoup de ces courses ; en sorte que les Etats généraux voyant que ces ravages diminuoient de plus en plus les impôts sur ces Provinces, résolurent de réünir toutes leurs forces pour s'emparer de cette place.

Maurice parut donc le 2. de Juillet à la vûë de Rhinberck, avec une armée de quatorze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. On travailla à la circonvallation avec autant d'activité, que de régularité dans les ouvrages ; & les assiégeans furent en peu de jours en état d'empêcher les sorties de la garnison & les secours qui voudroient entrer dans la place. Les assiégés tentérent inutilement de troubler les travailleurs, on les repoussa dans la ville ; & leurs pertes furent si considérables, que contens de défendre leurs fortifications, ils n'osérent plus faire aucune sortie.

Henri IV. 1601.

Tous les ouvrages avancés ayant été renversés ou par le canon, ou par les mines, Davalos craignant qu'il n'en arrivât bientôt autant aux murs de la place, jugea à propos d'envoyer quelques gens qui connoissoient bien le païs, à l'Archiduc, pour lui faire sçavoir l'état où il se trouvoit réduit. Ils passérent le Rhin à la nage pendant la nuit; mais ils furent pris proche Gueldre place forte appartenante aux Espagnols, par les détachemens des troupes du prince d'Orange, & punis du dernier supplice, comme espions.

Les assiégés avoient des vivres en abondance; mais ils manquoient d'autres choses nécessaires; la plûpart étoient blessés; tous étoient accablés par les veilles; & ils n'avoient pas de quoi panser leurs playes, & guérir leurs maladies. Il n'y avoit aucune apparence de secours, & tous les dehors de la place étoient pris. Aussi Maurice les faisant sommer de se rendre, Davalos demanda quelles conditions on vouloit lui accorder. Il les lut, & les ayant trouvées raisonnables, il reçut des ôtages, & envoya dans le camp des assiégeans Bomberg, & un capitaine Italien, pour mettre la derniére main au traité. Après quelques altercations, on convint enfin que Rhinberck seroit rendu au Prince : Que les soldats & les matelots dont il y avoit un grand nombre dans cette ville, & toutes sortes de personnes, pourroient se retirer avec armes & bagages : Que le Gouverneur emmeneroit deux petites piéces de canon, deux barils de poudre, & cinquante boulets : Que les personnes qui à cause de leur maladies, ou de leurs blessûres ne pouvoient sans danger se faire transporter ailleurs, auroient la liberté de rester dans la place jusqu'à leur convalescence; & que dans la suite on les conduiroit en lieu de sûreté : Que les dettes contractées pendant le temps du siége seroient acquitées par le Gouverneur, sur les biens qui avoient été confisqués:Que le même Gouverneur engageroit l'archiduc Albert d'indemniser les laboureurs, & les païsans, dont la garnison avoit enlevé les bestiaux, sans aucun droit : Que les Bourgeois qui voudroient sortir de la place, auroient deux mois de temps, pour arranger leurs affaires : Qu'enfin les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre, dès qu'ils auroient payé les dépenses par eux faites, & sans aucune autre rançon. Davalos sortit de

Rhinberck le 13. de Juillet, avec douze cens hommes de la garnison. Il en avoit perdu mille pendant le siége. Il se retira à Mastricht. Maurice fit abattre les ouvrages de son camp, & relever les fortifications de la ville.

L'armée marcha ensuite vers la ville de Meurs, que la comtesse Emilie de Walbourg avoit léguée au prince d'Orange, dont Jean Guillaume duc de Cleves s'étoit emparé comme un fief relevant de son Duché. Les Etats permirent à Maurice de se servir de leurs troupes, quoique cette expédition ne regardât que les intérêts particuliers du Prince; mais ils crurent agir pour eux-mêmes, & pour l'utilité de leur République, parce qu'ils pourroient disposer de cette place, qui étoit dans une situation avantageuse. Maurice envoya d'abord un Hérault, pour sommer le Gouverneur de se rendre. Il demanda un délai suffisant, pour avertir le Duc son maître. On lui refusa; ainsi ne se sentant pas en état de résister, & n'ayant d'ailleurs aucun ordre de se défendre, il capitula aussitôt, & se retira avec sa garnison, & ses bagages.

A la sollicitation de Maurice, les Etats géneraux firent fortifier cette place avec la derniére régularité. Il s'éleva à ce sujet entre le duc de Cleves, le prince d'Orange, & les Etats géneraux des Provinces-Unies, un procès qui fut porté à la chambre de Spire. Après la prise de Rhinberck, & de Meurs, Maurice mit ses troupes en quartier d'hyver; & se rendit en Hollande, pour assister à l'assemblée des Etats qui se tenoit à la Haye.

Siége d'Ostende.

Dans le temps que l'armée Hollandoise agissoit sur le Rhin, l'archiduc Albert importuné par les états de Flandre se préparoit au siége d'Ostende. Ce dessein avoit été plus d'une fois agité, & le duc de Parme persuadé que le succès en étoit fort incertain, n'avoit pas voulu s'y engager. Ostende est sur la côte de Flandre située à l'Occident, & à pris son nom de sa situation. Elle est à trois lieuës de Nieuport, & à quatre de Bruges. Ses murs sont baignés par la riviére d'Yperlée, qui venant de Dixmude remonte en quelque façon au-dessus de Nieuport. Cette même riviére forme un Golfe, où les vaisseaux peuvent entrer. Les flots de la mer y ont encore creusé depuis peu un port qu'on a nommé

HENRI IV. la Gueule ; des vaisseaux considérables peuvent y entrer & & ensortir en toutes saisons, à la faveur du flus & du reflus.

1601. Cette place qui n'étoit autrefois habitée que par des pêcheurs s'est accrûë pendant les guerres ; elle a servi d'asile à plusieurs familles, qui furent obligés de sortir de Bruges, de l'Ecluse, & des autres villes voisines. En 1572. on y fit des portes, & on l'entoura d'une palissade de bois. Six ans après, les Etats géneraux des Provinces-Unies y firent faire des remparts.

En 1533. après la prise de Nieuport, le duc de Parme mit le siége devant Ostende ; mais en ayant examiné de plus près la situation, & craignant que l'opiniâtreté de ses défenseurs ne rendît tous ses efforts inutiles, il se retira cinq jours après, & jamais les états de Flandre ne purent l'engager à l'assiéger de nouveau. Deux ans après, il s'en fallut peu que Valentin de Pardieu de la Motte ne s'en emparât. Il partit secretement de Gravelines avec un détachement de troupes d'élite ; & il emporta d'emblée la vieille ville qui est du côté de la mer, & qui n'avoit encore pour défense qu'une palissade de pieux ; mais les Bourgeois l'en chassérent ; & il fut contraint de se retirer, après avoir perdu un grand nombre de ses soldats. Le danger que les habitans d'Ostende venoient de courir, & la crainte qu'ils avoient eue, les engagérent à faire de nouvelles fortifications dans cet endroit, qui étoit le plus exposé de leur ville. Ils applanirent les Dunes qui s'élevoient au-dessus de leurs têtes ; & creusérent une espéce de canal, pour faciliter le flus de la mer.

Ostende resta libre jusqu'en 1596. mais sur les craintes qu'on eut qu'après la prise de Calais, l'archiduc Albert ne réünit toutes ses forces contre cette place, les Etats géneraux y envoyérent une nombreuse garnison, & des munitions de guerre. L'Archiduc en étant informé vint camper à Hulst. A l'approche de l'ennemi, l'on fortifia Ostende avec plus de soin, & de régularité ; & sa garnison fit des courses dans toute la contrée voisine, ensorte que les Etats de Flandre rénouvellérent leurs plaintes & leurs priéres, pour engager l'Archiduc à assiéger la place. Ils promirent même de grandes

grandes sommes d'argent, & de fournir tous les mois des vivres aux troupes, tant que le siége dureroit. L'Archiduc fit d'abord bâtir les Forts de Nieudamme, de Leffinge, de Snaskercke, de Plassendale, de Stathille, d'Audenbourg, de Nieumunster, de Blanckenberg, & de Nieuwegen. Pour serrer encore la place de plus près, les Flamands élevérent les Forts d'Albert, d'Isabelle, de Grostendorst, de Claire, de la Colombe, & de Bredene. Le Fort d'Albert étoit le mieux fortifié, & celui de Bredene le plus grand.

L'archiduc Albert, pour faire diversion, & obliger le prince d'Orange de lever le siége de Rhinberck, parut avec toute l'armée à la vûë d'Ostende, le 5. de Juillet. Il avoit déja fait investir la place, par Frideric comte de Berghe avec quatre régimens d'infanterie, & par Augustin de Mexia gouverneur de la citadelle d'Anvers, qui commandoit quatre autres régimens. Ils se campérent proche les Ostdunes, où Dunes Orientales, & firent dresser dès le lendemain une batterie de quatre piéces de canon, qu'ils avoient amenées avec eux.

Il y avoit dans la ville vingt & une compagnies de troupes réglées, sous la conduite du colonel Vander Nooth. Les Bourgeois qui étoient étroitement unis ensemble, & concouroient avec une égale ardeur à leur défense, envoyérent d'abord en Zélande leurs femmes, leurs enfans, & toutes les personnes incapables de rendre service. Ils donnérent ensuite avis au prince Maurice de leur situation; & ils en reçurent aussi tôt du secours. Le chevalier François Weer Officier de distinction, fut choisi pour être le défenseur d'Ostende, & pour commander en Chef dans la place assiégée. On lui donna douze compagnies Angloises. Le colonel Huchtenbrouck se joignit à lui avec sept compagnies Hollandoises, & quelques autres troupes de différentes Nations. Tous ces corps formoient trente quatre compagnies.

Weer aborda heureusement à Dordrecht, & entra le 15. de Juillet dans le Nort-port d'Ostende. Sept jours après, il arriva encore quinze cens Anglois, qui furent incorporés dans les douze premiéres compagnies de cette Nation. Avec ces troupes Weer fit une sortie, & combla la tranchée des assiégeans. Monrey fut tué dans cette occasion, & Augustin

HENRI IV. 1601.

de Mexia bleſſé. Le 25. de Juillet, Weer fit faire un foſſé & quelques fortifications à côté du Poldre vers les Weſt-dunes, qui l'année précédente avoit été ruiné par les ordres du prince d'Orange, & ayant fait quelques retranchemens ſur le pont aux Vaches, il y mit un bon corps de garde. Les Eſpagnols l'attaquérent dès le lendemain, & s'en emparérent; mais ils en furent preſqu'auſſitôt chaſſés par la garniſon, & perdirent quatre cens hommes, ſuivant le rapport des priſonniers.

Toutes ces nouvelles fortifications cauſérent pendant quelque temps une grande incommodité à la place aſſiégée; car ce grand nombre de foſſés facilita les inondations, & rendit le port inutile. Jean de Duvenvoord y remédia, en trouvant le moyen de faire entrer les bâtimens dans la Gueule, proche le Nort-port, pour aborder enſuite à l'Oſt-port.

Dom Nicolo de Catriz qui commandoit à l'Occident des Dunes pouſſa vivement la tranchée. Il étoit déja proche du foſſé, lorſqu'il arriva dans Oſtende un nouveau ſecours de dix neuf vaiſſeaux chargés de vivres. Les Eſpagnols pointérent contre cette flote pluſieurs canons, & abattirent un grand nombre de maiſons; mais les aſſiégés firent des voutes, à l'abri deſquelles, ils ſe mirent en ſûreté contre tout le feu des ennemis.

Les Eſpagnols ouvrirent enſuite la tranchée du côté de Sandthil, & firent joüer une furieuſe batterie contre ce boulevard. La mer vint alors au ſecours des aſſiégés, & un grand flus qui éleva les flots juſqu'au milieu de la muraille, obligea les aſſiégeans de ſe retirer ſur une éminence, dans un endroit plus éloigné.

Sur ces entrefaites, le Roi qui après le traité de paix fait avec le duc de Savoye, étoit revenu à Paris, alla à Calais, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. Le prétexte de ſon voyage étoit la néceſſité de viſiter ſes frontiéres, dans un temps, où l'Archiduc étoit ſi proche; ou plûtôt, comme les Eſpagnols le penſérent, Henri ne vint à Calais, que pour encourager les habitans d'Oſtende, par l'eſpérance de quelque ſecours. Cependant l'Archiduc envoya Philippe de Croy comte de Sore, pour complimenter S. M. qui de

son côté chargea Henri Emmanuel de Lorraine duc d'Aiguillon d'aller le saluer de sa part.

Dans le même temps, & après l'arrivée du comte d'Edmonds ambassadeur d'Angleterre, le Roi envoya vers Elisabeth Charle de Gontault duc de Biron. L'ambassadeur François fut accompagné par un nombre de jeunes Seigneurs, & entre autres par Charle de Valois comte d'Auverge. La Reine le combla d'honneurs, & il fut reçu dans une audience publique avec la plus grande magnificence. Par une faveur singuliére, Biron eut aussi audience secrete dans le cabinet de la Reine, & pendant qu'elle étoit à sa toillette. Après plusieurs jours de fêtes, & de divertissemens, Elisabeth voulut avoit une conversation particuliére avec Biron. Cette Princesse avoit eu un desir extrême de voir le Roi; mais n'ayant pû ménager cette entrevûë, elle dit qu'elle en étoit en quelque façon dédommagée, puisqu'elle avoit le plaisir de s'entretenir avec un homme d'une aussi grande réputation que Biron, qui par son courage, & par ses belles actions, méritoit à si juste titre la faveur de son Prince.

Ambassade du duc de Biron en Angleterre.

Au milieu de la conversation qui se tenoit à une fenêtre du Palais, la Reine & l'Ambassadeur jettérent les yeux sur la tour de Londres, où l'on avoit exposé un grand nombre de têtes de criminels d'Etat. A cette vûë, Elisabeth crut devoir prévenir le ministre François, & pour empêcher que cet affreux spectacle ne la fît soupçonner de cruauté, elle parla fort au long sur les régles de la justice, & de la clémence des Rois; elle ajoûta ensuite: » Vous voyez la tête » du comte d'Essex. Je l'avois élevé aux plus grandes di- » gnités, & il avoit toute la faveur de la Reine; mais ce » téméraire abusant de mes bontés a eu l'audace de croire » que je ne pourrois jamais me passer de lui. Sa trop grande » fortune, & son ambition l'ont rendu superbe, perfide, & » d'autant plus criminel, qu'il avoit paru vertueux. Il a souffert » un juste supplice, & si le Roi mon frére m'en croyoit, il » tiendroit à Paris la conduite que j'ai tenuë à Londres. Il » faut qu'il sacrifie à sa sûreté tous les rebelles, & tous les » traîtres. Je prie le Ciel que la clémence de ce Prince ne » lui soit pas funeste. Quant à moi, je n'épargnerai jamais » aucun de ceux qui osent troubler la tranquillité publique.

Ce qu'elle lui dit au sujet du comte d'Essex.

HENRI IV. 1601.

Il semble qu'Elisabeth prévoyant ce qui devoit arriver, avoit eu dessein de donner un sage conseil à Biron, que ses services rendoient trop présomptueux, & l'engager par la considération d'un exemple si terrible à suivre plûtôt les mouvemens de cette fidélité inviolable, que les sujets doivent à leur Prince, que les chimériques idées d'une trop grande ambition.

J'ajoûterai encore quelques traits particuliers de notre Histoire. La Balmette lez Angers est un Couvent sis sur les bords de la Mayenne à une lieuë de la ville. L'Eglise est taillée dans le Roc, & il y au-dessus un Refectoire, & des dortoirs pour les Religieux. Le Couvent de S. Sicaire de Brantôme en Perigort, celui de S. Emilien en Saintonge, à une journée de distance de Bordeaux, & celui d'Aubeterre en Angoumois, sont bâtis sur le même plan que le Couvent de la Balmette. Il a été fondé en 1456. par René roi de Sicile, & duc d'Anjou, & fut d'abord habité par des Cordeliers, ou Franciscains, dont l'ordre a été en quelque façon augmenté par l'Institution, ou par la réforme des Récollets suivant le Bref de Clement VII. donné en 1532. celui de Pie V. de 1563. & celui de Grégoire XIII. de 1579. Ces derniers font gloire de suivre à la lettre la régle de Saint François dans toute sa pureté, & de conserver cette étroite discipline, qui peu à peu s'est rélâchée dans les Couvents des autres Franciscains, quoiqu'ils réconnoissent tous le même Saint pour leur Instituteur.

Affaire des Récollets.

Benedicti provincial de l'Ordre dans les provinces de Touraine, & de Poitou, avoit donné cinq ans auparavant une obédience à un certain nombre de Récollets, pour aller demeurer à la Balmette, & y rétablir l'ancienne discipline. Cette obédience avoit été faite dans le Chapitre d'Ancenis en Bretagne, où Benedicti lui-même avoit présidé; & les Religieux à qui elle étoit adressée avoient promis de s'y conformer; mais loin de le faire, ils vendirent à vil prix les meubles du Couvent; & toute leur conduite parut fort opposée à cette régularité qu'ils s'étoient engagés d'observer. Benedicti en étant informé, voulut faire une visite sur les lieux; mais les Moines lui fermérent les portes du Couvent, & on en vint de part & d'autre aux voies de fait.

Charle Miron évêque d'Angers intervint dans cette affaire, & implora l'assistance du bras séculier. Le Maire, & les Echevins d'Angers favorisoient les Recollets. Après que le tumulte eut été appaisé, les parties plaidérent devant l'Evêque qui rendit un jugement, par lequel il fut défendu au provincial Benedicti de transférer dans une autre maison les Religieux qui étoient à la Balmette, ni de faire le moindre changement dans ce Couvent. Pour ce qui concernoit la question de la discipline Monastique, les parties furent renvoyées par devant l'évêque de Modene nonce du Pape en France.

HENRI IV 1601.

Benedicti interjetta appel comme d'abus de ce jugement, & Claude Galesius gardien du Couvent de Paris, se joignit au Provincial qui agissoit sous le nom de Jacque Auguste de Thou. Les Franciscains qui sont mendians ne peuvent plaider en leur nom, & sont obligés d'emprunter celui d'un pére spirituel institué par un mandement rogatoire de l'Ordre. De Thou parut donc dans cette affaire, parce qu'il avoit le mandement du géneral Bonaventure Calatagirone, qui non seulement lui donnoit le titre de pére spirituel; mais encore de protecteur & de défenseur de tout l'Ordre, dans le royaume de France. L'évêque d'Angers, son grand Vicaire, & frére Jacque Garnier gardien de la Balmette parurent comme défendeurs.

Le président de Thou est nommé pére spirituel de l'Ordre de S. François.

Cette affaire fut agitée dans le parlement de Paris, avec beaucoup de chaleur; car on soutenoit que l'autorité du Pape étoit compromise, & la cour de Rome avoit alors à la Cour plusieurs partisans d'un grand crédit. Après que les Avocats des parties eurent plaidé, l'Avocat général Louis Servin porta la parole, pour le procureur géneral du Roi, comme dans une affaire qui intéressoit le Public. Il dit d'abord qu'une contestation, qui ne regardoit que la direction d'un Couvent auroit dû être étouffée dès sa naissance, & ensevelie dans les ténébres du Monastére; & qu'il étoit fâcheux de voir une telle question agitée devant une assemblée si nombreuse. Il exposa ensuite le fait dont il s'agissoit; & parla contre les nouveaux ordres avec plus de liberté, que les circonstances présentes ne le permettoient. Enfin il dit que les Récollets avoient enfraint la régle de Saint

HENRI IV. 1601.

François : Qu'elle leur défendoit d'obtenir des Brefs, & des obédiences en cour de Rome, directement, ou indirectement, sur quelque prétexte que ce fût, même pour desservir une Eglise, ou pour prêcher : Qu'au contraire, s'ils étoient persécutés, & si l'on refusoit de les recevoir dans un endroit, ils devoient aller dans un autre y faire pénitence, & benir continuellement la bonté Divine. Il ajoûta plusieurs autres traits à ce sujet ; & conclut à ce que l'appellation, & ce dont étoit appel fussent mis au néant ; émendant que le jugement de l'évêque d'Angers fût déclaré abusif ; faisant droit sur la demande du pére spirituel : Que les Recollets fussent tenus de se soumettre à l'autorité de frére Benedicti leur Provincial, d'obéïr à ses ordres, & de rendre les biens du Couvent de la Balmette qu'ils avoient vendus, sans cependant entrer dans la question de la réforme, qu'il seroit libre aux particuliers d'embrasser, pourvû qu'ils ne fissent aucun changement dans leur habit : Qu'il fût en outre enjoint aux Provinciaux de travailler, toutes affaires cessantes, & sans aucun délai, au rétablissement de la discipline, & de ne se servir à cet effet que du ministére des Religieux François, ou de ceux qui auroient demeuré pendant vingt-cinq ans dans le Royaume, conformément à l'arrêt de la Cour du 8. Novembre 1557. Qu'enfin tous les Religieux qui suivoient la régle de S. François fussent aussi tenus de se conformer au testament de celui qu'ils regardoient comme leur pére, & leur Instituteur. En conséquence qu'il leur fût défendu de sortir hors du Royaume sans la permission du Prince, & de leurs Supérieurs. C'est ce chef qui chagrina le plus les parties adverses.

La Cour déclara qu'il y avoit abus dans le Jugement de l'Evêque ; ordonna que les Recollets de la Balmette seroient par provision réintégrés dans leur Couvent d'où ils avoient été chassés ; & défendit à tous les Religieux de sortir hors du Royaume sans la permission du Roi, & l'agrément de leurs Supérieurs.

Cet Arrêt ne fut pas suffisant pour arrêter l'Evêque d'Angers ; il eut recours au nonce du Pape, & obtint par le crédit de ce Ministre un Arrêt d'évocation au conseil d'Etat, avec défenses à la cour de Parlement de prendre connoissance de cette affaire.

Les ennemis du président de Thou tâchérent de lui faire un crime en Cour, de ce que dans ce procès on lui avoit donné le titre de pére ſpirituel, & défenſeur des Franciſcains dans tout le Royaume. Ils ſoûtinrent que cela étoit ſans éxemple, & marquoit une ſecréte ambition ; mais le Général de l'Ordre avoit adreſſé ſon mandement à de Thou, ſans que ce Magiſtrat eût brigué cette qualité, & ſans même qu'il ſçût qu'on vouloit la lui donner. D'ailleurs, les Franciſcains, comme mendians, ne peuvent par eux-mêmes citer en jugement, & ſont obligés pour défendre leurs droits, d'emprunter le nom d'un ſéculier. La défenſe que le Parlement avoit faite aux Religieux de ſortir hors du Royaume, ſans la permiſſion du Roi, étoit la véritable cauſe de leur dépit & de leur haine. Cette diſpoſition étoit cependant néceſſaire pour le maintien de l'autorité royale & pour la tranquillité publique. Je ne puis m'empêcher de dire que les perſonnes qui étoient du conſeil du Roi, n'apperçurent pas les fâcheuſes conſéquences que pouvoit avoir la trop grande liberté des Moines, ou fermérent volontairement les yeux par une indigne prévarication.

HENRI IV. 1601.

Arrêt du parlement d'Aix contre l'Archevêque.

L'Arrêt rendu preſque dans le même tems par le parlement d'Aix, entre Paul Hurault de l'Hoſpital archevêque de cette Ville, fit encore un plus grand éclat. Ce Prélat emporté par un zéle indiſcret, avoit excommunié le Juge royal ; & par une Sentence auſſi précipitée, que mal fondée, l'avoit expoſé aux railleries, & aux outrages de la populace. Jean Imbert Prêtre à Arles avoit enlevé & forcé un enfant de ſix ans. La plainte ayant été renduë de ce fait, l'official de l'Archevêque ordonna que les parties ſe pourvoiroient pardevant lui. Sur l'appel des parens de l'enfant, le Parlement prononça qu'il y avoit abus dans la Sentence de l'Official ; & la connoiſſance de cette affaire fut attribuée au Juge royal. Cet Arrêt eſt en date du 22. Mars.

En exécution, Imbert ayant été convaincu, fut condamné au dernier ſupplice par le Parlement. L'Archevêque fut ſommé, à la requête du Procureur général, de dégrader cet indigne Prêtre, mais il le refuſa ; & le criminel fut exécuté le 9. d'Avril vers la quinzaine de Pâques.

HENRI IV. 1601.

L'Archevêque excommunie le Parlement.

Quatre jours après, l'Archevêque lança une excommunication contre les Juges qui avoient assisté à la condamnation d'Imbert, & défendit aux Prêtres de son Diocèse de les admettre à la participation des Sacremens ; il leur donna même une liste des noms de tous ces Magistrats.

Une action si hardie émut ce Parlement, & le Procureur général dit, qu'à la vérité l'on avoit vû des Papes employer le glaive spirituel contre le Roi & contre ses Officiers, quoiqu'en tout tems les Ordres du Royaume se fussent opposés à de pareilles entreprises ; mais que jamais un Evêque François, qui avoit prêté le serment de fidélité au Roi, n'avoit osé se servir de cette voye contre la personne sacrée du Prince, ni contre des Magistrats dépositaires de son autorité : Qu'une action si téméraire & si préjudiciable à l'autorité royale & à la tranquillité publique méritoit toute l'attention & toute la sévérité de la Cour.

L'Archevêque fut donc cité ; & sur le refus qu'il fit de comparoître, le Parlement donna défaut contre lui, sans avoir égard à la requête qu'il avoit donnée à fin de récusation du premier Président, des principaux Conseillers, & des gens du Roi.

Suite de cette affaire.

Quoique le Prélat eût un repentir secret de la démarche qu'il avoit faite, il ne voulut cependant pas se dédire. Au contraire, il cria de tous côtés qu'on l'outrageoit, & qu'on faisoit violence à la liberté écclésiastique. Enfin il tenta tout, pour soutenir par sa fermeté ce qu'une indiscréte témérité lui avoit fait faire.

Le Parlement rendit un Arrêt, qui déclaroit abusive la Sentence de l'Archevêque, & la mettoit au néant, avec injonction au Prélat de lever les censures devant les mêmes Ecclésiastiques, en présence de qui elles avoient été lancées, & d'en représenter l'acte au greffe de la Cour dans trois jours, à peine de dix mille écus d'amende. L'Arrêt portoit encore des défenses au Prélat de se servir dans la suite de pareilles voyes, à peine de saisie de son temporel.

Le Parlement députa les Conseillers Guillaume Aymard & Claude Arnaud pour faire quelques remontrances à l'Archevêque ; le presser de lever les censures en présence des Prêtres qui l'avoient assisté, lorsqu'elles avoient été lancées ; & lui

& lui déclarer que s'il n'obéïssoit, la Cour se serviroit des voyes de droit. Ce Prélat eut alors recours à différentes tergiversations, & répondit qu'il avoit envoyé à Avignon pour obtenir la main-levée de l'excommunication. Le Parlement plus irrité qu'auparavant, de ce que par l'indiscretion de l'Archevêque, les étrangers alloient prendre connoissance d'une affaire qui pouvoit être terminée en France, pressa encore plus vivement le Prélat de lever les censures purement & simplement, & non-conditionnellement. L'Archevêque n'ayant aucun moyen pour parer ces poursuites, dit d'abord qu'il levoit l'excommunication ; mais sans préjudice de ses droits, & sauf à lui à se pourvoir contre l'Arrêt du Parlement, comme nul, & injurieux à sa dignité.

Cette réponse verbale ne satisfit point les Magistrats, & le Procureur général demanda la permission de faire exécuter l'Arrêt de la Cour. L'Archevêque craignit enfin, & réduit aux derniéres extrémités, il déposa au Greffe de la Cour le 8. de Mai un acte signé de sa main, par lequel il révoquoit l'excommunication, & ordonnoit aux Prêtres de son Diocèse d'administrer, s'ils en étoient requis, les Sacremens aux personnes mentionnées dans la liste qu'il leur avoit donnée. Ce scandale cessa aussitôt ; & les troubles, que cette affaire avoit déja excités dans la Province, s'appaisérent.

Suite du siége d'Ostende.

Sur la fin d'Août, Ostende reçut de nouveaux secours de troupes & de vivres, qui vinrent d'Angleterre & des isles de Zélande. Henri de Coligny de Chastillon y fit encore entrer 800. François. Dans le même tems, Charle de Longueval comte de Bucquoy se rendit au camp de l'Archiduc. Au commencement de Septembre Dom Catriz qui commandoit l'artillerie, reçut dans la tête une blessure mortelle ; & cet accident causa quelque désordre dans le camp des assiégeans.

Les assiégés de leur côté perdirent Chastillon qui fut tué le 10. de Septembre. Dans l'instant qu'accompagné d'Huchtenbruch & du colonel des Ecossois, il vouloit monter sur le boulevard de Sandthil, un boulet lui emporta la moitié de la tête, dont le crane alla frapper Huchtenbruch au visage, & le renversa. Il étoit fils de François de Coligny ;

HENRI IV. 1601.

il ne dégénéra pas de la vertu de ses illustres Ayeux ; & l'on vit briller en lui le même courage. Le prince d'Orange, les Etats généraux & la France regretérent également ce jeune Seigneur.

Un premier secours de 30. vaisseaux, & un second de 24. ranimérent le courage des assiégés, & leur donnérent les moyens de faire une plus grande résistance. La blessure que le colonel Huchtenbruch avoit reçuë lorsque Chastillon fut tué, sembloit lui présager un sort aussi funeste ; car vers la fin du même mois, cet Officier fut percé d'outre en outre d'une balle qui le tua presque sur le champ. Nicolas Vanden-Leur fut pourvû de son Régiment. Le bruit que faisoit le siége d'Ostende y fit venir Jean duc d'Holstein frére de Christiern IV. Roi de Dannemarck, Philippe comte de Hohenlo, & le comte de Northumberland.

Cependant il s'en fallut peu qu'un orage affreux ne submergeât le camp des Espagnols. Leur inondation rendit le siége plus difficile ; & l'Archiduc fut dans l'incertitude s'il continuëroit ses attaques, où s'il se retireroit. Les Etats de Flandres en furent informés, & quelque intérêt qu'ils eussent à la continuation du siége, il y eut entre eux à ce sujet différens sentimens. Le Clergé l'emporta, & un don de 600000. florins empêcha la levée du siége.

Les assiégés faisoient de fréquentes sorties, dans l'une desquelles Weer fut blessé. Il se fit transporter à Middelbourg dont l'air étoit plus sain qu'à Ostende, & rentra dans la place dès qu'il fut guéri.

Sur ces entrefaites, les Ostendois ayant reçu la nouvelle de la naissance du Dauphin, firent éclater leur joye & la part qu'ils y prenoient, par la décharge de tous leurs canons. Les Espagnols ayant attaqué une demie lune qui étoit comme un ouvrage avancé & au-delà du fossé, furent repoussés, & perdirent plus de 80. hommes. Ils firent ensuite vers la gueule un retranchement de claïes & de gabions. Cependant sur la fin d'Octobre, il entra dans le port plus de quarante bâtimens. Le 29. du même mois, un nouvel ouragan obligea les Espagnols d'abandonner leur retranchement ; mais ils en firent un autre beaucoup plus élevé, dès que l'orage fut dissipé. La garnison fit une sortie le 3.

de Novembre pour les chaſſer de ce poſte. Ses efforts furent inutiles, mais la perte fut égale des deux côtés. On découvrit alors dans la Ville une dangereuſe conſpiration : Un Anglois nommé Coningſbyen étoit l'auteur, & il fut arrêté avec tous ſes complices. L'inondation qui s'étendit vers l'Oueſt & le Sud, obligea encore les Eſpagnols à démolir eux-mêmes les retranchemens de leur camp ; ils en firent porter les matériaux ſur les dunes, & dans les Forts voiſins.

Après la priſe de Rhinberck, Maurice voyant que les Eſpagnols perſiſtoient dans le deſſein de continuer le ſiége d'Oſtende, réſolut d'attaquer Boſleduc ; & crut par-là faire une diverſion capable d'ébranler l'Archiduc. Antoine Schetz de Grobendonck commandoit dans la place, & Maurice la fit inveſtir le premier de Novembre par quatre compagnies d'infanterie, & par la cavalerie du comte Adolphe de Bergh. Il avoit tâché d'engager au ſervice des Etats les troupes mutinées, qui étoient à Weert en Brabant ; mais elles ne voulurent pas accepter ſes offres. Sur la nouvelle du ſiége de Boſleduc, l'Archiduc envoya auſſitôt au ſecours de la place le comte Frideric Vanden-Berg, avec quelques compagnies de ſon Régiment, & de ceux de Bucquoy & de Freſin.

Le 10. de Novembre, une flote de cinquante-trois vaiſſeaux arriva à Oſtende. Pour empêcher l'entrée de ces ſecours, les Eſpagnols firent bâtir un Fort qui dominoit ſur la Gueule ; mais les habitans élevérent des retranchemens qui le rendirent inutile ; & creuſérent un nouveau canal, pour faciliter l'abord des vaiſſeaux. Lorſqu'ils étoient occupés à cet ouvrage, il ſurvint tout-à-coup une maladie contagieuſe, qui emportoit en un ſeul jour ceux qui en étoient attaqués ; heureuſement elle ne dura pas long-temps. Tandis que les Eſpagnols faiſoient tous leurs efforts pour boucher l'ancien port, les habitans travailloient avec ardeur à en creuſer un nouveau.

Dans l'incertitude où Veer étoit de ſçavoir, ſi ce canal pourroit recevoir des vaiſſeaux ; & comme l'ancien port étoit entiérement bouché, l'habile Gouverneur demanda une conférence, comme s'il eût voulu capituler ; mais en effet pour gagner du temps. Il obtint une tréve de quelques jours, qui

HENRI IV. 1601.

suspendit l'ardeur des Espagnols, & qui retarda un assaut que les assiégés n'étoient pas alors en état de soûtenir. Ils firent exprès des demandes exorbitantes; & tandis qu'on disputoit sur les articles de la prétenduë capitulation, il arriva de nouveaux secours; alors Veer n'ayant plus rien à craindre, écrivit à l'Archiduc une lettre d'excuses, & rompit la conférence.

Voyage d'Olivier aux Indes.

Le voyage d'Olivier, du Nort d'Utrecht aux Indes, est une partie de l'histoire des Païs-bas. Il partit de Rotterdam le 26. de Juin 1597. avec quatre vaisseaux bien équipés, & revint cette année dans sa patrie. L'Amiral de cette petite flote se nommoit le Maurice; le Vice-Amiral, le Henri; le troisiéme s'appelloit l'Espérance; & le quatriéme, la Concorde. Il passa le 6. d'Octobre entre la grande Canarie & l'isle Teneriffe, & le 4. de Décembre il découvrit le cap de Palma sur la côte de Guinée à trois degrés d'hauteur méridionale. Sept jours après, il relâcha dans l'isle du Prince, où le capitaine Cleerhagen avoit été auparavant très-maltraité. Le 28. de Janvier de l'année suivante, il passa sous la ligne à la hauteur de 18. degrés 10. minutes. Tirant ensuite vers le Bresil, il entra le neuf de Février dans la riviére de Rio-Janeiro, dont l'embouchure est gardée par deux Forts, qui sont sur ses deux rives. Et le 22. Février il toucha à l'isle de S. Sebastien, où il laissa la Concorde qui faisoit eau de toutes parts.

Il continua de naviger pendant tout le mois de Mars; & le 9. d'Avril, se trouvant à la hauteur de 29. degrés 24. minutes, il remarqua une grande variation dans l'aiguille. Le 3. de Juin, il prit terre à l'isle de Ste Claire pour rafraichir ses malades. Il tenta long-temps l'entrée du détroit de Magellan, d'où étant repoussé par les mauvais temps, il erra dans ces mers inconnuës, les voiles ferlées, vers l'embouchure de la riviére de la Plata au trente-cinquiéme degré depuis le premier jusqu'au dix d'Août. Enfin le 20. du même mois, il aborda au port Desiré, où il trouva une grande quantité de pingoüins & de chiens marins.

Après une navigation très-laborieuse, il déscendit au cap des Vierges, d'où il vit la terre de feu, ou terre australe. De-là il essaïa jusqu'à quatre fois de passer le détroit; mais

les vents lui furent toûjours contraires. Ce ne fut que le 24. Novembre, qu'il entra dans le détroit à 14. lieuës du cap des Vierges. Après une navigation de trois jours, ayant cinglé quelque peu vers le Sud, il rencontra un cap opposé à celui des Vierges, qu'il nomme le cap de Nassau. Il y a dans cette plage trois petites isles, dont les habitans sont éloignés de tout commerce. Ils s'habillent de peaux de Pingoüins, & se noircissent le visage. Leur nourriture ordinaire sont les œufs & la chair des Autruches qui y sont en grand nombre. On trouve dans ce même endroit quatre bayes, celle de Maurice, celle de Henri, celle des Menistes, & celle des Gueux. Le cap Désiré n'en est pas éloigné; à l'opposite de ce cap est la baye nommée Papiste.

Les deux entrées du détroit, tant la septentrionale, que la méridionale, sont sous le cinquante-deuxiéme degré 30. minutes; mais vers le milieu, ce détroit se recourbe, & prend en quelque façon la figure d'un croissant; ensorte qu'il s'étend jusqu'au cinquante-quatriéme degré. Il peut avoir 76. milles de long, & un mille de large. Depuis l'entrée de la mer du Nort on compte sept milles. A trois milles du premier détroit, depuis les côtes de l'Amerique, il y a un banc large d'un quart de mille. Il n'y a que 6. brasses d'eau; mais dès qu'on a passé ce bas-fond, on trouve 12. & 18. brasses. Lorsque la lune est en son plein, & qu'elle est vers le Sud-Ouest, Quart-Sud, ou vers le Nord-Quart, Nord-Est, les marées sont dans une très-grande hauteur. Dans ces pacages, on trouve en abondance des plongeons, des veaux marins, des poissons aîlés & des thons d'une espéce particuliére; & cette pêche soulage beaucoup les bâtimens qui passent par-là. Dans la baye des Menistes, qui n'est éloignée de l'isle des Pingoüins que de 10. milles; il y a une riviére d'eau douce, & du bois propre au chauffage. Au-delà, & du côté du Nord, on trouve le port Verd. Le fond de cette mer est argilleux, & sa profondeur est depuis 14. jusqu'à 45. brasses. L'ancrage y est sûr. Le rivage est couvert d'une espéce d'arbres semblables au laurier, mais beaucoup plus hauts; ils sont toûjours verds, & c'est ce qui a fait appeller cette contrée le cap Verd; lorsqu'on enleve l'écorce de ces arbres, le bois éxale une

odeur aussi forte, que celle du poivre.

HENRI IV. 1601.

Olivier tint la mer pendant les mois de Décembre & de Janvier, & jusqu'à la fin de Février. Il y souffrit beaucoup. Sur la fin de Février, il doubla le cap Desiré, & entra dans la mer pacifique, où l'on essuïe cependant quelquefois des tempêtes. Le 4. de Mars, il perdit le Henri son Vice-Amiral; & continuant sa course, il aborda le 19. du même mois dans l'isle de Mocha à l'opposite du Chili. Cette isle est sous le trente-huitiéme degré à cinq ou six lieuës du Continent. Il y a des moutons d'une grandeur prodigieuse; les naturels du païs s'en servent pour porter des fardeaux. Olivier prit en cet endroit un bâtiment Espagnol; ce qui le consola de la perte de la Concorde.

Le Chili s'étend depuis le cap S. Jacque jusqu'à Baldivie sous les 40. 30. & 20. degrés. Il est si fertile, que rien n'y manque, ni pour les besoins de la vie, ni même pour la commodité & les plaisirs de ses habitans; l'air y est si pur, que les hommes n'y connoissent aucunes maladies; & ce qui paroît surprenant, une épée exposée à la rosée, & remise dans son foureau, n'y contracte point de roüille.

Le Perou touche au Chili. Don Loüis de Velasco étoit alors Viceroi de ce vaste païs; & Don Jean de Velasco son parent étoit Général de toutes les troupes. Le Perou s'étend depuis le vingtiéme degré de latitude méridionale, jusqu'au vingtiéme degré de latitude septentrionale. Il comprend la Castille neuve, où est Panama; c'est dans cette Ville que l'on transporte les marchandises & autres choses précieuses de ces riches contrées pour les envoyer à nombre de Dios, sur la mer Atlantique, & de-là en Espagne.

Olivier apprit par des lettres interceptées, que les Indiens s'étoient révoltés contre les Espagnols: Qu'ils s'étoient emparés de Baldivie, & avoient assiégé Lima. Ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays rapportent que les vainqueurs, soit par une férocité naturelle, soit pour se venger de tout ce qu'ils avoient souffert de la part des Espagnols, avoient traité leurs prisonniers avec la derniére inhumanité: Que Baldivie avoit été réduite en cendres: Que les Indiens

avoient abattu les têtes de toutes les images des Saints & maſſacré les Prêtres, en criant que les Dieux Eſpagnols étoient vaincus : Qu'enfin ils avoient fait couler de l'or fondu dans la bouche de quelques Eſpagnols, en diſant : » Raſſaſiez-vous de ce métal que vous déſirez avec tant d'ardeur. « Leur armée étoit compoſée de cinq mille hommes, dont trois mille étoient à cheval & très-bien équippés. Les Eſpagnols étoient en marche pour aller combattre les rebelles ; mais ayant appris qu'il y avoit une flote Hollandoiſe ſur les côtes, ils n'oſérent s'avancer plus loin.

Après avoir parcouru les côtes de Chili, Olivier découvrit le Perou, d'où s'éloignant peu à peu, il paſſa la ligne équinoctiale, & dirigea ſa courſe vers les Philippines. Après quatre mois de navigation dans ce vaſte Océan, il parut à la vûë des Iſles des larrons le 16. de Septembre, à la hauteur de huit degrés. Les habitans de ces Iſles ſont toûjours nuds. Tout juſqu'aux femmes eſt commun entre eux ; & ces derniéres ne ſe ſervent que de quelques feüilles, pour couvrir ce que la pudeur fait cacher. Ces Inſulaires ſont bons nageurs, & ne vivent que du butin qu'ils font en mer avec leurs canots, qui ſont une eſpéce de petits bateaux. Ils ſont fort ſujets aux maladies vénériennes.

L'amiral Hollandois tint la mer pendant tout le mois d'Octobre. Il cotoïa la Chine ; & le premier de Novembre il doubla le Cap de Capul ſous le treiziéme degré quinze minutes. Dans le deſſein d'aller vers Manille, il entra dans le détroit qui porte le nom de cette ville, après avoir paſſé celui de Mindore, & y jetta l'ancre ſur une langue de terre. Après avoir tenu conſeil avec ſes Officiers, il réſolut de reſter en cet endroit juſqu'au mois de Février. Un matelot Chinois avoit aſſûré aux Hollandois, que dans peu de jours il viendroit de Manille & du Japon des vaiſſeaux chargés de fer & de farine, & qu'ils ſeroient ſuivis par les Chinois qui ſe rendoient dans ces quartiers vers les mois de Janvier & de Février. Tous les Officiers jugérent qu'il étoit à propos d'attendre une occaſion ſi favorable à leur commerce ; mais la violence des vents qui fit perdre aux vaiſſeaux leurs ancres, obligea la flote de quitter un endroit ſi expoſé ; & le 12. de Décembre elle alla ſe poſter ailleurs.

HENRI IV. 1601.

Deux jours après, quelques vaisseaux de Manille vinrent attaquer les Hollandois. Les Amiraux des deux flotes s'accrochérent, & se battirent long-tems ; mais celui de Manille fut percé de plusieurs coups de canon, & coula à fond. Les Espagnols perdirent deux cens hommes. Du côté des Hollandois, il n'y eut que cinq hommes tués, & vingt-cinq blessés; mais ils perdirent une chaloupe, sur laquelle il y avoit vingt-cinq soldats.

Dom François Tello commandoit alors à Manille, qui est comme la Capitale de toutes les Isles voisines, & qui reçoit le tribut des Indes. On fait dans ces vastes contrées un commerce considérable avec la Chine, en or, en Musc, en soies, & autres riches marchandises, qui sont ensuites transportées à Mexico, & de-là en Espagne.

Quoique les Hollandois fussent victorieux, ils jugérent cependant à propos de se retirer avant le mois de Février. En effet ils mirent à la voile, & le 16. de Décembre ils passérent à la vûë de l'isle Boluton, dont les Espagnols se sont rendus maîtres, & qui parut avoir plus de cent quatre-vingt lieuës de long. Douze jours après, ils entrérent dans le port de Borneo. Cette Isle est une des plus grandes de la mer Orientale, & l'on fixe son étenduë depuis le quatriéme degré en deçà de la ligne, jusqu'au septiéme par-delà. Elle est gouvernée par un Roi qui fait sa résidence dans une ville de même nom de l'Isle. Le Prince & toute la Noblesse ont embrassé le Mahométisme qui a fait beaucoup de progrès, tant dans les Isles, que sur les côtes.

Le premier de Janvier de la presente année 1601. Olivier résolut de tirer vers Java ; & s'étant embarqué le neuf, il découvrit cette Isle le 22. du même mois. Ayant passé l'isle de Madure qui a huit lieuës de long, il aborda à Jortan dans l'isle de Java sur la fin de Janvier. Il y a dans la ville un grand nombre de marchands Portugais ; elle est composée de mille maisons bâties de bois, & n'a ni murailles ni fossés. Le Roi étoit alors à Passarvan où il demeure ordinairement. Cinq ans auparavant, ce Prince assiégeoit la ville de Balamboam, lorsqu'une flote Hollandoise vint à l'isle de Java. Il s'empara de cette flote, & se défit de tous les parens du Roi son ennemi qui mourut dans cette guerre. On

lui

lui donne le titre de roi de Sorbaya, ville peu éloignée de Jortan. Cette derniére place & celle de Balamboam lui appartiennent. Il est Mahometan avec tous les peuples qui lui obéïssent. Il y a à Jortan un Muphti, que toutes les isles Orientales regardent comme leur Grand Prêtre.

Les Hollandois délibérérent alors s'ils prendroient la route des Moluques. Le plus grand nombre fut d'avis contraire à cette proposition; & tous les équipages arrêtérent unanimement qu'il étoit plus à propos de retourner en Europe. Ainsi Olivier sortit du port de Jortan le 4. de Février, & employa six jours à passer le détroit de Balamboam. Le 19. de Mars se trouvant sous le vingt-quatriéme degré 45. minutes, il remarqua une déclinaison dans l'aiguille. Il continua son voyage pendant le reste de Mars, & le mois d'Avril en entier. Le 3. de Mai, il doubla le cap de Bonne-espérance; & le 18. du même mois, il passa sous le Tropique du Capricorne au vingt-deuxiéme degré 30. minutes. Dix jours après il relâcha dans l'isle de Sainte-Helene, sous le quinziéme degré 30 minutes, & il en partit le premier de Juin.

Deux jours après, il rencontra des vaisseaux Hollandois qui alloient aux Indes, & qui lui apprirent la victoire remportée à Nieuport par le prince d'Orange. Le 5. de Juillet, il passa sous le Tropique du Cancer. Le premier d'Août il découvrit l'isle de Corvo, & sur la fin du même mois, après avoir fait le tour du monde dans l'espace de trente-huit mois, il arriva à Rotterdam d'où il étoit parti.

En Italie, le comte de Fuentes retint les troupes qu'il avoit levées, sous le prétexte de la guerre de Savoye, quoiqu'après la conclusion de la paix, il eût été convenu à la priére du légat Aldobrandin, qu'elles seroient licentiées. Les Princes voisins ne connoissants pas les motifs qui faisoient agir le Comte, en avoient déja pris ombrage; mais enfin l'entreprise formée sur Alger ayant manqué, ces troupes se dispersérent.

Entreprise de l'Espagne sur Alger.

Alger ville située sur le bord de la mer dans la haute Mauritanie, Province d'Afrique, a été autrefois appellée Césarée, & a même donné son nom à toute cette contrée. Dans la décadence de l'empire Romain, les Vandales

HENRI IV. 1601.

s'emparérent de cette place & la détruisirent. Ayant été dans la suite rebâtie, elle resta long-temps sous l'Empire des rois de Tremecen, qui la donnoient ordinairement en appanage au second de leurs fils. Elle perdit cette marque de distinction, lorsqu'Abuferex roi de Tunis ayant conquis le Royaume de Tremecen, donna à son fils la ville de Buggie, avec le titre de Royaume. Les Algeriens furent alors obligés de reconnoître pour Souverains les rois de Buggie, qui cependant se contentérent d'un tribut fort modique. Ils joüirent pendant quelque temps d'une entiére liberté ; mais Horux Barberousse de Metelin s'en rendit maître en 1515. au nom & sous les auspices de Selim empereur des Turcs. Ce Corsaire s'empara aussi d'une Isle qui n'en est éloignée que de la portée du mousquet, & où Dom Diegue de Vera par les ordres de Ferdinand roi d'Arragon avoit bâti un Fort pour arrêter les courses des Pirates qui infestoient la mer de Toscane. Quelques années après, Salh Rays qui commandoit dans Alger au nom du Sultan, joignit par le moyen d'une chaussée cette Isle à la ville.

Après la mort de Ferdinand, le cardinal de Ximenès, ce fameux ministre Espagnol, avoit cru pouvoir conquérir Alger. La confiance qu'il avoit sur ses trésors immenses & sur son crédit, & les sollicitations d'Abu-Hamu roi de Tremecen lui firent espérer un heureux succès. Il s'engagea dans cette expédition, & chargea de l'exécution Don Diegue de Vera ; mais cette premiére tentative ne réüssit pas.

Un second effort fut plus heureux. L'année suivante, Martin d'Argote attaqua Horux ; ce Corsaire fut tué ; Alger & tout le royaume de Tremecen furent conquis, & rendus à leur ancien maître. Les Turcs substituérent à Horux, Airadin Barberousse son frére ; Hugue de Moncade marcha contre lui ; mais n'ayant pas été secouru, & l'armée navale ayant été dissipée par la tempête, il fut obligé de se retirer. En 1541. Charle V. reçut devant Alger un échec encore plus considérable, & le naufrage de la flote Impériale donna un nouveau lustre à cette ville.

Après tant de mauvais succès, les Espagnols regardérent Alger comme un endroit qui leur étoit funeste, & abandonnérent cette conquête ; mais comme toute l'Espagne

Orientale étoit exposée aux descentes des Corsaires, les Ordres de ces Provinces avoient coûtume de demander dans l'assemblée des Etats, qu'on allât attaquer Alger ; & les refus qu'on leur faisoit servoient de prétextes pour ne pas payer les taxes qui leur étoient imposées. La révolte des Maures de Grenade de 1568. dont nous avons parlé, prouve assez combien Alger peut causer de préjudice à l'Espagne. En effet les Algeriens soûtinrent seuls les Rebelles, qui avec les secours qu'ils en reçurent occupérent toutes les forces de l'Espagne pendant trois années.

Un Capitaine François, nommé le Roux, proposa la conquête d'Alger ; & la cour d'Espagne qui paroissoit si éloignée de s'engager dans cette expédition, fit éclater cette année ses desseins sur cette ville. Le Roux avoit acquis quelque réputation dans une entreprise formée sur Scio ; & par ses conseils, le Grand Duc de Toscane avoit fait faire dans cette Isle une descente qui avoit eu un heureux succès. Comme il étoit fort instruit des affaires de Barbarie, il tâcha de persuader à Jean André Doria Amiral des galéres d'Espagne, qu'il étoit facile de surprendre Alger. Il lui representa entre autres choses que la garnison composée de huit mille Janissaires étoit dans une entiére sécurité, & ne montoit pas des gardes réguliéres : Que vers le mois de Juin, il ne restoit dans la place que deux mille hommes, & que le surplus de la garnison alloit par détachements dans les campagnes voisines, pour y lever le tribut appellé la Garame : Que si pendant deux mois entiers Alger restoit sans défenseurs ; puisque dans le même temps les habitans alloient recueillir les fruits de la campagne, ou faire des courses : » Il faut, » ajoûta le Roux, entrer dans le port au commencement » d'Août avec quatre vaisseaux construits comme des bâti» mens marchands, mais remplis de soldats & d'armes. Il » sera facile dans une surprise de s'emparer de la porte qui » regarde la mer. Dès que ce poste sera emporté, on s'a» vancera dans la ville, ou avec les secours des Captifs à » qui l'on rendra la liberté, on trouvera peu de résistance.

Doria goûta ce projet ; & quoique le Roux lui parût suspect, il l'envoya en Espagne avec des lettres de recommandation. La Cour approuva l'entreprise ; & le Roux revint

HENRI IV. trouver Doria, à qui il rendit des ordres de préparer secrétement & en diligence tout ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution.

1601. Soit que Doria n'aimât pas les François; ſoit qu'il craignît l'indiſcrétion de le Roux, il lui dit que l'entrepriſe qu'il lui avoit propoſée étoit plus ſpécieuſe, que bien fondée; & le renvoya très-mécontent; mais dans le fond Doria étoit perſuadé de la ſolidité du raiſonnement de le Roux, & ſe prépara à exécuter les ordres du roi d'Eſpagne. Il confia ce ſecret à Antoine de Roxas Capitaine dans le régiment de Dom Inigo de Borgia, & l'envoya en Eſpagne pour communiquer au Roi le plan de l'attaque, & concerter avec Sa Majeſté les moyens dont il vouloit ſe ſervir.

On envoya des eſpions en Barbarie pour examiner la ſituation d'Alger & les coûtumes des habitans, & pour s'informer ſi la garniſon ſortoit quelquefois de la place, comme le Roux l'avoit aſſûré & dans quel temps. Le rapport des eſpions fut entiérement conforme aux diſcours qu'avoit tenus le capitaine François; ce qui détermina encore davantage le roi d'Eſpagne à ſuivre ce deſſein. Heureuſement le comte de Fuentes avoit des troupes qu'il avoit levées cette année. Doria eut ordre d'en prendre une partie avec lui; les autres marchérent en Flandre & en Carinthie pour y aſſiéger Caniſe; on équippa pluſieurs galéres de Naples & de Sicile pour porter les ſoldats & les vivres; & de crainte que le ſecret ne fût éventé, on ne le communiqua pas aux Vicerois de ces deux Royaumes. Doria réſolut d'aller lui-même à Naples & à Meſſine, où étoit le rendez-vous de la flote, & de gagner enſuite Majorque avec toute ſon armée navale.

Mais par un effet de la jalouſie des Vicerois, ou par la négligence du comte de Fuentes, qui n'envoya pas les troupes dans le tems fixé, il ſurvint des difficultés qui firent échoüer l'entrepriſe, en retardant ſon exécution. En effet les galéres de Naples qui étoient allées en courſes contre les Turcs ne revinrent que le ſept de Juillet; & il fallut employer pluſieurs jours à les radouber. Celles de Sicile étoient diſperſées dans les Havres de l'iſle, & elles ne ſe réünirent dans le port de Meſſine, que le premier d'Août.

Le 27. de Juin, Doria fit embarquer à Genes sur les galéres commandées par son fils Charle, les troupes que le comte de Fuentes lui avoit envoyées, & leur ordonna d'aller à Naples. Il les suivit le quatre de Juillet avec la Capitane, cinq galéres du Pape, six de la république de Genes, & quatre du Grand duc de Toscane. Il arriva dans le port de cette ville le 15. de Juillet, & en sortit trois jours après pour se rendre à Messine. Voyant que la flote n'étoit pas encore en état de partir, il tâcha de suppléer par son activité à la négligence des autres Officiers. Pour cacher la véritable destination de cet armement, il fit courir le bruit qu'il alloit en Orient ; & emprunta quelques galéres de Malthe, ausquelles il donna ordre de croiser dans l'Archipel. Il fit prendre les devants à Charle Doria son fils, qui avec les galéres qu'il commandoit, celles du Pape, & celles de Genes, relâcha à Majorque. Doria lui-même après avoir réüni avec beaucoup de peine les galéres de Sicile, se rendit à Palerme, où étoit le rendez-vous des vaisseaux de guerre Espagnols. Enfin après avoir reçû un régiment Calabrois de mille hommes de pied, il partit ; & le 3. d'Août, il entra dans le port de Trapani avec les flotes de Naples & d'Espagne. Les galéres Toscanes l'y joignirent avec les troupes qu'elles portoient. Il tira d'abord vers la Sardaigne, & arriva à Majorque le 19. du même mois, après avoir essuyé quelque mauvais tems. On employa cinq jours à faire la revûë de l'armée ; elle étoit composée de dix mille hommes qui avoient pour principaux chefs Inigo de Borgia, Pierre de Tolede, Pierre Vivero de Salazar gouverneur de la citadelle de Palerme, Antoine de Quinones, Barnabé Barbouo, & Hanniabal Macedonico. Manuel de Vega surnommé Capo de Vaca étoit Mestre de camp général. Ranuce Farnese duc de Parme s'étoit engagé dans cette expédition en qualité de simple volontaire ; & le Prince menoit avec lui deux cens Gentilshommes ses vassaux. Virginio des Ursins duc de Bracciano qui montoit la Capitane de Toscane ; le marquis d'Elche fils aîné du duc de Maqueda, & qui avoit armé trois galéres à ses dépens ; Alfonse de Idiaquez que Doria prit pour son Lieutenant ; Diegue de Pimentel, Manuel de Manriquez comte de Celano, le marquis

HENRI IV. 1601.

de Gareffi; Hercule de Gonzague, Jean Jerôme Doria, & le marquis Aurelio de Tagliacarne servoient aussi comme volontaires dans cette armée. Pierre de Tolede commandoit les galéres de Naples; Pierre de Leyva, celles de Sicile; le comte Buendia, celles d'Espagne; Magalotto chevalier de Malthe, celles du Pape; & Jean Thomas Doria, celles de la république de Genes.

Tous les soldats communiérent & reçurent la bénédiction de l'Evêque, qui dans cette occasion representa le Pape. Enfin la flote conduite par les plus habiles pilotes qu'on put trouver mit à la voile le 28. d'Août. L'on convint que les premiers vaisseaux qui découvriroient la côte d'Alger se cacheroient le plus qu'il leur seroit possible, & mettroient dans des brigantins un détachement de trois cens hommes: Que ce détachement iroit petarder la porte qui regardoit la mer, & donneroit aussi-tôt un signal, à la vûë duquel toute la flote feroit force de rames pour aborder.

Mauvais succès de l'entreprise.

Trois jours après, l'armée Chrétienne découvrit les côtes d'Afrique à la pointe du jour; mais la Capitane Sicilienne ne paroissoit pas encore; d'ailleurs les Brigantins n'exécutérent pas les ordres dont ils étoient chargés; ainsi on ne put rien faire ce jour-là. Les Brigantins arrivérent sur le soir; & les matelots pour s'excuser, dirent qu'ils avoient été emportés par les courans. La mer étoit alors dans un calme profond; & déja les Espagnols se préparoient à l'exécution. On leur avoit donné la premiére attaque au préjudice des Italiens, qui firent éclater leur mécontentement, & le chagrin que cette préférence leur donnoit. Alger devoit être attaqué dès le lendemain, & toute la flote se disposoit à l'action; mais il s'éleva pendant la nuit un vent d'Est si violent, & la mer parut si agitée, que tous les pilotes jugérent qu'on ne pouvoit tenter une descente, ni jetter l'ancre sans s'exposer à un naufrage presque certain.

Ainsi la flote retourna vers Majorque, où elle arriva le quatre de Septembre. Doria convoqua aussi-tôt les principaux chefs pour délibérer sur ce qu'il étoit à propos de faire. Les sentimens furent partagés; enfin on résolut de remettre cette entreprise à un temps plus favorable. En effet la saison étoit trop avancée; & il y auroit eu de la témérité de

s'expoſer une ſeconde fois ſur une mer ſi orageuſe. D'ailleurs il étoit certain que les Janiſſaires, dont l'abſence avoit été regardée comme la circonſtance la plus favorable à l'exécution de l'entrepriſe ſur Alger, étoient rentrés dans la place. Enfin il n'y avoit des vivres que pour un mois. Les galéres auxiliaires furent donc remerciées, & les autres eurent ordre de ſe retirer dans leurs ports.

Le peu de ſuccès qu'eut un armement ſi conſidérable fut imputé à Doria, quoique la jalouſie des Vicerois de Naples & de Sicile, le retardement des galéres, & la lenteur naturelle des Eſpagnols puſſent aſſez juſtifier ce Général. Dans cette circonſtance, ce grand homme juſtement jaloux de ſa gloire, craignit d'en voir ternir le luſtre, dans un âge ſi peu propre aux travaux militaires. Il ſçavoit d'ailleurs que la plûpart des Courtiſans, & entre autres le duc de Parme, & Pierre de Tolede faiſoient tous leurs efforts pour le ſupplanter. Il réſolut donc de faire une ſage & judicieuſe retraite, & demander ſon congé. Il exécuta peu après ce deſſein, & ſe défit de ſa charge d'Amiral des galéres.

Guerre en Hongrie.

En Hongrie, les troupes Impériales & celles du Pape, qui aſſiégeoient Caniſe n'eurent pas un ſuccès plus heureux. L'archiduc Ferdinand commandoit à ce ſiége, & avoit pour Lieutenant général le duc de Mantoue. Le roi d'Eſpagne y avoit employé ſoixante mille hommes, ſous la conduite de Ferdinand Madrucci. Les troupes du Pape qui montoient à douze mille hommes, avoient pour Général, François Aldobrandin; il n'étoit que fils d'une ſœur du Pape, & ne portoit le nom de la famille du ſouverain Pontife qu'en vertu de ſon adoption. Clement avoit envoyé en Hongrie des ſecours ſi conſidérables à la ſollicitation du baron Sigiſmond de la Tour. Ce Seigneur étoit ennemi déclaré des Proteſtans, & il promit au Pape qu'aucun d'eux n'auroit aucune dignité dans la guerre contre les Turcs. La mort funeſte du Baron fut comme un préſage ſiniſtre du peu de ſuccès de ce grand appareil; en effet la Tour ſe noya vers le commencement de Juin dans l'Idria proche de Gorice en Carniole. On paſſe ordinairement cette riviére à gué; mais alors elle étoit débordée, & le caroſſe de ce Seigneur ayant verſé dedans, ſes valets quoiqu'en grand nombre ne purent le

sauver. Une partie de ses équipages périt avec lui.

HENRI VI. 1601.

Les troupes Impériales montoient à vingt mille hommes de pied, outre quatre mille chevaux. Le rendez-vous de l'armée fut fixé dans les terres du comte Charle de Zrin ou Serin, proche le confluant du Muer & du Draw. Les troupes du Pape arrivérent les derniéres. S'étant embarquées à Ancone elles passérent le golfe de Venise, & prirent terre à San-Vito. Elles traversérent ensuite la Stirie, la Croatie & la Carniole; mais la mort de leur Général sembla diminuer l'ardeur qu'elles avoient fait paroître dans toute leur marche. Aldobrandin mourut d'une fiévre chaude à Varadin, avant d'entrer en Hongrie.

Le comte d'Eberstein qui étoit gouverneur de la Sclavonie, se rendit à Dornisch où ses troupes étoient en quartier. Outre son régiment, ce Seigneur parut à la tête de toute la noblesse de la Stirie, de la Carinthie, & de la Carniole, qui s'étoit assemblée en exécution des ordres de S. M. I. Presque dans le même temps, l'archiduc Ferdinand partit de Gratz, & se rendit à Dornisch avec ses gardes. On passa quelques jours à faire la revûë de l'armée, & à distribuer les dignités militaires. Elles furent presque toutes données aux Italiens à l'exclusion des Allemands. Jean de Medicis qui dans les campagnes précédentes avoit commandé l'artillerie, & qui s'étoit acquis beaucoup de gloire dans cette charge fut déclaré Mestre de camp Général, & l'on confia à Orpheo le soin de l'artillerie. Ce dernier avoit fait espérer à l'Archiduc que Canise se rendroit après un mois de siége.

Les troupes étoient encore à Dornisch, lorsqu'on apprit que les Turcs faisoient passer un convoi de Zighet à Canise. Le comte d'Eberstein eut ordre de partir aussi-tôt avec un détachement de cavalerie pour enlever ce convoi. Les Italiens jaloux du choix dont on avoit justement honoré ce Seigneur, voulurent partager avec lui la gloire d'attaquer les Turcs. Ils le suivirent par le chemin qu'il avoit pris; mais soit par la tromperie, soit par l'ignorance des guides, les troupes Chrétiennes tardérent trop long-temps; & le convoi étoit entré dans Canise, avant qu'elles fussent à portée de l'empêcher.

Au commencement de Septembre, l'armée Impériale sortit enfin de Dornisch. Elle passa sur les terres du comte de Zrin, où elle fit quelques dégâts, & alla camper à Coderibe. Il y a dans cet endroit un pont sur le Muer, & l'armée s'en servit pour entrer en Hongrie. Canise n'en est éloignée que de deux milles; mais ce chemin est presque impraticable. Le terrain est toûjours couvert d'eau & si fangeux, qu'il fallut plus de huit jours pour conduire le canon dans le camp. Le neuf de Septembre premier jour du siége, les Turcs firent de furieuses décharges d'artillerie sur l'infanterie Italienne. Pour empêcher les sorties, l'Archiduc fit bâtir un Fort où l'on mit des soldats Italiens du côté qui regarde la riviére, & un marais fort large. On jetta ensuite un pont sur le marais pour faciliter la communication des quartiers; mais l'armée Chrétienne n'agissoit qu'avec lenteur; en sorte que la garnison sortoit par une autre porte du côté de Zighet, & faisoit impunément des courses. Enfin à la faveur des ponts dont on couvrit ces marécages, l'armée passa du côté de Zighet, & l'on acheva la circonvallation. L'Archiduc qui étoit accompagné de Maximilien son frére fit élever l'étendard de Général sur les ruines d'une ancienne Eglise; les Turcs pointérent contre cet endroit plusieurs piéces de canon.

Hassan Bacha, dont la bravoure étoit soûtenuë par une longue expérience, commandoit dans Canise. Sa vie dépendoit de la conservation de la place; & on lui avoit ordonné sous peine de mort de se laisser forcer plûtôt que de capituler. Il suivit ces ordres, & pendant tout le temps du siége, il ne permit pas qu'aucun de ses soldats eût la moindre communication avec les assiégeans. Outre un grand nombre de païsans qui servoient à réparer les bréches, Canise avoit dix mille défenseurs qui la plûpart étoient Janissaires. Hassan les partagea en trois corps, pour résister en trois différents endroits; voulant avoir l'œil de tous côtés, il se chargea de commander dans tous ces postes. Son artillerie fit d'abord de grands ravages dans le camp Impérial; mais ce feu ne dura pas long-temps. Les assiégés firent des mines, & élevérent ensuite des retranchemens sur le terrain où étoit l'ancienne Canise, que Paradis avoit détruite l'année

HENRI IV. 1601.

précédente. Sur ces nouveaux ouvrages, on fit des batteries qui démontérent le canon ennemi, & foudroyérent de ce côté-là les murs, les remparts & les bastions de la place. L'effet en fut si grand, qu'il ébranla jusqu'aux fondemens une tour de brique, sur laquelle les Turcs avoient du canon. Cette énorme masse s'écroulant tout à coup écrasa plusieurs des assiégés, & laissa à découvert la maison où logeoit Hassan.

Un fossé large & profond empêchoit les Impériaux de monter à l'assaut. Ils tâchérent de le combler en trois différents endroits, avec des fascines & des tonneaux d'osier. les gouffres furent enfin remplis, & les Italiens y jettérent des ponts. Comme ces ponts n'avoient pas assez de solidité, on inventoit tous les jours différentes machines, dont on faisoit l'expérience aux dépens de la vie d'un grand nombre de soldats; mais les Turcs en une seule sortie renversoient facilement les travaux de plusieurs jours, & les troupes du Pape diminuoient considérablement.

Sur la fin d'Octobre, le comte d'Eberstein representa que l'hyver approchoit, & qu'il falloit tenter un assaut, pour finir un siége qu'il ne seroit pas possible de continuer, si l'on attendoit plus long-tems. Ainsi le 26. du même mois, le feu de l'artillerie recommença avec plus de violence, & renversa tous les bastions opposés aux chemins qu'on avoit pratiqués dans le marais. Le lendemain, les troupes commandées par Madrucci, & les Italiens se réünirent pour attaquer dans le même temps le château de Canise, tandis qu'Eberstein avec son régiment s'attacheroit à un bastion de terre glaise & de bois; mais les ponts que les Italiens vouloient jetter sur le fossé se trouvérent trop courts. Cet inconvénient non-seulement empêcha l'assaut, mais encore causa un désordre funeste à toute l'armée. En effet les soldats qui formoient les derniéres lignes ne sçachants pas qu'il étoit impossible à ceux qui les précédoient d'avancer, pressérent les premiers rangs, & les firent tomber dans ces gouffres marécageux qui étoient sous leurs pieds. Il s'en noya une partie; & ceux qui restérent comme attachés à la fange qui les environnoit furent tués par les Turcs, qui tiroient sur eux à coup sûr.

Cependant le comte d'Eberſtein qui s'étoit avancé dans l'eau juſqu'à la ceinture, animoit ſes troupes par ſon exemple & par ſes paroles. Il s'en fallut peu qu'il n'emportât le poſte qu'il avoir attaqué ; mais les Eſpagnols & les Italiens ayant été obligés de ſe retirer, tous les infidéles ſe réünirent contre le brave Eberſtein ; plus de cinq cens hommes périrent dans cette occaſion ; & il y eut un égal nombre de bleſſés, dont la plus grande partie mourut après la levée du ſiége.

L'Archiduc fâché du mauvais ſuccès, & ne voulant pas abandonner ſon entrepriſe, envoya Jacque Preyner ſon Maréchal des Logis vers l'archiduc Mathias ſon parent, qui commandoit les troupes impériales, pour le prier de lui envoyer du ſecours.

Dans le même temps, il ſe fit proche de Zighet, de Babotzka & de Capoſviwar quelques eſcarmouches, dans leſquelles les infidéles eurent preſque toûjours du déſavantage. Dans l'un de ces petits combats, le lieutenant du Bacha de Zighet fut fait priſonnier. Le château de Comorre proche le lac Balaton fut enſuite pris par un détachement de ſix cens Huſſars. Ils pétardérent la porte, & l'approche de l'armée victorieuſe donna tant de crainte à la garniſon, qu'elle ſe rendit.

L'archiduc Mathias envoya au ſiége de Caniſe de nouvelles troupes, ſous la conduite de Chriſtophle Herman Buſworm. On conſtruiſit de nouveaux chemins dans le marais, & l'on fit des ponts plus longs, & plus legers que les premiers. Le conſeil de guerre avoit fixé l'aſſaut au 15. de Novembre ; mais il ſurvint ce jour-là des pluies ſi violentes, qu'on fut obligé de différer cette attaque ; & la nuit ſuivante fut ſi froide que Ruſworm qui n'avoit point apporté de bagages, perdit plus de mille cavaliers, qui moururent miſérablement de froid.

L'Archiduc fut donc obligé de lever le ſiége, & les troupes ſe retirérent en déſordre dans les bourgs voiſins. La glace n'ayant pas encore aſſez de conſiſtence pour porter des chariots chargés, on laiſſa le canon & les bagages au pouvoir de l'ennemi. Les chemins étoient tout couverts des corps morts des vivandiers, & des chevaux. On prit enfin le parti de détacher les chevaux, & d'abandonner les

chariots. On voyoit dans la longueur de trois journées de chemin ces triſtes marques de la déroute de l'armée Chrétienne.

Le comte d'Eberſtein avoit pris les devants avec ſa cavalerie ; le duc de Mantouë, Don Juan de Medicis, & les autres chefs reſtérent quelque temps après lui. Dans la retraite, la garniſon tomba ſur l'arriére garde, & tua un grand nombre de ſoldats. Tous ceux que leurs bleſſures, ou leur foibleſſe avoient empêché de partir, furent maſſacrés par les infidéles, qui n'épargnérent que les plus robuſtes pour les emmener en captivité. Les Turcs pillérent le camp, & trouvérent le canon que les Impériaux avoient abandonné dans leur fuite, après l'avoir encloué. Les Huſſars même ſe jettérent ſur les bagages, & en prirent une partie. Il falloit chercher de nouveaux gués ; car ceux dont on ſe ſervoit ordinairement étoient bouchés par les corps morts. Enfin les troupes gagnérent un pont de bateaux qui étoit ſur le Muer. On en envoya une partie dans les terres du comte de Zrin, pour ſe repoſer après tant de fatigues. Les autres allérent à Pettaw & à Rackelſbourg, où les maladies & le froid exceſſif les emportérent preſque tous. On remarqua qu'en un ſeul jour, il mourut à Pettaw quatre-vingt-dix Italiens ; & que les anciens cimetiéres ſe trouvérent trop étroits pour enterrer tous les cadavres. A peine reſta-t-il deux compagnies complettes, des douze que Madrucci commandoit. Les ſoldats communiquérent leurs maladies aux payſans qui les avoient reçûs dans leurs maiſons ; & cette cruelle contagion fit autant de ravages dans la campagne, qu'elle en avoit fait dans l'armée.

Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, à qui l'empereur Rodolphe avoit donné la conduite de ſes troupes après la mort de Charle de Mansfeld, eut de plus heureux ſuccès. Parti de Comar le 3. de Septembre avec une armée de dix mille combattans, il arriva en trois jours devant Albe-Royale, ou Stul-Weiſſembourg. Ayant aſſigné à chacun de ſes Officiers leurs poſtes, il réſolut de s'emparer des fauxbourgs que les Turcs avoient fortifiés, pour retarder le ſiége de la place. Comme il étoit dangereux d'attaquer de front un de ces fauxbourgs, Ruſworm eut ordre de faire

un circuit, & de chercher de l'autre côté un chemin au travers du marais, pour pénétrer dans le fauxbourg de Zighet, que les ennemis avoient laissé sans défenseurs, parce qu'ils croyoient n'y avoir rien à craindre. Rusworm avec mille hommes d'élite qui portoient chacun une fascine entra au commencement de la nuit dans ces profonds marécages, sous la conduite de quelques paysans qui lui servoient de guides. Il s'en fallut peu qu'il n'y pérît; mais s'étant enfin tiré de ces bourbiers, où il ne perdit que sept soldats, il donna l'assaut au fauxbourg, & s'en rendit maître, après avoir fait un signal, à la vûë duquel le duc de Mercœur devoit en même tems attaquer l'autre fauxbourg. Les troupes Chrétiennes agirent dans les deux endroits avec une égale valeur; l'épouvante saisit les Infidéles; pressés de tous côtés ils cédérent bientôt, & abandonnants leurs postes, ils se réfugiérent dans la ville. Les vainqueurs prirent quatorze piéces de canon qu'ils tournérent aussi-tôt contre la place. Le duc de Mercœur remplit dans cette occasion tous les devoirs d'un grand Capitaine; & dans la crainte que ses ordres ne fussent pas exécutés avec assez d'ardeur, on le vit s'exposer lui-même aux plus grands dangers.

L'artillerie ayant fait une bréche considérable aux murs de la place, le Duc envoya un Herault sommer les assiégés de se rendre. Ils le refusérent fiérement; & sur leur réponse, le Général leur fit dire que dès le lendemain, ils recevroient de sa part un autre message, & qu'il iroit lui-même souper chez eux. Il effectua ce qu'il avoit promis. Les troupes Chrétiennes étant montées à l'assaut en deux différents endroits entrérent dans la ville, quelque résistance que fissent les Turcs. La bréche étant forcée, ces infidéles se retirérent dans les maisons & dans les Eglises, où ils se retranchérent. Ils s'y défendirent jusqu'aux derniéres extrémités, & il fallut renverser de fond en comble les lieux de leur retraite, pour finir le combat. Le Palais & la principale Eglise furent ruinés. Hassan se rendit vie sauve, & le duc de Mercœur le fit aussi-tôt conduire dans le camp. La ville fut abandonnée au pillage, & les soldats Flamands la saccagérent, sans épargner les citoyens Allemands qui étoient leurs amis. Le tombeau des rois de Hongrie ne fut pas respecté, & après le

Sac de la ville, l'avidité d'une soldatesque sacrilége alla remuer leurs cendres respectables.

Le duc de Mercœur ayant fait réparer les bréches donna le gouvernement de la place à Richard de Staremberg seigneur d'Autriche, & y mit une nombreuse garnison. Pour assûrer davantage une conquête de cette importance, l'armée Chrétienne s'empara de tous les châteaux voisins; les Turcs en abandonnérent quelques-uns, & l'on prit les autres de vive force.

Les Impériaux étoient encore dans les fauxbourgs de Stul-Weissembourg, lorsque les infidéles vinrent de Bude avec une armée qu'on fait monter jusqu'à vingt mille hommes, ou pour secourir; ou pour reprendre la place. Ils attaquérent le duc de Mercœur dans son camp le 10. d'Octobre; mais le Duc ayant eu le temps de ranger ses troupes en ordre de bataille, mit les infidéles en fuite, & leur enleva quelques piéces de canon. Dans le même temps, la garnison fit une sortie, entra dans le camp ennemi, & prit quatorze piéces de canon qui furent conduites dans la ville. L'armée Chrétienne décampa le lendemain, après avoir passé toute la nuit sous les armes. Il n'y avoit qu'un seul chemin par lequel on pût apporter des vivres aux Impériaux, & ce chemin étoit dominé par une éminence dont les Turcs s'étoient emparés pour boucher le passage aux fourageurs & aux vivandiers. L'armée Chrétienne alla les y attaquer, & les en chassa. On se battit ensuite en trois différens endroits. Les Hussars parurent prêts à prendre la fuite, & il s'en fallut peu que les Impériaux ne succombassent sous les efforts des Turcs; mais nos Généraux rétablirent le combat qui dura jusqu'à la nuit, & qui fut terminé par la déroute des infidéles. Deux mille Turcs restérent sur le champ de bataille, & entre autres Mehemet Kihaya Bacha de Bude avec quelques autres Chefs. Les Impériaux perdirent trois cens hommes, entre lesquels il ne se trouva aucun Officier de marque. Cette défaite, & les pluies qui survinrent, ôtérent aux infidéles l'espérance de reprendre Stul-Weissembourg; ils mirent le feu dans leur camp, & se retirérent. C'est dans ce même temps, que Rusworm dont les troupes étoient déja fatiguées, fut envoyé au siége de Canise, comme je l'ai rapporté ci-dessus.

Les armes de l'Empereur eurent un auſſi heureux ſuccès en Tranſilvanie. Les Etats de cette Province étant aſſemblés à Clauſembourg, le plus grand nombre des Seigneurs Tranſilvains fit proclamer Prince Sigiſmond Bathory, qui étoit alors abſent; & ordonna qu'on iroit le chercher en Moldavie pour le prier de reprendre ſon ancienne dignité, & que tous les Ordres ſeroient tenus de lui obéïr. Etienne Tſchiak(1) homme entreprenant, & d'un grand courage commandoit en l'abſence de Bathory. En attendant le rétour du Prince, il fit arrêter la femme, & les enfans de Michel Vaivode de Valachie qui étoit allé trouver l'Empereur, & s'étoit arrêté à Vienne. Le Vaivode ayant reçu cette fâcheuſe nouvelle, ſe rendit auſſitôt à Prague; & ayant obtenu une audience de l'Empereur, il lui dit que connoiſſant par une longue & funeſte expérience, l'inconſtance, ou la perfidie des Tranſilvains, leur derniére révolte ne l'étonnoit pas; mais que ſi S. M. I. vouloit lui accorder quelques ſecours, il eſpéroit qu'ayant une parfaite connoiſſance du païs, il feroit rentrer les rebelles dans leur devoir.

HENRI IV. 1601.

Guerre dans la Tranſilvanie.

J'ai la copie d'un mémoire qu'il préſenta à l'Empereur dans le même temps, & qui contenoit ſes plaintes. D'abord il aſſûre S. M. I. de ſon attachement, & d'une fidélité qu'il promet de conſerver au péril de ſa vie. Rappellant enſuite le ſouvenir des ſervices qu'il avoit rendus à la maiſon d'Autriche, & de toutes les actions dans leſquelles ſon courage avoit éclaté, il fait ſentir indirectement qu'il n'en a pas eu la récompenſe qui lui étoit dûë. On voit auſſi dans ce même écrit que le Vaivode étoit jaloux de George Baſte, quoiqu'il ne le nomme point. Il charge d'invectives les Tranſilvains, & ceux qui étoient attachés aux Bathoris; & la perfidie qu'il leur impute, lui ſert de prétexte pour ſe juſtifier lui-même; car il avoit traité pluſieurs fois avec le Turc; mais il aſſûre que l'extrême néceſſité où il avoit été réduit par ſes ennemis, l'avoit contraint de feindre une réconciliation avec les Infidéles, & que tout ce qu'il avoit fait contre les ennemis du nom Chrétien & contre ceux de la maiſon d'Autriche, prouvoit aſſez la ſincérité & la droiture de ſes ſentimens. Enfin, pour rendre encore plus odieuſe la maniére

(1) ou Yſchiack.

HENRI IV. 1601.

dont on en agissoit avec lui, il ajoûte qu'Aaron, le plus terrible ennemi des Transsilvains & de la maison de Bathory, avoit éprouvé la plus noire ingratitude, pour prix de son attachement au service de l'Empereur & des princes Autrichiens.

Le Vaivode ayant eu ordre de retourner au plûtôt en Transsilvanie, & de se joindre à Baste, qui se voyant trop foible s'étoit déja retiré sur les frontiéres, se rendit à Motin. Il fut suivi par la cavalerie qui étoit dans cette ville, & par celle qui vint de Silesie.

Sur les instances des Etats de la Province, Bathory étoit revenu en Transsilvanie. A la fin d'Avril, le capitaine Rubitz lui ouvrit les portes de Viwar. Dans ces commencemens, le Prince n'en agit pas en ennemi, & ne fit aucunes hostilités; au contraire, il écrivit à Baste une lettre, par laquelle il désavoüa tout ce que Tschiak avoit fait. Déplorant ensuite la situation dans laquelle il étoit, sans la mériter, il pria le Général Impérial d'oublier le passé, & de lui permettre d'envoyer des ambassadeurs à l'Empereur. Il promit enfin de n'avoir aucune communication avec Tschiak, & de fermer l'oreille aux conseils de ce séditieux. Mais ce Prince inconstant changea bientôt de sentimens; & à la persuasion du même Tschiak, il résolut d'attaquer le Vaivode Michel, & Baste, avant qu'ils eussent rassemblé leurs troupes.

Il marcha donc contre les Impériaux avec une armée de trente mille hommes, composée de Transsilvains, de Hongrois, de Moldaves, de Cosaques, de Tartares, & de Turcs qui formoient le corps le plus considérable. Il s'empara d'abord d'une éminence qui touchoit presque au camp ennemi. Le premier d'Août, Michel & Baste vinrent sur la colline opposée, avec une armée de dix-huit mille hommes, après avoir reçu le jour précédent un renfort de deux mille chevaux Siléfiens très-bien équippés. Le 2. du même mois, les armées étant restées pendant quelque temps en présence l'une de l'autre, le trop impatient Bathory fit le premier mouvement, & descendit dans la vallée pour aller attaquer les ennemis. Leur canon, qui étoit au milieu de la colline, fit un grand ravage dans ses troupes, tandis que son artillerie placée sur le haut de l'éminence, tiroit à coups perdus pardessus

pardessus la tête des Impériaux. Ces derniers eurent le temps de faire plusieurs décharges, qui rompirent bientôt les rangs des Transsilvains. A la vûë de ce désordre, les Flamands tombérent sur eux, & percérent le corps de bataille. Michel d'un côté, & Baste de l'autre attaquérent les aîles. Ils y firent un grand carnage; & bientôt tout prit la fuite. Bathory perdit dix mille hommes, cent-dix drapeaux qui furent portés à l'Empereur, & quarante piéces de canon de différente grandeur. Le camp fut pris & pillé; & une victoire si complette ne coûta aux Impériaux que trois cens hommes. Clausenbourg ouvrit aussitôt ses portes à l'armée victorieuse. On fit prêter un nouveau serment de fidélité aux bourgeois, qui pour punition de leur révolte, furent condamnés d'entretenir à leurs dépens la garnison qu'on mit dans leur ville.

Les deux Généraux, qui étoient dans une parfaite intelligence avant le combat, se brouillérent bientôt après la victoire. Baste voyant que le Vaivode enflé de ses succès, portoit trop loin ses espérances & ses projets, l'avertit d'abord de son devoir, & résolut enfin de se défaire de ce Prince ambitieux, qui disoit hautement qu'il n'étoit soumis, ni aux ordres de Baste, ni à ceux de l'Empereur. Baste usa d'abord de dissimulation, & quelques jours après, fit prier le Vaivode de le venir trouver, pour quelque affaire d'importance. Le Vaivode ayant refusé d'aller à cette entrevûë, Baste envoya deux compagnies Flamandes, & un pareil nombre d'Allemands pour l'arrêter comme un traître qui méditoit quelque conspiration. A la vûë de ces troupes, le Vaivode devint furieux; il eut cependant la présence d'esprit d'appeller ses soldats à son secours. Il mit l'épée à la main, & en porta quelques coups à un Allemand qui l'attaquoit; mais Bire gouverneur de Torda étant survenu avec un gros de troupes, il fut facilement investi, & percé d'un coup de pique. Tel fut le triste sort de ce Prince, qui au jugement de ses ennemis mêmes parut aussi grand dans la mauvaise, que dans la bonne fortune. Son corps fut exposé tout nud sur le bord de la riviére, avec la derniére indignité; mais sur la fin du jour, Jean de Sehneckenhausen colonel des troupes Silesiennes le fit enterrer dans le même endroit. Dès qu'il fut tué, sa tente fut pillée; & l'on fit courir le bruit qu'on

HENRI IV. 1601.

avoit trouvé dans ses papiers le projet d'un traité avec le Turc.

Les Walaques ont peu d'attachement pour leurs Princes. Ils aiment au contraire ces sanglantes révolutions qui leur donnent souvent de nouveaux maîtres. Ainsi les Impériaux n'appréhendoient pas que ces peuples inconstans voulussent prendre les armes, pour venger Michel. Tout le soin de la cour Impériale fut de justifier cette démarche auprès des Puissances voisines. En effet le massacre du cardinal George Martinusi, & du cardinal André Bathory avoit déja donné une idée très-désavantageuse de la politique des Princes de la maison d'Autriche ; & la mort du Vaivode de Valachie pouvoit encore faire croire qu'il leur étoit ordinaire de payer les services les plus signalés par la plus noire ingratitude, & de se défaire sur toutes sortes de prétextes de ceux qu'ils devoient récompenser.

Bathory après sa défaite, se retira dans de vastes déserts, où il erra long-temps, sans s'arrêter en aucun endroit ; & toûjours en fuyant. Il écrivit à Baste, & lui proposa un accommodement qu'on ne voulut point accepter. Le général Imperial qui n'avoit plus de concurrent, profita de sa victoire, & conquit presque toute la Transsilvanie pendant l'hyver. Ceux qui suivoient encore le parti de Bathory firent une tentative sur Clausembourg ; mais leur entreprise manqua. Le 7. de Decembre, ce Prince écrivit encore à Baste ; & proposa de recevoir dans toutes les places fortes de la Province des garnisons Allemandes, pourvû qu'on le laissât joüir de sa principauté ; mais Baste lui fit réponse qu'il devoit se rendre à discrétion.

Faux Sebastien.

Un inconnu, qui prit le nom de Dom Sebastien roi de Portugal, excita alors de grands mouvemens en Italie & en Espagne. Les différentes impressions qu'une nouvelle si extraordinaire fit sur les esprits, en firent parler diversement. Le prétendu Sebastien fut d'abord reçu favorablement ; & quoiqu'il ne fût qu'un imposteur, les preuves qu'il donna parurent convainquantes à un grand nombre de personnes. Ses partisans assûrérent que le roi Sebastien n'avoit pas été tué, comme on l'avoit cru, dans la bataille qui s'étoit donnée dans la campagne d'Alcacerquibir en Afrique,

& qui avoit été si funeste, non seulement au Portugal, mais encore à toute la Chrétienté : Qu'après sa défaite, accablé de honte, & n'osant retourner dans ses Etats, il étoit entré dans un petit vaisseau qu'il avoit trouvé ; & s'étoit réfugié à Algarbe : Que Christophle de Tavora duc d'Avero, & le comte de Redonde l'avoient accompagné dans sa retraite : Que ses blessures étant guéries, il avoit résolu d'aller jusqu'en Ethiopie, & de voyager dans les païs les plus éloignés: Qu'il avoit vû la Perse, & qu'il s'étoit trouvé dans plusieurs combats, où il avoit été plusieurs fois blessé : Que s'ennuyant de cette vie vagabonde, il s'étoit retiré auprès d'un hermite dans un désert de Georgie, où la religion Chrétienne s'est conservée : Qu'il avoit quitté sa solitude en 1597. & qu'ayant débarqué en Sicile, il avoit envoyé en Portugal Marco Tullio Cottizone de Cosenze, pour apprendre à ses sujets le retour de leur Prince naturel : Que Cottizone ne revenant pas, il s'étoit mis en chemin pour aller à Rome se jetter aux pieds du souverain Pontife ; mais qu'ayant été volé par ses valets, il avoit été obligé de rester à Venise, où le Senat l'avoit fait arrêter, à la priére de l'ambassadeur d'Espagne.

La ressemblance du visage, & de la taille ; une cicatrice sur le sourcil droit ; une verruë qui n'étoit guére moins grande que le doigt sur le bout du pied ; & quelques autres circonstances furent les preuves qu'il allégua, pour montrer qu'il étoit le véritable Sebastien.

Les Portugais qui étoient à Venise, emportés ou par l'aveugle amour que cette Nation a pour ses Rois, ou par la haine implacable qu'elle porte aux Espagnols, s'assemblérent, coururent comme des furieux à la prison de leur prétendu Prince ; & priérent le Senat de le mettre en liberté, ou de leur permettre de le voir, & de se jetter à ses pieds. Après une longue prison, il fut relâché sur la fin de cette année, après avoir subi interrogatoire, & à condition qu'il sortiroit dans huit jours des états de la République.

Les Portugais qui s'étoient attachés à cet imposteur se flattoient déja de briser le joug des Espagnols, & de joüir bientôt de leur ancienne liberté, sous le gouvernement d'un Roi de leur nation. Ils délibérérent ensemble sur les moyens qu'il falloit prendre pour le conduire en Portugal. Ils

HENRI IV. 1601.

pouvoient paſſer par la Suiſſe, entrer en France, & le faire embarquer à la Rochelle ; cette premiére route étoit la plus ſûre. La ſeconde étoit de traverſer en habit déguiſé les états du Grand-Duc, & de s'embarquer ſur la mer de Toſcane. Ils crurent que le voyage de leur Prince ſeroit plus heureux, en prenant ce dernier chemin ; parce que ſur la premiére route, il auroit trouvé des peuples infectés du poiſon de l'héréſie ; mais dès qu'il fut à Florence, le Grand-Duc le fit arrêter, & le mit entre les mains des Eſpagnols, qui le lui demandérent. Il fut conduit à Naples, où après avoir ſubi pluſieurs interrogatoires devant le Viceroi, il fut condamné comme impoſteur. On le mit ſur un âne ; & on le conduiſit dans les ruës de Naples, où il fut l'objet des mépris, & de la dériſion de la populace ; on lui coupa enſuite la barbe, & les cheveux ; & il fut mis à la rame ſur la Capitane.

Les Portugais ne perdirent pas courage, & n'abandonnérent pas leur Roi (ils nommoient ainſi cet impoſteur.) Au contraire, ſes malheurs rendirent plus vif leur amour pour lui ; ils réclamérent de tous côtés la bonne foi, & le droit des gens ; & tâchérent d'engager le Pape à demander ſa liberté. On le mena de Naples en Eſpagne. Dès qu'il fut arrivé à l'embouchure du Guadalquivir proche S. Lucar de Barrameda, tous les bannis de Portugal s'aſſemblérent ſecrétement, & ſollicitérent les peuples à la révolte, ſous le prétexte ſpécieux de la liberté ; le pére Sampayo Dominicain, & un Religieux de S. François furent arrêtés pour ce ſujet & éxécutés.

Joſeph Texera Dominicain, qui fuyant la tyrannie Eſpagnole s'étoit retiré en France, alla en Hollande, en Angleterre, à Veniſe, & à Rome pour ſoutenir la cauſe du prétendu Sebaſtien. Il emprunta de l'argent à tous ſes amis, qui firent inutilement leurs efforts pour le détourner d'un voyage ſi dangereux. Il reſta à Rome pendant quelques jours, même au péril de ſa vie. Il répandit en Italie des écrits en faveur de ſon prétendu Prince ; & il écrivit ſur le même ſujet, dès qu'il fut de retour en France. Enfin ne pouvant faire autre choſe, il finit ſes ouvrages par des prédictions ; car les Portugais auſſi crédules ſur cette matiére, que les

Anglois, ont beaucoup de vénération pour les Oracles qui regardent leur nation.

Texera assûre dans ses écrits qu'Alphonse premier fondateur du royaume de Portugal eut une révélation, dans laquelle il lui fut promis que sa famille régneroit jusqu'à la seiziéme génération ; & qu'alors même, Dieu jetteroit un régard favorable sur elle : Que la derniére partie de la prophétie regardoit Dom Sebastien qu'on avoit crut mort ; & qui conservé par une faveur singuliére du Ciel, revenoit après une si longue absence reprendre le gouvernement de ses Etats. Ce Religieux qui d'ailleurs avoit beaucoup de vertu, & qui étoit un excellent genéalogiste, fit beaucoup de dépenses inutiles, & se fatigua de telle sorte dans les différens voyages qu'il entreprit pour faire réüssir un sistême chimérique, que les peines qu'il s'étoit données jointes au chagrin de leur peu de succès, lui causérent une dangereuse maladie.

Quant au faux Sebastien, il fut enfermé dans une étroite prison, & il y finit ses jours, soit que sa mort ait été violente, soit qu'elle ait été naturelle. Quoi qu'il en soit, elle assoupit les mouvemens qui agitoient le Portugal. L'Histoire fournit plusieurs exemples semblables. Il y a eu anciennement un faux Alexandre, deux faux Philippes, un faux Neron, & un faux Baudouin. En Angleterre, on a vu deux imposteurs, dont l'un s'est dit être Edoüard V. & l'autre le roi Richard. Deux faux Mustaphas ont excité en Turquie des troubles dangereux. Enfin de nos jours les Espagnols ont eu un faux Charle ; & en France, nous avons vu un homme qui se prétendoit fils de Charle IX.

Cloche prétenduë miraculeuse de Vililla.

Les superstitieux ont cru que les troubles excités par le faux Sebastien avoient été présagés par les sons d'une cloche prétenduë miraculeuse, qui est en Arragon dans une ville appellée Vililla, qu'on croit être l'ancienne Julia Celsa. Cette cloche, dit-on, sonna d'elle-même dans le mois de Juillet. Les paysans que l'ignorance rend trop crédules, assûrent que la mort de Ferdinand roi d'Arragon, de Charle-Quint, & d'Anne d'Autriche femme de Philippe II. & la conquête de la Sicile sur les François, par Alphonse V. avoient été annoncées par cette cloche ; & que vingt-trois ans auparavant, lorsque Dom Sebastien étoit passé en

Afrique, le même prodige étoit arrivé.

HENRI IV. 1601.

Mais on ne doit croire ces ſortes de merveilles, que ſur le témoignage de ſes yeux & de ſes oreilles. Jerôme Surita Hiſtoriographe d'Arragon, & officier de l'Inquiſition, porte ſur ce fait un jugement plein de ſageſſe, & digne de lui. Il dit qu'on ne doit ni nier, ni croire ce prodige; & qu'ayant lui-même entendu les ſons de la cloche de Vililla, il avoit eu la même penſée qu'eut Strabon, en regardant avec Œlius Gallus gouverneur d'Egypte la ſtatuë de Memnon, qui frappée par les rayons du Soleil levant, rendoit au rapport des gens du pays, un ſon harmonieux. Strabon aſſûre avoir entendu ces ſons; & ajoûte qu'il ne ſçait point s'il partoient du corps de la ſtatuë, de la baſe, ou des environs; mais que quoiqu'il ne pût en déterminer la cauſe, il falloit juger qu'elle étoit naturelle, plûtôt que de croire que des pierres diſpoſées dans un certain ordre étoient devenuës ſonores.

Mort de Frideric Guillaume de Saxe.

Je finirai l'hiſtoire de cette année par quelques remarques ſur la mort des hommes illuſtres. Le ſept de Juillet, Frideric Guillaume de Saxe, fils de Jean Guillaume qui ſervit en France ſous Henri II. & petit-fils de Jean Frideric qui fut dépouillé de ſon Electorat, mourut à quarante ans, dans la ville de Weimar, où il étoit né. Ce Prince avoit été adminiſtrateur de l'électorat de Saxe; & ſa vie finit avec ſon adminiſtration. En effet le 24. de Septembre, peu de temps après ſa mort, Chriſtiern II. ſon pupille prit lui-même les rênes du Gouvernement à l'âge de dix-huit ans.

Mort de D. Martin Garcez Grand-Maître de Malte.

Quelque temps auparavant, l'ordre de Malte avoit perdu ſon grand maître Dom Martin Garcez Arragonois. Il mourut au commencement de Février, après avoir regné pendant ſix ans avec autant de prudence, que de modération. Adolphe de Vignacourt François de nation lui ſuccéda; il n'avoit pas cinquante ans, lorſqu'il fut élu tout d'une voix; & l'Ordre n'avoit pas eu depuis long-temps de Grand-Maître, dans un âge ſi peu avancé. Il s'étoit ſignalé contre les Turcs, & dans la bataille d'Yvry, ſous les étendarts de la France. Il ſemble qu'après avoir aidé notre Roi à monter ſur un Trône qui lui appartenoit à ſi juſte titre, le Ciel voulût récompenſer Vignacourt, en l'élevant à la premiére dignité d'un Ordre ſi illuſtre.

De Vincent Pinelli.

Jean Vincent Pinelli d'une famille originaire de Genes, mais natif de Naples, mourut à l'âge de ſoixante & dix-huit ans, dans la ville de Padouë, où il demeuroit depuis quarante & un ans. L'Italie, & tout le monde Chrétien, doivent reſpecter la mémoire de cet illuſtre Napolitain. Il faudroit un traité particulier pour faire dignement ſon éloge; mais je me contenterai de dire que comme autrefois Titus Pomponius fut ſurnommé l'Attique, Pinelli porta le ſurnom de Vénitien, que la ſéreniſſime République lui donna, comme une marque de ſon eſtime, & de ſon amitié. Il ſoutint dans ſa retraite l'éclat de la maiſon dont il ſortoit; & lui donna même un nouveau luſtre. Ses amis le trouvérent prêt à leur rendre tous les ſervices poſſibles. Il eut d'étroites liaiſons avec les perſonnes de diſtinction en France, en Allemagne, en Eſpagne, dans les Provinces les plus reculées de l'Europe; enſorte que non ſeulement ceux de ſes amis qui demeurérent avec lui, mais encore ceux qu'il ne connoiſſoit que ſur la réputation de leur mérite & de leur vertu, reçurent de lui des preuves d'une ſincére amitié. Il avoit amaſſé avec autant de choix que de peines, une nombreuſe Bibliothéque, qui fit après ſa mort un ſujet de conteſtation entre ſes héritiers. Paolo-Gualdo de Vicenze a écrit la vie de Pinelli. Ce livre mérite d'être lu, & il inſtruira davantage un lecteur curieux.

De Tyco-Brahé.

Je vais maintenant parler de Tyco-Brahé cet illuſtre Danois, qui par les judicieuſes obſervations qu'il a faites ſur le cours des aſtres dans ſa retraite d'Uranibourg, avec autant de fatigues que de dépenſes, a mérité le nom de Prince des Aſtronomes. Il quitta le Dannemarck, pour venir en Allemagne; & reſta pendant quelque temps à la cour de l'Empereur Rodolphe. Il eut pour ami intime Guillaume Landgrave de Heſſe, qui excelloit lui-même dans l'Aſtronomie. Tyco mourut cette année à Prague le 24. d'Octobre à l'âge de cinquante quatre ans, neuf mois, dix neuf jours. Les écrits qu'il avoit lui-même fait imprimer, l'égalérent déja à Ptolomée, à Jean Regio-montan, & à Nicolas Copernic; mais ceux que Jacque Kepler, à qui il légua les prétieux reſtes de ſes ouvrages, a donnés au Public aprés la mort de ce grand homme, l'élevent au-deſſus de tous les Aſtronomes.

HENRI IV. 1601.

De Richard Streinius.

Richard Streinius baron d'Autriche mourut auſſi cette année. Il rechercha avec ſoin les antiquités Romaines, & fit ſur cette matiére des notes très-curieuſes. Il compoſa deux écrits, en faveur des Etats géneraux des Provinces-Unies; mais il n'oſa les faire paroître ſous ſon nom, dans la crainte de s'attirer la haine de la maiſon d'Autriche. Enfin il fit quelques traités de Théologie; & publia ſous ſon nom un écrit adreſſé à Robert Bellarmin.

De Jean Heurnius.

Jean Heurnius, ou Heurn originaire de Flandre, & natif d'Utrecht, mérite d'être joint à tous ces grands hommes. Il étudia d'abord la Medecine, & jetta dans ſa patrie les premiers fondemens d'une école de cette faculté. Il vint enſuite à Paris, où il prit les léçons de Louis Duret, dont en diſciple reconnoiſſant il a ſouvent vanté la doctrine. Il alla à Padouë & à Pavie, y fit de grands progrès dans la même ſcience, ſous les Docteurs Capivacca, & Mercurial. En 1581. étant de retour dans ſa patrie, les directeurs de l'Univerſité de Leyden lui donnérent une chaire de Docteur régent; & il eut pour adjoint Rembert Rodonée de Malines. Il paſſa le reſte de ſa vie dans une étude continuelle, & fit imprimer pluſieurs traités de Médecine; mais quoiqu'il fût d'un tempéramment robuſte, & qu'il eût toûjours joüi d'une heureuſe ſanté, il fut attaqué de la pierre; & après en avoir ſouffert pendant trois ans les plus vives douleurs, il mourut le 11. d'Août jour de ſa naiſſance. On l'ouvrit après ſa mort; & l'on trouva dans ſa veſſie ſept pierres plus groſſes qu'une noix, & qui peſoient chacune deux drachmes; triſtes effets d'un trop grand attachement à l'étude!

De David Chytræus.

Je dois auſſi dire un mot de David Chytræus, ou plûtôt en langue Allemande, Rochhafe, dont les ouvrages conſerveront à la poſtérité la mémoire de tant d'hommes illuſtres. Il naquit à Brakenheim ville du duché de Wirtemberg en Suabe, & fit ſes premiéres études à Tubingen, & à Heydelberg. A la priére des ducs de Meckelbourg, il vint à Roſtock, où il enſeigna long-temps. Il mourut le 5. de Juillet ayant plus de ſoixante & dix ans.

De Louiſe de Lorraine veuve de Henri III.

La France perdit cette année quelques-unes de ſes Princeſſes les plus diſtinguées par leur haute naiſſance. Louiſe de Lorraine, fille de Nicolas de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmond,

fœur du fameux Lamoral comte d'Egmond, à qui le duc d'Albe avoit fait trancher la tête, mourut d'une hydropifie à Moulins en Bourbonnois, au commencement de Janvier. Elle étoit veuve du roi Henri III. & l'on peut dire que fes jeûnes & fes mortifications la mirent au tombeau, quoiqu'elle n'eût pas encore quarante ans. Elle inftitua le duc de Mercœur fon frere, pour fon héritier.

Marie de Bourbon fille de François comte de faint Paul, & veuve de Leonor d'Orleans duc de Longueville, mourut dans un âge fort avancé à Amiens le dix-neuf d'Avril. Mort de la ducheffe de Longueville.

Peu de temps après, Françoife d'Orleans, fœur du duc de Longueville, feconde femme de Louis de Bourbon prince de Condé, comte de Soiffons, dont elle avoit eu Charle comte de Soiffons, mourut à Paris dans fa cinquantiéme année, le onze de Juin. De la comteffe de Soiffons.

Henriette de Cleves de Nevers, veuve de Louis de Gonzague, dont nous avons fi fouvent parlé, mourut dans la même Ville, le vingt-quatre du même mois, à près de foixante ans. D'Henriette de Cleves.

Enfin Jeanne de Coëme, veuve de François de Bourbon prince de Conty, mourut fur la fin de Decembre, à faint Arnoul en Beauffe. La petite vérole, qui cette année fit beaucoup de ravages, fut funefte à cette Princeffe. Cette maladie la furprit dans une faifon déja froide, lorfqu'elle alloit à Lucé au Maine, pour affifter au mariage d'Anne de Montafier fa fille, avec le comte de Soiffons. De la princeffe de Conty.

Le Roi après avoir vifité les Frontieres, revint à Fontainebleau, où la Reine accoucha d'un fils le vingt-fept de Septembre jour de la fête de faint Cofme faint Damien, fur les onze heures du foir. Le Roi, & tous fes peuples firent éclater la joïe, que la naiffance d'un Dauphin leur donnoit. Paris fe diftingua par les réjouiffances qui y furent faites à cette occafion. Les autres Villes du Royaume tâcherent de l'imiter ; & on rendit de tous côtez des actions de graces à Dieu. Par cette naiffance l'ordre de la fucceffion au Trône devenoit certain ; & cet heureux évenement nous faifoit efperer une longue paix. On ne croyoit pas que pour affermir cette paix, il fuffit d'avoir un fucceffeur à la Couronne, dont les droits fnffent affûrez & inconteftables ; s'il n'étoit un fils digne de celui, à qui tous en general, & chacun en particulier fe Naiffance du Dauphin.

Henri IV. 1601.

croyoient redevables de leur tranquillité, & de leur salut. Il falloit un Dauphin, dont on pût esperer que la sage administration conserveroit dans une paix inalterable, pour la gloire de Dieu, & la félicité des peuples, un Royaume que son auguste pere avoit conquis par la force de ses armes. On craignoit auparavant que la France ne retombât encore dans les mêmes troubles, si le Roi n'avoit laissé pour successeur qu'un Prince du Sang.

Enfant chéri des Cieux, & né sous des auspices si favorables, croissez; & rendez son ancien lustre à un nom (1) qui depuis tant d'années étoit comme éteint dans la famille Royale. Ranimez dans l'esprit des François le respectueux attachement qu'ils doivent à leur Prince, & que l'esprit de rébellion a presque étouffé. A l'exemple de votre pere, travaillez à réunir les membres de l'Etat, qu'une cabale ennemie a divisez. Ayez pour premier objet la gloire de ce Dieu, qui fait régner les Rois, & pour qui les Rois doivent régner. Que l'équité soit la regle de votre conduite. Conservez la paix avec vos voisins, & aimez vos peuples; Que sous votre régne la vertu soit honorée; Que les services rendus à l'Etat ne soient pas sans récompense. Proscrivez l'avarice, & tous les commerces honteux. Rendez à vos sujets une égale justice: Faites respecter le Clergé: Donnez à la Noblesse les dignités qu'elle doit occuper; & que le tiers Etat n'ait jamais lieu de se plaindre de la conduite que vous tiendrez à son égard.

Le jour de la fête de saint Maurice, peu de temps auparavant la naissance du Dauphin, & dans le même mois, Marguerite reine d'Espagne accoucha à Madrid d'une fille qui fut nommé Anne-Marie Maurice. Les Espagnols, chez qui les femmes peuvent régner au défaut des mâles, témoignerent autant de joïe à la naissance de l'Infante, que les François en avoient fait paroître à celle du Dauphin.

Ces heureux évenemens termineront ce Livre, & cette Histoire à laquelle je travaille depuis douze ans & demi; sans que le tumulte d'une guerre aussi longue que cruelle, les differentes affaires dont j'ay été chargé, les voyages que j'ay été obligé de faire, & mes autres occupations ayent été capables de m'arrêter.

(1) Le nom de Dauphin.

Fin du treiziéme Volume.



RESTITUTIONS, DIFFERENTES LEÇONS, OU VARIANTES, NOTES ET CORRECTIONS DU TREIZIE'ME VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises les Restitutions qui suivent.

P *.	Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg.	Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm.	Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-Marthe.
P.	Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D.	Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f) marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*, (d) la même *in douze*.
Put.	Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig.	Que la note, ou correction est de Rigault.
C.	Que la note, ou correction est de l'Editeur Anglois.
Edit. Angl.	Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan.	L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.

Tout ce qui n'est précedé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE CENT DIX-SEPTIE'ME.

PAGE 7. ligne 21. Chouses, *lis.* de Chourses.

l. 37. De Belle-Isle, *ajout.* qui lui étoit suspect; & qu'il vouloit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 8. l. 4. D'emblée, *ajout.* Ensuite ayant eu avis, que pour se mettre à couvert des violences des troupes, qui rava-

geoient toute la Province, quelques païsans s'étoient retranchés dans quelques postes avantageux du voisinage, il marcha contr'eux, comme s'ils eussent été ennemis; les attaqua à l'improviste; les força, & se porta contre ces malheureux à toutes sortes d'excès & de cruautés. Les femmes furent violées, & on mit tout à feu & à sang sans distinction d'âge ni de sexe. Le Ciel ne laissa pas longtems impuni un procedé aussi barbare. Après une si lâche expédition le Marquis s'approcha du mont &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 8. l. 11. Lui-même, *ajout.* avec un des gens de sa suite. Les autres ayant perdu &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 13. A Fougeres, *ajout.* Albert de Gondy son pere, après avoir été élevé par la faveur de nos Rois aux plus grands honneurs, sans les avoir jamais mérités, étoit resté longtems en Italie éloigné de la Cour, sous prétexte d'une feinte maladie, attendant dans cette retraite le succès d'une guerre, dont l'évenement paroissoit d'abord incertain. On croit que ce fut lui, qui malgré l'opposition de Claude Catherine de Clermont son épouse, qui n'abandonna jamais la Cour, engagea le Marquis de Belle-Isle son fils à quitter le parti du Roi, qu'il avoit d'abord embrassé, pour se jetter dans celui de la Ligue, dans la vûë de conserver par là les grands biens qu'il possedoit en Bretagne. Mais il ne retira, comme nous venons de le voir, qu'un funeste avantage de cette malheureuse politique, à laquelle il avoit sacrifié son honneur. Son fils après s'être uniquement distingué par sa trahison, trouva dans ceux-mêmes en faveur de qui il avoit commis la plus noire de toutes les ingratitudes, des vengeurs de sa révolte, & mourut lâchement en attaquant sans raison des gens, qui ne porterent leurs mains sur lui, que pour se mettre à couvert de ses violences. Le Duc &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 12. l. 22. Josselin, *ajout.* dans les environs de Vannes.

Pag. 13. l. 26. De Guiche, *lis.* de la Guiche.

Pag. 14. l. 4. Cinquante-six mille, *lis.* soixante & six mille. *MS. Samm.*

Pag. 25. l. 26. D'Etrées, *ajout.* avec une magnificence hors

de saison, & qu'on n'affectoit, à ce que crurent plusieurs personnes, que pour éprouver jusqu'où iroit la patience de la nation. Le Duc &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 28. l. 22. En leur nom, *ajout.* entre les mains de *Rabanus Assa*, Greffier criminel. Leurs Procureurs &c. *MS. Samm.*

Pag. 31. l. 8. De Mars, *ajout.* & exécuté. *MS. Samm.*

Pag. 32. l. 6. De Cardinal, *ajout.* qu'il n'accepta qu'après les remontrances réïterées, & malgré l'opposition de tous les Peres de sa Société; & c'est le premier &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 33. l. 3. Le 15. de Février, *lis.* le 16.

l. 6. De Doez, *lis.* Vander Doez.

l. 8. De Lyon, *lis.* de Leyde.

Pag. 41. l. 32. Rouchout, *lis.* Bouchout.

Pag. 42. l. 16. Le Fort de Moer, *ou* Moerschantz.

Pag. 47. l. 25. Monroy, *lis.* Monterey.

Pag. 51. l. 16. De Sore, *lis.* de Solre, *& ailleurs.*

Pag. 53. l. 5. Ria, *lis.* de Rie.

Pag. 61. l. 19. Le Carcapele, *not.* Ce fruit est de la grosseur d'une cerise. On en trouve d'excellent dans l'Isle de la Sonde, où il croit en abondance. *Put.*

l. 25. De Novembre, *lis.* de Decembre.

Pag. 62. l. 4. De glace, *lis.* de verre.

l. 25. De Mars, *lis.* de May.

l. 34. Veygat, *lis.* Weygatz, *& ailleurs.*

Pag. 63. l. 1. Le huit de Juin, *lis.* le neuf.

Pag. 69. l. 19. Port S. Nicolas, *ou* d'Arcangel.

Pag. 70. l. 15. Biere de Rostock, *not.* La relation met de la biere de Rostwick. *Edit. Angl..*

Pag. 71. l. 3. Warthuse, *ou* Wardhuys.

l. 8. Jansens, Sterrenburg, *ôtez la virgule & lisez*; Jansens Sterrenburg. *C'est une seule personne.*

Pag. 73. l. 17. Au douze de Mars, *lis.* au quinze.

Pag. 74. l. 17. Le dix, *lis.* l'onze.

LIVRE CENT DIX-HUITIE'ME.

Pag. 88. l. 2. Gaëtano, *lis.* Cajetan, *& ailleurs.*
l. 6. Zamoski, *ou* Zamoyski.
Pag. 96. l. dern. Agria, *ou* Erla.
Pag. 101. l. 18. Briele, *lis.* la Brille.
Pag. 105. l. 22. D'Oise, *not.* Il n'y a point dans la Franche-Comté de maison de ce nom, mais bien d'Oyselet. Il faut que ce soit le Baron d'Oysi en Cambresis. De Vergy est de la Franche-Comté. *Put.*
Pag. 113. l. 30. Le vingt-neuf, *lis.* le vingt-quatre.
Pag. 116. l. 34. Lopez de Buitron. *Coloma le nomme*, Don Gomez de Buitron.
Pag. 119. l. 13. Pariotto, *lis.* Paciotto.
l. 24. Cent-cinquante chevaux, *lis.* quinze cens.
l. 36. Spinosa, *lis.* Spinola.
Pag. 127. l. 35. Pez, *lis.* Pas.
Pag. 136. l. 24. Sourdiac, *lis.* Sourdeac, *& ailleurs.*
Pag. 142. l. 15. Le Poitou, *ajout.* dans le Maine.

LIVRE CENT DIX-NEUVIE'ME.

Pag. 146. l. 1. Aoste, *ou* Aouste, *& ailleurs.*
Pag. 150. l. 22. Fort de l'Engly, *not.* Engli est un terme Savoyard, qui signifie Eguille. *Put.*
Pag. 151. l. 29. Une prairie de mille arpens, *not.* On la nomme Praquin.
Pag. 154. l. 25. Pragela, *lis.* Pragelas, *& ailleurs.*
Pag. 155. l. 26. Gatinare, *lis.* Gastinat.
Pag. 159. l. 10. Société, *ajout.* continuant ainsi d'insinuer dans l'esprit de la jeunesse, le funeste poison de leur doctrine déja condamnée. Les gens du Roi &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 163. l. 30. En avoit fait Gouverneur autrefois, *lis.* avoit fait autrefois Gouverneur de Meurs.
Pag. 166. l. 35. Au milieu des succès, *lis.* Toutes les villes,

tous les peuples des Provinces-Unies célébroient à l'envi les succès du Prince Maurice ; la voix publique l'élevoit au-dessus de tous les généraux de son siécle, lorsqu'un chagrin domestique vint troubler la joye, que lui causoit cet applaudissement general. Sur ces entrefaites sa sœur Emilie, par un caprice naturel au sexe, épousa à son insçû le Prince Emmanuel bâtard d'Antoine, élu Roi de Portugal. L'Empereur &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 167. l. 34. Steyn de Malsem, *ou* Stein Maltesen.

Pag. 174. l. 30. Judice, *lis.* del Giudice.

Ibid. Santomanghi, *lis.* Santomango.

Pag. 176. l. 20. A la religion du Christ, *lis.* à la religion.

Pag. 177. l. 32. Elsenburg, *ou* Helsingborg.

Pag. 179. l. 11. La Manche du Nord, *lis,* la mer d'Allemagne.

Pag. 180. l. 1. Mildebourg, *lis.* Middelbourg.

l. 5. Hadersleben, *lis.* Haderslaben.

l. 9. La basse Hongrie, *lis.* la Hongrie.

Pag. 181. l. 28. Colnich, *lis.* Colonich, *& ailleurs.*

Pag. 182. l. 32. Tottis, *ou* Totte, *ou* Dotis.

Pag. 184. l. 11. Ruswrm, *lis.* Rusworm, *& ailleurs.*

Pag. 186. l. 6. Mont S. Martin, *ou* Martinsberg.

Pag. 187. l. 26. Des Espagnols, *lis.* des Impériaux.

l. 27. Le Roi d'Espagne lui avoit, *lis.* on lui avoit.

Pag. 188. l. 33. Paleoto, *lis.* Paleotti.

Pag. 192. l. 30. De Janvier, *lis.* de Decembre.

Pag. 193. l. 12. Qu'il conserveroit, *not.* L'article 7. du Traité est conçû ainsi : Que lui, ses heritiers, & ses successeurs seulement, demeureront dans la possession du droit de patronage sur la Prévôté de Pomposa & la Cure de Buondeno, ensemble leurs dépendances. *Put.*

LIVRE CENT-VINGT.

Pag. 195. l. 7. Se feroit, *lis.* se tiendroit.

l. 9. Et François, *lis.* François.

l. 11. Du Pape, *ajout.* & Calatagirona.

Pag. 196. l. 1. Conseiller au Conseil d'Etat & de la guerre ; Jean-Baptiste de Taxis Commandeur de S. Jacque, *lis.* Jean-

Baptiste Taxis Grand Commandeur de l'Ordre de S. Jacque, & Conseiller au Conseil d'Etat & de la guerre.

Pag. 196. l. 4. Chartres, *lis.* Chartes.

l. 15. Désirée, *ajout.* On prit un parti, dont tout le monde pouvoit être content, du moins pour un tems. On convint que le &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

l. 26. Au-dessus d'eux, *ajout.* Il est vrai cependant, qu'au lieu de conserver à nos Rois le droit qui leur appartient, il sembloit que par ce ménagement on eût mis une espece d'égalité entre les deux couronnes. C'est du moins ainsi que bien des gens, & les Espagnols eux-mêmes en jugerent. Calatagirona &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 197. l. 32. Coëtquen, *ou* Coasquin.

Pag. 199. l. 19. De Cosme, *lis.* le Cosme.

Pag. 200. l. 8. De Maine, *lis.* de Mayenne.

l. 38. Eté tué, *ajout.* à Fontaine Milon.

Pag. 204. l. 37. De lui, *ajout.* A cette rencontre il se fit un concours de pages & de laquais, espece de gens naturellement pétulans, toûjours prêts à faire piéce, & qu'il n'est pas possible, ou qu'on ne se met pas même fort en peine en France de réprimer, qui à la vûë du Duc de Mercœur s'écrierent tous de concert, en se servant des termes les plus indécens, (1) que la Ligue étoit aux abois. Leurs maîtres eurent beau leur commander de se taire; leurs ordres, ni même les coups de canne, qui pleuvoient de toutes parts, ne furent pas capables d'arrêter la plaisanterie. Le Duc lui-même quoi qu'intérieurement très-sensible à cette réception, fut encore obligé de paroître rire le premier des railleries de cette canaille, qui comme si elle eût voulu célebrer les funérailles de la Ligue, l'escorta au bruit de ces acclamations jusqu'au logis, qui lui avoit été préparé. De là il se rendit à l'audience de S. M. dont il fut parfaitement bien reçû. Charle d'Avaugour &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 205. l. 22. Ce Conseil, *lis.* le Conseil.

Pag. 206. l. 1. Enfin il donna, *lis.* enfin il assura une pension

(1) Il y a dans le Latin, *que la Ligue avoit chié dans ses chausses.*

de six mille écus pour le douaire de la jeune épouse. Le Duc &c.

Pag. 209. l. 4. De Cambray, *autrement* de Cateau-Cambresis.
l. 36. Vermannois, *lis.* Vermandois.

Pag. 212. l. 9. Milhausen, *lis.* Mulhausen.

Pag. 213. l. 27. Des Archers, & des Arbalêtriers de la Ville; *lis.* des Sergens du Châtelet, & des Archers de la Ville.

Pag. 215. l. 3. Sept de Mars, *lis.* quinze de Mars.

Pag. 216. l. 19. La mamelle, *lis.* la machoire.

Pag. 217. l. 24. Maréchal de France, *lis.* Connétable.

Pag. 219. l. 7. D'Euve, *lis.* d'Eure.

Pag. 228. l. 14. Santé parfaite, *ajout.* Il étoit seulement sujet à quelques vertiges, maladie qu'il tenoit de sa famille, & vêcut plus &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
l. 32. La défaite de Gerby, *lis.* la défaite de l'Isle de Gerbes.
l. 37. Peuples de Grenade, *lis.* Maures de Grenade.

Pag. 242. l. 1. Un Monastere, *not.* Il s'appelle Tinilschemonstra, *c'est-à-dire*, Monastere des Vierges.

Pag. 247. l. 7. Notre-Dame, *not.* On la nomme Bracischta.
l. 8. La Cathedrale, *not.* Elle s'appelle Blasessemi.

Pag. 248. l. 33. Broderie, *lis.* Boderie.

Pag. 249. l. 20. Le 29. de Juillet, *lis.* le 28. de Juin.

Pag. 250. l. 9. Des lettres, *ajout.* Dans ce même mois, Theodore de Bry Liégeois, excellent graveur, à qui les curieux sont redevables des sçavantes recherches qu'il a faites, pour nous donner des relations exactes des voyages faits aux Indes, mourut âgé de soixante & dix ans à Francfort sur le Mein, où il avoit fixé sa demeure. *MSS. Reg. & Samm.*

LIVRE CENT-VINGT-UNIE'ME.

Pag. 251. l. 8. Jean Vingene. *Meteren & Petit le nomment* Nicolas Damant.

Pag. 259. l. 7. Pesara, *lis.* Pesaro.
l. dern. D'Arragona, *lis.* d'Arragon.

Pag. 260. l. 1. De Bivera. *Campana le nomme* Ribera.

Pag. 261. l. 10. Berlaymont, *lis.* Barlaymont, *& ailleurs.*
Pag. 266. l. 28. Les troupes auxiliaires, *lis.* cinq cens hommes de troupes auxiliaires.
Pag. 268. l. 23. Par Gille, *lis.* sous le nom de Gille.
Pag. 271. l. 7. Henri bâtard de Chalons, *not.* Henri de Chalons fils de Palamede de Chalons, fils bâtard de René de Chalons & de Nassau, Prince d'Orange. *Edit. Angl.*
l. 13. L'Isle agréable de Gueldre, *ou* Geldersschenweerd.
Pag. 272. l. 2. Jansson, *lis.* Janssen.
Pag. 277. l. 10. Gudice, *lis.* Giudice.
l. 12. Favillan. *Meteren le nomme* Fouilleau.
Pag. 282. l. 35. Dornick, *ou* Tournay.
Pag. 283. l. 1. Schlenhorst. *Meteren le nomme* Scholnhorst.
l. 26. Dusslemont. *Meteren met* Dulman.
Pag. 288. l. 17. Corvinus, *lis.* Corvin.
Pag. 298. l. 13. Vacia, *lis.* Vizze.
l. 17. Busworm, *lis.* Rusworm, *& ailleurs.*
l. 19. Schwartzenberg, *lis.* Schwartzenbourg, *& ailleurs.*
Pag. 313. l. 33. Bodder, *lis.* Boden, *autrement* Bodnersée.
Pag. 321. l. 2. Pennon, *ou* Panno.
l. 32. Colmar, *lis.* Calmar.
Pag. 324. l. 2. Narva, *lis.* Nerva, *& ailleurs.*

LIVRE CENT VINGT-DEUXIE'ME.

Pag. 331. l. 29. Brassovie, *autrement* Kronstadt.
l. 38. D'Eckel, *lis.* de Zekel, *& ailleurs.*
Pag. 332. l. 1. Hermenstat, *ou* Hermanstad, en Latin *Cibinium*, du fleuve *Cibinus.* Ce n'est qu'une ville. Il faut qu'il y ait faute, M. de Thou en faisant deux villes differentes. *Put.*
Pag. 333. l. 21. Hust, *not.* Les Historiens Hongrois mettent, Samosviwar. *Edit. Angl.*
Pag. 335. l. 38. Brud, *lis.* Bude.
Pag. 337. l. 8. Babocka, *lis.* Babotzka.
Pag. 339. l. 34. Le Drave, *lis.* la Drave.
Pag. 340. l. 37. Sadar, *lis.* Serdar, *ou* Sardar.

Pag. 341. l. 36. Schwartzenbourg, *ajout.* qui étoit déja guéri de sa blessure.

Pag. 345. l. 22. Walshem, *lis.* Walsom.

Pag. 346. l. 27. Le Comte Frideric de Bergh, *ou* Frederic Vanden Berghe.

l. 30. Stanley, *not.* Campana le nomme *Stangle*; mais Meteren *Stanley*, dont est parlé ci-dessus. *Put.*

l. 34. De Veer, *lis.* Vere, *&* *ailleurs.*

Pag. 348. l. 29. Bruininck, *lis.* Bruninck.

Pag. 351. l. 25. De Durando, *lis.* Durango, *&* *ailleurs.*

l. 31. Arbustino, *lis.* Abustino, *&* *ailleurs.*

Pag. 353. l. 8. Madrucci, *ou* Madruce, *&* *ailleurs.*

Pag. 355. l. 30. Middolar, *lis.* Middelar.

Pag. 356. l. 1. Quinze cens, *lis.* cent cinquante.

l. 28. Duisbourg, *lis.* Doësbourg.

Pag. 357. l. 17. Velacio, *lis.* Velasco.

Pag. 358. l. 21. Sagunte, *aujourd'hui* Morviedro.

Pag. 359. l. 15. A vingt milles des terres, *lis.* à Vintimiglia sur les terres de &c.

l. 17. Invrea, *lis.* d'Ivrea.

Pag. 361. l. 10. De Herentals Slegel, *lis.* de Slegel, qui étoit en quartier à Herentals avec les cavaliers, &c.

l. 31. La Campigne, *ou* le Kempenland.

Pag. 363. l. 19. Fils de Theodoric, *ou* Dirickfen.

l. 38. La ville, *ajout.* d'Allegonia.

Pag. 366. l. 25. Une ambition démesurée, *ajout.* des dépenses excessives, peu convenables à un homme de son caractere, & qui passoient de beaucoup ses revenus, ternirent toutes ses belles qualités, & comme il ne trouvoit pas dans lui-même de quoi remplir ses vastes desirs, il passa toute sa vie &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 369. l. 24. Le Marquis, *lis.* Boniface Marquis.

Pag. 370. l. 21. Que Marguerite, *lis.* qu'en 1417. Marguerite.

Pag. 374. l. 3. Present, *lis.* à present.

Pag. 386. l. 7. Carmani, *lis.* Carmain.

Pag. 388. l. 35. Meternick, *lis.* Meternitz.

Pag. 389. l. 1. Dimanche même de la passion, *lis.* jour même du Vendredi-Saint.

Pag. 391. l. 10. Levinus, *ou* Levin.

Pag. 391. l. 11. Levin Torrentin, *ou* Vander Beken.

LIVRE CENT VINGT-TROISIE'ME.

Pag. 400. l. 1. Qui meut, *lis.* qui se meut.
Pag. 401. l. 23. Comme on ne fit, *lis.* on ne fit.
Pag. 405. l. 13. D'épargner, *lis.* de gagner.
Pag. 409. l. 7. Porti, *lis.* Portio, *& ailleurs.*
Pag. 411. l. 2. Balam, *lis.* Balane.
Pag. 416. l. 8. Sehenck, *lis.* Schenck.
Pag. 419. l. 12. Des difficultés du danger, *lis.* des difficultés & du danger.
l. 37. D'Espagne, *ajout.* sur-tout avec le Cardinal Aldobrandin. De là &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 420. l. 5. Coup, *ajout.* & prendre pour cela des mesures avec les confreres de Jacque Clement. Mais il repartit &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 429. l. 20. Cheverny, *lis.* Chiverny, *& ailleurs.*
l. 34. Air triste, *ajout.* Il est vrai que quelquefois il donnoit un peu à la faveur. Du reste il porta &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 430. l. 29. Courtisans, *ajout.* Mais la suite de son ministere ne répondit guéres à l'idée qu'on avoit conçûë de lui. Outre qu'il ne fut marqué par aucun évenement considérable, il finit d'une maniere peu digne de la réputation, que ce Magistrat s'étoit acquise jusqu'alors. Quoi que tant d'emplois honorables par lesquels il avoit passé, dussent le mettre au-dessus de la place qu'il occupoit, chargé d'années, obligé par des ordres supérieurs de songer à la retraite, il fit paroître un entêtement ridicule à se maintenir dans le ministere, & ne put jamais gagner sur lui-même de profiter de l'occasion favorable, que son grand âge & les dispositions du Monarque lui offroient, pour y renoncer avec honneur. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*
Pag. 435. l. 11. De Guise, *lis.* de la Guiche.
Pag. 440. l. 15. L'Arrêt, *lis.* que l'Arrêt.
Pag. 449. l. 7. De S. M. *ajout.* Ainsi finit cette conférence, dont le succès répondit peu à l'esperance qu'on en avoit

conçûë. En effet les Proteſtans prétendirent, que le livre que l'on attaquoit étant l'ouvrage d'un ſimple particulier, & que la doctrine qu'il contenoit n'ayant pas même été condamnée, puiſque dans cette aſſemblée on ne s'étoit pas mis en devoir de l'examiner, cette diſpute ne pouvoit fonder aucun préjugé contre une confeſſion de foi reçûë par toutes les Egliſes Proteſtantes du Royaume. On imprima &c. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 450. l. 33. Les revenus, *liſ.* ſes revenus.

Pag. 451. l. 33. Vos ancêtres, *liſ.* nos ancêtres.

Pag. 453. l. 28. Défendroit, *liſ.* défendoit.

Pag. 456. l. 4. Le cinq d'Avril, *liſ.* le treize.

LIVRE CENT VINGT-QUATRIE'ME.

Pag. 459. l. 31. De Porto, *liſ.* d'Oſtie.

Ibid. Le dix-neuf de Février, *liſ.* le vingt.

Pag. 461. l. 9. De Chelen, *liſ.* de Ghelen, *& ailleurs.*

Pag. 462. l. 31. Deniſe, *ou* Deviſe.

Pag. 463. l. 15. Lekerbitken, *not.* C'eſt ainſi que les nomme M. Dupuy; Meteren les appelle *Leckerbeetgen.*

Pag. 465. l. 1. Texeda, *not.* M. de Thou le nomme *Quixada*, mais M. Dupuy a remarqué que Meteren & Campana, dont M. de Thou s'eſt ſervi, l'appellent *Texeda*, & nous avons ſuivi ſa correction.

Pag. 466. l. 7. Au Prince, *ajout.* qui avoit ſon quartier à Alem.

Pag. 467. l. 24. D'Engubio, *liſ.* d'Eugubio.

l. 28. De Sova, *liſ.* de Solre.

Pag. 468. l. 17. D'Eceloo, *liſ.* d'Eeckeloo, *& ajout.* ſitué ſur la Liewe.

Pag. 471. l. 35. De cavalerie, *ajout.* commandées par les Capitaines Wageman & Lambert.

Pag. 473. l. 9. Kilparrick, *liſ.* Kilpatric.

Ibid. Nusbeth, *liſ.* Nisbet.

l. 10. Stracchen, *liſ.* Strachan.

l. 13. Ghiſſelle, *liſ.* Ghiſtelle.

Pag. 477. l. 25. Galbo, *liſ.* Gabbo.

Pag. 477. l. 26. Carifca, *lif.* Carifea.
Pag. 481. l. 6. Genara, *lif.* Guevara.
l. 29. Grifollis, *lif.* Grifolles.
Pag. 482. l. 35. Menelape, *lif.* Melcnap.
l. 38. L'Overiffe, *lif.* l'Overyffel.
Pag. 483. l. 2. Le dix-fept, *lif.* le feize.
l. 18. Ifle de S. Laurent, *ou* Madagafcar.
Pag. 486. l. 13. Blaco, *lif.* Blau.
l. 14. Mantel, *lif.* Matel.
l. 24. Bantam, *lif.* Banda, *&* *ailleurs.*
Pag. 489. l. 31. Du Nort, *lif.* de Nort, *ou* Vander Noort.
Pag. 490. l. 24. Reuven, *lif.* Ruthven, *&* *ailleurs.*
l. 25. Gaury, *lif.* Gowry, *&* *ailleurs.*
Pag. 493. l. 21. De Lox, *lif.* de Lenox.
Pag. 495. l. 33. Rollot, *li.* Rollock.
Pag. 504. l. 23. Colonitz, *lif.* Colonich, *&* *ailleurs.*
l. 31. Redern entra, *not.* Nic. Iftzuanfius dans fon Hiftoire de Hongrie, p. 751. 752. &c. met cette hiftoire autrement ; car il dit, que Rederus mourut de maladie, devant que de voir la fin de ce fiége, & que Nadafdius lui fuccéda au gouvernement de l'armée. Ce Marothius auffi ne fe fauva point de fa prifon, ayant rompu fes chaînes ; mais il fut délivré avec les autres prifonniers, quand Nadafdius entra dans la place ; & il mourut quelque tems après. *Put.*
Pag. 506. l. 3. Muer, *ou* Mure, *&* *ailleurs.*
l. 33. Koskiske, *lif.* Koskirke.
Pag. 509. l. 30. Jufqu'à Albe Royale & à Zolnoc, *lif.* jufqu'à Bude avec les villes d'Albe Royale & de Zolnoc. *Edit. Angl.*
l. 34. Michel Bafta, *lif.* Michel par Bafta.
Pag. 512. l. 12. Pour une révolte, *lif.* par une révolte.
l. dern. Albe Royale, *lif.* Weiffenbourg.

LIVRE CENT VINGT-CINQUIE'ME.

Pag. 520. l. 29. Il parut à la vûë, *lif.* il parut à la pointe du jour à la vûë.

Pag. 523. l. 12. La ſituation, *liſ.* ſa ſituation.

Pag. 527. l. 9. La Fin, *ajout.* homme ſans foi & ſans honneur. *MSS. Reg. & Samm. Put. & Rig.*

Pag. 533. l. 21. Briſqueras, *liſ.* Briqueras.

Pag. 534. l. 2. De Luſingo, *liſ.* de Luzinge.

l. 29. D'Eshaux, *liſ.* d'Echaux.

l. 30. De Bayeux, *liſ.* de Bayonne.

Pag. 543. l. 31. Le trois Decembre, *liſ.* le quatre.

Pag. 550. l. 15. De l'entrée du château, *liſ.* de l'entrée, du château.

l. 33. Vaut, *liſ.* Vaud.

Pag. 555. l. 1. La galere générale, *liſ.* la galere capitane.

Pag. 562. l. 18. Valromey, *ou* Veromey.

Pag. 567. l. 20. Chave, *liſ.* Chana.

Pag. 574. l. 24. Cobdam, *liſ.* Cobham.

Pag. 577. l. 18. Lieltont, *liſ.* Littleton.

Pag. 578. l. 19. Burckuſt, *liſ.* Buckhurſt, *& ailleurs.*

l. 32. Et Robert Knolles, *liſ.* Popham & Guillaume Knolles.

Pag. 579. l. 8. Montlagle, *liſ.* Mont-eagle.

l. 14. Scherif, *liſ.* Sheriff.

Pag. 581. l. 3. Lée, *liſ.* Lea.

l. 22. Très-rigoureux, *not.* M. de Thou parle ici du ſupplice de Lea comme d'un châtiment très-rigoureux, & ſemble inſinuer par là qu'il eut quelque choſe d'extraordinaire. Cependant il eſt certain que ce n'eſt que la peine ordinaire portée par la Loi d'Angleterre contre quiconque ſe trouve convaincu du crime de Leze-Majeſté; Loi ſacrée, dont il n'eſt pas permis au Magiſtrat de s'écarter le moins du monde dans ſes jugemens; Loi, qui toute ſévere qu'elle eſt en elle-même, ne paroîtra peut-être pas ſi cruelle, ſi l'on fait attention que le coupable eſt pendu avant que le bourreau lui ouvre le ventre, & execute rien de ce qui pourroit paroître révoltant dans ce genre de ſupplice. C'eſt un fait qui peut être atteſté par quiconque eſt inſtruit du droit Anglois. C.

Pag. 582. l. 4. Salsbury, *liſ.* Shrewsbury.

l. 6. Bondon, *liſ.* Bindon, *& ailleurs.*

l. 7. Ritch, *liſ.* Rich.

Pag. 582. l. 8. Laware, *lis.* de la War.

Ibid. Darcy, *ajout.* de Chicke, S. John de Bletso.

Ibid. Winsor, *lis.* Windsor.

l. 9. Les huit Juges, *lis.* neuf des douze Juges, &c. C.

l. 12. De son Conseil, qu'on appelle le Conseil des sages ; sçavoir l'Huissier, *lis.* de ceux qn'on appelle les Avocats de la Reine, l'Huissier.

l. 13. L'Huissier, *not.* L'Hist. de la paix l'appelle le Sergent, c'est-à-dire, Sergent ès Loix. *Edit. Angl.*

l. 14. L'Atourné de la Reine, *ou* Procureur général.

l. 21. Des huit Juges ordinaires, des dix Conseillers du sage Conseil, *lis.* des neuf Juges ordinaires, des six Avocats de la Reine. C.

l. 22. De l'Huissier, du Sergent, *lis.* de l'Huissier, ou Sergent.

l. 27. D'un homme portant une hache, *lis.* de l'Huissier de la Tour portant une hache, *not.* Les Anglois l'appellent *Gentleman-Porter.* C.

Pag. 583. l. 24. Qui avoient promis avec serment, *not.* M. de Thou se trompe ici, & son erreur vient de ce que, comme presque tous les étrangers, il n'étoit pas assez au fait des usages & des coutumes d'Angleterre. Lorsqu'un Seigneur, c'est-à-dire un Pair de la nation, est accusé d'un crime capital, ceux qui sont nommés pour être ses Juges ou Inquisiteurs, & pour prononcer sur le fait, s'ils sont eux-mêmes Pairs, ne sont obligés de faire aucun serment. Ils jugent en leur honneur, dont ils sont censez ne perdre jamais le souvenir ; & par une supposition ou présomption du droit Anglois, dans des personnes de ce rang, qu'on doit regarder comme incapables de jamais rien faire qui puisse blesser l'honneur ou l'équité, cette obligation seule lie autant que le serment qu'on exige des autres Juges. Suivant la même disposition du droit, il n'est pas permis à l'accusé de récuser aucun de ses Pairs comme suspects. A l'égard des autres Juges nommés pour instruire son procès, soit qu'ils soient tirés du Corps de la noblesse, sans cependant être Pairs du Royaume, soit qu'ils soient choisis des

des communes, il peut en récuser jusqu'à trente-six, sans être obligé d'alléguer les raisons de sa récusation. C.

Pag. 584. l. 21. Un des six Conseillers du sage Conseil, *lis.* un des six Avocats de la Reine.

Pag. 587. l. 26. Herefort, *lis.* Hertford.

Pag. 588. l. 16, Barloc, *lis.* Barlow.

Pag. 589. l. 16. Merrik, *lis.* Meyrick.

l. 25. A Kent dans le païs de Galles, *lis.* à Milfort-haven en South-wales.

Pag. 590. l. 12. D'exposer, *lis.* de les exposer.

LIVRE CENT VINGT-SIXIE'ME.

Pag. 591. l. 4. De Lancastre diocése d'Yorck, *lis.* de Rossal dans la Province de Lancastre, diocése de Chester, dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque d'York. *Edit. Angl.*

Pag. 592. l. dern. Prêtre Anglois, *lis.* Jésuite.

Pag. 595. l. 11. Le même jour, *lis.* le jour même.

Pag. 598. l. 37. Qui avoit, *lis.* qui avoient.

Pag. 604. l. 27. Et le Comte, *lis.* & Comte.

l. 28. Envoyerent, *lis.* envoya.

Pag. 605. l. 23. Bamberg, *lis.* Bomberg.

Pag. 607. l. 1. Le treize de Juillet, *lis.* le trente-un.

l. 33. A l'Occident, *lis.* à l'Orient. Ostende a pris son nom de la situation du lieu, comme étant à l'Ost-Ende, c'est-à-dire le bout d'Est de ce quartier; ou parce qu'elle est située en la partie Orientale de Flandres. *Put.*

Pag. 608. l. 11. En 1533, *lis.* en 1583.

Pag. 609. l. 4. Stathille, *lis.* Stalhille.

Pag. 610. l. 13. Duvenvoord, *lis.* Duyvenvoorde.

Pag. 611. l. 29. La faveur de la Reine, *lis.* ma faveur.

Pag. 612. l. 12. S. Sicaire, *lis.* S. Sicar.

Pag. 613. l. 2. Le Maire, *lis.* le Lieutenant général.

Pag. 617. l. 30. Qui commandoit l'artillerie, *lis.* Colonel d'un régiment Wallon. *Put.*

l. 33. Assiégeans, *ajout.* Cependant il guérit au bout de quelque tems. *Put. V. le liv.* 130.

Pag. 619. l. 13. Dans la place, *ajout.* avec quatre compagnies

d'infanterie, & une Cornette de cavalerie commandée par le Comte Adolfe Vanden Bergh. Maurice investit Bosleduc le premier de novembre. Il avoit tâché, &c.

Pag. 620. l. 8. D'Olivier, du Nort, *lis.* d'Olivier de Nort.

l. 27. Vingt-quatre, *lis.* vingt-trois.

Pag. 621. l. 11. Des Menistes, *not.* On lui a donné ce nom, parce que le Pilote qui la découvrit étoit Menoniste. *Put.*

Pag. 624. l. 38. De cette flotte, *lis.* de cette place.

Pag. 627. l. 26. Quesi, *lis.* qu'ainsi.

Pag. 628. l. 10. De Roxas, *lis.* de Rojas.

Pag. 630. l. 3. Cette armée, *ajout.* La flotte étoit composée de soixante & dix galeres. Pierre de Tolède, &c.

Pag. 632. l. 5. Du Draw, *lis.* de la Drave.

Pag. 633. l. 37. Les assiégés, *lis.* les assiégeans.

Pag. 641. l. 37. Sehneckenhausen, *lis.* Schneckenhausen.

Pag. 642. l. dern. Alcacerquibir, *ou* Alcacerquivir.

Pag. 644. l. 1. La Suisse, *ajout.* & les Grisons.

Pag. 647. l. 27. Vranibourg, *ou* Vranienbourg.

Pag. 648. l. 1. Streinius, *ou* Strein.

l. 19. Rodonée, *lis.* Dodonée.





